BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE CENT DIX-SEPTIÈME

L'ARMÉNIE

ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM

DEPUIS LA CONQUÊTE ARABE

JUSQU'EN 886

PAR

J. LAURENT

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

PARIS
FONTEMOING ET C^{ie}, ÉDITEURS
(E. DE BOCCARD, SUCCESSEUR)
1, RUE DE MÉDICIS, 1

1919

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE CENT DIX-SEPTIÈME

L'ARMÉNIE

ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM

DEPUIS LA CONQUÊTE ARABE

JUSQU'EN 886

PAR

J. LAURENT

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

PARIS
FONTEMOING ET C^ie^, ÉDITEURS
(E. DE BOCCARD, SUCCESSEUR)
1, RUE DE MÉDICIS, 1

1919

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
FASCICULE CENT DIX-SEPTIÈME

L'ARMÉNIE

ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM

DEPUIS LA CONQUÊTE ARABE

JUSQU'EN 886

PAR

J. LAURENT
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

PARIS
FONTEMOING ET Cie, ÉDITEURS
(E. DE BOCCARD, SUCCESSEUR)
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1919

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

L'ARMÉNIE ARABE ET SON AUTONOMIE JUSQU'EN 867

DEUXIÈME PARTIE

L'ARMÉNIE ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM JUSQU'EN 867

TROISIÈME PARTIE

L'ARMÉNIE ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM DE 867 A 886

APPENDICE

Carte hors texte : ARMÉNIE ET PAYS LIMITROPHES AU IX^e SIÈCLE.

ABRÉVIATIONS DIVERSES

Abh.	*Abhandlungen.*
Arm.	Année de l'ère arménienne.
BChr.	*Byzantina Chronica* ou *Vizantiiski Vremennik*, Pétersbourg, 1894, sqq.
BGA	*Bibliotheca geographorum arabicorum*, éd. de Goeje, Leyde. in-8, 1870, sqq.
BZ	*Byzantinische Zeitschrift.*
CBM.	*Catalogue of oriental coins in the British Museum.*
DAC.	Voir Cabrol à la Table bibliographique.
DHE.	Voir *Dictionnaire d'histoire ecclésiastique* à la Table bibliographique.
Hég.	Hégire.
Inc.	*Incipit*, employé pour indiquer le début de l'année ou du mois, dans les transcriptions de données chronologiques diverses en dates de notre ère.
JAs.	*Journal Asiatique.*
JHS.	*Journal of Hellenic Studies.*
Jour. Min.	*Journal du ministère russe de l'Instruction publique.*
JRGS	*Journal of the royal geographical Society.*
JRAS	*Journal of the royal Asiatic society of Great Britain and Ireland.*
Klio	Ou *Beiträge zur alten Geschichte*, Leipzig, 1902 sqq.
Kr.	Krumbacher. — Voir Table bibliographique.
Num. Chron.	*Numismatic Chronicle.*
Proc. RIA	*Proceedings of the royal Irish Academy.*
RA	*Revue archéologique.*
ROC	*Revue de l'Orient chrétien.*
ROL	*Revue de l'Orient latin.*
SBWA	*Sitzungsberichte der Wiener Akademie.*
VBAG	*Verhandlungen der Berliner anthropologischen Gesellschaft.*
WZKM	*Wiener Zeitschrift zur Kunde des Morgenlandes.*
ZAPh	*Zeitschrift für armenische Philologie.*
ZDMG	*Zeitschrift der deutschen Morgenländischen Gesellschaft.*

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Le signe = est précédé de la lecture à rejeter; il est suivi de la lecture à adopter.

P. 13, n. 1, lig. 1, lire : La Siounie était-elle albanaise (Hübschmann, *Ortsn.*, p. 237 et 266)? elle avait etc.

P. 15, notes, lig. 1, supprimer : *les pays du Caucase;* — lig. 3 : *Chronique = Siounie.*

P. 16, n. 6, lig. 10 : *islam.* = *iran.*

P. 17, n. 7, lig. 3 : p. 141-142 = p. 641-642.

P. 24, n. 1, lig. 1 : 25 = 75.

P. 25, n. 2, lire : ... c'est-à-dire du Héreth et du Kakheth, partie orientale..., p. 440) et la basse vallée etc.

P. 27, n. 8, lig. 10 : *Oriental. Literaturztg.*

P. 28, notes, lig. 22 et n. 1, lig. 6 : *Kaukas.* = *Karthwel.;* — notes, lig. 5 : 342 sqq = 242 sqq; — lig. 14 : 119 = 117; — n. 1, lig. 4 : 1895 = 1898.

P. 30, n. 1, lig. 5 : 173 = 270.

P. 56, n. 3, lig. 3, supprimer : et beau-père.

P. 58, notes, lig. 3 : 163 = 63.

P. 60, n. 1, lig. 2 : 148 = 118.

P. 65, n. 1, lig. 1 : supprimer le renvoi à Marquart; — n. 2, lig. 8 : 210 = 120.

P. 66, n. 2, fin : 164 = 158.

P. 70, n. 2, lig. 6, supprimer 163, 194, 196.

P. 72, notes, lig. 6 : 221 = 226.

P. 74, n. 3, lig. 4 : 144 = 44.

P. 77, n. 1, lig. 6 : 23 = 29.

P. 86, notes, l. 3-4, p. 115, 153 = p. 113, 115; — n. 1, supprimer 16, 18, 117.

P. 87, n. 6, lig. 3, supprimer Étienne.

P. 89, n. 5 : 63 = 163; — n. 7 : 75 = 73.

P. 90, n. 1, lig. 13 : 2606 = 2666.

P. 94, n. 2 : 38 = 438, n. 3.

P. 96, n. 4 : 450 = 456.

P. 101, n. 4, lig. 4 : II = VII.

P. 113, n. 6, lig. 3 : 162 = 114.

P. 116, n. 5 : 116 = 97.

P. 117, n. 2 : la référence à Thopdschian est à reporter aux notes 6 et 7.

P. 118, n. 1, lig. 3 : 10 = 20; — n. 6, ajouter : Tabari, III, 1409.

P. 120, n. 2 : le chiffre de 30.000 est donné par Tabari, III, 1409.

P. 128, n. 5, lig. 1 : 50 = 80.

P. 131, n. 2, lig. 13 : 747 = 767.

P. 133, n. 1, lig. 1 : 64 = 68.

P. 135, notes, lig. 21 : 26 = 76.

P. 136, n. 3, lig. 12, lire *Weihnachtsfest;* — n. 5, lig. 1 : 177 = 147; — lig. 4 : V, 28 et 29.

P. 141, notes, lig. 2 : Verrier = Vernier; — lig. 12 : 26 = 11; — n. 1, lig. 7 : IV, 5 = VI, 5; — n. 2, lig. 3, lire : femme de Sembat Ier.

P. 142, n. 4, lig. 9, lire : Moucheg, frère du prince Achot, était etc.

P. 143, n. 5, lig. 2 : 44 = 41.

P. 145, n. 2, lig. 1 : 74 = 174.

P. 147, n. 1, ajouter : liste de 31 évêchés arméniens du VIIIe siècle, dans Michel, II, p. 496-497.

P. 149, n. 6, lig. 5 : 177 = 77.

P. 155, n. 7, lig. 4 : 526 = 562.

P. 161, n. 1, lig. 14 : 3 = 4 dirhems; — n. 4, lig. 4 : Ibn Khordadbeh = Ibn Khaldoun.

P. 163, n. 2 : 201-202 = 210-211.

P. 166, n. 3, lig. 4 : 76 = 74; — lig. 5 : 737 = 717.

P. 180, n. 1, lig. 14 : p. 9, 20 = p. 19, 20.

P. 181, notes, lig. 17 : 180 = 96.

P. 182, n. 2, lig. 4 : 165 = 156.

P. 189, n. 1, lig. 6 : 221 = 226.

P. 191, n. 1, lig. 2 : 37 = 31.
P. 192, n. 2, lig. 2 : 84 = 184.
P. 193, n. 6, lig. 2 : 84 = 184.
P. 195, n. 1, lig. 8 : Artahan = Artaban; — l. 13 : c. 28 = c. 32.
P. 196, notes, lig. 10 : 466 = 446; — l. 12 : 469 = 649.
P. 197, n. 1, lig. 4 : CHAHNAZARÉAN, *Esquisse de l'histoire de l'Arménie*, Paris, 1856, p. 48.
P. 198, notes, lig. 5 : 710 = 10.
P. 205, n. 2, lig. 4 : 445 = 21.
P. 211, n. 10, lig. 1 : 694 = 634.
P. 215, n. 3, ajouter : et 274.
P. 216, n. 4, lig. 1 : 149 = 146.
P. 218, notes, lig. 3 : 123 = 133.
P. 219, notes, lig. 9 : 1429 = 1929.
P. 220, lig. 11 : or = car; — n. 2, lig. 5 : LAZARE, cité par MIKÉLIAN, p. 44.
P. 228, n. 4 : 224 = 242.
P. 229, notes, lig. 5 : 13,1 = Bd. 1.
P. 233, n. 1, lig. 7 : Balkh el = Balkh et.
P. 236, n. 2, lig. 12 : IX, p. 261 = IX, a. hég. 261, p. 412.
P. 247, n. 2 : 123 = 133.
P. 249, n. 3, lig. 3 : Tychichos = Tychicos.
P. 250, n. 1, lig. 4 : acceptée = exposée.
P. 251, n. 1, lig. 1 : Argyrer = Argyre.
P. 256, n. 1 : 42 = 43; n. 2, lig. 30 : 1905 = 1895.
P. 257, n. 5 : 38 = 40.
P. 259, n. 2, lig. 1 : 219 = 214.
P. 265, n. 1, lig. 3 : 167 = 16-17.
P. 266, n. 2, lig. 4, lire : THOPDSCHIAN, *Polit.* p. 136, THOMAS, III, c. 21, p. 183; — n. 3 : 15 = 115; — n. 5, lig. 1 : 75 = 25.
P. 267, n. 7, lig. 5 : *Innere* = *Polit.*
P. 268, n. 8, lig. 1 : supprimer la référence à MARQUART.
P. 273, n. 1, lig. 4 : 65 = 51.
P. 277, n. 3, lig. 3 : 1146 = 1416.
P. 282, n. 3, lig. 15 : II, p. 350 = I, p. 350.
P. 285, n. 1, lig. 11 : X, c. 10 = I, c. 10; — n. 2, lig. 7, lire : n'était pas (voir REINACH, *Mithridate*, p. 343 et 354) un simple...; — n. 3, lig. 5 : XVI = VII.
P. 286, n. 1, fin : *ibid.* = VIII.
P. 289, n. 4, lig. 18 : II = XIII.
P. 290, n. 7, lig. 3 : 382 = 387.
P. 291, notes, lig. 4 et 6 : placer après ASOGHIK les références à MKHITAR, Mos. CAL. et SÉBÉOS.
P. 300, n. 6, lig. 1, lire : Mos. KHOR. et VARDAN, *Géogr.*, dans SAINT-MARTIN, II, p. 359 et 413 sqq.; HÜBSCHMANN, etc.
P. 305, n. 7 : supprimer 70; — n. 9 : 197 = 24.
P. 307, lig. 2 : c. 116, 147 = c. 136 à 147.
P. 308, lig. 6, lire : Sahak, successeur de Nersès le Grand, se fit etc.
P. 318, parag. 2, lig. 2 : 604 = 504.
P. 319, lig. 29 : 233 = 223.
P. 325, n. 7, lig. 1 : 1913 = 193.
P. 328, n. 3 : IV, 1992 = III, 4, 1942.
P. 330, n. 5, lig. 4 : IV, 1992 = III, 4, 1942.
P. 335, lig. 3, lire : (GHÉVOND, p. 18; — mais ASOGHIK, p. 72, le dit « fils de Biourat ») et qu'Achot etc.; — n° 11, fin : p. 12 = p. 121.
P. 337, n. 1, lig. 1 : 417 = 416; — lig. 2 : n° 10, GHAZARIAN, p. 38; — n. 2, lig. 2 : supprimer la référence à GHAZARIAN.
P. 338, n° 8, lig. 3 : 6187 = 6185.
P. 340, n° 28, lig. 2 : 381 = 371.
P. 341, n° 34, lig. 1 : 120 = 210.
P. 342, n° 43, lig. 10 : 454 = 494.
P. 344, n° 66, lig. 3 : 1253 = 1233.
P. 346, lig. 4 : IBN KHALLIKAN = IBN KHALDOUN; — n° 86, lig. 9 : *Innere* = *Polit.*
P. 347, n° 95, lig. 2 : 175 = 125.
P. 353, n° 3, lig. 6 : VII = VI.
P. 360, lig. 2 : 1697 = 1617; — article DULAURIER : *histoires* = *histoire.*
P. 361, art. FAUSTUS : LAULER = LAUER; — *Fragmente* = *Fragmenta.*
P. 367, lig. 1, lire : KHOSRAU.
P. 368, art. SCHUCHARDT : *Kaukasischen* = *Karthwelischen* (*Sud-Kaukasischen*).
P. 369, art. THOMAS, lig. 10 : p. 11 sqq. = p. II sqq.
P. 370, art. WILL : *extant* = *exstant.*
P. 379 : APAOUNIK = APAHOUNIK.
P. 380 : AR-RAN ou Albanie; — ARTAHAN, Arménien = ARTABAN, arménien.
P. 385, art. ÉLIE : 737 = 717.
P. 397, art. TIRIDATE II : 741-767; — VARDANAKERT.

INTRODUCTION

VUE GÉNÉRALE
SUR LE SORT ET SUR LE ROLE DE L'ARMÉNIE
ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM

L'Arménie fut conquise par les Arabes, partie sur les Perses, dont l'état disparut sous les coups de l'Islam, partie sur l'empire grec, qui dut reculer devant l'invasion, mais qui ne se résigna pas à sa défaite. Il résista énergiquement sur une ligne allant de la Méditerranée à la mer Noire par la vallée de l'Euphrate; dans une lutte incessante, il revendiqua par les armes, avec des fortunes diverses, mais sans succès durable avant la deuxième moitié du neuvième siècle, les territoires qui lui avaient été enlevés et, parmi eux, l'Arménie.

Celle-ci connut donc à nouveau le sort qui avait été si longtemps le sien, lorsque Rome ou Byzance et les empires de l'Iran se disputaient sa possession. Victime d'une lutte dont elle était en partie l'enjeu, elle reçut les coups des deux adversaires, mais, comme ils devaient compter avec sa force propre, elle profita longtemps de leur rivalité pour les utiliser l'un contre l'autre et pour échapper à l'asservissement complet par l'un d'entre eux. Elle y réussit du moins jusqu'aux victoires grecques sous la dynastie macédonienne.

L'Arménie occupait, sur les confins des deux empires, une position excentrique et lointaine, où ils ne pouvaient aventurer et maintenir leurs troupes que si la population du pays, belliqueuse, bien armée et jalouse de son autonomie, n'utilisait contre elles ni les passes difficiles de ses montagnes, ni les murs de ses nombreuses forteresses. Or, l'Arménie ne

se prêta pas plus en général à l'action des Arabes contre les Byzantins qu'au retour de ces derniers sur son territoire. Elle n'accueillit chez elle les armées d'un des deux empires que pour en chasser les soldats de l'autre; puis, ce service rendu, elle ne supporta pas sur son sol la présence permanente d'une forte troupe de ses libérateurs; pour se débarrasser d'eux, elle se retourna vers ses adversaires de la veille. Les revirements successifs, par lesquels l'Arménie s'efforçait de maintenir ses libertés, apparurent à ses deux voisins comme des trahisons répétées et inexpiables. Ils l'exposèrent aux rigueurs de ses maîtres et à celles de Byzance; mais ils lui valurent aussi de ne pas être subjuguée, tant que la prépondérance sur l'Asie occidentale ne fut pas acquise à l'empire grec.

Les Arabes, en effet, ne parvinrent pas à détruire la force de l'Arménie; ils durent toujours, avant d'y avoir réussi, soit compter avec la faiblesse croissante de leur gouvernement, soit réagir contre des menaces ou des succès grecs, et, pour éviter de jeter les Arméniens dans le parti des rebelles ou dans celui de Byzance, leur accorder la paix et de nouveaux privilèges. L'empereur, de son côté, dut oublier ses griefs contre les Arméniens, chaque fois que les Arabes firent mine d'anéantir ce peuple; car son existence éloignait le grave danger que l'Islam aurait fait courir au Bosphore et par conséquent à Constantinople, s'il était arrivé sur les côtes de la mer Noire. Aussi l'empereur sauva-t-il de la ruine plus d'un prince arménien qui l'avait combattu; de puissantes familles, qui lui avaient été hostiles, lui durent un refuge d'abord, puis le relèvement et la reconstitution de leur principauté. Byzance pourtant, tout comme les Arabes, aurait trouvé plaisir à châtier les Arméniens et profit à réduire leur résistance ou à supprimer leur autonomie. Néanmoins la réalité obligea longtemps et Byzance et les Arabes à prolonger l'existence d'un peuple, qu'ils trouvaient turbulent et indocile, mais dont aucun des deux empires ne put méconnaître que la force matérielle et l'activité belliqueuse constituaient pour sa frontière une protection efficace et indispensable.

La force et la bravoure des Arméniens ne suffirent pas cependant à transformer cette autonomie en indépendance et en unité; ils ne s'entendirent pas avec les peuples de leur

voisinage, tiraillés comme eux entre les Grecs et les Arabes; ils ne s'assimilèrent pas les populations non arméniennes, auxquelles ils commandèrent; ils furent incapables d'obéir à un seul chef; au lieu de grouper leurs efforts dans l'intérêt commun de la nation, ils se conduisirent suivant leur vieille coutume féodale, qui faisait du salut égoïste de chaque principauté le suprême devoir du seigneur et de ses sujets. Les adversaires de l'Arménie trouvèrent toujours une partie d'entre eux prêts à se dresser contre les autres. Les Arméniens ne réunirent jamais l'ensemble de leurs forces et de leur volonté pour une action commune. L'Arménie garda donc ses institutions autonomes beaucoup plus par suite de la lutte entre ses voisins que par l'effet de son action personnelle; car elle ne trouva pas en elle-même assez d'esprit politique et de sentiment national pour devenir un état fort, uni et indépendant.

Dans la deuxième moitié du neuvième siècle pourtant un heureux concours de circonstances aboutit à la restauration de la monarchie arménienne, abolie depuis le quatrième siècle. A cette époque, le califat arabe de Bagdad tomba dans une décadence qui présageait sa fin; Byzance eut en même temps la bonne fortune d'avoir en Basile le Macédonien un empereur qui inaugura sur la frontière arabe la série des succès qui devaient rendre à sa dynastie l'accès de la Syrie et des pays du haut Euphrate; en Arménie, un prince heureux réussit à dominer l'ensemble de ses compatriotes et de ses voisins; sur quoi, il reçut des Arabes le titre de roi, qui lui fut confirmé par Byzance.

Du coup, les Arméniens crurent que leur antique royauté était restaurée et que leur ancienne puissance nationale allait revivre. L'Arménie eut alors une courte période de prospérité et d'éclat, dont l'originalité est incontestable et dont ses fils n'ont pas cessé de se faire honneur. Mais cet épanouissement ne fut pas de longue durée : l'Arménie eut bientôt des rois aussi nombreux et aussi divisés que l'avaient été ses princes; elle fut par suite incapable de se défendre par elle-même contre les empiétements des Grecs, tandis que la force décroissante du califat ne pouvait plus la soutenir efficacement. Elle passa donc de la domination arabe, qui avait dû respecter son existence politique, à celle de Byzance, qui la compromit.

L'empire grec, en effet, se mit à annexer le pays par lambeaux; il y étendit ses progrès à mesure que le califat de Bagdad s'affaiblissait et que les Arméniens se divisaient. Il finit par installer ses troupes dans Ani, la capitale du royaume arménien créé en 885-6, et par organiser en provinces byzantines l'ensemble de l'Arménie, depuis Mélitène et l'Euphrate jusque près de Douin, non loin de l'Araxe, et jusqu'au voisinage d'Ourmiah et de son lac. Pour n'avoir pas à recommencer bientôt cette conquête, Byzance, qui redoutait l'inconstance des Arméniens, transporta sur son territoire les rois dépossédés, avec ceux de leurs nobles et de leurs sujets, qui voulurent les suivre, ou dont elle jugea le déplacement nécessaire. Par cette émigration en masse, la Haute-Arménie perdit pour la première fois la force féodale, qui avait réussi à s'y perpétuer et à s'y maintenir depuis le septième siècle av. J.-C.; mais, pour la première fois aussi, quand cette force eut disparu, la population arménienne subit la domination complète de l'étranger. Son maître fut d'abord l'empire grec, qui dut bientôt laisser la place aux Turcs. Sous eux, de toutes les autonomies locales de l'ancienne Arménie, il ne subsista sur place que la Géorgie, dont Byzance n'avait pas déporté la féodalité et qui resta longtemps prospère sous une dynastie d'origine arménienne. Les autres principautés indigènes de la Haute-Arménie étaient bien mortes et n'y reparurent plus.

C'est beaucoup plus à l'ouest que se perpétua dès lors, sous la surveillance directe et sous la rude autorité du gouvernement byzantin, ce qui restait aux Arméniens d'organisation politique et de vie autonome. Leurs rois et leurs princes menèrent désormais leur existence féodale traditionnelle non loin des rives de la Méditerranée, dans une région où Byzance les avait installés parce qu'ils y avaient été précédés par de nombreux compatriotes. Les Arméniens, en effet, n'avaient pas cessé, depuis la conquête arabe, d'émigrer en nombre dans l'empire byzantin. Quelques-uns y firent fortune; ils devinrent de grands propriétaires fonciers; ils commandèrent des armées et des provinces; ils présidèrent au gouvernement de l'empire; ils montèrent même, non sans éclat, sur le trône de Constantinople. Mais la masse des émigrés s'établit de préférence dans les provinces situées à l'ouest et près de l'Euphrate, entre Mélitène, Sébaste et

Césarée. La population y avait toujours été si fortement mélangée d'Arméniens, qu'on avait donné à cette région le nom de Petite-Arménie, puis celui de gouvernement des Arméniaques. Depuis la conquête arabe, les incursions annuelles, qui se faisaient sur toute cette frontière, avaient en grande partie dépeuplé le pays. Aussi Byzance y avait-elle accueilli avec empressement les Arméniens qui avaient voulu s'y établir. C'est là encore qu'elle installa, en feudataires autonomes et pour sa propre défense, les rois et les nobles arméniens, lorsqu'elle crut devoir les arracher à leurs montagnes. Ils y furent rejoints par tous ceux que chassèrent de Haute-Arménie soit l'invasion turque, soit le désir de rejoindre leurs compatriotes dans leur nouveau domaine. Cet afflux continuel des Arméniens, l'esprit d'aventures et de conquête de leurs chefs les amenèrent à étendre leurs établissements vers le sud, entre la Cappadoce et la Syrie, dans les pays reconquis par les Grecs au dixième et au onzième siècles et retrouvés par eux en grande partie désolés et déserts. Les états féodaux de cette nouvelle Arménie débordèrent donc très vite la région de Mélitène, de Sébaste et de Césarée; ils occupèrent les deux versants du Taurus occidental, puis la Cilicie, Tarse et Edesse; les colonies arméniennes pénétrèrent même jusqu'à Antioche et, par l'Oronte, jusqu'à Césarée de Syrie. En quelques années, l'organisation nationale arménienne s'étendit ainsi sur la région comprise entre le Taurus, la Syrie et la Méditerranée, qui devint pour les Arméniens une nouvelle patrie, où ils poursuivirent, sous la suzeraineté de l'empereur, leur existence politique, désormais impossible dans l'ancien domaine de leur race.

Ils y constituèrent pour l'empire, contre les Turcs, une protection qui aurait pu être efficace, si une collaboration véritablement amicale entre les Arméniens et les Grecs n'avait pas été rendue impossible par l'opposition du tempérament des deux peuples et par le souvenir de leurs querelles passées. Les Arméniens continuèrent dans le Taurus les divisions intestines, la dangereuse turbulence et le nationalisme intransigeant, qui avaient fait jusqu'alors leur faiblesse et leur malheur. Ils restèrent, sur le territoire grec, des féodaux peu maniables, plus soucieux de leurs libertés et de leurs intérêts personnels que de discipline et de sacrifice. Ils évitèrent avec soin de se confondre avec les Grecs; ils

gardèrent leur costume, leurs goûts, leurs mœurs, leur langue et leur religion; ils refusèrent obstinément de se rallier à la confession religieuse de Constantinople.

Ils se formèrent, dans leur nouvelle patrie, autour de leurs anciens princes ou de hardis et heureux soldats, en groupes, qui se firent habituellement la guerre, suivant leur vieille et déraisonnable tradition nationale, et qui marchèrent aussi bien contre l'empereur que pour lui. Le gouvernement byzantin, en essayant de fixer dans leurs fiefs ces incorrigibles aventuriers, de ramener à l'obédience du patriarche de Constantinople ces chrétiens dissidents, et de forcer à la soumission et à l'ordre ces turbulents et belliqueux vassaux, ne réussit qu'à les exaspérer davantage contre lui. Ses relations avec l'Arménie du Taurus n'aboutirent en définitive qu'à fournir, dans les principautés arméniennes, de précieux auxiliaires à l'invasion turque lorsqu'elle eut à franchir les défilés de cette montagne (1071 sqq.).

Pour avoir ainsi trahi Byzance, les Arméniens obtinrent des Turcs, moyennant tribut, la permission de conserver leurs chefs, leurs forteresses, leur religion et leur autonomie, c'est-à-dire tout ce qu'il fallait pour continuer leurs querelles intestines. Celles-ci permirent aux Turcs de ne pas tenir leurs promesses et de ne respecter ni les territoires ni les châteaux forts des Arméniens, qui recommençaient à tourner les yeux vers Constantinople, où régnait depuis 1081 un souverain capable de vaincre la mauvaise fortune et de rendre à l'empire un peu de vigueur, quand les Croisés arrivèrent dans leur pays.

Ils y parvinrent en fort mauvais point, exténués, bêtes et gens, par la traversée du plateau de Cappadoce et par le passage des premiers défilés du Taurus. Les Arméniens reçurent en frères ces chrétiens venus de si loin, issus de la même race que les nombreux mercenaires francs dont ils avaient vu la bravoure pendant tout le onzième siècle, en combattant à leurs côtés dans les armées de Byzance. Ils les accueillirent d'autant mieux que les nouveaux venus se présentaient de la part de l'empereur de Constantinople, sous la conduite d'un général qu'il leur avait donné et avec la volonté avérée d'arracher le pays aux Turcs et à l'Islam. Les Arméniens guidèrent donc les Croisés; ils les approvisionnèrent. Pour avoir plus sûrement le concours de leurs

bras, ils les marièrent à leurs filles, ils leur ouvrirent les villes et les châteaux de Tarse à Marach, à Samosate et à Edesse. Ils leur rendirent possible la prise d'Antioche, partant celle de Jérusalem, et le succès de toute l'entreprise. Sans eux, la première croisade aurait eu, dans les plaines de Cilicie ou de Cappadoce, la triste fin des expéditions latines, qui essayèrent après elle de gagner la Palestine à travers l'Asie Mineure.

En récompense de tant de services, les Croisés traitèrent les Arméniens en peuple conquis. Ils se substituèrent à leurs princes; ils occupèrent leurs palais, leurs églises et leurs principaux domaines. Aussi les Arméniens se vengèrent-ils comme ils le purent. Contre les Latins oppresseurs, ils se rapprochèrent des Turcs et des Byzantins; ils travaillèrent avec eux à l'anéantissement des armées latines qui tentèrent de suivre la première à travers l'Asie, de Constantinople à Antioche; ils contribuèrent à écourter la vie du comté franc d'Edesse; surtout ils se constituèrent, en Cilicie et dans le Taurus méridional, une principauté qui, en appelant à elle, suivant les cas, les Grecs ou les Turcs, sut maintenir son indépendance contre les Croisés.

Les Arméniens eurent plus de mal à se défendre contre l'empire grec, lorsqu'il redevint puissant en Asie sous les Comnènes; ils purent toujours néanmoins utiliser contre lui les Latins ou les Musulmans, échapper à la destruction chaque fois que l'empereur leur fit la guerre et ne lui accorder dans l'intervalle qu'un hommage intéressé et une vassalité de pure forme.

Cette situation dura jusqu'à la fin du douzième siècle, jusqu'à la décadence rapide de l'empire byzantin après la mort de l'empereur Manuel Comnène en 1180. Lorsqu'il fut évident que Byzance était désormais incapable d'intervenir utilement dans les montagnes du Taurus ou sur les côtes de Syrie, les Arméniens de Cilicie, familiarisés avec les Latins par un siècle de rapports constants, plus rapprochés par leurs mœurs féodales des rudes chevaliers d'Occident que des hommes de cour et d'église qui dirigeaient le gouvernement de Constantinople, menés par des princes qui avaient contracté des alliances de famille avec les Croisés, pressés d'ailleurs par la nécessité de ne pas rester isolés en face des Turcs, se décidèrent à renoncer à la protection de Constantinople, à solliciter leur entrée dans le système po-

litique de l'Occident et à demander pour leur chef une couronne royale à l'empereur et au pape de Rome.

Les Arméniens constatèrent ainsi la fin de la puissance grecque en Asie, l'échec définitif des efforts faits par Byzance pour libérer l'Arménie de l'Islam, puis pour la renforcer et pour l'utiliser à son profit.

Tel fut, après cinq siècles de durée, l'aboutissement d'une lutte, où l'Arménie avait été à la fois enjeu et partie; elle y avait été victime de son organisation politique et de son tempérament national autant que de la convoitise et des compétitions de ses puissants voisins; elle avait eu cependant assez de force et de bonheur pour sauver jusqu'au bout son existence politique, menacée par les ambitions et les violences des Grecs, des Arabes, des Croisés et des Turcs.

L'histoire de ces faits est mal connue; elle a été déformée par le parti pris national des Arméniens, ignorée en grande partie des sources grecques, arabes et latines, dispersée ou à peine effleurée dans les histoires modernes de l'Arménie et dans celles de Byzance, du califat, des Turcs ou des Croisades. J'ai entrepris de la présenter dans son ensemble et, pour commencer, de préciser dans le présent volume quels furent la vie et le rôle de l'Arménie, entre Byzance et le califat, depuis la conquête arabe jusqu'à la restauration de la monarchie arménienne en 885-6.

On trouvera donc dans les pages qui suivent, en premier lieu, le tableau des conditions matérielles et des institutions autonomes et nationales, qui firent à la fois la force et la faiblesse de l'Arménie arabe; — puis un récit de ses relations avec le califat et avec Byzance, divisé en deux parties, dont la première s'étend depuis la conquête arabe jusqu'à l'avènement de l'empereur Basile le Macédonien en 867, — la deuxième étant consacrée aux faits qui, sous le règne de ce prince, furent la cause plus immédiate du rétablissement de la royauté en Arménie.

PREMIÈRE PARTIE

L'ARMÉNIE ARABE ET SON AUTONOMIE JUSQU'EN 867

CHAPITRE I

L'ARMÉNIE AUTONOME DANS LA PROVINCE ARABE D'ARMÉNIE[1]

Les Arabes ont groupé en un seul gouvernement, sous le nom d'Arménie [2], toute la contrée comprise entre le Caucase et le pays des Kurdes, au sud du lac de Van; les limites latérales en étaient, à l'est, la Caspienne, le Kour et le lac d'Ourmiah, à l'ouest l'Euphrate, le Tchorokh et la mer Noire. Les peuples ainsi réunis présentaient le caractère commun de n'avoir pas été réduits à merci par les Arabes, qui, en traitant avec eux, leur avaient laissé leur existence nationale et leurs institutions politiques. Pour les soumettre complètement, il eût fallu détruire leurs forces, qui étaient nécessaires au calife contre les Khazares, contre les Grecs et contre les nombreux rebelles musulmans de cette région accidentée. Il préféra se les attacher en les laissant vivre à leur guise, au risque d'avoir à les dompter de temps à autre, ce que rendaient assez facile leur nombre et leurs querelles.

Les Arméniens étant le plus considérable de ces peuples, la province entière reçut leur nom. Mais elle dépassait de beaucoup les limites de l'Arménie propre, encore plus celles de l'Arménie qui vécut autonome sous les Arabes.

1. Sur les diverses acceptions du mot Arménie, voir l'appendice n° 1.

2. Ibn Khordadbeh, p. 93-94, attribue à l'Arménie I le territoire compris entre Tiflis et la Caspienne; à l'Arménie II, celui qui s'étend de Tiflis à la mer Noire, y compris la Lazique ou Colchide; à l'Arménie III, la vallée de l'Araxe et le Vaspouragan; à l'Arménie IV, le pays de Van et celui de l'Euphrate. Il rattache formellement à l'Arménie Derbend, Balandjar et les passes du Caucase, que tenaient les Khazares; il lui attribue aussi les Tzanars, l'Alanie et les Abasges.

Celle-ci ne comprenait ni les Arméniens que Byzance conserva dans les cantons de Petite-Arménie [1], situés entre l'Euphrate et la mer Noire, ni ceux qu'elle arracha, à diverses reprises, le long de ce fleuve à la domination arabe : l'empire grec ne supportait pas sur son territoire la liberté féodale des Arméniens [2].

Elle ne comprenait pas davantage, dans les limites de l'Arménie soumise aux Arabes, les cantons arméniens de l'Euphrate occidental, trop voisins des tentations et de la force byzantines pour être laissés autonomes. En partie pour la même raison, les Arabes ne donnèrent pas plus de liberté aux Arméniens qui habitaient tout près d'eux, sur les pentes montant du Tigre vers l'Euphrate méridional, jusqu'aux abords du lac de Van. Ils asservirent en outre peu à peu, au gré des circonstances, presque toute la vallée de cette branche de l'Euphrate et la rive septentrionale de ce lac. L'ensemble forma le domaine des émirs de Manzikert [3], d'Arzen [4], de Diar-Bekr [5] et de Mésopotamie [6]. Sur le territoire même de l'Arménie autonome, les capitales et plusieurs forteresses [7] furent occupées en permanence par des garnisons et par des chefs arabes. Dans toutes ces contrées, il ne resta aux Arméniens, de leur organisation nationale, que la liberté religieuse et leur clergé.

Le domaine de l'Arménie autonome, ainsi limité vers le sud et vers l'ouest, put au contraire s'étendre vers le nord,

1. Sur la Petite-Arménie, voir l'appendice n° 1.

2. Il avait détruit la féodalité arménienne dans les cantons qu'il possédait, voir p. 67; sur la frontière byzantine en ces parages, voir plus de précision, p. 241.

3. Autour du lac de Van, des émirs tenaient Khélath, Manzikert et sa plaine, Ardjich, Pergri, Amiouk et Varag. Sur ces émirs, qui furent très mêlés à l'histoire arménienne au neuvième siècle, voir p. 101 sqq. et appendice n° 3.

4. L'Arzanène, sur la rive gauche du Tigre (l'Aghdznikh des Arméniens), était un état musulman, THOMAS, II, c. 5, p. 97. Cet état comprenait le mont Sim (JEAN, p. 161), qui dominait le pays de Mouch à Bitlis. Ses princes s'allièrent aux Arméniens pour les opprimer plus facilement, voir p. 104.

5. Le gouvernement militaire de Diar-Bekr comprenait Samosate et le haut Tigre jusqu'à Amida et Hany, voir p. 244. — Dans la deuxième moitié du neuvième siècle le Diar-Bekr (région d'Amida, au nord du Tigre) et le Diar-Rabiah (région de Nisibe, au sud du Tigre) furent presque constamment dominés par les émirs Chabanides, voir l'appendice n° 3.

6. Le gouvernement militaire de Mésopotamie s'étendait de Marach à Kamakha par Mélitène; voir p. 244.

7. Voir p. 176.

dans la direction du Caucase, sur les peuples que les Arabes ont rattachés à leur province d'Arménie [1] et soumis à l'autorité des princes de ce pays [2]. Les Arméniens réussirent à mettre en partie la main sur deux de ces peuples, leurs voisins immédiats, que leur faiblesse relative avait depuis longtemps rendus solidaires des destinées politiques de l'Arménie; c'étaient les Géorgiens et les Albanais.

Les Albanais [3] occupaient la vallée du Kour, en aval de Tiflis, jusqu'au delà de son confluent avec l'Araxe; ils s'étendaient, sur les deux versants qui aboutissent au Kour, vers le nord jusqu'au Caucase et dans la direction de la Caspienne [4], vers le sud jusqu'au lac de Sévan, jusqu'à la rivière Bergouchet, qui passe près de Tathev [5], et, par-dessus l'Araxe, jusqu'à l'Aderbéidjan [6].

Les Géorgiens [7] habitaient la haute vallée du Kour jusqu'un

1. Voir p. 9.

2. Le prince d'Arménie a autorité sur les Ibères (Asoghik, III, c. 2, p. 115; Thomas, III, c. 14, p. 165; Jean, p. 126; Vardan, p. 85), les Albanais (Thomas, Jean, Vardan), la Colchide (Jean), les tribus du Caucase (Vardan), le pays jusqu'à Derbend (Sébéos, p. 139) et en général sur les peuples de l'Arménie arabe, Daghbaschean, p. 43, 78-79; Thopdschian, *Polit.*, p. 136-139; Saint-Martin, I, p. 349. — Voir p. 268.

3. L'Albanie s'appelle Ran ou Arran chez les Perses, Aghouanie en arménien, Ar-Ran en arabe et Rani en géorgien (Marquart, *Eranchahr*, p. 116). — Saint-Martin (I, 271-272) rapproche Ran de Iran. — « Er-Ran, dit Yakout (*Dict.*, p. 17), est une vaste province dont les principales villes sont Gandzak, Berdah, Chemkour et Beïlaqan ».

4. Saint-Martin, I, p. 214; Müller, *WZKM*, VIII, p. 185; Marquart, *Eranchahr*, p. 116, 118. — Ils se sont étendus jusque près de Derbend, car leur chef religieux fut d'abord dans ces parages, voir p. 26.

5. Entre cette rivière, l'Araxe et le Kour, est l'Ar-Ran proprement dit des Arabes, Gelzer dans Zacharie, p. 381. — Le Strange, *Lands*, p. 177 : Moustaufi l'appelle Bayn-an-Nahreyn, pays entre les deux rivières.

6. Dans la steppe de Moughan, Marquart, *Eranchahr*, p. 119.

7. Sur la Géorgie, voir la bibliographie à l'appendice n° 5. — Les Géorgiens appelaient leur pays Karthli, du nom de Karthlos, qu'ils se donnaient comme ancêtre, fils de Thorgom, descendant de Noë par Japhet, et frère de ce Hayk, qui fut le père des Arméniens, Brosset, dans *Chronique*, p. 1, 15-17; — les Perses disaient Gourgistan, ou pays du Kour, Vivien de Saint-Martin, *Dict.*, art. *Géorgie*; Marquart, *Eranchahr*, p. 115 : Wargan est la forme perse du nom de l'Ibérie = Wrgan, Gourgan, Gourg, en arménien Virk, en grec Hyrkanie. — Les Arabes ont dit, comme les Perses, Gourdjistan (Le Strange, *Lands*, p. 181), Gorzan (Ibn Khordadbeh, p. 93), Gourdz (Masoudi, *Prairies*, II, p. 65). — Et c'est encore par suite de la même tradition que les Russes disent Grouzie et Grouzes. — Notre mot Géorgie vient aussi de Gourgistan et de ses dérivés, Palmieri, *Bessarione*, IX, 1901, p. 439; Brosset, *Description*, p. 53. — Les Grecs, les Latins et les Byzantins ont dit Ibérie; Marr rattache ce mot à la racine *imer* ou

peu en aval de Tiflis [1]; sur la rive gauche de ce fleuve, ils allaient jusqu'au Tchorokh, vers Artanoudj [2], et jusqu'aux territoires des Mosques [3], des Abasges [4], des Alains [5] et des Tzanars [6]; sur la rive droite, ils tenaient la vallée de la Ktzia, puis, dans la direction de Kars et d'Olti, tout le terrain dont les eaux coulent vers le Kour [7].

Les Arméniens, étant les plus forts et les plus nombreux, avaient dominé les deux autres peuples, qui partageaient d'ordinaire leur fortune, bonne ou mauvaise [8]. Cette hégémonie leur ayant été confirmée par les Arabes [9], ils profitèrent de leur supériorité numérique et des malheurs de leurs voisins pour s'installer chez eux; au début du neuvième siècle, des princes arméniens se substituèrent aux seigneurs albanais sur la rive droite du Kour, depuis les bords de l'Araxe jusqu'à ceux de la Ktzia [10], et aux seigneurs géorgiens dans le haut bassin du Kour [11]. Les Arméniens comptèrent, dès lors, tout comme au temps de leur ancien empire, au

iver, qui, de par ses transformations en hver, gver, guer, a donné naissance aux noms de plusieurs provinces géorgiennes: Iméreth, Mingrélie, Egris, Gourie (*Zapiski* de la section orientale de la Société archéologique russe, 16, 1905, p. 166-169). — Les Arméniens disaient Virk ou Vrastan, Virk signifiant les gens du nord, selon BROSSET, *Chronique*, p. 15; nous venons de voir que MARQUART rattache Virk à la même racine que Wrgan, Gourgan, Géorgie.

1. BROSSET, *Description*, p. XXIV sqq.; — c'était déjà l'avis de PTOLÉMÉE, V, c. 10, et de PROCOPE, *BP*, I, c. 12.

2. BROSSET, *Description*, p. XXIV sqq.

3. Partie occidentale du Samtzkhé, BROSSET, *Description*, p. XXIX.

4. Voir p. 18.

5. Voir p. 16.

6. Voir p. 14.

7. Au quatrième siècle, on fixa ainsi cette frontière : « Les contrées dont les eaux coulent vers le sud et tombent dans l'Araxe seraient à l'Arménie, celles dont les eaux coulent vers le nord et vont s'unir au Mtcouar (= Kour), seraient à la Géorgie. » (*Chronique*, p. 89.)

8. Les Albanais, vaincus par Pompée en même temps que les Arméniens (PLINE, VII, c. 27), avaient ensuite passé avec eux sous le joug des Perses (GELZER, dans ZACHARIE, p. 381 : « Les rois d'Albanie étaient vassaux des Perses au quatrième siècle »; FAUSTUS, V, 4-5; MARQUART, *Eranchahr*, p. 118). Les Géorgiens avaient été partagés, comme les Arméniens, entre les Perses et les Romains (*Chronique*, p. 202 et 252); puis Albanais et Géorgiens avaient été conquis par les Arabes en même temps que les Arméniens auxquels ils avaient été subordonnés, voir p. 11, et MARQUART, *Eranchahr*, p. 115 sqq.

9. Voir p. 11.

10. Les princes albanais furent dépossédés en 821 sqq. par des Arméniens, qui s'installèrent d'abord en Siounie, voir p. 112 sqq.

11. Voir p. 99, 107.

nombre de leurs provinces, leurs conquêtes albanaises : la Siounie [1], qui est la montagne entre le lac de Sévan et la rivière Akéra; l'Artzakh [2], située à l'est de la précédente, sur les pentes qui descendent vers le Kour; le Phaïtacaran [3], qui comprend la plaine où se trouve le confluent de l'Araxe et du Kour; l'Outi [4], qui s'étend sur la rive droite du Kour, au nord de l'Artzakh, depuis les bords du fleuve jusqu'au lac de Sévan, avec les villes de Bardaa et de Gandzak. Ils traitèrent la Géorgie de la même façon, en attribuant à leur province de Gougark ou de Géorgie le territoire enfermé par le Kour entre son confluent avec la Ktzia et une ligne allant de là jusqu'au Tchorokh [5], vers Artanoudj. C'est ainsi que le Kour devint la limite officielle vers le nord du territoire de l'Arménie autonome.

Elle ne l'atteignit pourtant point partout, car les émirs de Tiflis [6] lui interdirent l'accès de la région dominée par eux.

1. La Siounie était albanaise, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 266; elle avait sa langue propre (Zacharie, p. 253), très voisine de l'albanais et que les Arméniens ne comprenaient pas (Thopdschian, *Polit.*, p. 156). — Théophane, p. 309, désigne la Siounie par τὰ ἄκρα τῆς 'Αλβανίας. C'est à tort, selon Gerland (*Feldz.*, *BZ.*, III, 1894, p. 358), pour qui l'Albanie ne comprenait que la plaine de l'Araxe; pourtant, sous Maurice, quand le catholicos albanais fut un moment indépendant entre les Grecs et les Arméniens, il consacra les évêques de Siounie, Étienne, c. 22, p. 53. — Sur la Siounie, voir Brosset, *Siounie*, p. 2 sqq., 59 sqq.; Thopdschian, *Polit.*, p. 153, et Alischan, *Sisakan*. — Sur l'étymologie du mot Siounie, d'origine soit indigène, soit iranienne, voir Thopdschian, *Polit.*, p. 156, n. 3. On l'appelle encore Sisagan, ou pays de Sisag, fils de Ghékham, le cinquième des rois arméniens, Brosset, *Siounie*, p. 4. — Gelzer, dans Zacharie, p. 381 : Sisagan est le nom perse de la province de Siounie, Mos. Khor, I, 12 (même opinion dans Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 265). Les Arméniens ont employé les mots Sisagan et Siounie dans la même acception, exemple Jean, p. 105 et 112; Étienne, c. 37, p. 105; cf. Thopdschian, *Polit.*, p. 155, et Brosset, *Siounie*, p. 4, 9, 26. — Sisagan viendrait de Sakes, Scythes, selon Aslan, p. 57.

2. Province albanaise, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 266; on l'appelle encore Arran ou Katchen, Brosset, *Siounie*, p. 61. Un nahapet d'Artzakh siégea au concile albanais de 488, Manandian, *Alban.*, p. 45. Mos. Khor, dans sa *Géographie*, cité par Brosset, *Siounie*, p. 137 : «On l'appelle aussi pays des Aghouans (ou Albanais), car il y a dans cette province douze cantons que les Aghouans occupent. »

3. C'est un pays albanais, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 269-270.

4. L'Outi est albanais, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 272. — Le chorévêque d'Outi siégea au concile albanais de 488, Manandian, *Alb.*, p. 45. — L'Albanais Mosès Caghancatouatsi, historien national de l'Albanie, était d'Outi, Mos., c. 11, p. 107, dans Manandian, p. 7. — L'Outi fait partie de l'Albanie propre, ou Ran des Arabes, Yakout, *Dict.*, p. 17; Gelzer, dans *Zacharie*, p. 381; Le Strange, *Lands*, p. 177. — L'Arménien Jean (cité par Hübschmann, *Ortsn.*, p. 276) a parlé des Outiens parmi « les nations autour de nous ».

5. Voir p. 29.

6. Tiflis avait une forte garnison arabe, voir p. 177. Au neuvième siècle, plu-

Elle le franchit néanmoins dans la Haute-Géorgie [1]. Mais, sur le reste de la rive gauche, Géorgiens et Albanais résistèrent victorieusement [2] à la mainmise des Arméniens. Ils y furent aidés par les peuples installés derrière eux sur les pentes du Caucase. Les Arabes avaient rangé ces peuples dans leur province d'Arménie [3] et les avaient placés sous l'autorité des princes de ce pays [4]. Mais les montagnards du Caucase n'acceptèrent pas ce sort : ils s'employèrent avec succès à éloigner de la rive gauche du Kour et la domination effective des Arabes et l'hégémonie des Arméniens.

C'étaient, de l'est à l'ouest, les Tzanars, les Alains et les Abasges.

Les Tzanars [5], voisins des Albanais, habitaient la partie septentrionale du Kakheth, c'est-à-dire la haute vallée de l'Alazan, dans le Caucase [6]. Ils s'y trouvaient déjà au temps de Ptolémée [7]. Ils y avaient résisté depuis lors à toutes les

sieurs de ses émirs tentèrent de se créer un état indépendant, voir p. 102, et l'appendice nº 3.

1. Par la conquête signalée p. 12.

2. Le prince de Kakheth se réinstalla même dans le Gardman, entre le lac de Sévan et le Kour, à l'est de Tiflis, *Chronique*, p. 274 ; voir plus bas p. 277.

3. Voir p. 9.

4. Voir p. 11.

5. Sur eux, voir BROSSET, *Collect.*, I, p. 609-613; SAINT-MARTIN, I, p. 233-235; VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *Études de géogr. ancienne*, II, p. 246; RAMBAUD, p. 525; MARQUART, *Streifz.*, p. 37, 187, 409; VOGT, p. 432; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 202; GHAZARIAN, p. 82. — On les appelle Tzanars, Tzanarkhs ou Sanariens.

6. Entre Tiflis et le château des Alains, disent MASOUDI, *Prairies*, II, p. 67; BELADHORI, p. 210, et YAKOUBI, II, p. 598, dans GHAZARIAN, p. 82. — MARQUART (*Streifz.*, p. 409) identifie complètement les Tzanars et le Kakheth; les textes qu'il invoque prouvent seulement leur proximité; mais ils ne détruisent pas la distinction entre eux, établie par des témoignages comme celui-ci : « Grigol, mthawar du Kakheth, sortit de ce pays, ayant pour auxiliaires les Mthiouls, les Tzanars et l'émir de Tiflis », *Chronique*, p. 261.

7. V, c. 9 : ὑπὲρ δὲ τὴν Ἀλβανίαν, Σάναροι. — On les a dits venus dans le pays depuis l'Islam, vers la fin du septième siècle; originaires de Chaldée, au dire de VARDAN (éd. Moscou, p. 135, et dans BROSSET, *Collect.*, I, p. 611; est-ce un souvenir des Chaldi de l'Ourartou?), ils seraient arrivés par le Gardman jusqu'au pied du Caucase, pour fuir «l'émir de Bagdad»; ils auraient appelé Dzanakh leur nouveau pays parce qu'ils y avaient «connu» (=dzan, savoir, en géorgien) un lieu convenable pour leur habitation. — On les regarde aussi comme des « Arabes, descendus de Nizar, fils de Maad, fils de Modar, par une fraction de la branche d'Okaïl anciennement établie dans cette contrée. J'ai rencontré dans le Mareb, dépendant de l'Yémen, des Okaïlites, dont les manières d'être sont en tous points semblables à celles de leurs frères du Caucase. Les Sanariens prétendent qu'ils se sont séparés autrefois de ces Okaïlites du Mareb », MASOUDI, *Prairies*, II, p. 67. — Pour d'autres, les Tzanars sont des Arméniens, D'OHSON, *Voy. d'Abou el Casim*

invasions et à toutes les conquêtes. Ayant les ressources d'un florissant élevage [1], « de fortes positions dans la montagne, des guerriers solides et aventureux, un seul chef choisi à leur gré [2] », ils ne payèrent régulièrement tribut à aucun empire [3]. Ils avaient accepté autrefois que l'empereur Héraclius marquât sa suzeraineté sur eux en accordant à leur chef le droit de s'asseoir sur un trône devant lui [4]. Ils avaient depuis lors accueilli les Arabes [5] pour se libérer de la pression byzantine et pour avoir de l'aide contre les Khazares. Mais ils ont résisté à tous les gouverneurs venus pour leur parler en maîtres; rarement vaincus dans cette lutte [6], ils ont d'ordinaire repoussé les émirs [7]; ils ont notamment arrêté la grande armée arabe, qui, de 852 à 855, essaya de soumettre effectivement et l'Arménie et les peuples du Caucase [8]. Contre cette menace commune, ils avaient marché d'accord avec l'Arménie, de même qu'ils combattaient avec elle contre les menées de Byzance et contre les invasions khazares. Mais ils n'étaient pas d'humeur à lui donner davantage et no-

(vers 948), p. 18, et *Les Pays du Caucase*, p. 167, d'après CHEMS ED-DIN. SAINT-MARTIN, I, p. 233, croit les Tzanars parents des Oudiens, eux-mêmes issus des Arméniens. — BROSSET affirme (*Chronique*, p. 32) que les Tzanars parlaient le géorgien.

1. YAKOUBI, *Hist.*, p. 565-566, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 410, 460.

2. THOMAS, III, c. 10, p. 143; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 202. On l'appelait chorévêque «suivant la coutume géorgienne », dit VARDAN, dans BROSSET, *Collect.*, I, p. 611. Brosset ajoute : « Le titre de kéreskous, koriskos ou chorévêque, n'a rien ici d'ecclésiastique; le Kakheth a aussi pour chef un mthawar titré koriskos ou chorévêque; cela signifie seulement, selon l'étymologie, surveillant d'une contrée. »

3. THOMAS, III, c. 10, p. 143; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 202.

4. EUTYCHIUS, II, p. 231 (dans MIGNE *PG.*, CXI, col. 1087) : Héraclius demanda de l'aide au roi d'Al-Sanaria, auquel il accorda par traité le droit de s'asseoir sur un trône devant lui, d'où le nom de *maître du trône*, que porta désormais ce roi. Et en effet, IBN-KHORDADBEH appelle (p. 94) «défilé du possesseur du trône» le col du Caucase tenu par les Khazares. Au dixième siècle, Byzance traitait le roi des Tzanars en vassal et lui écrivait sous la forme d'ordres, CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 48, p. 688.

5. GHAZARIAN, p. 27.

6. Peu après 830, ils ont dû payer une grosse contribution de guerre de 3.000 juments et 20.000 brebis, YAKOUBI, II, p. 565, dans MARQUART, *Streifzüge*, p. 460.

7. Notamment vers 800 (MARQUART, *Streifz.*, p. 418-419, 456), en 840 (YAKOUBI, II, p. 579, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 461), entre 842 et 847 (GHAZARIAN, p. 50).

8. Cette armée, commandée par l'émir Boga, a été repoussée par les Tzanars, THOMAS, III, c. 10, p. 144; DACHBASCHEAN, p. 32; GHAZARIAN, p. 53; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 128. — Sur l'action de Boga, voir p. 118 sqq.

tamment à accepter la suprématie que le calife lui avait concédée [1]. Ils n'avaient du reste pas d'hostilité irréductible contre l'Arménie, qui leur avait apporté le christianisme [2] et qu'ils n'allaient point attaquer sur son domaine. En revanche, ils ne voulaient pas qu'elle en sortît à leurs dépens. Ils ont donc travaillé à la maintenir sur la rive droite du Kour; ils ont à cet effet accepté tous les alliés, musulmans ou chrétiens que l'intérêt du moment leur donnait, les émirs de Tiflis [3] ou de Manzikert [4] et les Albanais [5]. Par là, ils ont réussi à préserver en partie la vallée du Kour d'une annexion forcée au système politique de l'Arménie autonome.

Leurs voisins de l'ouest, les Alains, ont travaillé à obtenir le même résultat. Installés au nord de Tiflis, dans le Caucase, sur les deux versants de la montagne, entre le Rion, qui va vers la mer Noire, en Transcaucasie, et le Térek, qui coule en Europe vers la Caspienne [6], les Alains tenaient la passe de Dariel [7]. Ils s'y défendirent avec succès contre les Khazares,

1. Voir p. 9 et 11.

2. A l'époque de Vardan, petit-fils de saint Grégoire l'Illuminateur, THOMAS, III, c. 10, p. 144; VARDAN, éd. Moscou, p. 135; MASOUDI, *Prairies*, II, p. 67; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 202.

3. En 829, ils ont soutenu l'émir de Tiflis contre les Arméniens de Géorgie, MARQUART, *Streifz.*, p. 409; voir p. 102.

4. Voir p. 102.

5. Les Albanais ont été les alliés des Tzanars et de l'émir de Tiflis, en 829, contre les Arméniens de Géorgie, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 409, 459-460; — ils ont aussi aidé l'émir de Manzikert contre les Géorgiens, voir p. 102.

6. SAINT-MARTIN, I, p. 300; SCHLUMBERGER, *Sig.*, p. 430; KOULAKOVSKI, *BChr.*, V, 1898, p. 1; MARQUART, *Streifz.*, p. 164; TOURNEBIZE, p. 467. — Sur les Alains, voir KOULAKOVSKI, *Les Alains, d'après les sources classiques et byzantines* (en russe), Kiev, 1899, 72 p. in-8°; quelques renseignements dans MASOUDI, *Prairies*, II, p. 42 sqq., reproduits par YAKOUT, *Dict.*, p. 51-52; S. VAILHÉ, art. *Alania*, dans *DHE*. — Sur leur histoire primitive, voir E. TÄUBLER, *Zur Gesch. der Alanen*, *Klio*, IX, 1909, p. 14-28. — Les Alains sont les Ossètes actuels, TOMASCHEK, *Kritik der älter. Nachrichten über den skyth. Norden*, II, p. 36 sqq., dans *SBWA*, 117, 1, 1888; W. MILLER, *Die Sprache der Osseten*, 1903 (supplément au premier volume de *Grundriss der islam Philol.*); MARQUART, *Streifz.*, p. 165. — Les Alains appelaient Azia la partie de leur territoire qui était au sud du Caucase et Akhokhia celle qui était au nord de cette montagne, TOMASCHEK, *Kritik*, II, p. 40; MARQUART, *Streifz.*, p. 168. — Au dixième siècle, Byzance connaissait « les princes d'Azia, où sont les Portes Caspiennes », CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 48.

7. MASOUDI affirme, au dixième siècle, que la principale forteresse du défilé de Dariel était encore occupée par une garnison arabe, qu'on ravitaillait de Tiflis (*Prairies*, II, p. 44-45). Mais, au début du dixième siècle, IBN ROUSTA (p. 148, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 165) a vu ce fort « tenu par mille sujets du roi des Alains ». — Sur les ruines de Dariel, voir KLAPORTH, *Reise in Kaukasus*, I,

car ils étaient robustes [1] et nombreux [2]; leurs villages se touchaient presque; on nous dit que, chez eux, «lorsqu'un coq se met à chanter, tous les coqs du royaume lui répondent [3] ». Ils pouvaient mettre sur pied une armée de 30.000 cavaliers [4], commandée par leur roi [5]. Elle leur servit à survivre à toutes les expéditions khazares [6], à n'accepter de Byzance ni le christianisme [7], ni une direction politique [8], tout en lui

p. 671. — BROSSET, *Géorgie*, I, p. 154-155 : Dar-Alan ou porte des Alains, Khévis-Kari ou porte du Khévi, ou encore, pour les Géorgiens, porte du Térek.

1. « Le pays des Alains fournit de robustes esclaves », YAKOUT, *Dict.*, p. 503.

2. ZACHARIE, p. 253; IBN ROUSTA, p. 148, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 165.

3. MASOUDI, *Prairies*, II, p. 45.

4. MASOUDI, *Prairies*, II, p. 45.

5. Ce roi portait le titre de Bagajar ou Bagathar, IBN ROUSTA, p. 148; — il s'intitulait Karkoundadj, au dire de MASOUDI, *Prairies*, II, p. 42; — les Géorgiens l'appellent mthawar, comme leurs propres princes; — THÉOPHANE le qualifie du titre perse de bdéach (a. 6209, p. 392); — le protocole byzantin le dit ἐξουσιαστής, CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 48, p. 688.

6. CONST. PORPHYRO., *Adm.*, c. 10, p. 80 : si l'Alain le veut, il peut tenir en respect les Khazares; c. 11 : si le prince d'Alanie s'entend avec les Grecs contre les Khazares, il peut faire à ces derniers le plus grand mal. YAKOUT, *Dict.*, p. 503 : « Les habitants de ce pays font continuellement la guerre aux Khazares. »

7. Les Alains n'ont été christianisés qu'au début du dixième siècle, comme l'a prouvé KOULAKOVSKI, *le Christian. chez les Alains*, *BChr.* V, 1898, p. 1-18 (en russe : Cf. *BZ*, VII, 1898, p. 141-142), et par Byzance (MASOUDI, *Prairies*, II, p. 43). La tradition qui rapporte leur conversion à Grégoire l'Illuminateur est donc à rejeter, TOURNEBIZE, p. 466-467. — C'est au dixième siècle que le patriarche Nicolas Mystikos entretint avec le prince Grégoire d'Alanie et avec Pierre, l'apôtre de ce pays, une correspondance active (dans MIGNE *PG* CXI, lett. 46, 51, 52, 106, 118, 133-135, 162). C'est alors que fut créé leur évêché, la 62e métropole indépendante sous Constantinople dans les *Nea Tactica* de Léon VI (RAMBAUD, p. 525, GELZER, *Jahrbb.*, p. 540), la 71e à partir du milieu du onzième siècle (GELZER, *BZ*, 1, 1892, p. 254). Rien d'étonnant donc à ce que, au début du dixième siècle, IBN ROUSTA ait constaté (p. 148, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 165) que leur roi était chrétien, mais que la masse de ses sujets était païenne. Au milieu de ce siècle, Byzance traitait ce roi de « fils spirituel » (CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 48, p. 688). Il avait cependant dû abandonner le christianisme pour l'Islam en 932, MASOUDI, *Prairies*, II, p. 43, VAILHÉ, *Alania*, col. 1335.

8. Cependant, les Romains avaient défendu eux-mêmes la passe de Dariel depuis le traité entre Néron et les Parthes et tant qu'ils restèrent les maîtres du pays, JEAN LYDUS περὶ ἀρχῶν 3,51/3, inscription de Mckhet, *JAs*, sér. 6, t. 13, p. 93 (=CIL, III, 6052, p. 974), MARQUART, *Eranchahr*, p. 102. — Byzance avait su acquérir leur amitié : elle écrivait en termes affectueux à leur roi, tout en le traitant en vassal; on ne lui ménageait pas les subsides (CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 48, p. 688); on ne lui envoyait pas d'*ordres*, mais des *lettres*, où on l'appelait ἐξουσιοκράτωρ (souverain), et, quand il fut chrétien, « fils spirituel ». Ce sont des honneurs égaux à ceux qu'on décerne aux princes d'Abasgie et au chef des Arméniens; ils sont supérieurs à ceux qui sont attribués aux autres chefs du Caucase. — Sceau de Gabriel, ἐξουσιοκράτωρ d'Alanie, du dixième siècle, dans SCHLUMBERGER, *Sig.*, p. 429 et 431.

fournissant des mercenaires [1], à n'accorder aux Arabes qu'un hommage de pure forme [2] et à ne pas reconnaître effectivement l'autorité du prince d'Arménie, auquel le calife les avait théoriquement soumis [3]. Ils contribuèrent à maintenir au sud du Kour le domaine régi par l'autonomie arménienne [4].

Les Abasges [5] firent encore mieux, puisqu'ils réussirent à l'entamer. Ils habitaient les pentes du Caucase et les rives de la mer Noire, de Gagry et de Pitsounda au nord jusqu'en Mingrélie et jusqu'à l'embouchure de l'Ingour vers le sud [6]. Leur pays, couvert [7] de pâturages, de cultures, de vignes et de belles forêts [8], renfermait de quoi tenter les convoitises de leurs voisins. C'étaient, vers le nord, les Khazares, qui vivaient de pillage [9]; vers l'ouest, les Byzantins, qui attachaient le plus grand prix à exercer une surveillance sur les rives orientales de la mer Noire afin d'en éloigner les Arabes; vers l'est, l'empire du calife, où les Abasges avaient leur place dans une vassalité assez large, mais d'où ils furent menacés d'une sujétion plus étroite, soit par des émirs, soit par les Arméniens [10]. Les Abasges cependant n'étaient pas une simple tribu : si nous ne connaissons ni leur origine [11], ni leur

1. Byzance a utilisé les Alains contre les Abasges (Théophane a. 6209, p. 392), contre les Khazares (Const. Porphyro., *Adm.*, p. 80); les Alains ont servi en 821 Thomas, prétendant à l'empire (Genesius, l. II, p. 33).

2. Masoudi, *Prairies*, II, p. 44-45.

3. Voir p. 9 et 11.

4. Ils ont notamment fait partie de la coalition formée par Byzance contre le roi arménien de Géorgie, *Chronique*, p. 273-274. Voir plus bas, p. 279.

5. Sur eux, voir Brosset, *Collect.*, II, p. 488 sqq.; J. Reby, *Abkhazes* (*Rev. du monde musulman*, II, p. 225-228); Marquart, *Streifz.*, p. 174-188; W. Barthold, *Encycl. de l'Islam*, I, p. 72 sqq.; D. Aïnalof, *Quelques Monuments chrétiens du Caucase, Bulletin et remarques archéologiques* (en russe), 1895, p. 233 (Cf. *BChr.*, II, 1895, p. 682). — Abkhaz pour les Arabes et les Turcs, Obézi et Azéga pour les Russes, Absoua ou Absuè ou Absases pour eux-mêmes, Abasges pour les Grecs, Avogasia pour les latins du moyen-âge, Aphkhazes pour les Géorgiens (Brosset, *Collect.*, II, p. 488; Tomaschek, art. *Abaskoi* dans Pauly-Wissowa).

6. De Nikopsis (ancienne Anakopi) à Sotériopolis, sur une longueur de 300 milles, Const. Porphyro., *Adm.*, c. 42, p. 182, Brosset, *Collect.*, II, p. 488, Barthold, p. 72.

7. Gourdezi dans Marquart, *Streifz.*, p. 172; Brosset, *Collect.*, II., p. 514, 532.

8. Brosset, *Collect.*, II, p. 502.

9. Voir p. 171.

10. Ils faisaient partie de la province arabe d'Arménie (voir p. 9); ils étaient soumis à l'hégémonie du prince des Arméniens (voir p. 11).

11. La science ethnographique n'a pas réussi à classer, au point de vue de la

histoire [1], encore savons-nous que leur territoire était vaste, qu'ils étaient nombreux [2], habiles à la guerre et groupés autour d'un roi [3]. Ils se défendirent donc avec courage et habileté. Ils surent notamment se lier à Byzance qui les avait convertis au christianisme [4] et dont la force, trop éloignée pour être capable de les maîtriser, leur fut cependant d'un concours efficace contre leurs autres adversaires [5]. Ils lui marquèrent bien du reste qu'ils n'acceptaient sa direction religieuse, son alliance politique et son aide matérielle que dans leur propre intérêt et non pour la laisser grandir à leurs

linguistique et de l'ethnographie, la nationalité des Abasges, BROSSET, *Collect.*, II, p. 488.

1. Il n'y a pas de littérature abasge. Leur langue (ZACHARIE, p. 253, MARQUART, *Streifz.*, p. 174, BROSSET, *Deux histor.*, p. 223; BARTHOLD, p. 72; cf., dans les *Matériaux pour l'étude des langues japhétiques*, le numéro 4 : TCHARAJA, *sur les Rapports de l'aphkhaze avec les langues japhétiques*, 1912, et le numéro 5 : MARR, *sur la place de l'Abkhaze dans les langues japhétiques*, 1912, tous deux en russe) n'a pas été celle de l'église nationale (MARQUART, *Streifz.*, p. 191); elle n'a pas servi à la vie civilisée du peuple abasge, chez qui la langue littéraire et celle des gens cultivés a été le géorgien (BARTHOLD, p. 72). — En conséquence, nous ne connaissons l'histoire de l'Abasgie que par les récits de ses voisins; aussi n'en savons-nous presque rien.

2. GOURDEZI, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 172. Ils ont pendant longtemps fourni Byzance de ses plus beaux eunuques, PROCOPE, *BG* IV, 3; JUSTINIEN, *nov.* 28.

3. Les Abasges avaient un roi au dixième siècle, MASOUDI, II, p. 65, répété par YAKOUT, II, p. 58 (cités par MARQUART, *Streifz.*, p. 175). Leur prince aurait pris le titre de roi en 786-787, *Chronique*, p. 259.

4. L'Abasgie était chrétienne depuis Justinien, ZACHARIE, p. 253 et 382; PROCOPE, *BG.*, p. 472-473; *Chronique*, p. 213; DIEHL, *Justinien*, p. 382; PALMIERI, dans *Bessarione*, série 2, VI, 1904, p. 119-120. La tradition arménienne, rapportée par AGATHANGE (p. 134 et 136 de la version arabe, citée par TOURNEBIZE, p. 466), faisait convertir les Abasges par saint Grégoire l'Illuminateur, qui leur aurait envoyé pour évêque le prêtre Sophrone de Cappadoce, et qui aurait baptisé leur roi dans l'Euphrate. — L'Abasgie eut un catholicos indépendant, résidant à Pitsounda (BROSSET, *Collect.*, II, p. 517), sans qu'on sache depuis quelle époque son chef spirituel a porté ce titre (BROSSET, *Géorgie*, p. 240). BROSSET, *Add.*, p. 434 : « Malgré quelques textes de l'histoire de Géorgie, le catholicos d'Aphkhazeth (l'Abasgie) n'est pas antérieur au quatorzième siècle. » KOULAKOVSKI prétend (*Archeolog. Izviest. i Zamiet*, 1897, n° 2, cf. *BZ*, VI, 1897, p. 636) que Sotériopolis (Pitsounda) eut dès le neuvième siècle le siège épiscopal d'Abasgie, fondé par Justinien à Sébastopolis en Colchide.

5. Notamment contre les Arméniens de Géorgie (voir p. 21), et contre l'émir de Tiflis. En 837, l'empereur Théophile envoya vers le Caucase une expédition et une autre sur l'Euphrate, voir p. 211, au dire d'ASOGHIK, II, c. 6, p. 107, accepté par MARQUART, *Streifz.*, p. 421. Elle est placée après la défaite de la flotte grecque à Thasos (en octobre 829), par le *Contin. Théophane*, III, c. 39, p. 137; d'après lui, en 831, par MURALT, I, p. 414, en 833, par LEBEAU[2], XIII, p. 97. L'armée d'Ishak, émir de Tiflis, réussit à l'arrêter aux environs de Kars (Aso-

dépens [1]; ils avancèrent un jour jusqu'aux limites du thème de Chaldée leur frontière avec l'empire grec, sur un territoire que celui-ci revendiquait comme sien [2]. L'entente des Abasges et de Byzance, malgré des éclipses de ce genre, fut cependant durable et efficace; elle permit aux Abasges de résister aux Khazares, de leur interdire l'usage des deux seuls cols utilisables pour venir au sud du Caucase par cette partie de la montagne [3], de repousser les émirs qui voulurent les soumettre [4], et de s'installer dans la vallée du Kour, vers Akhal-Tzikhè lorsque les Arméniens, maîtres de la Haute-Géorgie et alliés de la famille princière d'Abasgie [5], préten-

GHIK, II, c. 6, p. 107, CONT. THÉOPHANE, III, c. 39, p. 137); elle avait été entreprise contre lui sur l'appel des Abasges, qu'il menaçait (LEBEAU², XIII, p. 97; BROSSET, *Géorgie*, p. 266; MARQUART, *Streifz.*, p. 421-422). Après cet échec, deux autres campagnes furent faites contre Ishak au début du règne de Michel III (842) : les Grecs disent que ce furent des guerres contre les Abasges (CONT. THÉOPHANE, IV, c. 39, p. 203, MARQUART, *Streifz.*, p. 422, VASILIEF, I, p. 154); il faut comprendre que le pays où l'on opéra était l'Abasgie, c'est-à-dire la région du littoral, d'où Byzance voulait éloigner l'émir de Tiflis, alors maître des Abasges et des Géorgiens (MASOUDI, *Prairies*, II, p. 65, *Chronique*, p. 264-265; BEKRI dans MARQUART, *Streifz.*, p. 174, 422; voir plus bas, p. 211); l'expédition grecque était destinée à le rejeter sur le Kour, loin de la mer : elle échoua.

1. Ils ont par exemple repoussé une invasion grecque en 710, THÉOPHANE, a. 6209.

2. Léon II, éristhaw d'Abasgie, dont la mère était khazare, avait, avec l'appui des Khazares, secoué le joug des Grecs et occupé le pays jusqu'au mont Likht (entre les vallées du Kour et du Rion), immédiatement après l'invasion khazare de 799 (*Chronique*, p. 259). Les Abasges s'étendirent alors depuis le Caucase « jusqu'à la Chaldée et à Trébizonde » (il faut comprendre jusqu'aux limites du gouvernement de Trébizonde), comme l'a écrit le biographe de Saint Abo (BROSSET, *Add.*, p. 134, SCHULTZÉ, *das Martyri. des hlg. Abo, Texte u. Untersuch.*, *N. F.*, XIII, 4, 1904). En réalité, le nom d'Abasgie a été alors étendu à tout l'ancien empire Laze (Egres, Souanes, Apsiles, Abasges), parce que les Abasges y avaient pris le premier rôle (GELZER, dans *Zacharie*, p. 382, MARQUART, *Streifz.*, p. 174).

3. Au nord-est de Tsébéda, l'Abasgie tenait la clef de deux passages par lesquels les invasions khazares, venues du nord, pouvaient, au départ du bassin du Kouban, traverser la grande chaîne de la montagne; l'un de ces passages doit être la Δάρειvη ἀτρόπος des Byzantins (BROSSET, *Collect.*, II, p. 506).

4. Au commencement du huitième siècle, l'Abasgie a été occupée par les Arabes, sous Mervan, fils de Mohammed (*Chronique*, p. 238 sqq.; MÜLLER, p. 418 = vers 732); elle a été dominée par Ishak, émir de Tiflis (voir plus haut, p. 19), au milieu du neuvième siècle. Mais les Abasges ignoraient véritablement la soumission et l'obéissance; leur sujétion à ces émirs n'a été que très relative. « Une vraie soumission du pays à Ishak de Tiflis est, de par la seule cause de sa position géographique, hors de question », BARTHOLD, p. 72. — Nous avons vu plus haut, p. 19, l'intervention de Byzance en faveur des Abasges.

5. Une sœur du curopalate de Géorgie Bagarat (833-876) a épousé le roi des Abasges, Thewdos († vers 845), VARDAN dans BROSSET, *Chronique*, p. 261. —

dirent occuper le domaine que le calife leur avait assigné et commander effectivement au delà du Kour [1]. Le fleuve marqua donc vers le nord la limite que les Abasges, tout comme les Alains et les Tzanars, ne permirent pas de franchir aux féodaux arméniens.

Comme ceux-ci étaient arrêtés ailleurs par les Byzantins ou par les Arabes [2], leur territoire se trouva occuper, dans sa plus grande extension [3], le pays enfermé par une ligne, qui, partie du Tchorokh vers Artanoudj [4], longeait l'Abasgie, traversait le Kour en amont d'Akhal-Tzikhè [5], se tenait à quelque distance de sa rive droite jusqu'un peu au delà de Tiflis [6], puis suivait la rive même du fleuve jusqu'à son confluent avec l'Araxe; de là, le pays arménien touchait au lac d'Ourmiah, s'enfonçait au sud vers le Tigre par la vallée du Grand Zab, enserrait le lac de Van, comprenait la haute vallée de l'Euphrate méridional jusqu'à Mouch, d'où il rejoignait le Tchorokh, ayant comme limite vers l'ouest une ligne qui passait un peu en aval d'Erzeroum [7]. C'est dans ce territoire que fut en vigueur le régime autonome concédé aux Arméniens par les Arabes.

S'il était loin de s'étendre à toute l'Arménie dont il lui manquait une notable portion vers l'ouest et vers le sud [8], il contenait cependant les principales provinces qui constituaient le cœur de la nationalité arménienne [9]. C'étaient le Taykh, pays du haut Tchorokh avec Sper, jusqu'aux sources

Une nièce de Bagarat, fille de son frère Gouaram, a épousé successivement (*Chronique*, p. 273-274) les rois d'Abasgie Adarnasè (879-887) et Bagarat (roi en 887).

1. Les Abasges, soutenus par Byzance, arrêtèrent les progrès vers l'ouest de l'émir Boga, vainqueur d'Ishak de Tiflis (*Chronique*, p. 266, MARQUART, *Streifz.*, p. 422); puis ils occupèrent une partie de la Géorgie, malgré une coalition des princes arméniens pour les repousser (*Chronique*, p. 269, MARQUART, *Streifz.*, p. 177, 411).

2. Voir plus haut, p. 10.

3. Voir l'appendice n° 1, sur les acceptions du mot Arménie.

4. C'est la limite de la Haute Géorgie vers l'empire byzantin, BROSSET, *Description*, p. XXIV.

5. Qui est aux Abasges, voir ci-dessus.

6. A cause des émirs de cette ville.

7. Voir p. 260.

8. Cette partie de l'Arménie était aux mains des Grecs ou des Arabes, voir p. 10 sqq.

9. HÜBSCHMANN a donné (*Ortsn.*, p. 244 sqq.) une liste et une étude topographique des provinces arméniennes; cette liste est reproduite à l'appendice n° 1.

de l'Araxe, avec Olti; la grande province d'Aïrarat, qui couvrait tout le bassin du haut Araxe, avec le pays de Kars, d'Érivan et de Douin et qui pénétrait vers le sud jusqu'au Douroupéran, province allongée au nord du haut Euphrate méridional et du lac de Van; c'étaient encore le Vaspouragan, qui, à l'est des provinces précédentes, s'étendait de l'Araxe au Grand Zab, entre le lac de Van et celui d'Ourmiah; et la province de Mokh, qui escaladait au sud du lac de Van les pentes de la montagne menant au pays des Kurdes. De l'ancienne Persarménie, l'Arménie autonome gardait les cantons de Her et de Zarévan, près du lac d'Ourmiah; de la quatrième Arménie, confisquée presque tout entière par les Arabes, il lui restait le Taron, aux environs de Mouch et de Bitlis.

Dans ces territoires, se trouvaient les contrées les plus chères au sentiment national et les plus propres à l'exalter. Les Arméniens y tenaient en effet et le mont Ararat, par où leur race se reliait aux plus anciennes traditions bibliques; et le pays de Van, qui avait vu les splendeurs de l'empire ourartien, dont une notable partie de leurs féodaux prétendaient descendre [1]; et le Taron, où avait commencé la vie chrétienne de l'Arménie [2]; et, dans le bassin de l'Araxe, cette région particulièrement aimée des Arméniens, qui avait été le centre de leur puissante royauté sous les Arsacides et qui possédait les sanctuaires les plus vénérés de leur nationalisme religieux [3]. L'Arménie autonome sous les Arabes renfermait donc les territoires qui rappelaient son passé et ceux qui exaltaient sa foi.

L'ensemble constituait une Arménie, à coup sûr très di-

1. Voir p. 66.

2. C'est là que se trouvaient, avec Achtichat comme centre, les domaines de la famille de saint Grégoire l'Illuminateur, apôtre de l'Arménie, voir p. 91. Le Taron était, « sous un nom nouveau, l'ancienne maison d'Arménie », THOMAS, III, c. 22, p. 190. — Achtichat (ou lieu des sacrifices) était située sur la rive gauche de l'Euphrate, sur une éminence, en face du Taurus, près de Mouch, TOURNEBIZE, p. 63.

3. A Vagharchapat-Etchmiadzin, les Arméniens avaient bâti des églises très vénérées sur les reliques de saint Grégoire et sur celles des martyrs Rhipsimè et Gaïanè, les saintes nationales de l'Arménie, cf. CHAKHATHOUNOF, *Description de la résidence patriarcale d'Etchmiadzin et des cinq provinces de l'Ararat* (en arménien), 1842, 2 vol. in-8°, BROSSET, *3e Rapport*, p. 80 sqq.; LYNCH, *Armenia*, I, p. 228-276 et la bibliographie donnée dans DIEHL, *Manuel*, p. 316 sqq.

minuée par rapport au domaine ethnique de la race [1], mais encore étendue, dont les provinces bien contiguës formaient un tout compact, dont les vallées et les plaines étaient fertiles [2] et dont les montagnes abritaient les forteresses inaccessibles d'une noblesse nombreuse, bien armée et très apte à la guerre [3]. Ces forces réelles, jointes à l'action vivifiante d'un sol auquel se rattachait toute la tradition historique et religieuse de la nation, assurèrent à l'Arménie autonome les éléments essentiels au maintien et à la prolongation de son existence.

Cependant son extension vers le nord [4], aux dépens des Géorgiens et des Albanais, ne la renforça guère. Il y avait bien, entre les trois peuples, une similitude de mœurs et d'institutions [5], qui facilita l'application aux Albanais et aux Géorgiens du régime autonome concédé à l'Arménie, et qui les fit confondre dans le langage courant sous la dénomination commune d'Arméniens, comme s'ils ne formaient qu'un seul peuple [6]. Mais en réalité ils étaient loin de s'entendre.

Et d'abord il y avait en Albanie, sur la rive droite du Kour, dans la province d'Outi, vers Chamkor et vers les confins du Gougark à l'ouest et de l'Artzakh vers le sud [7], une population turbulente, appelée Sévordiks ou fils noirs [8]. D'origine

1. Voir son étendue à l'appendice nº 1.

2. Voir p. 38 sqq.

3. Voir p. 54 sqq.

4. Voir p. 12.

5. Ce sont des pays féodaux, comme l'Arménie; ils comportent les mêmes éléments sociaux qu'elle; les noms seuls varient avec la langue de chaque pays. Nous ne sommes renseignés dans le détail que pour la Géorgie; on y trouvait (Brosset, *Description*, p. 7, et *Chronique*, n. à la p. 80, Holldack, p. 53-60), au degré inférieur, des cultivateurs et des esclaves (provenant de la guerre), appartenant aux propriétaires nobles; puis des bourgeois ou commerçants, à Tiflis et à Gori; des hommes libres ou msakours, ne relevant que du roi; des nobles ou aznaours, qui servaient de leurs armes de plus puissants qu'eux; des grands propriétaires, souverains sur leurs domaines, appelés mthawars ou mamphals ou didébouls; et des mthawars ou éristhaws, préposés au commandement héréditaire d'une province; celui d'entre eux qui s'élevait au-dessus des autres était éristhaw des éristhaws.

6. Cette confusion a été voulue par les Arméniens, qui traitaient d'arméniens leurs territoires albanais et géorgiens (voir plus haut, p. 12); elle a été habituelle aux Arabes; elle a passé dans le langage courant de l'histoire et de la géographie, chaque fois qu'il s'agit de l'ensemble du pays.

7. Beladhori, p. 203, Jean, c. 57, p. 210, Masoudi, *Prairies*, II, p. 75, Brosset, *Collect.*, p. 232.

8. Marquart, *Streifz.*, p. 36 sqq., Hübschmann, *Ortsn.*, p. 240. — Leur ancêtre

incertaine [1], elle s'était installée dans le pays vers le milieu du huitième siècle [2]; elle y était divisée en trois tribus ou principautés [3]. Les Sévordiks étaient très attachés à la foi chrétienne, pour laquelle plusieurs de leurs princes furent martyrisés par les Arabes [4], et qui eut chez eux les célèbres couvents d'Hagbat et de Sanahin [5]. Mais leur fidélité politique n'était pas grande : braves [6], redoutables par leur hache célèbre [7], puissants par le nombre [8] et pillards incorrigibles [9], réclamés du reste comme vassaux par Byzance [10], ils étaient peu fidèles aux Arméniens [11], et ils constituaient un élément de trouble dans leur état [12].

Les Albanais, proprement dits [13], que les Arméniens prétendaient être leurs parents [14], résistaient aussi à l'assimilation avec leurs maîtres. Dans les cantons de leur pays soumis aux

serait Sev, JEAN, c. 33, p. 175; BROSSET, *Collect.*, I, p. 232. — Σαβάρτοι Ἄσφαλοι, dans CONST. PORPHYRO., *Adm.*, c. 38, p. 169, qui a traduit leur nom par Μαῦρα Παίδια dans *Cerim.*, II, c. 48, p. 687; à rapprocher du géorgien Savaratachvili (PAPADIMITRIOU, *BZ*, IX, 1900, p. 523) et de l'arménien Sjavortik, signifiant tous deux Fils noirs (KAR FIOK dans la revue *Szazadok*, 31, 1897, p. 611-617, 699-706, cité par PECZ *BZ*, VII, 1898, p. 202). Or, Fils noirs est le nom arménien des Hongrois (PECZ, p. 618 et MARQUART, *Streifz.*, p. 36 sqq.).

1. Ce sont des Arméniens pour MASOUDI, *Prairies*, II, p. 25, des Géorgiens pour l'Albanais Mos. CAL. (dans MARQUART, *Streifz.*, p. 472 et 496); on a rapproché leur nom de celui des Hongrois (cf. la note précédente).

2. BELADHORI, p. 203.

3. CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 48, p. 687.

4. Salomon a souffert pour la foi chrétienne, THOMAS, III, c. 11, p. 151; MARQUART, *Streifz.*, p. 497. Étienne Kon fut emmené par l'émir Boga à Samara, où il fut martyr, ASOGHIK, p. 78; JEAN, p. 114 et 117; DAGHBASCHEAN, p. 32, 38; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 128, citant TABARI, III, 1416.

5. ASOGHIK, p. 133; TOURNEBIZE, p. 119.

6. JEAN, c. 57, p. 210, MASOUDI, *Prairies*, II, p. 75.

7. MASOUDI, *ibid.*

8. JEAN, *ibid.*

9. ISTAKHRI-DE GOEJE, p. 192.

10. CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 48, p. 687.

11. JEAN, c. 57, p. 210.

12. JEAN, p. 126.

13. Sur leur histoire, notre unique source est MOSÈS CAGHANCATOUATSI, étudié par MANANDIAN *Alban.* — Voir SAINT-MARTIN, I, p. 215 sqq.; BAR KHOUTAREAN, *Hist. des Albanais*, Tiflis, 1907, 2 vol. (en russe) et TOURNEBIZE, art. *Aghouanie*, dans *DHE*.

14. Mos. KHOR. fait descendre (II, c. 8, p. 83) les Albanais, par Arran, de l'ancêtre des Arméniens Haïk. En réalité, leur origine est incertaine, SAINT-MARTIN, I, p. 215; GFRÖRER, III, p. 323; MARQUART, *Eranchahr*, p. 117. — Il ne faut rapprocher les Albanais ni des Afghans, comme l'ont fait KRUSINSKI, *Mémoires*,

Arméniens [1] ou aux Géorgiens [2], ils maintenaient et ils maintinrent longtemps encore leur nationalité : au dixième siècle, les rois arméniens de Lori [3] se disaient rois des Albanais [4]; les Géorgiens n'arrivèrent qu'au onzième siècle à faire disparaître le sentiment national albanais dans les provinces de Héreth et de Kakheth [5]; on affirme même qu'encore au début du dix-neuvième siècle les habitants des provinces de Gandzak, d'Érivan, et de Nakhitchévan, soit une bonne partie de l'antique Albanie, se proclamaient avec orgueil des Albanais [6]. Rien d'étonnant dès lors à ce que, malgré la conquête arménienne, on ait parlé un des nombreux dialectes de la langue albanaise [7]

1734 (réfuté par SAINT-MARTIN, I, p. 224 sqq.) et BRUNNHOFER, *Vom Pontus bis zum Indus*, p. 151 (dans MARQUART, *Eranchahr*, p. 117); — ni des Albanais d'Europe, à la suite de CHAHNAZAREAN, dans l'introduction à son édition de Mos. CAGH. — KARL PAULI, dans HELMOLT, V, p. 218 : « Ni l'histoire ni la langue ne permettent de rapprocher les Albanais du Caucase de ceux des Balkans. » — Pour les anciens, l'Albanie était une colonie d'Albe, qui émigra sous la conduite d'Hercule (DENYS HALICARN., I, 15; JUSTIN, 42, 3).

1. Voir p. 13. — GELZER, dans ZACHARIE, p. 381 : « Les frontières entre l'Arménie et l'Albanie furent continuellement instables. »

2. Les Géorgiens avaient chassé les princes albanais des pays situés au nord du Kour, c'est-à-dire du Héreth, partie orientale du gouvernement de Tiflis, avec Zakatal, Signakh, Télav, Elisabethpol (PALMIERI, *Bessarione*, IX, 1901, p. 440), et du Kakheth, qui est la basse vallée de l'Alazan (BROSSET, *Description*, p. XXIX; MARR, *BChr.*, XII, 1905, p. 6-7).

3. Sur ce royaume, voir TOURNEBIZE, p. 118; il était situé au nord-ouest du lac de Sévan.

4. SAINT-MARTIN, I, p. 365, BROSSET, dans *Siounie*, I, p. 173, TOURNEBIZE, p. 118. — SAINT-MARTIN, I, p. 222 : « Les Gorighéans de Lori prenaient le titre de rois des Aghouans, peut-être parce qu'ils occupaient une partie du pays qui avait été autrefois au pouvoir de ce peuple. »

5. *Chronique*, p. 356.

6. SAINT-MARTIN, I, p. 223.

7. « Le pays d'Arran, dit ZACHARIE, p. 253, avait sa langue propre. » Le savant Mesrob, inventeur de l'écriture arménienne au début du cinquième siècle, aurait combiné pour l'albanais un alphabet spécial, Mos. KHOR., III, c. 54, p. 162, JEAN, p. 46, ASOGHIK, II, c. 1, p. 52, KIRAKOS, p. 15, SAINT-MARTIN, I, p. 217, GELZER, dans ZACHARIE, p. 381. — Mais, de cet alphabet, il ne nous est rien parvenu; et GELZER a fort justement remarqué (*l. c.*) que Mosès Caghancatouatsi, l'écrivain national des Albanais (au dixième siècle), a écrit en arménien. — Les dialectes albanais étaient fort nombreux et fort différents les uns des autres. SAINT-MARTIN, I, p. 218 : « STRABON raconte (XI, p. 503) que le peuple albanais parlait vingt-six langues. Au milieu du dixième siècle, au rapport d'Ibn Haukal (trad. angl. d'OUSELY, p. 158-160), on parlait encore dans ces contrées une quantité de langues différentes; actuellement (Saint-Martin écrivait au début du dix-neuvième siècle), nous y trouvons la langue des Lezghis, divisée en un nombre considérable de dialectes, qui diffèrent tellement entre eux qu'on aurait peine à croire qu'ils appartiennent à la même nation. » — Cet état de choses n'a pas changé depuis lors. LYNCH, I, p. 448 : « Le Caucase, qui borde au nord tout le

à Bardaa [1], en Siounie [2] et sur toute la rive droite du Kour [3]. Le clergé albanais, subordonné au patriarche arménien [4], guettait l'occasion de lui échapper, fût-ce avec l'appui de Byzance [5], tandis que les Albanais soumis aux Géorgiens refusaient la confession de Constantinople, qui était celle de leurs maîtres [6]. La population albanaise, rude et sauvage dans certains cantons [7], haïssait ses conquérants, clercs ou

système géographique arménien, renferme un catalogue véritablement homérique de nations aux vocables difficiles à prononcer, aux langues aussi mystérieuses que leurs noms ». Voir MARQUART, *Eranchahr*, p. 117.

1. Les géographes arabes du dixième siècle (cités par MARQUART, *Eranchahr*, p. 117) disent que Bardaa parle l'arranien, c'est-à-dire l'albanais.

2. La langue de la Siounie est un dialecte albanais, ZACHARIE, p. 253, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 156.

3. SAINT-MARTIN, I, p. 216.

4. L'Albanie a été christianisée par les Arméniens, MOSES CAGH., I, c. 10, dans BROSSET, *Mkhitar*, p. 64; LEQUIEN, *Oriens Christ.*, I, p. 1340; TOURNEBIZE, p. 356-360 (abrégé historique sur l'église albanaise); PETIT, *Arménie*, col. 1898; MANANDIAN, p. 23. — Elle est comptée comme « peuple fidèle et baptisé dans le pays d'Arménie », par ZACHARIE, p. 253. — Son premier évêque fut Grégoire, fils de Vertanès et petit-fils de saint Grégoire l'Illuminateur, apôtre de l'Arménie, MANANDIAN, p. 24, TOURNEBIZE, p. 59. — Son chef religieux était consacré par le catholicos des Arméniens, JEAN, p. 87, ÉTIENNE, c. 52, p. 161-162, ASOGHIK, II, c. 2, p. 74, MOS. CAGH, 236-238 (GHAZARIAN, p. 63-64). — GALANUS, *Concil.*, I, p. 34 : « Les Arméniens prétendent tenir de Constantin le droit de consacrer le patriarche d'Albanie ». — Le chef religieux de l'Albanie a résidé à Gis, dans les montagnes au sud de Bardaa, puis à Tchougou-Derbend, puis à Bardaa, où il se trouve depuis la fin du cinquième siècle, MOS. CAGH., II, c. 4, dans BROSSET, *Siounie*, p. 162, MKHITAR, p. 74, TOURNEBIZE, p. 380. — Il porte le titre de catholicos depuis le sixième siècle, MOS. CAGH., II, c. 7, p. 24, dans TOURNEBIZE, p. 359.

5. L'empereur Maurice avait donné l'indépendance à l'évêque de Siounie (ÉTIENNE, c. 26, p. 67); pour éviter un schisme, le catholicos arménien fut obligé de lui concéder les grands honneurs : l'usage d'un coussin en étoffe d'or, le titre de premier suffragant d'Arménie et celui de métropolitain (ÉTIENNE, c. 16, p. 34-35, c. 31, p. 85, c. 37, p. 107-108, c. 41, p. 132-133). — Le patriarche albanais avait essayé de se soustraire à la consécration par le patriarche arménien, une première fois, au temps de l'empereur Maurice (OUKHTANÈS, p. 343, ÉTIENNE, c. 22, p. 53, c. 52, p. 161); MOS. CAGH. - EMIN, II, c. 7, p. 98, dit que le catholicos Abas d'Albanie a chassé les Chalcédoniens de ce pays au milieu du sixième siècle; or, une source très renseignée du septième, la *Narratio de rebus Armeniorum* (MIGNE, *PG*, CXXVII, col. 892 et 893) affirme au contraire que les Ibères et Abas ont repoussé au milieu du sixième siècle tous les essais d'union des Arméniens; le tout, d'après GELZER, *BZ*, I, 1892, p. 276. — Une seconde tentative eut lieu au début du huitième siècle (JEAN, p. 87, ÉTIENNE, c. 52, p. 162, ASOGHIK, II, c. 2, p. 74, MOS. CAGH., 236-238, GHAZARIAN, p. 63-64). Ce fut chaque fois avec l'appui de Byzance (MOSÈS et JEAN). — Byzance, au dixième siècle, comptait encore parmi ses vassaux les différents princes nationaux ou étrangers de l'Albanie, CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 48, p. 687.

6. Le Héreth refusait encore au dixième siècle d'accepter la doctrine grecque du concile de Chalcédoine, *Chronique*, p. 279.

7. Les Sévordiks de l'Outi étaient des pillards redoutés, voir p. 24. — Dans

laïques [1]; elle leur faisait le plus de mal possible et elle se soulevait contre eux à l'occasion [2]. Les Arméniens en retour appelaient les Arabes dans les grandes circonstances [3] et maltraitaient d'ordinaire ces sujets récalcitrants. Ils les méprisaient à cause de leur barbarie relative; ils traitaient la langue albanaise, qu'ils ne comprenaient pas [4], de baragouin guttural, rauque, barbare, grossier et discordant [5]; pour eux, les habitants de la Siounie « habiles dans les œuvres de perversité, étaient de mœurs farouches, sauvages et monstrueuses [6] »; c'étaient des hommes « barbares et dégoûtants [7] ». Mais les injures et les coups ne rendaient pas les Albanais plus souples; ils étaient conquis, non soumis; leurs rapports hostiles avec leurs oppresseurs contribuaient grandement à diviser les chrétiens de l'Arménie arabe.

Plus forts que les Albanais, séparés comme eux des Arméniens par la race [8] et par la langue, sinon par les ins-

le Kakheth, les Arabes avaient installé, en 737, 20.000 familles slaves, ramenées par eux d'une expédition chez les Khazares; BELADHORI, p. 207, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 12, 199.

1. ÉTIENNE, c. 42, p. 137, signale, aux environs de Thatev, des villages qu'il appelle des « repaires de voleurs » et dont les habitants étaient un « danger perpétuel » pour les seigneurs ou l'église qui les possédaient.

2. Les Arméniens ont dû dompter les rebellions du Gardman, de l'Outi, JEAN, p. 126, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 139. Les Albanais du Kakheth ont pris parti en 829 contre le prince de Géorgie pour l'émir de Tiflis, *Chronique*, p. 260-261, MARQUART, *Streifz.*, p. 406-409.

3. Lorsque l'évêque et la princesse d'Albanie tentèrent, au début du huitième siècle, de se rallier au rite grec, les Arméniens firent appel aux Arabes pour arrêter l'évêque et la princesse, voir p. 26.

4. ZACHARIE, p. 253, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 156.

5. MOS. KHOR., III, c. 54, p. 162, ÉTIENNE, c. 16, p. 34.

6. CORIOUN, dans BROSSET, *Siounie*, p. 5.

7. ÉTIENNE, c. 42, p. 137.

8. Sur la question générale de l'ethnologie de cette région, voir de MORGAN, *Recherches sur les origines des peuples du Caucase*, 1889, ERCKERT, *Kaukasus*, notamment, p. 94, VIRCHOW, *Über die Kulturgesch.-Stellung des Kaukasus*, Berlin, 1895, DJAVAKOF, *Anthropologie de la Géorgie et du Kakheth géorgien*, *Journ. russe d'Anthrop.*, 1907, p. 127-167. — On a rapproché les Géorgiens des Elamites, à cause de ressemblances linguistiques, B. TELONI, *Asia Minore, Elam, lingua e litteratura georgiana*, *Riv. di studi orient.*, I, p. 499-504, DE CHARENCY, *Le pronom de la première personne en géorgien et en susien*, *JAs*, sér. X, t. X, p. 179-181, WINCKLER, *Elamisch u. Kaukasisch. Literaturztg*, X, p. 565-573; — des Khaldis de l'Ourartou, qui ont précédé les Arméniens sur le sol de l'Arménie, DE MORGAN, *Arménie*, p. 41; LEHMANN-HAUPT, *Materialien*, p. 66 sqq.; — des Hébreux (= le mot Ibère serait la transcription du nom des Hébreux, Ibrim, voir v. LEMM, *Iberica*, p. 39, BROSSET, *Mélanges*, V, p. 752-757, et BROSSET, *Deux histor.*,

titutions [1], les Géorgiens luttaient cependant comme eux contre les Arméniens pour conserver, au détriment de l'unité indigène contre les Arabes, leur individualité nationale [2].

Les Géorgiens se heurtaient aux Arméniens dans leurs prétentions sur le domaine qui appartenait à leur race [3]. Ils

p. 222), qui seraient venus en grand nombre en Géorgie, *Chronique*, p. 64; les Juifs sont particulièrement nombreux dans toute la Géorgie occidentale (Brosset, *Mélanges*, V, p. 753; Brosset, *Deux histor.*, p. 221 sqq., Marquart, *Streifz.*, p. 187), où le type juif se rencontre souvent (Erckert, *Kaukasus*, p. 138, 191, 202, 210, 239, 342 sqq., 247, 278, 281, 298-303, Marquart, *Streifz.*, p. 285), notamment en Souaneth (Holldack, p. 107); sur la parenté entre le géorgien et les langues sémitiques, voir n. 1; — et des Ibères d'Espagne, Asoghik, p. 24. La tradition à Byzance est que les Ibères géorgiens sont venus d'Espagne au temps de Constantin le Grand et, parmi eux, un ancêtre des Phocas (Attaliatès, p. 220-222, Nicéph. Kallistos, VIII, c. 34, dans Migne, *PG*, CXLVI, col. 125). Georges Mtatzmidel fait aller en Espagne les saints fondateurs d'Iviron (*Vie* éditée par Djanachwili, *Rec. de matériaux pour la description des localités et des peuples du Caucase*, t. XVII, p. 1). L'affinité de race entre les Ibères d'Espagne et ceux du Caucase n'est pas établie, Palmieri, *Bessarione*, sér. II, t. VI, 1904, p. 119; E. Philipon, *Les Ibères, études d'histoire, d'archéologie et de linguistique*, Paris, 1909, 344 p. in-8° et *La Déclinaison dans l'onomastique de l'Ibérie*, *Mélanges d'Arbois*, p. 237-269. — Au vrai, il y avait en Géorgie un mélange de races; au quatrième siècle après Jésus-Christ, on y parlait couramment six langues, l'arménien, le géorgien, le khazare, l'assyrien, l'hébreu et le grec (*Chronique*, p. 32). De nos jours encore, on ne divise pas les Géorgiens en moins de douze groupes, en tenant « compte des caractères physiologiques, des races et d'autres remarques », Merzbacher, *Hochregionen*, I, p. 167, Schuchardt, *Kaukas.-Sprache*, p. 126 sqq., Holldack, p. 6. — Les Géorgiens se rattachaient eux-mêmes à l'ancêtre des Arméniens, Brosset, dans *Chronique*, p. 1, 15-17.

1. Malgré l'existence de nombreux dialectes, il y avait une langue géorgienne commune (Zacharie, p. 253), d'origine antérieure aux Arméniens, de Morgan, *Arménie*, p. 41; mais on ne sait à quel groupe de langues la rattacher (Khakhanof *Littérature*, citée dans *BChr.*, V, 1895, p. 542). Sur la parenté du géorgien et des langues sémitiques, voir Marr, introduction à sa *Grammaire géorgienne* (en russe), Pétrograd, 1908; voir encore Schuchardt, *Kaukas. Sprache*, p. 80-86, 119-127. — Il y avait aussi une littérature géorgienne; sur elle, voir l'appendice n° 5. — Les Géorgiens avaient un alphabet particulier, dû à l'arménien Mesrob, Jean, p. 46, Asoghik, II, c. I, p. 52, Kirakos, p. 15. — Brosset, dans *Kirakos*, p. 15 : « La Géorgie a deux caractères, le khoutzouri ou sacerdotal, qui a la plus grande analogie avec l'écriture arménienne, et le mkrédouli ou civil, qui se rapproche des lettres pehlevis et qui daterait du premier roi de Géorgie Pharnawaz », c'est-à-dire de la fin du troisième siècle av. J.-C. (Brosset, dans *Chronique*, p. 43). — Khakhanof (*Littérature*, citée dans *BChr*, V, 1898, p. 543) nie l'intervention de Mesrob; selon lui, l'alphabet géorgien récent est sorti du plus ancien peu à peu et par le travail des siècles, sans qu'on puisse dire lequel des deux, du mkhrédouli ou du koutzouri, a précédé l'autre.

Pour les institutions, voir p. 23.

2. Voir à l'appendice n° 5, la bibliographie sur la Géorgie.

3. Les prétentions des Géorgiens portaient leur race jusqu'aux environs de Smyrne; certains savants ont en effet rattaché à la langue géorgienne des noms comme Méandre, Tmole, Cf. *BChr.*, XIV, 1907, p. 622.

revendiquaient comme géorgiennes les hautes vallées du Tchorokh et de l'Euphrate, c'est-à-dire les pays de Sper et d'Erzeroum [1], qui étaient Arméniens [2]. Ils subissaient avec peine la domination d'Arméniens dans le bassin de la Ktzia, au sud de Tiflis [3]. Et la dynastie arménienne, qui commandait entre le Tchorokh et le Kour, n'avait pu s'installer et se maintenir qu'en se faisant géorgienne par la foi [4], par son titre et par son action.

Elle avait accepté, comme ses sujets, la protection de By-

1. PALMIERI, *Bessarione*, IX, 1901, p. 439 : « Le Karthli (= Géorgie) contournait l'Ararat (province arménienne), descendait le Tchorokh et touchait à Trébizonde, pénétrant ainsi au cœur de l'ancienne Cappadoce. » — SCHUCHARDT, *Peterm. Mitth.*, 43, 1897, p. 85 : « Impossible de préciser jusqu'où va le géorgien, au delà de la frontière turque sur le Tchorokh. » Or le Taykh, avec Sper, Olti et Artanoudj, est surtout arménien, HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 277. En outre, le pays du bas Tchorokh n'est pas géorgien ; c'est celui des Egres (THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 206) et des Mosques (ou partie occidentale du Samtzkhè, BROSSET, *Description*, p. XXIX), celui des Lazes et de Colchide. — Erzeroum est une ville arménienne, voir la note suivante.

2. Byzance, par hostilité contre les Arméniens, qui lui échappaient, et pour soutenir les Géorgiens, qui lui étaient plus soumis, acceptait les prétentions géorgiennes sur les pays du Tchorokh et de l'Euphrate. — « C'est par abus que les Byzantins donnent le nom d'Ibérie au pays d'Artanoudj, qui n'était pas la Géorgie proprement dite », BROSSET, *Add.*, p. 82. — Byzantins et Arméniens s'entendaient du reste pour donner le nom de Géorgiens à beaucoup d'Arméniens de ce pays, par ailleurs Arméniens très authentiques, mais détachés de l'église arménienne nationale, et membres, avec les Géorgiens, de celle de Constantinople. Il ne faut pas perdre de vue que les Byzantins mirent Erzeroum en Géorgie et firent d'Ani, pourtant capitale de l'Arménie, le chef-lieu de leur gouvernement de Géorgie (voir LAURENT, *Byz. et les Turcs*, p. 31 et 37). — Cette « dénaturalisation » des Arméniens de rite géorgien en Taykh et en Clardjeth est constatée par MARR, *BChr.*, XII, 1905, p. 17 sqq.

3. Géorgiens et Arméniens se disputaient le pays de Gougark ou de Somkheth, qui comprenait la vallée de la Ktzia et le pays situé au sud de cette rivière. Gougark ou Géorgie est le nom que lui donnent les Arméniens, Somkheth ou Arménie est celui que lui donnent les Géorgiens, HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 275-276, BROSSET, *Chronique*, p. 15. — Les Géorgiens revendiquaient ce pays, qui leur avait été enlevé par les Arméniens (STRABON, p. 528), où la colonisation arménienne se serait installée au temps de Valarsace, le premier des Arsacides arméniens (fin du deuxième siècle ap. J.-C. ; voir p. 58), et où ils avaient un évêque et une église de leur langue à la fin du sixième siècle (OUKHTANÈS, p. 291 sqq.). — « La contrée au sud du Kour, formant le bassin de la Khramm ou Ktzia, avec ses principaux affluents, depuis la Berdoudj jusque et y compris l'Algeth, était un terrain continuellement en litige entre les Arméniens et les Géorgiens. Valarsace en avait formé, sous le nom de Gougark, une des quinze provinces arméniennes. Mais les Géorgiens avaient divisé ce pays en deux éristhawats, Samchwildè et Khounan », BROSSET, *Add.*, p. 73. — Les Arméniens y avaient occupé Samchwildè, JEAN, p. 296.

4. Le prince arménien de Géorgie était en religion du rite géorgien, MARR, *BChr.*, XII, 1905, p. 6.

zance et les dignités de sa cour [1], car les Géorgiens devaient beaucoup à Byzance [2]. Ils n'en convenaient pas facilement, par orgueil national. Ils se vantaient au contraire d'avoir rendu aux Grecs contre les Arabes les plus grands services; ils disaient que « si Dieu ne les avait pas mis comme obstacle sur la route d'un ennemi redoutable, celui-ci serait venu jusqu'à Constantinople [3] ». En fait, ils devaient au voisinage de l'empire grec, aux expéditions qu'il menait jusque chez eux, une immunité relative contre les exécutions que faisaient de temps à autre les Arabes dans le reste de la région arménienne [4]. C'est Byzance qui avait protégé les débuts de leur nouvelle dynastie au commencement du neuvième siècle [5]; c'est elle qui arrêta les progrès vers le Haut Kour des Arabes de Tiflis [6]. Elle poussa, il est vrai, les Abasges [7] à occuper une partie de la vallée du Kour [8], pour s'opposer à la croissance, trop grande à son gré, de la dynastie arménienne de Géorgie [9]; mais elle resta l'alliée éventuelle des Géorgiens dans leur résistance à l'assimilation religieuse voulue par les Arméniens.

1. Il était curopalate, *Chronique*, passim, CONST. PORPHYRO., *Adm.*, c. 45, p. 197, VARDAN-MARQUART, *Streifz.*, p. 404. — C'était son titre officiel, même pour les Géorgiens; jusqu'à Bagrat III, vers la fin du dixième siècle, les dynastes Ibères étaient tellement soumis à l'influence grecque que les Annales de Géorgie les nomment curopalates ou rois curopalates, BROSSET, *Chronique*, I, p. 173.

2. La Géorgie occidentale, soumise à Rome dès le temps d'Hadrien (DURUY, IV, 319, 342), avait été dévolue aux Romains, puis aux Byzantins, dans les traités de partage faits par eux avec les Parthes et les Perses (MARQUART, *Eranchahr*, p. 115). En 653, elle se mit avec le parti arabe contre Byzance (SÉBÉOS, p. 135); mais elle fit vite retour aux Grecs (SÉBÉOS, p. 135, JEAN, p. 74); et depuis lors, sans cesse disputée entre les Arabes et les Byzantins, elle avait souvent fait appel à ces derniers, BROSSET, *Chronique*, p. 252.

3. CHRONIQUE, p. 243.

4. C'est dans le Clardjeth, à Artanoudj, tout près des Grecs, que les princes géorgiens trouvèrent contre les Perses, puis contre les Arabes, un refuge inviolé, au sixième siècle, *Chronique*, p. 216, au septième, *Ibid.* p. 229, au huitième, *Ibid.*, p. 248-249.

5. La dynastie arménienne de Géorgie a grandi grâce à Byzance, malgré les Arabes, MARQUART, *Streifz.*, p. 406, 410, 421, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 565 sqq., *Chronique*, p. 263-264; voir p. 99.

6. Voir p. 19.

7. Il y avait eu, dès le début du neuvième siècle, entre les princes arméniens de Géorgie et ceux des Abasges, mariage et alliance de famille (voir p. 20); l'intérêt de Byzance était de travailler à les désunir. — D'autre part, les Abasges en cette affaire, luttant pour éloigner les Arabes de la mer Noire, agissaient pour Byzance, voir p. 19-20.

8. *Chronique*, p. 269, MARQUART, *Streifz.*, p. 411; voir plus haut, p. 20.

9. Voir p. 21.

Car les Géorgiens [1] étaient en communion de foi avec Byzance. Depuis le début du septième siècle [2], leurs patriarches avaient cessé de se rattacher à celui des Arméniens [3]; ils s'étaient proclamés autonomes, de par l'autorité, disaient-ils plus tard, d'Antioche [4], puis de Constantinople [5]. A l'époque de cette réparation religieuse, les Perses puis les Arabes avaient dominé l'Arménie tandis que la Géorgie restait indemne, en partie du moins, sous la protection et par le voi-

1. Sur l'histoire religieuse de la Géorgie, voir la bibliographie à l'appendice n° 5. — Liste des douze évêchés géorgiens dans OUKHTANÈS, p. 327, *Chronique*, p. 195, 202-203. — Liste d'évêques géorgiens dans *Chronique*, p. 142.

2. *Chronique*, p. 229; lettre du pape Grégoire I^er^ au patriarche d'Ibérie, du 22 juin 601, JAFFÉ-LÖW., n° 1844, OUKHTANÈS, p. 277 sqq.; ASOGHIK, II, c. 2, p. 59-61, SAMUEL, p. 393, 399, JEAN, p. 56 sqq., MKHITAR, p. 75 (en 625), SAINT-MARTIN, I, 333, BROSSET, *Add.*, p. 107 sqq., MIKELIAN, *Beziehungen*, p. 59 sqq., DJAVAKOF dans *Bulletin*, p. 433 sqq., TOURNEBIZE, art. *Abraham*, dans *DHE*, I, col. 163.

3. Sur les rapports religieux de l'Arménie et des Géorgiens, voir OUKHTANÈS passim et la bibliographie à l'appendice n° 5. — Les Arméniens affirment que, jusqu'au moment de leur rupture avec les Géorgiens, les patriarches de Géorgie ont reçu leur consécration des mains du patriarche arménien de Douin, GELZER, *BZ*, I, 1892, p. 274. Et de fait, en Géorgie, le christianisme a pénétré par l'Arménie, qui l'avait reçu des Syriens; il n'y est venu ni de l'ouest ni de l'influence grecque; MARR, *BZ*, IX, 1900, p. 277 : la bible géorgienne n'est pas traduite du grec, mais de l'arménien, et dans un temps très reculé, avant qu'on eût revisé la traduction arménienne sur l'original grec. — Sur la conversion de la Géorgie, bibliographie à l'appendice n° 5.

4. Siège auquel ils auraient été soumis jusque-là, au dire de la *Chronique* p. 192 et de MICHEL, II, p. 414. — L'Ibérie est comprise dans le patriarcat d'Antioche selon la *Notice* du patriarche d'Antioche Anastase (du sixième siècle, dans PARTHEY, V, 39), voir EUSÈBE, *Chroniq.*, éd. SCHÖNE, I, app. 82, 21, GELZER, *BZ*, I, 1892, p. 274, VAILHÉ, *Échos d'Or.*, X, 1907, p. 139. — MICHEL, II, p. 414 : « Depuis qu'ont été réglées les dépendances des quatre sièges apostoliques, Antioche ordonnait le patriarche des Arméniens, ou de Gourzan et Aran, jusqu'à l'époque où Babai fut tué par le Perse Barçauma. Alors cette règle cessa d'être en usage jusqu'au temps du roi Ardachir»; — d'autre part, dans la correspondance qu'échangèrent, lors du schisme entre les Arméniens et les Ibères, le patriarche de Géorgie Kuron et celui d'Arménie Abraham, il est question de la foi de Jérusalem et des liens anciens de la Géorgie avec ce patriarcat (OUKHTANÈS, éd. de Vagharchapat, II, c. 45, p. 77 et 87, cité par GELZER, *BZ*, I, 1892, p. 275); il n'est pas dit un mot permettant d'affirmer qu'aucun des deux contradicteurs ait considéré la Géorgie comme soumise à l'autorité du patriarcat d'Antioche (GELZER, *loc. cit.*); — il est probable que toute l'histoire, racontée sur la subordination de la Géorgie à ce siège est un anachronisme, transportant jusqu'au septième siècle des faits du onzième; GELZER considère comme établi que l'autocéphalie du catholicos de Géorgie date de 1053 et lui vient du patriarche d'Antioche (*BZ*, I 1892, p. 277). — Il est du reste à noter que la liste des catholicos de Géorgie présente une énorme lacune de 663 à 1105, BROSSET, *Chronique*, p. 230.

5. Actes du sixième concile, en 680, *Chronique*, p. 236.

sinage de l'empire grec [1]. Depuis lors, les Géorgiens avaient gardé jalousement leur position religieuse; ils l'avaient renforcée dans les faits en adoptant une chronologie spéciale et un comput pascal, qui étaient censés commencer en 96 avant Jésus-Christ [2]. De toute manière, ils avaient fait en sorte de ne pas laisser aux Arméniens la possibilité d'agir sur eux et chez eux sous prétexte de religion et de foi [3]. Mais les Arméniens n'avaient pas pardonné aux Géorgiens ce qu'ils appelaient une trahison [4]; ils les avaient excommuniés [5] et injuriés [6]. Les Géorgiens répondaient en mettant au même rang « les mosquées musulmanes et les églises arméniennes » [7]. Malgré la conquête d'une partie de la Géorgie par les Arméniens, la religion était restée pour les Géorgiens le signe et le lien de leur existence nationale. Elle était, entre

1. Sur la Géorgie occidentale, possession grecque au temps des Perses, puis refuge contre les Arabes, voir p. 30.

2. BROSSET, *Voyage*, t. III, *résumé*, p. 21.

3. Le catholicos arménien Abraham (septième siècle), ayant envoyé en Géorgie l'évêque Pierre avec quelques nobles, les princes ibères menacèrent : « Ne faites point de ces allées et venues chez nous pour les choses de la foi, sinon vous mourrez de notre main; car, avec vos lettres et vos informations, vous vous jetez sur nous comme un loup. » Et la tradition resta en Géorgie, comme une menace contre les Arméniens, « que votre loup Pétros a été tué par nos princes sur le mont Cangark », OUKHTANÈS, p. 331.

4. Cependant, il n'est pas établi que les Géorgiens aient jamais été monophysites avec les Arméniens, comme l'affirme OUKHTANÈS, p. 278. S'ils ont condamné la doctrine de Chalcédoine avec les Arméniens, au concile de Vagharchapat, en 491 (MOS. CAL., II, c. 47, p. 214, dans MANANDIAN, *Alban.*, p. 28; OUKHTANÈS, p. 321, le catholicos Abraham affirmait avoir conservé l'instrument écrit de cette union; ID., p. 327, il citait les noms des prélats géorgiens qui l'avaient signé), c'est, disent-ils, par crainte du roi de Perse (OUKHTANÈS, p. 328); dès qu'ils furent libres, ils répudièrent le concile de Vagharchapat, OUKHTANÈS, p. 341, 343, *Narratio* dans MIGNE, *PG*, t. CXXVII, col. 893.

5. OUKHTANÈS, p. 351, acte du catholicos Abraham.

6. JEAN, p. 56.

7. ASOGHIK, III, c. 40, p. 204. — Lorsque les Géorgiens pénétrèrent en 1020 dans la ville d'Ani, « ils dépouillèrent la cathédrale de ses ornements; ils arrachèrent les clous de la croix, en disant par forme de mépris : nous les emportons pour en forger des fers à nos chevaux », ARISDAGUÈS, c. 2, p. 20 (les Géorgiens, orthodoxes grecs, n'avaient que des croix et pas de crucifix). Aussi, quand la Géorgie fut peu après mise à sac par l'empereur Basile II, quand on vit « les vieillards souillés de sang, les jeunes hommes moissonnés par le glaive, une multitude privée de la vue, les dames nobles exposées pieds et tête nus devant leurs vainqueurs insolents, les enfants assommés, égorgés ou écrasés sous les chevaux », les Arméniens pensèrent que « tous ces maux n'étaient que la peine du crime commis en enlevant à la porte de la cathédrale d'Ani les clous de la croix et en disant qu'ils en forgeraient des fers pour leurs chevaux », ARISDAGUÈS, p. 24-25.

les deux peuples, une cause permanente de discorde, de haine et, par là, de commune faiblesse.

Il y avait donc entre les Arméniens d'une part, les Géorgiens et les Albanais de l'autre, de graves dissentiments. Les Arméniens, malgré leur supériorité en nombre et en force, bien qu'ils eussent en mains la direction politique de l'ensemble, n'étaient point parvenus à s'assimiler les deux autres peuples. Ils avaient pu les soumettre, non les grouper sous eux en une nationalité unique et solide. L'unité de l'Arménie autonome ne se réalisa pas; elle ne passa pas du langage dans les faits parce que l'opposition irréductible entre ses trois éléments ethniques ne laissa pas à ses chefs indigènes la force et l'importance que comportaient son étendue et sa population.

Du reste, l'Arménie proprement dite fut elle-même énervée par le traitement favorable qu'elle avait reçu des Arabes; car il promettait le maintien et il favorisa le développementde son organisation féodale, avec toutes ses tares et toutes ses faiblesses.

L'autonomie arménienne avait en effet pour base juridique le traité conclu en 653 [1] avec Moaviah « pour tous les Arméniens [2] », par leur général Théodore Rechtouni, résolu à sauver les liberté féodales de l'Arménie, et du reste irrité d'avoir eu à subir les suspicions et la prison grecques [3]. Les persécutions religieuses de Byzance [4], plus encore que la force menaçante des Arabes, avaient décidé un grand nombre d'Arméniens à adhérer immédiatement à ce pacte et à se donner aux Arabes, plus tolérants que les Grecs [5]. Un fort parti pourtant avait continué de résister aux Arabes avec l'aide de Byzance [6]. Mais ces Arméniens grécisants, mal soutenus

1. Sébéos, p. 132 : «la douzième année du règne de Constantin». Constant II régnait depuis 642, Théophane, a, 6143. — Il y avait eu des traités antérieurs pour les capitulations isolées de villes et de princes. Nous connaissons (Ghazarian, p. 17 sqq.), en tout ou en partie, celles de Douin, capitale politique et religieuse du pays; de Siounie; de Chirag et Bagrévan; de Vaspouragan; de Khilath; de Mokh; de Tiflis en Géorgie; de Bardaa en Albanie et de Moughan.

2. Sébéos, p. 133, Ghazarian, p. 30-31.

3. Sébéos, p. 106-107, Ghévond, p. 11, Ghazarian, p. 29-30, Tournebize, p. 354-355.

4. Sébéos, p. 112 sqq., Mikelian, *Bezieh.*, p. 68, Saint-Martin, I, p. 337.

5. Sur la tolérance des Arabes, voir p. 166.

6. Ghazarian, p. 31 sqq., Sébéos, p. 134. — On pensait dans ce parti que Théodore Rechtouni et les partisans de la soumission aux Arabes avaient « fait un accord avec la mort et conclu une alliance avec l'enfer, en rejetant l'alliance de

par Constantinople, qui ne parvenait pas à reconquérir[1] ce que l'invasion arabe lui avait enlevé au delà du Taurus et de l'Euphrate, s'étaient vite affaiblis; les princes arméniens avaient passé successivement aux Arabes, en acceptant les uns après les autres le statut établi pour Théodore Rechtouni. Il avait fini par devenir la loi générale régissant les rapports des Arabes et de tous les chrétiens de leur province d'Arménie, Albanais, Géorgiens et Arméniens.

En voici la teneur[2] : « Ceci est mon traité, entre moi et vous, pour tout le temps que vous voudrez. Pendant trois ans[3], je ne lèverai aucun tribut sur vous; puis vous devrez, conformément au serment, donner autant que vous voudrez[4]. Vous devrez ensuite entretenir 15.000 cavaliers dans votre pays, et les payer sur le montant du tribut d'état. Je n'appellerai point cette cavalerie contre la Syrie, mais elle devra agir partout ailleurs où il me conviendra de l'appeler. Je n'enverrai point d'émirs dans vos forteresses, pas d'officier arabe et pas un seul cavalier[5]. Si les Grecs marchent contre vous, je vous enverrai autant de renforts que vous le voudrez. Et je jure par Dieu, que je suis sincère. »

Cet acte avait fait des Arméniens les vassaux du calife à des conditions qu'ils jugeaient très favorables. Car, moyennant la fidélité à leur nouveau souverain, un tribut annuel et le service militaire de leur cavalerie noble de 15.000 hommes, ils avaient conservé la propriété de leur sol, leurs institutions féodales et leur liberté religieuse, c'est-à-dire, avec les éléments essentiels de leur nationalité, la force nécessaire pour la défendre contre l'oppression. Ils ne se rendirent pas compte que leur nouveau statut maintenait et aggravait des faiblesses et des abus qui devaient les compromettre et les perdre.

Dieu », SÉBÉOS, p. 133, répété par JEAN, p. 74. — Les premiers partisans des Arabes furent surtout les princes de l'Arménie orientale, habitués au régime perse et hostiles à la conquête grecque, les Vahévounis, les Ardzrounis, les Siounis, les Amatounis, les Albanais et les Rechtounis, SÉBÉOS, p. 135.

1. THÉOPHANE, a. 6143 : après la conclusion du traité entre les Arméniens et Moaviah, « l'empereur vint à Césarée de Cappadoce, où il s'arrêta, désespérant de l'Arménie ».

2. Dans SÉBÉOS, trad. PATKANIAN, p. 138, trad. GHAZARIAN, p. 30-31, trad. MACLER, p. 133. — Il y est fait allusion par THÉOPHANE, a. 6143.

3. PATKANIAN; 7 ans, MACLER.

4. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 132 : « Cette clause est invraisemblable. »

5. Ed. MACLER; GHAZARIAN, p. 30-31, donne : « Aucun juge ».

CHAPITRE II

LA PROSPÉRITÉ MATÉRIELLE DE L'ARMÉNIE ARABE

Les Arméniens professaient pour leur territoire un profond attachement. La minorité, il est vrai, lui devait seule, avec la fortune matérielle, son rang social et sa puissance politique [1]. Mais l'ensemble de la population aimait en lui la source féconde de sa subsistance et le cadre qui convenait à sa vie quotidienne.

L'Arménie [2] subissait pourtant des hivers terribles. Couverte de hautes montagnes, qui dépassent 5.000 mètres avec l'Ararat, constituée en grande partie par un plateau élevé dont l'altitude moyenne reste voisine de 2.000 mètres [3], balayée par les vents glacés venus du Caucase ou des steppes de la Caspienne, elle connaissait la gelée des cours d'eau [4] et des lacs [5], des nuits terribles capables de détruire une armée en quelques heures [6], et des tempêtes de neige après lesquelles

1. Cf. p. 60.

2. Sur l'Arménie, généralités géographiques un peu anciennes dans SAINT-MARTIN, I, p. 17 sqq.; GFRÖRER, III, p. 288 sqq., et RITTER, *Erdkunde*, VI, 1re partie. — On trouvera des descriptions plus récentes et plus complètes dans RECLUS, t. VI et IX, LEHMANN-HAUPT, *Armenien* et LYNCH, qui a complété son livre par une bonne bibliographie sur l'Arménie, II, p. 471 sqq. On trouvera là les titres des géographies arméniennes de l'Arménie; — voir aussi WILSON, *Handbook*, DE MORGAN, *Arménie*, p. 1 sqq.

3. Le lac de Van est à plus de 1.600 mètres d'altitude, celui de Sévan à plus de 1.900 mètres.

4. Exemple pour l'Euphrate, MICHEL, II, p. 470.

5. Exemple pour le lac de Sévan, SAMUEL, a. 698.

6. En 1022, l'empereur Basile II opérait devant Her quand, selon ARISDAGUES, p. 37, « il souffla du nord un vent piquant; la pluie se transforma en grêle, en neige

on ne pouvait avancer par le pays sans courir le risque de tomber dans des précipices [1] ou de s'égarer, quand les routes n'étaient pas jalonnées par des arbres ou des poteaux [2].

Mais les Arméniens savaient se défendre contre les rigueurs de leurs hivers [3], que ne connaissaient pas du reste toutes les parties de leur territoire [4]. Puis, dès que le printemps rendait la nature plus clémente, ils menaient sur leurs montagnes, dans leurs profondes vallées et dans leurs vastes plaines une vie facile et qui leur plaisait. « L'hiver s'étant adouci, dit Thomas Ardzrouni, les laboureurs se préparèrent aux travaux des champs, les chasseurs à leurs courses, les marchands à leurs lointains voyages, les pasteurs à mener leurs brebis dans les vallées herbues [5]. » Ce sont là, semble-t-il, des termes généraux et un peu idylliques à ne pas trop prendre à la lettre quand il s'agit d'apprécier les sentiments vrais d'un peuple aussi rude que les Arméniens. Mais ils ont répété trop souvent, pour qu'on puisse douter de leur sincérité, l'éloge de leur sol et le bonheur d'y vivre. « Si vous désirez venir en Taron, dit l'un d'eux [6], le sol y est fertile, la tempé-

et en glace. On était alors au cœur de l'hiver. Chevaux et mulets, engourdis par le froid, furent réduits à l'impossibilité de remuer. Les extrémités des pieds et des mains des fantassins se détachaient comme brûlées par le feu. Les cordes des tentes et les piquets, par la violence de la gelée, restaient immobiles ». L'armée fut réduite à rien.

1. En pareil cas, les Arabes faisaient précéder leurs colonnes par des bœufs pour durcir et pour fouler la neige et aussi pour déceler, sans risquer des vies humaines, les fondrières qu'elle recouvrait, Michel, II, p. 441. — Strabon rapporte, XI, 14, p. 528, que les voyageurs en Arménie se munissent de longs tubes pour éviter la mort par étouffement s'ils sont ensevelis par la neige et pour déceler leur présence quand on vient à leur secours. — Le canton de Sotkh, en Siounie, serait ainsi nommé à cause des tempêtes de neige et des vents terribles qui s'y produisent, Étienne, I, 51, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 467.

2. Nasir ibn Khosrau (p. 22, éd. Schefer, Paris, 1882) quitte Akhlath pour Bitlis le 24 novembre 1046 ; la neige tombe ; le froid est très vif ; il y a des poteaux le long des routes pour guider le voyageur.

3. Ainsi les montagnards de Khoyth et de Sassoun, en Taron, « vêtus de peaux et de laine savaient marcher sur la neige avec des planchettes attachées à leurs pieds », Thomas, II, c. 7, p. 106.

4. Ainsi la steppe de Moughan avait des pâturages d'hiver, cf. p. 39. — Dans les parties des vallées de l'Araxe et du Kour où croissaient les oliviers, les figuiers, le coton et la canne à sucre (voir plus bas), on ne connaissait pas les basses températures des plateaux ou de la montagne.

5. Thomas, III, c. 9, p. 140.

6. Zenob, p. 355. — Le Taron est la haute vallée de l'Euphrate méridional.

rature y est douce, les eaux y coulent en abondance; le sol est uni comme une plaine et, autour, des montagnes se dressent avec de nombreuses forêts. Il produit en grande abondance des pâturages et du miel. » Un autre a vanté [1] la « magnifique province d'Ararat [2], qui produit toute espèce de plantes, province fertile et féconde, très abondante en choses utiles et pourvue des ressources nécessaires à l'homme pour une vie de bonheur et de félicité. Ses plaines sont immenses et regorgent de gibier; les montagnes d'alentour, agréablement situées et riches en pâturages, sont peuplées d'animaux au pied fourchu et ruminants. Du sommet de ces montagnes, les eaux s'écoulent en arrosant des champs qui n'ont pas besoin d'être fertilisés et procurent à la métropole, remplie d'une multitude immense de gens de l'un et de l'autre sexe, l'abondance du pain et du vin, des légumes délicieux, enfin diverses graines oléagineuses. Les pâturages, d'une saveur agréable, produisent de l'herbe en abondance servant à nourrir d'innombrables troupeaux d'ânes domestiques et d'indomptables bêtes fauves, qui, engraissées et devenues robustes, se montrent tout en chair. Les champs renferment dans le sein de la terre l'or, le cuivre, le fer, les pierres précieuses. La gracieuse plaine de l'Ararat produit des cannes à sucre et des cochenilles [3] qui donnent du profit et du luxe. Les cours des fleuves procurent plusieurs espèces de poissons, grands et petits. La terre nourrit une foule d'oiseaux pour l'agrément et le divertissement des nobles qui se livrent au plaisir de la chasse, compagnies de perdrix et de francolins, familles d'oiseaux sauvages, les oiseaux aquatiques. Ici les satrapes avec leurs nobles fils se livrent à la chasse avec des pièges et des filets; ils poursuivent les onagres et les daims, les troupeaux de cerfs et de buffles, les énormes sangliers; ils chassent à l'épervier. Les enfants des pêcheurs, prenant du poisson et nageant dans l'eau, attendent l'arrivée de la noblesse et, courant au-devant d'elle, lui font présent des poissons pêchés, de diverses espèces d'oiseaux sauvages et des œufs trouvés dans les îles de la rivière ». Les Arméniens célébraient encore la fertilité et la beauté

1. LAZARE DE PHARB, c. 6, p. 263-264.
2. Le haut bassin de l'Araxe jusqu'aux confins de la Siounie.
3. C'est le Kirmiz, dont il est parlé p. 41.

des abords du lac de Sévan [1], du pays d'Artanoudj [2], de la plaine de Bardaa [3] et de la montagne de Siounie, entre l'Araxe et le Kour [4]. Ils constataient avec plaisir qu'à Douin « l'air et l'eau étaient excellents » [5], c'est-à-dire qu'on y vivait bien et en bonne santé.

Le fait est que leur pays, soigneusement cultivé, copieusement arrosé là où il le fallait par une savante irrigation [6], produisait de tout en abondance [7]. Très riche en céréales, il exportait du blé jusqu'à Bagdad [8]; il donnait un peu partout d'excellents vins [9]; ses vergers renfermaient les fruits du nord et ceux du midi [10], les pommes et les noix, à côté des figues, des olives et de la canne à sucre [11]; on y produisait la laine, la soie [12], le coton et la couleur pour les teindre riche-

1. JEAN, c. 40, p. 188.

2. « Son territoire était très fertile et sa situation incomparable », CONST. PORPHYR., *Adm.*, c. 46, p. 208, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 144.

3. Vergers, vignes, céréales, mûriers, on y trouvait de tout, même la canne à sucre, IBN HAUKAL, p. 240, dans THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 149, YAKOUT, *Dict.*, p. 91. — « Il n'y avait pas entre l'Irak et le Tabaristan, après Ray et Isbahan, de plus grande ville qu'elle et de pays plus beau et plus fertile », IBN HAUKAL, p. 240, dans THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 117.

4. Elle était couverte de « forêts et de vignobles, ce qui lui a fait donner le nom de Qarabagh ou jardin noir », BROSSET, *Siounie*, II, p. 61; LE STRANGE, *Lands*, p. 179.

5. La remarque remonte à PROCOPE, *BP*, II, c. 25.

6. JEAN, p. 94.

7. Exemple d'une récolte heureuse : « Il y eut excès d'orge et de blé, beaucoup de vin, quantité de pâturages et de troupeaux », JEAN, p. 188.

8. TABARI, III, 272-275, dans GHAZARIAN, p. 68.

9. Il y avait des vignes renommées dans toute l'Arménie (ARISDAGUES, p. 64), et notamment sur les rives du lac de Van, THOMAS, III, c. 35, p. 235 (en Rechtouni); sur les montagnes qui séparent l'Euphrate méridional des affluents du Tigre, JEAN, p. 94 (en Aghdznikh); dans la vallée de l'Euphrate, ARISDAGUES, p. 113 (à Eghéghiats), ÉTIENNE, c. 37, p. 110-111 (id.); en quatrième Arménie, ARISDAGUES, p. 117; dans la vallée de l'Araxe, SÉBÉOS, p. 111 (à Vagharchapat), ÉTIENNE, c. 37, p. 106 (à Erivan, Garhni), p. 110-111 (id.); à Kars, GHÉVOND, p. 135; dans la vallée du Kour (cf. n. 3); en Siounie, GHÉVOND, p. 5, n 2 (en Goghthn), ÉTIENNE, p. 12 (en Arévik); près du lac d'Ourmiah à Her, JEAN, p. 127, THOMAS, III, c. 29, p. 214.

10. IBN FAKIH, 298, LE STRANGE, *Lands*, p. 183-184, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 148-149, voir STRABON, XI, 14, p. 528. — Vergers célèbres de Goghthn, CHAHNAZAREAN, dans GHÉVOND, p. 5, n. 2; à Vagharchapat, SÉBÉOS, p. 111; en Aghdznik, JEAN, p. 94; dans la plaine d'Erzeroum, ASOGHIK, II, c. 1, p. 50; à Bardaa, IBN HAUKAL, p. 240, dans THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 149, YAKOUT, *Dict.*, p. 91, et les références de la note 12.

11. Cf. p. 37 et n. 3.

12. Notamment dans la plaine de Bardaa, CHAHNAZAREAN, dans GHÉVOND,

ment [1]. L'Arménie possédait un nombre considérable de pâturages renommés [2], qui nourrissaient même l'hiver [3] beaucoup d'animaux de boucherie [4], des chevaux solides et résistants [5], des ânes [6] et des mulets très recherchés [7]. Les cultivateurs avaient des bandes de volailles [8] et les couvents de multiples ruchers [9].

Les rivières et les lacs donnaient des poissons nombreux et succulents. On exportait, du Caucase au golfe Persique, les tarex du lac de Van [10], les truites du lac de Sévan, si belles qu'on les appelait « princes » [11], les sourmalis de l'Araxe et du Kour [12]. Les ruisseaux qui se jettent dans les lacs four-

p. 5, note 2; LE STRANGE, *Lands*, p. 184, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 149, citant IBN HAUKAL, p. 241, IBN FAKIH, p. 297, MOUKADASSI, p. 375, ISTAKHRI, p. 182, YAKOUT, I, p. 558 (éd. BARBIER DE MEYNARD, p. 91), KAZWINI, II, p. 344. — Les mûriers y étaient la propriété de l'état, YAKOUT, *loc. cit.*

1. Cf. p. 41.

2. Environs d'Erzeroum, ASOGHIK, II, c. 1, p. 50; pays de Lycandos-Tzamandos, CONST. PORPHYR., *Them.*, I, c. 12; plaines de Siounie, ÉTIENNE, c. 11, p. 26, c. 37, p. 111; steppe de Moughan, cf. ci-dessous.

3. La steppe de Moughan, au sud de l'Araxe et du Kour, entre la rive droite de ces fleuves et la Caspienne, avait de bons pâturages d'hiver, BROSSET, *Collection*, II, p. 292.

4. Gros et petit bétail, JEAN, p. 188. — Le couvent de Makénots possédait « des troupeaux de bœufs, de veaux et de moutons », ÉTIENNE, c. 37, p. 111.

5. L'Albanie donnait de bons chevaux, STRABON, p. 530. — Les chevaux d'Arménie avaient du prix pour les Arabes, qui en avaient demandé dans le tribut annuel, cf. p. 161. On les recherchait pour leur santé et leur endurance dans tout le Khorasan, dans l'Irak et en Syrie, IBN HAUKAL, p. 248.

6. Cf. p. 37.

7. Ils étaient surtout fournis par la montagne qui s'allonge des environs de Bardaa jusqu'à la Caspienne, LE STRANGE, *Lands*, p. 184.

8. On rencontrait, comme dans nos campagnes, des troupeaux d'oies, en quête de leur nourriture sous la conduite de jeunes paysans. L'un d'eux devint le métropolitain Jean de Siounie. Mais il avait d'abord gardé « les bandes d'oiseaux domestiques du village. Un jour, il perdit plusieurs oisillons; n'osant rentrer au logis, il s'enfuit sous la conduite du Saint-Esprit au couvent de Tathev ». Et ce fut l'origine de sa fortune, ÉTIENNE, c. 41, p. 132-133.

9. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 149. — Le miel du Taron est vanté par ZENOB, p. 355.

10. Le tarex du lac de Van s'exporte dans toute la Mésopotamie et dans l'Irak IBN HAUKAL, 248; ISTAKHRI, 190; IBN FAKIH, 295; YAKOUT, II, 458. Il était pêché près d'Arestovan, HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 342. Les sourmalis de l'Araxe s'exportaient dans tout l'Irak et jusqu'à Rey, IBN HAUKAL, p. 241, dans THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 151. Le poisson du lac de Sévan se vendait dans tout le Caucase, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 150.

11. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 150.

12. IBN FAKIH, p. 297; YAKOUT, *Dict.*, p. 92; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 151;

nissaient en abondance « de petits poissons servant de régal à la population [1] ». Ailleurs, les grenouilles étaient si nombreuses que les faire taire fut un des miracles de saint Tirot les plus notoires, les plus utiles et les plus populaires [2]. Dans ces conditions, la pêche était un revenu appréciable pour les Arabes [3], pour les couvents [4] et pour les princes [5].

Des forêts arméniennes on tirait des arbres de 20 empans de tour; le noyer notamment donnait lieu à un important commerce [6]. Mais les forêts étaient surtout pour l'aristocratie arménienne le théâtre préféré de ses exploits cynégétiques [7], car la faune y était très riche. On y chassait le petit gibier avec un faucon blanc de qualité supérieure [8]. Mais on y rencontrait aussi quantité de bêtes sauvages. Les pentes du Masis, vers l'Araxe, étaient peuplées de cerfs, de buffles, de sangliers, de lions et d'onagres [9]. Il y avait aussi des cerfs vers les sources de l'Euphrate septentrional [10]. Les montagnes de Siounie renfermaient des loups [11]. On chassait l'ours un peu partout « dans la forêt, des ours à belle fourrure à reflets blancs » [12].

A ces multiples ressources données par leurs terres, les Arméniens ajoutaient les produits du sous-sol, qui était riche

LE STRANGE, *Lands*, p. 177. — RECLUS, VI, p. 192, signale la prodigieuse fécondité en poissons du Kour inférieur.

1. THOMAS, III, c. 35, p. 235.

2. ÉTIENNE, c. 11, p. 28.

3. Ils ont affermé fort cher les pêcheries du lac de Van, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 150.

4. « La pêche à Bogachen » est donnée en revenu au couvent de Makénots en Siounie vers 885, ÉTIENNE, c. 37, p. 110. — Parmi les revenus du couvent de Vanévan, en 903, se trouvent le lac de Géta-Vank, 660 drams sur celui d'Aghabo-Vank, 990 sur les rivières de Carbi, ÉTIENNE, c. 37, p. 112.

5. Les pêcheries du lac de Van et des ruisseaux ses affluents furent «une source de richesses pour le trésor » du prince de Vaspouragan, THOMAS, III, c. 35, p. 235.

6. IBN FAKIH, p. 125 (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 149). — Grandes forêts sur l'Ararat, ISTAKHRI, p. 191 (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 150), sur le mont Sassoun, THOMAS, II, c. 7, p. 105 sqq.

7. Voir LAZARE cité p. 37.

8. MASOUDI, *Prairies*, II, p. 28.

9. THOMAS, III, c. 29, p 205, ASOGHIK, I, c. 5, p. 35, ISTAKHRI, 191 (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 150).

10. ASOGHIK, II, c. 1, p. 50.

11. ÉTIENNE, c. 11, p. 27.

12. THOMAS, I, c. 9, p. 54.

en mines. Indépendamment des pierres précieuses signalées par Lazare de Pharb [1], on trouvait du fer à Qousas près de Palou [2]; de l'argent [3] et de l'or [4] dans la vallée du Tchorokh, aux environs de Sper, dans la partie de l'Arménie soumise à l'influence grecque ; du cuivre vers Mananaghi, au nord de l'Apahounik [5], en Gougark [6] et en Varajnounik, sur l'Euphrate, au nord-ouest du lac de Van [7]. Il y avait, en ce dernier pays, du borax et de l'arsenic, dont l'exportation rapportait gros [8]. On tirait du bitume de l'Apahounik, à Badjounais [9]. Les mines de sel surtout étaient nombreuses; le sel apparaît dans les noms des cantons d'Aghiovit (vallée du sel), de Taranaghi (cache-sel), d'Aghoué (salé) [10]; la principale mine était à Kogh en Aïrarat [11]. Du sol arménien sortaient encore près d'Erzeroum des eaux thermales longtemps très fréquentées [12].

De ces produits naturels, l'Arménie alimentait diverses industries. La principale était celle des étoffes. Elles tiraient surtout leur valeur de la couleur rouge, obtenue avec le Kirmiz [13], insecte qui se trouve au printemps [14] sur les racines d'une plante grasse poussant sur les pentes de l'Ara-

1. Cité p. 37.

2. YAKOUT, *Géogr.*, I, p. 480, IV, p. 92 (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 145).

3. GHÉVOND, p. 149.

4. STRABON, XI, 14, p. 529, et LAZARE, cité p. 37.

5. THOPDSCHIAN, *Innere* p. 146.

6. Entre les cantons de Tachir et de Tsobophar, il y avait une localité appelée « mines de cuivre », HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 464.

7. GHAZARIAN, p. 74.

8. IBN HAUKAL, p. 248 (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 146).

9. YAKOUT, I, p. 455.

10. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 146. — HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 364.

11. BROSSET, note à ÉTIENNE, p. 74 : « C'est un village au sud de l'Araxe, dans la haute plaine qui fait face au confluent de l'Arpa-Tchai, au pied du mont Tchakalthon, dont les flancs recèlent une mine inépuisable de sel gemme »; cf. DUBOIS, *Voyage autour du Caucase*, III, p. 423 sqq.; HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 359. — Le catholicos Ezr s'était fait concéder ces mines par l'empereur Héraclius, SÉBÉOS, p. 92; KIRAKOS, p. 28; ÉTIENNE, c. 28, p. 74; cf. HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 441.

12. SÉBÉOS, p. 33, ASOGHIK, II, c. 1, p. 51. — Il y a aussi des localités appelées « thermes » en Vayo-Dzor, près d'Olti et au nord de Diarbekr, HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 464-465.

13. LE STRANGE, *Lands*, p. 184, IBN HAUKAL, p. 244, MOUKADASSI, p. 380-381.

14. IBN FAKIH, p. 297 (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 147).

rat[1]. Les Arabes le comparent au ver à soie[2]. On l'utilisait principalement à Artachad, « la ville de la teinture rouge »[3]. Cette couleur dominait dans les vêtements et les étoffes dites marizi de Douin, les ceintures qui valaient de un à dix dinars, les turbans, les voiles, les couvertures, coussins et tentures[4]. Les pièces de plus grand prix étaient en soie, rehaussées d'or et « de figures faites à l'aiguille par les femmes »[5]. Les tapis arméniens passaient pour les meilleurs[6]; les grands et les princes les recherchaient; dans le tribut en nature dû par l'Arménie, il y avait vingt tapis[7]. Avec leurs métaux, les Arméniens fabriquaient surtout des armes[8]; mais leurs orfèvres avaient aussi la réputation d'être très habiles[9]. Enfin, ils faisaient un grand commerce de cuir et de pelleteries[10]. Moines et princes arméniens portaient des fourrures dont quelques-unes étaient très coûteuses, notamment celle d'une sorte de chat sauvage[11]. Le cuir « préparé à la mode d'Arménie » était célèbre; on l'employait à Byzance pour les bains de l'empereur en campagne[12].

Dans ces conditions, l'Arménie faisait d'actifs échanges commerciaux, considérablement facilités par sa situation géographique. Les textes montrent[13] comment les routes commerciales menaient, à travers l'Arménie, de la mer

1. LAZARE, c. 6, p. 263, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 147.

2. IBN HAUKAL, p. 245; ISTAKHRI p. 188 (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 147). — C'est de lui et de la couleur qu'il fournit qu'est venu notre mot cramoisi, HATZFELD et DARMESTETER, *Dict.*, s. v.

3. BELADHORI, I, p. 200.

4. IBN HAUKAL, p. 244-246; ISTAKHRI, p. 188; YAKOUBI, *BGA*, 7, p. 322; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 147-148; LE STRANGE, *Lands*, p. 184.

5. JEAN, p. 201; — ces étoffes soutenaient la comparaison avec celles des Byzantins, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 147. — Le principal centre de fabrication des étoffes en soie était Douin, THOPDSCHIAN, *Araberzeit*, p. 52 et ma p. 38.

6. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 147. La fabrication principale était à Douin, THOPDSCHIAN, *Araberzéit*, p. 52.

7. Cf. p. 161.

8. DAGHBASCHEAN, p. 101, citant GHÉVOND, éd. CHAHNAZARÉAN, c. 8, p. 169.

9. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 146.

10. *Ibid.*, p. 150.

11. IBN FAKIH, 297 (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 150).

12. CONST. PORPHYR., *Cer.*, I, p. 444; SCHLUMBERGER, *Nic.*, p. 415.

13. Notamment ISTAKHRI, p. 192 sqq.; IBN HAUKAL, p. 251 sqq.; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 142. Voir encore les indications d'IBN KHORDADBEH, p. 93-94, et de KODAMA, p. 171-172.

Noire et de Trébizonde d'une part, des bords de la Caspienne d'autre part, vers les pays de la Mésopotamie, de l'Irak et de l'Iran. Dès le temps de Théodose II, de par les traités entre les Grecs et les Perses, fixant les limites que ne devaient pas franchir les marchands des deux pays, l'Arménie fut un lieu obligatoire d'échange international [1]. Depuis lors, entre les Grecs et les Arabes toujours en lutte [2], l'Arménie, vassale des Arabes et amie des Grecs, avait servi de lieu d'échange à leurs commerçants [3]. Les Arméniens du reste aimaient depuis longtemps le commerce et le trafic; ils sont signalés comme tels par Ezéchiel [4] et par Hérodote [5]. Les commerçants arméniens trafiquaient beaucoup à Trébizonde [6], par où on importait de Byzance les brocards, les soies et les étoffes teintes à ramages [7]. De ce côté, le principal centre commercial arménien était Artanoudj : « Les marchands de Trébizonde et de l'Ibérie et de l'Abasgie et de toute la contrée y arrivent; de ces marchands on tire un impôt considérable » [8]. A l'intérieur, Douin était une importante ville de commerce [9] et d'industrie [10]. On y échangeait les marchandises de l'Inde, de l'Ibérie, de la Perse et de certains pays romains, car elle n'était qu'à huit jours d'Erzeroum [11]. Sa population était si considérable que le tremblement de terre de 893 y fit périr en une seule fois 70.000 personnes [12]. Nous connaissons encore,

1. BURY, *Later Empire*, I, p. 126.

2. Le commerce fut longtemps interdit entre les deux pays. Aussi GHEVOND signale-t-il avec soin, p. 149, que le calife Mahdi (775-785) a « autorisé les marchands à franchir les frontières de ses états avec leurs marchandises ».

3. DAGHBASCHEAN, p. 72, 101; VASILIEF, II, p. 6; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 142 sqq.; MÜLLER, I, p. 474. — Pour établir l'existence de traités de commerce entre Grecs et Arméniens, DAGHBASCHEAN, p. 101, renvoie à JEAN (éd. Jérusalem), p. 114 et 143. Dans les passages correspondants de l'éd. SAINT-MARTIN, p. 126, 144 et 189, on trouve les mots « alliance » et « amitié », sans autre indication relative au commerce.

4. XXVII, 14 : du pays de Thorgom, ils ont amené des chevaux, des cavales et des mulets à Tyr.

5. V, 49; I, 194 : leur intense commerce par eau avec le sud.

6. MASOUDI, *Prairies*, II, p. 3; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 144.

7. ISTAKHRI, p. 188; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 148.

8. CONST. PORPHYR., *Adm.*, c. 46, p. 208; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 144.

9. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 147; DAGHBASCHEAN, p. 101; GREN, p. 66.

10. Pour la soie, les tapis, la teinture, les armes, cf. p. 42.

11. PROCOPE, *BP*, II, 25.

12. THOMAS, III, c. 22, p. 184.

parmi les villes de l'Arménie arabe, la splendeur d'Erzeroum [1], l'importance du marché de Kars [2], la prospérité de Mélitène [3], celle de Bardaa [4] et le grand transit d'esclaves qui se faisait par Derbend [5].

Riche de ces productions et de ce commerce, le pays était florissant; il aurait compté 18.000 villes, grandes et petites [6]; rien que dans la vallée de l'Araxe, il y en aurait eu 1.000 [7]. Bien entendu, on ne peut pas faire fond sur ces sortes d'exagérations. Mais il est notoire que les Arabes comptaient l'Arménie parmi leurs plus riches provinces [8] et que les Arméniens, au temps de l'empereur Basile le Macédonien, étaient satisfaits de leur prospérité matérielle. Vers 875, dit l'un d'eux [9],

1. Arisdagues, c. 12, p. 79 : « Cette ville, par sa splendeur et sa magnificence, se distinguait entre toutes celles des provinces. La mer et le continent enfantaient et portaient dans son sein leurs produits variés. Pendant qu'Arzen nageait dans l'abondance des biens, les princes y étaient bienveillants pour les autres hommes, les juges équitables et intègres. Les marchands construisaient et embellissaient les églises, logeaient et recueillaient les moines, nourrissaient les pauvres. Toute la population rivalisait de piété. Aussi ses marchands étaient renommés et elle avait pour protecteurs les rois des nations. » — Attaliates, p. 148 : « Théodosiopolis, abandonnée et désertée depuis des années pour la ville voisine et bien située d'Arzè, où s'était développée une grande ville ouverte, faisait un commerce de tout ce que produisent la Perse, l'Inde et le reste de l'Asie. » — Cedrenus, II, p. 577 : « C'est une ville ouverte très peuplée et très riche. Y habitaient des marchands indigènes et un grand nombre de Syriens, d'Arméniens et d'autres peuples. Forts de leur nombre, ils ne trouvaient pas nécessaire d'habiter derrière des murs, malgré la proximité de Théodosiopolis, grande et forte ville avec une enceinte inexpugnable. » — Heyd, *Commerce*, I, p. 45 : « L'importance commerciale d'Erzeroum tient à ce qu'elle a toujours été un des principaux centres échelonnés sur la grande route qui mène de l'intérieur de l'Asie à Trébizonde. »

2. Les habitants de Kars vivaient tranquillement au sein des richesses de toutes sortes amassées de la terre et de la mer, Arisdagues, p. 89.

3. Mélitène avait une grande prospérité; ses marchands étaient renommés par toute la terre, Arisdagues, p. 119. — Voir, sur les richesses de certains habitants de Mélitène, Michel, III, p. 145 sqq.

4. Sur la fertilité de sa vallée, cf. p. 38. — Bardaa avait une lieue de long; elle était la cité la plus considérable des pays du Caucase; on y tenait tous les dimanches un marché fréquenté, Istakhri, p. 182-188; Ibn Haukal, p. 240-251; Moukadassi, p. 374-375; Yakout, I, p. 558-562 (éd. Barbier de Meynard, p. 91), Mustawfi, p. 160; Kazwini, II, p. 344, cités par Thopdschian, *Innere*, p. 144, et surtout par Le Strange, *Lands*, p. 178.

5. Le Strange, *Lands*, p. 184, citant Ibn Haukal, 244, Moukadassi, p. 380-381.

6. Yakout, I, p. 222.

7. Ibn Fakih cité par Thopdschian, *Innere*, p. 142. — Pas de villes considérables en Arménie, dit Daghbaschean, p. 102.

8. Ghazarian, p. 68, citant les principaux historiens et géographes arabes.

9. Thomas, III, c. 19, p. 174.

le prince de Vaspouragan « bâtissait, entretenait des édifices, soignait les intérêts publics ; de son temps, l'Arménie respira de la part des envahisseurs et ravageurs; les fils de la sainte Église du Christ jouissaient d'un entier épanouissement. Nulle part, ni crainte, ni inquiétude ». Selon un autre historien [1], « le bien-être et la paix existèrent alors en Arménie. Les villages devinrent des bourgs, les bourgs des villes par suite de l'augmentation de la population et de la richesse; les bergers et les paysans eux-mêmes portaient des vêtements de soie » [2].

Le bien-être étant général, on s'était mis à bâtir beaucoup et à vivre dans le luxe. Les grands Arméniens avaient notamment multiplié au neuvième siècle les édifices religieux, car leur foi très vive [3] pratiquait volontiers cette sorte de rachat pour les fautes où les entraînaient fréquemment leurs mœurs violentes et rudes [4]. Ils avaient alors élevé l'église du Sauveur à Mouch en Taron [5], plus de quarante églises ou couvents en Siounie [6] et nombre d'autres dans la province

1. Asoghik, III. c. 3, p. 117-118.

2. Voir encore p. 36.

3. Cf. p. 141.

4. Cf. p. 56.

5. C'est le prince Bagarat qui l'a payée, Thomas, II, c. 7, p. 105.

6. Mariam, fille du prince d'Arménie Achot Bagratouni et femme de Vasak-Gabour, prince de Siounie, s'était engagée envers son mari à bâtir quarante églises, Brosset, *Siounie*, p. 123. Elle construisit au couvent de Sévan une église richement ornée sous le vocable des Douze-Apôtres et une seconde sous celui de la Reine, Mère de Dieu; elle les fournit abondamment d'ustensiles, en 323 » (arm. = 874), Étienne, c. 37, p. 106. Elle bâtit « à Choghovag une superbe église sous l'invocation de l'apôtre Pierre, y adjoignit un couvent et un nombreux clergé pour l'âme du seigneur Vasak, prince de Siounie », Étienne, c. 37, p. 106-107. — Son fils, Grégoire-Souphan II, de Siounie occidentale, « s'occupa de faire bâtir ou reconstruire des églises », Jean, p. 124. Il construisit de « brillants sanctuaires, qui subsistent encore et font foi de ce que j'avance », Étienne, c. 37, p. 106. L'église de Coth en Siounie, bâtie par lui vers 886, était « construite en quartiers de rocs taillés, renfermant huit cellules, en haut et en bas », Étienne, c. 37, p. 109. L'église de Makénots construite également par lui vers 886 est « une église à coupole, aux murailles en blocs de pierre », *Ibid.*, p. 110. — Sahak, frère de Grégoire, fit construire « au village de Noratous (sur le bord occidental du Goghtcha, à une heure au nord-est de Havarkh) un splendide édifice, qui coûta de fortes sommes; il y établit un nombreux clergé; il repose dans un tombeau près de la porte », Étienne, c. 37, p. 111. — Chapouh Bagratide, fils du prince d'Arménie Achot, et, par conséquent, frère de la « reine » Mariam de Siounie, fit construire par sa sœur, dans le vallon de Vanévan, aujourd'hui Cthanots (canton de Qaranlegh, au sud du Goghtcha, à l'est de celui de Coth), une église de Saint-Grégoire l'Illuminateur, avec une maison pour les religieux, Étienne, c. 37,

d'Aïrarat [1]. Mais ils étaient gens trop pratiques [2] pour ne pas avoir limité « cette sainte folie [3] » à ce qui leur paraissait strictement nécessaire pour assurer leur salut, abriter leur tombeau ou perpétuer leur mémoire [4].

Les plus puissants d'entre eux avaient surtout songé aux choses de ce monde. Le prince des princes Achot Bagratouni, qui était en 867 pour les Arabes le chef officiel de l'Arménie [5], avait bien « honoré le clergé et embelli les églises [6] »; mais il s'était occupé surtout de restaurer ou de construire « les palais des familles, les villes, les bâtiments publics et les bourgs » [7]. Le premier de ses vassaux, et à l'occasion son principal adversaire [8], le prince de Vaspouragan, s'attacha comme lui à « bâtir, entretenir les édifices et à soigner les intérêts publics [9] ». Les princes arméniens employaient donc surtout, au temps de l'empereur Basile Ier, leurs loisirs et leurs ressources à

p. 111; *ibid.*, p. 112. Y sont enterrés Ter Soghomon, Ter Athanas, Sembat Bagratide; la dédicace est de 903; l'église fut restaurée par Kakig, fils d'Achot, chahanchah. L'inscription se trouve dans ÉTIENNE, c. 37, p. 111. L'église est « en blocs de pierre, achevée avec d'énormes frais et de grands efforts », *Ibid.*, p. 112. — En 848, Ter Hrahat, seigneur de Siounie, construisit l'église de Saint-Grégoire à Tathev, ÉTIENNE, c. 39, p. 127. — « De leur côté, dit ÉTIENNE, c. 37, p. 112, les grands princes primats de Siounie, Achot, ses fils Sembat et autres exécutèrent beaucoup de grandes œuvres, en construisant des églises qu'on ne peut voir sans admiration. »

1. ÉTIENNE, c. 37, p. 112.

2. Ils proclamaient que leurs églises coûtaient cher : celle de Mouch a causé « une notable dépense de 3.000 tahécans », THOMAS, II, c. 7, p. 105; celle de Noravank a « coûté de fortes sommes », ÉTIENNE, c. 37, p. 111; celle de Vanévan fut « achevée avec d'énormes frais et de grands efforts », *Ibid.*, p. 112.

3. C'est ÉTIENNE qui a traité de sainte folie la construction de ces nombreuses églises, p. 111 et 126.

4. BROSSET, *Ruines*, p. 38 : « La multiplicité des églises en Arménie, construites ou entretenues par des particuliers, provient en grande partie du désir des personnes riches de s'assurer, et à leurs familles, une sépulture convenable, en toute propriété. — BORÉ, I, p. 85 : « Un ancien usage de la liturgie grecque et arménienne défend aux prêtres de célébrer le même jour plus d'une messe dans la même église. La piété des fidèles avait imaginé de multiplier indéfiniment le nombre des lieux propres à la célébration du divin sacrifice, afin de compenser par ce moyen la rigidité liturgique de l'Orient. »

5. Cf. p. 128.

6. ASOGHIK, III, c. 2, p. 115.

7. JEAN, p. 125. — On a dit avec raison qu'il « fit plus de forteresses (ce qui pressait) que d'églises et de couvents. On ne cite nulle part une église ou un couvent remarquables qui soient entièrement de lui », DAGHBASCHEAN, p. 99.

8. Cf. p. 128.

9. THOMAS, III, c. 19, p. 174.

assurer par leurs constructions le bien-être et la sécurité de leurs sujets, ainsi que les leurs propres; ils édifiaient des locaux publics, des murs, des châteaux forts et des palais [1], au moins autant que des églises.

Les uns et les autres étaient de proportions modestes, malgré l'admiration des Arméniens pour leurs églises [2]. Seules les enceintes fortifiées avaient une étendue suffisante pour protéger et pour nourrir au besoin la population appelée à s'y réfugier [3]. Mais les bâtiments proprement dits, faits en pierres de taille [4] disposées en voûtes et en hautes coupoles [5], ne se prêtaient pas à la couverture de larges surfaces. Églises et palais étaient donc très exigus [6] et entourés, dans un pays où il fallait se défendre sans cesse, de solides murailles [7].

Ces solides et massives constructions des Arméniens faisaient contraste avec la fragilité de celles qu'élevaient leurs maîtres les Arabes. Tiflis, en Géorgie, née de la conquête

1. Sans oublier les maisons de campagne au bord des eaux courantes (JEAN, p. 79), ou les rendez-vous de chasse dans la montagne (THOMAS, III, c. 29, p. 205).

2. « Les grands construisirent des églises qu'on ne peut voir sans admiration », ÉTIENNE, c. 37, p. 112; — des sanctuaires sont traités de « brillants », *Ibid.*, p. 106; — l'église de Tathev était « un chef-d'œuvre », *Ibid.*, c. 41, p. 134; — voir encore ma p. 45.

3. Cf. p. 52.

4. C'est le cas de presque toutes les églises dont il est parlé p. 45.

5. Il y avait une coupole à l'église de Mouch (THOMAS, II, c. 7, p. 105), à Makénots (voir p. 45). L'église cathédrale de Siounie à Tathev, construite à partir de 895, est décrite par ÉTIENNE, c. 41, p. 134, comme « ayant une voûte semblable au ciel, une coupole sur le toit, formée de blocs polis et de pierres taillées; un chef-d'œuvre d'architecture, charmant le regard, haut de 100 coudées, large de 24 et renfermant quatre autels, outre le principal. Il y a au milieu deux piliers, reposant sur des bases solidement agencées et couronnés de hauts chapiteaux, travaillés élégamment, qui supportaient l'énorme poids d'une voûte en pierres de taille, de la forme du ciel. Tout fut achevé en onze ans ». — Nous n'avons pas conservé ces édifices du neuvième siècle, mais c'est à peu de chose près la description qui convient aux églises arméniennes du dixième et du onzième siècle qui nous sont parvenues, cf. DIEHL, *Manuel*, p. 441 sqq.

6. A Etchmiadzin, où les églises ont été construites avant le neuvième siècle, elles ont comme dimensions, la cathédrale, 33m 90 de longueur et 29m 85 de largeur (LYNCH, I, p. 267; LECLERCQ, art. *Caucase*, col. 2672, dans le *DAC*), sainte Rhiphsimè 22m 56 sur 17m 75 (LYNCH, I, p. 270; LECLERCQ, col. 2673). La cathédrale d'Ani, qui n'est pas antérieure au dixième siècle et dont les Arméniens ont vanté les grandes proportions, n'a que 32 mètres sur 20, « à peine les dimensions d'une église de nos villages », BROSSET, *Ruines*, p. 22; LYNCH, I, p. 371; LECLERCQ, col. 2678. — Il est dit, note précédente, que l'église de Tathev, « chef-d'œuvre d'architecture », a 24 coudées de large.

7. Cf. p. 52.

arabe et citadelle de la domination arabe en cette région, était en bois [1]. Les maisons de Douin, capitale arabe de l'Arménie, étaient en terre glaise [2], tandis que les Arméniens bâtissaient en pierres solides leurs églises, leurs palais et leurs couvents.

L'habitude d'employer de gros blocs de pierre était aussi une originalité de la civilisation arménienne par rapport aux édifices byzantins, faits de brique seule ou mélangée à la pierre par lits alternés. Nous ne savons pas si les églises arméniennes du neuvième siècle, que nous n'avons pas conservées, portaient sur leurs murs extérieurs, comme celles du dixième et du onzième siècle qui subsistent encore, ces arcades et ces colonnettes, qui font songer beaucoup plus à l'art roman qu'à celui des Byzantins [3]. L'imitation de Byzance se montrait surtout en Arménie dans la décoration intérieure des édifices.

C'est là que les architectes arméniens accumulaient le luxe et la richesse, en donnant libre cours à leur goût exagéré de la couleur et de l'opulence. Dans ce pays, où le patriarche se mettait de l'or dans la barbe [4], où les étoffes brodées étaient surchargées de joyaux et de fils métalliques [5], où l'on couvrait les harnais de pierreries [6], églises et palais avaient reçu un mobilier brillant et un revêtement de peintures ou de mosaïques éclatantes. Il y avait dans les palais « des portières en tissu d'or à l'entrée des chambres [7] » et des mosaïques à fond d'or sur les parois et sur les voûtes. « Qui veut les contempler doit d'abord, comme pour faire honneur à un monarque, ôter sa coiffure et alors, non sans souffrance dans le cou, il pourra détailler le bel effet » de cet ensemble [8]. Dans le

1. « C'était une ville en bois de sapin, murailles, bastions, palais, toutes les maisons d'habitation, tout ce qui sert au confort et au luxe », THOMAS, III, c. 9, p. 141.

2. GREN, p. 66.

3. DIEHL, *Manuel*, p. 443.

4. Cf. p 148.

5. Les voiles des femmes étaient richement brodés, THOMAS, III, c. 29, p. 215. — Sur les étoffes de prix, voir plus haut, p. 42.

6. THOMAS, III, c. 40, p. 244.

7. On les remplaçait pour les deuils par des étoffes noires, THOMAS, III, c. 29, p. 215.

8. THOMAS, III, c 36, p. 238.

palais d'Aghthamar, qui date du début du dixième siècle [1] et où l'on a employé plus de 200.000 livres de fer, on « trouve sur les murs des sièges ornés de dorures où apparaît, assis dans une douce majesté, le roi environné de jeunes pages, aux yeux brillants d'allégresse, de files de musiciens, de groupes d'admirables jeunes filles. On y voit encore des régiments de soldats, le sabre nu, des lutteurs dressés au combat; çà et là des rangées de lions et d'autres bêtes féroces, des volées d'oiseaux, parés de divers attraits; enfin, si l'on voulait nombrer et décrire tout, narrateurs et auditeurs n'y pourraient tenir [2] ». La même décoration a été disposée dans l'église voisine de ce palais. A côté des inévitables personnages religieux, Christ, prophètes, apôtres et saints, on y voyait le roi, offrant sur ses mains une réduction de l'église; puis, « par groupes, dans les sections de l'église, des masses d'animaux sauvages et d'oiseaux, sangliers et lions, taureaux et ours, affrontés, figurant les oppositions de leurs natures, ce qui plaît aux penseurs; l'artiste traça également sur les parois de l'église, dans des compartiments séparés, des ceps chargés de raisins, des vignerons, des réunions d'animaux et de reptiles, dont les représentations, variées suivant les espèces, amusaient le regard [3] ». C'est à peu près la même décoration que celle du palais de Basile Ier à Constantinople [4]. Évidemment les Arméniens étaient allés chercher dans cette ville, avec leurs plus belles icônes, les modèles de leurs peintures et de leurs mosaïques [5].

1. Sur les constructions des Ardzrounis du Vaspouragan au début du dixième siècle, voir THOMAS, III, c. 29, p. 204 sqq., c. 35, p. 234 sqq.

2. THOMAS, III, c. 36, p. 238.

3. THOMAS, III, c. 37, p. 240.

4. Ce palais est décrit par CONST. PORPHYR., *Vita Basilii*, c. 89; cf. DIEHL, *Manuel*, p. 375 sqq et 387.

5. C'est de l'ouest qu'Achot Bagratouni fit venir le tableau de l'Incarnation qui ornait l'église de Dariounk, ASOGHIK, II, c. 4, p. 90; GHÉVOND, p. 16. — L'évêque de Siounie, Hacob, pour donner à l'église de Tathev les décorations inaugurées en 930, « fit venir de loin des dessinateurs et des zographes (le mot est grec, ceux qui le portaient durent bien l'être aussi) ou peintres d'images, de nation franque (*sic*), qu'il chargea, avec d'énormes dépenses, de peindre les voûtes du temple, de le couvrir en entier du haut en bas, et d'exécuter une figure du Sauveur très redoutable à contempler. Il fit faire à l'opposite, et par en haut de la table où Dieu opère, le ciel entier sur la maîtresse voûte, et plus bas, autour de la table, les prophètes, les apôtres et les pontifes, dont la ressemblance était parfaite et frappante; enfin le tout était si bien décoré qu'on ne pouvait se figurer

Tout ce luxe, dans les édifices comme dans les vêtements, remplissait les Arméniens d'orgueil et de plaisir [1]; ils étaient fiers de cette parure artistique donnée par eux à un pays dont nous savons déjà qu'ils admiraient la beauté [2] et qu'ils appréciaient justement la richesse [3]. Ils savaient que toutes ces satisfactions leur venaient du sol et de ses produits, et ils entendaient bien ne pas s'en laisser dépouiller.

Aussi les deux empires grec et arabe, dressés l'un contre l'autre dans un conflit sans fin, ne pouvaient-ils obtenir et conserver la fidélité et le dévouement des Arméniens qu'en comptant, d'abord et avant tout, avec leur amour de la propriété et, par conséquent, avec leur attachement pour le seul moyen qu'ils avaient de la défendre contre toutes les convoitises, c'est-à-dire pour leur organisation militaire et féodale.

que ce fussent des couleurs artificielles, mais bien des êtres vivants; le spectateur en restait ébloui d'incertitude » ÉTIENNE c. 49, p. 150.

L'influence byzantine sur la civilisation arménienne, littérature et art, est fortement affirmée par v. SCALA, dans HELMHOLT, V, p. 59. — STRZYGOWSKI croit au contraire que c'est l'Arménie qui a dirigé et inspiré l'art byzantin, *Kleinasien*, p. 193, *der Dom zu Aachen*, p. 40, 78. Il a écrit un jour à LEHMANN-HAUPT, *Materialien*, p. 74 : « Le rôle des Arméniens dans l'histoire de l'art occidental au moyen-âge est encore méconnu. Je n'ignore pas ce qu'ils ont fait et je l'exposerai un jour. Ils ont servi d'intermédiaires avec l'Extrême-Orient; cf. mon *Dom zu Aachem*, p. 40 et 78; cf. aussi mes *Kunstgeschichtliche Charakterbilder*, p. 76 ». Voir encore *Neue Jahrbb. f. Kl. Altert.*, 1909, I, p. 369, et le volume du même sur *Amida*. — DIEHL, *Manuel*, p. 445, hésite à accepter les hypothèses de STRZYGOWSKI. — Au vrai, l'Arménie n'est pas la première contrée que la ressemblance de son art avec l'art byzantin a fait considérer par certains, non pas comme élève, mais comme éducatrice de Byzance; voyez notamment tout ce qui a été dit en Italie pour établir l'indépendance absolue de l'art lombard; cf. RIVOIRA, *Le origini della architettura Lombarda*, 1901 sqq.

1. Voir p. 47 et 48.
2. Voir p. 36 sqq.
3. Voir p. 44.

CHAPITRE III

LES INSTITUTIONS NATIONALES DE L'ARMÉNIE ARABE

Les Arméniens vivaient constamment sous les armes. Cette manière d'être, après leur avoir assuré de vastes conquêtes et un grand empire [1], ne les avait pas préservés de la domination successive des Perses, des Romains, des Byzantins et des Arabes. Mais elle leur avait valu, sous tous les régimes, de ne pas connaître la tyrannie effrénée et l'arbitraire sans limite. Si les Arabes, en dernier lieu, n'avaient rien changé aux coutumes militaires des Arméniens, c'était sans doute pour ne pas laisser le pays sans défense contre les entreprises des Grecs ou contre les incursions des Khazares et des autres pillards du Caucase ou de la région Caspienne; mais c'était aussi parce qu'ils avaient renoncé à réduire complètement par la force un peuple si bien armé. Et ils n'y étaient point parvenus depuis lors, en deux siècles où ils avaient employé, suivant les occasions, la violence ou les bons procédés.

C'est que les Arméniens appliquaient toute leur énergie et toutes leurs ressources à la défense de leur sol. La nature du pays facilitait leur tâche; il est couvert de hautes montagnes, coupé de vallées profondes, hérissé de rochers abrupts, où les positions très fortes abondent [2]. Les Arméniens n'a-

1. Sur l'histoire et l'extension de l'Arménie au temps de sa plus grande puissance, voir Tournebize, p. 21 sqq., Hübschmann, *Ortsn.*, p. 200 sqq, Aslan, p. 85 sqq., de Morgan, *Arménie*, p. 68 sqq.

2. C'est le cas du pays de Mokh, Thomas, III, c. 32, p. 225, des montagnes du Vaspouragan, de celles de Sassoun et Khoyth, de la province d'Aïrarat, du Taykh, Ghévond, p. 119, Cedrenus, II, p. 590, de la haute Géorgie, *Chronique*, p. 69, 197, de la Siounie, Brosset, *Siounie*, p. 5.

vaient dû subir l'installation permanente des Arabes que dans certaines villes des vallées de l'Araxe et du Kour [1], dans la section occidentale des deux vallées de l'Euphrate, dans le bassin du Tigre et au nord du lac de Van [2]. Partout ailleurs ils étaient restés les maîtres du sol, sur lequel ils s'étaient organisés pour une défensive acharnée. Les grands avaient abandonné les capitales, Douin, Bardaa ou Tiflis, où dominaient les Arabes [3]; ils habitaient des forteresses escarpées [4], situées au milieu des rochers et des montagnes, véritables nids d'aigles, où ils dérobaient à l'œil et aux coups des émirs leur vie privée, leurs trésors et leurs préparatifs militaires [5]. Certains de ces lieux forts étaient aménagés pour recevoir et pour nourrir pendant un long blocus la population d'alentour [6]. Les villes et les bourgs avaient de fortes enceintes. Les maisons de campagne [7], diverses propriétés privées [8],

1. Voir p. 154.

2. Voir plus haut, p. 10.

3. Voir p. 154.

4. THOMAS assure II, c. 1, p. 69, que, depuis la fin du quatrième siècle, « les principaux de la grande Arménie se sont fortifiés dans les citadelles, au sein des rochers ». Au neuvième siècle, l'arabe YAKOUBI (I, p. 203, dans GHAZARIAN, p. 15) affirme que « l'Arménie était divisée en beaucoup de principautés dont les chefs se tenaient dans leurs forteresses ». En fait, les chefs des états arméniens de la seconde moitié du neuvième siècle résidaient dans de véritables citadelles, les Bagratounis à Bagaran, Artanoudj, Sper ou Mokh, les Ardzrounis à Adamakert, Nkhan ou Dariounk, les Siounis à Bagkh ou Tathev, voir plus bas, p. 86, 88, 91, 95.

5. Les Arméniens se sont souvent réfugiés dans leurs forteresses, par exemple, entre 852 et 855, voir plus bas, p. 183, et la note suivante.

6. « Cependant Vasak Ardzrouni (au milieu du neuvième siècle), plein d'astuce et surtout de crainte parce qu'un souterrain de sa maison, creusé sous la porte, regorgeait de richesses et d'effets, tremblait que les Arabes n'y pénétrassent et ne découvrissent ses trésors, qui faisaient sa force », THOMAS, II, c. 6, p. 100. — « Sur son lit de mort, le roi Achot (fin du neuvième siècle) confia au patriarche Georges des magasins remplis de vivres, des troupeaux de chevaux, de bestiaux et de brebis », JEAN, p. 128. — Le château de Palou, sur l'Arsanas, n'est accessible que par un étroit sentier qui escalade les rochers à pic sur lesquels il s'élève; dans son enceinte, très vaste, des champs pouvaient nourrir la garnison, GELZER, *Geo. Cyp.*, p. 176, cf. RITTER, *Erdkunde*, X, 715.

7. Les barons arméniens se construisaient des maisons de plaisance; mais ils avaient soin de s'y fortifier. « Grégoire Mamikonian (milieu du septième siècle), se construisit une cour à l'extrémité d'une vallée pierreuse, d'où sortait une source limpide; l'eau tombait avec rapidité d'une ceinture de rochers qui entouraient cette vallée comme une couronne. Grégoire fit enceindre cet endroit de fortes pierres de taille et y fixa sa résidence », JEAN, p. 79.

8. La maison du catholicos à Vagharchapat était fortifiée, SÉBÉOS, p. 111. — A Douin, « le catholicos Nersès fit construire autour de son habitation une enceinte de murs en fortes pierres de taille », JEAN, p. 77.

les églises et les couvents avaient aussi leurs murs protecteurs [1]. En somme, l'Arménie était une vaste forteresse, composée de multiples ouvrages; en avoir raison était une œuvre difficile, dans laquelle les Arabes, tout comme leurs prédécesseurs dans la domination du pays, avaient échoué. Aussi les Arméniens voyaient-ils justement, dans le nombre infini de leurs murs et de leurs tours, la garantie efficace de leur liberté personnelle, de leurs propriétés et de leur autonomie.

Ces nombreuses murailles se couvraient, quand il le fallait, de défenseurs déterminés. C'étaient surtout les nobles et leurs troupes de fidèles. Mais les villes avaient aussi leurs milices [2] et la population des campagnes était courageuse et de haute valeur militaire. « Le bas peuple de notre pays, dirent à l'émir Boga en 852 [3] les nobles du Vaspouragan, se compose de gens de cœur et belliqueux, qui ne tournent pas le dos au sabre [4]. » A l'appel de leurs seigneurs, les paysans et les bergers du Taron [5], du Vaspouragan [6], de Taykh, de Siounie [7], de Géorgie [8] et d'Albanie [9] accouraient avec leurs frondes [10] ou leurs lances [11]. Ils savaient mourir en grand

1. Enceinte de gros blocs pour « le bercail spirituel » du bourg de Khot en Siounie, ÉTIENNE, c. 37, p. 109; — muraille autour d'une église à Vanévan (ÉTIENNE, c. 37, p. 112), autour du couvent de Tathev (ÉTIENNE, c. 41, p. 134-135).

2. THOMAS, III, c. 23, p. 191, où une mobilisation générale appelle les « citadins » à côté des « chefs de cantons ».

3. Sur l'action de cet émir en Arménie, voir plus bas, p. 118 sqq.

4. THOMAS, III, c. 2, p. 116.

5. La note 11 se rapporte à eux.

6. Voir note 4.

7. Les habitants de la Siounie « étaient belliqueux et énergiques », BROSSET, *Siounie*, p. 5.

8. Les gens du pays d'Artanoudj étaient belliqueux, *Chronique*, p. 69.

9. Les Albanais étaient rudes et sauvages, ÉTIENNE, c. 42, p. 137; les Sévordiks de l'Outi étaient des pillards redoutés, ISTAKHRI, p. 192.

10. En 852, les « bergers de la vallée de Rhamcatz Tzor, en Rechtounik, lançant des pierres avec leurs frondes », se signalèrent par leur valeur, THOMAS, III, c. 2, p. 111.

11. Les montagnards de Khoyth et de Sassoun (= Mont Sim), armés de « lances qu'ils ne quittent jamais, soit pour chasser les animaux de la forêt, soit contre les ennemis et agresseurs », vivaient par petites troupes isolées dans leurs montagnes. Pauvres, mais hospitaliers, ils se nourrissaient d'un grain poussé dans le sol ingrat de la forêt. Vêtus de peaux et de laine, hiver comme été, vrais coureurs d'aventures, ils aimaient le sang; ils étaient avides de meurtres, prompts au suicide. En revanche, ils étaient très dévoués à leurs princes, en bons chrétiens, qui citaient volontiers le psautier, THOMAS, II, c. 7, p. 105 sqq. Voir sur eux HÜBSCHMANN, *Ortn.*, p. 236.

nombre sur les champs de bataille quand les nobles, mieux armés qu'eux, étaient vaincus ou en fuite [1]. Mais ils parvenaient aussi à repousser les Arabes ou à les surprendre et à les exterminer au milieu de leurs victoires et de leurs pillages [2]. Bourgeois et paysans néanmoins, le danger passé, retournaient vite à leur négoce, à leurs champs ou à leurs troupeaux; car le métier des armes n'était pas leur affaire [3].

C'était le lot des nobles, propriétaires du sol, et de leurs hommes d'armes. Ceux-là étaient les défenseurs ordinaires du territoire et des biens communs; pendant que d'autres commerçaient dans les villes ou travaillaient la terre dans les campagnes, ils s'employaient exclusivement à garder le pays et à en assurer la défense. A cet effet, ils étaient bardés de fer, ainsi que leurs chevaux [4]. Ils s'exerçaient constamment au maniement de leurs armes, qu'ils ne quittaient pas volontiers [5] et dont ils se servaient à pied ou à cheval avec une habileté consommée [6]. On devenait célèbre chez eux par la beauté et la vigueur du corps. La taille et la force sont des qualités qu'ils ne se lassent pas de louer dans leurs princes [7]. Pour les Arméniens, le guerrier idéal devait pouvoir trancher l'ennemi, homme, casque et cuirasse, en deux moitiés et d'un seul coup d'épée [8]. Aussi prétendaient-ils que « 1.000

1. En 772, dans un combat où périrent seulement 4 nobles, 1.500 fantassins paysans furent massacrés, Ghévond, p. 142. — En 852, dans un combat des Ardzrounis contre les Arabes, la cavalerie noble ayant abandonné rapidement le terrain de la lutte, « les gens de pied restèrent seuls et les ennemis en firent un grand carnage », Thomas, III, c. 13, p. 157.

2. Voir, p. 118, l'action des gens de Sassoun contre l'émir Yousouf, qui avait emprisonné leur prince.

3. Remarquer que les plus belliqueux sont tous des laboureurs ou des bergers.

4. Thomas, III, c. 14, p. 166.

5. Moucheg Mamikonian, mandé à la cour (vers 592) et prié de quitter ses armes pour l'audience royale, s'indigne et refuse en ces termes : « Je dois quitter toutes mes armes, déboucler mon baudrier et ma ceinture, alors que je ne le fais pas chez moi, même pour me divertir ! » (Sébéos, p. 25. — Voir plus haut, p. 53, note 11, la même habitude au neuvième siècle chez des paysans arméniens. — Ils pratiquaient tous les sports, notamment le jeu de la balle à cheval, Thomas, I, c. 10, p. 63.

6. « Les nobles nakharars, habiles à la guerre et maniant bien la lance dans le combat », Sébéos, p. 35. — L'armement comporte un arc, car les 15.000 cavaliers officiels sont traités d'archers par Ghévond, p. 117.

7. Le premier roi Bagratouni était « fort, grand, large d'épaules », voir plus bas, p. 266. — Le prince Grégoire-Souphan I de Siounie, mort en 852, était « de haute stature », Étienne, c. 37, p. 102, Jean, p. 102.

8. Vardan Mamikonian, au cinquième siècle, coupa en deux Chavasp Ardz-

Arabes ne pouvaient pas faire tête à 10 » d'entre eux [1], et que « 40 Arméniens mettaient 1.000 Grecs en fuite [2] ».

Sans prendre à la lettre ces vantardises un peu grosses et naïves, on doit bien croire que les Arméniens étaient de redoutables guerriers pour être parvenus à conserver la plus grande partie de leur territoire national. Car ils n'avaient jamais eu autant de soldats que les Arabes. Nous ignorons ce que donnait exactement la levée en masse et l'appel aux paysans; mais nous savons bien que la force réelle des Arméniens était leur armée féodale, dont l'effectif [3], fixé à 15.000 cavaliers par les Arabes [4], n'a pas dû dépasser facilement le chiffre de 40.000 hommes [5]. C'était peu pour défendre une si vaste région contre les convoitises de tous ses voisins, contre les forces lancées sur elle par le califat à diverses reprises et, dans la vie de tous les jours, contre les coups de mains tentés par les Arabes, installés en propriétaires ou en fonctionnaires dans les diverses parties du pays. Les Arméniens ne s'étaient tirés d'affaire qu'à force de vaillance et d'astuce; ils passaient leur vie à courir par monts et par vaux vers l'endroit menacé ou à guetter de leurs nids d'aigles l'occasion de remettre la main sur ce qu'on leur avait ravi.

rouni, THOMAS, II, c. 1, p. 70. — Vers 600, Sembat Mamikonian trancha d'un coup d'épée la tête du cheval de son adversaire Assour, auquel il coupa ensuite le cou; Vahan, le vieux père de Sembat, trancha sans s'arrêter la tête à six chevaux, JEAN MAMIKONIAN, c. 3, p. 371. — Peu après 820, Achot Bagratouni, dit le Carnivore, aurait fendu en deux Abd el Mélik le Kaïsik, VARDAN, éd. Venise, p. 76-78, dans MARQUART, *Streifz*, p. 404. — Bardas et Constantin Skléros, à la bataille d'Arcadiopolis en 970, accomplirent un exploit semblable, LÉON DIACRE, VI, c. 12-13, CEDRENUS, II, p. 387, ZONARAS, XVII, c. 1, p. 524, SCHLUMBERGER, *Ép.*, I, p. 55. — Au onzième siècle, Vasak Bahlavouni porta un coup d'épée sur le casque d'un grand nègre et le pourfendit de la tête aux pieds; « les deux parties du corps, détachées d'un seul coup, tombèrent à terre », MATTHIEU, c. 11, p. 11.

1. THOMAS, III, c. 3, p. 116.

2. THOMAS, III, c. 13, p. 156.

3. L'armée féodale arménienne avait fourni 30.000 hommes en diverses circonstances antérieures à la conquête arabe, notamment au cinquième siècle, SÉBÉOS, p. 3, puis sous l'empereur Phocas, SÉBÉOS, c. 20, p. 54, THOPDSCHIAN, *Araberz.*, p. 56.

4. Voir plus haut p. 34. — En 590, les troupes de tous les nakharars formèrent environ 15.000 hommes, « par centaines, milliers et légions, rangés suivant leurs enseignes », SÉBÉOS, p. 18-19. — « L'arrivée du patrice Achot en Syrie, avec ses 15.000 archers d'élite, assura la victoire à Mervan » (en 744), GHÉVOND, p. 117.

5. En 863, l'armée du prince des princes Achot atteignait 40.000 hommes, ASOGHIK, II, c. 2, p. 80, DAGHBASCHEAN, p. 46, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 142, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 133 (donne ici 70.000 hommes).

Cette existence d'aventures et de combats avait donné aux Arméniens une mentalité rude et sauvage : l'ivrognerie, la débauche et l'adultère étaient habituels parmi eux [1]. Ils étaient cruels et violents [2]; ils aimaient à se venger et ils s'en faisaient honneur [3]; ils aveuglaient les vaincus [4] et ils pillaient les faibles, fussent-ils leurs voisins et leurs amis [5]. Leurs femmes, qui savaient, comme eux, braver la mort et la douleur [6],

1. Ils pratiquaient « la sodomie (THOMAS, II, c. 6, p. 101), le libertinage, l'ivrognerie, le commerce avec les femmes et les dégoûtantes communications d'homme à homme », THOMAS, III, c. 18, p. 173. — ASOGHIK a cru devoir louer (III, c. 2, p. 115-116) Achot, premier roi Bagratouni d'Arménie, d'avoir « mené une vie sans reproche et de n'avoir pas transgressé les lois de la nature ». — Ces vices semblent avoir été fort anciens en Arménie; ÉTIENNE de Siounie a rapporté (c. 28, p. 73), sans protester, que l'empereur Héraclius reprocha aux Arméniens « de se livrer à des impuretés contre nature avec des hommes et des animaux et à bien d'autres excès ». — L'un d'eux, le généralissime Sembat Bagratouni (sur lui, voir plus bas, p. 121), avait-il épousé sa sœur? oui, répond MARQUART, *Streifz.*, p. 463; VARDAN, dit-il, donne (p. 78-79) quatre frères à Sembat, dont un David, et lui fait épouser la sœur de David. Mais Vardan n'a pas dit que David, frère de Sembat, fût le même homme que David, frère de la femme de Sembat. Dès lors, l'hypothèse de Marquart est gratuite et sans autorité.

2. Même les paysans, voir plus haut, p. 53. Ceux d'Albanie habitaient « des repaires de voleurs », ÉTIENNE, c. 42, p 137; — ceux de Siounie, « habiles dans les œuvres de perversité, étaient de mœurs farouches, sauvages et monstrueuses », CORIOUN, dans BROSSET, *Siounie*, p. 5; c'étaient des hommes « barbares et dégoûtants », ÉTIENNE, c. 42, p. 137.

3. Les Siouniens se montraient intraitables et terribles dans leurs vengeances, BROSSET, *Siounie*, p. 5. — Le prince Kakig de Vaspouragan tua par surprise son cousin et beau-père (voir p. 274) Kakig Abou Morvan, soupçonné d'avoir préparé le meurtre du prince Dérénik, père de Kakig; le jugement des contemporains sur ce crime fut une approbation admirative : « Suivant mon opinion, ce fut Dieu qui lui permit de venger le sang de son père », THOMAS, III, c. 31, p. 219. — « Vous êtes d'humeur vindicative », leur dit un jour le catholicos, THOMAS, II, c. 6, p. 102.

4. Achot Bagratouni fut aveuglé par Grégoire Mamikonian, vers le milieu du huitième siècle, voir plus bas, p. 93. — Hasan Ardzrouni, pris vers 900 par son cousin Achot, subit le même sort, THOMAS, III, c. 31, p. 222.

5. Presque tous les éléments de la population arménienne se livraient au pillage, voir p. 53. — Les gens du Vanan s'adonnaient « au brigandage avec beaucoup d'ardeur et ce métier leur paraissait agréable et naturel », Mos. KHOR, III, c. 44, p. 156. — L'Ardzrouni Kakig, au milieu du huitième siècle, avec une bande de vassaux et leurs nobles, « fit des incursions fréquentes, commettant des actes indignes d'un chrétien, usant de violences et de cruauté pour arracher de l'argent », GHÉVOND, p. 129. — En 853, un autre Ardzrouni, Abou Djafr, parcourait la campagne en faisant du butin, THOMAS, III, c. 13, p. 157. — Le catholicos a reproché aux féodaux arméniens de se faire « complices des voleurs, de ne pas pratiquer la justice envers les orphelins et de fermer l'oreille aux droits des veuves » THOMAS, II, c. 6, p. 102.

6. Au début du neuvième siècle, la princesse Chahandoukth, fille du dernier prince indigène d'Albanie, sur la rive droite du Kour, pour éviter d'être prise par les Arabes, se jeta avec son cheval dans un précipice; un miracle la sauva; par reconnaissance, elle se fit religieuse à Tathev; le ravin fut dès lors appelé

ne pardonnaient pas plus qu'eux à leurs ennemis [1]. La foi chrétienne elle-même n'avait pas réussi à mettre un peu plus de douceur et de maîtrise de soi dans les mœurs et la mentalité des rudes guerriers de l'Arménie.

Ils ne connaissaient de frein et de discipline que par la force arabe, dont nous verrons plus loin les effets, ou par leur organisation féodale.

L'organisation féodale arménienne embrassait toute la population, sauf les bourgeois des villes et les membres de l'église nationale [2]. Le clergé [3], qui ne portait pas les armes, qui avait sa juridiction et ses chefs propres, et dont les domaines avaient Dieu seul pour possesseur théorique, n'avait pas sa place dans une hiérarchie militaire et féodale. On n'y trouvait pas davantage les villes, qui possédaient depuis une haute antiquité [4] leur autonomie administra-

« passage de la fiancée », ÉTIENNE, c. 36, p. 99. — Ce sont des femmes, la « grande dame de Siounie », (ÉTIENNE, c. 37, p. 104) et Rhipsimè, dame du Vaspouragan (THOMAS, III, c. 5, p. 127, c. 15, p. 166-167), qui, à Samara, devant les menaces du calife, donnèrent aux grands de leur pays l'exemple de la résistance à l'abjuration qu'on exigeait d'eux ; à ce sujet, voir plus bas, p. 123, 126.

1. Une Siounienne tua d'un coup d'épée Stéphanos, vingtième évêque de Siounie, BROSSET, *Siounie*, p. 5.

2. Aussi FAUSTUS énumère-t-il (IV, c. 12), après « les grands seigneurs et les chefs des familles », qui composent la noblesse, « le clergé et tout le peuple en général ». — Nous sommes du reste assez mal renseignés sur les différentes classes de la population arménienne, faute de documents précis. Un des plus complets est l'énumération, donnée par le catholicos JEAN, p. 223, à propos du ravage de l'Arménie par les troupes de l'émir Yousouf, au début du dixième siècle : « Tout le monde, dit-il, les nobles et ceux qui ne l'étaient pas, les généraux, les combattants, les princes, les juges, les conseillers, les examinateurs, les sages, les prudents, les vieillards, les enfants, les grands et les petits tombèrent au pouvoir du tyran ». Cette liste est rédigée en termes si oratoires et la traduction française de Jean est d'ordinaire si peu exacte (voir l'index bibliographique) qu'il nous est impossible d'en tirer une conclusion sur la classification politique du peuple arménien, sur le nom qui convient à chacune de ses parties et sur leur importance réciproque. — FAUSTUS n'est pas plus précis dans le passage suivant (III, c. 21), relatif au quatrième siècle ap. J.-C. : « les habitants du pays des Arméniens, c'est-à-dire les grands satrapes, les anciens, les gouverneurs, les dynastes, les nobles, les généraux, les juges, les chefs, les princes et le peuple lui-même se réunirent ». — ÉLISÉE, c. VII, p. 226, distingue, parmi les Arméniens, « la classe des nobles, celle du peuple et celle du clergé ». — C'est une classification semblable à celle tirée de Faustus, au début de cette note, et à celle que contient l'appel adressé à la fin du neuvième siècle, par le roi Sembat, pour une levée générale, « à tous les citadins, chiliarques et chefs de cantons », THOMAS, III, c. 23, p. 191 ; pour atteindre tous ses sujets, le roi doit s'adresser aux chefs de la noblesse, à ceux du clergé et aux bourgeois des villes.

3. Sur lui, voir plus bas, p. 139.

4. La dernière transformation de l'organisation politique arménienne, villes et

tive [1] et leur milice, commandée par ses propres chefs [2]. Les bourgeois avaient traité directement avec les Arabes, lors de la conquête [3]. Depuis lors, ils vivaient avec eux dans les principales villes, à Erzeroum, Nakhitchévan, Douin, Bardaa ou Tiflis. La prospérité de leur négoce ou de leur industrie, la sécurité de leurs voyages ou la conservation de leurs fortunes dépendaient beaucoup plus des Arabes que des féodaux arméniens [4]. Ceux-ci achetaient bien aux bourgeois des vêtements, des armes et des objets de luxe; ils vendaient par leur intermédiaire les produits de leur sol; ils leur demandaient aussi des précepteurs pour leurs fils [5]. Mais ils n'avaient aucune action sur la destinée des villes, dont la milice, l'organisation et la vie quotidienne leur échappaient [6]. Seuls les grands féodaux, chefs de provinces ou commandants supérieurs du pays entier, avaient assez de puissance militaire et de pouvoir politique pour agir efficacement sur les bourgeois et sur le clergé, pour exiger au besoin leur concours financier ou militaire [7], et pour régler leur participation à la vie nationale.

autres éléments de l'état, remonterait, selon les Arméniens, au roi Valarsace, JEAN, p. 20. Dans la tradition transmise par MOÏSE DE KHOREN, II, c. 3, ce prince a régné de 149 à 133 av. J.-C., BROSSET, *Chronique*, p. 163. En réalité, à cette date, l'Arménie était encore gouvernée par les descendants d'Artaxias, par la dynastie qui devait son existence aux Séleucides. Le premier Arsacide arménien fut bien un Valarsace, mais il vécut seulement à la fin du deuxième siècle ap. J.-C., ASLAN, p. 96-97.

1. Le roi Valarsace « régla que les habitants des villes seraient regardés comme supérieurs à ceux des villages; mais il enjoignit aux citadins de ne pas s'enorgueillir et de traiter les villageois comme des frères, pour avoir la tranquillité et la paix », JEAN, p. 20.

2. Thomas, III, c. 23, p. 191; voir plus haut, p. 53.

3. Nous connaissons les capitulations de Douin, de Tiflis et de Bardaa par BÉLADHORI, p. 200-202, YAKOUT, II, p. 549 et TABARI, I, p. 2674, cités par GHAZARIAN, p. 21 sqq.; pour la reddition des divers pays du Caucase et d'Arménie, voir GHAZARIAN, p. 16-28.

4. Voir p. 154.

5. Les membres du clergé aptes à l'enseignement sont recrutés presque exclusivement dans la bourgeoisie, voir plus bas, p. 140, 142.

6. Aussi les historiens des féodaux ne nous ont-ils presque rien dit de la bourgeoisie arménienne; on a en conséquence nié, soit son existence (KIEPERT, *Lehrb. d. alten Geogr.*, n° 78), soit son importance relative dans l'état (DAGHBASCHEAN, p. 102). — Les « communautés » urbaines existaient bien cependant, nous venons de le voir; aux faits allégués ci-dessus, ajouter celui-ci : les patriarches traitaient avec la commune de Douin pour leur maison forte en cette ville, JEAN, p. 77.

7. A la fin du neuvième siècle, le roi d'Arménie s'adressa, pour un appel général, « à tous les citadins, chiliarques (= chefs de provinces), chefs de cantons,

Le reste de la population était classé et enserré dans les divers degrés de la hiérarchie féodale. Les paysans vivaient au bas de l'échelle dans une dure condition; cultivant les terres d'un maître [1] à la merci duquel ils se trouvaient parce qu'il était aussi leur souverain [2], défendus par lui d'ordinaire, mais appelés sous les armes dans les circonstances les plus critiques et les plus dangereuses [3], abandonnés à l'ennemi quand la noblesse quittait le champ de bataille [4] ou s'exilait du pays [5], mal protégés par le clergé [6], qui avait contre eux les mêmes intérêts fonciers que les propriétaires laïques [7], sans recours utile auprès du chef de la nation, qui n'avait pas la force suffisante pour intervenir efficacement chez les féodaux [8], les paysans souffraient des mœurs rudes et violentes des grands arméniens [9] et ils se soulevaient parfois contre leur oppression [10]. Les plus heureux échappaient à leur sort en entrant dans le clergé [11]. Pourtant la noblesse, qui avait besoin de leurs bras pour vivre et de leur nombre

à tous ceux qui l'aimaient, lui obéissaient et lui payaient l'impôt », THOMAS, III, c. 23, p. 191.

1. Ces sortes de terres sont dites corhavar, BROSSET, dans ÉTIENNE, I, p. 129, note 4, citant l'édition CHAHNAZAREAN, n. 45. — Le corhavar de Khot fut offert au couvent de la Sainte-Croix par l'évêque de Siounie, Salomon, au milieu du neuvième siècle, ÉTIENNE, c. 40, p. 129.

2. Il était leur seul juge; il était pour eux la loi vivante, DAGHBASCHEAN, p. 86, voir plus bas, p. 64.

3. Voir plus haut, p. 53.

4. Voir plus haut, p. 54.

5. A la fin du huitième siècle, 12.000 nobles, sous Chapouh Amatouni, s'enfuirent dans l'empire grec, devant les Arabes : « le commun peuple, abandonné par eux, réduit à une extrême misère, fut mis en servitude par les fils d'Ismaël et leur porta le bois et l'eau », ASOGHIK, II, c. 4, p. 100, GHÉVOND, p. 162.

6. Un mouvement paysan en 916 parut au catholicos Jean une « impiété sacrilège », JEAN, p. 253-260, DAGHBASCHEAN, p. 102.

7. Comme les nobles, le clergé possède des terres et des paysans, avec lesquels il ne s'entend pas toujours; ceux des propriétés de l'église de Tathev étaient un « danger perpétuel » pour les clercs. ÉTIENNE, c. 42, p. 137.

8. Sur la faiblesse du prince d'Arménie, voir plus bas, p. 70-71. — Les paysans néanmoins se tournaient vers lui à l'occasion; Achot Bagratouni « sut attirer à lui le cœur du peuple opprimé », GREN, p. 74; son petit-fils Achot II, luttant contre une révolte des grands, vit « une multitude de paysans se lever pour se joindre à lui », JEAN, p. 297.

9. Voir plus haut, p. 56.

10. Voir les notes précédentes.

11. Surtout dans les couvents; voir plus bas, p. 144 sqq., sur le recrutement et les privilèges du clergé.

pour grossir ses armées, savait aussi leur inspirer du dévouement [1] et leur assurer une certaine aisance [2]. Mais elle ne les traitait avec bienveillance que par intérêt, car elle ne leur connaissait que des devoirs.

Les droits étaient, dans la société arménienne, le privilège de ceux qui faisaient partie de l'armée féodale; mais ils étaient inégalement répartis entre eux. Établis sur la propriété héréditaire du sol, qui était la chose sacrée de l'organisation arménienne [3], les droits de chacun étaient proportionnels à l'étendue de cette propriété. On disait les grands arméniens « maîtres des provinces, des cantons et des bourgs [4] », c'est-à-dire de domaines dont l'importance décroissante traduit la subordination qui rattachait les petits aux plus grands dans cette organisation rigoureusement hiérarchisée [5]. Les nobles inférieurs [6], qui formaient la masse de l'armée [7] et qui, comme soldats, ne payaient pas la capitation aux Arabes [8], n'avaient guère, avec la propriété de leurs bourgs, que le droit de vivre librement sur leurs terres dans leurs rares moments de loisir. Car ils étaient engagés dans la vassalité et au service de seigneurs plus puissants qu'eux. Ils n'avaient de rang militaire, d'autorité administrative et d'action politique que par leur suzerain auquel « ils avaient consacré leur vie et leurs jours [9] »; ils

1. Voir plus haut, p. 53. Les paysans du prince de Taron tuèrent l'émir qui l'avait pris, THOMAS, II, c. 7, p. 105; voir p. 148.

2. Voir plus haut, p. 45.

3. ASLAN, p. 165.

4. FAUSTUS, IV, c. 12, cité ci-après.

5. Dès les rois arsacides, les grands arméniens étaient rangés selon une hiérarchie rigoureusement ordonnée, MOS. KHOR. II, c. 6, GHÉVOND, p. 15, ÉTIENNE, p. 15. — FAUSTUS, IV, c. 12 : « Cependant, tout le pays des Arméniens, avec les grands seigneurs et les chefs des familles les plus considérables, maîtres des provinces, des cantons et des bourgs, avec tout le clergé et tout le peuple en général, tous étaient plongés dans un deuil profond. »

6. On les appelait *azatani* ou *sépouh* en arménien, et *aznaour* en géorgien, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 139, HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 254, TOURNEBIZE, p. 72.

7. La cavalerie noble est signalée maintes fois, notamment par GHÉVOND, p. 31, 32. — « L'armée noble des Arméniens », dit ASOGHIK, II, c. 4, p. 90-91, entendant désigner par là ce qui constitue à la fois la noblesse et l'armée des Arméniens.

8. GHAZARIAN, p. 65, s'appuyant sur TABARI, I, p. 2663.

9. C'est ainsi que JEAN, p. 237, parle des nobles et de la troupe du prince Achot, fils du roi Sembat Ier.

formaient son escorte, sa cour et son armée; ils l'assistaient dans ses actes souverains [1]. Leur rôle était si effacé que, malgré leur nombre certain [2], nous ne savons d'eux que leur existence et leur condition; nous ignorons combien il y avait en général de ces familles nobles dans un canton et nous n'avons même pas leurs noms [3].

Nous ne connaissons que les plus importantes d'entre elles, celles qui s'étaient élevées à l'échelon supérieur de la noblesse arménienne et qui formaient l'aristocratie des Nakharars ou des chefs héréditaires de cantons.

Le nakharar était l'élément politique principal de la société arménienne, parce qu'il possédait et transmettait par héritage, outre la propriété de ses terres, les pouvoirs souverains sur un canton féodal [4].

Il commandait, en effet, aux nobles de son canton. Il était leur chef naturel et obligatoire pour le service militaire [5];

1. Les nobles de Philippe, prince de Siounie, confirment avec lui en 844 une donation en faveur de Tathev, Étienne, c. 39, p. 125. — Les nobles de ses fils et de ses neveux sont témoins d'un acte en 867 avec leurs maîtres, Étienne, c. 40, p. 132. —Dans l'acte de 844, les noms des simples nobles ne sont pas précédés du mot Ter, qui accompagne au contraire ceux des princes de la famille de Siounie.

2. On a fait varier leur nombre entre 4.000 et 9.000, sans établir ni l'un ni l'autre, et sans remarquer que ces chiffres sont en contradiction avec l'affirmation que les 15.000 cavaliers nobles étaient recrutés parmi eux.

3. Il nous en est parvenu fort peu; exemple : Moucathl, noble du Vanan, au neuvième siècle, Thomas, III, c. 11, p. 150.

4. Nakharar signifie celui qui agit en avant, celui qui précède, le chef, *Grande Encyclopédie*, art. *Arménie*, p. 1017; — les nakharars, dit Chahnazarean, dans Ghévond, p. 9, note 1, « étaient les chefs de certaines tribus, formant de petits états dans l'état »; — Ghazarian, p. 9, les appelle Gaufürsten; — Hübschmann, *Ortsn.*, p. 254, «princes régnants»; — « ce sont, dit Mkrttschian, *Paulik.*, p. 43, des princes héréditaires, qui se partageaient presque tout le pays, qui étaient souverains sur leurs domaines et qui n'étaient soumis que pour les relations extérieures au prince du pays ». — Thopdschian, *Innere*, p. 126, définit le nakharar un prince soumis à l'ichkhan (= chef d'une province, voir plus bas, p. 71), mais ayant lui-même un canton et, par conséquent, d'autres nobles sous lui; — dans *Polit.*, p. 138, il met à la tête de chaque famille indépendante un prince, nakharar ou ichkhan. — Il arrive aux Arméniens d'employer le mot nakharar pour désigner un émir arabe; Jean, p. 319, «l'osdigan Yousouf se révolta contre l'amirabied des Arabes, qui envoya contre lui un de ses nakharars avec une nombreuse armée ».

5. « Les satrapes des Arméniens et leur cavalerie », Asoghik, II, c. 4, p. 91; — « les troupes nobles des seigneurs de la principauté du Vaspouragan », Thomas, II, c. 6, p. 103; — « alors le prince prit un bon nombre de nobles avec leurs gens d'armes, appartenant aux diverses familles et marcha à la tête de cavaliers d'élite », Thomas, II, c. 6, p. 99; — «la légion des nobles, amis du prince, des guer-

que l'appel aux armes vînt d'un prince arménien supérieur, d'un émir arabe ou de l'initiative du nakharar, c'est ce dernier qui réunissait les hommes levés sur son canton et qui les groupait sous sa bannière [1]. Cette troupe noble dépassait rarement quelques centaines de cavaliers [2]; quand il voulait une armée plus nombreuse, le baron arménien devait s'adresser à ses paysans et à ses bourgeois [3]. Telle quelle, cette bande, qui lui était dévouée et qui n'obéissait qu'à lui, assurait d'ordinaire la sécurité de sa principauté et lui permettait d'y exercer son autorité.

Il ne l'imposait pas facilement à sa propre famille, non pas qu'elle discutât en général son droit au principat [4]; car la succession, assurée aux fils par primogéniture, était une chose sacrée pour les Arméniens [5]. A défaut de fils, l'héritage politique du nakharar passait à son gendre par sa fille [6]; on

riers des diverses familles de magnats de la seigneurie du Vaspouragan », THOMAS, III, c. 2, p. 114; — la milice d'Amatouni, GHÉVOND, p. 141.

1. Les nakharars avaient chacun leur bannière, FAUSTUS, IV, c. 3, SÉBÉOS, p. 18-19, 39, GHÉVOND, p. 31-32, 111.

2. Achot le Carnivore, contre Djahap, qui envahit le Taron, lutte victorieusement avec 200 cavaliers et 300 fantassins, VARDAN, éd. EMIN, p. 99, DAGHBASCHEAN, p. 65. — En 852, Gourguen Ardzrouni, poursuivi vers le sud par Jirak, ayant vu venir à lui « de nombreux Arméniens de toutes conditions et de tout âge », a avec lui 900 hommes, DAGHBASCHEAN, p. 27. — En 862-863, Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou-Beldj, avait 400 cavaliers bardés de fer pour forcer le prince des princes Achot à libérer le jeune Grégoire Dérénik Ardzrouni, THOMAS, III, c. 14, p. 160. — En 868 ou 869, avec 200 hommes, son neveu Grégoire décide le prince de Vaspouragan Achot à la retraite, THOMAS, III, c. 17, p. 170.

3. Voir plus haut, p. 53.

4. Les Siouniens, qui furent aussi indisciplinés que possible (voir p. 112), ne contestaient pas à l'un d'eux la qualité de chef de la maison; on l'appelait grand prince (JEAN, p. 123, ÉTIENNE, c. 37, p. 104, c. 43, p. 139), ou grand dynaste (ÉTIENNE, c. 38, p. 113), ou grand prince primat (ÉTIENNE, c. 37, p. 112, c. 39, p. 123, c. 41, p. 133), ou prince primat (ÉTIENNE, c. 38, p. 113), nahabied (JEAN, p. 105), c'est-à-dire le plus ancien de la famille (THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 138), ou primat de toute la famille sisakane (ÉTIENNE, c. 39, p. 123), le maître de tout le pays de Sisakan (ÉTIENNE, c. 38, p. 113). Sa femme était dite grande dame, (ÉTIENNE, c. 37, p. 104). On le nommait en tête de tous les autres Siounis dans les documents (exemple de 895, ÉTIENNE, c. 41, p. 133; de 906, ID., c. 43, p. 137-138.)

5. THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 138. — Les historiens arméniens parlent des « droits » (FAUSTUS, IV, c. 2), de « l'honneur de chef de famille » (ID., V, 37). — Ainsi, en 838, la famille Amatouni avait pour chef un certain Chapouh, THOMAS, III, c. 13, p. 160.

6. Les grandes familles arméniennes ont considérablement accru leur puissance en mariant leurs fils à des héritières voisines, voir pour les Bagratounis, p. 85, 104, 107, pour les Mamikonians, p. 91. — Les Arabes eux-mêmes ont essayé d'acquérir par des mariages quelques-uns des cantons de l'Arménie, voir p. 181.

ne protestait d'ordinaire ni contre cette transmission par les femmes ni contre la régence d'une princesse pendant la minorité de son fils [1]. C'est aussi l'aîné qu'on tenait pour responsable des actes de tous les siens [2]. Mais les cadets profitaient de toutes les circonstances pour augmenter leur situation personnelle. Ils la devaient surtout à l'habitude de laisser à l'aîné seul la puissance politique, mais de partager le domaine entre ses frères et lui. A chaque génération, on constituait pour les fils puînés de véritables apanages [3]. Sans doute on faisait à l'aîné, en gage nécessaire de son autorité, la plus grosse part [4]; on évitait autant que possible les partages par égalité [5]. Malgré ces précautions, les cadets ou leurs descendants, par ce qu'on leur avait donné et par ce qu'ils acquéraient ou conquéraient, égalaient ou dépassaient souvent la puissance du chef de la famille. Ce dernier était bien en droit le maître de la principauté; il résidait dans sa capitale [6], où se trouvait aussi le siège de son évêché [7] et la sé-

1. Au début du huitième siècle, une femme eut le gouvernement des Albanais, JEAN, p. 87; — il y eut une régente dans le canton d'Antzévatsik en 867, THOMAS, III, c. 15, p. 167.

2. En 772, « des Arabes vinrent réclamer à Moucheg Mamikonian le prix du sang de ceux des leurs qui avaient été tués par des membres de sa famille », GHÉVOND, p. 134.

3. Exemple en Siounie, voir p. 276; en Vaspouragan, où le Mardastan fut le lot personnel d'un cadet, Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, THOMAS, III, c. 14, p. 165, c. 15, p. 167.

4. Exemple le partage entre les fils de Vasak de Siounie au début du neuvième siècle, ÉTIENNE, c. 38, p. 120; entre ceux de Dérénik de Vaspouragan, peu après 886, THOMAS, III, c. 22, p. 186. — Au onzième siècle, cet usage existait toujours; on lit dans une inscription d'Ani, datée de 1040, et se rapportant à des Bahlavounis : « Moi Apelgharib, marzpan d'Arménie, fils de Grégor et petit-fils d'Abou Ghamr, prince d'Arménie, quoique négligé par mon père comme fils cadet », BROSSET, *Ruines d'Ani*, p. 37.

5. Cependant les fils de Sembat Bagratouni († en 772), Achot et Chapouh, se partagèrent « par moitié leurs biens héréditaires », VARDAN, trad. MARQUART, *Streifz.*, p. 403.

6. Le chef-lieu d'une principauté, la capitale d'une famille s'appelait l'ostan de cette famille, cf. HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 460-461. — Ainsi on disait l'ostan de Rechtounik, de Vaspouragan ou des Ardzrounis, des Bagratounis, des Kamsarakans, etc. — L'ostan des Bagratounis a changé de place plusieurs fois; il a été successivement à Sembatavan (canton de Sper), à Dariounk, à Bagaran en Archarounik (fin du septième siècle), à Erazghavor sous Achot Ier, à Ani depuis Achot le Miséricordieux (deuxième moitié du dixième siècle). Leur sépulture a suivi les mêmes déplacements.

7. Voir plus bas, p. 147.

pulture des membres de sa famille [1]. Mais en fait l'autorité du nakharar régnant dépendait des ressources qu'il tirait de ses domaines propres. Lorsqu'il mourait et qu'on les partageait, la puissance de son fils aîné était moins grande que n'avait été la sienne; chaque génération de nakharar devait refaire, si elle le pouvait, l'unité du domaine de la maison, compromise à la mort de chaque souverain.

La grande affaire d'un nakharar était donc de se faire obéir des siens. Quand il y réussissait, sa puissance était absolue dans son canton; car les nobles qu'il commandait n'avaient d'autorité que par lui; son évêché et ses couvents étaient à sa dévotion; les impôts étaient levés selon ses ordres et tous devaient s'incliner devant ses pouvoirs de juge souverain [2]. « Nous sommes, écrivaient les nakharars en 853, chefs des familles nobles, capitaines des troupes et dépositaires de l'administration du pays [3]. » Le canton tout entier était à la merci de son chef : il était sa chose propre.

Il en était résulté que le nom du maître avait passé à ses sujets et à ses possessions [4]. Le nom de la famille régnant sur un canton, de la « maison » de ce canton, comme disaient les Arméniens, se donnait donc à la fois aux membres de cette famille, à leurs domaines propres, aux territoires qu'ils gou-

1. Voir un ex., p. 63. — Brosset, *Ruines d'Ani*, p. 38. « Une ou plusieurs forteresses, une église sépulcrale et des terres plus ou moins considérables, tels étaient en Arménie les objets dont la possession désignait et classait les princes et les nobles ».

2. Le nakharar était le juge suprême, Aslan, p. 148 — Les satrapes continuèrent longtemps d'exercer sur leurs vassaux le droit de vie et de mort, Tournebize, p. 72; ils n'abdiquèrent jamais entre les mains du roi le droit de haute et de basse justice, Id.

3. Thomas, III, c. 2, p. 115. — Par leur destruction ou leur absence, l'Arménie tombait dans l'anarchie. En 705, les nakharars furent massacrés en masse par les Arabes; les survivants émigrèrent ou s'enfermèrent dans leurs forteresses; et Ghévond de gémir aussitôt (p. 33) : « Sans soutien et sans défense, l'Arménie fut livrée à ses ennemis comme un troupeau de brebis au milieu des loups. »

4. Nombre de cantons et de familles portaient le même nom, Archarouni, Rechtouni, etc. — Hübschmann, *Ortsn.*, p. 387, a donné une liste de vingt noms terminés en ounik (ou ouni), qui désignaient des cantons et des familles. Il y avait aussi des noms de cette sorte terminés en éank, comme Gabéléank (Id., p. 368) d'autres en tsik, comme Antzévatsik, Id., p. 381. — Le Vaspouragan devrait ce nom au titre de grand, donné par les Perses à ses maîtres Ardzrounis, Aslan, p. 158. — Le nom était resté au canton quand la famille avait changé de place ou avait disparu; à voir en Arménie trois cantons de Varajnounik (Hübschmann, *Ortsn.*, p. 387), celui d'Eraskhadzor perdre ce nom antique pour s'appeler Archarounik (Id., p. 407 et 424), il semble bien que la famille avait aussi porté son nom avec elle dans ses résidences nouvelles.

vernaient, à leur évêché, à l'armée et à l'ensemble des habitants de la principauté [1]. Si bien que le langage courant témoignait que l'Arménie, canton par canton, était la propriété héréditaire des nakharars, qui s'en partageaient la souveraineté [2].

Ce morcellement de l'Arménie entre les familles et leurs clans datait de loin. Pour les Arméniens, qui ne connaissaient pas leur histoire primitive, il aurait remonté au roi Valarsace [3], le fondateur de leur dynastie arsacide; ce roi l'aurait créé de toutes pièces et systématiquement [4]. En réalité, il y avait des principautés multiples sur le sol de l'Arménie bien avant l'arrivée des Arméniens dans le pays. C'était la conséquence des mœurs militaires et féodales des populations anciennes de l'Asie Occidentale [5]. En outre, la constitution physique du territoire, coupé de vallées profondes, hérissé de montagnes où les défilés sont très difficiles à pratiquer, y avait déterminé la formation d'un grand nombre de petits

1. MARQUART, *Eranchahr*, p. 23 : Tous les membres de la famille portent son nom, Bagratouni, Ardzrouni, Siouni, etc. On dit : les domaines de la maison d'Amatouni. L'évêché porte le nom de la famille (voir des exemples, p. 147). On dit : les habitants, le contingent noble, les soldats, le peuple d'Amatouni, de Mamikonian, etc.

2. Nous n'avons pas l'énumération complète des petits états des nakharars arméniens. Nous possédons bien un catalogue de 189 cantons, répartis en 15 provinces. Il se trouve dans la géographie attribuée à Moïse de Khoren, qui n'est pas antérieure au septième siècle; cette liste (reproduite pour les provinces à l'appendice n° 1) a été méticuleusement étudiée par HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 283-366. Elle a peut-être correspondu à l'origine à une division politique réelle de l'Arménie; car elle comprenait 189 cantons alors que PLINE (*H. N.*, VI, c. 10) en connaissait 210, que MESROB, au quatrième siècle (*Vie de Nersès*, c. 1, p. 64-65, dans SAINT-MARTIN, I, p. 293), connaissait l'existence de 170 familles souveraines, que vers le même temps, selon ÉTIENNE ORBÉLIAN, p. 15, il y avait en Arménie 86 princes secondaires, et que, selon IBN WADIHAL ISBAHANI (cité dans YAKOUT, *Dict.*, I, p. 222), le prince des princes d'Arménie avait sous lui 118 ichkhans, émirs et autres princes (THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 126). Mais la liste des cantons de Moïse de Khoren n'est pas celle des principautés arméniennes; car on y trouve des cantons qui ont été englobés et fondus dans les empires grec et arabe; il n'y est pas tenu compte non plus des changements survenus du septième au neuvième siècle dans l'existence des principautés arméniennes; ce n'est plus qu'une répartition géographique du pays, inapte à nous en fournir les divisions politiques, mais commode pour faciliter la précision du langage et des identifications locales.

3. JEAN, p. 19, OUKHTANÈS, p. 225. — Valarsace vécut dans la deuxième moitié du deuxième siècle après J.-C., voir plus haut, p. 58.

4. MOS-KHOR, II, c. 3.

5. HÜBSCHMANN, *Or'sn.*, p. 244, 283 : « La division du pays en cantons et la dénomination de ces cantons sont très anciennes; elles remontent aux Chaldis et même avant eux. » Voir DURUY, III, p. 104, GREN, p. 69, TOURNEBIZE, p. 71.

centres politiques [1] et prolongé leur durée à travers les siècles. Dès les temps assyriens, le plateau arménien était partagé entre des dynastes locaux [2]. Les Arméniens, en s'y installant à partir du septième siècle avant notre ère [3], l'avaient occupé de la même manière; et depuis lors aucun des régimes établis en Arménie n'avait réussi à faire d'elle un tout politique uni et compact.

La domination des Mèdes et celle de la Perse achéménide avaient passé sans ruiner les principautés [4]. Celle des Séleucides, qui résidaient au loin, sur les bords de la Méditerranée, avait favorisé les chefs indigènes, qui, moyennant le service dans les armées du roi, avaient développé à la fois leur indépendance et leurs domaines [5].

Elle avait fait place à la dynastie d'Artaxias, dont les souverains avaient un moment étendu l'Arménie de la vallée du Kour aux rives de la Méditerranée [6]. Mais cette puissance avait été éphémère; elle avait succombé devant les attaques répétées des Romains et des Parthes. Les rois arméniens, obligés de subir l'intervention constante de leurs puissants voisins, n'avaient pu défendre ni leur existence ni leur succession régulière. Ils avaient disparu en 10 ap. J.-C., tandis que les grands d'Arménie, mal contenus par ces rois sans force, appuyés par l'étranger qui recherchait leur alliance, avaient étendu leurs principautés et conservé leur autonomie.

Depuis 10 ap. J.-C., ils avaient continué à vendre leurs services aux empires voisins, jaloux d'assurer le trône d'Arménie à un de leurs amis. Ils s'étaient constamment rangés du côté du plus fort jusqu'au jour où s'installa chez eux une dynastie arsacide, qui rétablit un moment un état arménien

1. Saint-Martin, I, p. 293, Daghbaschean, p. 86-87, Tournebize, p. 72, Thopdschian, *Araberz.*, p. 50, Hübschmann, *Zur Gesch.*, p. 1, Aslan, p. 30.

2. Certaines familles de nakharars remonteraient jusqu'aux temps ourartiens, s'il faut en croire les savants qui font descendre (Aslan, p. 41-46) les Bznounis d'Ispouinis, les Rechtounis de Rousas ou Oursa, les Ardzrounis d'Arghistis (Id., p. 163), les Manavazéans de Ménouas, tous souverains d'Ourartou du neuvième au septième siècle av. J.-C. — Seraient encore d'origine ourartienne les Khorkhorounis (Aslan, p. 158, 164), les Apahounis (Id., p. 164).

3. Hübschmann, *Ortsn.*, p. 204.

4. Aslan, p. 77. — Les Perses auraient donné le nom de Vaspouragan (= grand) à la maison des Ardzrounis, maîtresse du pays de Van, Aslan, p. 158.

5. Aslan, p. 85.

6. Voir Hübschmann, *Orisn.*, p. 209 sqq.; — Aslan, p. 81 sqq; — Tournebize, p. 21 sqq.; — de Morgan, *Arménie*, p. 68 sqq.

de première importance (sous Tiridate II). Pour gouverner, ces princes parthes durent mettre à mal un certain nombre de familles et de principautés arméniennes; mais, pour réussir et pour durer, il leur fallut aussi s'appuyer sur d'autres Arméniens, dont ils payèrent les services en créant ou en consolidant leur pouvoir. Puis, quand les Arsacides furent en butte aux attaques simultanées des Romains et des Perses, quand ils subirent la défaite, la captivité, le partage et la perte de de leur royaume, ces mêmes grands arméniens survécurent à leurs rois.

Ceux de l'Ouest acceptèrent la domination romaine et s'en repentirent vite. Car les Romano-Byzantins travaillèrent contre les nakharars; ils parvinrent à les supprimer, au cinquième et au sixième siècle, dans la partie occidentale des deux vallées de l'Euphrate et dans la haute vallée du Tigre [1]. Les Arméniens de l'Est, qui virent venir à eux tous les princes échappés au régime byzantin, purent durer sous la domination perse. Certains d'entre eux jouèrent même alors un rôle important [2]. Leurs nombreuses principautés étaient encore debout quand, au sixième et au septième siècle, l'affaiblissement des Sassanides et les succès des Byzantins les soumirent en grande partie au gouvernement de Constantinople et, par là, les menacèrent du sort subi antérieurement par leurs compatriotes de l'ouest [3].

1. A plusieurs reprises, en 488, en 528 et en 536, le gouvernement byzantin supprima les privilèges des nakharars, Josué Stylite, trad. Wright, p. 12, Procope, *Aedif.*, t. III, p. 247-248. Le résultat de l'opération fut de leur enlever, avec l'hérédité de leurs domaines (Cf. p. 68), leurs pouvoirs civils et militaires. A partir de Justinien, l'Arménie romaine fut organisée et administrée comme les autres provinces de l'empire. Ce régime fut appliqué aux pays qui s'étendent de Mélitène à Erzeroum et de Mélitène à Amida et Tigranocerte, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 224-227. Il est remarquable que ce soit justement dans ces régions d'où l'aristocratie militaire avait disparu, que les Arabes purent s'installer en maîtres, en subjuguant tout à fait les Arméniens, voir plus haut, p. 10.

2. Voir plus bas, p. 85.

3. L'empereur Maurice notamment a essayé de poursuivre dans l'Arménie de l'Ararat la suppression des nobles Arméniens, s'il faut en croire Sébéos, p. 30-31 : « C'est une nation fourbe et indocile, écrivait-il au roi de Perse; ils se trouvent entre nous et sont une cause de troubles. Je vais rassembler les miens et les envoyer en Thrace; fais conduire les tiens en Orient. S'ils y périssent, ce sont autant d'ennemis qui meurent; s'ils tuent, ce sont des ennemis qu'ils tueront; et nous, nous vivrons en paix. Mais s'ils restent dans leur pays, il n'y a plus de repos pour nous. » Cette lettre n'a peut-être jamais été écrite. Mais l'emploi des Arméniens en Thrace, les pertes nombreuses qu'ils y firent, leur résistance et même leur révolte pour ne plus aller y mourir sont des faits historiques; voir Sébéos, p. 35, 37.

La conquête arabe s'était produite à temps pour les sauver; elle les avait confirmés dans leurs principautés et dans leurs privilèges [1].

Ainsi donc, en Arménie, tandis que les dynastes et les rois indigènes n'avaient pu durer et grandir, tandis que les dominations étrangères s'étaient succédé à la tête du pays ou l'avaient partagé, puis avaient disparu, les principautés féodales avaient seules subsisté à travers les siècles. Chacun des pouvoirs qui s'étaient établis en Arménie y avait trouvé des principautés à sa naissance, et avait dû compter avec elles. Il avait pu en créer ou en supprimer; il ne les avait pas entraînées avec lui en disparaissant. L'idée s'établit donc que l'institution des principautés existait par elle-même et non par la volonté de ce pouvoir dont l'apparition ou la fin la laissait immuable; au lieu de lui demander confirmation de son existence, c'est elle qui, en fait, conférait la vie au pouvoir central en le reconnaissant et en se soumettant à lui. Voilà comment la possession des principautés arméniennes avait pris une forme juridique inconnue à la féodalité occidentale. Une fois acquise par un don de l'autorité supérieure ou par un coup de force, elle se transmettait directement, comme une propriété, sans intervention du pouvoir et sans nouvelle investiture à chaque génération. Sa possession était considérée comme un droit imprescriptible, auquel personne ne pouvait toucher légalement [2]. Pour confisquer la principauté d'un nakharar, on ne recourait qu'à la force; on ne discutait pas son autorité, car, une fois établi dans son état, il y était dans le sens le plus complet du mot le maître par la grâce de Dieu. La souveraineté de l'Arménie était partagée héréditairement, au même titre qu'une propriété foncière, entre les nakharars; elle n'appartenait vraiment qu'à eux [3].

1. Voir plus haut, p. 34.

2. Ce fut une grande révolution quand l'empereur Zénon (en 488) supprima le droit héréditaire des familles souveraines arméniennes à la succession de leurs principautés et décida que les nakharars, comme les autres fonctionnaires de l'empire, seraient nommés par l'empereur en toute liberté de choix et pour le temps qu'il voudrait, Josué Stylite, trad. Wright, p. 12, Procope, *Aedif*, t. III, p. 247, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 226 et 247. — Les Arméniens en conçurent dès lors contre Byzance un ressentiment et une méfiance qui contribuèrent grandement à les éloigner d'elle pour toujours, voir ch. VII, surtout p. 204.

3. Tournebize, p. 72 : « Au-dessous de la famille souveraine, les satrapes sont maîtres presque absolus de leurs domaines. Ils possèdent leurs terres en

A la haute antiquité et à l'intangibilité presque absolue du pouvoir des nakharars correspondait, pour la plupart de leurs familles, une longue existence, qui remontait fort loin dans l'histoire. Les grands arméniens le constataient en s'attribuant des origines lointaines et illustres, qui n'étaient pas établies avec certitude, mais que les historiens répétaient comme des vérités indiscutables. Ils se rattachaient à Josué [1], au roi David [2], à l'ancêtre légendaire des Arméniens Hayk [3], aux rois d'Assyrie [4], aux Arsacides ou à Grégoire l'Illuminateur [5], ainsi nommé parce qu'il avait converti l'Arménie au christianisme. Ces affirmations étaient fausses pour la plupart, en ce qu'elles précisaient le personnage qu'une famille avait choisi pour son premier auteur; elles étaient véridiques en reportant son origine fort loin dans le passé. Certaines familles arméniennes remontaient en effet, soit à l'époque de l'empire ourartien [6], soit à celle des Assyriens [7] ou des Mèdes [8]. Les plus récentes avaient été installées par les Arsacides [9]. Presque toutes pouvaient prétendre justifier par leur antiquité l'autonomie souveraine dont elles jouissaient.

Pour ces Arméniens, depuis si longtemps maîtres absolus de leurs domaines, le véritable patriotisme n'existait pas; ils n'avaient pas la notion d'un état arménien auquel ils devaient tout donner. La patrie, pour eux, c'étaient leurs principautés [10]; c'est pour elles qu'ils sacrifiaient leurs biens et leur vie; leur patriotisme était local et tout aussi divisé que leur pays. Entre eux, le lien national n'était pas politique;

franc-alleu, avec droit héréditaire; c'est l'homme seul et non la terre qui doit hommage au roi. »

1. Les Gnthounis, Mos. Khor, I, c. 19; Asoghik, p. 23.
2. Les Bagratounis, voir p. 84.
3. Les Bagratounis, voir p. 84.
4. Les Gnounis, Asoghik, p. 23; les Ardzrounis, voir p. 87.
5. Les Mamikonians, voir p. 91.
6. Voir plus haut, p. 66.
7. Les Sisakans, Aslan, p. 164.
8. Les Bagratounis, Aslan, p. 160.
9. Les Kamsarakans, Aslan, p. 161.
10. Aslan, p. 165 : « Les idées d'état, de patrie, de nation faisaient défaut. L'Arménie n'a connu, en fait d'indépendance politique, que l'idée de liberté individuelle. »

il n'existait que par les mœurs, la langue et la religion, qui n'ont jamais suffi à faire seuls une nation.

Dans ces conditions, les grands de l'Arménie ne s'étaient jamais entendus pour soutenir à fond la cause commune; ils n'en saisissaient pas l'importance et ils ne se donnaient à la défense générale que dans la mesure étroite de leur intérêt propre, tel qu'ils le comprenaient. Les chefs de ces principautés, qui avaient survécu à tous les bouleversements de l'Arménie, avaient laissé périr leurs dynasties nationales, celle d'Artaxias, puis celle des Arsacides; ils avaient subi le partage de leur pays; ils avaient depuis lors accepté le joug des Arabes; il leur suffisait d'avoir duré. L'histoire peut bien dire que l'Arménie était assujettie et esclave, quand ses chefs obéissaient à l'étranger; qu'elle était indépendante, quand ils avaient un souverain national; les nakharars ne comprenaient pas ce langage; ils ne se sont jamais embarrassés pratiquement de cette distinction. Il leur importait peu que leur chef fût un Arménien ou un étranger, pourvu qu'il ne cherchât pas à rendre le pouvoir central plus fort dans une Arménie plus unie et plus soumise, pourvu qu'il leur laissât avec leurs états personnels, la liberté de s'y conduire comme ils l'entendaient. On avait même pu établir parmi eux de nouvelles familles princières [1], et supprimer une partie des anciennes [2]; jamais l'unanimité des grands ne s'était dressée contre ces actes. Il y avait toujours eu parmi eux quelques princes, et non des moindres, pour accepter et pour soutenir ces nouveautés, parce qu'ils en tiraient personnellement profit. Chaque nakharar arménien trouvait naturel de sa-

1. Du temps des Mèdes dateraient les Mouratséans (Aslan, p. 91), les Bagratounis (*ibid.*, p. 160). Les Arsacides Parthes cherchèrent longtemps à enraciner leur domination en Arménie en y supplantant le plus possible les familles indigènes au profit de nouveaux venus (Aslan, p. 139), dont l'arrivée en Arménie daterait du début du troisième siècle après J.-C., comme les Kamsarakans (Aslan, p. 161), les Mamikonians, issus de la Sogdiane ou des confins de la Chine (Aslan, p. 162).

2. Les Mouratséans avaient été dépossédés et massacrés par Artavasde II, vers 100 av. J.-C., Aslan, p. 91, 159. — Les Sklounis avaient été dépouillés par Tiridate au profit des Mamikonians, Asoghik, II, c. 1, p. 43; — les derniers Arsacides avaient massacré les Manavazéans (Faustus, III, c. 4, Mos. Khor., III, c. 2), les Ouortounis (*ibid.*), les Bznounis (Faustus, III, c. 8), les Kamsarakans (Aslan, p. 149, 161, 163, 194, 196, 202), les Ardzrounis et les Rechtounis (Aslan, p. 196). — Les Mamikonians avaient perdu leur importance au cours du huitième siècle, au profit des Bagratounis, voir p. 93; à la même époque, les Rechtounis et les Khorkhorounis avaient été assujettis par les Ardzrounis, Saint-Martin, I, 240.

crifier ses chefs, l'indépendance nationale, l'unité du pays et même de méconnaître la solidarité qui le liait à ses voisins de principauté, pour l'intérêt égoïste, étroit et immédiat de son propre domaine [1].

Cependant les nakharars, malgré leur amour de l'autonomie et de l'indépendance, n'avaient pas pu vivre, chacun pour soi, juxtaposés les uns à côté des autres sans se connaître autrement que pour se combattre. Leur intérêt les avait rapprochés; bon gré mal gré, ils étaient sortis d'un isolement qui les aurait livrés sans défense aux incursions venues du Caucase ou de la Caspienne, aux entreprises de Byzance, aux coups de force des révoltés ou des gouverneurs arabes, et aux luttes entre les familles indigènes, qui se disputaient la prépondérance en Arménie.

Ils s'étaient donc groupés autour des plus puissants d'entre eux en un certain nombre de grandes principautés, dont les chefs sont appelés par les auteurs arméniens ichkhans [2] ou chef de provinces.

1. Les Arméniens de tous les temps l'ont déploré : « Les nobles, par leur désunion, perdirent le pays », Sébéos, p. 94, à propos d'événements du temps d'Héraclius, 610-641. — Au plus fort de la lutte entre les Arabes et les Perses, vers 634, « en Arménie, aucun général ne fut élu parce que les ichkhans désunis se tenaient éloignés les uns des autres », Sébéos, p. 100. — Le morcellement féodal de l'Arménie l'a livrée sans défense à ses voisins. Les grands « vivaient indépendants, chacun dans sa province, sans être en état de faire tête aux étrangers », Thomas, III, c. 41, p. 248. — « A leurs maux passés, les Arméniens joignirent ceux des querelles à main armée par ambition de la suprématie... Le pays était troublé. Les gens infimes, poussés par la pauvreté, cherchaient aventure; les puissants et les forts spoliaient, soulevaient le pays sans honte, sans pudeur », Thomas, III, c. 12, p. 154. — Sur ces divisions entre les grands arméniens, voir encore Thomas, III, c. 13, p. 158, c. 22, p. 187. — « Par la vaine jalousie des nakharars, l'Arménie fut longtemps troublée », Jean, p. 69. — Les Arméniens se livraient à la délation mutuelle et leur mésintelligence causait une joie extrême à leurs ennemis », Thomas, III, c. 1, p. 107. — Les gouverneurs arabes s'appliquaient à attiser les divisions des Arméniens, Thomas, III, c. 20, p. 179-180. — « Il y a chez les étrangers un proverbe qu'à l'égard des Arméniens, il n'est pas besoin d'ennemis du dehors, eux-mêmes étant les plus redoutables ennemis de leur race; c'est assez de leur propre sabre pour les égorger, sans recourir à des traîtres ou espions étrangers pour livrer des gens qui se trahissent et s'espionnent bravement jusqu'à ruine complète », Brosset, *Ruines d'Ani*, p. 110; Thopdschian, *Araberzeit*, p. 50.

2. C'est leur nom officiel arménien, Thopdschian, *Polit.*, p. 138. Sa racine ichkh ou achkh, qui se retrouve dans vitaxa, bdéachkh, patchkh-ah, indique la possession du commandement, du pouvoir suprême, Hübschmann, *Armen. Gramm.*, p. 20, 119 sqq., Marquart, *Eranchahr*, p. 178 sqq. — Les Arméniens qualifiaient encore leurs chefs de provinces du titre de princes ou seigneurs de la province, exemple pour la Siounie, Étienne, c. 43, p. 137, pour le Vaspouragan,

Ces provinces n'étaient pas, comme les anciennes divisions intérieures de l'Arménie, des circonscriptions administratives permanentes, créées par le pouvoir central, délimitées par lui et données par lui, pour le temps qu'il voulait, aux hommes qui lui plaisaient. L'Arménie avait connu cette sorte de provinces sous ses rois, sous la domination byzantine et dans la partie de son territoire soumise aux Perses. Mais cette organisation avait été détruite par la conquête arabe : il n'en restait plus que le souvenir. On continuait bien, dans le langage courant, à désigner les diverses parties de l'Arménie par le nom de la province qui les avait englobées autrefois; mais ce n'était plus que des expressions géographiques [1]. La réalité était tout autre.

Les provinces des ichkhans dans la seconde moitié du neuvième siècle étaient sorties de l'anarchie dans laquelle le pays avait vécu sous les Arabes et de l'insécurité dont avaient souffert les nakharars. Pour assurer leur salut, les chefs de cantons s'étaient groupés, volontairement ou par force, autour des princes arméniens que leurs domaines, leurs succès, la faveur de Byzance ou celle de Bagdad portaient au premier rang. Ils avaient ainsi constitué, au gré de la fortune et des circonstances, et sans qu'un plan rationnel fût intervenu, des états supérieurs aux cantons par leur étendue et par leur puissance [2].

ibid., p. 138, THOMAS, II, c. 6, p. 103, III, c. 2, p. 114; de bdéachk, en diverses provinces, ÉTIENNE, *Siounie*, p. 108, 172, MARQUART, *Eranchahr*, p. 165 sqq; de nahapet, en Albanie, voir plus haut, p. 13; en Kakheth, ils les appelaient chorévêques, voir p. 15; les Arabes les disaient patrices; ils désignaient par ce nom «les commandants des troupes et gouverneurs de provinces » à Byzance, MASOUDI, *Avertis.*, p. 221; ils l'ont appliqué aux chefs des provinces arméniennes, exemple le patrice d'Arran (ou Albanie) dans YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq., traduit par MARQUART, *Streifz.*, p. 457, voir p. 79. Les Byzantins se servaient surtout du mot curopalate, voir p. 30.

1. Voir plus haut, p. 65, et l'appendice n° 1.

2. Peut-être faut-il voir la constatation pratique de cette distinction entre le principat commandement d'une région et le principat possession souveraine du sol d'un ou de plusieurs cantons dans les phrases où Yakoubi, racontant l'histoire des dernières années du huitième siècle, signale la conduite de deux gouverneurs arabes envers «les fils de princes et les princes héréditaires ». Les premiers seraient les enfants ou les frères et par conséquent les successeurs directs et tout indiqués des ichkhans; les princes héréditaires seraient les chefs des familles ayant, de par leur héritage, la possession souveraine d'une partie du sol, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 456. Un peu plus loin, YAKOUBI raconte (*Hist.*, II, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 458) la révolte du gouverneur arabe Hatim ben Harthama, qui se retira dans le fort de Kisal, d'où il correspondit

Issus de la vie féodale des Arméniens, ces états avaient pris la forme féodale. Les nakharars soumis à un ichkhan se reconnaissaient ses « serviteurs, les chefs de ses familles nobles »; ils lui donnaient le service de cour et le service militaire [1]. Ils le suivaient dans la mauvaise fortune comme dans la bonne : un jour les vassaux du prince de Vaspouragan avaient « abandonné avec leurs familles le lieu de leur résidence et leurs domaines afin de rester avec les fils de leur prince défunt, auquel ils étaient habitués depuis l'enfance à rendre hommage et service, selon la loi qui attache le maître à ses subordonnés [2] ».

A leur tour, les chefs de provinces ou ichkhans se considéraient comme les souverains féodaux de leur province. Dans la famille régnante, le pouvoir passait à l'aîné seul, selon le droit féodal [3]; mais tous ses parents portaient comme lui le nom de la principauté [4], considérée comme leur propriété commune.

Pourtant le chef d'une province ne la possédait point par le même droit imprescriptible qui faisait du nakharar le souverain-né de son canton. L'ichkhan régnait, soit parce que ses égaux voulaient bien dans leur intérêt être ses sujets et lui obéir, soit parce qu'il avait forcé leur obéissance. Mais s'il s'affaiblissait ou s'il cessait de plaire, on ne commettait aucun crime contre la tradition et contre les mœurs féodales en l'abandonnant pour un prince plus heureux. Et les nakharars n'avaient jamais perdu l'occasion de détrôner un ichkhan pour s'installer à sa place.

avec les « princes héréditaires et les chefs du peuple arménien ». C'est encore la même distinction entre les féodaux ordinaires et ceux qui les commandent.

1. Achot Ardzrouni, prince du Vaspouragan, en lutte contre l'émir Boga, fut entouré de « dynastes, ses serviteurs » (Thomas, III, c. 2, p. 112); d'une « légion de nobles, amis du prince patriote, guerriers des diverses familles de magnats de la seigneurie du Vaspouragan » (Thomas, III, c. 2, p. 114), qui se disaient eux-mêmes « chefs des familles nobles du prince de Vaspouragan », Thomas, III, c. 2, p. 115.

2. Thomas, III, c. 22, p. 190.

3. Exemples : vers 860, à la mort du prince de Siounie, Vasak Gabour, ce fut son fils aîné qui lui succéda, Étienne, c. 37, p. 106; — à la mort de Dérénik, prince du Vaspouragan, le titre de prince passa à l'aîné de ses fils, « à cause de la primogéniture », Thomas, III, c. 22, p. 186.

4. Tous les membres de la famille de Siounie sont qualifiés princes de Siounie dans un acte officiel, Étienne, c. 43, p. 137; — tous les Ardzrounis sont dits princes de Vaspouragan dans le même acte, *Ibid.*, p. 138.

Les ichkhans avaient donc cherché à consolider leur pouvoir, à en prolonger la durée et à en assurer la transmission héréditaire. Pour cela, les plus proches de la frontière et de l'action byzantines avaient sollicité ou accepté de l'empereur grec les titres de cour qui décoraient dans l'empire les gouverneurs de provinces; ils s'étaient appelés curopalates, consuls ou proconsuls [1]. En se donnant ainsi l'apparence de fonctionnaires byzantins, ils pensaient renforcer par toute l'autorité d'une délégation impériale le pouvoir qu'ils exerçaient ou qu'ils revendiquaient sur leurs compatriotes.

Pour plus de sûreté, les mêmes princes avaient aussi demandé au calife la confirmation de leur puissance [2]; car ils étaient placés de telle sorte que l'action des deux empires se faisait tour à tour ou simultanément sentir dans leurs possessions. C'est du reste le calife qu'ils craignaient le plus; c'est lui qui dominait en fait dans toute l'Arménie; c'est de lui que les Arméniens ambitieux attendaient l'acte qui les élèverait véritablement au-dessus des autres nakharars.

Les Arabes avaient accordé [3] aux Arméniens dont ils se croyaient sûrs les pouvoirs supérieurs désirés par eux. Ils l'avaient fait à leur manière et dans leur intérêt, transformant les Arméniens ambitieux, qu'ils s'en rendissent compte ou non, en agents du calife. Ils leur donnaient donc l'investiture dans la même forme et avec le même cérémonial qu'aux émirs musulmans. En présence des dignitaires civils et militaires, on remettait au nouveau prince une couronne, des habits magnifiques, une bannière qui serait désormais la sienne, un sabre, un ceinturon ornementé et une belle monture, tous insignes extérieurs de sa fonction. Puis on le présentait aux troupes en grand apparat, avec chants, fanfares et

1. On trouve un consul en Vaspouragan, THOMAS, III, c. 14, p. 163; des proconsuls à Sper, ASOGHIK, II, c. 6, p. 107; un comte parmi les princes arméniens du parti impérial, nº 9 de la liste des chefs de l'Arménie (appendice nº 4); des princes de Taron furent curopalates, THOMAS, III, c. 19, p. 175; ceux de Géorgie portèrent tous ce titre, voir p. 30.

2. Voir l'exemple des Bagratounis, p. 98 sqq., 107.

3. Ainsi, les Arabes donnèrent par diplôme, au neuvième siècle, la Géorgie à Achot Bagratouni, voir p. 107; — le Chaké, en Albanie, à l'Arménien Sahl, MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 126, voir p. 113; — la Siounie occidentale au prince Vasak, JEAN, p. 122, DAGHBASCHEAN, p. 144, voir p. 275; — le Taron à David Bagratouni, THOMAS, III, c. 20, p. 176, voir p. 273; — dans tous ces cas le prince intéressé avait occupé, avant toute investiture, la province qu'il reçut ensuite des Arabes.

proclamation par les hérauts du rescrit ordonnant son élévation à la principauté [1]. Quel que fût le rang du personnage, gouverneur, général ou calife, qui présidait à la cérémonie, qu'il s'agît de l'octroi premier d'une province ou de sa restitution après une disgrâce momentanée, le cérémonial était immuable [2].

Cette investiture faisait des Arméniens les délégués du calife dans leur circonscription. Comme tels, ils commandaient même aux musulmans de rang inférieur établis sur les domaines confiés à leur autorité [3]. Mais ils étaient surtout les maîtres des Arméniens, car le devoir de réunir pour le calife le tribut et le contingent militaire de la province leur conférait, avec le droit de commander aux nakharars et celui d'intervenir officiellement dans leurs principautés, un pouvoir considérable, qui leur donnait une grande importance militaire. Lorsqu'un prince avait réussi à dominer légalement sur de nombreux vassaux et sur un pays étendu, il pouvait lever sur ces véritables états une armée digne de ce nom [4]. Le « bataillon noble de ses fidèles [5] », joint aux mercenaires qu'il soudoyait et aux hommes du peuple [6], qu'il appelait dans les circonstances les plus graves, formait alors une troupe respectable. Si elle leur était dévouée, les ichkhans arméniens, investis comme les émirs, pouvaient donc devenir comme eux dans l'empire des révoltés redoutables par leur force militaire.

Aussi le calife les abaissait-il, tout comme ses émirs, aussi facilement qu'il les nommait. Tandis que les Arméniens, une

1. Thomas, III, c. 5, p. 126, c. 13, p. 159, c. 14, p. 162; Masoudi, *Prairies*, VII, p. 127-128.

2. Les investitures racontées par Thomas, p. 126 et 159, ont été faites par des émirs, celle de la p. 162 par le calife en personne; — les investitures des p. 126 et 159 sont données pour la première fois, celle de la p. 162 est la restauration d'un prince précédemment destitué.

3. Lorsque l'ichkhan de Vaspouragan réclama des seigneurs musulmans de Her et de Zarévan une obéissance, qu'il était du reste capable de leur imposer par la force, ceux-ci, sans alléguer leur qualité de musulmans, sans faire appel au calife ou à des gouverneurs voisins contre une telle prétention de la part des chrétiens, « manifestèrent ostensiblement leur soumission et leur obéissance », Jean, p. 127. Voir p. 80.

4. Au début du dixième siècle, le prince de Siounie orientale réunit 10.000 hommes, Thomas, III, c. 28, p. 200; Daghbaschean, p. 80.

5. Thomas, III, c. 31, p. 220, exemple pris entre les très nombreuses expressions de même type qui se rencontrent dans les auteurs arméniens.

6. Ghévond, p. 137, 142; voir p. 53.

fois investis, ne songeaient qu'à s'affermir et à transmettre leur titre à leurs héritiers, les Arabes ne se faisaient pas faute d'accueillir les ambitions de ceux qui voulaient supplanter le possesseur d'une province [1], de refuser au fils l'investiture de la fonction qu'avait obtenue son père et de retirer brusquement à un ichkhan infidèle, devenu suspect ou trop fort, l'autorité qu'il avait reçue [2].

Il en était résulté des intrigues et des luttes qui, depuis la conquête arabe, avaient divisé les Arméniens, servi la domination musulmane, facilité les menées de Byzance et produit de multiples changements dans le nombre et l'étendue des grandes provinces soumises aux ichkhans et dans le personnel de ces derniers.

Au cours de ces querelles, les divers compétiteurs avaient essayé de fixer la fortune de leur côté en poursuivant la possession d'un pouvoir supérieur, de celui qui donnait autorité sur toute l'Arménie.

Ceux qui prétendaient commander à tous les Arméniens recherchaient soit le titre de général en chef, soit celui de prince ou de prince des princes d'Arménie.

Le titre de prince d'Arménie datait de l'époque où, dans ce pays partagé entre les Perses et les Byzantins, la royauté avait été abolie dans chacune de ses parties [3]. Les conquérants l'avaient remplacée en confiant l'autorité suprême à un prince arménien nommé par eux, pour le temps qui leur convenait, généralement à vie, mais sans aucune hérédité de la fonction; malgré son titre décoratif, ce prince d'Arménie n'était qu'un simple gouverneur de grande province [4].

1. C'était pour les Arabes un excellent moyen d'action sur la noblesse arménienne; il leur servit notamment, de 850 à 853, à la décapiter plus facilement; c'est en leur promettant un principat de ce genre, ou une extension du leur, qu'ils ont pu alors faire prisonniers les plus puissants d'entre eux, le prince de Taron (Thomas, II, c. 6, p. 104, Jean, p. 105), celui du Vaspouragan (Thomas, III, c. 5, p. 126) et le prince de Bagaran (Jean, c. 13, p. 115).

2. De 852 à 855, l'émir Boga destitua et emprisonna de nombreux ichkhans, voir p. 122. Vers la même époque, le principat du Vaspouragan eut, en quelques années, quatre titulaires successifs et éphémères, Gourguen Ardzrouni fils d'Abou Beldj (Thomas, III, c. 13, p. 158-159), Gourguen, frère du prince Achot destitué en 852 (Thomas, III, c. 5, p. 126, c. 14, p. 162), le prince Achot, rétabli, avec son fils Grégoire Dérénic (Thomas, III, c. 14, p. 162).

3. Voir p. 67, 190.

4. La liste des princes d'Arménie avant la conquête arabe se trouve dans Saint-Martin, I, p. 415 sqq.

Le commandement du général en chef était aussi une vieille institution de l'Arménie; il existait au temps du royaume arsacide [1]. Il avait été maintenu par les rois perses et par les Romains après la suppression de l'indépendance arménienne [2]. Le généralissime commandait l'armée officielle sous l'autorité du prince, auquel les maîtres de l'Arménie étaient bien aises de l'opposer à l'occasion. Aussi cette dignité ne fut-elle pas laissée souvent sans titulaire, tandis qu'il n'était pas rare de voir le général entrer en conflit avec le prince ou même le remplacer tout à fait [3], lorsque les suzerains de l'Arménie ne voulaient pas lui donner de gouverneur indigène.

Mais, qu'il y eût à la fois un prince et un général, ou que l'un des deux existât seul, l'Arménie n'avait pas cessé d'être régie par quelqu'un des siens; elle avait même eu pendant longtemps deux séries de chefs nationaux, l'une pour les Grecs, l'autre pour les Perses.

Cette situation n'avait pas été changée par la conquête arabe. L'empereur avait continué à nommer, pour la partie grecque de l'Arménie et pour le pays revendiqué par lui (c'est à peu près toute l'Arménie) [4], un chef des Arméniens ou curopalate [5], qui était parfois doublé d'un généralissime [6], mais qui, le plus souvent, réunissait l'ensemble du pouvoir de ces deux dignités en ne portant que le titre d'une seule [7]. Nous savons mal jusqu'à quel point l'action de ces mandataires impériaux fut autonome tant que l'empereur put intervenir

1. Saint-Martin, I, p. 298 : Sbaratied, ou sbaïabicd (spaspéti en géorgien), désignait une dignité militaire, qui répondait à peu près à celle de connétable parmi nous, ou à celle de généralissime. Elle fut instituée en Arménie par Vagharchag, sans doute à l'imitation des usages de la cour perse. — Furent généralissimes, entre autres, Khouran Ardzrouni, dans la première moitié du premier siècle ap. J.-C. (Thomas, I, c. 5, p. 40, Mos. Khor., II, c. 23); Vahan Amatouni, sous Khosrov, fils de Tiridate (de 317 à 327, ou de 326 à 338, Tournebize, p. 60), Thomas, I, c. 9, p. 51.

2. Généralissime l'illustre Vardan Mamikonian le martyr, au milieu du cinquième siècle ap. J.-C. (Jean, p. 50-51, Saint-Martin, I, p. 322 sqq.) et, après lui, sous le roi Péroz (457-484), Vahan Mamikonian (Sébéos, p. 3).

3. L'Arménien qui, en 653, traita de la soumission du pays aux Arabes, Théodore Rechtouni (voir p. 33), n'était que général (nº 4 de la liste des chefs de l'Arménie, appendice nº 4).

4. Voir p. 188.

5. Voir à l'appendice nº 4, dans la liste des chefs de l'Arménie, les nºs 1, 2, 3, 6, 9, 10, 19.

6. Nºs 4, 5, 14 de la liste des chefs de l'Arménie.

7. Ainsi les nºs 4, 6, 10 de la même liste.

efficacement en Arménie. Mais au neuvième siècle, dans les années qui précédèrent la création du royaume bagratide, les Arméniens, décorés par Byzance du titre de curopalate, échappaient d'ordinaire à son action [1]. Leur apparente déférence envers l'empereur n'était guère qu'un moyen de s'assurer des rapports faciles avec les Byzantins de leur voisinage, un argument pour prétendre à l'obéissance des Arméniens fidèles à l'empire, un titre pour invoquer les secours éventuels de Constantinople, la preuve que le gouvernement grec intriguait autour d'eux ou l'indice d'un relâchement considérable dans leur soumission envers les Arabes.

Car sans l'assentiment de ces derniers, il n'y avait d'ordinaire pour un prince arménien ni commandement étendu ni autorité durable, presque tout le pays étant aux Arabes. Il lui fallait être agréé par eux pour exercer un pouvoir effectif sur l'ensemble de ses compatriotes. Les Arabes ne refusaient pas d'ordinaire cet agrément, parce qu'ils avaient concédé aux Arméniens une autonomie fort semblable à celle dont ils avaient joui sous les Perses : ils leur avaient accordé le droit de lever eux-mêmes le tribut dû au calife et celui d'avoir une cavalerie noble de 15.000 hommes [2]; aussi confiaient-ils à des Arméniens, avec la haute police sur le pays, la levée de cet impôt et le commandement de cette armée. Ils avaient donc, à l'exemple des Perses, nommé parmi les grands arméniens un prince et un généralissime d'Arménie, ou attribué les deux pouvoirs à un seul mandataire [3].

Ainsi, après comme avant la conquête arabe, dans l'Arménie, où Byzance n'avait pas perdu toute action, et qui restait divisée en deux parties, dont la plus grande et de beaucoup était aux Arabes, il y avait dans chacune d'elles des chefs indigènes; le plus puissant, le seul qui pût exercer une action d'ensemble sur le pays, était celui qu'avaient investi les Arabes.

1. C'est le cas des curopalates de Géorgie (voir p. 214), et de ceux du Taron (voir p. 273).

2. Voir p. 34.

3. Ce fut le cas des princes nos 6, 11, 20 de la liste donnée à l'appendice no 4. — Asoghik, III, c. 2, p. 115, a désigné par le seul mot de « commandement militaire » le gouvernement de l'Arménie par les Bagratounis au neuvième siècle, alors qu'ils ont en réalité porté le titre de prince et pas exclusivement celui de général; voir les no 16 sqq. de la liste donnée à l'appendice no 4.

Certains Arméniens ont cependant réuni en leur personne plus d'autorité encore en se faisant nommer à la fois par Constantinople et par Bagdad, malgré l'hostilité permanente entre les deux empires, ou plutôt à cause de cette hostilité. Car l'Arménien brouillé avec une des deux parties se hâtait de passer au service de l'autre [1]; ou bien il sollicitait simultanément les deux investitures, avec le désir de commander sans rival à tous ses compatriotes, puisqu'il serait le seul mandataire des deux états, mais aussi avec l'arrière-pensée de s'appuyer sur chacun d'eux pour n'être jamais entièrement soumis à l'autre [2]. De leur côté, l'empereur et le calife se prêtaient à cette combinaison équivoque parce qu'elle remettait en des mains amies la partie adverse de l'Arménie. Mais ils ne reconnurent jamais formellement le véritable état des faits; les délégués de l'empereur au gouvernement de l'Arménie furent toujours pour lui ses agents exclusifs, ayant les titres, les devoirs et les droits des princes protégés par l'empire; ceux du calife ne cessèrent pas d'être à ses yeux des émirs nommés, traités et révoqués comme tous les autres.

Ils recevaient l'investiture solennelle propre aux grands émirs, celle-là même que les Arabes appliquaient déjà aux ichkhans, chefs de provinces [3]. Les Arméniens en ont vanté « la pompe remarquable, les distinctions semblables à celles qui s'accordent à la dignité royale [4] ». Ils ont donné aux princes investis des titres rappelant leur haute fonction et leur pouvoir sur tout le pays; ils les ont appelés « princes des Arméniens », ou « patrices d'Arménie », ou « gouverneurs d'Arménie [5] », ou encore « princes des princes d'Arménie [6] », ce

1. L'exemple le plus typique est celui de Sembat Bagratouni, n° 10 de la liste des chefs de l'Arménie, appendice n° 4.

2. Voir p. 98 sqq., 107, des exemples de cette attitude, dans l'histoire des Bagratounis.

3. Voir plus haut, p. 74.

4. Jean, p. 120.

5. Voir des exemples de ces divers titres dans la liste des chefs de l'Arménie, app. 4. — Le titre de patrice était donné par les Arabes non seulement au prince d'Arménie, mais aussi aux ichkhans, gouverneurs de provinces (voir plus haut, p. 72) et au général en chef (voir plus bas, p. 80). Il s'appliquait donc en fait à tous les Arméniens ayant un titre ou un pouvoir supérieur à celui des nakharars, ou chefs de cantons.

6. Le premier prince auquel les sources arméniennes donnent ce titre est Nersès Kamsarakan, n° 9 de la liste des chefs de l'Arménie, appendice n° 4. —

qui exprimait plus exactement la situation réelle d'un prince supérieur aux autres princes du pays.

Ses pouvoirs s'étendaient théoriquement à toute l'Arménie arabe, c'est-à-dire à la Géorgie et aux pays du Caucase aussi bien qu'à l'Arménie [1]. Sur ce vaste territoire il devait veiller au maintien de l'ordre et de la fidélité au calife. Tous les féodaux, musulmans [2] ou chrétiens, étaient justiciables de son action. Il avait sous ses ordres le généralissime, chef de l'armée [3]. Il avait la haute main sur le catholicos et sur son clergé [4]. C'est de lui que le calife attendait l'impôt du pays tout entier; c'est donc lui qui devait en poursuivre la levée régulière et générale [5]. Mandataire du gouvernement arabe pour la police, le service militaire et les finances, investi pour chacune de ces fonctions de l'autorité absolue que le calife laissait à ses gouverneurs, le prince d'Arménie eût été un puissant personnage et véritablement « le plus considérable de l'Arménie entière [6] », si son pouvoir avait été stable dans le temps, uniforme sur tout le territoire et soutenu par une force proportionnée à ses droits et à ses prétentions.

Mais les princes d'Arménie s'étaient en vain efforcés, jusque dans la deuxième moitié du neuvième siècle, d'obtenir la durée de leur fonction, l'obéissance de leurs administrés et la puissance matérielle qui leur était nécessaire. Ils avaient tous échoué par la volonté du calife et par l'action des Arméniens.

Le calife n'avait jamais permis aux princes d'Arménie d'agir autrement que comme de bons collecteurs d'impôts et de fidèles agents militaires. Il les avait soumis à la haute

On dit prince des princes, ichkhan des ichkhans chez les Arméniens, chah des chahs chez les Perses et les Arabes, archonte des archontes chez les Grecs.

1. Voir les titres donnés à Théodore Rechtouni (nº 4 de la liste des chefs de l'Arménie, app. 4), à Grégoire Mamikonian (nº 7) et à Achot Bagratouni (voir plus bas, p. 268).

2. Le prince des princes avait sous lui environ «118 ichkans et émirs», YAKOUT, *Dict.*, I, p. 222, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 126.

3. Voir dans la liste des chefs de l'Arménie (appendice nº 4), les articles 4, 10, 17, 20 et 21. Le général y est traité de commandant, de général, de généralissime ou de patrice des Arméniens.

4. Voir plus bas, p. 149.

5. Le prince des princes est responsable du tribut de toute l'Arménie, DAGHBASCHEAN, p. 42, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 127, ID., *Polit.*, p. 164.

6. Comme le dit l'historien THOMAS, III, c. 20, p. 177, du prince des princes Achot Bagratouni, qui devint roi en 885-6.

surveillance et à l'action éventuelle d'un émir supérieur, le plus souvent gouverneur d'un pays voisin de l'Arménie, qui intervenait dès qu'ils devenaient trop menaçants pour les musulmans de leur territoire, qu'ils se faisaient obéir de leurs compatriotes et qu'ils se constituaient une véritable puissance [1]. Les princes d'Arménie voyaient aussi les féodaux de Géorgie, d'Albanie et bon nombre d'autres Arméniens autorisés par le calife à traiter directement avec lui et à se passer de l'intermédiaire du prince pour leurs relations avec Bagdad [2]. Ou bien au prince trop puissant on suscitait la rivalité d'un généralissime indépendant et indiscipliné [3]. Enfin le calife ne se faisait pas faute de lui retirer l'investiture pour la donner à un autre [4]. Nommé par le calife, soutenu, poursuivi ou

1. Voir plus bas, p. 178.

2. Ainsi, vers 850, les Arabes réclamèrent séparément le tribut au prince de Taron, à celui de Vaspouragan et au Bagratouni de Bagaran, au lieu de s'adresser uniquement au premier de ces princes, qui était prince d'Arménie et qui aurait dû leur transmettre l'impôt de tout le pays, THOMAS, II, c. 6, p. 99. — Il semble même que, vers le milieu du neuvième siècle, le Vaspouragan a été autonome, qu'Arabes et Byzantins l'ont traité en état indépendant, et que l'Arménie, où il n'y avait cependant qu'un prince officiel, qui était Bagratouni, fut effectivement partagée en deux, le pays des Ardzrounis et celui des Bagratounis, voir p. 212. Sur l'autonomie réelle (malgré les formules du protocole officiel) de la Géorgie, de l'Albanie Orientale et d'autres pays du Caucase, voir plus bas, p. 276.

3. Ceux des Bagratides, qui ont fait la fortune de leur maison au neuvième siècle, Sembat dit le généralissime, puis son fils Achot, n'ont été que généralissimes (voir p. 105 sqq.), jusqu'au jour où ce dernier fut fait prince des princes. La modestie relative de leur titre ne les a pas empêchés de conquérir peu à peu une partie de l'Arménie, d'obliger les grands à reconnaître leur suprématie, le prince des princes à les respecter (voir p. 105) et les Arabes à les traiter en représentants du pays tout entier (voir p. 103). — L'un d'eux, Sembat le généralissime, s'est dressé pendant toute sa vie contre son frère Bagarat, qui était prince d'Arménie, voir p. 105.

4. Aucun service rendu aux Arabes ne protégeait le prince ou le général d'Arménie contre leur action dès qu'ils l'estimaient trop puissant. Ainsi Théodore Rechtouni (nº 4 de la liste des chefs de l'Arménie, appendice nº 4), qui leur avait soumis l'Arménie et qui traita avec eux pour ses compatriotes (voir p. 33), mourut prisonnier auprès du calife, SÉBÉOS, p. 146, JEAN, p. 76. — Sembat Bagratouni (nº 10 de la liste des chefs de l'Arménie, appendice nº 4), qui avait mutilé des soldats grecs, résisté à une armée de Justinien II et qui semblait dès lors avoir donné de sérieux gages de fidélité aux Arabes, n'en fut pas moins obligé de fuir en 704-705 et de retourner auprès de l'empereur, GHÉVOND, p. 18-25, ASOGHIK, II, c. 4, p. 92. — Achot Bagratouni (nº 11 de la liste des chefs de l'Arménie, appendice nº 4), qui fut assez dévoué pour aller soutenir le calife Mervan en Syrie avec une armée considérable (voir p. 93), fut poursuivi et aveuglé par les Mamikonians auxquels les Arabes laissèrent sa succession au pouvoir (voir p. 93). — Sembat le généralissime rendit au neuvième siècle de grands services aux Arabes; ils l'emprisonnèrent pourtant à Samara, parce qu'il leur parut dangereux pour leur domination en Arménie, voir p. 123.

destitué par lui, le prince d'Arménie était entièrement à sa merci.

Ses compatriotes ne le défendaient guère, car son élévation au principat n'était pas leur fait et ne leur tenait pas au cœur. Son pouvoir lui venait de l'étranger; comme tel, il n'était obéi que dans la mesure où l'on ne pouvait pas s'y soustraire. Il avait aussi, pour la féodalité arménienne, particulariste et égoïste, l'irrémédiable défaut de tendre à l'unité du pays par la soumission de tous à une autorité supérieure à chacun. Dès que le prince voulait être obéi, il réunissait contre lui une coalition des nakharars, bien décidés à rester indépendants et libres d'agir à leur guise sur leurs domaines [1].

Dans ces conditions, l'autorité du chef de l'Arménie, prince ou généralissime, était très précaire. Les ichkhans la recherchaient cependant [2] parce qu'ils espéraient, l'un après l'autre, mieux profiter que leurs devanciers des droits théoriques qu'elle leur donnait. A tous, elle apparaissait comme le meilleur moyen de parvenir à l'unité de l'Arménie sous leur propre commandement.

Les grands de l'Arménie s'étaient donc disputé, depuis la conquête arabe, le titre de prince des princes ou celui de généralissime. Si bien que la poursuite de ces titres et du pouvoir suprême avait contribué à les diviser. Au lieu de combattre l'effet des querelles menées pour les provinces et les cantons, de s'opposer aux divisions féodales et d'être, dans l'Arménie morcelée, une source d'union et de force, les institutions et les hommes qui avaient autorité sur l'Arménie entière avaient travaillé, tout comme les pouvoirs locaux, à l'ouvrir aux intrigues ou à l'action de Byzance et des Arabes, à la maintenir morcelée et impuissante, telle que la trouva l'empereur Basile le Macédonien quand il entreprit sur toute sa frontière orientale une lutte particulièrement active contre le califat.

1. Voir par ex. p. 98.
2. Voir plus bas, p. 118, 121.

CHAPITRE IV

LES PRINCIPAUTÉS ET LES FAMILLES SOUVERAINES DE L'ARMÉNIE ARABE ; LEUR ÉVOLUTION ET LEUR IMPORTANCE JUSQU'EN 867

En 867, deux familles, les Ardzrounis et les Bagratounis, dominaient l'Arménie.

Les Ardzrounis commandaient dans le pays limité au sud par le grand Zab (affluent du Tigre), au nord par l'Araxe vers Nakhitchévan, à l'ouest et à l'est par les lacs de Van et d'Ourmiah : c'était le Vaspouragan.

Les Bagratounis avaient la haute main sur le reste de l'Arménie. Par eux-mêmes ou par leurs vassaux, ils tenaient Mokh, au sud-ouest du lac de Van; le Taron, dans la haute vallée de l'Euphrate méridional; le terrain compris entre les deux branches de ce fleuve, dans leur cours supérieur; la haute vallée de l'Euphrate septentrional et celle du Tchorokh; le bassin de l'Araxe jusque vers Nakhitchévan; la Géorgie ou haute vallée du Kour; la Siounie et l'Albanie Occidentale, c'est-à-dire le pays compris à l'est de la Géorgie, entre le Kour et l'Araxe.

C'est sous les Arabes et surtout au neuvième siècle que ces deux familles avaient acquis la prépondérance en Arménie. Avant la conquête arabe, elles étaient déjà au premier plan par leur situation politique; mais elles n'exerçaient pas encore sur le pays la maîtrise absolue qu'elles possédèrent depuis : elles devaient leur fortune à la domination arabe.

Sur la période antérieure, les Bagratounis avaient une histoire qui remontait loin dans le passé de l'Arménie [1]. Mais

1. Sur l'origine des Bagratides ou Bagratounis et sur leur histoire jusqu'en 886, voir SAINT-MARTIN, I, p. 69-70, BROSSET, *Add.*, p. 138 sqq., PETERMANN, *Beiträge*,

elle est suspecte de partialité et d'exagération, car elle nous est parvenue par les soins des Bagratounis eux-mêmes. Ils se sont en effet préoccupés de s'assurer, pour le récit de leurs hauts faits, des historiens à leur dévotion : ils ont commandé les écrits de Moïse de Khoren[1] et de Ghévond [2]; ce que nous savons d'eux au neuvième siècle, par Asoghik et par Jean, n'est qu'un résumé du livre écrit sur les siens par le prince Chapouh Bagratouni [3].

Comme toutes les anciennes familles arméniennes, les Bagratounis s'étaient d'abord réclamés d'une origine nationale très vénérable; ils avaient prétendu descendre de l'ancêtre des Arméniens Hayk par un certain Bagarat, qui aurait été honoré comme un Dieu et qui aurait vécu dans les premières années du septième siècle av. J.-C. [4]. Puis, quand la mode était venue chez les Arméniens, après leur conversion au christianisme, de se rattacher aux Juifs et aux personnages bibliques, les Bagratounis s'étaient donnés comme parents de la Vierge Marie, en se disant issus d'un prisonnier de Nabuchodonosor (début du septième siècle av. J.-C.), qui était de la famille de David, roi des Juifs [5].

p. 103; Gren, p. 58-59, Daghbaschean, *passim*; Ghazarian, *passim*; Marquart, *Streifz.*, p. 436 sqq.; Marquart, *Eranchahr*, p. 174; Thopdschian, *Polit.*, p. 108 sqq., 116 sqq.; Tournebize, p. 104 sqq.

1. Il a écrit sur le désir de Sahak Bagratouni, Mos. Khor., I, c. 1, p. 54.

2. Il a écrit sur l'ordre de Chapouh Bagratouni, Ghévond, p. 164.

3. Jean, p. 118, 127; Marquart, *Streifz.*, p. XXI, 424, 452. — Chapouh avait raconté l'histoire de son pays et des siens de 790 à 890. Son livre est perdu. — Il était fils de cet Achot, qui reçut Sper de l'empereur Théophile en 837, Asoghik, II, c. 6, p. 102, Marquart, *Streifz.*, p. 424; voir plus bas, p. 212.

4. Marabas, dans Mos. Khor., I, c. 22, p. 72; Faustus, I, 6.

5. Marabas, dans Mos. Khor., I, c. 22, p. 72; Sébéos, I, p. 6, 9; Jean, p. 19; Asoghik, III, c. 2, p. 115, Mkhitar d'Ani, dans Sébéos, éd. Patkanéan, p. 30; Vardan, plus critique que les précédents, n'a pas soufflé mot de cette histoire. — Sur cette origine des Bagratides, voir Marquart, *Streifz.*, p. 392 sqq.; Marquart, *Eranchahr*, p. 175. — Elle est connue aussi des Grecs et des Géorgiens. Const. Porphyro., *Adm.*, c. 45, p. 197 : « Les Ibères curopalates (= les Bagratides de Géorgie, voir p. 99) disent qu'ils descendent de la femme d'Uri, qui se prostitua au roi David; ils sont nés des enfants qu'elle eut de ce roi; d'où leur parenté avec la Mère de Dieu, qui descendait de David. » Les Géorgiens diminuaient fortement l'antiquité que donnaient les Arméniens à l'installation des Bagratounis dans les pays du Caucase; *Chronique*, p. 218 : les Bagratides de Géorgie sont issus de Gouaram, un des sept fils du juif Salomon, qui descendait à la vingt-huitième génération de Kléophas, frère de saint Joseph. Gouaram et ses frères vinrent, vers le milieu du sixième siècle ap. J.-C., en Arménie et en Géorgie, où ils furent convertis au christianisme.

Leur principat remontait réellement jusqu'au temps des Mèdes [1]; il leur avait largement assuré depuis lors gloire et profits. Mais, comme les Arméniens du moyen-âge ignoraient la chronologie de leur histoire, les Bagratounis croyaient revendiquer un passé très long en rapportant leur grandeur au roi Valarsace, qui vécut en réalité au deuxième siècle ap. J.-C. [2]. Ils auraient reçu de lui, avec leur nom de famille, le droit de couronner les rois d'Arménie, celui de porter au palais royal une couronne et d'y occuper le premier rang après le roi, enfin la dignité de général (aspet) et celle de commandant de la frontière (mardpet) [3]. Liés avec les Arsacides par des mariages [4], ils les avaient soutenus contre les Sassanides; ils avaient mené avec eux toutes les insurrections contre la Perse. Leur importance fut grande surtout à partir du sixième siècle; ils parvinrent alors au premier rang, soit à Byzance, soit en Perse, et au commandement de l'Arménie [5].

Malgré tout, au moment de l'invasion arabe, la situation territoriale des Bagratounis était précaire. Ils possédaient bien [6] l'Ingilène [7], le pays de Sper et de Baibert, dans la haute vallée du Tchorokh, entre Erzeroum et Trébizonde [8];

1. ASLAN, p. 160 : On trouve dans leur nom la racine *bag*, qui a la signification de divinité dans la langue arienne.

2. Voir *supra*, p. 58.

3. SÉBÉOS, I, p. 9; MOS. KHOR., II, c. 3, p. 81, c. 7, p. 83; ASOGHIK, III, c. 2. p. 115. — Les Bagratides auraient reçu de Valarsace le commandement héréditaire de 11.000 hommes, MOS. KHOR., II, c. 3.

4. En 382 ap. J.-C., un Bagratide de Sper a marié sa fille avec le roi Vagharchag, FAUSTUS, V, c. 44; MOS. KHOR., III, c. 43; MARQUART, *Streifz.*, p. 436-437. — Au milieu du septième siècle, l'empereur grec donna une femme arsacide à Sembat, fils de Varaztirots, SÉBÉOS, p. 108.

5. Sembat Bagratouni, mort en 616-617, fut successivement fils adoptif de l'empereur grec et favori du roi de Perse Khosrov; il gouverna l'Arménie pour ces deux princes, SÉBÉOS, p. 37 sqq.; THÉOPHYL. SIMOC., III, c. 8, p. 130; ASOGHIK, II, c. 2; JEAN, p. 59 sqq.; OUKHTANÈS, p. 309 sqq. — Son fils Varaztirots fut prince d'Arménie pour les Perses d'abord, puis pour l'empereur grec, SÉBÉOS, p. 108, MARQUART, *Streifz.*, p. 438. — Son petit-fils Sembat fut généralissime d'Arménie pour l'empereur, qui le maria à une Arsacide, SÉBÉOS, p. 108.

6. Sur leurs possessions, voir THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 116.

7. SÉBÉOS, I, c. 6, cité par THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 108-109, FAUSTUS, V, c. 7.

8. Les Bagratounis seraient à Sper depuis le temps de Valarsace, le premier arsacide arménien, MOS. KHOR., II, c. 3. — VARDAN, trad. MARQUART, p. 404, rapporte une anecdote du premier siècle ap. J.-C. sur Sembat, fils de Biourat, prince de Sembatavan ou Baibert, dans le canton de Sper; voir encore MOS. KHOR.,

le canton de Kogovit, avec Darioun k, au sud de l'Ararat [1]; ceux de Tmorik, sur le Zab et de Goghtn, à l'est de Nakhitchévan [2]. Mais ces domaines étaient coupés par ceux des Mamikonians, qui, s'étendant de l'Euphrate méridional jusqu'au delà du Haut-Araxe [3], séparaient la principauté de Sper de celle de Dariounk et de Tmorik, appelée vers 700 le « territoire du Vaspouragan [4] ».

Cette division de leurs domaines était, pour les Bagratounis, une cause de faiblesse; elle leur donnait par contre une grande sécurité contre les tentatives des maîtres étrangers de l'Arménie. Quand ils étaient d'accord avec Byzance, ou quand ils redoutaient leur voisin oriental, ils séjournaient dans la principauté de Sper [5]. Mais ils avaient à Dariounk et dans son territoire, une forteresse et une principauté, qui devenaient leur centre d'action quand ils fuyaient les Grecs, ou quand ils étaient particulièrement en faveur auprès des maîtres de l'Arménie Orientale [6].

II, c. 37, *Chronique*, p. 66 sqq. — La haute antiquité de l'installation des Bagratounis à Sper est admise par les historiens, notamment par SAINT-MARTIN, I, p. 70; GREN, p. 58; MARQUART, *Streifz.*, p. 436 sqq.; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 115, 153; ZIMMERER, dans HELMOLT, V, p. 199. — Vers le milieu du septième siècle, les princes de Sper auraient été les chefs des Bagratounis s'il faut en croire SÉBÉOS, c. 35, p. 134, interprété par THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 115. — Le canton de Sper, avec le château de famille des Bagratounis à Baibert, était soumis aux Romains sous Justinien, PROCOPE, *Aed.*, III, c. 4, p. 253.

1. SÉBÉOS, p. 16, 18, 52, 108, 117; GHÉVOND, p. 116, 121.

2 THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 116.

3. Voir *infra*, p. 91.

4. Un Bagratouni portait vers 700 le titre de « gouverneur du territoire du Vaspouragan », GHÉVOND, p. 26, 33, 116; ASOGHIK, II, c. 4. p. 91; MARQUART, *Streifz.*, p. 449, 452 « : Jusqu'à la catastrophe de Nakhitchévan, une ligne des Bagratides posséda la principauté de Vaspouragan; sous Mansour (754-775), ils y étaient remplacés par les Ardzrounis. »

5. Voir les notes de la page 85. Quand le curopalate Sembat, à la fin du septième siècle, voulut se mettre à l'abri des Arabes, c'est du côté de Sper, à Toukhark, qu'il se réfugia, VARDAN, trad. MARQUART, p. 446-447; GHÉVOND, p. 25; ASOGHIK, II, c. 4, p. 91.

6. Dariounk était la résidence du célèbre général Sembat, mort en 616-617 au service du roi de Perse, à la cour duquel il était devenu un grand personnage, après avoir été le fils adoptif de l'empereur grec, SÉBÉOS, p. 52; voir la p. 85. — C'est encore à Dariounk qu'on ensevelit en 646 son fils Varaztirots qui, après avoir été curopalate et prince d'Arménie au service de Byzance, s'enfuit de Constantinople, d'abord dans le pays de Sper, où il fut accueilli « avec joie par tous les habitants », SÉBÉOS, p. 107, puis à Dariounk, SÉBÉOS, p. 108; MARQUART, *Streifz.*, p. 438. — Achot, qui fut prince d'Arménie pour les Arabes de 686 à 690, en opposition avec le prince nommé par Byzance (ASOGHIK, II, c. 2, p. 71; MARQUART, *Streifz.*, p. 514) fut aussi un assidu de Dariounk (GHÉVOND, p. 16), qui

La conquête arabe avait trouvé les Ardzrounis beaucoup moins puissants que les Bagratounis. Cette famille [1] remontait au temps des rois d'Ourartou [2], ou tout au moins aux satrapes perses de Sophène [3]. La prétention des Ardzrounis, qui, comme les Bagratounis, ont eu leur historien familial [4], était de se rattacher à Sénakhérim, roi d'Assyrie, par son fils Sanasar. Ce prince, après avoir assassiné son père, se serait réfugié auprès du roi d'Arménie Baroïr [5], qui l'établit avec les siens sur le mont Sim, au pays de Sassoun [6]. Ils auraient aussi possédé le district d'Arzen, dont ils auraient pris le nom [7]. C'est en partant de ces domaines situés « aux confins de l'Assyrie [8] » qu'ils auraient gagné peu à peu vers l'est et vers le nord.

Leur fortune véritable daterait du roi Valarsace, l'organisateur légendaire de l'Arménie; il leur aurait donné un fief dans le Vaspouragan, la charge de porte-aigle et leur nom d'Ardzivounik ou Ardzrounik, qui signifie porteur d'aigle [9].

était son ostan, ASOGHIK, II, c. 4, p. 89. — Achot le généralissime, en 744, mit en sûreté dans Dariounk sa femme et sa famille, avant d'aller en Syrie au secours de Mervan, GHÉVOND, p. 116; et c'est à Dariounk qu'il fut enterré à sa mort, ASOGHIK, II, c. 4, p. 97.

1. Histoire résumée des Ardzrounis dans THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 140-152, INDJIDJIAN, *Antiq. de l'Arménie*, II, p. 109 sqq.; BROSSET, *Collect.*, I, p. III sqq., 249.

2. ASLAN, p. 163.

3. Le nom perse de Mithrovouzanès, qui fut porté en Sophène (DIODORE, 31, 22; POLYBE, 31, 17) dans la maison d'Ariarathe (ARRIEN, I, 16, 3; DIODORE, XVII, 21, 3; XV, 91; NEP., *Dat.*, 6) et par un général de Tigrane (PLUT., *Luc.*, 25; APPIEN, *Mithr.* 84), est le même que le nom de Mérouian, qui fut habituel dans la famille Ardzrouni, MARQUART, *Eranchahr*, p. 176.

4. Thomas Ardzrouni; sur lui, voir l'index bibliographique.

5. *Rois*, IV, c. 19, v. 37, *Isaïe*, c. 37, v. 38.

6. MOS. KHOR., I, c. 23; JEAN, p. 15; THOMAS, I, c. 1, p. 8, II, c. 7, p. 106; VARDAN cité par SAINT-MARTIN, II, p. 431 et par GELZER, *Geor. Cyp.*, p. 169; ASOGHIK, I, c. 5, p. 25; ÉTIENNE, III, c. 46, p. 213; MICHEL, III, p. 133; ABOULFARADJ, *Syr.*, p. 213.

7. THOMAS, I, c. 5, p. 37, ASLAN, p. 163.

8. THOMAS, I, c. 1, p. 8, c. 6, p. 44-45.

9. MOS. KHOR., II, c. 7; THOMAS, I, c. 5, p. 37 : « Vagharchac, le premier Arsacide d'Arménie, emmena avec lui le Perse Kyros, descendant de Sanasar, fils de Sénakhérim, et le nomma Ardzrouni, comme étant le premier dans la plaine dite Ardzévik; le hasard voulut qu'il eût le nez aquilin, mais je ne sais pas si le nom d'Ardzrouni provient d'un pays ou d'un caractère physique. Secondement, le nom d'Ardzrouni vient d'Arzen, où résidaient leurs ancêtres Adramélè et Sanasar. En troisième lieu, on les comparait à des aigles, à cause de leur bravoure extrême et de leur entraînement aux actes d'énergie. Sans doute ces deux étymologies

Vers 30 av. J.-C., ils auraient été assez puissants pour sauver les Bagratounis de l'extermination complète voulue par les Arsacides [1]. Puis l'Ardzrouni Khouran aurait augmenté la gloire de sa maison en croyant au Christ, le premier de tous les Arméniens; il aurait été baptisé par l'apôtre Thaddée [2]. Les Ardzrounis auraient ensuite reçu du roi Artacès (80-121 ap. J.-C.) le canton d'Aghbag en Vaspouragan, hérité par eux des Mouratséans par un mariage avec une fille de cette maison [3]. Dans la deuxième moitié du quatrième siècle ap. J.-C., ils auraient joui de la faveur des Sassanides [4]; sur quoi l'un d'eux, Mérouian, avait prétendu à la couronne d'Arménie [5]. Au cinquième siècle, Chavasp Ardzrouni avait fait le même rêve [6].

La réalité était moins grandiose lors de la conquête arabe. Les Ardzrounis étaient alors solidement établis dans le petit Aghbag et dans ses environs immédiats, c'est-à-dire dans la vallée du Grand-Zab, dans la province de Gordjaïk, au pays des Kurdes. C'est là que se trouvaient Adamakert, leur capitale [7], « au cœur de leurs vrais domaines [8] », et leur sépulture, au couvent de Sourb Khatch, près d'Osi [9]. Mais leur puissance ne dépassait pas celle de la masse des nakharars, maîtres d'un ou de deux cantons. Rien n'annonçait encore

paraissent vraisemblables aux amis de la science, mais la première offre pour moi plus de sûreté. »

1. La persécution des Bagratounis par le roi Archam est racontée par Mos. Khor., II, c. 24, et par Thomas, I, c. 5, p. 38; mais l'affirmation que les Bagratounis durent leur salut aux Ardzrounis ne se trouve que dans Thomas; elle est dès lors suspecte de partialité.

2. Thomas, I, c. 5, p. 40-42; — Mos. Khor., II, c. 23-30, et Jean, p. 28 sqq. connaissent ce personnage, mais ignorent sa conversion.

3. Thomas, I, c. 7, p. 47.

4. Aslan, p. 163.

5. Faustus, IV, c. 59, V, c. 4; Mos. Khor., III, c. 29 et 35; Jean, p. 43; Thomas, I, c. 9, p. 54 sqq.

6. Jean, p. 50; Thomas, II, c. 1, p. 69.

7. Thomas, II, c. 6, p. 103.

8. Id., III, c. 29, p. 207.

9. Id., III, c. 13, p. 160, 14, p. 164, 18, p. 174, 20, p. 180, 29, p. 202. — On y enterre en 858 Grigor, frère du prince régnant Achot, Thomas, III, c. 13, p. 160. — Le couvent est libéré vers 870 par Achot, prince régnant de Vaspouragan, des sévices que lui imposaient les Arabes; il délivra le « chef du monastère, le père Grégoire, détenu dans un cachot noir », Thomas, III, c. 18, p. 171. — Achot y fut enterré à sa mort en 874, Thomas, III, c. 18, p. 174; — son petit-fils Achot II, en 906, Thomas, III, c. 29, p. 202.

la haute fortune qu'ils allaient bientôt acquérir sous le régime arabe.

Les Ardzrounis et les Bagratounis avaient grandi aux dépens de leurs compatriotes victimes des Arabes. Ceux-ci, en effet, ne s'étaient pas résignés, malgré leurs promesses de 653, à laisser la direction de l'Arménie à ceux qui l'avaient possédée jusqu'alors. Les grands arméniens les inquiétaient par la force de leurs ressources propres, par leur autorité traditionnelle sur leurs compatriotes et par leurs relations ininterrompues ou même par leur entente avec Byzance. Les Arabes craignirent de perdre l'Arménie s'ils la laissaient entre leurs mains; ils poursuivirent donc et dépouillèrent l'une après l'autre les familles qu'ils redoutaient le plus. Parmi les Arméniens qui les aidèrent dans cette besogne ou dont la fidélité moins chancelante leur parut digne de récompense, les Ardzrounis et les Bagratounis furent ceux qui profitèrent le plus largement des désastres successifs infligés par l'Islam à leurs compatriotes.

Leur première proie, la première victime des Arabes, fut la famille des Rechtounis. Cette antique maison remontait aux origines de la nation arménienne [1]. Elle possédait en grande partie le pays qui environne le lac de Van; au sud de ce lac, elle avait le canton de Rechtouni [2]; au nord, elle tenait celui de Bznouni [3], qui comprenait Khélath et qui s'étendait jusque vers Bitlis [4]; elle l'avait reçu des Arsacides, lorsqu'ils avaient massacré les Bznounis [5]. Elle était l'alliée de la puissante famille de Siounie [6]. Enfin c'est Théodore, son chef, qui, placé par l'empereur à la tête de l'Arménie [7], avait, en 653, entraîné ses compatriotes du côté des Arabes [8].

Malgré ce service insigne, ils le trouvèrent trop puissant;

1. ASOGHIK, p. 25, fait d'elle une branche de la famille Sisakan (ou de Siounie), qui se rattachait à l'ancêtre des Arméniens Hayk, voir *infra*, p. 110. — ASLAN, p. 43 et 163, rapproche Rechtouni de Rousas ou Oursas, roi de l'Ourartou de 730 à 714 av. J.-C.

2. SÉBÉOS, p. 101 sqq; canton n° 73 dans HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 339.

3. SÉBÉOS, p. 135, 138.

4. HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 322, 328-329.

5. ASLAN, p. 63.

6. Voir note 1.

7. SÉBÉOS, p. 101, 106, 108. JEAN, p. 75.

8. Voir *supra*, p. 33.

on le soupçonna d'être prêt à retourner aux Byzantins dans une de leurs rentrées éphémères en Arménie [1]. On l'emmena donc à Damas comme otage [2], et sa famille ne reparut plus au premier plan. Désormais les seigneurs du canton de Rechtouni furent les vassaux des Ardzrounis [3] et leurs domaines de Bznouni passèrent aux Mamikonians [4], puis aux Bagratides [5].

Il fallut attendre plus longtemps la succession des Mamikonians, dont la ruine demanda plus d'un siècle d'efforts et de ruses. Ils avaient pour eux un passé vénéré des Arméniens, un domaine propre très étendu et une solide entente avec Byzance. Ils eurent même, vers le milieu du huitième siècle, la faveur momentanée des Abbassides. Leur histoire nous est connue, car ils avaient eu soin, selon l'habitude des familles arméniennes, de la faire rédiger, au temps de leur puissance, comme ils entendaient qu'elle fût présentée [6]. Pour eux cependant, la précaution fut presque superflue, car l'ensemble des sources historiques s'accorde à signaler la grande place qu'ils ont tenue dans l'ancienne Arménie. Venus des confins de la Chine sous Tiridate II [7], ils avaient eu dès

1. De 640 à 661, l'Arménie a subi les expéditions successives des Grecs et des Arabes : en 640, Yjad ibn Ghanm soumit Arzen, Bitlis, Khlath, puis se retira; en 643, nouvelle invasion, le Moughan capitula, les Arabes se retirèrent après avoir battu l'armée grecque de Procope; en 644-645, invasion de Salman ibn Rabia, qui se retira après avoir pillé le pays; en 645-646, grande invasion menée par Habid ibn Maslama, et par Salman ibn Rabia; Erzeroum et Douin succombèrent, mais les Arabes se retirèrent; en 647, les Grecs étaient revenus dans toute l'Arménie; en 653, le pays se soumit aux Arabes, mais les Grecs y rentrèrent très vite; les Arabes, revenus en 655, ont été chassés en 657-658 et ne sont devenus définitivement les maîtres du pays qu'à partir de 661, JEAN MAMIK., I, p. 381; GHÉVOND, p. 5-6; SÉBÉOS, p. 101 sqq.; ASOGHIK, II, c. 2, p. 70, c. 4, p. 87, c. 6. p. 106; DENYS DE TELL-MAHRÉ, p. 7; GHAZARIAN, p. 16-36 citant BELADHORI, p. 176 sqq., 197 sqq.; TABARI, I, 2506, 2606, 2806 sqq.; IBN EL ATHIR, III, p. 20, 65; YAKOUT, *Dict.*, I, p. 206, II, p. 549.

2. JEAN, p. 76; SÉBÉOS, p. 146; en 655, GHAZARIAN, p. 32; il mourut à Damas, en 656 selon GHAZARIAN; SÉBÉOS donne la date de 654 et ASOGHIK, II, c. 2, p. 70, celle de 660.

3. SAINT-MARTIN, I, 240.

4. C'est à eux que les Arabes ont pris Khélath au huitième siècle; voir *infra*, p. 93-4.

5. Voir *infra*, p. 93.

6. Elle nous est parvenue, pour la partie la plus ancienne, par le récit d'un de ses membres JEAN MAMIKONIAN, abbé de Sourb Garabed au milieu du septième siècle ap. J.-C., sous la forme d'une continuation de l'*histoire de Taron* de ZÉNOB DE KLAG ; voir l'index bibliographique.

7. 216-253 ap. J.-C., ASLAN, p. 162.

l'abord le commandement des troupes royales [1]. Ils avaient contracté les plus illustres alliances, notamment avec la famille de Grégoire l'Illuminateur, apôtre de l'Arménie, dont l'un d'eux avait épousé la dernière descendante directe. Cette femme avait apporté aux Mamikonians, avec l'immense fortune de sa famille [2], un peu de la vénération et du respect qui s'attachaient en Arménie à tout ce qui touchait de près au grand saint national. La renommée de la famille avait grandi par les exploits des chefs militaires qu'elle avait donnés à l'Arménie; on lui savait gré surtout d'avoir produit l'illustre Vardan, qui mourut en menant contre les Perses une lutte héroïque pour la religion et pour l'indépendance de son pays [3]. Les Mamikonians étaient donc mêlés à tout ce que l'Arménie avait de plus cher, de plus vénéré et de plus saint dans le passé; ils avaient la première place dans l'estime et dans le cœur des Arméniens et, sur la plupart d'entre eux, la plus grande influence.

A cette haute situation morale correspondait pour les Mamikonians, au temps de la conquête arabe, une puissance matérielle considérable. Maîtres du Taron [4], de Bagrévan [5], de l'Aragadzotn [6], de domaines étendus en Archarounik [7] et

1. Aslan, p. 162.

2. Asoghik, II, c, 1, p. 54 : « Les restes de saint Sahak (dernier descendant direct de saint Grégoire) furent recueillis par sa petite-fille, princesse des Mamikonians, et enterrés par ses soins dans la province de Taron, au village d'Achtichad. » — Lazare, c. 18, p. 278 : « Saint Sahak n'avait qu'une fille, qu'il avait donnée en mariage à Ḥamazasp, seigneur des Mamikonians et général en chef des Arméniens, qui eut trois fils, saint Vardan, saint Hémaïag et le bienheureux Hamazasbian, auxquels saint Sahak donna en héritage ses biens, consistant en villages, fermes et tout ce qu'il avait en sa possession. » — Mos. Khor., III, c. 67, p. 172 : « Quant au corps de saint Sahak, le chef des diacres et la princesse des Mamikonians, sa nièce, appelée Tesdrig, épouse du commandant Vardan, allèrent le déposer dans le village d'Achtichad, au district de Taron. » — Gorioun, p. 14 : « le premier de ses disciples, accompagné de la femme de Vardan Mamikonian, le transporta dans le canton de Taron, au village d'Achtichad. »

3. Au milieu du cinquième siècle, Élisée, p. 196-197; Lazare, p. 287; Aslan, p. 162; Tournebize, p. 79 sqq.

4. Que le roi Tiridate leur avait donné en l'enlevant aux Sklounis, Asoghik, II, c. 1, p. 43; au quatrième siècle, Oghakhan, en Taron, est un fort de Moucheg Mamikonian, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 326, 459; Aslan, p. 152; l'évêché des Mamikonians était en Taron, Jean, p. 63; une partie au moins de ce pays leur venait de la famille de saint Grégoire, voir *supra*, n. 2.

5. Au sud de l'Archarounik, Ghévond, p. 134.

6. A l'est de Kars, Ghévond, p. 14, Jean, p. 79.

7. Au sud de Kars.

dans la partie méridionale du Taykh [1], ils possédaient d'une façon continue le pays compris entre Mouch, sur l'Euphrate méridional, au sud, Vagharchapat et Douin, au delà de l'Araxe, vers le nord. Ils tenaient donc environ un tiers de l'Arménie, dans la région qui longeait la frontière byzantine.

Ce voisinage expliquerait à lui seul pourquoi ils se mirent à la tête du parti arménien qui refusa de passer aux Arabes avec Théodore Rechtouni; contre lui, leur chef Moucheg commanda en 653 « la cavalerie arménienne » fidèle à Byzance [2]. Hamazasp Mamikonian, que les Arabes tentèrent peu après de gagner en lui assurant la succession politique de Théodore Rechtouni [3], se donna presque aussitôt à l'empereur avec les pays qui lui obéissaient [4]. Pourtant son frère Grégoire, parvenu au pouvoir quand Byzance désespéra de conquérir l'Arménie [5], se décida à se rapprocher des Arabes [6], et périt en repoussant avec eux une invasion des Khazares [7].

Mais la famille des Mamikonians, installée dans l'ouest de l'Arménie, au voisinage des Grecs, rattachée par tout son passé aux traditions nationales et religieuses, qui liaient l'Arménie aux Byzantins, n'inspirait aucune confiance aux Arabes. Après la mort de Grégoire, ils ne confièrent plus aux siens la principauté de l'Arménie. Ce procédé amena les Mamikonians à se révolter d'abord, puis à chercher un asile dans leurs forteresses les plus rapprochées de la frontière grecque [8]. Il n'en fallut pas davantage pour renforcer la méfiance des Arabes et pour justifier à leurs yeux l'emploi contre les rebelles des mesures les plus rigoureuses. A cet

1. Faustus, III, c. 18, p. 39, Mos. Khor., II, c. 37, Thopdschiak, *Polit.*, p. 112.
2. Sébéos, p. 134.
3. Sébéos, p. 146, Asoghik, p. 70.
4. Sébéos, p. 148, Jean, p. 77.
5. Théophane, a. 6143.
6. Ghévond, p. 14, Asoghik, p. 71 et 89. — Marquart, *Streifz.*, p. 514.
7. Ghévond, p. 15, Jean, p. 81 : en 685.
8. En 686, les Grecs rentrèrent en Arménie, Ghévond, p. 16, Théophane, a. 6178, Asoghik, II, c. 2, p. 72, Müller, I, p. 376; ils n'en furent chassés qu'en 692-693, Théophane, a. 6185, Müller, I, p. 383, 414-415, Ghazarian, p. 44; dans l'intervalle, « les Arméniens cessèrent de payer le tribut; la noblesse et le peuple refusèrent obéissance aux Arabes », Beladhori, p. 205, Yakoubi, II, p. 324, Ibn el Athir, IV, p. 294, dans Ghazarian, p. 44; la révolte est constatée par Ghévond, p. 15; — Voir *infra*, p. 175. — En 744 sqq., les Mamikonians, révoltés contre les Arabes, vinrent en Taykh mettre en sécurité leurs familles et leurs biens, Ghévond, p. 119.

effet, ils s'appuyèrent sur les Bagratounis, auxquels ils donnèrent depuis 686 le commandement de l'Arménie [1], et qui semblent les avoir aidés dans ces exécutions; ils en ont en tous cas largement profité.

Nous ne connaissons pas le détail de cette action des Bagratounis contre les Mamikonians; nous ignorons la part prise dans la spoliation de cette famille par les divers Bagratounis qui commandèrent en Arménie, Achot de 686 à 690 [2], Sembat à diverses reprises de 691 à 711 [3], et un second Achot de 732 à 750 [4]. Il est probable que le progrès des Bagratounis ne fut pas continu; Sembat notamment, qui se réfugia deux fois sur le territoire grec, ne jouit pas d'une manière constante de la faveur des Arabes [5]. Mais le résultat est certain : vers 750, les Bagratounis avaient en partie dépossédé les Mamikonians. Ils leur avaient enlevé le Bznouni, avec Khélath [6], et le Taron [7], pays de Mouch et de Bitlis, qui était, « sous un nom nouveau, l'ancienne maison d'Arménie [8] », c'est-à-dire l'ancien domaine propre des chefs de toute l'Arménie.

Il se produisit alors chez les Arabes un changement de dynastie (en 750) [9], qui favorisa les Mamikonians. Ceux-ci triomphèrent des Bagratounis [10], qui, ayant combattu pour les Ommiades vaincus [11], furent disgraciés par les Abbassides.

1. Voir la liste des chefs indigènes de l'Arménie, appendice n° 4.

2. N° 8 de la liste des chefs indigènes de l'Arménie, appendice n° 4.

3. N° 10 de la même liste, voir n. 5.

4. N° 11 de la même liste. — Il a fait exiler dans le Yémen les deux princes Mamikonians Grégoire et David, Ghévond, p. 110, puis il a livré David à Mervan, qui le fit étrangler, après lui avoir fait couper les mains et les pieds, Ghévond, p. 117.

5. Quand le curopalate Sembat, à la fin du septième siècle, voulut se mettre à l'abri des Arabes, il vint se réfugier auprès des Grecs, à Toukark, dans la principauté de Sper, Vardan, trad. Marquart, p. 446-447, Ghévond, p. 25, Asoghik, II, c. 4, p. 90; — en 705-706, l'empereur l'installa à Poti, Ghévond, p. 34, Asoghik, II, c. 4, p. 92, Marquart, *Streifz.*, p. 448-449.

6. Ghévond, p. 140, Beladhori, p. 185 dans Marquart, *Streifz.*, p. 463.

7. Sahak Bagratouni, fils de Bagarat, est alors prince de Taron, Ghévond, p. 125, 131.

8. Thomas, III, c. 22, p. 190.

9. Voir p. 222.

10. Achot Bagratouni eut les yeux crevés et vécut désormais impuissant et misérable, Ghévond, p. 120-121, Asoghik, II, c. 2, p. 75, c. 4, p. 97.

11. Achot a soutenu Mervan en Syrie, Ghévond, p. 116.

Ils perdirent alors une partie de leurs domaines en Taykh, Dariounk et le Vaspouragan, Khélath et ses environs. Mais, de toutes ces dépouilles des Bagratounis, les Mamikonians, pour s'être mis à la tête des Arméniens révoltés [1], ne purent occuper que les territoires de Taykh [2], au voisinage des Grecs; le reste leur échappa. Khélath resta aux Musulmans [3], le Vaspouragan passa aux Ardzrounis [4] et le principat d'Arménie ne fut pas donné aux Mamikonians. Les Arabes le rendirent bientôt aux Bagratounis Sahak, puis Sembat [5]. Ce dernier profita de sa faveur pour supplanter dans le Taron ses cousins de la lignée de Sahak [6]. Peut-être songeait-il à reprendre Khélath et le Vaspouragan lorsqu'il se joignit en 771 aux Mamikonians pour diriger une grande révolte contre les Arabes [7]. Mais la défaite de Bagrévan [8], où il trouva la mort [9], en affaiblissant sa maison, en ruinant à jamais les Mamikonians et nombre d'autres familles arméniennes [10], amena dans la répartition des principautés un grand bouleversement, dont les bénéficiaires immédiats furent les Ardzrounis.

Ceux-ci, sous le règne du calife Mansour (754-775), avaient évincé les Bagratounis du Vaspouragan [11]. Ils y eurent dès lors la situation de princes, avec des nakharars sous leurs ordres : trois frères Ardzrounis, Isaac, Hamazasp et Kakig [12], sous prétexte d'y faire la police contre les pillards, en poursuivirent peu à peu la conquête. Les deux premiers périrent à la

1. En 750 sqq., Ghévond, p. 118-119.
2. Ghévond, p. 119, Marquart, *Streifz.*, p. 38, 450.
3. Ghévond, p. 140, Beladhori, p. 185 dans Marquart, *Streifz.*, p. 463.
4. Marquart, *Streifz.*, p. 452; voir p. 95.
5. Nos 14 et 15 de la liste des chefs indigènes de l'Arménie, appendice no 4.
6. Son frère Vasak était maître du Taron en 771, voir p. 99.
7. Ghévond, p. 134 sqq.
8. 25 avril 772, Ghévond, p. 146, Daghbaschean, p. 58, Marquart, *Streifz.* p. 37.
9. Périrent dans cette bataille : « Sembat Bagratouni, commandant de la milice arménienne; Ishak, son ami et son conseiller; Moucheg Mamikonian, général; Samuel, seigneur du domaine de la famille Mamikonian, beau-père du commandant; Vahan Gnouni »; l'Arménie perdit en une seule journée ses chefs et ses généraux, Ghévond, p. 146.
10. Voir *infra*, p. 96.
11. Voir p. 95.
12. Fils de Vahan, Asoghik, II, c. 4, p. 98.

tâche [1], mais Kakig survécut. Installé avec une bande de soldats dans la forteresse de Nkhan [2], située à peu près à égale distance des lacs de Van, d'Ourmiah et de Sévan, il se mit à prendre et à piller d'une manière « indigne d'un chrétien [3] ». Les Arabes finirent par le saisir, avec ses fils Hamazasp et Sahak [4], et par le mettre à mort [5]. Il n'en avait pas moins beaucoup agrandi les domaines des Ardzrounis dans cette région et grossi leur importance dans le Vaspouragan. Aussi, quand ses fils, relâchés par le calife, rentrèrent en Arménie [6] et recouvrèrent la plus grande partie des territoires que leur père avait acquis par la ruse, le vol et la violence, ils y étaient fort puissants [7].

Hamazasp, celui d'entre eux qui garda définitivement la principauté, fut aussi dénué de scrupules que son père Kakig. Il ne prit point part à la révolte de l'Arménie en 771-772 [8]; mais, quand les deux fils de Moucheg Mamikonian, tué à Bagrévan en 772, se réfugièrent en Vaspouragan, il les fit massacrer par Mérouïan Ardzrouni, sous prétexte que leur père était la cause du grand malheur commun [9]. Cet assassinat prouve que les Ardzrounis travaillèrent avec les Arabes contre leurs compatriotes révoltés. Ils en furent récompensés largement.

Lorsque la paix fut rétablie en Arménie, les Ardzrounis, suzerains des Amatounis [10], des Rechtounis [11] et des Térounis [12], maîtres de Dariounk enlevé aux Bagratounis qui abandon-

1. Ghévond, p. 127, Asoghik, II, c. 4, p. 98.

2. Asoghik, II, c. 4, p. 98.

3. Ghévond, p. 129; vers 760.

4. Asoghik, II, c. 4, p. 98.

5. Ghévond, p. 129-130; Asoghik, II, c. 4, p. 98.

6. Ghévond, p. 130.

7. A noter cependant que jamais Ghévond, qui vécut à la fin du huitième siècle, n'appelle un Ardzrouni prince de Vaspouragan, mais simplement prince ou nakharar d'Ardzrounik, même lorsqu'il fait agir ce prince en maître du Vaspouragan, comme à la note suivante.

8. « Hamazasp, seigneur d'Ardzrounik, resta immobile, avec les nakharars des deux familles d'Amatouni et de Térouni, à Dariounk et sur le mont Makou », Ghévond, p. 139. — Remarquer qu'Hamazasp, en 772, est chez lui à Dariounk, qui avait été longtemps la capitale, l'ostan des Bagratounis, voir p. 86.

9. Vardan, trad. Marquart, p. 403.

10. Voir note 8.

11. Saint-Martin, I, 240.

12. Voir note 8.

nèrent le pays [1], tenant et Makou en Artaz, par les Amatounis [2], et leurs anciens domaines dans la vallée du Grand Zab et sur les rives du lac de Van [3], possédaient une principauté qui s'étendait depuis les frontières de la province d'Ararat et les bords de l'Araxe jusqu'aux rives du lac d'Ourmiah et à celles du Grand Zab. Sur ce territoire, Mamikonians et Bagratounis ne pouvaient plus rien; les Ardzrounis exerçaient désormais sur le sud-est de l'Arménie une primauté incontestée.

Aussi les Arabes ne leur donnèrent-ils pas le principat du pays tout entier; c'eût été payer leurs services d'un prix trop dangereux pour la domination musulmane dans une Arménie où la répression de la révolte de 772 avait ruiné les autres familles [4]. Les principaux Mamikonians avaient en effet disparu dans la tourmente : leur chef Moucheg avait été tué à Bagrévan [5]; ses deux fils avaient été mis à mort en Vaspouragan par les Ardzrounis [6]; Artavazd Mamikonian s'était enfui avec les siens en Géorgie [7]; une fille de Moucheg s'était donnée au musulman Djahap, qui avait occupé presque tous les domaines de la famille [8]. Ceux des Mamikonians qui parvinrent à se maintenir dans leurs forteresses, comme la branche de Bagrévan qui subsista jusqu'au milieu du neuvième siècle [9], ne furent plus que des nakharars secondaires, vassaux de princes plus puissants qu'eux et incapables de reprendre en mains les destinées du pays. Les Kamsarakans, dont l'origine était arsacide [10], dont le chef, Nersès, avait

1. Voir note 8, p. 95.
2. Thomas, III, c. 29, p. 209.
3. Voir *supra*, p. 88.
4. Les exécutions durèrent longtemps : en 772, on massacra 700 nobles, Samuel, p. 417; — en 785-786, le gouverneur d'Arménie Khouzaïma (n° 35 de la liste des gouverneurs, appendice n° 4) fit de nombreuses victimes en Arménie (Ghévond, p. 156-160) et en Géorgie, voir p. 181; — dans son second gouvernement d'Arménie (n° 55 de la liste des gouverneurs, appendice n° 4), peu avant 800, il « saisit les princes héréditaires et les fils de princes et leur fit couper la tête », Jean, p. 99, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq. et Beladhori, p. 210, dans Marquart, *Streifz.*, p. 450.
5. Voir p. 94.
6. Voir p. 95.
7. Ghévond, p. 133.
8. Vardan, p. 105, dans Brosset, *Collect.*, p. XIII.
9. Voir p. 120.
10. Aslan, p. 161.

été mis par l'empereur, vers la fin du septième siècle, à la tête de l'Arménie [1], et qui avaient battu les Arabes en Vanan vers 700 [2], s'étaient résignés, après la saignée de Bagrévan, en présence des progrès de l'émir Djahap, installé tout près d'eux par son mariage avec une Mamikonian [3], à vendre leurs domaines d'Archarounik et de Chirag [4] aux Bagratounis [5] et à se mettre sous leur protection. Les Gnounis, qui possédaient l'Aghiovit depuis les temps les plus reculés, avaient abandonné, après la mort de leur chef à Bagrévan [6], Manzikert et ses environs [7], passés à l'émir Djahap, pour suivre les Bagratounis en Taykh. Ces derniers, à peu près chassés de l'Arménie méridionale [8], se défendaient, dans le bassin de l'Araxe, contre les musulmans de la vallée du Kour, et contre ceux qui avaient occupé le pays situé au nord du lac de Van. Les autres familles princières arméniennes étaient sous la tutelle des Ardzrounis et groupées autour d'eux [9]. Pour avoir trop bien décapité, depuis Bagrévan, l'ancienne aristocratie de l'Arménie, les Arabes n'y trouvaient plus de famille à opposer utilement soit aux Bagratounis, qui n'étaient pas complètement abattus, soit aux Ardzrounis, qui étaient plus forts que jamais.

Vers 782, ils essayèrent de pousser au premier plan Tadjat Antzévatsi, en lui donnant le commandement de l'Arménie [10]. Les domaines de ce prince, situés au sud-est du lac de Van, s'enfonçaient dans le territoire des Ardzrounis, dont la puissance aurait été atteinte si celle de Tadjat, soutenue par le voisinage des Arabes, avait pu grandir et durer. Ils avaient en lui une confiance d'autant plus grande qu'après avoir été

1. N° 9 de la liste des chefs indigènes de l'Arménie, appendice n° 4.

2. JEAN, p. 83, ASOGHIK, II, c. 2, p. 73.

3. Voir page précédente.

4. Ils avaient leur ostan en Archarounik, à Ervandachat, MOS. KHOR., p. 218, dans HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 461 et 407.

5. ASOGHIK, II, c. 2, p. 76-77, BROSSET, *Ruines d'Ani*, p. 94, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 135.

6. Vahan Gnouni, GHÉVOND, p. 146.

7. VARDAN dans MARQUART, *Streifz.*, p. 404, BROSSET, *Géorgie*, p. 252, DAGHBASCHEAN, p. 65.

8. Ils n'y avaient alors gardé que la principauté de Mokh, voir *infra*, p. 114.

9. Voir p. 116.

10. GHÉVOND, p. 154; n° 17 de la liste des chefs indigènes de l'Arménie, appendice n° 4.

au service de Byzance et stratège du thème des Buccellaires, il avait passé à l'Islam et lié sa cause à celle du calife; mais les Arméniens s'entendirent pour résister à ce renégat. Les Ardzrounis le combattirent sans merci et, lorsqu'il fut tué en repoussant une invasion khazare [1], ils réussirent à imposer leur suzeraineté à ses héritiers [2]. En sorte que les Ardzrounis sortirent plus forts de cet essai fait par le califat pour limiter leur puissance.

Il ne restait plus aux Arabes que les Bagratounis à utiliser contre eux. Ils s'y résignèrent, malgré les infidélités nombreuses des Bagratides, malgré leur part dans la révolte de 772, malgré le secours qu'ils avaient cherché à Byzance en se réfugiant récemment tout près de sa frontière. Ils donnèrent le principat d'Arménie à Achot le Carnivore, souverain Bagratouni de Bagaran, en Archarounik.

Achot était fils de Sembat, prince d'Arménie, battu et tué par les Arabes à Bagrévan en 772 [3]. Lorsque la mort et le désastre de son père l'eurent chassé définitivement de l'Arménie orientale et du Vaspouragan, il se réfugia dans les domaines de sa famille les plus rapprochés de l'empire grec, au voisinage des sources de l'Araxe. Il y possédait des mines d'argent [4], qui lui permirent d'acheter aux Kamsarakans une partie de leurs terres [5]; il s'établit alors dans les montagnes de la province d'Aïrarat, sur la rive gauche de l'Akhouréan, affluent septentrional de l'Araxe, dans la forteresse de Bagaran, qui devint la capitale et l'ostan de la famille Bagratouni [6].

C'est là qu'il reçut du calife vers 806 le titre de prince d'Arménie [7], que son père Sembat avait perdu avec la vie dans sa révolte de 772 et qui allait désormais rester attaché à sa maison. Car ce retour de la faveur arabe à la famille Bagratouni avait été déterminé par des causes qui en assu-

1. Théophane, p. 451, Ghévond, p. 153-155.
2. Les Antzévatsis furent dès lors parmi leurs vassaux, voir *infra*, p. 116,
3. Voir *supra*, p. 94.
4. Voir *supra*, p. 41.
5. Voir *supra*, p. 97.
6. Asoghik, I, c. 5, p. 33, II, c. 2 p. 77.
7. Daghbaschean, p. 64, Brosset, *Add.*, p. 159, Marquart, *Streifz.*, p. 451.

rèrent la durée. Il était destiné, en effet, à faire échec aux Ardzrounis trop puissants; il tendait aussi à neutraliser l'attraction exercée par Byzance sur les Arméniens de son voisinage. C'étaient là deux sortes de préoccupations auxquelles le calife ne devait pas échapper de si tôt. Il est probable cependant qu'en conférant à Achot un titre et un pouvoir officiels, il avait été surtout guidé par le désir de s'assurer un concours immédiat contre le danger, momentané mais très pressant, créé dans le nord de l'Arménie par les multiples révoltes de ses sujets.

Le même souci de trouver parmi les Arméniens un appui contre les rebelles conduisit encore le calife à sanctionner l'installation, dans la même région du massif arménien, d'une autre lignée des Bagratounis. Elle se rattachait à Vasak, frère du prince d'Arménie Sembat, tué à Bagrévan, en 772. Ce Vasak avait alors quitté ses domaines de Taron pour attaquer Ardjich, sur le lac de Van [1]; il avait ensuite rejoint Hamazasp Ardzrouni à Dariounk [2]; mais, après la défaite de son frère, il n'avait pas pu rentrer dans sa principauté [3]. Tout comme son neveu Achot, il avait gagné le nord-ouest de l'Arménie et le voisinage des Byzantins. Il s'y était fortifié dans les monts du Clardjeth, en Haute-Géorgie [4]. Son fils Adarnasè et son petit-fils Achot y avaient occupé solidement les domaines de Kholaver et Artahan [5]. Sous la protection directe de Byzance, dont ils étaient les vassaux avec le titre de curopalates [6], et en union étroite avec leur parent et voisin de Bagaran, ils avaient pu sauver leur principauté des événements qui bouleversèrent alors la Géorgie : ils avaient échappé à la destruction de la féodalité géorgienne par les Arabes en 786 et années suivantes [7]; ils avaient survécu à la

1. Ghévond, p. 141, Marquart, *Streifz.*, p. 414.

2. Ghévond, p. 141; voir p. 95.

3. Menacée par l'émir Djahap, Vardan, éd. Emin, p. 99, Vardan, trad. Marquart, p. 405.

4. Avec Artanoudj pour capitale, *Chronique*, p. 249.

5. *Chronique*, p. 249, Marquart, *Streifz.*, p. 415.

6. Vardan, trad. Marquart, p. 404.

7. Les Arabes mirent à mort les principaux nobles, y compris le roi, Ghévond, p. 160; — Marquart, *Streifz.*, p. 416 : il s'agit du prince d'Ibérie Artchil, qui fut martyrisé sur l'ordre du calife Mousa en 785-786; — Brosset, *Géorgie*, I, p. 253.

grande invasion khazare, qui dévasta toute la Géorgie en 799-800 [1]. Devenus princes en Géorgie malgré les Arabes, ils leur apparurent bientôt comme des auxiliaires à ne pas dédaigner, quand il fallut combattre par tous les moyens les rébellions incessantes des émirs. Aussi Achot Bagratouni de Géorgie reçut-il du calife l'investiture de sa principauté peu de temps après que son cousin de Bagaran avait obtenu du même souverain le principat sur toute l'Arménie [2].

Voilà comment les Bagratounis, que leurs révoltes contre les Arabes avaient fait peu à peu chasser de l'Arménie du sud-est, depuis 754, au profit des Ardzrounis, échappèrent à la destruction en se réfugiant à la lisière nord-ouest du pays sous la protection de Byzance et redevinrent un élément essentiel de l'équilibre politique en Arménie, quand le calife fut heureux de rencontrer, à partir de 806, la force qu'ils avaient cependant conservée malgré lui, pour l'opposer un peu aux Ardzrounis et beaucoup à la révolte de ses propres émirs. Ce rôle valut en peu de temps aux Bagratounis une grande fortune.

Car les divisions entre les musulmans furent alors multiples et terribles dans la région arménienne : luttes pour le trône entre les Abbassides, révoltes d'émirs à Bardaa, à Tiflis et en Arménie, soulèvements perses contre la domination et la religion des Arabes, toutes ces querelles intestines, dont plusieurs s'étendirent à de vastes provinces et durèrent de longues années, amenèrent les partis opposés à faire appel aux Arméniens, dont la situation s'améliora grandement. Lorsque Mamoun enleva le trône à son frère Émin en 813, il envoya en Arménie Tahir, fils de Mohammed, pour gagner à sa cause « les officiers et les chefs de la milice arménienne »; ceux-ci l'assiégèrent d'abord dans Bardaa, sous la conduite d'Ishak, gouverneur d'Arménie pour Émin; mais ils surent passer à temps au parti vainqueur [3], et ils sortirent plus forts plus libres et plus indisciplinés de cette guerre dynastique. Les soulèvements perses firent plus de mal aux Arméniens, mais leur servirent aussi davantage. En 792-793, le Perse

1. Voir p. 172. — Cette invasion coûta la liberté à Djouancher, fils d'Artchil, le martyr de 786, MARQUART, *Streifz.*, p. 416.

2. Voir *infra*, p. 107.

3. YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 457.

Ata el Mokanna, dit Abou-Mouslim, se mit contre les Arabes à la tête de ses compatriotes; il domina dans le Beïlakan et à Bardaa; il battit trois gouverneurs arabes d'Arménie avant d'être vaincu; et cette lutte, dont leur pays fut le théâtre, « augmenta la force des Arméniens [1] ». La révolte de Babek [2] eut pour eux le même résultat : ce Perse, fortement établi sur les deux rives de l'Araxe, en Albanie et en Aderbéidjan, essaya d'arracher le pouvoir aux Abbassides, l'empire aux Arabes, et de rétablir à la fois la religion, l'indépendance et la nationalité des Perses. Il troubla pendant vingt ans, de 817 à 837, l'Arménie, l'Aderbéidjan et une partie du Khorasan par le meurtre, l'incendie et le pillage; il mit en fuite quatre gouverneurs d'Arménie; il bouleversa l'Albanie et la Siounie. Mais c'est un Arménien qui le livra aux Arabes [3]; ce sont des princes arméniens qui s'installèrent à sa place dans la partie du bassin du Kour qu'il avait ruinée [4]. Tous ces troubles favorisèrent les révoltes d'émirs en Arménie; la vie de cette province subit de ce fait une succession de secousses pendant de longues années; mais les Arméniens y gagnèrent de rentrer en grâce auprès du calife, qui avait besoin d'eux, et de garder une partie des territoires d'où ils avaient expulsé les émirs rebelles. Ainsi, dans les dernières années du huitième siècle et au début du neuvième, l'émir Djahap de Manzikert et ses descendants Abd el Mélik, puis Sévada [5], ont tenté de confisquer à leur profit les biens des Arméniens vaincus à Bagrévan; ils ont pris Khélath [6], Manzikert et l'Aghiovit [7], une partie des possessions des Mamikonians et des Bagra-

1. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 454; Müller I, p. 454; voir les gouverneurs d'Arménie, nos 44 à 46, app. no 4.

2. Sur cette révolte, voir l'appendice no 3.

3. Voir p. 113.

4. Voir *infra*, p. 111. — Babek fut d'abord aidé par des Arméniens, qui l'amenèrent notamment en Siounie; mais il fut ensuite battu avec leur concours, le gouverneur arabe « se les étant attachés par des promesses », Masoudi, *Prairies*, II, p. 124-125.

5. L'activité de Djahap s'étendit de la fin du huitième siècle (Marquart, *Streifz.*, p. 403) à 813 (*id.*, p. 453); — celle de son fils Abd el Mélik ou Liparon Abdla de 813 à 820 (*id.*, p. 404-406); — celle de Sévada, fils d'Abd el Hamid, de 820 (*id.*, p. 458) à 830 (cf. le gouverneur no 72, appendice no 4).

6. Cette ville était encore aux Bagratounis au début de 772, Ghévond, p. 140; Sévada y était bien chez lui en 829, Yakoubi dans Marquart, *Streifz.*, p. 459.

7. Voir *supra*, p. 97.

tounis (dont l'Archarounik [1] et le Taron [2]); par deux fois, en 821 et en 844, ils ont voulu mettre la main sur la Siounie [3]; si bien que, dit le catholicos Jean, « ils ont occupé une grande partie de l'Arménie [4] ». Mais ils ont alors prétendu agir à leur guise du lac de Van aux rives de l'Araxe; ils sont donc entrés en conflit avec le calife, contre lequel ils ont lutté dans Douin (813) et dans Bardaa, en 813 et vers 820 [5]; ils se sont « emparés du pouvoir en Arménie [6] » et ils ont combattu contre ses gouverneurs en 813, 820, 829 et 830 [7]. Aussi les Arméniens, et surtout les Bagratounis, ont-ils trouvé l'occasion, en luttant contre eux, de reprendre sur ces révoltés, avec l'assentiment du calife, les biens qu'il avait voulu leur enlever à jamais. Ils tirèrent encore profit de la rébellion d'Ismaël, fils de Chouaib, dans Tiflis, entre 809 et 819 [8]; de celle d'Hatim, fils d'Harthama, qui se révolta pendant son gouvernement d'Arménie en 816-817 [9]; de celle de Zouraïk, fils d'Ali, fils de Sadaka, qui fut vaincu en 824-825 [10]; de celle de Mohammed, fils d'Hattab, qui, s'étant fortifié dans Tiflis, groupa autour de lui, en 829, une coalition d'indigènes et d'émirs [11]; de celle de Mohammed, fils d'Obéid Allah, qu'il fallut réduire dans Vardanakert, vers 836 [12], et de celle d'Ishak, fils d'Ismaël, qui, de 833 à 853, prétendit à l'indépendance

1. Voir *supra*, p. 96.

2. Djahap y avait remplacé Vasak Bagratouni, voir p. 99; il en fut chassé par Achot le Carnivore, voir p. 104.

3. Mos. Cal., III, c. 19, dans Marquart, *Streifz.*, p. 453; — Brosset, *Collect.*, I, p. xiii, Daghbaschean, p. 3.

4. P. 101.

5. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 562, sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 458.

6. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 540, dans Marquart, *Streifz.*, p. 405.

7. Voir les gouverneurs d'Arménie nos 62, 66, 72, appendice no 4.

8. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 528, dans Marquart, *Streifz.*, p. 456; Beladhori, dans Ghazarian, p. 42.

9. Pour grossir son parti, il s'adressa « aux princes héréditaires et aux chefs du peuple arménien », Yakoubi, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 458.

10. Tabari, 1072; Yakoubi, *Hist.*, p. 562 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 459.

11. Avec l'appui des Tzanars, des Albanais, des émirs Sévada de Khliath et Yézid de Nakhitchévan, il battit le gouverneur d'Arménie Abd el Ala; il fut soumis par Khalid, fils de Yézid, Yakoubi, *Hist.*, p. 562 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 406, 409, 459-460.

12. Tabari, III, 1301; Yakoubi, *Hist.*, II, p. 566, dans Marquart, *Streifz.*, p. 460-462, Mos. Cal., éd. Chahnazarean, II, p. 58.

dans une puissante principauté, qui avait Tiflis pour centre et pour citadelle [1]. Dans toutes ces circonstances, les Arméniens, après s'être fait acheter leur concours par les révoltés, se firent payer par le calife pour les abattre. Ils furent les seuls bénéficiaires des luttes civiles auxquelles se livrèrent les Arabes en Arménie pendant la première moitié du neuvième siècle. Les historiens arabes l'ont constaté en le déplorant [2]; en revanche les Arméniens se sont réjouis à juste titre « de ce temps où, les Ismaélites étant en guerre les uns contre les autres, notre pays d'Arménie respira et nos princes commencèrent à se fortifier chacun chez lui » [3].

Cependant les Grecs menaçaient de remettre la main sur l'Arménie, que les Arabes ne maîtrisaient plus; c'est le temps où ils détruisirent Zapétra [4], où ils donnèrent le titre de curopalate au prince de Géorgie [5], celui de consul à leur protégé de Sper [6] et où ils pouvaient se vanter d'avoir à nouveau levé le tribut en grande Arménie [7].

Pour résister à cette menace étrangère, comme pour rétablir la paix et son autorité en Arménie, le calife, qui avait dû se réconcilier avec les Arméniens et renoncer à détruire leurs principautés, fut obligé d'en faciliter ou d'en supporter la reconstitution. Les Ardzrounis lui restant suspects et se trouvant du reste assez éloignés des territoires où il fallait agir, ce sont surtout les Bagratounis qui ont profité de cette situation. Aussi les deux principautés que le calife leur avait confirmées, au début du neuvième siècle, dans le nord-ouest de l'Arménie, firent-elles de rapides et considérables progrès; c'est alors que les Bagratounis devinrent prépondérants en Arménie.

Et d'abord le Bagratouni de Bagaran, Achot le Carnivore, ayant le devoir, de par le titre de prince d'Arménie que

1. Sur lui, voir appendice nº 3. — Les révoltes des émirs de Tiflis profitèrent surtout au Bagratouni de Géorgie, qui gagna du terrain dans la vallée du Kour chaque fois qu'il aida le calife contre ces rebelles, voir p. 108.

2. Voir *supra*, p. 101.

3. Vardan, trad. Marquart, p. 404, voir encore p. 238.

4. Entre 821 et 837, Michel, III, p. 74, 89; Vasilief, I, p. 37.

5. Voir p. 99.

6. Un Bagratide, installé dans cette place par l'empereur Théophile, en 837, Asoghik, p. 107; voir *infra*, p. 212.

7. Sous l'empereur Théophile (829-842), Michel, III, p. 88. — Sur toute cette action byzantine vers l'Arménie, voir *infra*, p. 211.

lui avait donné le calife, de veiller au maintien de l'ordre, se mit à poursuivre l'émir Djahap, qui, sans la permission de son maître, prétendait s'approprier les dépouilles des Arméniens. Achot réussit par cette action à arrondir les domaines de Chirag et d'Archarounik, qu'il avait achetés aux Kamsarakans [1], quand il avait dû s'enfuir de l'Arménie méridionale. Il reprit à Djahap la partie de l'Archarounik que cet émir tenait de son mariage avec une Mamikonian [2], l'Achotz, le Taïkh oriental [3], où il construisit la forteresse de Kalmakh, sur le moyen Tchorokh [4], et même le Taron [5], où il fonda la forte place d'Aoudz [6]; l'émir Djahap avait enlevé cette province [7] au Bagratouni Vasak, désormais installé auprès de son cousin Achot, en Haute-Géorgie. Ayant ainsi reconstitué à son profit une partie de l'ancien état des Mamikonians, Achot en fit accepter l'existence par ses voisins en mariant une de ses filles au prince Ardzrouni de Vaspouragan [8], une autre à l'émir musulman d'Arzen [9]. Quand il mourut, il avait peut-être profité de la faveur du calife autrement que ne le désirait celui-ci, puisque, en poursuivant les émirs rebelles, il avait fondé une grande principauté, qu'il avait fait amitié avec les Ardzrounis et qu'il s'était entendu avec un grand émir du haut Tigre; mais, que ce fût ou non à l'entière satisfaction du calife, le résultat de son activité était considérable; Achot, proscrit et dépouillé en 772, mourait en 826 « le prince le plus puissant et le plus populaire de l'Arménie [10] ».

1. Voir *supra*, p. 97.

2. Voir *supra*, p. 96.

3. VARDAN, éd. EMIN, p. 98, dans DAGHBASCHEAN, p. 64; VARDAN, éd. VENISE, p. 76-78, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 403-404.

4. VARDAN, trad. BROSSET, *Add.*, p. 159, et VARDAN, trad. MARQUART, *Streifz.*, p. 404.

5. VARDAN, éd. ÉMIN, p. 99; VARDAN, trad. MARQUART, p. 405.

6. Elle fut construite par son fils David, VARDAN, trad. MARQUART, p. 453; HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 479.

7. Voir *supra*, p. 99.

8. THOMAS, II, c. 6, p. 104.

9. Mousé, fils de Zorara, émir d'Arzen, avait épousé une sœur de Bagarat, fils d'Achot le Carnivore, au dire des historiens arabes selon THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 120; mais ceux qu'il cite à cette page, TABARI, III, 3, p. 1409, IBN KHALDOUN, III, p. 275, et IBN EL ATHIR, VII, p. 20, appellent ce Mousa gendre de Bagarat; WEIL a même lu (II, p. 360), dans ces auteurs que Mousa était neveu et gendre de Bagarat.

10. DAGHBASCHEAN, p. 64; BROSSET, *Add.*, p. 159; MARQUART, *Streifz.*, p. 451.

Ses deux fils furent moins forts que lui, parce qu'ils partagèrent ses états propres, suivant la vieille coutume nationale qui détruisait à chaque génération l'effort d'unité fait par la précédente, et parce que les Arabes divisèrent entre eux, pour le diminuer, le pouvoir qu'Achot avait eu sur l'Arménie entière. L'un de ses fils, Bagarat, eut le Taron, Khoïth et Sassoun [1], c'est-à-dire la haute vallée de l'Euphrate méridional et ses abords; il n'en reçut l'investiture des Arabes que quatre ans après la mort de son père, quand ils crurent bon, en lui donnant la fonction de prince d'Arménie, de l'opposer à son frère Sembat [2]. Celui-ci, qui était otage auprès du calife [3], avait été renvoyé en Arménie avec les prérogatives de général en chef [4], dès que s'était ouverte la succession paternelle; il n'en garda définitivement que les territoires de l'Araxe avec Bagaran [5]. Cette division de la principauté et des pouvoirs d'Achot le Carnivore avait été voulue et favorisée par les Arabes. Elle suffisait en effet à diminuer la force et l'importance de l'état qu'il avait constitué, à empêcher son développement et à faire obstacle au progrès de la nation arménienne, sous l'hégémonie d'un Bagratouni, vers la cohésion et vers l'unité. Bagarat et Sembat augmentèrent encore le mal en se querellant et en cherchant à s'affaiblir mutuellement. Nous connaissons mal le détail de leur lutte, mais voici deux faits qui en attestent la réalité. Un jour Sembat réinstalla et maintint sur son siège le patriarche Jean V, que Ba-

1. Il était prince de Taron et de Khoïth, THOMAS, II, c. 5, p. 96, c. 7, p. 104; JEAN, p. 105; ASOGHIK, II, c. 2, p. 77; les Arabes BELADHORI, p. 211; TABARI, III, 1408, et IBN EL ATHIR, VII, p. 20 sqq., cités par THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 135. On le disait aussi prince de Sassoun, SAINT-MARTIN, I, p. 344. Sur lui, voir encore MARQUART, *Streifz.*, p. 464.

2. Les historiens de l'Arménie expliquent l'élévation de Bagarat au principat vers 830 à la fois par l'initiative du généralissime Sembat, par la nécessité d'arrêter les victoires byzantines et par la lutte contre Babek, TCHAMTCHIAN, II, p. 430; SAINT-MARTIN, I, p. 344; DAGHBASCHEAN, p. 9; GFRÖRER, III, p. 334. — De par son titre Bagarat fut « le plus haut placé des princes arméniens », THOMAS, II, c. 5, p. 96, — « gouverneur et ichkhan des ichkhans d'Arménie », JEAN, p. 103; BELADHORI, I, p. 211, cité dans THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 118.

3. Il a été otage à Samara de 806 à 825-826, ASOGHIK, II, c. 2, p. 77; MARQUART, *Streifz.*, p. 451, 464, DAGHBASCHEAN, p. 7. — Il en est revenu avec le surnom d'Aboul Abbas (= père d'Abbas), THOMAS, III, c. 8, p. 141, Aboul Abbas al Karisi, disaient les Arabes cités par THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 126.

4. Il fut généralissime dès 826, MARQUART, *Streifz.*, p. 451, 464.

5. Il est prince de Kars pour les Arabes. Voir note 3.

garat avait déposé [1]. D'autre part, l'histoire de la famille, écrite pour les descendants de Sembat, a réduit à peu de chose le rôle et la puissance de Bagarat; elle n'a même pas dit un mot de sa place exacte dans la lignée des Bagratounis [2]. Dans ces conditions, aucun des deux fils d'Achot le Carnivore n'exerça en Arménie la prépondérance incontestée qu'il y avait possédée. Ils furent assez forts néanmoins, tant que le califat eut besoin d'eux contre les Byzantins [3] ou contre les rebelles, chrétiens [4] et musulmans [5], pour tenir tête aux émirs et pour défendre contre eux leur autonomie et leurs franchises. Sembat, plus soucieux de ménager le calife, ne s'attaqua au gouverneur d'Arménie qu'en compagnie d'alliés arabes, dont la présence dans son parti donnait à son action l'apparence d'une juste exécution contre un émir tyrannique et prévaricateur [6]. Mais Bagarat n'y mit pas tant de forme; il en vint à ne payer le tribut que sous la menace d'une armée [7], puis à repousser par la force celle qui fut envoyée contre lui sous le commandement de son beau-frère Mousa, émir d'Arzen [8]. Cependant les deux fils d'Achot le Carnivore avaient

1. Vers 841. « Bagarat, trompé par des calomniateurs, invita les évêques à nommer un autre patriarche »; mais Sembat, « Grégoire, prince des Siouniens, et d'autres nakharars, soupçonnant la calomnie, réunirent les évêques et firent rétablir Jean ». Le tout, « sans l'assentiment de l'ichkhan Bagarat », Jean, p. 103-104.

2. C'est par les Arabes que nous savons que Bagarat était fils d'Achot le Carnivore, Marquart, *Streifz.*, p. 463, citant Tabari, III, 1408 (a. 237 hégire = 851 du Christ), 1409, *Fragm. histor. arab.*, 546; Beladhori, 185; Yakoubi, II, 598; — Bagarat était « parent » de Sembat le généralissime, Weil, II, p. 359-360; — il était d'une branche secondaire des Bagratides, Thopdschian, *Polit.*, p. 118.

3. Le « prince des princes » (= Bagarat) combattit en 838 du côté des Arabes contre l'empereur Théophile, Cont. Théophan., III, c. 31, p. 127; Genesius, liv. III, p. 67; Marquart, *Streifz.*, p. 463.

4. Sembat a travaillé avec les Arabes contre les princes arméniens, Thomas, III, c. 9, p. 141; voir *infra*, p. 121.

5. Sembat a aidé les Arabes dans la lutte contre Babek, voir appendice n° 3, et contre Ishak de Tiflis, voir p. 119.

6. Sembat a combattu le gouverneur d'Arménie Khalid, fils de Yézid, fils de Maziad, en compagnie du Kaïsik Sévada et d'autres émirs; il fut battu, Vardan, éd. Émin, p. 101 (dans Daghbaschean, p. 7-9); Étienne, c. 37, p. 101; Marquart, *Streifz.*, p. 460, 464. Jean, p. 101, fait à tort mourir Sembat dans cette expédition.

7. En 849, Bagarat, uni avec Achot Ardzrouni de Vaspouragan, ne paya le tribut à l'émir Abou Saïd que sous la menace directe d'une exécution militaire, Thomas, II, c. 5, p. 97, Ghazarian, p. 51; Daghbaschean, p. 13.

8. En 850, Bagarat agit encore en cette occasion avec l'alliance d'Achot de Vaspouragan, Thomas, II, c. 6, p. 97-98; Ghazarian, p. 51; Daghbaschean p. 15.

eu tort de braver la colère arabe; car, n'ayant su ni accroître leurs états propres, ni unir leurs forces, ni augmenter la puissance et l'union de l'Arménie [1], ils furent incapables de résister au calife quand celui-ci se décida à mener, à partir de 851, une énergique répression que leurs allures indépendantes avaient grandement contribué à provoquer [2].

Leurs cousins de Géorgie avaient été plus habiles et plus heureux. Dans ce pays, où les événements relatés plus haut [3], avaient, à la fin du huitième siècle, ruiné toute autorité supérieure et installé le désordre et les compétitions habituels aux petits féodaux non réfrénés, Achot Bagratouni [4] se trouvait, au début du neuvième siècle, seul en état de profiter de la faiblesse arabe et seul capable d'agir en restaurateur de l'unité, de la dynastie et de la paix nationales [5].

Il était, en effet, pour les Géorgiens, l'époux de la dernière héritière de leur dynastie [6] et le quarante-sixième roi de leur liste [7]; il avait marié sa fille à son voisin le roi des Abasges Thewdos [8], qui le soutint de ses armes [9]; il était le vassal et le protégé de Byzance, qui l'avait nommé curopalate [10]; il n'en fut pas moins officiellement pour les Arabes le chef de la Géorgie [11]. Fort de ces titres et de ces alliances, il poursuivit avec succès l'agrandissement de son état personnel et la reconstitution de la Géorgie.

Le point d'appui premier de son activité fut sa principauté d'Artanoudj (Kholaver et Artahan) [12]. C'est là qu'il s'est re-

1. Malgré l'extension de l'influence de Sembat entre l'Araxe et le Kour, voir *infra*, p. 112.

2. Voir p. 117.

3. P. 99.

4. Sur ses origines, voir p. 99.

5. Depuis le règne du calife Émin (809-813) jusque vers 833, MARQUART, *Streifz.*, p. 406 et 421; car il a vécu, contrairement à ce que dit la *Chronique* (p. 264 : il meurt le 29 janvier 826), jusque dans les dernières années du règne de Mamoun (mort en 833), YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 565 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 410.

6. TCHAMTCHIAN, II, p. 408, dans BROSSET, *Chronique*, p. 261.

7. *Chronique*, p. 260.

8. *Ibid.*, p. 261.

9. Voir p. 108.

10. Voir p. 99.

11. VARDAN, trad. MARQUART, p. 404. — Son élévation au principat d'Ibérie est à placer entre 810 et 819, MARQUART, *l. l.*

12. Voir p. 99; sur la situation et l'importance d'Artanoudj, voir p. 43.

tranché, tout près des Grecs et sous leur protection [1], quand l'émir Djahap et son fils Abdla, installés dans Douin, le menacèrent à l'est [2]. C'est de là qu'il étendit sa puissance sur une partie de la Géorgie occidentale [3]. Avec l'appui de son gendre, le roi des Abasges, il reprit vers 829 à l'émir de Tiflis, Mohammed fils d'Hattab, qui était en révolte, la vallée du Kour jusqu'au Ksan [4]; il fut arrêté par la soumission de cet émir [5]; mais il n'en avait pas moins eu le mérite, aux yeux du calife, de l'aider à réduire un rebelle. Il y gagna la reconnaissance par les Arabes de ses récentes conquêtes et la confirmation de sa principauté en Géorgie [6]. La puissance d'Achot a laissé un tel souvenir que, dans la suite, on lui a attribué la possession du pays jusqu'à Tiflis [7] et jusqu'à Bardaa [8], qui étaient alors des forteresses arabes, tenues par des émirs et des garnisons arabes [9].

Ce sont précisément deux émirs de Tiflis, Ali, fils de Chouaib [10], puis Ishak, neveu d'Ali [11], qui refoulèrent, après la mort d'Achot, l'état géorgien jusque dans les montagnes du Clardjeth, où Bagarat, fils d'Achot, dut leur obéir et leur payer tribut [12]. Comme Bagarat ne fut pas dégagé par les expéditions malheureuses menées contre Ishak par les Byzantins en 837 [13] et en 842 [14], il se tourna délibérément vers le calife et le servit avec une fidélité intéressée. Il seconda contre

1. *Chronique*, p. 263.

2. Sous l'empereur Léon (813-820), VARDAN dans BROSSET, *Chronique*, p. 261 et dans MARQUART, *Streifz.*, p. 404.

3. Cela résulte des textes de Vardan et de la chronique dans BROSSET, *Chronique*, p. 261-262, et dans MARQUART, *Streifz.*, p. 404 sqq.

4. VARDAN, dans BROSSET, *Chronique*, p. 261, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 565 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 409.

5. Sur la révolte de Mohammed, voir p. 102. Par sa soumission seule Mohammed réussit à arrêter les progrès d'Achot curopalate, MARQUART, *Streifz.*, p. 410.

6. VARDAN, trad. MARQUART, p. 404.

7. VARDAN, trad. MARQUART, p. 405, *Chronique*, p. 260.

8. *Chronique*, p. 260.

9. Voir p. 177.

10. *Chronique*, p. 264; YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 568, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 410.

11. Voir l'appendice n° 3.

12. Mêmes références que note 10; MASOUDI, *Prairies*, II, p. 65; MARQUART, *Streifz.*, p. 174, 422.

13. Voir p. 19.

14. Voir p. 19.

Ishak de Tiflis le gouverneur d'Arménie Mohammed, fils de Khalid, en 843 [1]; il gagna à cette intervention Ouphlis Tzikhè [2], enlevée à Ishak. Il se trouva aussi aux côtés de l'émir Boga [3] quand celui-ci prit Tiflis et mit à mort Ishak en 853 [4]. Enfin il aida Boga à arrêter les Abasges [5], qui prétendaient occuper dans la vallée du Kour une partie de l'ancien domaine d'Ishak [6]. Entre temps, il avait consolidé sa situation en épousant une fille du généralissime Sembat Bagratouni [7]. Aussi, vers 850, alors qu'un de ses cousins régnait en Taron et son beau-père sur les rives de l'Araxe, Bagarat était-il devenu lui-même un prince considérable en Géorgie occidentale [8].

Par ces trois principautés du Taron, de l'Araxe (ou de Bagaran) et de Géorgie, trois princes Bagratounis, liés par une proche parenté, tenaient à eux seuls, en 850, une bonne moitié de l'Arménie. A la même date, d'autres membres de leur famille, ou des princes qui leur étaient étroitement liés, avaient mis la main sur le reste de l'Arménie septentrionale. Vers l'ouest de cette région, les Bagratounis avaient recouvré Sper en 837. Cet antique domaine de leur race [9] leur avait été enlevé par les Arabes lors de leur disgrâce à la fin du huitième siècle [10]. Il fut repris par l'empereur Théophile, qui le donna à un neveu d'Achot le Carnivore, Achot, fils de Chapouh [11], moyennant hommage et vassalité, avec le titre de patrice et de proconsul [12]. Mais c'est surtout à l'est des états de Bagaran et du curopolate, dans le pays compris entre le Kour

1. *Chronique*, p. 265.
2. *Chronique*, p. 265, Marquart, *Streifz.*, p. 411.
3. *Chronique*, p. 265; sur l'action de Boga, voir p. 119.
4. Voir appendice n° 3.
5. *Chronique*, p. 266, Marquart, *Streifz.*, p. 411.
6. Malgré leur défaite, ils gardèrent le pays d'Akhal Tzikhè, voir p. 21.
7. Vardan, p. 79, dans Marquart, *Streifz.*, p. 414, 453, Jean, p. 130, Thopdschian, *Polit.*, p. 164.
8. Sur l'action de Bagarat pour l'unification de la Géorgie, voir Djavakof, *Les rois de Géorgie et leur empire* (en géorgien), 1905.
9. Voir p. 85.
10. Voir p. 94, 97.
11. Chapouh avait été tué en 823 dans une lutte contre les Arabes; le généralissime Sembat avait alors veillé à l'éducation de ses fils dans Douin, Vardan, trad. Marquart, p. 453.
12. Asoghik, II, c. 6, p. 102 et 107.

et l'Araxe, dans les territoires qui avaient été bouleversés par les révolutions perses et par les rébellions des émirs, que les Bagratides, sous prétexte de prouver leur fidélité au calife, avaient gagné du terrain dans la première moitié du neuvième siècle.

La Siounie fut leur première proie. Dans cette province proprement albanaise [1], ils supplantèrent une antique famille, qui portait le même nom que le pays [2] et qui se rattachait aux Saces, venus sur le Kour au septième siècle av. J.-C. [3]. Nous ignorons à peu près tout de cette famille [4]. Nous savons pourtant que, malgré sa prétention de remonter à Hayk, l'ancêtre des Arméniens [5], elle avait toujours essayé de ne pas se confondre avec eux; elle avait obtenu des Perses, au sixième siècle, de ne plus faire partie de la province d'Arménie [6]; les Arabes l'y avaient réintégrée après la conquête [7]; mais elle avait continué depuis lors à vivre à part et à se solidariser aussi peu que possible avec les pays véritablement arméniens de cette province [8].

Les Bagratounis apparurent en Siounie dans la deuxième moitié du huitième siècle. C'étaient de proches parents d'Achot l'Aveugle [9], qui vinrent se réfugier en ce pays au temps des malheurs de leur maison, vers l'époque où se fondèrent

1. Voir p. 13.

2. Brosset, *Siounie*, p. 6-7.

3. Aslan, p. 164.

4. Brosset, *Siounie*, p. 6-7.

5. Étienne, c. 41, p. 135, c. 43, p. 137.

6. Vahan Siouni avait fait rattacher son pays à l'Aderbéidjan, Sébéos, p. 5, Brosset, *Siounie*, p. 19, Thopdschian, *Polit.*, p. 154, Marquart, *Eranchahr*, p. 122.

7. Voir p. 9 l'étendue de la province arabe d'Arménie.

8. L'histoire arménienne est muette sur la Siounie pendant deux siècles entiers, les septième et huitième siècles.

9. Les Siouniens sont-ils des Bagratides? Oui, si c'est eux qui sont désignés dans ce passage de la *Chronique géorgienne*, p. 250 : « Les fils du frère d'Adarnasè l'Aveugle, qui avaient brûlé les yeux à leur oncle paternel, s'en vinrent de Taron au pays de Chacikh, où ils s'établirent, de l'aveu du roi Artchil, parce que toute la contrée du Caucase, aux environs de Ran, était sans maître; les trois frères occupèrent le pays jusqu'à Goulgoula ». — Marquart, *Streifz.*, p. 416, dit qu'Adarnasè, c'est Achot l'Aveugle; mais dans cette hypothèse, les fils de son frère sont des Bagratounis et non des Mamikonians comme le pense Marquart. — En fait, les Bagratounis de Taron, issus de Bagarat, oncle d'Achot l'Aveugle (cf. p. 93), ont été chassés du Taron, entre 750 et 772, par Sembat, fils d'Achot l'Aveugle; Sembat les remplaça par son frère Vasak lequel, après la défaite arménienne de 772, passa en Géorgie (cf. p. 99).

dans le voisinage les états Bagratounis de Bagaran et de Haute-Géorgie. Cette nouvelle principauté végéta sans attirer l'attention jusqu'au jour où son prince Vasak fit la fortune de sa famille en appelant en Siounie le Perse Babek. Il mourut peu après, fort à propos pour les intérêts de ce révolté, devenu son gendre [1]. Mais son œuvre lui survécut. Quand Babek, traqué de toutes parts, dut abandonner la Siounie, qu'il avait ruinée et conquise [2], ce pays revint, non point à ses anciens maîtres, qui avaient disparu dans la tourmente, mais aux fils de Vasak [3].

Ceux-ci, en véritables féodaux arméniens, ne surent pas s'entendre. L'un d'eux, nommé Sahak [4], régna sur le Ghégakouni [5], voisin du lac de Sévan [6], et résida dans la forte place de Khoth [7]. L'autre, Philippe, posséda la Siounie orientale avec les cantons de Vaïo-Tzor, de Bagkh et les territoires voisins [8]. Ces deux frères, puis leurs enfants, se firent, pour la primauté en Siounie, des guerres acharnées, dont un des incidents les plus notables fut, en 852, la bataille où Grigor Souphan, fils de Sahak, fut tué, sans profit du reste pour son cousin, fils de Philippe; car Vasak Gabour, fils du défunt,

1. Vasak, grand prince de Siounie, attaqué par l'Arabe Sévada et battu en 821, appela Babek (Voir l'appendice n° 3) de l'Aderbéidjan, qui chassa Sévada; il mourut en cette même année; sa fille épousa Babek, qui devint maître du pays, Mos. Cal., éd. Chahnazarean, III, c. 19, dans Marquart, *Streifz.*, p. 453, éd. Émin, III, p. 263, dans Brosset, *Siounie*, I, p. 96, Étienne, c. 33, p. 96; voir encore Brosset, *Siounie*, p. 22, et Daghbaschean, p. 3.

2. Les gens de Bagkh, en Siounie, se révoltent contre Babek, qui les punit cruellement, en 275 arm. (= 826 du Christ); en 827, soulèvement de la Siounie occidentale; Babek massacre 15.000 habitants, incendie le couvent de Machenotsatz, Mos. Cal., éd. Émin, III, p. 263, Étienne, I, c. 33, p. 96-97, Daghbaschean, p. 4; — contre les gens de Bagkh, Babek fut aidé par l'Albanais Aplasad, Étienne, I, c. 33, p. 96.

3. En 826-827, Étienne, c. 33, p. 96-97, Brosset, *Siounie*, p. 24, Daghbaschean, p. 4-7.

4. Ce prince fut tué dans la guerre contre l'ostican Hol, Jean, p. 102.

5. Marquart, *Streifz.*, p. 457, citant Tabari, III, 1416, Mos. Cal., III, c. 19, p. 54, c. 21, p. 63-69, Étienne, c. 37, p. 101, t. II, p. 24, Daghbaschean, p. 8; — « mieux qu'aucun de ses prédécesseurs, il sut tenir son rang de prince et faire prospérer le pays sous son administration », Étienne, c. 37, p. 102, Jean, p. 102.

6. A l'angle sud-ouest de ce lac, Étienne, c. 37, p. 109, c. 39, p. 123, c. 41, p. 133.

7. Étienne, c. 37, p. 109; elle est la demeure de ses ancêtres, *l. l.*; il est dit seigneur de Khoth par Étienne, c. 40, p. 129.

8. Étienne, c. 37, p. 109.

n'en resta pas moins en possession de tous les domaines paternels [1].

Malgré ces divisions, malgré la multiplicité des apanages pour les cadets [2] et la faiblesse qui en résulta, les deux branches de la famille possédaient toute la Siounie vers le milieu du neuvième siècle. Elles avaient même prétendu légitimer leur conquête, en affirmant descendre directement de l'antique dynastie siounienne [3]. Mais ce mensonge intéressé [4] n'avait pas supprimé les preuves de leur accession récente à la principauté. De leurs deux capitales, l'une était une conquête avouée [5], l'autre une localité qu'il leur fallut édifier de toutes pièces [6]; une partie de leurs sujets les traitait en ennemis [7]; leur principale force pour se maintenir était, après la faiblesse du gouvernement arabe, leur étroite alliance avec leur cousin de Bagaran, Sembat le généralissime [8]. Si bien que la Siounie doit être comptée, sinon dans les états de ce dernier, du moins parmi les pays qui subissaient son influence et son contrôle.

Cette même protection, exercée sur les princes de Siounie, valut aussi à Sembat le généralissime une sorte d'hégémonie sur toute l'Albanie de la rive droite du Kour, dont ses avides et belliqueux parents avaient également réussi à s'emparer. Ce pays appartenait à Varaz Tirdat [9] et à son fils Stéphanos

1. Étienne, c. 37, p. 102, Jean, p. 105, Brosset, *Siounie*, p. 25, Daghbaschean, p. 21, Thopdschian, *Polit.*, p. 155.

2. Voir p. 276.

3. Étienne, c. 41, p. 135, c. 43, p. 137. — Brosset, *Siounie*, p. 8 : « Vasak se rattachait très probablement à Kourd, dernier rejeton connu de la première époque et, par lui, à la postérité de Sisag, descendant de Haïk. »

4. Étienne Orbélian, historien et panégyriste de la famille, fut métropolitain de Siounie en 1287. Sur lui, voir Brosset, *Siounie*, p. 3, 170 sqq., Thopdschian, *Polit.*, p. 152.

5. Khoth et le Ghégakouni ont été conquis par Vasak au début du neuvième siècle, Mos. Cal., III, c. 19, p. 54, c. 21, p. 63-69, Étienne, c. 37, p. 101.

6. C'est le couvent de Tathev, où ils durent faire toutes les constructions, y compris la métropole, achevée seulement en 906, Étienne, c. 43, p. 139.

7. Précisément les voisins de Tathev, Étienne, c. 42, p. 137.

8. Le prince Sahak soutint Sembat contre son frère Bagarat de Taron, Jean, p. 104, Étienne, c. 37, p. 102; des mariages resserrèrent les liens de famille, voir p. 268.

9. Il est appelé Abd er Rahman d'Arran par Yakoubi, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 457. — Courte biographie de ce prince par Brosset, dans Étienne, II, p. 24-25; il est le dernier des princes Mihracans d'Albanie.

Aplasad, qui aidèrent Babek à saccager la Siounie [1]. Dès que ce Perse eut abandonné cette province, les Siouniens Nerseh, fils de Philippe, de Siounie orientale [2], et Aternerseh, fils de Sahak, de Siounie occidentale [3], sous prétexte de punir au nom du calife d'anciens alliés de Babek, attaquèrent les Albanais, qui furent tués dans la lutte [4] (vers 827-829). Et Aternerseh en garda seul tous les profits. Il devint seigneur de Katchen et grand prince d'Albanie [5]. Puis son fils Abou Mousé Isaï prit et remit aux Arabes Abdallah, frère de Babek [6]. Après cela, leur faveur auprès du calife aurait dû être grande, si leur avidité et leur puissance ne lui avaient semblé plus redoutables que leur fidélité n'était certaine.

Il encouragea donc la résistance contre eux des autres princes albanais. Sahl, fils de Sembat [7], seigneur de Chaké [8], sur la rive gauche du Kour [9], ayant livré Babek aux Arabes, se vit pardonner une grave rébellion antérieure et reçut à son tour l'investiture officielle de l'Albanie [10], ce qui le mit en

1. ÉTIENNE, c. 33, p. 96.

2. ÉTIENNE, c. 33, p. 96.

3. Sur lui, voir plus haut, p. 111.

4. ÉTIENNE, c. 33, p. 96, MOS. CAL., II, p. 55, MOS. CAL., éd. EMIN, p. 263, 272; BROSSET, *Siounie*, II, p. 24, MARQUART, *Streifz.*, p. 457.

5. JEAN, p. 114, THOMAS, III, c. 11, p. 153, MOS. CAL., III, c. 22, TABARI, III, p. 1416, BROSSET, *Collect.*, I, p. 609, BROSSET, *Siounie*, I, p. 183, II, p. 24-25, MARQUART, *Streifz.*, p. 457, MANANDIAN, p. 13, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 128.

6. TABARI, III, p. 1223-1232, dans WEIL, II, p. 301 et dans MARQUART, *Streifz.*, p. 413. — Abou Mousé, dans THOMAS, III, c. 10, p. 144; Esaï Abou Mousè, dans THOMAS, III, c. 11, p. 153; Esaï, dans JEAN, p. 162 et dans ASOGHIK, II, c. 2, p. 77; Isa ben Yousouf, neveu d'Astafanous, dans TABARI, III, p. 1416; « fils de la sœur de Stéphanos, appelé Aplasad », MOSÈS CAGH. — CHAHNAZARIAN, II, p. 55. — Il est prince des Albanais dans ASOGHIK, II, c. 2, p. 77, ichkhan des Albanais dans JEAN, p. 114, prince de Bajlakan, où il se défend dans la forteresse de Qtich, dans THOMAS, III, c. 10, p. 144; c. 10, p. 148. TABARI, III, p. 1416, IBN EL-ATHIR, VII, p. 23, IBN MASKAWAÏ, p. 548.

7. On ne sait à quelle famille se rattachait ce Sahl. Certains, identifiant sans preuve son père avec le généralissime Sembat, ont fait de lui un Bagratide, SAINT-MARTIN, I, p. 345, WEIL, II, p. 301, DAGHBASCHEAN, p. 6, 9, 36.

8. THOMAS, III, c. 11, p. 153.

9. Entre le Kakheth et le Chirvan, DAGHBASCHEAN, p. 6 et TOURNEBIZE, p. 101. — MASOUDI, *Prairies*, II, p. 68 : « Près du royaume des Sanariens, on rencontre les Chékins, peuplade chrétienne au milieu de laquelle vivent de nombreux musulmans, qui se livrent au commerce et à différentes industries. »

10. MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 126 : « Pour avoir livré Babek, Sahl reçut une robe d'honneur, une couronne et un cheval (ce sont bien les insignes d'une investiture par le calife, voir p. 74); il fut exempté de l'impôt foncier ». On lui remit son tribut et il reçut un million de dirhems, VARDAN et YAKOUBI, p. 579, dans

conflit avec Aternerseh, dont la conquête de la rive droite du Kour avait déjà fait son voisin et son rival. Plus au nord, le prince [1] de Kakheth marchait avec tous les ennemis des Bagratides de Géorgie et de Siounie-Albanie; après avoir été contre eux, et par conséquent contre le calife, l'allié de l'émir Mohammed, révolté dans Tiflis [2], il s'empara du Gardman [3], sur la rive droite du Kour, au nord de la Siounie, avec le plein assentiment du calife, heureux de soutenir cet ennemi de l'entreprenante et avide famille des Bagratounis.

A ces vastes territoires, acquis par les Bagratounis dans la première moitié du neuvième siècle, s'ajoutait la possession dans l'Arménie méridionale, de la principauté de Mokh [4], située au sud du lac de Van et à l'est de Bitlis; une branche des Bagratounis [5] était parvenue, par sa fidélité au calife, à

THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 129. Il fut désormais Sahl Sembatian Eranchahic (= seigneur d'Eran ou Arran), MOS. CAL., III, c. 19, dans BROSSET, *Étienne*, I, p. 96. — Il s'était emparé de l'Arran dès 835, avant de l'avoir obtenu officiellement; car, lorsque Mohammed, fils de Soliman al Azdi as Samarkandi, arriva pour gouverner l'Arménie vers 835, Sahl fils de Sembat se révolta dans l'Arran et se fit prince du pays, TABARI, III, 1301, YAKOUBI et BELADHORI, p. 211, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 461. — La partie de l'Albanie désignée ici par le mot Arran, et dont Sahl reçut l'investiture, ne doit pas être l'Arran proprement dit ou Béilakan, qui appartenait alors au Siounien Aternerseh (voir p. 113). L'Arran de Sahl doit être l'Albanie de la rive gauche du Kour; le mot est pris ici dans son sens le plus général, qui s'applique à toute l'Albanie. De toute manière, les Arabes ont élevé en Albanie, à la même époque, avec le même titre, deux princes souverains, au-dessus des autres, et non un seul; ce qui est bien dans leur habitude de diviser pour affaiblir.

1. Mthawar, en géorgien, chorévêque en albanais, *Chronique*, p. 271.
2. *Chronique*, p. 260-261, MARQUART, *Streifz.*, p. 406-409; voir p. 102.
3. *Chronique*, p. 274; voir p. 277.
4. Pays de montagnes, de rochers et de forêts, THOMAS, III, c. 32, p. 225.
5. Sa parenté avec les autres branches de la famille n'est pas établie avec précision; MARQUART, *Streifz.*, p. 464, a identifié Sembat de Mokh avec Sembat le généralissime, sans donner de preuve; THOPDSCHIAN remarque avec raison, *Polit.*, p. 123, que les textes de Thomas ne permettent pas de confondre le prince de Mokh avec celui de Bagaran; le prince de Mokh est par exemple nettement distingué de celui de Bagaran à propos des rapports des Arméniens avec le gouverneur Ahmed en 877-878; THOMAS dit (III, c. 20, p. 177) que le prince de Mokh put s'échapper à temps de l'entourage d'Ahmed et, p. 178, il raconte comment celui de Bagaran put procéder à l'arrestation de cet émir. — Mais Sembat le généralissime avait un fils de même nom, que Thomas désigne comme suit : « Achot, fils, et Moucheg, frère du généralissime, puis Sembat, frère d'Achot », furent laissés dans leurs domaines en 853 (voir p. 124), « à cause de leur dévouement envers le calife et parce qu'ils l'avaient aidé dans l'accomplissement de ses projets », THOMAS, III, c. 11, p. 153. Ce Sembat doit être le prince de Mokh, qui resta en effet dans sa principauté en 853. — Les Arméniens n'ont pas précisé davantage la parenté entre les deux fils d'Achot le Carnivore, Bagarat prince des princes et Sembat le généralissime, voir p. 106.

s'y maintenir ou à s'y réinstaller [1]. Au total, vers 850, les Bagratounis tenaient Mokh, le Taron, Sper, la haute vallée de l'Araxe, le bassin supérieur du Kour, toute la Siounie, une partie de l'Albanie, c'est-à-dire l'Arménie occidentale depuis les confins de la Mésopotamie et les frontières de Byzance jusqu'aux rives du Kour et aux pays du Caucase. Le calife, qui avait voulu, à la fin du huitième siècle, supprimer cette famille, et qui l'avait à peu près chassée de l'Arménie méridionale, n'avait pas lieu d'être satisfait de ce que, par suite des terribles embarras de son gouvernement, il avait dû lui laisser prendre au cours de la première moitié du neuvième siècle.

Cependant les Ardzrounis étaient les maîtres dans le reste de l'Arménie autonome [2]. Sans doute leur principauté de Vaspouragan ne s'était pas étendue pendant la première moitié du neuvième siècle; elle était restée limitée au pays compris entre l'Araxe, vers Nakhitchévan [3], au nord, le Grand Zab au sud, le lac de Van à l'ouest et celui d'Ourmiah à l'est. Les enclaves musulmanes qu'elle renfermait, Amiouk et Varag auprès du lac de Van [4], Her et Zarévan non loin de celui d'Ourmiah [5], n'avaient même pas disparu. Mais en retour, les Arabes ne l'avaient ni entamée ni disloquée; elle restait fortement unie sous la main de son prince, qui s'appelait alors Achot, dont les vassaux étaient nombreux et fidèles. C'est eux qui estimaient intangible « la loi qui attache le maître à ses subordonnés [6] ». Et cependant ils appartenaient

1. Sur ses véritables trahisons envers ses compatriotes, voir p. 121.

2. Cette sorte de partage politique de l'Arménie entre deux familles est affirmée par GENESIUS, disant p. 67, que le fils du calife marcha contre les Grecs en 838 « avec toute l'armée d'Arménie, celle du chef du Vaspouragan et celle du prince des princes ».

3. Exclus, car cette place ne fut enlevée par les Ardzrounis aux Siouniens qu'en 904, THOMAS, III, c. 28, p. 200, c. 31, p. 222. — Elle appartenait à la Siounie dont elle était la métropole; ÉTIENNE, p. 6, 13, n. 2 et 115. THOMAS affirme qu'elle avait été ravie au Vaspouragan au début du huitième siècle (III, c. 29, p. 203); JEAN dit au contraire que c'est peu avant 904 que Nakhitchévan fut enlevée au Vaspouragan et qu'elle fut maintenue en cette année aux Siouniens (c. 48, p. 199). — A noter que BÉLADHORI (p. 205) place cette ville en Vaspouragan (cité par THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 152, n. 2). — Voir sur l'attribution de Nakhitchévan à la Siounie ou au Vaspouragan, BROSSET, *Coll.*, I, p. 248, SAINT-MARTIN, I, p. 131, TOURNEBIZE, p. 110.

4. THOMAS, III, c. 18, p. 170-171, c. 32, p. 225-226.

5. JEAN, p. 126-127, THOMAS, III, c. 29, p. 203-211.

6. THOMAS, III, c. 22, p. 190; voir p. 73.

à la plus haute, à la plus ancienne et à la plus fière noblesse de l'Arménie, à celle qui avait autrefois dirigé le pays. En 850, un appel aux armes réunit [1] autour du prince de Vaspouragan ses frères et seize autres Ardzrounis; un Bagratouni, fils de Thornig; Chapouh Amatouni et ses huit frères; Grigor Gnouni et six de ses proches; Artavazd Entrouni et sept de ses parents; un représentant de chacune des familles Apahouni, Havnouni, Vahévouni, Akéatsi, Mouratséan, Antzévatsi [2], Harmatsi, Goundsaphor, avec leurs gens, auxquels il faut ajouter des Gazriks, des Gabéléans et des Varajnounis, qui accoururent à une autre levée fort proche de la première [3]. Plusieurs de ces princes, il est vrai, avaient perdu leurs états héréditaires, comme les Amatounis [4], les Gnounis [5], les Apahounis [6] et les Vahévounis [7]; ils n'apportaient point une force propre à leur suzerain et leur nouveau domaine était un don des Ardzrounis. Mais l'important est de constater que des cadets Bagratides et les réfugiés des plus nobles maisons de l'Arménie, ruinées par le temps, l'étranger ou leur voisin, étaient venus se grouper autour des Ardzrounis et leur restaient fidèles. C'est que l'asile était sûr auprès de ces princes, dont la force était grande.

Ils l'employèrent même à cette époque à la défense de la cause commune arménienne contre la tyrannie arabe. Et le calife, qui, afin de les opposer aux autres Arméniens, avait excepté les Ardzrounis de la ruine générale des principaux princes à la fin du huitième siècle, les vit, au neuvième, quand leurs compatriotes furent redevenus puissants, se joindre à eux dans les rares occasions, où les Arméniens, si portés

1. THOMAS, II, c. 6, p. 98.

2. Au début du dixième siècle, JEAN, p. 291, connaît le « prudent conseiller et très juste Adam, ichkhan d'Antzévatsi ».

3. En 852, THOMAS, III, c. 4, p. 120-4.

4. Ils avaient eu leur canton en Ararat, dans l'Aragatzotn, LAZARE, 106, GELZER, *Anfänge*, p. 173, HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 252, avec leur capitale et leur évêché à Osakan, ASOGHIK, II, c. 1, p. 48; ils l'avaient perdu dans la lutte contre les Arabes à la fin du huitième siècle, lorsque Chapouh Amatouni émigra en Grèce avec 12.000 personnes, voir p. 184; le pays des Amatounis se trouvait maintenant à Makou, dans le canton d'Artaz, chez les Ardzrounis, GHÉVOND, p. 139, THOMAS, III, c. 29, p. 209.

5. Dépouillés par les Arabes, VARDAN, *trad.* MARQUART, p. 404; voir p. 116.

6. Dépouillés par les Arabes, THOMAS, III, c. 18, p. 170 sqq.

7. Leurs domaines, à Martaghi du Douroupéran, avaient passé aux émirs Kaïsiks de Manzikert, voir p. 101.

d'ordinaire à se jalouser et à se quereller entre eux, profitant de leurs forces restaurées, des rébellions arabes et des embarras de leur maître, surent s'entendre pour résister à ses agents et pour augmenter leurs libertés. C'est peu avant 850 qu'Achot Ardzrouni, ayant abandonné la prudence traditionnelle de sa famille, était signalé par les Arabes comme un rebelle obstiné [1]. Avant lui, le généralissime Sembat, prince Bagratouni de Bagaran, avait groupé les Arméniens pour la révolte. Sous la direction de Sembat, ils avaient, de 840 à 842, forcé le calife à révoquer le gouverneur Khalid, fils de Yézîd, qui leur était odieux, et à le remplacer par Ali, fils de Housein, dont ils préféraient la faiblesse; ils en avaient du reste profité pour assiéger Ali dans Bardaa [2]. Puis, de 842 à 847, pendant tout le règne de Wathik, l'ensemble des Arméniens, et les Ardzrounis parmi eux, s'étaient conduits de telle sorte que, pour les historiens arabes, leur révolte avait été continuelle sous ce prince [3].

Mais en 847 l'avènement de Moutavakkil avait amené sur le trône un calife décidé à restaurer son pouvoir dans tout l'empire; il était doué des qualités nécessaires au commandement et il fut favorisé par les circonstances, qui lui permirent de poursuivre son dessein pendant quelque temps [4]. Bien entendu, réprimer les Arméniens fut un de ses premiers soucis. Il y échoua d'abord, parce qu'Ardzrounis et Bagratounis restèrent unis dans cette résistance. Achot Ardzrouni de Vaspouragan et Bagarat Bagratouni de Taron ne payèrent le tribut à Abou Saïd en 849 que sous la contrainte d'une exécution militaire [5]. En 850, ils battirent les lieutenants d'Abou Saïd, qui furent expulsés, Ala, du Vaspouragan [6], et Mousé, du Taron [7]. En 851, le calife fit un effort plus considérable : Yousouf, fils d'Abou Saïd (mort en retournant contre

1. Thomas, II, c. 5, p. 97.

2. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 579, dans Marquart, *Streifz.*, p. 410, 461, Ghazarian, p. 50, Thopdschian, *Innere*, p. 119.

3. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 587, dans Marquart, *Streifz.*, p. 461.

4. Sur lui, voir p. 229.

5. Thomas, II, c. 5, p. 97, Ghazarian, p. 51, Daghbaschean, p. 13.

6. Thomas, II, c. 6, p. 99-100.

7. Thomas, II, c. 5, p. 97-98; ce prince était le beau-frère de Bagarat de Taron, voir p. 104.

les Arméniens)[1], reçut une troupe nombreuse; il devait, paraît-il, garder pour lui ce qu'il enlèverait aux Arméniens[2]. Cette menace effraya le prudent Achot Ardzrouni, qui fit une paix séparée[3], et Bagarat de Taron, que son principal allié abandonnait, accepta, pour se sauver, des négociations, pendant lesquelles il fut pris par trahison et envoyé à Samara[4]. Ses sujets le vengèrent bien, peu après (852), en massacrant Yousouf[5]; Moutavakkil n'en avait pas moins commencé avec succès la soumission de l'Arménie et l'arrestation de ses princes les plus notoires. L'intervention de l'émir d'Arzen dans le meurtre de Yousouf[6] et la persistance de la rébellion de l'émir Ishak dans Tiflis[7] augmentaient du reste la gravité de l'insubordination arménienne et démontraient au calife la nécessité urgente d'y mettre fin.

Il reprit donc l'opération, dès la même année 852, avec un nouveau général, qui l'acheva en trois ans. C'était le Turc Boga[8], un vieil émir dont l'âge[9] n'avait pas éteint l'ardeur combative. Il était si redouté que « nul, dans l'empire, n'osait contrecarrer ses volontés[10] ». A la tête de 200.000 hommes, recrutés dans toutes les parties du territoire arabe, Boga

1. Thomas, II, c. 6, p. 102; Jean, p. 105; Asoghik, II, c. 2, p. 77; Étienne, c. 37, p. 103; Const. Porphyro., *Adm.*, c. 44, p. 199; Tabari, III, p. 1407; Ibn Khaldoun, III, p. 275; Ibn el-Athir, VII, p. 10, dans Thopdschian, *Polit.*, p. 119; Aboulfar, *Syr*, p. 164.

2. Thomas, II, c. 6, p. 103.

3. Thomas, II, c. 6, p. 104.

4. Attiré à Khlath par Yousouf en 851 sous prétexte d'y recevoir la lieutenance impériale du pays, Bagarat fut arrêté et envoyé à Samara. Thomas, II, c. 6, p. 104 : « Yousouf prétendait confier à Bagarat les affaires d'Arménie, afin de se rendre à la cour pour l'hiver. » Jean, p. 105 : l'ichkhan Bagarat fut arrêté dans le Taron par Abou-Saad et envoyé à l'amirabied. Ghazarian, p. 51, Daghbaschean, p. 17.

5. Avec l'aide de Mousé, émir d'Arzen, qui n'entendait pas voir les états de son beau-frère passer à un autre qu'à lui, Thomas, II, c. 7, p. 105; Jean, p. 105; Asoghik, II, c. 2, p. 77; Étienne, c. 37, p. 103; Aboulfar., *Syr.*, p. 164; Beladhori, I, 211; Tabari, III, 1409; Ibn Khaldoun, III, 275; Ibn el-Athir, VII, 20; Yakoubi, 598 dans Thopdschian, *Polit.*, p. 121 et 130.

6. Thomas, II, c. 7, p. 105; Jean, p. 105.

7. Voir appendice n° 3.

8. Thomas, III, c. 1, p. 109. — Il était d'une origine infime parmi les Turcs, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 360-361; sur lui voir p. 229.

9. Il avait plus de quatre-vingts ans en 862, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 360-361.

10. Thomas III, c. 1, p. 109.

occupa méthodiquement toute l'Arménie [1]; il commença par le Sud, par le Taron et le Vaspouragan; puis il atteignit les bassins de l'Araxe et du Kour; il ne négligea ni l'Albanie à l'Orient [2], ni la Géorgie à l'Occident. C'est de ce dernier côté qu'il fut arrêté, d'abord par l'intervention directe des Grecs, qui purent sauver la principauté de Sper [3], puis par une alliance, qui réunit, autour de Bagarat de Géorgie, tous les princes encore libres de sa famille, y compris son beau-père Sembat le généralissime, et, parmi les peuples du Caucase, les Alains et les Tzanars, inquiets de cette longue et formidable poussée arabe [4]. Boga ne put briser cette coalition et revint à Samara dans la deuxième moitié de l'année 855 [5].

Son œuvre était considérable : sauf au voisinage immédiat des frontières byzantines, où l'intervention grecque, appuyée par certains peuples du Caucase, avait sauvé les principautés de Sper et de Géorgie, Boga avait en effet massacré, pris ou complètement subjugué tous les princes de la province arabe d'Arménie. Parmi eux, il avait atteint deux émirs : Mousé d'Arzen, qui avait aidé les gens du Taron à massacrer l'émir Yousouf, fut emmené à Samara [6]; Ishak, qui, depuis plus de vingt ans, était en révolte ouverte contre le calife, fut pris et tué dans Tiflis [7]. Toutes les autres victimes de Boga appartenaient aux peuples indigènes de l'Arménie.

Elles étaient nombreuses, car il avait été procédé à un mas-

1. Jean, p. 106 sqq., Asoghik, II, c. 2, p. 77; Thomas, III, c. 2 sqq., p. 112 sqq. ; Samuel, a. 849, 855; Étienne, c. 37, p. 103.

2. Le prince d'Albanie Abou-Mousé-Esaï résista pendant un an à Boga, soutenu par les Arméniens, avant de se rendre et de partir pour Samara avec les autres princes du pays, Thomas, III, c. 10, p. 145 sqq., Mos. Cagh., III, c. 20, p. 264 éd. Emin., II, p. 55 éd. Chahnazaréan, Jean, p. 114, Asoghik, II, c. 2, p. 77, Tabari, III, p. 1416, Daghbaschean, p. 33-34, Marquart, *Streifz.*, p. 413, Thopdschian, *Pol.*, p. 128, citant Ibn el-Athir, VII, p. 23 et Ibn-Maskawaï, p. 548.

3. Galabar, dit ichkhanic, seigneur Bagratouni de Sper, résidait à Achkharaberd (canton de Sper, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 400); après avoir enlevé Aramaniak aux Grecs, il se réconcilia avec eux pour résister à Boga, Thomas, III, c. 13, p. 155-156.

4. *Chronique*, p. 267; Thomas, III, c. 10, p. 144; voir p. 15, 124.

5. En 241 hég. (Inc. 25 mai 855), Beladhori, p. 212, dans Ghazarian, p. 54.

6. Tabari, III, 1409 dans Thopdschian, *Polit.*, p. 121.

7. Voir l'appendice n° 3. Contre Ishak, Boga fut aidé par le prince Bagarat de Géorgie (Voir p. 109), et par le généralissime Sembat, Thomas, III, c. 9, p. 141.

sacre général des hommes d'armes arméniens [1]; rien que dans le M[t] Sim, il y eut 30.000 morts [2]; on tua sans merci les nobles du Vaspouragan [3], de l'Albanie [4] et du pays de l'Araxe [5]. Un heureux hasard, ou des forteresses inaccessibles protégèrent, il est vrai, beaucoup d'entre eux [6]. Mais certaines victimes portaient les noms les plus connus de l'ancienne Arménie, Vahévouni [7], Gabaélian [8], Antzévatsi, Varajnouni, Malcatsi [9]; c'est bien la noblesse militaire, c'est-à-dire l'armée arménienne, que le calife avait voulu atteindre et décimer.

Les membres des familles princières furent moins cruellement traités. Le seul qui fut tué pendant l'action de Boga est Kourdic Mamikonian, seigneur de Bagrévan, pris et décapité, tandis qu'il se réfugiait chez les Grecs [10]. Les autres princes, au lieu de se grouper pour une résistance dont ils désespéraient, ne songèrent qu'à se tirer d'affaire. Les uns pourvurent à leur sécurité par la retraite dans leurs châteaux [11] ou par la fuite : Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, se retira à Bagrévan, puis à Sper [12]; Grégoire Ardzrouni, frère du prince régnant Achot, s'enfuit jusque chez les Abasges [13].

1. L'émir Boga avait ordre de tuer « tous les cavaliers en armes » qu'il rencontrerait, JEAN, p. 106; THOMAS, III, c. 1, 109; ASOGHIK, II, c. 2, p. 77; ÉTIENNE, c. 37, p. 103.

2. JEAN, p. 106; cette population avait massacré l'émir Yousouf, voir p. 118.

3. JEAN, p. 107; THOMAS, III, c. 1 sqq., p. 107 sqq.

4. THOMAS, III, c. 10, p. 145 sqq.

5. Notamment à Douin, THOMAS, III, c. 8, p. 137 sqq.; JEAN, c. 13, p. 107; ASOGHIK, II, c. 2, p. 79; ÉTIENNE, c. 37, p. 103.

6. La dispersion des nobles et leur fuite dans des forteresses avec « les gens de guerre et les habitants » sont signalées par THOMAS, pour le Vaspouragan, III, c. 5, p. 127, pour le pays du Kour, III, c. 9, p. 141.

7. THOMAS, III, c. 2, p. 111-112.

8. THOMAS, III, c. 4, p. 120.

9. THOMAS, III, c. 8, p. 139, ASOGHIK, II, c. 2, p. 78; JEAN, p. 109 sqq.; ÉTIENNE, c. 37, p. 103.

10. VARDAN, p. 81, dans THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 129, 135.

11. « Dès lors, les magnats arméniens commencèrent à se séparer et à se réfugier, chacun aussi vite qu'il put, dans les citadelles du Vaspouragan; les guerriers se disséminèrent dans le pays », THOMAS, III, c. 5, p. 127. — Quand Boga opéra dans la vallée du Kour, vers Tiflis, « les autres princes orientaux lui échappèrent et se retirèrent dans les citadelles des montagnes, réunissant autour d'eux les gens de guerre et les habitants », THOMAS, III, c. 9, p. 141.

12. THOMAS, III, c. 13, p. 155-156.

13. THOMAS, III, c. 13, p. 159.

La plupart entrèrent plus ou moins vite en négociation avec Boga, dans l'espoir d'éviter personnellement ses rigueurs et de ne pas sombrer avant le retour du calme et de la paix, que les enseignements du passé permettaient de prévoir à coup sûr [1]. « Dès que commencèrent les mesures de Motavakkil, les Arméniens écrivirent au calife les uns contre les autres, se chargeant réciproquement de tous les torts de la révolte [2] »; c'est ainsi que les vassaux nobles d'Achot Ardzrouni, à leur tête Moucheg Vahévouni et Vahram Trouni, le contraignirent à se rendre à l'émir Boga pour assurer leur propre sécurité [3]. Plus d'un Arménien alla même jusqu'à seconder directement l'émir contre ses compatriotes [4], soit pour satisfaire ses rancunes, soit pour obéir à la vieille tradition qui faisait du souci égoïste de sa principauté le devoir suprême du bon féodal.

La liste est longue de ces défaillances individuelles. Elle comprend des Ardzrounis, dont ce Vasak qui combattit parmi les Arabes [5], et tous ces princes qui se disputèrent les bonnes grâces des émirs pour arriver à la principauté du Vaspouragan [6]. On y voit aussi le prince Ktritsch de Gardman, qui remit à Boga Vasak de Siounie, venu lui demander asile et protection [7]; et le prince de Mokh, qui assista, en pleurant, il est vrai, mais en restant tout de même du côté des Arabes, à l'arrestation du prince Achot Ardzrouni de Vaspouragan [8]. Le généralissime Sembat Bagratouni, de par sa fonction, aurait dû marcher à la tête des Arméniens contre les Arabes; ce sont ces derniers qu'il soutint. Il s'était dès l'abord engagé à ne rien faire contre Boga et à le seconder. Il lui avait envoyé son fils Achot pour le guider en Arménie et lui faire connaître « chaque contrée, ses lieux forts, ses moyens militaires [9] »;

1. Voir p. 183.

2. Thomas, III, c. 1, p. 107.

3. Thomas, III, c. 2, p. 115-116.

4. Certains princes restèrent dans leurs domaines (voir p. 124), « parce qu'ils avaient aidé l'émir dans l'accomplissement de ses projets », Thomas, III, c. 11, p. 153.

5. Thomas, II, c. 6, p. 100, III, c. 6, p. 132.

6. Thomas, III, c. 12, p. 154; voir p. 76.

7. Étienne, c. 37, p. 104. — Les princes de Siounie venaient de se combattre cruellement au lieu de lutter ensemble contre l'émir, voir p. 111.

8. Thomas, III, c. 2, p. 117.

9. Thomas, III, c. 9, p. 141.

il avait autorisé son frère Moucheg à suivre l'armée de Boga [1]. Mais il fit mieux encore : il vint lui-même saluer Boga à Douin [2]; il lui rendit courage dans la lutte acharnée qu'il soutint contre Abou Mousé, prince d'Albanie [3]; c'est contre son frère, Bagarat de Taron, qu'il avait inauguré cette manière d'agir, en aidant l'émir Yousouf à l'emprisonner [4]. Lorsqu'il eut été conduit lui-même à Samara, son fils Achot, dont il avait fait le guide de Boga en Arménie, suivit son exemple; il livra aux Arabes le prince Ardzrouni Gourguen que lui avaient remis les émirs d'Erzeroum [5], et il envoya au calife la tête du dernier prince Mamikonian de Bagrévan [6]. Toutes les familles arméniennes ont ainsi fourni des hommes qui, dans cette crise, se sont conduits en égoïstes, nous dirions en véritables traîtres, envers leurs compatriotes, leurs parents et leur pays.

Les historiens ne les ont pas jugés si durement; par leur conduite habile, ils ont sauvé le pays, dit le catholicos Jean [7]. Le malheur avait appris aux Arméniens et les mœurs féodales leur avaient fait admettre que les faibles, pour durer, avaient le droit de se faire souples et dociles [8]. Et en fait, pour avoir ainsi abandonné ou trahi leurs soldats, leurs voisins et la cause commune, les princes d'Arménie ne furent pas détruits par Boga.

Ils durent seulement suivre leur vainqueur à Samara, où se trouvèrent réunis presque tous les chefs de l'Arménie, ceux qui avaient d'abord résisté comme ceux qui s'étaient soumis sans combat [9]. Quand l'opération fut terminée, en 855, on voyait à Samara [10] le prince de Vaspouragan Achot Ardz-

1. Thomas, III, c. 10, p. 148.
2. Thomas, III, c. 9, p. 141.
3. Thomas, III, c. 10, p. 147.
4. Jean, p. 105.
5. Thomas, III, c. 14, p. 163.
6. Voir p. 120.
7. P. 108.
8. Le même état d'esprit les a conduits à abjurer en apparence le christianisme (voir p. 126).
9. Boga avait reçu ordre de les amener au calife, Jean, p. 106; Thomas, III, c. 1, p. 109; Asoghik, II, c. 2, p. 77; Étienne, c. 37, p. 103. Beaucoup furent arrêtés sans résistance possible dans une réunion où ils avaient été appelés par Boga, Thomas, III, c. 11, p. 153.
10. La liste des princes arméniens prisonniers à Samara se trouve dans Jean,

rouni [1], avec son fils Grégoire, son frère Gourguen et sa mère Riphsimè [2]; le prince de Taron, Bagarat Bagratouni [3], qui était en même temps prince suprême des Arméniens, avec ses fils Achot et David [4], et son vassal, le prince Jean du Mt Sim [5]; le prince de Bagaran, Sembat Bagratouni, généralissime des Arméniens [6]; les princes de Siounie Vasak, Achot, Grégoire et Philippe, avec la « Grande Dame » de Siounie, mère de Vasak [7]; les princes Aternerseh de Katchen et Sahl de Chaké, qui se disputaient l'Albanie, qui avaient tous les deux aidé les Arabes contre Babek, et qui n'en furent pas moins transportés à Samara, avec leurs fils [8] et les dynastes secondaires d'Outi [9] et de Gardman [10]. La liste se complète par un Mamikonian de Bag:évan [11] et par Nerseh de Garitajank [12]. Tous avaient été emmenés avec leurs familles, y compris les femmes, avec leurs troupes nobles et avec leurs évêques [13]. Leurs principautés se trouvaient donc à la merci des Arabes.

Néanmoins le calife ne laissa pas ses soldats dépouiller les Arméniens. Ce n'est pas, il est vrai, l'avis de ces derniers. A les en croire, les émirs Yousouf et Boga auraient reçu l'un après l'autre l'ordre de confisquer les domaines des vaincus

p. 112-114; Étienne, c. 37, p. 103-105; Thomas, III, c. 3, p. 119, c. 10, p. 149, c. 11, p. 153; Asoghik, II, c. 2, p. 77.

1. Thomas, III, c. 2, p. 112 sqq.; Jean, p. 106-107; Étienne, c. 37, p. 103.

2. Thomas, III, c. 4, p. 122, c. 5, p. 127; Jean, p. 107.

3. Arrêté par Yousouf, voir p. 118.

4. Thomas, p. 175; Jean, p. 106-107; Étienne, c. 37, p. 103; Vardan, p. 80, dans Marquart, *Streifz.*, p. 465; Asoghik, II, c. 2, p. 77.

5. Jean, p. 106; Thomas, III, c. 11, p. 152.

6. Jean, p. 115.

7. Jean, p. 112-114; Étienne, c. 37, p. 104; Thomas, III, c. 11, p. 153; Asoghik, II, c. 2, p. 77; Tabari, III, p. 1416.

8. Jean, p. 114; Thomas, III, c. 11, p. 153; Tabari, p. 1416.

9. Jean, p. 114; Étienne, c. 37, p. 104.

10. Jean, p. 114; Étienne, c. 37, p. 104.

11. Vardan, p. 81, dans Thopdschian, *Innere*, p. 129; c'est Grégoire, fils de la victime mentionnée plus haut.

12. Thomas, III, c. 11, p. 153.

13. Les noms des femmes emmenées sont donnés pour le Vaspouragan et la Siounie; la prise de toute la famille est mentionnée pour Achot de Vaspouragan, pour le prince de Taron; l'envoi à Samara des troupes nobles est spécifié pour les princes de Taron et de Vaspouragan; on mentionne des évêques, Thomas, III, c. 6, p. 132 et 134.

au profit de leurs armées [1]; on nous a même montré les soldats de Boga, après leurs victoires, occupés « à mesurer le terrain au cordeau », pour un partage entre eux, et à « s'installer dans les forteresses de la montagne [2] ». Une grande armée arabe ne pouvait guère maîtriser l'Arménie pendant plus de trois années, sans procéder à des violences et à des confiscations; nous savons par exemple que Boga a repeuplé Chamkor, sur le Kour, avec des musulmans [3]. Mais le tort fait aux propriétaires arméniens n'a pas eu un caractère général; leur spoliation n'a pas été systématiquement organisée. Au contraire, les historiens de l'Arménie, après s'être plaints qu'on eût dépouillé leurs compatriotes, sans citer du reste le nom d'un seul Arabe substitué officiellement dans les domaines d'un noble ou d'un prince arménien, énumèrent une série de faits d'où il ressort que les principautés arméniennes ne furent pas détruites. Les princes de Sper [4], de Géorgie [5] et de Mokh [6] ne quittèrent pas leurs états; les domaines et les pouvoirs de Sembat le généralissime, prince Bagratouni de Bagaran, furent remis à son fils Achot, quand il partit pour Samara [7]; le Vaspouragan, privé de son chef Achot Ardzrouni, fut confié d'abord au frère [8], puis à un cousin de ce prince [9], enfin en 857-858, à son fils Grégoire Dérénik, renvoyé tout exprès de Samara, avec un de ses oncles pour tuteur [10]; enfin Achot Ardzrouni s'échappa de

1. THOMAS, II, c. 6, p. 103, Yousouf « recevrait en héritage » le pays enlevé aux Arméniens; — THOMAS, III, c. 1, p. 109 : « Fixez votre résidence dans ce pays, avait dit le calife à l'armée de Boga; qu'il soit votre héritage et celui de vos enfants. »

2. THOMAS, III, c. 5, p. 127.

3. Voir p. 177.

4. Voir p. 119.

5. Voir p. 119.

6. THOMAS, III, c. 2, p. 117.

7. THOMAS, III, c. 11, p. 153; — Moucheg, frère de Sembat, fut aussi laissé en Arménie « à cause de son dévouement » au calife, THOMAS, *ibid.*

8. Gourguen, THOMAS, III, c. 5, p. 126.

9. Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, THOMAS, III, c. 13, p. 157-159; sur l'alliance de ce prince avec les Grecs, voir p. 215. — Il avait successivement triomphé de ses parents, Vasak, Grégoire, frère du prince Achot, et Vahan; il battit les lieutenants de Boga, si bien qu'il reçût de ce dernier l'investiture du principat de Vaspouragan, THOMAS, III, c. 13, p. 157-159.

10. C'est que « Gourguen, fils d'Abou Beldj, avait beau opposer une énergique résistance aux attaques de ceux qui prétendaient au titre princier, aux incursions

sa captivité vers 867 et rentra dans son domaine, où le calife dut accepter sa présence [1]; le Taron fut rendu aux fils de Bagarat Bagratouni [2]; les diverses principautés d'Albanie et de Siounie recouvrèrent aussi leurs souverains ou les fils de ces souverains. Peu après la mort de Moutavakkil en 861, les principautés arméniennes étaient aussi nombreuses qu'en 852; elles étaient régies par les princes qui les gouvernaient alors ou par leurs héritiers directs [3] : pas un seul Arabe ne s'était installé à leur place ou à leur détriment.

C'est que le calife, en lançant Yousouf, puis Boga, contre l'Arménie, n'avait pas eu le projet de supprimer ces princes en tout état de cause; des Arabes n'auraient pas été forcément plus fidèles qu'eux, et Byzance était toujours prête à intervenir [4]; il avait simplement voulu réduire les Arméniens à l'obéissance et les obliger à lui donner pour l'avenir un gage certain de leur loyalisme [5]. Ceux que Boga laissa en Arménie, à part les souverains de Sper et de Géorgie, qu'il ne put atteindre, avaient donné aux Arabes le gage désiré de leur fidélité [6] : c'étaient le prince de Mokh, Achot de Bagaran et

des Tadjics, ces incursions, les horreurs de la faim, les sorties des bêtes féroces, les mouvements du dedans et du dehors agitaient le pays », Thomas, III, c. 14, p. 162, Thopdschian, *Polit.*, p. 149.

1. Thopdschian, *Polit.*, p. 148 : Achot s'est échappé pendant une expédition contre Kazouine, sous Mousa, fils de Boga (Thomas, III, c. 16, p. 168-169); cette expédition n'est pas antérieure à 253 hég. (Inc. 11 janv. 867), Tabari, III, 3, p. 1693; Weil, II, p. 413.

2. Cependant une partie de cette province passa après 855 et était encore en 867 entre les mains de l'Ardzrouni Gourguen, fils d'Abou Beldj, voir p. 217.

3. Les héritages furent rendus aux Arméniens ou à leurs fils, Thomas, III, c. 14, p. 162.

4. Elle avait aidé le prince de Sper à résister à Boga; elle avait suscité, sur le Kour, l'intervention de Bagarat de Géorgie, des Tzanars et des Abasges, qui avait arrêté les succès de l'émir; elle avait fourni des troupes à Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, pour rentrer en Arménie; elle le soutenait dans le Taron; elle avait poussé le prince de Géorgie à donner des soldats, pour occuper le Vaspouragan à Gourguen, frère du prince Achot, prisonnier à Samara. Sur toute cette politique, voir p. 214 sqq.

5. Boga avait ordre de vider le pays de ses chefs et de les amener au calife, Thomas, III, c. 1, p. 109. — Moutavakkil avait décidé de ne laisser « aucun sujet chrétien ou juif doté d'une charge d'état », Yakoubi, II, 595, dans Ghazarian, p. 51. — Il voulait « par tous les moyens amener les Arméniens à sa religion », Thomas, III, c. 1, p. 108. — A Samara, il leur promit le retour dans leurs principautés dès qu'ils abjureraient, Thomas, III, c. 6, p. 130.

6. Les Arméniens ne l'ont affirmé précisément que pour Vasak, un Ardzrouni du Vaspouragan, Thomas, III, c. 6, p. 132.

Gourguen de Vaspouragan. Ceux des exilés de Samara, qui furent renvoyés dans leur pays, avaient satisfait à la même obligation [1]. Les Arméniens ont hésité à nous confesser ce qu'elle fut [2], car il leur répugnait d'avouer clairement à la postérité la faiblesse morale de leurs chefs; mais il est certain que l'apostasie seule et la conversion à l'Islam ont rendu aux Arméniens les bonnes grâces du calife [3]. Les Arméniens l'ont en partie reconnu, soit directement, en racontant la restriction mentale [4], puis le repentir [5] de la plupart de ces apostats par sagesse politique, soit indirectement, par le récit des menaces, puis des rigueurs du calife contre ceux qui refusèrent de passer à l'Islam [6]. Il y eut des victimes, dont le prince Jean de Khoyt [7] et Stéphane Kouen des Outiens [8]. Les moins maltraités ne retournèrent jamais en Arménie, parmi eux,

1. A Samara, 991 princes arméniens passèrent à l'Islam, JEAN, p. 115.

2. « Je voudrais, dit THOMAS, III, c. 6, p. 128, ne pas écrire la chute des seigneurs nos princes, mais force m'est de retracer en abrégé l'événement, car le malheur qui nous a frappés ne saurait être passé sous silence. »

3. « Nous recevons votre ordre royal », répondirent-ils au calife les sommant d'abjurer; et « ils furent circoncis sur-le-champ », THOMAS, III, c. 6, p. 131; ÉTIENNE, c. 37, p. 104.

4. « Ils pensaient s'en tenir à une simple démonstration et ils réservaient dans leur for intérieur l'adhésion au Christ », THOMAS, III, c. 6, p. 131, ÉTIENNE, c. 37, p. 104. Bagarat de Taron aurait donné l'exemple en affirmant « qu'apostasier par crainte des douleurs n'est pas un mal, si, au fond du cœur, on conserve la profession de la foi », THOMAS, III, c. 7, p. 135. — Les princes de Siounie « n'ont pas réellement cédé ni molli dans la foi du Christ; ils n'ont consenti qu'à exécuter en apparence, pour un moment, la volonté de l'émir », ÉTIENNE, c. 37, p. 105.

5. « Les Arméniens se sont repentis et relevés, après que la nombreuse caravane des captifs eut échappé aux griffes du tyran », THOMAS, III, c. 6, p. 132; « quand les ichkhans et les nakharars arméniens, qui avaient été emmenés prisonniers par Boga, revinrent dans leurs possessions, ils ramenèrent tous leurs âmes à la religion chrétienne », JEAN, p. 121. — Gourguen, frère d'Achot Ardzrouni, prince de Vaspouragan, renvoyé par le calife pour servir de tuteur à son neveu Grégoire Dérénik, « trépassa un an après, ayant renoncé à l'impiété des apostats », THOMAS, III, c. 14, p. 164. — Même repentir noté pour Vasak de Siounie, sa mère et son frère, ÉTIENNE, c. 37, p. 105. — Cependant le prince Achot de Vaspouragan ne revint au Christ que sur son lit de mort; car « lui et les autres princes arméniens n'avaient repris qu'avec hésitation les habitudes chrétiennes. Ils pratiquaient le libertinage, l'ivrognerie, le commerce avec les femmes et les dégoûtantes communications d'homme à homme », THOMAS, III, c. 18, p. 173.

6. Les Arméniens pris les armes à la main furent sommés de choisir entre l'abjuration ou la mort, JEAN, p. 106. — A Samara, le même langage leur fut tenu par le calife en personne, THOMAS, III, c. 6, p. 130.

7. Jean avait tué l'émir Yousouf, voir p. 118; il fut décapité, THOMAS, III, c. 11, p. 152.

8. JEAN, p. 114 et 117, ASOGHIK, II, c. 2, p. 79.

les deux frères Bagratounis Sembat [1] et Bagarat [2], les deux grands princes de Taron et de Bagaran. Leur collègue Achot Ardzrouni, en servant les Arabes contre les rebelles de la Perse [3], parvint à retourner dans sa principauté [4]. En somme la grande répression menée contre l'Arménie de 850 à 855 n'aboutit qu'au pillage et à l'affaiblissement du pays [5], au massacre d'un grand nombre de ses nobles secondaires, au changement de quelques individus dans le haut personnel des principautés et à l'apparente conversion à l'Islam de tous les autres.

Mais leurs principautés avaient conservé et gardaient encore en 867 la répartition et l'importance relative qu'elles avaient acquises dans la première moitié du neuvième siècle. Les Bagratounis tenaient l'état de Mokh; celui de Taron, avec le haut pays compris entre les deux branches de l'Euphrate, leur avait en partie échappé [6]; mais ils avaient la principauté de Sper, dans la vallée du Tchorokh; celle de Haute-Géorgie [7]; le bassin supérieur de l'Araxe tenu par le prince de Bagaran [8]; la Siounie, divisée en deux fiefs prin-

1. Il serait mort pour sa foi, selon Jean, p. 116, Asoghik, II, c. 2, p. 79 et Étienne, c. 37, p. 105; Thomas reconnaît (III, c. 15, p. 167) que Sembat a été « violenté » par le calife et qu'il a mérité le titre de confesseur; mais il fait cesser cette persécution avant sa mort, qui fut calme et paisible, car il mourut « en professant hardiment la foi du Christ ». Il a dû mourir entre 862 et 867; il a été enterré dans un couvent jacobite, Thomas, III, c. 15, p. 167.

2. Bagarat aurait apostasié et fait l'apologie de cet acte, Thomas, III, c. 7, p. 135; cf. p. 126; — dans la préface arménienne du commentaire de l'Évangile de saint Jean par Nana, d'après des manuscrits d'Etchmiadzin, l'un de 1308, l'autre de 1414, on lit (Marr, *BChr.*, XII, 1905, p. 13-4) : « Un grand prince arménien (Bagarat) a passé par force à la religion arabe en pratiquant la restriction mentale. »

3. Il prit part à une expédition contre Kazouine, en 867, Thomas, III, c. 16, p. 169, voir p. 125.

4. Thomas, III, c. 16, p. 169, Thopdschian, *Polit.*, p. 148.

5. « Les incursions des Arabes, les horreurs de la faim, les sorties des bêtes féroces, les mouvements du dedans et du dehors agitaient le pays », Thomas, III, c. 14, p. 162.

6. Il était alors au pouvoir de Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, voir p. 217.

7. Elle comprend (voir p. 107; Wakhoucht, dans Brosset, *add.*, p. 152) le Basian, aux sources de l'Araxe, non loin et à l'est d'Erzeroum; le Taykh oriental, où coulent les affluents de droite du Tchorokh, avec la ville d'Olti; le pays entre le Tchorokh et le Kour, avec Artanoudj; et la haute vallée du Kour, avec ses abords immédiats.

8. A l'état formé par son grand-père (voir p. 104), Achot Bagratouni venait d'ajouter le pays de Bagrévan, héritage de Kourdic Mamikonian, dont il avait livré la tête aux Arabes, Vardan, p. 81, dans Thopdschian, *Polit.*, p. 129, 135.

cipaux, diminués de nombreux apanages [1]; enfin l'Albanie de la rive droite du Kour. Les divers princes de cette famille n'avaient guère le sentiment de la solidarité et se conduisaient chacun à sa guise; en outre, une bonne partie des états Bagratounis étaient de récentes conquêtes faites sur des peuples étrangers et demeurés hostiles [2], dont l'ancienne noblesse militaire avait à peu près disparu et dont la force propre n'était pas grande [3]. Pour ces raisons, malgré l'étendue de leurs domaines, qui couvraient les deux tiers de l'Arménie, les Bagratounis étaient moins puissants que le prince Ardzrouni de Vaspouragan, dont la principauté allait presque sans division des rives de l'Araxe à celles du Grand Zab [4] et possédait une armée solide, recrutée surtout parmi les vieilles familles militaires de l'Arménie, pour lesquelles le Vaspouragan avait été, depuis plus d'un siècle, le meilleur et le plus sûr asile.

Le calife avait bien essayé, en 862, de renforcer les Bagratounis contre le Vaspouragan, en donnant au prince Achot de Bagaran le titre de prince des princes et la suprématie sur tous les indigènes de l'Arménie arabe [5]. Mais un titre ne donne guère de force à lui seul; il restait à Achot à obtenir en fait, sur les Ardzrounis comme sur les Bagratounis, sur les Arméniens comme sur les peuples du nord, l'autorité à laquelle il avait droit, que ni les Arabes ni les Byzantins ne désiraient lui voir prendre trop complètement, et que les intéressés, peuples du nord ou grands d'Arménie, se souciaient encore moins de lui concéder aux dépens de leur personnalité, de leur autonomie ou de leurs libertés; car les peuples du nord n'avaient pas plus conscience de leur solidarité avec l'Arménie, que les féodaux arméniens de la nécessité de sacrifier leurs intérêts particuliers à la constitution d'une grande force nationale.

1. Notamment ceux de Bagkh, Kovsacan et Kachounik, ÉTIENNE, c. 38, p. 118-121, c. 40, p. 130; voir p. 276.

2. Voir p. 23 sqq.

3 Voir p. 33. Aussi les Bagratounis ont-ils attiré chez eux et doté de fiefs les Gnounis d'Aghiovit (VARDAN, trad. MARQUART, p. 404, BROSSET, *Géorgie*, p. 252) et les Kentounis, JEAN, p. 296.

4. Voir p. 115.

5. En novembre 862, JEAN, p. 120, ASOGHIK, II, c. 2, p. 50, c. 5, p. 101. Voir p. 267-8.

CHAPITRE V

LE SENTIMENT NATIONAL ET RELIGIEUX DE L'ARMÉNIE ARABE

Malgré leur égoïste particularisme, les féodaux arméniens avaient cependant, comme tous leurs compatriotes, un vif sentiment de leur unité nationale.

Mais ils n'en recherchaient pas activement la réalisation matérielle. Il ne leur apparaissait pas que l'existence de la race et de sa civilisation fût nécessairement liée à son indépendance ou à son unité politique. Sans doute on n'avait pas oublié que l'Arménie avait été un grand et glorieux empire; on ne renonçait pas davantage à l'espoir qu'il revivrait un jour; et plus d'un, parmi les princes, caressait le rêve que lui ou quelqu'un de ses descendants serait le restaurateur et le bénéficiaire de cette nouvelle puissance arménienne [1]. Seulement, on avait appris, au cours de plusieurs siècles de domination étrangère et de divisions intérieures, qu'à vouloir faire revivre le passé, à tenter de donner trop tôt un corps aux désirs de grandeur nationale, on n'aboutissait qu'à exaspérer les maîtres de l'Arménie, à bouleverser les situations acquises, à augmenter les troubles et l'insécurité au détriment de la prospérité commune. Le sentiment national arménien avait rencontré une satisfaction plus immédiatement accessible dans l'unité religieuse de la nation, à laquelle il s'était attaché avec la plus grande énergie.

Les Arméniens se sentaient liés entre eux, envers et contre toutes les divisions de la réalité politique, par leur organisation religieuse [2], qui manifestait et maintenait la communauté

1. Voir p. 289 sqq.
2. Sur l'Arménie chrétienne et son clergé, voir GALANUS, *Historia;* — SERPOS,

de leur langue et de leur civilisation. Une foi uniforme régissait leurs mœurs et leurs consciences; un clergé, groupé sous un seul chef et dans une seule hiérarchie, enseignait et défendait l'unité de cette foi, en une seule et même langue, d'un bout à l'autre de l'Arménie. La religion était le signe et le soutien essentiel de l'unité nationale.

Dès son installation dans le pays [1], la religion avait eu la bonne fortune d'y devenir rapidement l'unique principe efficace et durable de cohésion et de force. Tandis que l'Arménie [2], partagée entre les Perses et les Grecs, perdait son indépendance politique; que sa royauté, d'abord dédoublée, disparaissait par la volonté de ses maîtres; que ses féodaux ne songeaient qu'à la sauvegarde de leur principauté ou à la ruine de leurs voisins, le clergé avait maintenu son unité et sa hiérarchie. La conquête étrangère et l'anarchie indigène, n'ayant pas détruit son action uniforme dans tout le pays arménien, lui avaient au contraire permis d'en garder la direction morale et d'en prendre parfois le commandement effectif [3]. Il en avait donc convoqué et présidé les assemblées [4],

Compendio storico di memorie cronologiche concernenti la religione e la morale della nazione armena, suddita dell'impero ottomano, 3 vol. in-12, Venise, 1786; — Dulaurier, *Histoire ;* — Félix Nève, *L'Arménie chrétienne et sa littérature*, Louvain, 1886; — Alexandre Anninski, *Histoire de l'Église arménienne jusqu'au dix-neuvième siècle*, Kichinef, 1900, 306 p., in-8° (en russe); — Tournebize, *passim ;* — Ormanian, *passim.* — Voir aussi de bons résumés dans Appleyard, *Eastern churches containing sketches of the armenian communities*, Londres, 1850, in-16; — F. Kattenbusch, *Lehrbuch der vergleichenden Confessionskunde*, Fribourg-en-B., 1890, p. 205-212; — H. Gelzer, *Armenien ;* — Minas Tchéraz, *L'Église arménienne, son histoire, ses croyances*, dans le *Museon*, XVI, 1897, p. 222-242; — Thopdschian, *Politische*, p. 157-163; — Petit, *Arménie ;* — K. Lübeck, *Die christlichen Kirchen des Orients*, 1911, 206 p., in-8°.

1. Voir Tournebize, p. 49 sqq.

2. Voir un résumé de ces faits p. 66 sqq., et dans les histoires de Tournebize, p. 68 sqq., d'Aslan, p. 211 sqq., d'Ormanian, p. 20 sqq. et de de Morgan, p. 90 sqq.

3. Gelzer, *Anfänge*, p. 164 : le patriarche, seul lien visible de la nation, l'a en fait dirigée; il en a été la tête. — Le catholicos a sauvé l'Arménie de l'anarchie pendant les troubles qui suivirent la mort du roi Tiridate, dès le temps de Grégoire l'Illuminateur, Saint-Martin, I, p. 307, Tournebize, p. 59 sqq., 73. — L'auteur de la *Vie de saint Nersès* fait fixer par ce catholicos la hiérarchie des grands arméniens qu'il a mise dans son ouvrage; Nersès a renouvelé, selon lui, la hiérarchie reçue des anciens rois (*Kleine armen. Biblioth.*, VI, p. 32; Langlois, *Collect.*, II, c. 5, p. 25). — Une autre liste des princes et de leur rang aurait été établie par le catholicos saint Sahak, sur l'ordre du roi de Perse (mêmes références).

4. Au milieu du cinquième siècle, il a réuni et dirigé l'assemblée, qui refusa

il avait imposé aux grands des trêves salutaires dans leurs luttes intestines et un minimum de respect pour les intérêts communs [1]; il avait défendu l'Arménie auprès de ses maîtres étrangers [2]. Il n'avait pu lui rendre ni l'indépendance ni la concorde intérieure, parce que la force matérielle lui avait manqué pour repousser l'étranger au dehors et pour imposer aux grands le respect de l'autorité. Mais il n'avait pas cessé de proclamer l'existence de la nation arménienne et de parler en son nom à tous ceux qui en compromettaient l'indépendance ou l'unité. Dans l'Arménie, qui ne formait plus un état, et dont la direction politique, partagée et disputée entre de multiples princes, était le plus souvent inexistante, il n'y avait d'action et de direction communes possibles que par le patriarche et son clergé.

l'abjuration demandée par les Perses, SAINT-MARTIN, I, p. 324, TOURNEBIZE, p. 79. — Il a provoqué les réunions qui ont élu des princes, nommé les patriarches et pris des décisions religieuses.

1. Pendant la période troublée de la conquête arabe, c'est le catholicos Nersès III qui, « d'après les ordres de l'empereur, créa général des Arméniens Théodore, prince de Rechtounik », JEAN, p. 73. — C'est lui encore qui, pour remplacer Théodore, fit élire par les nobles arméniens, puis accepter par l'empereur Hamazasp Mamikonian, JEAN, p. 77, ASOGHIK, II, c. 2, p. 70.

2. Il avait obtenu le pardon de l'Arménie après ses révoltes, lorsque par exemple, les Grecs revinrent dans le pays après qu'il eut passé presque tout entier aux Arabes avec Théodore Rechtouni en 653, SÉBÉOS, p. 135. Le catholicos Sahak est allé en 702-703 implorer la pitié de Mohammed, fils de Mervan, envoyé par le calife pour réprimer et pour punir une révolte des Arméniens, GHÉVOND, p. 28, JEAN, p. 85, ASOGHIK, II, c. 2, p. 73, GHAZARIAN, p. 45, 62. Le catholicos David put donner la sépulture à Douin au rebelle Sahak Siouni, tué dans sa révolte, JEAN, p. 102, ÉTIENNE, c. 37, p. 101, DAGHBASCHEAN, p. 8. — Le catholicos avait fait nommer de bons princes, exemples à la note précédente. Le catholicos Nersès obtint de Moaviah la nomination de Grégoire Mamikonian (n° 7 de la liste, dans l'appendice n° 4), JEAN, p. 78, ASOGHIK, II, c. 2, p. 71, SAINT-MARTIN, I, p. 338, GHAZARIAN, p. 37, 62. — Le patriarche avait fait révoquer des gouverneurs détestés; ainsi le catholicos Tiridate (741-770) obtint de Mansour (754-775) la révocation du gouverneur Yézid (n° 27 de la liste des gouverneurs, appendice n° 4), qui commettait des exactions terribles en Arménie, GHÉVOND, p. 131, GHAZARIAN, p. 63; il est vrai qu'ASOGHIK, II, c. 4, p. 99, affirme le contraire, « l'intervention du patriarche Trdat ne servit à rien, car c'était une punition du Seigneur. » — Le patriarche avait fait adoucir les exigences financières du calife ou de ses agents; par exemple, l'intervention du catholicos Esaï contre Ibn Dokè, GHÉVOND, p. 161-162, ASOGHIK, II, c. 4, p. 99, GHAZARIAN, p. 63. — Le patriarche avait fait annuler des confiscations arbitraires; le patriarche Joseph obligea le gouverneur Khouzaïma à lui rendre les biens qu'il avait confisqués à Artachat et à Kavakerd, JEAN, p. 99. Pendant une vacance du patriarcat, le gouverneur Ibn Dokè demanda la liste des biens meubles et immeubles de l'église patriarcale, se fit remettre le tout et garda ce qui lui convenait; mais il dut rendre les biens de l'église après l'élection du nouveau patriarche, GHÉVOND, p. 163, ASOGHIK, II, c. 4, p. 100, GHAZARIAN, p. 64, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 158.

Aussi, pour la plupart des Arméniens, l'Arménie qu'ils aimaient et qu'ils voulaient défendre à tout prix avait-elle cessé de correspondre à un territoire, qui était morcelé, ou à un état, qui n'existait plus. Leurs institutions politiques étant impuissantes à réaliser leur idéal, ils s'étaient résignés à toutes les divisions et à toutes les conquêtes. Mais on ne touchait pas à leur organisation religieuse sans les pousser en masse à l'indignation ou à la révolte; ils avaient autrefois résisté plus énergiquement aux persécutions des Perses qu'à leur domination politique; ils acceptaient maintenant celle des Arabes à cause de leur tolérance religieuse. Le dévouement absolu et l'amour exclusif qu'en d'autres temps et en d'autres pays on réserve à la patrie, les Arméniens les donnaient à leur religion. L'Arménie, pour eux, c'était avant tout l'église arménienne, ses institutions, sa foi et ses fidèles; c'étaient leur religion et leur nationalité indissolublement liées l'une à l'autre. Au milieu des pires calamités, l'Arménie leur paraissait sauve tant que son organisation religieuse était intacte.

Leur église se confondant avec leur patrie, les Arméniens l'avaient voulue et l'avaient faite pleinement indépendante [1]. Ils avaient cessé, dans la seconde moitié du quatrième siècle, de demander à l'exarque de Césarée la consécration de leur patriarche [2]; ils prétendaient que leur chef religieux, successeur d'un apôtre, avait le même droit à une complète autonomie que les titulaires des sièges les plus révérés de la chrétienté [3]. Aussi, quand le concile de Chalcédoine, en réorganisant les patriarcats, avait soumis leur pays à Constantinople [4],

1. C'est un état d'esprit commun à tous les peuples orientaux. Le principe de l'autonomie religieuse, nécessaire aux chrétiens de chaque nationalité, a été proclamé par Michel, II, p. 122, Aboulfar., *Eccles.*, p. 66; voir Mkrttschian, p. 54, Cumont, *Mélanges Frédéricq*, Bruxelles, 1904, p. 63-66, Duchesne, *Églises séparées*, 1905, p. 31 sqq.

2. Voir l'appendice n° 2.

3. Voir l'appendice n° 2.

4. R. Janin, *La formation du patriarcat œcuménique de Constantinople*, *Échos d'Ori.* 13, 1910, p. 135 sqq. — C'est le concile de Chalcédoine, qui, par son canon 28, a créé le patriarcat de Constantinople et lui a soumis l'Arménie : « Les métropolitains des diocèses du Pont (dont dépendait l'Arménie), d'Asie et de Thrace, outre les évêques qui sont en pays barbare, seront ordonnés par Constantinople; les métropolitains ordonneront leurs évêques. Mais Constantinople ordonnera les métropolitains de ces diocèses, après des élections valables et sur le rapport qui lui en sera fait », Will, *Acta*, p. 7; — S. Vailhé, *Échos d'Or.*, II, 1899, p. 220 :

les Arméniens qui, d'ailleurs, se trouvaient alors en majorité sous l'autorité du roi de Perse, avaient-ils décidé d'ignorer ce concile et ses décisions [1]. Ils avaient vécu depuis lors sous un chef religieux tout à fait indépendant [2]; comme ils avaient en outre inventé un alphabet propre à leur langue, qui les affranchissait de l'usage liturgique du grec ou du syrien [3], plus une ère nouvelle [4] et un calendrier perpétuel pour leur rituel [5], ils avaient pu rester dans un complet isolement reli-

Constantinople parvint en 451 (à Chalcédoine) à s'attribuer le premier rang en Orient, mais fit naître du même coup le quatrième patriarcat (Jérusalem), sans compter les églises nationales, qui s'organisèrent en Syrie, (en Arménie) et en Égypte, et échappèrent à son influence.

1. Asoghik, II, c. 2, p. 64 : « Les Arméniens ont gardé leur foi intacte sous le régime perse; le roi Khosrov a compris que les Arméniens n'ont rien à voir avec le concile de Chalcédoine, où ils n'ont pas été convoqués; il a ordonné aux chrétiens de son empire de s'en tenir à la croyance des seuls Arméniens. » — Sur la condamnation du concile de Chalcédoine par les Arméniens, voir p. 138.

2. Il s'intitulait « moi, par la grâce de Dieu, chef des évêques », Sébéos, p. 73.

3. A la fin du quatrième siècle, les Arméniens écrivaient encore en caractères syriaques ou grecs. Or les Syriens de l'empire perse étaient Nestoriens et, comme tels, haïs des Arméniens. D'autre part, le grec fut interdit par le pouvoir. En conséquence, on fit un alphabet, à la fois pour obéir au gouvernement et pour conserver l'originalité et la pureté de la doctrine arménienne. Le résultat fut que les livres saints furent désormais plus accessibles à tous les Arméniens et qu'une véritable littérature arménienne put naître et se développer. — C'est à l'initiative du catholicos Sahak que l'Arménie dut son alphabet propre; l'inventeur fut Mesrob. Asoghik, II, c. 1, p. 52 : « Grâce à l'alphabet de Mesrob, on a pu traduire exactement les chefs-d'œuvre de la littérature profane et la sainte écriture. L'introduction de l'écriture arménienne a été le début du développement de la science et de ses multiples conséquences. » — Petit, *Arménie*, col. 1895. « La création d'un alphabet national constitua un réel affranchissement; elle mettait fin aux efforts des Perses pour maintenir partout le syriaque et aux tentatives des Grecs pour imposer leur langue. » — Voir encore Gelzer, *Anfänge*, p. 162, Tournebize, p. 633 sqq., Acaréan, *Les Sources de l'histoire de saint Mesrob et de l'invention de l'écriture arménienne, Banaser*, 1907, 46 p., Sarghisean, *Sur l'invention de l'écriture arménienne, Bazmawep*, 65, p. 481-493. — Le catholicos arménien, en créant un alphabet propre à sa langue, a affranchi son église de la sujétion relative où l'avaient tenue jusqu'alors, à cause de leurs alphabets dont il lui fallait faire usage, les Syriens ou les Grecs; par là, il a sauvé la nationalité arménienne et assuré son existence entre les Byzantins, les Syriens, les Perses et les Arabes.

4. Jean, p. 55, 80, Asoghik, II, c. 2, p. 58, 71, ch. 6, p. 105, Mkhitar, p. 71, 77. — L'ère arménienne part du 11 juillet 552; l'année est uniformément de 365 jours; elle retarde donc de 25 jours en un siècle sur l'année solaire, d'une année complète en 1460 ans. — Voir Saint-Martin, I, p. 330; Brosset, *Siounie*, p. 58 sqq.; Brosset, *Deux historiens*, p. XXIV-LVI; Brosset, *Collect.*, I, p. XX sqq., Dulaurier, *Chronol.*, Petit, *Arménie*, col. 1897.

5. Jean, p. 55 : « On forma un calendrier perpétuel pour la nation arménienne et l'on ne fut plus obligé de faire comme les autres nations pour les cérémonies de l'église. »

gieux et dans l'ignorance volontaire de l'évolution dogmatique du reste de la chrétienté. Si bien qu'en 867 l'originalité de l'église arménienne ne consistait pas seulement dans une indépendance hiérarchique, dont les Arabes n'étaient pas les moins satisfaits [1], mais aussi dans une archaïsme singulier de sa doctrine et de sa liturgie; les Arméniens avaient repoussé toutes les innovations faites dans le dogme et dans le culte par les conciles, depuis et y compris celui de Chalcédoine.

Ils énuméraient avec orgueil les antiques traditions qu'ils avaient su conserver, pendant que d'hérétiques perturbateurs empoisonnaient de leurs nouveautés le reste de la chrétienté [2]. A défendre une addition de quelques mots, sans importance dogmatique, dans l'invocation adressée à la Trinité au milieu de la messe [3], ils mettaient la même ardeur et la même obstination qu'à rejeter notamment la formule de Chalcédoine sur la personne du Christ [4]; elle n'avait ajouté, disaient-ils, qu'une cause d'erreur à la définition adoptée jusque-là [5]; les Arméniens s'en étaient obstinément tenus à la formule antérieure [6],

1. L'isolement religieux des Arméniens plaisait surtout aux Arabes parce qu'il les séparait des Byzantins; aussi ont-ils aidé le patriarche d'Arménie à maintenir son autorité sur l'Albanie, lorsqu'elle voulut passer au rite grec, voir p. 26.

2. Sur tout ce qui distingue l'église arménienne des autres églises, voir Tournebize, p. 347 sqq.

3. A l'invocation « Dieu saint, Dieu puissant, Dieu éternel », en usage dans l'église depuis Proclus de Constantinople, le patriarche d'Antioche Pierre Foulon ajouta vers 470 : « qui as été crucifié pour nous ». Cette addition paraissait appliquer à toute la Trinité une qualification qui ne convenait qu'à la seconde personne; après de longues controverses, elle fut condamnée définitivement par le concile quinisexte, can. 81. Les chrétiens d'Asie, à sympathies plus ou moins monophysites, et parmi eux les Arméniens, ont tenu cette condamnation pour non avenue. Voir Tournebize, p. 90-91, 339-340, 573-574.

4. La définition de ce concile avait distingué deux natures dans le Christ en des termes tels qu'on ne pût s'appuyer sur eux ni pour répéter l'hérésie de Nestorius et prétendre que le Christ était un être double, formé par la juxtaposition de deux personnes, ni pour affirmer, à la suite d'Eutychès, qu'il n'y avait plus dans le Christ qu'une seule nature après l'incarnation. — Pour éviter ce danger double et contradictoire, les Pères de Chalcédoine avaient proclamé adorer « un seul Seigneur en deux natures sans confusion et sans changement, mais sans division ni séparation, unies en une seule personne, chacune d'elles demeurant, après l'union, entière et sans altération, avec ses propriétés respectives », Mansi, *Coll.*, VII, p. 116.

5. Les Arméniens avaient refusé d'admettre la formule nouvelle, où il était si nettement question de deux natures qu'on pouvait, disaient-ils, en conclure que le Christ n'était pas un, mais double; ils reprochaient donc au concile de Chalcédoine d'avoir adopté une formule nestorienne.

6. « Une seule nature du Christ incarné. » Au cours de la deuxième moitié du

qui avait suffi à leurs pères et à d'illustres évêques. Dans leur opinion, elle ne prêtait pas à équivoque [1] pour les hommes simples et de bonne foi, dépourvus de l'esprit d'argutie et de chicane [2]. Ils avaient aussi conservé de très anciens usages

neuvième siècle, on trouve cette formule dans le concile de Chiragavan, entre 862 et 867, canon 7 (Mansi, XV, col. 639) : « *humanatum Verbum ex duabus naturis in uno supposito et una persona compositum* »; — dans les affirmations arméniennes réfutées par Nicétas de Byzance (voir l'appendice nº 2), qui reproche aux Arméniens une doctrine « qui confesse une seule nature dans le Christ notre Dieu, formée de deux natures après leur union, et qui nie qu'il y ait deux natures en une seule personne formée de deux natures » (dans Migne, *P. G.*, CV, col. 592 et Finck, p. 4). — La formule se rencontre chez les Arméniens depuis le cinquième siècle, dès l'origine de leur littérature nationale. Petit, *Arménie*, col. 1950, Ormanian, p. 24 sqq. Ils la font remonter à saint Athanase d'Alexandrie; selon le catholicos Kakig (dixième siècle, Asoghik, III, c. 21, p. 157), « Athanase parle dans sa lettre contre Apollinaire d'une seule nature du Verbe incarné ». Au vrai, Athanase a parlé de l'unité du Verbe incarné, mais sans jamais intercaler dans cette formule le mot nature, celui-là même qui, employé tantôt dans son sens propre et tantôt dans celui de personne, a créé toute la confusion, Harnack, *Dogmengesch*²., 1888, II, p. 310. — La formule arménienne vient de saint Cyrille d'Alexandrie (412 à 444) : une nature incarnée du Dieu Verbe, a-t-il dit dans *Ad reginas*, I, 9. — Pour rejeter la formule de Chalcédoine sans accepter le monophysitisme, l'église arménienne se basait donc sur la tradition des Pères. C'était là « son caractère original, qui est resté son bien précieux », Mkrttschian, *Paulikianer*, p. 26. Le symbole de Nicée est contre les deux natures, dit Mikelian, p. 52, qui ajoute : « Jésus-Christ fait homme n'a pas eu deux natures distinctes, mais une seule, faite d'humanité et de divinité, mélangées en une unité, comme l'homme, fait de corps et d'âme ». — Les Syriens ont pensé sur ce point comme les Arméniens; Michel proclame (II, p. 102) « une seule nature incarnée de Dieu le Verbe ».

1. L'équivoque est ainsi relevée par les partisans de Chalcédoine : « Quoique vous vous efforciez de distinguer votre opinion de celle d'Eutychès, disaient-ils aux Arméniens, nous pensons qu'en affirmant qu'il y a une seule nature dans l'union qui forme le Christ, vous professez complètement son hérésie. Car parler d'une seule nature du Christ, c'est créer une amphibologie de langage, même si on la nie. Vous reconnaissez que l'union est formée de la divinité et de l'humanité, qui ne se confondent pas; pourquoi dès lors ne pas proclamer après l'union l'existence des deux éléments? Pourquoi ne pas le dire dans une formule claire et sans discussion possible, puisque vous le croyez vrai? » Nicétas de Byzance, dans Migne, *P. G.* CV, col. 625 et 628. — Sur cette discussion christologique entre Grecs et Arméniens, voir l'appendice nº 2. A Chalcédoine, Dioscore d'Alexandrie fut condamné pour avoir affirmé « *unam esse naturam Verbi incarnati* », Mansi, VI, p. 936, 1041 sqq.

2. Nous ne comprenons pas, disaient les Arméniens, toutes vos subtilités : « Pourquoi déchirer l'unité du Christ avec votre distinction en nature et en volonté? Nous croyons à l'unité des deux natures sans nous en écarter ni à droite ni à gauche. Le Christ est Dieu, il est homme; mais je ne cherche pas jusqu'à quel point il est Dieu, jusqu'à quel point il est homme; je crois au Christ, Dieu et homme; je ne cherche pas le pourquoi du mystère; je crois et je prie » (le catholicos Kakig au métropolitain de Sébaste en 986, dans Asoghik, p. 154 à 173). — Mkrttschian, *Paulik.*, p. 55 : « L'église arménienne a rejeté la doctrine des deux natures parce que sa religion était saine et qu'elle tenait toutes ces spécu-

liturgiques : ils usaient à la messe de pain sans levain [1]; ils ne mélangeaient pas l'eau avec le vin dans l'Eucharistie [2]; ils célébraient le même jour la naissance et le baptême du Christ [3]; ils fêtaient Pâques sans tenir compte des corrections faites ailleurs dans le calendrier [4]; ils n'admettaient ni le purgatoire ni les indulgences [5]; ils célébraient parfois des sacrifices san-

lations métaphysiques pour des absurdités. » — En rejetant la formule de Chalcédoine, les Arméniens n'ont pas agi, comme on l'a dit (par exemple DULAURIER, *Église*, p. VII, 30 sqq.), par ignorance et parce qu'ils n'auraient connu qu'une mauvaise traduction des actes de Chalcédoine (MKRTTSCHIAN, *Paulik.*, p. 55). Dès le moyen-âge, ils ont protesté contre cette interprétation de leur conduite; on lit dans ÉTIENNE, p. 64 : « Depuis l'avènement de Maurice, les allées et venues des négociateurs grecs (sur Chalcédoine) étaient incessantes. Il fut donné plusieurs ordres pour des conciles, une fois à Constantinople, trois fois à Théodosiopolis, où il se fit de sérieuses enquêtes contradictoires. En ce temps-là, l'instruction était nouvelle et solide en Arménie; on y savait et comprenait très bien la langue et la littérature grecques; ceux qui interrogeaient entendaient de bonnes réponses. »

1. Les Grecs prenaient du pain fermenté. Sur les habitudes des églises d'Orient à ce sujet, voir DUCHESNE, *Églises séparées*, Paris, 1896, p. 97-98.

2. Défense en avait été faite, notamment par le canon 8 du synode de Douin en 719 (BALGY, p. 210). Mais les monophysites employaient le vin sans mélange d'eau, afin d'exprimer que le Christ est constitué par la seule divinité, ANASTASE *le Sinaïtique*, ὁδηγός, c. 1, dans MIGNE, *P. G.*, t. 89, p. 41; si bien que l'existence de cet usage confirmait les Grecs dans l'opinion que les Arméniens étaient monophysites.

3. C'est l'antique et premier usage chrétien, célébrant la naissance spirituelle par le baptême; LUC, 3, 22 : « Voici mon fils bien aimé, je l'ai engendré aujourd'hui. » — La date du 25 décembre coïncidait en Syrie avec la fête païenne de la naissance du soleil; d'où pour certains chrétiens le désir d'éviter une apparence de paganisme en célébrant ce jour-là l'anniversaire de la naissance du Christ. — La fête de Noël au 25 décembre date de la première moitié du quatrième siècle, après le concile de Nicée. Elle existait à Rome dès 336 (DUCHESNE, *Liber pontific.* I, 10). Elle a été introduite en Orient par saint JEAN CHRYSOSTOME, *Opp.*, II, 355. Plus tard, l'empereur Justin Ier (518-527) la rendit obligatoire dans tout l'empire (NICÉPHORE CALLIST., XVII, 25). Mais les Arméniens avaient dès lors commencé leur évolution propre; ils refusèrent d'admettre cette nouveauté. — Voir encore USENER, *Das Weinachtfest*², 1911, 390 p. in-8°. — La question a été discutée entre les Arméniens et les Grecs entre 862 et 867, voir l'appendice n° 2.

4. La date de Pâques est déterminée par la pleine lune après l'équinoxe de printemps. Des corrections ont été faites au comput primitif par les Grecs et par les Occidentaux. Mais les Arméniens ont conservé la manière ancienne de compter : en conséquence, huit fois dans le cycle pascal de 532 ans, Pâques est pour les Occidentaux une semaine avant celle des Arméniens, voir DULAURIER, *Chronologie*, p. 20, 84 sqq.

5. Ils priaient cependant pour les défunts. DULAURIER, *Église*, p. 177 : « L'église arménienne, dans sa croyance sur la vie à venir et sur le jugement dernier après la résurrection des morts, se base sur les paroles des évangélistes saint JEAN, 28 et 29, et saint MATTHIEU, XXV, 46. Elle adresse à Dieu des prières pour les morts et pour le pardon de leurs péchés, mais elle n'admet pas le purgatoire et

glants[1]. Et, ce faisant, ils se félicitaient d'avoir conservé intactes les plus vieilles traditions chrétiennes[2].

La plupart de ces particularités ne constituaient pas cependant à l'Arménie une originalité religieuse de grande valeur et qui méritât la peine d'être discutée ou défendue. Les singularités de cette liturgie ne justifiaient pas un schisme. Il était arrivé à des Arméniens éclairés d'en convenir et de reconnaître que leur formule christologique elle-même, qui touchait au dogme cependant, n'avait pas pour eux une autre signification que celle de Chalcédoine[3]; l'union de leur église avec les autres chrétiens n'aurait donc demandé aux Arméniens aucun sacrifice véritable de leur foi et de leur conscience religieuse.

Mais elle répugnait tout à fait à leur sentiment national. Ils craignaient d'être amenés par elle à accepter la hiérarchie générale de l'église universelle, à renoncer à leur indépendance

elle ne reconnaît pas les indulgences ». Voir encore PETIT, *Arménie*, col. 1952 sqq., TOURNEBIZE, p. 621 sqq.

1. L'usage datait des origines de l'église arménienne. « L'empereur Constantin, pour célébrer la venue de saint Grégoire, ordonna que, dans toute la ville (Rome), on se réjouît, on immolât des moutons... Saint Grégoire dit aux Juifs: « Les animaux offerts en sacrifice à Dieu, en hommage aux saints, en souvenir des morts, sans sel bénit, sont comme les offrandes des païens », KIRAKOS, p. 7. — Le concile in Trullo (692) a reproché aux Arméniens de faire bouillir sur l'autel des viandes que mangeaient les prêtres, can. 32, 33, 56, 99. — Les écrits attribués au soi-disant catholicos arménien Isaac ((onzième siècle) reprochent aux Arméniens de renouveler les sacrifices juifs (MIGNE, *P. G.*, CXXXII, col. 1182 sqq.), la Pâque juive (col. 1235), les sacrifices sanglants pour la rémission de leurs péchés (col. 1183), des sacrifices pour les morts en même temps qu'on dit la messe pour eux (col. 1235). — MINASSIANTZ, p. 115, à l'aide d'une lettre de Nersès Claïensis, écrite sous le pontificat et par ordre de son frère Grégoire III (*Lettres* de NERSÈS, Etchmiadzin, 1865, p. 333-400, et dans CAPPELLETTI, p. 38), et adressée aux prêtres arméniens du pays syrien, défend les sacrifices arméniens du jour de la Résurrection contre le reproche de judaïsme, car ces sacrifices remontent à Grégoire l'Illuminateur; tant pis pour les autres peuples, qui ne les connaissent pas. — MKRTTSCHIAN, *Paulik.*, p. 99, défend aussi les sacrifices arméniens, en utilisant la lettre de Nersès. — Les sacrifices sanglants ont subsisté chez les Arméniens jusqu'à nos jours, voir GIRARD, *ROC*, VII, 1902, p. 414 sqq. — Voir encore C. BROCKELMANN, *Ein Tieropfer in der georg. Kirche, Archiv fur Religionswiss.* 8, p. 554-556, TOURNEBIZE, p. 588 sqq.

2. Voir les notes précédentes et p. 138.

3. Les patriarches Esdras, en 633, Nersès, en 654, et Sahak III (678-703) ont reconnu qu'il y avait identité de doctrine sur le Christ sous les formules différentes employées par les Arméniens et par les Grecs. — Sur Esdras, voir SÉBÉOS, p. 91, ÉTIENNE, c. 28, p. 72 sqq., ASOGHIK, II, c. 2, p. 62-63, KIRAKOS, p. 28, JEAN, p. 66, MKRTTSCHIAN, *Paulik.*, p. 67 sqq., GHAZARIAN, p. 13, MIKELIAN, p. 62, TOURNEBIZE, p. 95. — Sur Nersès III, voir SÉBÉOS, p. 136 sqq., JEAN, p. 75-76, GHAZARIAN, p. 31, TOURNEBIZE, p. 366-367, MIKÉLIAN, p. 68 sqq. — Sur Sahak III, voir GHÉVOND, p. 16-17, ASOGHIK, II, c. 2, p. 72, JEAN, p. 84-86,

religieuse [1], et par là à compromettre la seule manifestation essentielle et permanente de leur nationalité; avec l'autonomie de son église, l'Arménie aurait définitivement perdu sa personnalité et son existence. D'où sa haine contre le concile de Chalcédoine, qui avait disposé d'elle pour la rattacher au patriarcat de Constantinople [2]. L'union avec la chrétienté apparaissait donc aux Arméniens comme le plus grand danger qui pût menacer leur race, comme la plus odieuse trahison envers leur patrie. Aussi ce peuple, qui pardonnait aisément à ses féodaux d'ouvrir leurs villes ou leurs forteresses aux armées étrangères, avait-il puni comme des crimes inexpiables tout ce qui avait pu porter atteinte à l'indépendance absolue et à la personnalité de son église. Il avait combattu les patriarches coupables d'avoir traité trop amicalement avec les Chalcédoniens [3]; il chérissait la plus minime de ses particularités religieuses comme un gage inestimable de son originalité et de son existence [4]; il ne tolérait aucune dissi-

Mikélian, p. 72, Tournebize, p. 368-369. — Au neuvième siècle encore, les Grecs traitaient les Arméniens de Chalcédoniens malgré eux et sans le savoir, cf. l'appendice nº 2 et Hergenröther, I, p. 503.

1. Mkrttschian, *Paulik.*, p. 56 : « L'église arménienne était foncièrement différente de la grecque; elle ne pouvait admettre une union, qui était en fait la perte de son indépendance; voilà ce qu'il faut comprendre pour juger ses combats acharnés contre le concile de Chalcédoine. »

2. Les Arméniens rappelaient que le concile de Chalcédoine avait été condamné par les empereurs Zénon et Anastase, Jean, p. 52-53, Asoghik, II, c. 6, p. 104, Oukhtanès, p. 306, Kirakos, p. 18. — Ils l'avaient condamné à leur tour au concile de 505, Dulaurier, *Église*, p. 32, Mikélian, p. 47, Tournebize, p. 321 sqq., Minassiantz, p. 32. — Le concile de Chalcédoine est, pour les Arméniens, abominable, dégoûtant, maudit, infâme, impie, blasphématoire, Oukhtanès, p. 287, 294, 301, 302, Kirakos, p. 17.

3. Sur eux, voir p. 137. — Esdras fut victorieusement combattu par le moine Jean Maïragometsi; Nersès dut s'enfuir d'Arménie dès que les Grecs n'y furent plus les maîtres; Sahak subit une purification pour avoir communié avec eux. — Voici comment les Arméniens d'autrefois, et même ceux d'aujourd'hui, ont jugé l'action de ces patriarches. Jean, p. 66 : « Esdras prononça l'anathème contre ceux qui étaient opposés au concile de Chalcédoine, par sottise et par ignorance complète des saintes écritures, comme s'il avait attendu une récompense de sa détestable perfidie. » — Mikelian, p. 62 : Esdras s'entendit avec Héraclius, « parce qu'il n'avait pas saisi tout ce qui était sous-entendu dans une profession de foi que l'empereur lui remit ».

4. Brosset, *Deux histor.*, p. VI : « Les Arméniens étaient attachés à leurs rites autant qu'à leurs dogmes, parce que c'était, avec leur idiome, le seul reste de leur indépendance. Voir p. 133 la même indication à propos du calendrier arménien. — Tournebize, p. 99 : Si les Arméniens ont persisté à ne pas mélanger l'eau et le vin dans l'Eucharistie « c'est surtout pour se distinguer des Grecs ». — Au sujet de la date de Pâques, « nous ne professons, disaient les Arméniens,

dence [1], aucune discussion sur la doctrine, sur le culte ou dans la hiérarchie. Nulle église n'était plus étroitement nationale et plus strictement figée dans toutes ses traditions que l'église arménienne.

Sous les Arabes, qui lui avaient laissé sa hiérarchie, sa liberté, ses églises et ses privilèges [2], elle employait toute son activité à satisfaire ses préférences, ses haines et ses partis-pris nationaux. Les curés dans leurs familles [3] et dans leurs paroisses, la généralité des moines dans leurs nombreux [4] et im-

aucune erreur; nous n'avons altéré aucun dogme; nous suivons sans dévier la doctrine des saints illuminateurs nos prédécesseurs », MATTHIEU, c. 175, p. 249. — On jugera de la passion des Arméniens à défendre leur comput pascal par le ton de MATTHIEU d'Édesse, parlant (c. 175, p. 245) de la réforme qui amena ce désaccord chronologique au sujet de la Pâque entre les Arméniens et les autres chrétiens : « Les Romains et les Francs reçurent la mauvaise semence répandue par l'infâme hérétique Irion, qui établissait l'époque de la Pâque au 5 avril, et faisait coïncider la pleine lune avec la fête de saint Lazare, en fixant cette époque au samedi, tandis que, pour les Arméniens, les Syriens et les Hébreux, elle tombait au 6 avril. Il la fit cadrer avec le dimanche des Rameaux. Ce philosophe Irion, qui était Romain d'origine, avait ainsi faussé l'ordre du comput, parce que, à l'époque où le calendrier fut institué d'après la forme de la période de dix-neuf cycles, les autres savants ne l'avaient pas appelé pour concourir à ce travail. Cet oubli lui inspira une extrême animosité contre eux; il vint et, s'étant saisi furtivement de leurs livres, il fit du 6 un 5 et des premiers nombres les derniers, calcul qui déplace la célébration de la Pâque tous les vingt-cinq ans. C'est là ce qui produisit l'erreur dans laquelle se trouvent les Grecs et les Romains, à chaque renouvellement de cette période. » — A cette occasion de Pâques, on en vint aux coups au Saint-Sépulcre, à Jérusalem; en 1007, il y eut 10.000 victimes et « le sépulcre du Christ fut rempli du sang de ceux qui étaient venus pour y prier », MATTHIEU, c. 33, p. 38. — Voir p. 136-137 sur le purgatoire, les indulgences et les sacrifices sanglants.

1. Il n'y avait pas d'hérésie vivace au neuvième siècle en Arménie. Les Pauliciens, en effet, n'intéressaient que de loin les Arméniens de l'empire arabe (voir p. 250), et les Thondraciens n'y furent poursuivis que plus tard, voir MKRTTSCHIAN, *Paulik.*, p. 87, 139 à 153. — Voir p. 138 le châtiment des patriarches, qui avaient traité avec les Chalcédoniens. — On ne pardonnait pas aux Géorgiens leur soumission au patriarche de Constantinople (voir p. 32), ni aux Albanais leur esprit de révolte contre celui d'Arménie (voir p. 26).

2. GHAZARIAN, p. 62. — Le traité de 653 stipulait la liberté religieuse des Arméniens, voir p. 34. — Sur les privilèges financiers du clergé, voir p. 158.

3. Les curés arméniens pouvaient être mariés, JEAN, c. 66, p. 436 (éd. de Jérusalem, dans THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 160), TOURNEBIZE, p. 607 sqq.

4. Rien qu'en Siounie, il y avait plus de trente couvents importants, ÉTIENNE, c. 62, p. 192-193; ils étaient plus de deux mille dans toute l'Arménie, MKHITAR, p. 65. — Les moines et les couvents se multiplièrent au neuvième siècle, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 160. — Les couvents principaux du dixième siècle sont énumérés par ASOGHIK, III, c. 6, p. 126 sqq. — Parmi les plus célèbres, on comptait Sévan (BROSSET, *Siounie*, p. 122 sqq.), fondé par saint Machtots en 874, Tathev en Siounie (BROSSET, *Siounie*, p. 112 sqq.), qui renfermait plus de 600 moines (ÉTIENNE, c. 41, p. 135), et Varag dans le Vaspouragan (où il fut fait de grandes constructions au début du dixième siècle, THOMAS, III, c. 29, p. 206-207).

portants [1] monastères, les moines-ascètes dans la solitude [2], où la foule venait vénérer leurs austérités [3], les moines vardapets [4] dans leurs prédications [5], dans leurs écoles [6] et dans leurs livres [7], les évêques dans leurs diocèses [8], le patriarche ou catholicos [9] dans ses hautes fonctions officielles, les synodes

1. Voici ce qu'était un grand couvent; la description de celui de Tathev, reconstruit à partir de 895, comporte (Étienne, c. 41) une église, décrite p. 134, et une enceinte de pierres de taille, p. 134-135. « Comme le terrain était inégal, il en aplanit les aspérités et combla les enfoncements par un mur cimenté à la chaux, établit des caches et des souterrains à l'intérieur du couvent, ainsi que plusieurs chambres et retraits, construits dans les entrailles de la terre, pour les besoins de l'église. Sur des remblais, égalisant la surface, il bâtit une salle à manger et des ouvroirs, des magasins et des dépôts d'objets sacrés, des bibliothèques et, à la porte de l'église, un oratoire ainsi qu'une sépulture pour les évêques et pour les princes de Siounie.

2. Les ascètes étaient nombreux en Arménie; peu nourris, mal vêtus, mal tenus, hirsutes, barbus, ils vivaient sans repos, ni sommeil; toujours en prière, portant cilice, couchant sur le rocher, ils s'astreignaient au silence continu, exemple dans Jean, p. 133-134, Thomas, III, c. 26, p. 197, Étienne, c. 31, p. 86, c. 37, p. 106, c. 34, p. 97, c. 44, p. 140, c. 46, p. 143.

3. Les ascètes, par leurs macérations, par le renoncement volontaire à toutes les commodités de l'existence, par l'exaltation mystique où les précipitait ce régime de privations, de veilles et de rêveries, par les miracles qu'ils accomplissaient, jouissaient d'un grand prestige sur les foules, exemple saint Machtots (deuxième moitié du neuvième siècle), Jean, p. 133-134, 149 sqq.

4. Le vardapet ou archimandrite était supérieur aux autres moines par sa science; on lui conférait ce titre par une ordination spéciale après un véritable examen, Galanus, *Conciliatio*, I, p. 453 sqq., Mkrttschian, *Paulik.*, p. 130, Petit, *Arménie*, col. 1917, Tournebize, p. 606-607; — le sens du mot est précisé par ce fait que les Arméniens ont traité saint Basile de Césarée de « Saint Vardapet », Asoghik, II, c. 6, p. 103.

5. Les vardapets étaient chargés de la prédication et de l'exégèse officielle; exercés « dans la science du Seigneur, ils enseignaient la vérité », Asoghik, III, c. 6, p. 130.

6. Les vardapets enseignaient bien dans les écoles monastiques, mais ils avaient surtout la direction de véritables séminaires établis dans certains diocèses, par exemple en Siounie, Étienne, c. 31, p. 81 (« ce séminaire, où florissait toute doctrine, tenait la tête du savoir arménien »), c. 39, p. 126.

7. Presque toute la littérature arménienne médiévale est l'œuvre des moines et principalement des vardapets, tout comme les littératures occidentales à la même époque. — Ormanian, p. 152 : « Du cinquième au douzième siècle, sur cinquante écrivains connus, on ne compte que deux laïques, lesquels sont postérieurs au dixième siècle. » — Il faut cependant noter que l'historien Chapouh Bagratouni (sur lui, voir p. 84), et le noble Moucathl de Vanan, qui fut mis à mort par les Arabes pendant qu'il réunissait les matériaux d'une histoire (Thomas, III, c. 11, p. 150), ne furent pas des moines.

8. Il y avait généralement un évêché par principauté autonome, Thopdschian, *Polit.*, p. 159; nous ne connaissons pas leur nombre pour la deuxième moitié du neuvième siècle; voir p. 147 une liste des évêchés arméniens.

9. Sur le sens civil et religieux du mot catholicos, voir Ducange, *Gloss. grec* et *Gloss. latin*. — Au civil, le catholicos est un procurateur de l'empereur. —

dans leurs réunions intermittentes ou régulières [1], tous repoussaient l'union avec les autres chrétiens, proclamaient la vérité supérieure de la foi arménienne et travaillaient de tous leurs efforts à maintenir l'isolement religieux et le sentiment national du pays tout entier.

Ils avaient prise sur le peuple, par sa foi, qui était grande. L'Arménien portait volontiers un cilice [2]; il admirait l'ascétisme sous toutes ses formes, qui attirait les foules [3] et qui conduisait jusqu'au patriarcat [4]; il dénombrait avec complaisance les miracles de ses saints [5]; il multipliait les églises et

Dans l'église, on a employé ce mot pour désigner le plénipotentiaire religieux préposé à un pays par un prélat supérieur, VERRIER, *Histoire du patriarcat arménien catholique*, 1891, p. 40, TOURNEBIZE, p. 58. — Le catholicos est pour les Grecs un prélat « qui consacre », dans le pays où il est envoyé par le patriarche, « des métropolitains ayant sous eux beaucoup d'évêques ». PIERRE III d'Antioche, *lettre* à Dominique de Grado (1054, dans WILL, *Acta*, p. 213), *GT.*, IV, c. 9, p. 165-166. — Les Grecs reconnaissent la légitime existence de catholicos en Arménie, en Géorgie, à Bagdad, à Nichapour (= Romagyris); les Arméniens y ajoutent Samarkand et donnent le titre de Ctésiphon à celui de Bagdad, PIERRE III, *loc. cit.*, GELZER, *Bistümer*, p. 273-274. — Le catholicos d'Arménie aurait reçu ce titre de l'exarque de Césarée, comme son vicaire ou procureur général pour l'Arménie, voir app. 2, DULAURIER, *Église*, p. 26, HERGENRÖTHER, *Photius*, I, p. 478, PETIT, *Arménie*, col. 1893. Ce titre indique sa prééminence sur un grand nombre d'églises, HERGENRÖTHER, *loc. cit.*, PROCOPE, *BP*, II, 25, AGATHANGE, c. 140, OTTO FRIS., VII, c. 32. — Liste des patriarches d'Arménie dans SAINT-MARTIN, I, p. 441 sqq., BROSSET, *Siounie*, p. 274-277, PETIT, *Arménie*, col. 1922 sqq., DE MORGAN, *Histoire*, p. 364 sqq.

1. On tenait des conciles nationaux, où toute l'Arménie était représentée, par exemple celui de Chiragavan, voir l'appendice nº 2. — En outre, les évêques formaient auprès du catholicos un synode ou conseil permanent. Un acte du catholicos Abraham, au début du septième siècle, nomme d'abord ses « co-siégeants », au nombre de neuf, puis des princes, puis des « évêques présents » à la promulgation de l'acte, OUKHTANÈS, p. 315. Les neuf « co-siégeants » sont le vicaire patriarcal, l'administrateur du palais patriarcal et six évêques, FAUSTUS, IV, 5, TOURNEBIZE, p. 479.

2. Sous le brillant costume de sa charge, le catholicos Jean IV Odnetzi (718-729) avait un cilice, JEAN, p. 90-91, ASOGHIK, II, c. 2, p. 74-75. — La reine d'Arménie, femme d'Achot Ier, portait un cilice, JEAN, éd. de Jérusalem, p. 128, dans DAGHBASCHEAN, p. 88.

3. Voir p. 145.

4. Ce fut le cas du saint ascète Machtots, JEAN, p. 170, THOMAS, III, c. 26, p. 197, ASOGHIK, III, c. 3, p. 117, KIRAKOS, p. 43; — au septième siècle, on avait élu pour ses vertus un anachorète, qu'il fallut ensuite déposer pour incapacité, voir p. 149.

5. L'église de Pharb (canton d'Aragatzotn, province d'Aïrarat) guérit les personnes mordues par les serpents; elle délivre de la rage les hommes et les animaux; il suffit de voir le couvent ou de toucher un peu de terre qui en vient pour être délivré du mal (ÉTIENNE, c. 55, p. 174). — Des reliques de saint Phocas, près du couvent de Noravank en Siounie (sur ce couvent, voir BROSSET, *Siounie*,

les couvents, qu'il dotait d'un clergé bien renté [1]; il y fondait des chaires et des bibliothèques [2] pour le travail des prêtres et des moines, dont il facilitait ainsi l'influence morale sur la nation. Les clercs étaient en effet les seuls maîtres de la science [3] et de l'éducation [4]. De leurs écoles sont sortis les écrivains de l'époque, les historiens Chapouh Bagratide, Jean

p. 94 sqq.) sort « un mélange d'eau et d'huile, opérant la guérison de tout mal incurable et supérieur au savoir humain; ladrerie, lèpre, plaies chroniques se guérissaient par des lotions et des frictions d'huile et prenaient fin incontinent », Étienne, c. 64, p. 198; — autres miracles célèbres : celui du catholicos Sion faisant jaillir l'eau d'un rocher, Jean, p. 94 (voir p. 166), celui de saint Tirot, faisant taire les grenouilles, voir p. 40.

1. Sur la « sainte folie » de ces constructions, voir p. 46. — La princesse Marie de Siounie adjoignit à l'église de Chogovag « un couvent et un nombreux clergé », auquel elle donna ce village, acheté 60.000 drams, et d'autres terres, Étienne, c. 37, p. 106-107. — A Noravank, le prince Sahak de Siounie établit un « nombreux clergé », Étienne, c. 37, p. 111. — Dans le vallon de Vanévan, Chapouh Bagratouni fit construire une église avec « une maison pour les religieux », Étienne, c. 37, p. 111. — L'église de Khoth reçut à sa fondation un clergé de cinq prêtres, pourvus de serviteurs, de terres et d'une rente de 50 drams par tête et par an, Étienne, c. 37, p. 109. Le prince des princes Achot, lors d'une visite au monastère de Sévan, lui donna une parcelle de la vraie croix, cinq villages, des vignes en divers lieux, des droits sur la chasse et la pêche, Étienne, c. 37, p. 106. Sur son lit de mort, il donna au patriarcat des approvisionnements et de nombreux troupeaux, Jean, p. 128. — Tathev reçut 10.000 drams et deux villages en 839 (Étienne, c. 39, p. 125), un autre village en 844 (Id., p. 126), un autre en 867 (Id., c. 40, p. 131), un village et des terres en 881 (Id., p. 129). — Le couvent de Makénots reçut en 885 une localité, « avec toutes ses limites, montagnes et plaines, et la pêche de Bogachen pour sa table; plus 1.250 drams sur divers contrats de pêche; 5 boutiques à Ani, 5 vignes à Érivan, 500 sillons de vignes à Garhni, 2 vignes à Eghégis, des troupeaux de bœufs, de veaux, et de moutons », Étienne, c. 37, p. 110-111. — Achot Bagratouni fit venir de l'ouest et donna à l'église de Dariounk un tableau de l'Incarnation, Asoghik, II, c. 4, p. 90, Ghévond, p. 16.

2. A la fin du septième siècle, Achot Bagratouni, « aimant la culture et les lettres, fit pourvoir les églises de chaires d'éloquence et d'écoles théologiques », Ghévond, p. 16.

3. La science florissait surtout dans les couvents de Sévan, de Machénotsats et de Tathev. Celui de Sévan renfermait « quantité de saints écrits », Asoghik, III, c. 3, p. 117. A Tathev, on trouvait « des philosophes profonds comme la mer, un collège de savants et de vartabieds bien exercés, des artistes en peinture, des calligraphes incomparables », Étienne, c. 41, p. 135.

4. L'éducation, même celle des princes, était religieuse, Daghbaschean, p. 103. — Sahak, prince de Gardmankh, avait donné des maîtres ecclésiastiques à ses enfants, Mos. Cal., III, 23, 273, dans Daghbaschean, p. 103; — Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, pouvait réciter des psaumes entiers, Thomas, III, p. 205, éd. de Jérusalem, dans Daghbaschean, p. 103; Moucheg, son frère, était célèbre par sa connaissance de la bible et de la rhétorique, Thomas, III, c. 10, p. 148. — Sembat Bagratouni, prince des princes, et sa petite-fille Marie, grande-dame de Siounie, se sont occupés de manuscrits relatifs aux évangélistes, Marr, *BChr*, XII, 1905, p. 13-14.

le Catholicos, Thomas Ardzrouni [1]; les maîtres de théologie et de grammaire Machtots, fondateur de l'école de Sévan [2], Sahak Apikourech, qui a écrit la réponse des Arméniens au patriarche Photius [3], Hamam qui fut d'une érudition universelle [4], et Nana [5]; les hagiographes Gaghik [6] et Grégoire [7], et le médecin Jean [8]. Les ecclésiastiques formaient donc les docteurs qui enseignaient la foi et les lettres sacrées, les médecins qui soignaient les malades, les savants qui connaissaient les secrets de la nature; ils élevaient les jeunes princes; ils écrivaient les gestes des familles féodales, la vie et les singularités des peuples de la terre; ils racontaient aux Arméniens la grandeur de leur passé, les malheurs de leur nation et le brillant avenir qui lui était réservé. Ils leur faisaient ainsi aimer passionnément ce clergé, qui les menait dans la voie du Seigneur, conservait leur foi intacte, les sauvait de l'ignorance, leur rappelait une histoire, qui faisait leur orgueil, et donnait un corps à leurs rêves nationaux les plus chers. Le clergé était

1. Sur Chapouh, voir p. 84. — Sur JEAN et THOMAS, voir la bibliographie.

2. Sur Machtots, voir p. 141. — « Il a composé le livre nommé Machtots, recueil de prières et de lectures mises en ordre, avec addition de sa part, où l'on retrouve toutes les règles du christianisme », KIRAKOS, p. 43.

3. « Sahak, surnommé Apikourech, vardapet des Arméniens, écrivit une réponse pleine de sagesse et de savoir à un écrit de Photius, patriarche des Grecs », ASOGHIK, III, c. 2, p. 116. Sur cette correspondance, voir app. 2. — Vardan, éd. Venise, p. 85, connaît un Sahak Mrout, évêque de Tayq, résidant à Achounk; il en avait été chassé à cause de sa foi et s'était réfugié auprès d'Achot. TOURNEBIZE, art. *Achot*, *Dict. d'histoire et de géogr. ecclésiastiques*, a identifié ce Sahak Mrout avec Sahak Apikourech. Il n'a pas donné ses raisons.

4. « Hamam écrivit un commentaire des Proverbes; il traduisit le passage de Job qui commence par ces mots : « Quel est celui qui »; il réunit en un seul livre les cantiques qui sont dans les différents chapitres des Psaumes; il fit aussi un livre de l'ouvrage intitulé *Ambic* (pureté); il composa des éléments de grammaire », ASOGHIK, III, c. 2, p. 116. — « Le vardapet Hamam se rendit célèbre par l'universalité de ses connaissances », SAMUEL, p. 429.

5. Archidiacre syrien qui vivait en Arménie et qui a commenté l'évangile de saint Jean; KIRAKOS, p. 44, VARDAN, p. 105, cité par DAGHBASCHEAN, p. 98.

6. « Gaghik, abbé du couvent de Saint-Atom, a réuni des commémoraisons des martyrs en un livre, qui est appelé le livre d'Atom », ASOGHIK, III, c. 3, p. 117.

7. Archidiacre et collaborateur de Gaghik, au dire de TCHAMTCHIAN, II, 689, cité par DAGHBASCHEAN, p. 98.

8. « Dans ce temps vivait aussi un médecin nommé Jean, qui parlait beaucoup de langues et qui écrivit diverses histoires de saints, entre autres l'histoire de Denys l'Aréopagite, dont les écrits servaient d'arme aux partisans du concile de Nicée contre ceux du concile de Calcédoine », TCHAMTCHIAN, II, 689, dans DAGHBASCHEAN, p. 98.

incontestablement le maître de l'Arménie en ce qui concerne la foi, l'éducation, la culture intellectuelle et le sentiment national.

Mais son action politique était nulle; il était impuissant contre les mœurs rudes et les passions égoïstes des Arméniens, dans les réalités pratiques de la vie quotidienne. Tout au plus obtenait-il des dons et des fondations pour le rachat de péchés dont il ne parvenait pas à empêcher les grands de se rendre coupables avant de les expier : jamais les Arméniens n'ont cessé de massacrer, de commettre des crimes multiples, de violenter le clergé [1], de marier leurs filles à des musulmans [2], ou même de passer à l'Islam [3]. Dans les grandes crises nationales, la voix des prêtres contribuait à grouper les Arméniens contre Byzance ou contre les Arabes; elle ne parvint jamais à les réunir tous, ni pour longtemps, dans le même dévouement à la cause commune. L'église rappelait aux Arméniens les gloires de leur passé; elle les invitait à les faire revivre en se serrant fortement autour d'un seul chef [4]; mais les fidèles continuaient à travailler chacun pour soi, à obéir au principe héréditaire de l'égoïsme féodal et à sacrifier l'intérêt général à la satisfaction de leur ambition personnelle. Le sentiment religieux, l'aspiration universelle vers une organisation politique cohérente et solide existaient bien en Arménie, et cependant le clergé, malgré la force de sa hiérarchie et de son unité, malgré les services rendus et ceux qu'on attendait de lui, n'arrivait pas à faire prévaloir sur les mœurs et sur les féodaux l'action salutaire, qui aurait pacifié, unifié et organisé l'Arménie.

C'était la conséquence de l'isolement voulu de l'église arménienne dans la chrétienté. Pour s'être faite exclusivement arménienne par son recrutement, par la consécration de ses membres, comme par sa foi et ses tendances, elle était sans force dans la lutte contre les mœurs nationales, car elle ne pouvait pas opposer aux résistances l'autorité d'une organisation chrétienne générale, supérieure à l'idée même de nationalité. A tous les degrés de la hiérarchie, l'église arménienne était la

1. Voir p. 147 sqq.
2. Voir p. 181.
3. Voir p. 125 sqq.
4. Voir p. 289 sqq.

prisonnière de ceux qu'elle avait à diriger ou à combattre, parce qu'elle n'existait que pour eux et par eux.

Les prêtres séculiers, pris dans le peuple, vivant avec lui, peu instruits à l'ordinaire, n'avaient pas d'action directe sur les grands. En revanche, il dépendait de ceux-ci, qui détenaient le pouvoir, la propriété et les revenus, d'accorder ou de refuser aux desservants les églises, les fondations et les prébendes.

Les moines, armés de la force que donnent la cohésion et le nombre, assurés du nécessaire à la vie par la fortune des couvents, n'avaient pas néanmoins beaucoup plus d'indépendance et d'autorité. Ils étaient ignorants pour la plupart, les bibliothèques et les écoles étant l'affaire d'une élite parmi eux; obstinément appliqués aux mêmes spéculations théologiques et métaphysiques, ils n'avaient ni l'esprit assez cultivé, ni la foi assez éclairée pour dominer la force brutale des féodaux par l'ascendant de leur intelligence et de leur valeur morale. Ils se rapprochaient d'eux au contraire par le souci de leurs intérêts matériels, couvents à protéger contre le pillage, propriétés à conserver ou à étendre. Les prédications et les aspirations des moines, qui tendaient vers la pacification intérieure de l'Arménie et vers l'unité nationale, étaient donc en contradiction avec les actes quotidiens, qui les rivaient à l'un des féodaux pour la sauvegarde de leurs biens et de leur existence. Enfermés dans le système féodal, incapables soit de s'en détacher matériellement, soit de le dominer moralement pour le pacifier et pour le simplifier, les moines arméniens parlaient beaucoup de l'unité du pays, mais ne travaillaient guère à la réaliser.

Les ascètes excitaient l'admiration des foules par leurs privations [1]; on les vénérait pour les miracles qu'ils obtenaient [2]; les grands les consultaient parfois, croyant recevoir par leur bouche l'avis direct de la divinité [3]. Mais ces hommes méprisaient le monde; ils avaient abandonné à jamais famille [4], biens, honneurs, tous les soucis terrestres et matériels; ils

1. Voir p. 140.

2. Miracles à Pharb en Aïrarat, Étienne, c. 55, p. 74, à Norâvank en Siounie, Brosset, *Siounie*, p. 94 sqq.; voir plus haut p. 141.

3. Saint Machtots fut consulté par les princes de Siounie et par les Bagratounis de Bagaran, Étienne, c. 37, p. 106; Jean, p. 134.

4. Un jeune prince siounien abandonna pour la retraite femme, enfants et tous ses devoirs, Étienne, c. 46, p. 143-144.

avaient une incompréhension totale de la vie pratique et de ses nécessités; ils ne pouvaient pas donner à leurs compatriotes une direction heureuse dans la série compliquée des actes à accomplir pour diminuer en Arménie la division et les luttes politiques. Ils pouvaient édifier les Arméniens, mais non les conduire avec sagacité et encore moins les mener à l'unité.

Il semble que les vardapets, instruits avec soin, armés de l'éducation et de l'enseignement dans les meilleures écoles, acharnés à maintenir l'unité de l'église arménienne et la pureté de sa foi, devaient être plus capables de prendre sur la direction des affaires de leur pays une influence prépondérante. Mais ils n'étaient ni compris ni suivis par la masse du clergé : leurs qualités, leur savoir et leur rôle suscitaient autour d'eux dans l'église la méfiance et la jalousie beaucoup plus que l'émulation et l'enthousiasme. Les grands, qui les redoutaient, limitaient leur nombre et, pour restreindre leur rayon d'action, les excluaient à peu près de l'épiscopat. Ils ont bien instruit et illustré l'Arménie; ils n'ont pu l'arracher ni à ses luttes intestines ni à sa faiblesse politique.

Les évêques ont encore eu moins d'influence que tous ces moines sur les destinées de l'Arménie. Ils avaient cependant une haute situation : placés par leur caractère au-dessus des princes [1] laïques, sacrés par le patriarche [2], réunis en synode autour de lui [3], ils formaient un corps dont l'action pouvait être grande et uniforme sur tout le pays. Mais l'habitude du christianisme oriental de conformer sa hiérarchie à l'organisation politique des états, avait été poussée à l'excès en Arménie; elle y avait mis l'épiscopat entre les mains de la féodalité. Le nombre des diocèses, leur territoire et leur hiérarchie étaient déterminés par la répartition des principautés autonomes, par leur étendue et par les variations de leur fortune [4]. L'évêque était beaucoup moins le chef religieux d'une

1. Dans les actes, l'évêque est nommé avant le seigneur laïque, exemple Étienne, c. 37, p. 107, c. 43, p. 139.

2. Élu par une assemblée de laïques et de clercs (Voir p. 147), l'évêque est sacré par le catholicos d'Arménie, Étienne, c. 41, p. 133.

3. Oukhtanès, p. 315; voir p. 141.

4. La hiérarchie ecclésiastique a varié avec les conditions politiques du pays. Au onzième siècle, il y eut un évêché de Pedchni, quand les Bahlavounis furent puissants et eurent leur résidence dans ce pays; Jean, évêque de Pedchni, est

cité ou d'un territoire que celui d'une famille souveraine ou de ses possessions [1]. Nommé dans une assemblée que dominait le seigneur laïque [2], choisi par lui parmi les moines ou les ascètes les plus ignorants et les moins susceptibles d'activité originale [3], siégeant presque toujours dans un monastère [4], hors des villes [5], loin de leur population plus éclairée, plus active et plus indépendante, l'évêque n'existait que par la

connu en 1051, Brosset, *Voyage*, I, p. 115. — Les évêques des plus puissantes principautés prirent le pas et l'autorité sur ceux des états plus petits et des simples cantons, Thopdschian, *Polit.*, p. 159. A la fin du septième siècle, la Siounie ayant grandi, la métropole du pays cessa d'être l'évêché de Nakhitchévan et Mardpétacan, pour passer en Siounie proprement dite, Étienne, p. 62 et 75. L'évêque de Siounie était devenu, avec la fortune de ses princes, premier suffragant du catholicos arménien, Étienne, c. 16, p. 34, c. 22, p. 52, c. 37, page 107-108, c. 41, p. 132-133.

1. Il portait le titre de la seigneurie qui constituait son diocèse; on disait l'évêque des Ardzrounis (Thomas III, c. 6, p. 132), des Mamikonians (Asoghik, II, c. 2, p. 67, Jean, p. 63, Étienne, c. 23, p. 54), des Khorkhorounis (Étienne, c. 23, p. 54, Oukhtanès, p. 315), des Bagratounis (Oukhtanès, p. 315); celui de la maison des Amatounis (Asoghik, II, c. 2, p. 67; Thomas, III, c. 29, p. 209; Étienne, c. 23, p. 54, Oukhtanès, p. 308), de la maison de Siounie (Étienne, c. 41, p. 132). D'autres évêchés portaient des noms de provinces ou de cantons, qui étaient tous des noms de principautés et par conséquent des noms de familles, comme les précédents : évêchés d'Akhtznikh (Jean, p. 94), d'Antzévatsik (Oukhtanès, p. 308), d'Archarounik (Asoghik, I, c. 5, p. 38), d'Apahounik (Oukhtanès, p. 315), d'Arhin (Id., p. 308), de Bagrévan (Asoghik, I, c. 5, p. 38), de Basen (Étienne, c. 23, p. 54; Oukhtanès, p. 308), de Bznounik (Asoghik, II, c. 2, p. 75; Oukhtanès, p. 308), de Goghthn (Asoghik, II, c. 2, p. 76; Oukhtanès, p. 308), de Mardpétacan (Asoghik, II, c. 2, p. 63, Étienne, c. 23, p. 55, Oukhtanès, p. 308), de Méhéjnounik (Oukhtanès, p. 308), de Mokh (Étienne, c. 23, p. 55), de Rechtounik (Thomas, III, c. 22, p. 185; Étienne, c. 23, p. 55; Oukhtanès, p. 308), de Siphacan Gound (Oukhtanès, p. 315), de Taïkh (Étienne, c. 23, p. 55; Oukhtanès, p. 315), de Vanan (Étienne, c. 23, p. 54; Oukhtanès, p. 315), de Taron (Asoghik, II, c. 2, p. 58). — Les noms de villes sont rares; Thopdschian voit (*Polit.*, p. 159) un évêque de Her dans un certain David, d'après Thomas, III, c. 20, p. 182. — Sur l'évêché de Nakhitchévan, voir la note du haut et la note 5 de cette page.

2. « L'assemblée des seigneurs de Siounie, des nobles, des moines, prêtres du pays, et des tanouters des divers cantons procéda à l'élection d'un nouveau pontife », Étienne, c. 41, p. 133.

3. Ainsi le métropolitain Jean de Siounie « était fils d'un homme pauvre, mendiant, du village de Norik », Étienne, c. 41, p. 132.

4. L'évêque de Siounie habitait au couvent de Tathev (Étienne, c. 35, p. 98, c. 39; p. 123, c. 41, p. 132 sqq.); celui des Amatounis au couvent de Saint-Thaddée en Artaz, Thomas, III, c. 29, p. 209. — Étienne, c. 39, p. 122 : « « Les évêques arméniens ont cessé d'habiter au milieu des villes et des centres de population. Ne pouvant tenir contre la foule, contre la publicité continuelle du théâtre de la vie, ils allèrent vivre dans les couvents. »

5. Voir la note précédente. — A la fin du neuvième siècle, un des rares évêchés placés dans une ville, celui de Nakhitchévan, fut transféré dans un petit bourg, Thomas, III, c. 25, p. 194.

volonté du prince; il ne durait que par lui. Donner l'ordination, présider les cérémonies du culte, voilà quel était son lot personnel et le champ réservé à son activité propre. En dehors de quoi, dans son diocèse comme au siège patriarcal, il ne pouvait agir que d'accord avec le prince, son souverain, et comme le premier de ses serviteurs religieux. L'épiscopat arménien, malgré la dignité de sa vie, l'éclat de son rang, l'unité de sa doctrine et la cohésion de son groupement, ne prenait donc qu'une part très restreinte à la direction des destinées politiques du pays.

Son chef seul, le catholicos, était vraiment un personnage de premier plan. Il savait se faire entendre des Arabes [1]; il avait dirigé la nation dans les circonstances les plus tragiques, il lui avait rendu maintes fois des services signalés; il avait des maisons fortes où se défendre [2], une haute situation dont l'éclat imposait à tous la considération et le respect [3], et de grands biens pour payer les dévouements [4]; les féodaux avaient dû compter avec lui [5]. Mais la conquête arabe lui avait été fatale. En affermissant et en renforçant la féodalité, elle avait enlevé au patriarche la possibilité de prendre la direction permanente du pays. Il n'a pas eu à jouer dans l'Arménie,

1. Voir p. 131. — Il correspondait directement avec le calife (Mos-Cal., III, 237, dans Daghbaschean, p. 80); il allait le trouver à sa cour, Jean, p. 90-91; Asoghik, II, c. 2, p. 75.

2. Jean, p. 77; voir p. 52.

3. Il tenait le premier rang dans les solennités publiques; il était nommé le premier dans les actes, Étienne, c. 43, p. 139. — Il portait un riche costume; le patriarche Jean IV Odnetsi (718-729) « mandé à la cour de l'amirabied, divisa en tresses garnies d'or sa barbe blanche et prit à la main une baguette d'ébène peinte avec de l'or », Jean, p. 90-91, Asoghik, II, c. 2, p. 74. — L'inventaire de la garde-robe du catholicos comporte des « cols en tissu de soie, ornés de perles et de pierreries; des vêtements brodés ou à fond de pourpre, des tuniques de soie, des manteaux de toutes nuances, couverts de bouquets variés et d'un travail élégant », Oukhtanès, p. 316. — Il s'entourait d'un brillant cérémonial; dans ses déplacements, il montait une mule blanche, à housse d'or; il était accompagné d'évêques et de nombreux serviteurs et précédé de la croix; il s'avançait au chant des hymnes et des psaumes, Étienne, c. 20, p. 44.

4. Il avait des palais « d'une extrême beauté » à Artachat, à Kavakerd, Jean, p. 99. Il avait de nombreuses propriétés et une résidence splendide, Faustus, IV, 14; Matthieu, II, 90; Tournebize, p. 159, 459. Plusieurs gouverneurs arabes ont été tentés par ces richesses, voir p. 131.

5. Photius (*à Zacharie*, Migne *P. G.*, CII, p. 705-706) accuse le catholicos Nersès d'avoir facilité l'installation en Arménie du fils du roi de Perse et d'avoir accepté, en récompense, pour lui et ses évêques, les prérogatives politiques jusqu'alors réservées aux féodaux arméniens; voir Tournebize, p. 396.

qui conserva ses princes féodaux, le grand rôle politique et administratif dévolu d'ordinaire en pays musulman au chef d'une communauté chrétienne privée de son organisation politique propre. Il n'a pas été pour les Arabes le représentant administratif de la nation arménienne, dont les souverains subsistaient, comme le patriarche des Jacobites était celui des Syriens, dont les institutions politiques avaient été supprimées [1]. Il n'a eu ni à lever le tribut, ni à rendre la justice civile aux fidèles de son église, ni à répondre de leur loyauté envers le calife : c'était l'affaire des princes. Sa puissance était exclusivement religieuse et morale; son intervention en politique ne fut efficace que par à-coups et dans les temps troublés, car les princes, qui disposaient de la force armée, ne lui laissaient d'ordinaire aucune autorité pratique.

Il était le plus souvent à la merci du plus puissant d'entre eux [2]. Élu par une assemblée d'évêques et de laïques, où le chef de l'Arménie apportait un ordre plutôt qu'un vote [3], choisi parmi les moines et les ascètes pour ses vertus ou sa docilité présumée plus que pour sa science ou son habileté [4], pris au besoin parmi les laïques [5], il était en fait la créature du prince qui dominait l'Arménie et qui entendait bien posséder le patriarche sur ses domaines ou le tenir sous sa direction effective [6]. Dans les luttes féodales, le catholicos, au lieu

1. Exemples de juridiction civile exercée par le clergé en matière de famille, d'héritage, d'esclavage, au pays syrien, du septième au dixième siècle, dans Eduard SACHAU, *Syr. Rechtsbücher*, II, 1908, 212 p., in-8; LAMMENS, *ROC*, 1903, p. 331-332 (il s'agit ici de délits: « C'est un scélérat, qui ne respecte rien et attaque l'honneur de tout le monde. »)

2. Voir THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 159.

3. En 853, le patriarche Zacharie fut élu sur l'ordre du généralissime Sembat Bagratouni, ASOGHIK, II, c. 2, p. 79, JEAN, c. 13, p. 114, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 160, n. 3; — à la mort de Zacharie, le prince Achot « ordonna » le sacre de son ami Georges de Garhni, JEAN, c. 17, p. 124, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 160.

4. A la mort du catholicos Comitas, en 625, on élut un anachorète nommé Christaphor, qu'il fallut bientôt déposer pour insuffisance, SÉBÉOS, p. 87.

5. Le catholicos Zacharie, élu en 853, reçut en un jour « le diaconat, la prêtrise, l'épiscopat et le patriarcat », MKHITAR, p. 85, ASOGHIK, II, c. 2, p. 79.

6. En 841, Bagarat de Taron, prince des princes, fit déposer par des évêques le catholicos Jean V, qui ne voulait pas quitter les domaines de son frère Sembat. Celui-ci, avec la majorité des grands, rétablit le catholicos sur son trône. Et Bagarat attendait « l'occasion favorable de remplacer Jean », JEAN, p. 103-104. Le catholicos habitait Vagharchapat (SÉBÉOS, p. 111) ou Douin (JEAN, p. 177); au

d'être l'arbitre commun, était disputé entre les princes rivaux; il était attaché au sort et au parti du plus fort qui l'avait nommé ou qui le soutenait. Sa fonction y perdit de son prestige et de sa puissance. On vénérait le patriarche lorsqu'il pouvait se faire entendre des Arabes et adoucir leurs rigueurs; on l'écoutait dans les grandes calamités publiques [1] ou quand l'intérêt des partis opposés se conciliait avec ses conseils [2]. Mais les grands s'appliquaient à le tenir à l'écart de leurs affaires; ils prétendaient, même en matière ecclésiastique, défendre leurs fondations contre ses interventions [3]; ils se refusaient d'ordinaire à entendre ses appels à la paix et à l'union [4]. Au lieu d'agir sur les princes, le patriarche subissait la volonté de l'un d'eux et, par là, son incontestable autorité morale était impuissante pratiquement contre l'égoïsme des grands, les divisions féodales et la traditionnelle anarchie de la nation.

Il resta t cependant le gardien et le symbole de l'unité religieuse, qui était pour les Arméniens la sauvegarde dernière de leur race et de leur nationalité. Le patriarche et son clergé étaient sans pouvoir contre la force féodale et la domination étrangère, mais dès qu'il s'agissait d'étouffer une hérésie, de repousser une menace grecque ou arabe contre un des éléments dont se composaient la personnalité et l'originalité de l'Arménie, ils groupaient aussitôt tous les dévouements et ils dirigeaient sans effort en une action commune l'ensemble des Arméniens. Voilà comment et dans quelle mesure, à côté de la noblesse et au besoin en contradiction avec elle

huitième siècle, il se réfugia pendant quelques années à Aramonk (JEAN, p. 93); mais c'est à Erazgavor ou Chiragavan, sur l'Akhouréan, dans la partie la plus forte des états du prince de Bagaran, que nous saisissons son activité au neuvième siècle; c'est là que Sembat le généralissime fit élire en 853 le catholicos Zacharie, JEAN, p. 114, là qu'il réunit le concile de 862 (voir app. 2). — Sur cette localité, voir HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 424.

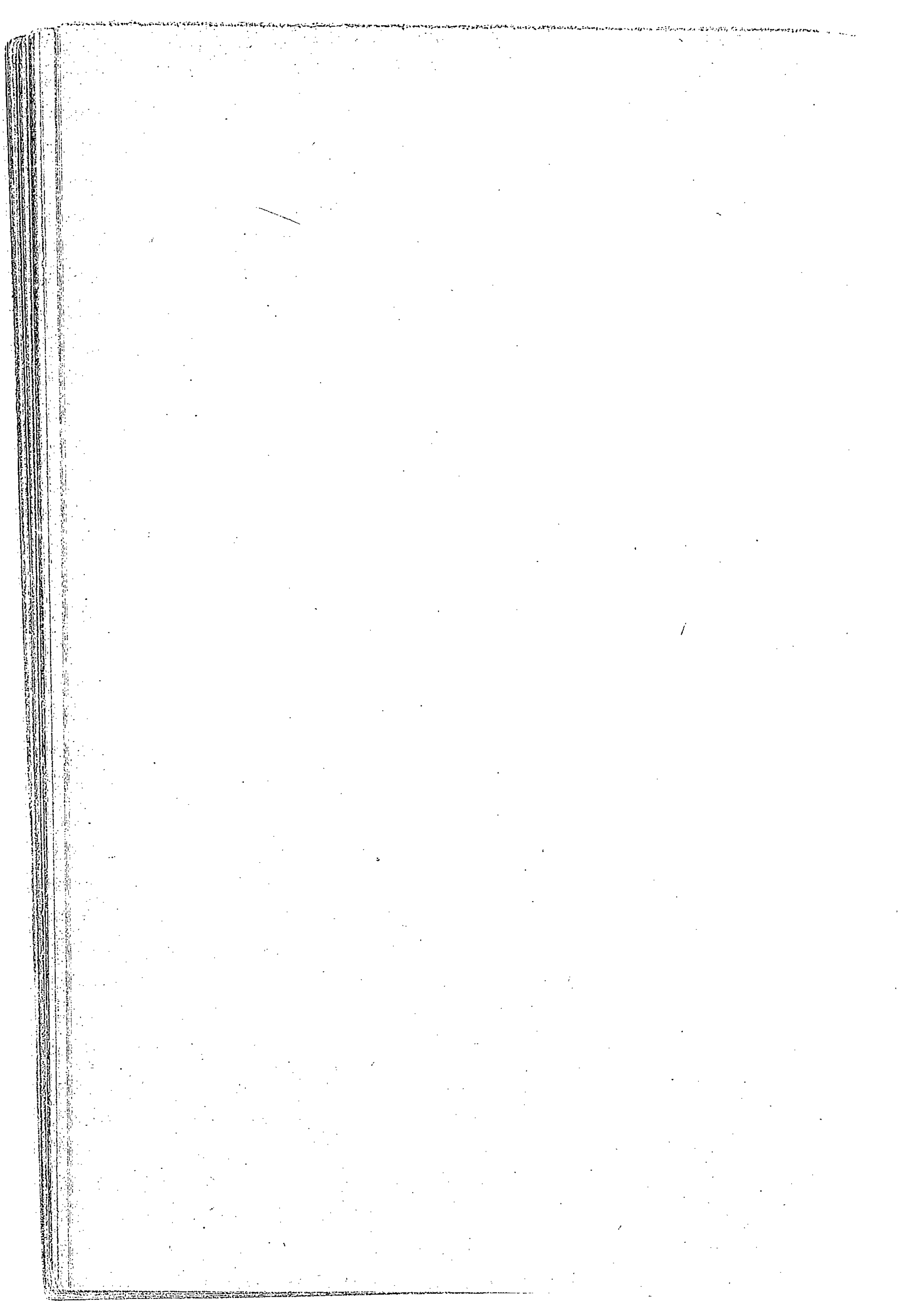
1. Exemple, lors du tremblement de terre de Douin en 312 arm. (= 864 du Christ), JEAN, p. 120; ASOGHIK, II, c. 2, p. 80; THOMAS, III, c. 22, p. 184-185; SAMUEL, 312 arm.

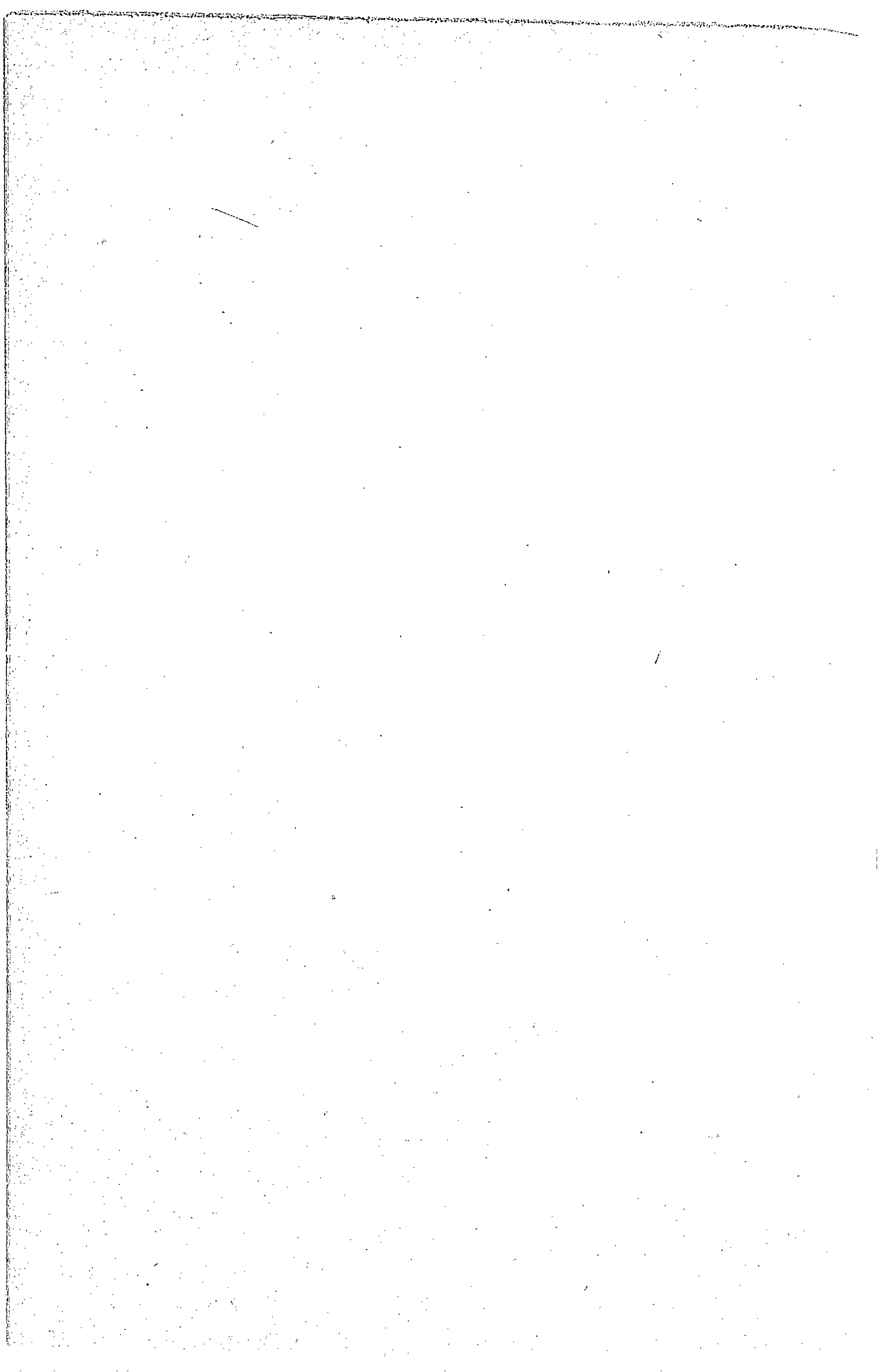
2. Le patriarche Zacharie put ramener la paix entre les Ardzrounis quand il fut secondé par le prince Achot Bagratouni, THOMAS, III, c. 14, p. 165; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 160; voir plus bas, p. 274.

3. Le prince de Siounie Grégoire Souphan II déclara l'église de Makénots affranchie de toute intervention possible du catholicos, ÉTIENNE, c. 37, p. 111.

4. Le catholicos fut incapable d'empêcher à lui seul les luttes et les meurtres entre les Ardzrounis, voir page 273 sqq.

et avec son égoïsme, le patriarche et le clergé, malgré leur impuissance politique, agissaient efficacement sur leurs compatriotes; l'opinion générale les suivait aveuglément dans toutes les questions qui touchaient au dogme, au culte ou à la hiérarchie religieuse, c'est-à-dire au sentiment national et au patriotisme tels que l'entendaient les Arméniens.





DEUXIÈME PARTIE

L'ARMÉNIE ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM JUSQU'EN 867

CHAPITRE VI

L'ARMÉNIE ET LA DOMINATION ARABE JUSQU'EN 867

C'est pour avoir en général respecté le sentiment religieux de l'Arménie que la domination arabe avait duré. L'Arménie cependant était mécontente de son sort en 867, à l'avènement de Basile le Macédonien, qui allait entreprendre contre les Arabes une action plus active que jamais.

Entre les Arméniens et les Arabes, il y avait de multiples griefs réciproques, très peu de confiance et pas de véritable concorde. Les Arméniens étaient convaincus que le calife menaçait toutes leurs libertés et ne les supportait que dans la mesure où les forces militaires arméniennes lui en imposaient [1]. Et, de fait, les Arabes professaient qu'une Arménie autonome et forte serait toujours prête à se révolter ou à s'entendre avec l'étranger [2]. Aussi, des deux côtés, ne respectait-

1. Les Arméniens se comparent, sous les Arabes, « à un troupeau de brebis au milieu des loups », GHÉVOND, p. 33. — Les Arabes sont « les persécuteurs de la patrie », THOMAS, III, c. 13, p. 160. — Les révoltes arméniennes ont été nombreuses, voir p. 175.

2. Le calife Moutavakkil dit aux princes arméniens amenés prisonniers à sa cour en 852-855 (Voir sur ces faits, p. 126) : « De tous les peuples soumis à notre domination, nul autant que vous et votre pays n'a ressenti les effets de notre bienveillance et affection. Mais vous avez pris les armes contre les gouverneurs envoyés par moi et refusé les impôts. » THOMAS, III, c. 6, p. 130, JEAN, p. 115. — Il était persuadé qu'il fallait détruire la force des Arméniens pour avoir la paix avec eux, THOMAS, III, c. 1, p. 108. Il essaya donc, après plusieurs de ses prédécesseurs, de massacrer tous les féodaux arméniens ; sur ces proscriptions en masse des Arméniens, voir p. 180. — Le Gouvernement arabe pensait que « laisser de si braves guerriers établis loin de la cour demandait réflexion », THOMAS, III, c. 16, p. 169.

on le statut de l'Arménie [1] que provisoirement, dans la mesure où l'on y était obligé, en attendant qu'on pût le déchirer pour toujours. Ce provisoire avait duré depuis 653; le statut, qui datait de cette année, n'avait jamais été ni tout à fait aboli ni sincèrement appliqué. Son exécution partielle avait valu à l'Arménie une prospérité matérielle incontestable; elle lui avait laissé en gros la propriété de son sol, son organisation religieuse et ses institutions nationales [2]. Mais les diverses tentatives faites des deux côtés pour éluder ce statut ou pour le supprimer, en portant atteinte soit aux libertés de l'Arménie, soit à sa fidélité envers le calife, avaient produit une terrible suite de révolutions, de luttes et de misères [3]. Aussi, en 867, les rapports officiels entre les Arméniens et les Arabes, pacifiques en apparence [4], cachaient-ils une réalité faite de méfiance, de ruse et de haine. Le passé interdisait toute confiance en l'avenir.

Les Arméniens ne se sentaient point assurés de conserver la propriété du sol qui leur restait et auquel ils tenaient tant [5]. Ils en avaient déjà perdu beaucoup trop à leur gré depuis 653. Dans tout le sud de l'Arménie, dans les principautés de Nisibe, d'Arzanène, et de Manzikert, où commandaient des émirs musulmans [6]; dans les principales villes de tout le pays, à Erzeroum, Douin, Nakhitchévan, Bardaa, Tiflis, Gandzac, Chamkor, où se trouvaient des garnisons et des colonies musulmanes [7], dans l'Albanie orientale, « où de nombreux musulmans vivaient au milieu des chrétiens [8] », dans le Kakheth, où l'on avait établi des Slaves [9], la propriété arménienne avait

1. Sur ce statut, voir p. 33.

2. Voir les chapitres précédents.

3. Confiscations, p. 155 sqq.; exactions financières, p. 158 sqq.; tracasseries ou poursuites religieuses, p. 166; proscriptions de familles nobles et de l'armée, p. 180; révoltes et répressions, p. 175 sqq.

4. Les Arméniens vivaient en paix avec les Arabes, sous l'autorité suprême, depuis 862, du prince de Bagaran, Achot Bagratouni, THOMAS, III, c. 15, p. 166; voir p. 128.

5. Voir p. 35 sqq.

6. Voir p. 10.

7. Voir p. 176.

8. Voir p. 113.

9. L'Albanie a dû subir en 737 dans le Kakheth l'installation violente de 20.000 familles slaves du pays des Khazares, ramenées par les Arabes d'une expédition victorieuse dans ce pays, BELADHORI, p. 207, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 12, 199.

reculé devant les infidèles. Les Arméniens auraient du moins voulu être certains que, dans le reste de l'Arménie, leurs propriétés ne seraient pas menacées. Or, il leur avait fallu défendre leur sol contre les atteintes répétées des Arabes. Les unes étaient venues de révoltés ou de gouverneurs avides qui, pendant toute la première moitié du neuvième siècle, avaient essayé d'installer leurs fidèles dans les différentes provinces de l'Arménie; les Arméniens avaient dû disputer la Siounie et la basse vallée du Kour au Perse Babek [1], la haute et moyenne Géorgie à l'émir Ishak de Tiflis [2]; ils avaient dû repousser de tout le pays compris entre le Kour et l'Euphrate méridional les émirs de Manzikert [3] et d'Arzen [4], qui avaient essayé d'y remplacer les Mamikonians, les Bagratounis et les familles qui avaient été entraînées dans le désastre des précédentes, à la fin du huitième siècle [5]. D'autres atteintes avaient été le fait de certains gouverneurs, qui avaient établi dans les campagnes arméniennes leurs soldats amenés du Khorasan [6] ou de Mésopotamie [7]; il en restait

1. Voir p. 101, et l'appendice n° 3.

2. Ishak avait obligé à « l'obéissance les peuples voisins », MASOUDI, *Prairies*, II, p. 65. — Sur ces faits, voir p. 102 et l'appendice n° 3.

3. Les émirs Djahapides de Manzikert avaient attaqué presque toute l'Arménie, le Vaspouragan (Ala essaya de l'occuper en 850, sous prétexte d'y lever l'impôt, voir p. 117), l'Aghiovit au nord du lac de Van, Douin, la Siounie, l'Archarounik en Aïrarat et le Taron, voir p. 102. — Djahap II avait été en dernier lieu battu et réduit à ses possessions du lac de Van par le prince de Bagaran Achot Bagratouni en 863, ASOGHIK, II, c. 2, p. 80.

4. L'émir Mousè d'Arzen avait essayé de mettre la main sur le Taron en 850, sous prétexte d'y livrer le tribut sur le prince Bagarat (voir p. 117), et en 851, par une action qui, menée pour punir l'emprisonnement de Bagarat, avait abouti à la mort de l'émir Yousouf, voir p. 118.

5. Sur les gains faits par les Arabes aux dépens des familles arméniennes à cette époque, voir p. 101.

6. Vers 760, Hassan, fils de Khatabah, vint en Arménie « avec de forts détachements tirés de l'armée du Khorasan », GHÉVOND, p. 132. — En 772, pour dompter la révolte arménienne grandissante, Amrou fut envoyé avec 30.000 hommes du Khorasan, GHÉVOND, p. 140. — Vers 795-800, le gouverneur Yahya rétablit l'ordre en Arménie avec des gens du Khorasan, YAKOUBI, *Hist.*, p. 515 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 455.

7. Les émirs Chabanides (sur eux voir l'appendice n° 3) installèrent en Arménie des Arabes du Rabiah, Yézid, fils de Maziad, en 788 (YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 454), Khalid, fils de Yézid, vers 830 (YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 526, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 410 et 460, JEAN, p. 99-102, ÉTIENNE, c. 37, p. 101, SAMUEL, p. 421, VARDAN, p. 101, dans DAGHBASCHEAN, p. 7-8). En 844-845, l'armée de Khalid s'est établie dans le pays et y possède des maisons (YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 587, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 462). En 844-845,

encore dans le pays en 867 [1]. Beaucoup de ces soldats avaient du reste refusé de s'en aller lorsqu'on l'avait voulu, si bien qu'on avait brûlé leurs maisons pour les faire partir [2]. Le calife lui-même avait ordonné en 851 et en 852, contre les Arméniens, une expropriation totale [3], qui avait reçu un commencement d'exécution; les Arabes avaient « partagé les terres au cordeau et occupé les forteresses » [4], avant que la soumission des féodaux eût arrêté cette terrible action. Tous ces malheurs sans doute étaient passés en 867; les plus récents eux-mêmes n'étaient plus guère qu'un souvenir. Mais il en restait une trace durable : des propriétaires musulmans désormais plus nombreux.

Rien, du reste, ne garantissait les Arméniens contre le retour de pareilles calamités, qui dépendait exclusivement de leur faiblesse, de l'humeur de leur maître ou de l'avidité de ses émirs [5]. En attendant, même sous le régime des rapports les plus pacifiques avec les Arabes, ceux-ci gagnaient du terrain en Arménie. Chaque jour, la propriété musulmane y grandissait par la confiscation, qui faisait partie de leur droit pénal [6],

Mohammed, fils de Khalid, a installé des Arabes à Gandzak (Beladhori, dans Ghazarian, p. 42, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 587-588, dans Marquart, *Streifz.*, p. 411 et 462, Mos. Cal., II, p. 58, dans Marquart, *Streifz.*, p. 462). A la fin du huitième siècle, il vint encore d'autres bandes de Mésopotamie et du Diar-Modar, sous les émirs Yousouf et Abd el Kébir, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 454.

1. Les gens du Rabiah, installés en territoire arménien vers 788, « y étaient encore en majorité » au temps (deuxième moitié du neuvième siècle) et au témoignage de Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 454.

2. Il fallut employer la force vers 800 pour chasser les Khorasaniens du gouverneur Yahya (Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 455). En 844-845 pour faire lâcher prise aux soldats amenés par le Chabanide Yézid, il fallut « les battre et incendier leurs maisons », Yakoubi, *Hist.*, II, p. 587, dans Marquart, *Streifz.*, p. 462.

3. Le sol arménien a été promis en 851 à l'émir Yousouf, Thomas, II, c. 6, p. 103; en 852, aux soldats de Boga; « fixez votre résidence dans ce pays; qu'il soit votre héritage et celui de vos enfants », leur a dit le calife, Thomas, III, c. 1, p. 109. Antérieurement, il y avait eu des confiscations générales après chaque révolte de l'Arménie, notamment en 695 (Jean, p. 82, Asoghik, II, c. 2, p. 72, Samuel, a. 700), en 705 (Asoghik, II, c. 4, p. 91-92), en 772 sqq., voir p. 101.

4. Thomas, III, c. 5, p 127.

5. Les plus dangereux, parce qu'ils étaient établis avec une force propre et une demi-autonomie dans le voisinage de l'Arménie, et parce qu'ils constituaient pour elle une menace permanente, étaient les émirs d'Amida, d'Arzen et de Manzikert, voir p. 10. Les Arméniens essayèrent de les gagner par des mariages, voir p. 181.

6. Confiscations opérées, lors des révoltes, sur les féodaux (voir n. 3), sur le

par l'arbitraire que leurs soldats ou leurs gouverneurs pratiquaient presque toujours impunément [1], et par les conversions, que l'intérêt ou la menace multipliaient parmi les Arméniens [2].

Dans quelle proportion les musulmans étaient-ils devenus en 867 propriétaires du sol dans les principautés arméniennes autonomes? Les renseignements précis nous manquent sur ce point; on exagère sans doute en affirmant qu'ils occupaient en masses profondes le territoire de l'ancienne Arménie [3], puisque les princes indigènes y commandaient sans conteste et devaient encore longtemps y commander et y lever de fidèles armées. La propriété musulmane en territoire arménien n'en était pas moins un fait grave, qui avait facilité la répression menée par Boga de 852 à 855 [4], dont les féodaux prévoyaient, dans leurs donations aux églises [5], l'extension possible, contre lequel ils luttaient de leur mieux, au besoin par des rachats onéreux [6], et qui atteignait tous les éléments

clergé (p. 158); d'autres portent sur tous les Arméniens qui ne payaient pas l'impôt (voir p. 164), ou qui avaient affaire pour une cause quelconque à la justice arabe (Voir la note suivante).

1. Les Arméniens étaient mal défendus contre l'arbitraire parce que, de par l'édit, renouvelé par Moutavakkil, qui interdisait les fonctions publiques aux chrétiens (YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 595, dans GHAZARIAN, p. 51), les musulmans étaient seuls investis du pouvoir de décider dans toutes les affaires, et l'impartialité n'était pas commune parmi eux. Les diverses ordonnances du calife contre les chrétiens faisaient d'eux la « proie des préfets, qui, autant qu'ils voulaient et à proportion de ce qu'ils recevaient, aggravaient ou adoucissaient les édits », MICHEL, III, p. 97. — La perception des impôts donnait lieu à de grands abus de la force, voir p. 164. Il y eut nombre de confiscations arbitraires et violentes sur le clergé, voir p. 158. En 845, le gouverneur Mohammed, fils de Khalid, « homme furieux et sans pitié, a promené le fer et le feu » dans toute l'Arménie, qui cependant ne lui résistait pas, BELADHORI, dans GHAZARIAN, p. 42, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 587-588, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 411 et 462, MOS. CAL., II, p. 58, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 462. — Le calife était le plus souvent incapable de réprimer les exactions de ses soldats.

2. Voir p. 126.

3. MARQUART, *Streifz.*, p. VIII : l'élément arabe avait commencé à s'infiltrer et à se mélanger en masses profondes dans le pays. — DAGHBASCHEAN, p. 102 : La population des villes et des campagnes était fortement mélangée d'éléments arabes et turcs.

4. Boga a été guidé par les Arabes « demeurant en diverses contrées de l'Arménie, qui lui faisaient connaître les entrées et les issues du pays », THOMAS, III, c. 2, p. 112.

5. Ainsi une donation à Tathev, de 867, envisage le cas où « le musulman deviendrait le maître et, arrivant au pouvoir, oserait enlever ceci », ÉTIENNE, c. 40, p. 132.

6. Quelques années après 867, la princesse Marie de Siounie, voulant donner

de la société, y compris le clergé [1], malgré ses privilèges. La menace arabe contre la propriété indigène, presque aussi dangereuse pendant la paix qu'en temps de troubles et de révolte, avait donc inspiré à tous les Arméniens d'unanimes et durables sentiments de rancune et de méfiance.

Toujours sous le coup d'une atteinte possible à leur propriété, les Arméniens étaient, en outre, exaspérés quotidiennement par des pratiques financières qui leur étaient odieuses. Ils reconnaissaient bien devoir un impôt au calife, mais ils en jugeaient insupportables et vexatoires les modalités, le taux et la perception [2].

Ils s'irritaient de voir les Arabes réclamer aux gens du peuple la capitation, qui portait sur les personnes, et l'impôt foncier, qui frappait la propriété; au clergé et aux nobles, le kharadj ou tribut qui, véritable forfait remplaçant les taxes précédentes [3], ne dispensait les classes privilégiées [4] que

à l'église de Chogovag, en Siounie, le village de ce nom, l'achetait fort cher à des Musulmans, ÉTIENNE, c. 37, p. 107.

1. En 695, les églises avaient été dépouillées, JEAN, p. 82. — Selon THÉOPHANE, a. 6249, le calife Mansour, en 757, aurait « mis sous scellés les sacristies, les trésors des églises et poussé les Juifs à en acheter le contenu ». — A la mort du patriarche Isaïe, le gouverneur Ibn Dokè (n° 40, appendice n° 4) demanda la liste des biens meubles et immeubles de l'église patriarcale, se fit remettre le tout et garda ce qui lui convenait, après l'élection du nouveau patriarche, GHÉVOND, p. 163, ASOGHIK, II, c. 4, p. 100, GHAZARIAN, p. 64, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 158. — JEAN, p. 99 : l'ostican Khozaïmah (n° 55, appendice n° 4) remarqua l'extrême beauté des grands bourgs où le patriarche avait des palais, tels qu'Artachat, Kavakerd, et il les arracha au patriarche Joseph (797-807). Il fut contraint à une restitution partielle, GHAZARIAN, p. 64. — Vers 703, « le détachement arabe, qui occupait le couvent de Saint-Grégoire, étrangla un des siens, en accusa les religieux et les arrêta; avec la permission de Mohammed, les Arabes coupèrent aux religieux pieds et mains, puis les pendirent ». Après quoi, on pilla le couvent : « c'était le but dernier de toute cette machination », GHÉVOND, p. 19, ASOGHIK, II, c. 4, p. 91, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 158. — JEAN raconte (p. 96) le massacre et le pillage du couvent de Saint-Grégoire à Bagavan, au temps du gouverneur Yézid (fin du huitième siècle). — Vers 829 Ala ibn Ahmed (n° 71, appendice n° 4), pilla un couvent de Siounie, BELADHORI, p. 211, dans THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 158. — Le couvent de Varag fut occupé et rançonné pendant la captivité des princes de Vaspouragan à Samara, en 852 sqq., GHAZARIAN, p. 64.

2. Sur les impôts payés aux Arabes par l'Arménie, voir GHAZARIAN, p. 47-48, 66 sqq., THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 132 sqq., DAGHBASCHEAN, p. 82 sqq., TOURNEBIZE, p. 397.

3. Habib, fils de Maslama, leva en Arménie, sur les habitants des villes et des campagnes, la capitation et des impôts; seuls les seigneurs lui donnèrent le kharadj, BELADHORI, p. 200, dans THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 132; — SAMUEL, p. 404-405 : les prêtres, les nobles et les cavaliers étaient exempts de l'impôt par feu.

4. Le clergé payait le kharadj tout comme la noblesse : le tribut était fourni

des formalités de recensement [1] et de contrôle [2] inhérentes aux deux premiers impôts. Ces exigences étaient conformes aux habitudes financières pratiquées dans tout l'empire arabe [3]; les Arméniens n'en trouvaient pas moins intolérable qu'on établît avec soin une liste de leurs sujets, d'abord par familles entières, puis par individus [4], qu'on obligeât tous les recensés à porter une preuve permanente et visible de leur inscription sur les registres de la capitation [5] et qu'on s'appli-

dès 662-663 « par les princes, avec les satrapes et le catholicos », ASOGHIK, II, c. 4, p. 89, GHÉVOND, p. 13. — Le calife Mansour, en 757, fit payer l'impôt « à tous les moines, reclus et stylites », THÉOPHANE, a. 6249. — Mais les féodaux ont parfois dispensé des églises ou des monastères de leur contribution à l'impôt commun. Ainsi l'affranchissement de tout impôt est stipulé, à la fin du neuvième siècle, par Grégoire-Souphan de Siounie pour l'église de Khoth, ÉTIENNE, c. 37, p. 110. Le village de Chogovag est donné vers 875 par la « reine » Mariam de Siounie à l'église du lieu, « franc de tout impôt laïque », ÉTIENNE, c. 37, p. 107. Le sens de cet affranchissement complet est précisé par Grégoire-Souphan II vers 886, dans sa donation à l'église de Makénots, ÉTIENNE, c. 37, p. 111; il y est dit, sur les rapports avec l'église, « Ter Hovhannès, catholicos d'Arménie, n'aura pas le droit de susciter procès, ni contestation contre cette maison »; sur les rapports avec les princes, « nul de mes fils n'aura le droit de mettre opposition à mes dons et de prétendre les enlever »; sur toutes les personnes attachées au service de l'église, « j'ai affranchi de toute exigence souveraine les prêtres de Notre-Dame, ainsi que tous les serviteurs de l'église, qui sont dans hiérarchie cléricale ». — L'exemption de tout impôt est stipulée pour les biens donnés en 906 par le roi Sembat à l'église de Tathev en Siounie, ÉTIENNE, c. 42, p. 136.

1. Le recensement des habitants et le cadastre de la terre avaient été faits sous Hicham (724-725), en Arménie comme dans le reste de l'empire arabe; et dès lors l'Arménie « fut frappée d'impôts exorbitants », GHÉVOND, p. 99, ASOGHIK, II, c. 4, p. 97, MKHITAR, p. 79.

2. Voir n. 5.

3. La généralité de ces mesures par tout l'empire est affirmée par ASOGHIK, II, c. 4, p. 97. Elles avaient été appliquées dès le calife Omar (634-644; IBN KHORDADBEH, p. 11, MASOUDI, *Avertiss.*, p. 277, MICHEL, II, p. 426, THÉOPHANE, a. 6131, CEDRENUS, a. 30 d'Héraclius) et renouvelées à diverses reprises, notamment en 669, MICHEL, II, p. 450, en 698, MICHEL, II, p. 473.

4. Les « satrapes » souffrirent beaucoup de la mesure « qui remplaça (sous Mansour, 754-775) l'impôt par feu par l'impôt par tête », ASOGHIK, II, c. 4, p. 99, GHAZARIAN, p. 48, 66. — Ils se plaignaient fort de cet impôt, GHÉVOND, p. 161. — Ils employaient toutes les ruses pour diminuer le nombre des assujettis; les Arabes agissaient de même pour l'augmenter, malgré cette clause du traité conclue par Habib avec Tiflis : « Vous ne réunirez pas les familles pour diminuer la somme, mais nous ne les séparerons pas pour l'augmenter », BELADHORI, p. 201, dans GHAZARIAN, p. 24.

5. Les personnes astreintes à la capitation devaient porter au cou un sceau de plomb indiquant qu'elles avaient payé cet impôt, IBN KHORDADBEH, p. 11. GHÉVOND mentionne ces sceaux de plomb sous Saffah (750-754), p. 124, et sous Haroun ar Rachid (785-809), p. 161; en ce dernier passage, il s'en plaint comme

quât à obtenir un cadastre scrupuleusement exact de la propriété foncière [1]. Ils prétendaient qu'on maintenait les morts sur la liste des vivants [2], les pauvres au nombre des riches, et qu'on ruinait l'Arménie à force d'ingéniosité dans l'art de multiplier les impôts et d'exploiter le domaine [3]. Ils reprochaient aux Arabes d'avoir taxé à leur profit « les montagnes, les poissons de la mer, les arbres de la forêt, les lopins de terre, les pierres qui ne portent pas de fruit », le tout « sans compassion aucune pour la misère » [4]. Il est certain que la pitié, la modération et la mesure ne distinguaient d'ordinaire ni le gouvernement arabe ni ses agents. Ils n'avaient pas manqué de justifier en partie [5], par leurs exigences et par leur arbitraire, soit dans l'assiette des impôts, soit dans la recherche du contribuable ou de la matière imposable, les récriminations et la fureur des Arméniens.

Pour ceux-ci d'ailleurs chacun de ces impôts, jugés trop nombreux, était trouvé trop lourd [6]. Les Arméniens prétendaient avoir reçu le droit d'en fixer le montant [7]; aussi

d'une note d'infamie exaspérante. — Voir encore DENYS DE TELL-MAHRÉ, p. 124, ASOGHIK, II, c. 4, p. 99, DAGHBASCHEAN, p. 57, GHAZARIAN, p. 48, 66.

1. Voir p. 159.

2. Mansour (754-775) fit payer la capitation aux morts en les maintenant après leur décès sur la liste des contribuables; leurs familles devaient payer pour eux, ÉTIENNE, c. 32, p. 90, GHAZARIAN, p. 47; — l'impôt fut même exigé pour un homme mort depuis trois ans, MKHITAR, p. 81. — Ces témoignages arméniens négligent de dire si l'impôt, dû par ces personnes lorsqu'elles vivaient, avait été payé par elles avant leur mort.

3. Le calife tirait d'importants revenus de la ferme des pêcheries, des sources de pétrole, des mines de sel, GHAZARIAN, p. 68, citant BELADHORI, p. 200, IBN FAKIH, p. 292, IBN EL-ATHIR, IV, p. 294.

4. ÉTIENNE, c. 32, p. 90.

5. Voir p. 164.

6. Les féodaux se plaignirent constamment d'être ruinés par les impôts. Ils se disaient malheureux (GHÉVOND, p. 124), réduits à la pauvreté et au besoin (ASOGHIK, II, c. 4, p. 99) par des impôts exorbitants (ASOGHIK, II, c. 4, p. 97, GHÉVOND, p. 99). Ils en réclamèrent la diminution vers 790 à Ibn Dolk (n° 40 dans l'appendice n° 4); ASOGHIK, II, c. 4, p. 99). Voir p. 159, les plaintes sur la capitation.

7. Selon la tradition rapportée par SÉBÉOS, p. 133, Moaviah, traitant avec les Arméniens en 653 (Voir p. 33), leur aurait fait la promesse suivante : « Pendant trois ans, je ne lèverai aucun tribut sur vous, puis vous devrez, conformément au serment, donner autant que vous voudrez. » — Des Arméniens eux-mêmes ont trouvé invraisemblable que Moaviah eût donné à des vaincus un tel privilège, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 132. — Il faut sans doute voir dans l'affirmation arménienne le désir de marquer : 1° que l'impôt ne fut pas primitivement établi sur un recensement ou sur un cadastre; 2° qu'il fut global pour l'ensemble des nobles, sans porter plus précisément sur chacun d'eux.

avaient-ils fort mal accueilli toutes les augmentations que les Arabes leur avaient imposées [1], sans leur laisser la possibilité de les discuter [2]. A la fin du neuvième siècle, l'Arménie, y compris les états du Caucase [3], payait au calife, outre une contribution en nature [4], treize millions de dirhems [5], ce qui ne paraît

1. Le tribut aurait été primitivement de 500 pièces d'or, GHÉVOND, p. 13, ASOGHIK, II, c. 4, p. 89, soit 7.300 francs selon l'estimation de THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 132. — Lorsque le calife Mansour (754-775) avait refusé (GHÉVOND, p. 125) de payer désormais la solde de la cavalerie arménienne, tout en exigeant le maintien de cette troupe au complet, il avait en fait augmenté l'impôt de l'Arménie du montant de cette solde, soit de 100.000 pièces d'or (GHÉVOND, p. 111). En remplaçant la capitation par feu par la capitation par tête, il en avait augmenté la charge, qui pesa lourdement sur les féodaux, voir p. 159 — Mansour avait du reste doublé tous les impôts de ses sujets chrétiens (MICHEL, II, p. 522), et rendu ceux qui pesaient sur l'Arménie vexatoires et ruineux, GHÉVOND, p. 130, ASOGHIK, II, c. 4, p. 99. — La capitation aurait été primitivement d'un dinar par feu en Arménie IV, à Tiflis et en Géorgie, BELADHORI, p. 201, TABARI, I, 2506, dans GHAZARIAN, p. 17, 26, 27 et 65, et TOURNEBIZE, p. 397; de 1 dinar par homme dans le Moughan, GHAZARIAN, p. 18; SAMUEL a parlé (p. 404-405) de 3 dirhems par famille, outre certaines prestations en nature, voir n. 4.

2. La fiscalité des Arabes sévissait « sans compassion aucune pour la misère... Leurs admonitions étaient si dures que nul ne pouvait ni modifier, ni contrôler leurs paroles », ÉTIENNE, c. 32, p. 90.

3. L'Arménie arabe comprenait les pentes méridionales du Caucase, de la mer Noire à la mer Caspienne, IBN KHORDADBEH, p. 93-94, voir p. 9.

4. Une partie du tribut se payait en nature. En 750, « les nakharars donnèrent beaucoup d'or, d'argent, de chevaux et d'habits », GHÉVOND, p. 124, ASOGHIK, II, c. 4, p. 97. Un autre document mentionne 10.000 poissons, 200 mulets, 30 faucons et 20 tapis, IBN KHORDADBEH, dans v. KREMER, I, p. 358, et dans THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 133. On trouve ailleurs des chevaux, des bœufs, des brebis, JEAN, p. 194-195. Les Arméniens fournissaient encore en nature le ravitaillement nécessaire aux principales garnisons arabes; voir, pour Erzeroum, GHÉVOND, p. 126, pour les réquisitions du gouverneur Ali, fils de Houséin, au profit de ses troupes, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 579 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 461. — « Les Arabes, dit SAMUEL (p. 404-405), exigeaient de chaque maison quatre dirhems, trois boisseaux de froment, un sac à mettre sur le cheval, une corde de crins et un gant. » — Sur les produits du domaine, voir p. 40.

5. IBN KHALDOUN, dans v. KREMER, I, p. 343, et THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 133. — Sur cette somme, 4 millions étaient dus pour l'impôt foncier (IBN KHORDADBEH, p. 95) et par conséquent 9 pour la capitation; c'est à peu près le même total en francs. — Dans la première moitié du neuvième siècle, les chrétiens d'Égypte et de Mésopotamie payaient une capitation de 48, de 26 ou de 12 zouzè, suivant leur fortune, MICHEL, III, p. 64. — L'impôt foncier était encore de 4 millions de dirhems au début du dixième siècle, au dire de KODAMA, p. 187, qui ajoute 100.000 dirhems (et non 1 million, comme le lui fait dire v. KREMER, I, p. 343) pour le Taron. — Le détail des sommes payées au milieu du dixième siècle par les diverses parties de l'Arménie, telle que l'entendaient les Arabes, nous a été donné par IBN HAUKAL, 254 (dans GHAZARIAN, p. 67) : le Chirvan devait 1 million de dirhems, le seigneur de Vaïo-Tzor 50.000 dinars, le seigneur de Géorgie 200.000 dirhems, celui d'Ahar et Varazakan 50.000 dinars, les Ardzrounis 100.000 dirhems, les Bagratides 1 million de dirhems, Saharib de Khatchen

pas une charge exagérée pour un pays de cette étendue, à une époque où il jouissait d'une prospérité matérielle incontestable, qui faisait la joie et l'orgueil de ses habitants [1]. Lorsque l'argent manquait, il leur fut concédé de se libérer en nature [2]; et même il arriva au calife d'accorder la remise entière du tribut [3]. Si, malgré tout, les Arméniens ont prétendu que les Arabes procédaient avec arbitraire et sans ménagement, qu'ils exploitaient cruellement l'Arménie et qu'ils la ruinaient [4]; si certains d'entre eux ont préféré les tristesses de l'exil [5] ou les risques de la révolte [6] à une soumission onéreuse, c'est peut-être que les millions de dirhems parvenant au calife étaient très inférieurs aux sommes que ses agents extorquaient aux féodaux [7], mais c'est incontestablement aussi parce que les Arméniens supportaient mal la moindre conséquence financière de leur vassalité politique.

Non contents de réclamer une diminution légitime de leurs charges, ils avaient essayé de les supprimer tout à fait. Cette sorte de rebellion leur avait été facilitée par un privilège que le calife leur avait précisément concédé pour alléger les impôts et pour mieux en assurer la rentrée. Il avait en effet chargé les féodaux arméniens de recueillir et de lui verser eux-mêmes les sommes dues par chacun de leurs états [8]; il lui

100.000 dirhems, au total 2.400.000 dirhems et 100.000 dinars, ce qui nous rapproche du total de 4 millions de dirhems donné par KODAMA.

1. Voir p. 45.

2. JEAN, p. 194-195.

3. C'était une faveur exceptionnelle. Elle fut accordée en 837 à Sahl, seigneur de Chaké, pour avoir livré Babek aux Arabes, THOMAS, III, c. 11, p. 153, MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 124 sqq., MASOUDI, *Avertiss.*, p. 452, MICHEL, III, p. 90, GHAZARIAN, p. 54, MARQUART, *Streifz.*, p. 460. — Sur la fin de Babek, voir l'appendice n° 3.

4. La levée des impôts fut cruelle et vexatoire, GHÉVOND, p. 130; les impôts ont réduit les nobles à la misère, GHÉVOND, p. 131; ils ont enlevé tout l'or et l'argent du pays, MKHITAR, p. 81; voir p. 158.

5. L'émigration arménienne en Grèce (voir p. 191) fut en partie provoquée par les exigences fiscales des Arabes (voir p. 175).

6. Voir p. 175

7. Voir p. 164.

8. Le traité de 653 (sur lui, voir p. 33) avait concédé aux Arméniens : « Vous devrez, conformément au serment, donner le tribut », SÉBÉOS, p. 133. — C'était de tous les impôts, et pas seulement de leur tribut personnel que les seigneurs étaient responsables envers le calife; une aggravation de la capitation, qui ne portait pas sur eux, mais sur leurs sujets, les ruina (GHÉVOND, p. 99, ASOGHIK, II, c. 4, p. 97, GHAZARIAN, p. 65). — Au reste THOMAS a reconnu (II, c. 6, p. 99)

avait paru que cette manière d'agir, en permettant à la masse des Arméniens d'échapper aux exigences, aux rudesses et aux extorsions des agents du fisc, inciterait leurs chefs, conformément à leurs devoirs de fidèles sujets et de bons chrétiens [1], à lui témoigner leur reconnaissance en s'acquittant ponctuellement de leur dû. Mais les grands arméniens, qu'il était assez difficile de contraindre et de brutaliser, parce qu'ils avaient une armée, avaient profité de leurs forces pour ne rien payer qu'à plus puissant qu'eux. « Quand un émir, dit Béladhori [2], s'approchait de la frontière, les Arméniens le recevaient amicalement pour se renseigner. S'il était incorruptible, brave ou bien pourvu de troupes, ils apportaient le tribut et leur soumission [3]. Sinon, ils le méprisaient et se préoccupaient peu de ses ordres [4]. » Il avait donc fallu organiser de véritables expéditions pour la levée des impôts en Arménie.

Les soldats, qui avaient été chargés de cette besogne, gouverneurs d'Arménie [5], commandants des places fortes [6] ou

que les seigneurs devaient apporter aux agents du calife « les impôts et les redevances royales chacun pour ses domaines. »

1. THOMAS a rappelé à ses compatriotes (III, c. 32, p. 228) qu'ils étaient tenus de verser les impôts, « selon l'ordre du Seigneur à Pierre » (MATTHIEU, XXII, 22).

2. P. 201-202, dans GHAZARIAN, p. 50.

3. En 849, le calife Moutavakkil envoya Abou Saad lever le tribut en Arménie; Bagarat de Taron et Achot de Vaspouragan le reçurent à la frontière en lui payant l'impôt; il le reçut et se retira. THOMAS, II, c. 5, p. 97, GHAZARIAN, p. 51, DAGHBASCHEAN, p. 13.

4. En 841, les Arméniens ont menacé le calife d'une révolte pour garder le gouverneur Ali, fils de Houséin, fils de Siba el Kaïsi, dont la bonté leur allait au cœur, mais qu'ils laissèrent sans argent. Quand il voulut faire les réquisitions nécessaires à la solde de ses troupes, « ils refusèrent, ils se retirèrent dans leurs forts, se réunirent et l'assiégèrent dans Bardaa », YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 579 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 461. — En 850, les émirs chargés par Abou Saad de lever l'impôt furent repoussés l'un, Mousè, du Taron, l'autre, Ala, du Vaspouragan, THOMAS, II, c. 6, p. 97-100, DAGHBASCHEAN, p. 13-15.

5. Mansour, avant son califat, fut « chargé des impôts » en Arménie (GHÉVOND, p. 124), c'est-à-dire fut fait gouverneur (n° 24 à l'appendice n° 4) de cette province. — Yézid, fils d'Ouséid (n° 27 à l'appendice n° 4), est appelé « percepteur des impositions » par GHÉVOND, p. 125, 131. — Abou Sabbah, gouverneur (n° 43 à l'appendice n° 4) et résidant à Bardaa, fin du huitième siècle, fut un « collecteur d'impôts » pour YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 515 sqq. (dans MARQUART, *Streifz.*, p. 454). — L'action financière du gouverneur apparait encore nettement dans les textes relatifs aux gouverneurs nos 40, 72, 74, 77, 78, 81, 84, 85 et 87 à l'appendice n° 4.

6. La levée des impôts fut exécutée assez régulièrement par les émirs de Douin pour l'Arménie propre, d'Erzeroum pour l'Arménie Occidentale, de Bardaa pour

émirs des troupes [1], avaient dû si souvent agir pour contraindre les Arméniens à payer les impôts, ils y avaient passé une si grande partie de leur temps que leur rôle politique ou militaire avait fini par sembler l'accessoire et le complément de leur action financière. Les Arméniens [2], comme les Arabes [3], en étaient venus à traiter de percepteurs ou de receveurs des impôts les gouverneurs et les généraux envoyés en Arménie.

Cette intervention des militaires dans la levée des impôts avait été une calamité. Ils avaient l'ordre de procéder à la façon des garnisaires, restant sur place jusqu'à ce que chaque seigneur eût payé ce qu'il devait pour ses domaines [4]. Mais ces émirs et ces soldats n'auraient été ni de leur temps ni de leur pays s'ils n'avaient pas profité de cette mission pour arracher directement aux Arméniens beaucoup plus qu'ils n'étaient chargés de recouvrer [5]. Lever des impôts dans une contrée d'infidèles à demi révoltés avait été pour eux une bonne aubaine. Leurs procédés ordinaires avaient été terriblement cruels. Pour extorquer de l'argent à leurs victimes, ils avaient multiplié les tortures les plus ingénieuses [6]; ils avaient mis des monastères à feu et à sang [7]; ils avaient pillé et saccagé sans merci les cantons désignés à leur activité [8];

l'Albanie, de Tiflis pour la Géorgie et les pays du Caucase, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 133.

1. Les émirs qu'Artavazd et Moucheg Mamikonian firent périr en 771 étaient chargés de percevoir l'impôt, GHÉVOND, p. 133-134, voir p. 165. — En 850, c'est pour lever l'impôt que les émirs d'Arzen et de Manzikert pénétrèrent en Vaspouragan et en Taron, voir p. 163.

2. Voir p. 163.

3. Voir p. 163.

4. THOMAS, II, c. 6, p. 99.

5. A la fin du huitième siècle, Ibn Dokè arracha à l'Arménie le double de ce qu'elle devait, GHÉVOND, p. 161. — Au milieu du neuvième siècle, la cupidité des émirs arabes était générale, « chacun prenait pour soi ce qu'il surajoutait aux impôts », MICHEL, III, p. 104. — Sous Moutasim (833-842), « les hommes devinrent la proie des préfets, qui, autant qu'ils voulaient et à proportion de ce qu'ils recevaient, aggravaient ou adoucissaient les édits », MICHEL, III, p. 97. — Voir encore les notes qui suivent et p. 157.

6. « On ne pouvait parvenir à payer sa rançon et à se racheter des tortures; partout, potences, presses, échafauds. Beaucoup se réfugièrent dans des grottes, beaucoup se suicidèrent », GHÉVOND, p. 131. — « Des hommes furent jetés nus à l'eau pendant l'hiver, jusqu'à ce qu'ils fussent morts », GHÉVOND, p. 132. — Les couvents ne furent pas épargnés, voir p. 158. — Des provinces entières furent maltraitées, voir p. 165.

7. Voir p. 158.

8. En 850, l'émir Djahapide Ala, envoyé en Vaspouragan pour en recevoir

sous prétexte de lever les impôts, ils avaient trop souvent changé le pays en un lieu de désolation et en un désert [1]. Le calife avait parfois réprimé ces cruelles concussions, qu'il n'avait pas ordonnées [2]; le plus souvent, il les avait ignorées ou méconnues, les considérant comme une légitime punition des révoltes et de l'insubordination arméniennes. Dès lors, la cupidité des émirs et de leurs soldats s'était exercée sans retenue [3]; elle avait poussé les Arméniens au désespoir et à de nouveaux soulèvements [4], qui avaient amené à leur tour des répressions et des rigueurs. La dernière crise de ce genre était toute récente en 867; elle avait laissé en Arménie de cruels souvenirs [5].

Voilà comment la levée des impôts avait entretenu entre les Arabes, qui n'étaient pas payés à leur gré, et les Arméniens, qui se jugeaient exploités et volés, des hostilités sans cesse renaissantes, au cours desquelles les Arabes avaient pris l'habitude de malmener des sujets indociles, tandis que les Arméniens, accablés de souffrances et de misères, avaient conçu contre leurs maîtres des sentiments de colère et de haine, qui étaient partagés par tous les éléments de la population, peuple, féodaux et clergé.

Ce dernier n'avait pourtant point trop à se plaindre de la domination arabe; car il lui devait beaucoup. Elle avait mis

les impôts, « pilla, enleva, mit à sac les trésors et les domaines; l'homme, la femme, les héritages, rien ne fut épargné », THOMAS, II, c. 6, p. 99; — voir encore p. 164.

1. Le prince Achot Ardzrouni de Vaspouragan fit observer à l'émir Ala (voir la note précédente) que, « venu en Arménie pour lever les impôts royaux, il n'avait pas l'ordre de changer le pays en un lieu de désolation, » THOMAS, II, c. 6, p. 99.

2. Les Arméniens avaient obtenu la révocation du gouverneur Yézid (n° 27 de l'appendice n° 4) à cause de ses exactions, GHÉVOND, p. 131.

3. Voir p. 164.

4. Les Arméniens avaient résisté par les armes aux détachements envoyés pour lever l'impôt, voir p. 163. Ils les avaient parfois massacrés avec leurs chefs; en 770-771, Artavazd Mamikonian avait détruit les troupes qui levaient l'impôt dans le Chirag; il s'était emparé de la caisse et il s'était enfui avec sa famille en Géorgie, GHÉVOND, p. 133; Moucheg Mamikonian avait fait subir le même sort aux Arabes qui pressuraient le district de Bagrévan; puis il avait appelé ses compatriotes à se grouper autour de lui dans la forteresse d'Artagerd, GHÉVOND, p. 134. Le dernier exploit de ce genre, le meurtre de l'émir Yousouf en Taron, avait eu lieu en 852, voir p. 118.

5. Elle avait commencé par la révolte contre les émirs Ala et Mousè en 850 (voir p. 163); elle avait amené le meurtre de l'émir Yousouf en Taron (voir p. 118); elle avait provoqué la terrible répression menée par l'émir Boga en 852-855 (voir p. 118 sqq.).

fin aux persécutions menées par Byzance contre ses sujets arméniens pour les convertir à la confession de Constantinople [1]. Elle avait donné à l'église arménienne plus d'unité et de cohésion, à son chef plus de pouvoir, en faisant passer sous la même domination politique la plus grande partie de l'Arménie, partagée depuis plusieurs siècles entre les Byzantins et les Perses [2]. Elle avait aidé le catholicos à maintenir sa juridiction sur ceux qui avaient voulu lui échapper [3]. Enfin, elle cherchait fort peu d'ordinaire à intervenir dans ce qui concernait le dogme, la hiérarchie, le culte, la discipline, le temporel, les édifices et toute l'administration ecclésiastique [4].

Les causes de froissement étaient venues des Arabes : les actes arbitraires de leurs agents, les violences de leurs soldats, l'avidité de leurs administrateurs et de leur gouvernement, certaines mesures que prit le calife par sagesse politique ou par fanatisme religieux avaient atteint le clergé dans ses intérêts et dans ses sentiments les plus chers et l'avaient indisposé contre les Arabes. S'il avait vite oublié que son chef avait été emmené à Damas avec les principaux nobles [5], qu'au moins une fois un gouverneur lui avait imposé un patriarche à sa convenance [6], le clergé ne se résignait pas à l'interdiction de toute manifestation extérieure du culte [7], à la

1. Voir p. 33.

2. Lorsque l'Arménie fut partagée entre les Perses et les Grecs, ceux-ci établirent un catholicos spécial pour la partie qui leur restait (THOMAS, I, c. 10, p. 65). Supprimé quand l'Arménie redevint byzantine, il fut rétabli par l'empereur Maurice lorsqu'elle retourna en partie aux Perses (SÉBÉOS, p. 36, ÉTIENNE, c. 22-23, p. 53 sqq., JEAN, p. 61-62).

3. Les Albanais avaient voulu passer aux Chalcédoniens dès le temps de l'empereur Maurice, voir p. 26. Une seconde tentative avait été faite par eux au début du huitième siècle (JEAN, p. 87, ÉTIENNE, c. 52, p. 162, ASOGHIK, II, c. 2, p. 76, MOS. CAL., 236-238, GHAZARIAN, p. 63-64). Les Arabes avaient fait escorter par un officier le catholicos Élie (703-737), qui se rendit à Bardaa et y déposa le catholicos d'Albanie Nersès Bakour; ce dernier fut expédié à Damas enchaîné comme un rebelle; il mourut bientôt après (JEAN, *loc. cit.*).

4. Voir p. 139.

5. Il s'agit du patriarche Ishak, voir p. 180.

6. Quand le patriarche Tiridate II mourut (en 770), le gouverneur d'Arménie Soliman (nº 29, appendice nº 4) fit amener à Douin l'évêque Sion, qu'il avait connu et apprécié étant gouverneur d'Aghznik, alors que Sion avait fait jaillir l'eau d'un rocher (voir p. 142); « par son ordre, on le nomma patriarche », JEAN, p. 94.

7. Défense de porter la croix en public, même aux fêtes, aux Rogations et aux

suppression des offices nocturnes [1], à la proscription des emblèmes chrétiens sur les églises [2], à la guerre menée contre les images des saints ou du Christ jusque dans ses sanctuaires ou dans ses livres saints [3], aux entraves qui empêchaient la multiplication ou l'enrichissement des édifices religieux [4], aux incapacités légales qui frappaient les chrétiens [5] ou aux humiliations qu'on leur avait infligées [6]. Sans doute les plus intolérables de ces prescriptions avaient vite cessé d'être en vigueur; mais on les reprenait de temps à autre [7]; elles restaient une menace contre les libertés arméniennes.

D'autre part, on avait recensé, limité, imposé ou confisqué les biens du clergé [8]; on avait mis des soldats dans les couvents [9]; lors de la répression des révoltes arméniennes, les

enterrements, portée par Omar en 640 (MICHEL, II, p. 432), renouvelée par Abd el Mélik (685-705, MICHEL, II, p. 475, THÉOPHANE, a. 6186), par Yézid II (720-724, THÉOPHANE, a. 6215, GHÉVOND, p. 98, ASOGHIK, II, c. 4. p. 94, THOMAS, II, c. 4, p. 94), par Mansour en 756 (THÉOPHANE, a. 6248 et 6258), par Moutasim (833-842, MICHEL, III, p. 97) et, en dernier lieu, par Moutavakkil en 849-850 (WEIL, II, p. 353 sqq., v. KREMER, II, p. 167-168, MÜLLER, I, p. 524, DAGHBASCHEAN, p. 11). Défense de sonner les cloches ou la simandre, sous Omar II (MICHEL, II, p. 489), renouvelée par Moutasim (MICHEL, III, p. 97).

1. Mansour (754-775) défendit les réunions et offices de nuit, THÉOPHANE, a. 6258.

2. Défense portée par Omar I^er, renouvelée par Abd el Mélik, Yézid II, Mansour, Moutasim et Moutavakkil, mêmes références que celles de la n. 7, p. 166.

3. C'est Yézid II qui se porta à cet excès (références à la même note).

4. Valid (705-715) fit démolir les églises récentes (MICHEL, II, p. 481); Mamoun agit de même en 825 (MICHEL, III, p. 60). Mansour défendit la construction de nouvelles églises (THÉOPHANE, a. 6248). Omar II (717-720) interdit les donations au clergé (MICHEL, II, p. 489). Moutavakkil renouvela tous ces édits en 849-850 (références à la n. 7, p. 166).

5. Omar II avait décidé que les chrétiens ne seraient pas admis à témoigner contre les musulmans (MICHEL, II, p. 489), qu'ils ne recevraient aucune fonction officielle (ID.), que le meurtre d'un chrétien par un musulman n'entraînerait qu'une amende (ID.). Mamoun interdit un moment aux chrétiens d'enseigner leur langue écrite (THÉOPHANE, a. 6258). Les Arabes furent contraints de rouvrir aux chrétiens dès 759 l'accès des bureaux officiels (THÉOPHANE, a. 6251).

6. Défense d'endosser certains vêtements, d'aller à cheval dans les villes, sous Omar II (MICHEL, II, p. 489). Obligation de porter un signe distinctif, en 772 (DENYS DE TELL-MAHRÉ, p. 96, 97, 104, 123, THÉOPHANE, a. 6248, 6249, 6251, 6258, 6264).

7. La plupart de ces mesures avaient été prises, abrogées et reprises maintes fois (voir l'ensemble des notes précédentes). Elles avaient toutes été renouvelées en 849-850 par le calife Moutavakkil et maintenues pendant tout son règne, c'est-à-dire jusqu'en 861 (références, n. 7, p. 166).

8. Voir p. 158 sqq.

9. Voir p. 158.

prêtres avaient été traqués [1], les monastères mis au pillage [2] et les églises brûlées [3]. Enfin, les Arabes avaient provoqué en Arménie de nombreuses conversions à l'Islam [4], les unes par l'appât de privilèges et de faveurs [5], le plus grand nombre sous la menace d'un châtiment et pour éviter la mort [6]. Les plus retentissantes de ces abjurations avaient été obtenues par l'expédition de Boga en Arménie, à partir de 852; elles avaient transformé en musulmans presque tous les princes indigènes [7]; elles étaient donc un grave danger pour le chris-

1. On avait massacré le clergé au temps de la conquête arabe, voir p. 180. Le patriarche Ishak avait été emmené à Damas en 695 (voir p. 180). Le patriarche David (729-741) dut quitter Douin, « à cause des infidèles », JEAN, p. 93. « Nous vîmes, dit GHÉVOND (p. 132, lors de la répression de la révolte de 750 sqq.), les catholicos insultés, les évêques méprisés, les prêtres tourmentés et battus ». Après la révolte de 772, « les Arabes montrèrent une animosité particulière contre le clergé, qu'ils regardaient comme la cause du soulèvement », GHÉVOND, p. 147. Il y avait des ecclésiastiques parmi les Arméniens emmenés à Samara par Boga en 852-855, voir p. 123. — Le chef du couvent où se trouvait la sépulture des Ardzrounis fut emprisonné, voir p. 281.

2. Voir p. 158.

3. Voici les principales destructions d'églises : en 642, celles de Douin ont été brûlées, GHÉVOND, p. 8; en 705, celles de Khramm et de Nakhitchévan furent incendiées avec les nobles qu'on y avait enfermés, voir p. 180. Des églises ont été brûlées en 844-845 (MOS. CAL., II, p. 58, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 462) et beaucoup d'autres pendant l'expédition de Boga en 852-855, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 158.

4. Rien qu'à Samara, de 852 à 855, 991 princes arméniens se firent musulmans, JEAN, p. 115. Beaucoup d'Arméniens cependant portaient des noms arabes sans être pour cela musulmans, voir p. 181.

5. Des Arméniens avaient abandonné le christianisme, sans contrainte préalable, soit par préférence réfléchie et avouable pour la religion de Mahomet, soit pour avoir le droit de ne plus conduire leur vie d'après les principes austères de la religion chrétienne (les princes convertis malgré eux à l'Islam en 852-855 ont eux-mêmes pris goût aux mœurs musulmanes, voir p. 126), soit pour se concilier la faveur du calife, soit pour jouir désormais des privilèges réservés dans l'empire des Arabes aux seuls musulmans. Vasak Ardzrouni par exemple a, « de son plein gré, renié Dieu avant la persécution (de 852); lorsqu'elle fut finie, il persévéra dans sa folie; il a vécu sans foi », THOMAS, III, c. 6, p. 132.

6. Avant de mettre à mort un condamné chrétien, les Arabes lui offraient d'ordinaire la vie moyennant son abjuration. Ainsi Mérouïan Ardzrouni, arrêté vers 785 pour sa participation à la révolte de 772, fut trois ans captif, puis évita la mort en abjurant, GHÉVOND, p. 156 sqq. Pendant qu'il punissait l'Arménie de sa révolte, entre 852 et 855, Boga a proposé l'abjuration à de nombreux Arméniens avant de les faire périr, THOMAS, III, c. 2, p. 111-112, c. 8, p. 137 sqq., JEAN, c. 13, p. 110 sqq., ASOGHIK, II, c. 2, p. 79, ÉTIENNE, c. 37, p. 103. Aux princes arméniens que Boga lui avait amenés enchaînés (852-855), le calife Moutavakkil a donné à choisir entre l'Islam et la mort; ils ont presque tous accepté l'Islam, avec restriction mentale, voir p. 126.

7. Voir p. 126.

tianisme arménien. Aussi, le clergé, malgré les libertés incontestables dont il jouissait, avait-il de gros griefs contre la domination arabe, dont il ne demandait cependant qu'à s'accommoder [1]. Mais elle l'humiliait fréquemment, elle le violentait par crises, elle lui enlevait ses fidèles et jusqu'aux plus puissants d'entre eux; elle opposait constamment le joug d'étrangers infidèles à l'idéal d'unité nationale et chrétienne que l'église arménienne continuait à caresser [2].

Il en était résulté que le clergé avait pris une part active aux révoltes de l'Arménie; il s'était mis à leur tête; il avait prêché la guerre sainte aux rebelles [3], et il s'était exposé à de terribles représailles. En 867, les rapports de l'église arménienne et des Arabes étaient moins tragiques, puisque le pays était officiellement en paix avec le calife; mais ils n'avaient pas cessé d'être pratiquement hostiles, ne fût-ce que par l'obstination du clergé à provoquer [4] le retour officiel à la foi chrétienne de tous les princes qui avaient passé à l'Islam pour sauver leur couronne.

Cette abjuration forcée n'avait pas augmenté le loyalisme des princes envers les Arabes, contre lesquels ils partageaient tous les griefs des autres Arméniens comme propriétaires, comme contribuables et comme chrétiens. Ils trouvaient en

1. Voir p. 139. — On priait pour le calife dans les églises arméniennes, Mos. Cal., III, p. 237, dans Daghbaschean, p. 81.

2. Voir p. 130 sqq.

3. Le clergé avait été, au jugement des Arabes, le principal auteur de la révolte de 772 (Ghévond, p. 147). — Il est à remarquer que la révolte des Arméniens en 850 (voir p. 117 sqq.), a suivi de près les édits portés en 849-850 par Moutavakkil contre les chrétiens (voir p. 167). — Dans la lutte contre Boga (852-855; voir p. 118 sqq.), le prince Abou Mousè d'Albanie avait appelé les siens aux armes en leur disant : « Si quelqu'un des nôtres perd la vie, il recevra du Christ la couronne du martyre; son trépas ne sera pas compté comme mort naturelle, mais pour la sainte Église et pour le peuple de Dieu », Thomas, III, c. 10, p. 145. — A la même époque, dans la vallée du Grand Zab, en Vaspouragan, Gourguen Ardzrouni avait fait une vaillante résistance, à laquelle « les prêtres avaient participé, car la lutte était un combat à la fois pour l'église et pour le peuple », Thomas, III, c. 4, p. 125. — Depuis le cinquième siècle, l'église arménienne célébrait à la messe, immédiatement après la communion des saints, la mémoire de ceux qui étaient tombés dans le combat contre les infidèles pour la délivrance du pays, « comme les frères de Judas et de Matathias Macchabée », Faustus, III, c. 11.

4. Ces apostasies furent pour le clergé une *folie* et une *peste* (Thomas, III, c. 6, p. 131-132; Étienne, c. 37, p. 104). Il les a avouées avec peine dans ses récits historiques, Thomas, III, c. 6, p. 128. Il a noté avec soin le retour au christianisme de ces convertis malgré eux, Thomas, III, c. 14, p. 164, c. 18, p. 173; Jean, p. 121; Étienne, c. 37, p. 105.

outre à s'indigner contre la domination, qu'ils subissaient, jusque dans la pratique des libertés qu'elle leur avait accordées pour se faire accepter d'eux. Ainsi les Arméniens supportaient mal qu'on continuât à contrôler l'effectif de leurs troupes féodales depuis qu'on avait refusé d'en payer la solde [1].

Avec ces troupes, ils servaient volontiers le calife, mais jamais gratuitement. Contre une honnête rétribution, ils avaient combattu pour lui loin de leur territoire : en Syrie, le patrice d'Arménie Achot Bagratouni était allé en 744, « avec ses 15.000 archers d'élite, assurer la victoire au calife Mervan » [2], dont il attendait en récompense la ruine définitive des Mamikonians, ses rivaux [3]. En Perse, l'Arménien Manuel s'était battu en 830 contre les Karmates du Khorasan, parce qu'il avait sa fortune à faire [4]; en 867, le prince de Vaspouragan, Achot Ardzrouni, jusqu'alors retenu malgré lui à Samara [5], avait gagné sa liberté et son retour dans sa principauté en allant, « avec sa légion noble », donner une aide efficace à Mousè, fils de Boga, contre une révolte de Kazouine [6]. En Asie Mineure, les Arméniens avaient pris part à plus d'une expédition contre l'empire grec, quand il était trop menaçant pour eux à leur gré [7]. Mais cet emploi lointain des contingents arméniens avait été plutôt rare.

La collaboration militaire de l'Arménie avec les Arabes avait été surtout active, et féconde pour elle, sur son territoire ou dans son voisinage immédiat. Elle s'était imposée aux Arméniens, pour leur propre salut, chaque fois qu'il s'était

1. Le contrôle des cavaliers de chaque nakharar était fait par un officier arabe, Ghévond, p. 32; Jean, p. 86; Asoghik, II, c. 4, p. 91. Seulement, le calife, qui avait promis de payer la cavalerie arménienne et qui consacrait annuellement à cette solde une somme de 100.000 pièces d'or (Ghévond, p. 111), s'y refusa depuis le milieu du huitième siècle; déjà Hicham (724-743) avait tenté de ne plus payer les Arméniens; sur quoi Achot Bagratouni s'était rendu auprès de lui et avait obtenu le paiement de trois années d'arriéré, Ghévond, p. 111. Mansour (754-775) alla plus loin; il « ne voulut plus entretenir la milice arménienne », qui dut cependant rester toujours aussi nombreuse et prête à marcher pour le service du calife, Ghévond, p. 125.

2. Ghévond, p. 117.

3. Voir p. 93.

4. Georg. Mon., p. 797; Sym., *Théophile*, c. 10, p. 633; Théophane Contin., *Théophile*, c. 25, p. 118; Vasilief, I, p. 87.

5. Voir p. 122.

6. Thomas, III, c. 16, p. 169; voir p. 125.

7. Voir p. 212.

agi, soit de tenir en respect les Abasges ou les autres peuples du Caucase [1], soit de repousser une invasion grecque ou les incursions khazares. Le danger byzantin avait été rare et assez vite conjuré [2]; mais les Khazares avaient été longtemps pour l'Arménie et pour toute la Transcaucasie de terribles voisins.

Installés entre le Don et la mer Caspienne, s'étendant vers le nord jusqu'à la Kama et touchant, vers le sud, au Térek et à la passe de Derbend [3], les Khazares, restés en Europe depuis l'invasion hunnique [4], vivaient surtout de la guerre et du pillage [5]. La Transcaucasie les tentait particulièrement par sa richesse matérielle et par sa faiblesse militaire, due à son extrême division politique. Byzance [6] les avait en outre dès longtemps attirés sur ce terrain, où leurs incursions la ser-

1. Bagarat de Géorgie avait aidé l'émir Boga à arrêter les Abasges lorsqu'ils voulurent, après la ruine de l'émir Ishak de Tiflis, prendre leur part de sa succession; voir p. 109.

2. Voir p. 200 sqq.

3. SAINT-MARTIN dans LEBEAU², XII, p. 166; RAMBAUD, p. 394.

4. S'il fallait en croire MOS. KHOR., II, c. 65, les Khazares seraient connus sous ce nom depuis la fin du deuxième siècle ap. J.-C., idée reprise par SAINT-MARTIN, dans LEBEAU², XI, p. 115. — Selon JAKOUBI, I, p. 203 (dans GHAZARIAN, p. 14), les Khazares s'étaient emparés de l'Arran, du Vaspouragan et du Sisakan, dès le temps du roi de Perse Kavad (488-531). Après avoir été chassés par Khosrov Anocharvan (531-579), ils avaient reconquis ces pays et ils les avaient gardés quelque temps; puis étaient venus les Grecs et les Arabes. — Ils seraient donc apparus dans l'histoire avant 585, comme le pense MARQUART (*Eranchahr*, p. 107), d'après JEAN D'ÉPHÈSE (cité par MICHEL, II, p. 363 = ABOULFAR., *Syr.*, p. 95). — Ils sont longtemps restés sous la dépendance des Turcs, SÉBÉOS, récit relatif à l'année 627, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 46-47, et *Histor. Glossen zu den alttürk. Inschriften WZKM*, XII, p. 191 sqq. — THÉOPHANE les appelle Turcs en plusieurs passages (a. 6117 = CEDRENUS, I, p. 727, a. 6223, 6255 et 6256); MICHEL fait de même, par ex. II, p. 501. — Les Byzantins, quand ils firent la connaissance des Khazares, les appelèrent des Turcs, parce que les Khazares étaient sous la domination des Turcs, MARQUART, *Streifz.*, p. 47.

5. GHÉVOND, p. 39.

6. Byzance recrutait chez les Khazares une hétairie de la garde impériale. CONST. PORPHYRO., *Cerim.*, II, c. 15, p. 576, c. 49, p. 693, c. 52, p. 759, 772; HAROUN BEN YAHYA (voyageur à Constantinople vers 880), cité par MARQUART, *Streifz.*, p. 218-219. — Héraclius avait promis sa fille à leur Khagan (en 627, THÉOPHANE, a. 6117; NICÉPHORE, p. 15; MICHEL, II, p. 409, RAMBAUD, p. 402; MARQUART, *Eranchahr*, p. 107). Justinien II détrôné se réfugia chez eux et y épousa la sœur de leur roi (MICHEL, II, p. 478; THÉOPHANE, a. 6198, p. 375; RAMBAUD, p. 403; SCHLUMBERGER, *Sigillogr.*, p. 236). Constantin Copronyme épousa une Khazare, dont le fils fut l'empereur Léon IV le Khazare (THÉOPHANE, a. 6224, p. 410; MICHEL, II, p. 501; RAMBAUD, p. 403; LOMBARD, p. 31). — Byzance a construit Sarkel sur le Don pour les Khazares, voir p. 173.

virent d'abord contre les Perses [1], puis contre les Arabes. Les Khazares avaient passé le Caucase, notamment de 683 à 686 [2], en 693 [3], en 730 [4], en 731 [5], de 758 à 760 [6], en 763-764 [7], en 799 [8]; ils avaient ravagé l'Albanie, la Géorgie et une grande partie de l'Arménie; ils avaient détruit Gandzak et Tiflis, tué deux princes d'Arménie [9] et détruit la principauté autonome de Géorgie [10]. Les Arméniens ne firent donc que se défendre contre un ennemi terrible en prenant une part active à la lutte dans leur pays, puis aux ripostes arabes au delà du Caucase en 717 [11], en 722-723 [12], en 737 [13], entre 813

1. Ils ont combattu devant Tiflis, pour l'empereur Héraclius, avec 40.000 hommes, en 627, mêmes références qu'à la note précédente.

2. Ils ont alors tué le prince d'Arménie Grégoire Mamikonian; son successeur Achot Bagratouni parvint à les repousser, GHÉVOND, p. 15; JEAN, p. 81; ASOGHIK, II, c. 2, p. 71; SAINT-MARTIN, dans LEBEAU², XII, p. 4.

3. Ils ont, d'accord avec Byzance, attaqué les Arabes et écrasé Mohammed, fils de Mervan et frère du calife Abd el Mélik, puis ils ont été repoussés et dispersés par Maslamah, fils de ce calife, ELMACIN, a. hég. 73, p. 62; LEBEAU², XII, p. 31-32.

4. Les Khazares ont alors battu et tué l'émir Djarrah, TABARI, II, p. 1530; IBN EL ATHIR, V, p. 117-118; BELADHORI, p. 206; YAKOUBI, II, p. 375; THÉOPHANE, a 6220, p. 407; GHÉVOND, p. 99-100; MARQUART, *Streifz.*, p. 11; GHAZARIAN, p. 43.

5. Les Arabes durent acheter le départ des Khazares, MICHEL, II, p. 501; THÉOPHANE, a. 6221, p. 407, a. 6223, p. 409; GHÉVOND, p. 100; SAINT-MARTIN, dans LEBEAU², XII, p. 169.

6. GHÉVOND, p. 128; BROSSET, *Chronique*, p. 257.

7. THÉOPHANE, a. 6255 et 6256; MICHEL, II, p. 522 : en 1074 (= 763 du Christ), les Khazares firent une incursion et s'emparèrent de 50.000 Géorgiens; — en 147 hég. (Inc. 10 mars 763), invasion d'Astarkhan dans le nord de l'Arménie et prise de Tiflis, TABARI, III, p. 328; YAKOUBI, II, p. 446; GHÉVOND, p. 132, GHAZARIAN, p. 43.

8. TABARI, III, p. 647-648; MARQUART, *Streifz.*, p. 5. — Ils supprimèrent alors la dynastie indigène de Géorgie et ils prirent Tiflis, voir p. 100.

9. Grégoire Mamikonian (voir n. 2) et Tadjat Antzévatsik, vers 782, GHÉVOND, p. 154-155.

10. En 799, pendant l'invasion signalée plus haut, *Chronique*, p. 257-259; MARQUART, *Streifz.*, p. 416-417.

11. Invasion de Moslim en Khazarie, GHÉVOND, p. 38-39; ASOGHIK, II, c. 4, p. 93.

12. L'émir Djarrah résista aux Khazares, puis envahit leur territoire, LEBEAU² XII, p. 166; en 104 hég. (Inc. 21 juin 722), GHAZARIAN, p. 43, citant BELADHORI, p. 206; TABARI, II, p. 1403; IBN EL ATHIR, V, p. 83. Il y détruisit Balandjar, leur capitale, MARQUART, *Streifz.*, p. 18.

13. Le Khagan des Khazares, battu par Mervan, fut obligé d'accepter l'Islam, en 119 hég. (Inc. 8 janv. 737), IBN EL ATHIR, V, p. 160; BELADHORI, p. 207, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 12; GHÉVOND, p. 111. — Selon ELMACIN, a. hég. 71 = 690, c'est à cette date que l'Islam a commencé à pénétrer en Khazarie.

et 818 [1]. Depuis lors, les Khazares avaient été occupés chez eux par les premières attaques des Russes [2], par les Turcs nomades de la Caspienne et de l'Aral et par les Petchenègues [3]. Ils avaient dû se construire des villes fortes [4], ce qui avait rendu leur vie moins nomade. Leur roi avait embrassé le judaïsme [5] et fait ainsi un grand progrès vers la civilisation.

1. Mamoun força de nouveau leur roi à passer à l'Islam, MOUKADASSI, p. 361, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 3.

2. A partir du milieu du neuvième siècle, RAMBAUD, p. 371. — Les vies de Georges d'Amastris et de Stéphane de Sougdala (cf. *BZ*, IV, 1895, p. 210, *BChr.*, XIV, 1907, p. 227-236) montrent les Russes déjà très menaçants sur la mer Noire au début du neuvième siècle. — Lorsque les Russes pénétrèrent dans l'empire byzantin en pirates en 860, ils connaissaient depuis longtemps la route de Bagdad par les pays du Caucase, IBN KHORDADBEH, p. 115-116, et les remarques de GOEJE, *ibid.*, p. XX.

3. MARQUART, *Streifz.*, p. XI.

4. Les villes grecques de la Chersonèse, Bosporos, Cherson et Taman étaient sous leur contrôle, THÉOPHANE, a. 6196 et 6203. — Les Byzantins leur avaient construit Sarkel sur le Don en 833, CONST. PORPHYRO, *Adm.*, c. 42, p. 177-178; CEDRENUS, II, p. 129; CONT. THEOPH., III, c. 28; RAMBAUD, p. 397; VASILIEF, I, *Supplem.*, p. 137; MARQUART, *Streifz.*, p. 27-28. Selon Constantin Porphyrogénète, le nom de Sarkel signifie « Maison blanche »; c'est Biélaviesha, près de l'ancienne, Tcherkask, MURALT, I, p. 415. — Les Khazares avaient trois villes principales (RAMBAUD, p. 397; MARQUART, *Streifz.*, p. XLI sqq.) : Balandjar, qui fut détruite par l'émir Djarrah en 722-723 (voir p. 172); Samandar, qui n'était pas loin du pays des Alains (aujourd'hui Tarkhou, MARQUART, *Streifz.*, p. 1-2, citant IBN HAUKAL, éd. de GOEJE, p. 282), et Itil, leur capitale royale, l'Astrakan d'aujourd'hui, bâtie sur les deux rives et dans une île de la Volga, IBN FADLAN, dans YAKOUT, II, p. 436; ISTAKHRI, p. 220; MASOUDI, *Prairies*, II, p. 7-8; IBN HAUKAL, p. 281, dans MARQUART, *Streifz.*, p. XLII sqq. et p. 3.

5. En Khazarie, toutes les religions étaient tolérées : musulmans, chrétiens, juifs et païens y vivaient côte à côte, également bien traités par le prince, IBN ROUSTAH, p. 139, dans MARQUART, *Streifz.*, p. XIV; ISTAKHRI, p. 220, dans ID., p. XLIII. — Au neuvième siècle, « Mouslim ben Abou Mouslim dit du roi de la ville de Chaidan (aujourd'hui Madjalis, capitale du pays des Kaïtaks, près de Derbend), qu'il pratiquait également trois religions : le vendredi, il assistait au service des musulmans, le samedi à celui des juifs, le dimanche à celui des chrétiens », MARQUART, *Streifz.*, p. 285. — Le prince était resté païen, malgré deux conversions forcées et momentanées à l'Islam (voir p. 172). — Entre 851 et 863, Byzance lui envoya pour le convertir Cyrille et Méthode, les futurs apôtres des Slaves, *Vie de saint Cyrille*, ch. 8 à 11, RAMBAUD, p. 399; MARQUART, *Streifz.*, p. 13, 14, 21, 22; voir S. NEDIELSKI, *Mission en Khazarie des SS. Cyrille et Méthode* (*Entretiens russes*, 1895, août, p. 1-22, cf. *BChr.*, II, 1895, p. 693), *André* PÉTROF, *Contribution à la question de la prédication des SS. Cyrille et Méthode chez les Khazares* (*Le Voyageur*, mai 1896, p. 145-163 = *BChr.*, III, 1896, p. 412), *Ernst* DÜMMLER et *Franz* MIKLOSICH, *Die Legende v. hl. Cyrillus*, texte et traduction latine de la vie slave du saint, *Denkschr. der K. Akad. d. Wiss.*, XIX, 1870, p. 203 sqq. — Le Khagan se fit juif, MARQUART, *Streifz.*, p. 21. Les Arabes placent cette conversion sous le règne d'Haroun ar-Rachid (786-809); MASOUDI, *Prairies*, II, p. 8; IBN AL FAKIH, p. 297-298; IBN KHORDADBEH, p. 124, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 270. Par son passage au judaïsme, le Khazare voulait échapper et à l'emprise des musulmans et du calife, et à celle des chrétiens et de Byzance.

Leurs forces militaires, de plus en plus absorbées par la sécurité de leur territoire ou par le service dans l'empire byzantin [1], avaient cessé de menacer leurs voisins du sud. Depuis le début du neuvième siècle, les Arméniens n'avaient donc plus eu à marcher avec le calife pour la défense commune contre les Khazares.

Dès lors, ils lui vendirent leur concours surtout à l'intérieur de l'Arménie, où il lui fut nécessaire contre les multiples rébellions qui s'élevèrent dans ce pays pendant une partie du neuvième siècle. Tous les Arméniens du nord, le prince d'Albanie Orientale et celui d'Albanie Occidentale, ceux de Siounie, le Bagratouni de Bagaran et celui de Géorgie avaient participé à la lutte contre Babek et amené sa chute [2]. Contre les émirs de Tiflis Mohammed, fils d'Hattab, et Ali, fils de Chouaib, le prince Bagratouni de Géorgie, leur voisin, était d'abord seul intervenu [3]; puis, quand leur successeur Ishak, fils d'Ismaël, fut devenu particulièrement menaçant par l'étendue et la durée de sa puissance, il avait réuni contre lui les forces des deux principautés bagratides de Bagaran et de Géorgie [4]. La même coalition arménienne avait précipité la chute des émirs Djahapides depuis 813-820 [5]. Chacun de ces services avait valu aux Arméniens un surcroît d'autonomie et de puissance [6].

Beaucoup d'entre eux n'hésitèrent pas à compléter leur fortune en travaillant pour le calife contre leurs compatriotes. C'est à cette collaboration des Arméniens avec les Arabes contre d'autres Arméniens que sont dus en partie la ruine successive de la plupart des anciennes familles princières [7], le demi-succès de la grande expédition menée par Boga, de 852 à 855, contre la noblesse arménienne [8], la faiblesse relative des Ardzrounis et des Bagratounis [9], et la persistance des

1. Voir p. 171.
2. Voir p. 101.
3. Voir p. 108.
4. Voir p. 109 et appendice nº 3.
5. Voir p. 104.
6. Voir p. 103 sqq.
7. Rechtounis, p. 90; Mamikonians, p. 93 sqq.; Kamsarakans, p. 96; Amatounis et beaucoup d'autres familles, p. 95 sqq.
8. Voir p. 118 sqq.
9. Sur la lutte entre les Bagratounis et les Mamikonians, voir p. 93 sqq.; sur celle

divisions et des luttes féodales dans un pays dont l'unité eût seule pu assurer le salut. En servant le calife à leur manière, soit contre ses ennemis du dehors ou de l'intérieur, soit contre leurs propres nationaux, mais toujours dans leur intérêt égoïste, étroit et exclusif, les féodaux avaient donc prolongé l'impuissance de leur nation, en la maintenant divisée [1], en même temps que son existence, en la sauvant d'une conquête définitive par un voisin entreprenant et fort.

De toute façon, les Arméniens pouvaient dire, sans exagération, qu'ils avaient « marché partout où le souverain les avait envoyés » [2] et qu'ils avaient amplement satisfait à leurs obligations militaires.

Ils ne l'avaient point fait sans rétribution [3]; ils y avaient notamment gagné une puissance militaire, qu'ils prétendaient utiliser librement, lorsque le calife ne pouvait pas les en empêcher. Ils avaient donc employé leurs soldats soit à se combattre entre eux [4], soit à traiter avec certains rebelles [5], soit à pactiser avec Byzance [6], soit même, quand ils s'étaient jugés assez forts, à refuser l'impôt [7], autant dire qu'ils avetaiu presque constamment vécu en état de révolte.

Leur rébellion avait commencé pendant la période même de la conquête arabe [8]; elle avait duré pendant les vingt dernières années du septième siècle [9]; elle avait sévi pendant

entre les Bagratounis et les Ardzrounis, voir p. 94; sur celle des Bagratounis entre eux, voir p. 105.

1. Les Arméniens ont déploré leur habitude invétérée de la guerre civile, voir p. 71.

2. Ghévond, p. 125.

3. Voir p. 98 sqq.

4. Voir p. 90 sqq.

5. Voir p. 100 sqq.

6. Voir *infra*, p. 202 sqq., sur les relations des révoltés arméniens avec Byzance antérieurement au neuvième siècle. — Les Bagratounis ont sauvé leur existence politique vers 800 par la protection directe de Byzance, voir p. 98 sqq.; ils se sont entendus avec elle contre l'émir Ishak de Tiflis, voir p. 108. — Les Arméniens ont eu son aide pour arrêter l'émir Boga sur le Tchorokh et sur le Kour (en 852 sqq., voir p. 214). Elle a facilité l'expédition en Vaspouragan de Grégoire Ardzrouni, parti de Géorgie avec des troupes, p. 215; elle soutenait encore en 867 Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, qui s'était taillé une principauté dans son voisinage, vers l'Euphrate méridional, voir p. 217.

7. Voir p. 165.

8. Voir p. 191.

9. Dès le « règne de Yézid (680-683), au temps de la deuxième guerre civile, (voir p. 202), les Arméniens cessèrent de payer le tribut; la noblesse et le peuple

presque tout le huitième siècle, notamment entre 700 et 705 [1], vers 750 [2], et à partir de 771 [3]; elle avait été continuelle de 840 à 855 [4], où l'Arménie épuisée avait dû s'abandonner à la merci des Arabes.

Pour contenir de si turbulents sujets, le calife avait établi en Arménie des garnisons et un gouverneur militaire. Les garnisons siégeaient dans les principales villes voisines de l'Euphrate, du Kour et de l'Araxe. Sur l'Euphrate, celle d'Erzeroum gardait la voie qui menait de l'ouest en Arménie et en Médie par la vallée de l'Araxe; c'était, au dire des Arabes [5], une « puissante forteresse pour le peuple d'Aderbéidjan, Djabal, Rai et son soutien »; elle était aussi sur la route de Trébizonde vers l'intérieur; les murs de la ville, détruits, à plusieurs reprises, par les Byzantins, avaient été reconstruits par Yézid, en 756 [6] et en 833 par

refusèrent obéissance aux Arabes; cette situation dura jusqu'à ce qu'Abd el Mélik nomma son frère Mohammed gouverneur d'Arménie » (n° 8, appendice n° 4), Béladhori, p. 205, dans Ghazarian, p. 44 (qui cite encore Yakoubi, II, 324; Ibn el Athir, IV, p. 294), Théophane, p. 368. — « Après trente années de soumission, profitant des troubles croissants dans l'Islamisme, l'Arménie, la Géorgie et l'Albanie s'insurgèrent », Ghévond, p. 15. Une armée de Justinien II avait alors occupé l'Arménie (en 686-687), où l'on avait traqué et tué les Arabes, Ghévond, p. 15-17; Asoghik, II, c. 2, p. 72; Théophane, a. 6178; Muller, I, p. 376; Ghazarian, p. 44, et les Arabes cités ci-dessus. Entre 697 et 700, Sembat Bagratouni avait passé chez les Byzantins en bousculant à Vardanakert la garnison de Nakhitchévan (Ghévond, p. 23-24; Jean, p. 83; Asoghik, II, c. 2, p. 73, c. 4, p. 90; Mos. Cal. p. 257; Ghazarian, p. 44-45; Marquart, *Streifz.*, p. 449-450); Sembat de Vaspouragan avait chassé les Arabes du Rechtounik (Ghévond, p. 26); les princes Kamsarakans avaient expulsé du Vanan l'émir Okba, Jean, p. 83; Asoghik, II, c. 2, p. 73.

1. C'est la suite des révoltes précédentes; c'est l'époque où Sembat Bagratouni a envahi l'Arménie avec une armée grecque et s'y est fait battre (Ghévond, p. 18, 31; Ibn el Athir, IV, p. 295; dans Ghazarian, p. 45; Théophane, a. 6195); la répression vint en 705 et fut terrible, voir p. 180.

2. Ghévond a signalé, p. 118 et 119, que cette révolte des Arméniens devait leur rendre leur indépendance avec l'aide des Grecs. Les Mamikonians « comptaient sur l'armée grecque de la province du Pont, par suite d'un traité d'alliance conclu avec l'empereur Constantin », Ghévond, p. 119. A noter que c'est en 751 que Constantin V prit Mélitène et Théodosiopolis aux Arabes (Ghévond, p. 125-126; Asoghik, II, c. 4, p. 98, Muller, I, p. 418, Lombard, p. 35 sqq.). — C'est vers 760 que Kakig Ardzrouni s'établit par la force dans une grande partie du Vaspouragan, voir p. 95.

3. La révolte de 771 commença par le massacre des émirs chargés de lever l'impôt, voir p. 165; elle fut vaincue à Bagrévan, en 772 (Ghévond, p. 148) et cruellement punie pendant les années suivantes, voir p. 181.

4. Voir p. 117.

5. Ibn Haukal, p. 295, dans Thopdschian, *Innere*, p. 118.

6. Ghévond, p. 126.

Moutasim [1]; comme elle était isolée au milieu des chrétiens [2], on y avait installé en 756 des familles arabes pour la défendre [3] et pour mater la population environnante. Sur le Kour, les postes militaires des Arabes étaient plus nombreux et plus rapprochés. Tiflis, en Géorgie, pouvait arrêter les Byzantins et, à l'occasion, les menacer vers la mer Noire; elle contenait les Arméniens, les Géorgiens, les Abasges et les Khazares [4]; elle ravitaillait les postes du Caucase [5] et elle enrichissait les commerçants installés dans ses murs [6]. Kisal, construite en aval de Tiflis entre 732 et 744, facilitait les communications avec elle [7]. Chamkor, une vieille cité détruite par les Khazares, fut repeuplée en 854 avec des musulmans, qu'ils chassaient de leur pays [8]. Gandzak, aujourd'hui Elisabethpol, fondée en 844, fut habitée par des Arabes amenés du Diar-Bekr [9]. Bardaa, non loin du Kour, cité considérable et riche [10], résidence du gouverneur de toute l'Arménie arabe [11], surveillait la plaine jusqu'à la Caspienne [12]. Dans le bassin de l'Araxe, Douin, sur le Médzamor, antique capitale de l'Arménie et poste de l'émir arabe d'Arménie propre [13], commandait la vallée de l'Araxe et la route directe entre cette rivière et le Kour par le lac de Sévan; reconstruite par les Arabes depuis la conquête [14], c'était une ville musulmane, avec une garnison qui atteignit 5.000 hommes [15]. En

1. Béladhori, p. 199, dans Thopdschian, *Innere*, p. 118.
2. Kodama, p. 195.
3. Ghévond, p. 126.
4. Voir notamment l'histoire de Tiflis sous l'émir Ishak, appendice n° 3.
5. Masoudi, *Prairies*, II, p. 44-45.
6. C'est « l'étoile du matin d'Arménie, » Yakoubi, *Hist.*, II, p. 568, dans Marquart, *Streifz.*, p. 410. Sa prospérité fut grande sous l'émir Ishak, fils d'Ismaël (833-853), Thomas, III, c. 9, p. 141.
7. A 20 farsanges de Tiflis et à 40 de Bardaa, Beladhori, p. 207, dans Ghazarian, p. 58.
8. Beladhori, p. 203, dans Marquart, *Streifz.*, p. 24 et 36.
9. Mos. Cal., II, p. 58, dans Marquart, *Streifz.*, p. 462; voir le gouverneur n° 82, appendice n° 4.
10. Voir p. 44.
11. Voir p. 178.
12. Elle était protégée par une forteresse, Le Strange. *Lands*, p. 177.
13. Voir p. 178.
14. Ghévond, p. 35, Asoghik, II, c. 4. p, 92.
15. En 693, il y avait à Douin une force de 5.000 Arabes (Ghazarian, p. 58); de Douin, on put envoyer, en 772, 4.000 cavaliers contre Moucheg Mamikonian

aval de Douin, Nakhitchévan se trouvait, sur l'Araxe, au croisement de la route longeant ce fleuve avec celles qui menaient soit en Médie, soit, à travers le Vaspouragan, par les vallées du Kizil Tchaï et du Grand-Zab, vers le Tigre, vers Mossoul et vers l'Irak; elle avait une forte garnison qui put un jour détacher 8.000 hommes contre une révolte des Arméniens [1]. Les Arabes se sont arrangés pour tenir fortement ces places dont l'ensemble était dénommé par eux « forteresses frontières d'Arménie [2] », car elles leur servaient de défense contre les attaques des Grecs et contre les entreprises des peuples du Caucase. Mais elles étaient surtout des postes militaires, destinés à maintenir dans la fidélité leur province d'Arménie: d'où le soin d'y établir des musulmans et d'y favoriser leur installation.

L'ensemble avait pour chef un gouverneur [3], qui habitait à Douin, lorsqu'il n'avait à s'occuper que de l'Arménie proprement dite [4], à Bardaa, lorsqu'il était chargé de tous les pays du Caucase [5].

L'existence de ces garnisons et de ces gouverneurs était contraire au statut concédé aux Arméniens. « Je n'enverrai point d'émir dans vos forteresses, avait promis Moaviah à Théodore Rechtouni, pas d'officier arabe et pas un seul cavalier [6]. » Mais les Arméniens avaient été les premiers à demander

révolté; après leur défaite, la garnison n'osa plus sortir de la ville (GHÉVOND p. 135-136).

1. Voir p. 179.

2. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 118.

3. Sur le gouverneur arabe d'Arménie, cf. PETERMANN, *Ost.*, GHAZARIAN, p. 55 sqq., THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 123. — Le gouverneur d'Arménie est appelé Hramanadar par GHÉVOND, p. 128. Ostican est le nom que donnent les Arméniens à leur gouverneur arabe (SAINT-MARTIN, I, 340); il signifie chef, supérieur, PETERMANN, *Ost.*, p. 5. Le titre d'ostican apparaît au dixième siècle avec JEAN le Catholicos; les historiens précédents, GHÉVOND et THOMAS, ne le connaissent pas dans ce sens, GHAZARIAN, p. 56, HÜBSCHMANN, *Arm. Gramm.*, I, 1, p. 215. — Le gouverneur d'Arménie frappait des monnaies à son nom; nous avons des monnaies des gouverneurs nos 23, 28, 50, 55, 56, 60, 62, 68 de la liste, app. 4.

4. Douin est la résidence du gouverneur de l'Arménie propre, GHÉVOND, p. 35.

5. Bardaa était la capitale d'un grand gouvernement, qui comprenait, outre l'Arménie propre, le reste de l'Arménie arabe (c'est-à-dire l'Albanie, l'Ibérie et les pays du Caucase) et presque toujours l'Aderbéidjan, MARQUART, *Streifz.*, p. 508, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 123. — C'est à Bardaa que Soliman, chargé de l'Arménie à la fin du huitième siècle, reçut, du gouverneur général des pays du Caucase, l'investiture solennelle, GHÉVOND, p. 160.

6. Voir p. 34.

l'aide du calife contre les Khazares ou contre Byzance; ils avaient été heureux, dans les moments les plus critiques, d'avoir ce surcroît de forces sur leur territoire [1]. Seulement, il leur avait été moins agréable de subir la contrainte de ces troupes, lorsqu'ils avaient cessé d'être d'accord avec le calife.

Si les garnisons avaient été puissantes et les gouverneurs constamment forts, les Arméniens auraient été rapidement réduits à une soumission absolue. Mais les garnisons étaient relativement faibles, sans communications assurées entre elles, incapables d'agir utilement contre la féodalité arménienne [2]. Les gouverneurs disposaient généralement d'une force plus considérable, mieux groupée et plus efficace. C'étaient tantôt des émirs des principautés arabes de l'Euphrate, qui pouvaient tirer de leurs états, de la Mésopotamie ou de l'Arabie de nombreux soldats [3]; tantôt de puissants chefs, qui commandaient à la Perse en même temps qu'à l'Arménie [4], et qui recrutaient dans le Khorasan ou dans le Turkestan tous les soldats qu'il leur fallait [5]; c'étaient aussi des princes apparentés au calife [6] ou de célèbres généraux [7], qui arrivaient en Arménie avec des forces imposantes.

1. Notamment pour repousser les Khazares (voir p. 172) et les Byzantins (voir p. 204).

2. Erzeroum était isolée, Kodama, p. 195. Tiflis « est entourée de principautés chrétiennes qui se sont soustraites à sa juridiction; les communications entre elle et les pays musulmans ne peuvent avoir lieu qu'en passant chez tous ces peuples infidèles qui l'environnent de toutes parts », Masoudi, *Prairies*, II, p. 66. — Contre les rebelles d'Arménie, il sortit un jour (peu avant 700) de Nakhitchévan 8.000 hommes, qui, du reste, furent détruits à Vardanakert (Ghévond, p. 23-24). En 772, Douin envoya 4.000 cavaliers contre Moucheg Mamikonian : ils furent écrasés à Bagaran; et la garnison de Douin « n'osa plus sortir » de cette ville. Ghévond, p. 135-136. On confia aussi des opérations à des troupes de 200 hommes; c'était en 772 la force qui sortit d'Erzeroum, et qui fut massacrée, Ghévond, p. 135

3. Voir p. 155 sur les armées amenées de Mésopotamie ou de Syrie en Arménie. — Gouverneurs d'Arménie pris parmi les émirs de Mésopotamie, les n^os 21, 23, 27, 28, 31, 36, 37, 45, 47, 50, 51, 54, 60, 72, 78,79, 81 à 86, 88 à 91, 93 à 95 de l'appendice n° 4.

4. Il y avait un gouvernement général comprenant l'Aderbéidjan avec l'Arménie, voir p. 178. — On trouve, dans la liste des gouverneurs d'Arménie, des émirs qui commandaient en même temps à l'Aderbéidjan et à la Médie, n^os 7, 24, 30, 32, 38, 41, 49, 54, 70, appendice n° 4.

5. Sur les armées venues du Khorasan en Arménie, voir p. 155.

6. Ex. les n^os 8, 12, 19, 22, 24, 38, 92, appendice n° 4.

7. Ainsi Boga avait été envoyé en 852 avec une armée recrutée dans tout

Ils l'avaient cruellement punie de ses révoltes; outre les dévastations et les violences habituelles en pareil cas [1], elle avait vu confisquer une partie de son sol [2], poursuivre à plusieurs reprises et systématiquement la dispersion, la ruine et le massacre de ses hommes d'armes [3], emprisonner, changer ou anéantir les familles qui régissaient ses principautés [4].

l'empire, voir p. 118. — Il commandait à tous les pays du Caucase, à la Mésopotamie, à Mossoul et aux frontières de Byzance (gouverneur n° 87, appendice n° 4). — Autres exemples d'armées envoyées en Arménie, p. 155. — Autres généraux importants, envoyés comme tels en Arménie, n°s 13, 35, 55, 75, 76, appendice n° 4.

1. Pendant la conquête arabe, l'Arménie, qui avait bien accueilli les retours victorieux des Byzantins, avait été dévastée par les soldats du calife; « sanctuaires démolis, clergé exterminé, femmes insultées, jeunes filles et jeunes garçons emmenés et forcés d'abjurer, voilà (dit GHÉVOND, p. 8-9) les maux qui nous ont frappés ». Dans la seule ville de Douin (en 646), tous les hommes avaient été tués, 35.000 femmes et enfants avaient été emmenés captifs (GHÉVOND, p. 7, ASOGHIK, II, c. 2, p. 70, c. 4, p. 87, c. 6, p. 107, SÉBÉOS, p. 101, DENYS DE TELL-MAHRÉ, p. ?, ABOULFAR., *Syr.*, p. 109). Étaient alors partis pour Damas tous ceux des grands et des nobles arméniens qui n'avaient pas été exterminés, Théodore Rechtouni à leur tête, voir p. 90. — En 690, les Arabes, venus pour chasser les Byzantins d'Arménie, « avaient violé les femmes, extorqué de fortes sommes par des tourments et blessé le prince Achot, qui en mourut », GHÉVOND, p. 17-18. — Pendant la répression, menée à partir de 695 par Mohammed, « les habitants furent tous massacrés sur son chemin » (GHÉVOND, p. 9, 20), parmi eux les moines du couvent de Saint-Grégoire (voir p. 158); les forteresses furent détruites (JEAN, p. 82); les soldats et les nobles massacrés ou emprisonnés (voir ce qui suit); leurs biens et ceux des églises furent confisqués (JEAN, p. 82). — Par la suite, les massacres de la population eurent généralement lieu en même temps que ceux des nobles signalés n. 4. — Y ajouter les massacres du Perse Babek en Siounie (vers 827), où 15.000 personnes auraient péri (MOS. CAL., III, 263, ÉTIENNE, I, c. 33, p. 96-97, DAGHBASCHEAN, p. 4).

2. Voir p. 154 sqq.

3. Par Mohammed, en 695 sqq. (GHÉVOND, p. 22); par Valid, en 705 (voir la note suivante); par Boga en 852-855; il a massacré tous les hommes trouvés en armes dans le mont Sim (JEAN, p. 106), à Douin (THOMAS, III, c. 8, p. 137 sqq., JEAN, c. 13, p. 110 sqq., ASOGHIK, II, c. 2, p. 79, ÉTIENNE, c. 37, p. 103), dans le Vaspouragan (JEAN, p. 107, THOMAS, III, c. 1 sqq., p. 107 sqq.), en Albanie, (THOMAS, III, c. 10, p. 145 sqq.).

4. Voir un résumé sur les révolutions subies par les grandes familles, p. 96. — En 654-655, Théodore Rechtouni avait été emmené à la cour avec une partie de la noblesse (voir p. 90). — En 695 sqq., Abdallah « fit jeter dans les fers les ichkhans et les nobles arméniens; il envoya enchaînés à Damas le patriarche Ishak, le prince d'Arménie Sembat » (JEAN, p. 82, ASOGHIK, II, c. 2, p. 72, SAMUEL, a. 700). — Dès son avènement (705), le calife Valid voulut « exterminer la race des nakharars avec leur cavalerie, car il était persuadé que leur existence serait toujours un obstacle à la domination arabe » (GHÉVOND). Ils furent convoqués avec leurs hommes sous prétexte d'enregistrement et de solde. Tous ceux qui se rendirent à cet appel furent enfermés dans l'église de Nakhitchévan et dans celle de Khramm, où la masse fut brûlée; les chefs furent « emprisonnés, torturés jusqu'à ce qu'ils eussent livré leurs trésors, puis pendus » (GHÉVOND), parmi eux Sembat Bagra-

exiger l'islamisation de ses chefs [1], travailler en un mot, par la destruction de ses forces propres et de son originalité nationale, à son assimilation avec les autres pays chrétiens de l'empire arabe.

Pour échapper à ce terrible traitement, beaucoup de féodaux arméniens avaient fait une prompte et complète soumission. Momentanément courbés devant la force, ils s'étaient résignés à renoncer à toute négociation avec les Grecs, à payer les impôts arriérés, à ne troubler ni la paix ni l'ordre intérieur [2], à subir des mariages avec les infidèles [3], à s'affubler de noms arabes [4] ou même à simuler une abjuration qui

touni, des Ardzrounis, des Amatounis et plus de huit cents autres. Et l'Arménie « sans soutien et sans défense, resta livrée à ses ennemis comme un troupeau de brebis au milieu des loups » (GHÉVOND); les fils des morts furent emmenés à Damas; sur ces faits, voir GHÉVOND, p. 31 sqq., JEAN, p. 82 sqq., THOMAS, II, c. 4, p. 93, ASOGHIK, II, c. 2, p. 72-73, c. 4, p. 91, MKHITAR, p. 79, MOS. CAL. éd. CHAHNAZAREAN, III, c. 16, t. II, p. 44, ÉTIENNE, c. 31, p. 83, SAMUEL, a. 707 et 711, KIRAKOS, p. 37, VARDAN, p. 99, *Vie des Saints*, éd. AUCHER, I, p. 188, THÉOPHANE, a. 6195, CEDRENUS, I, p. 778, ZONARAS, XIV, c. 24, BELADHORI, p. 205, YAKOUBI, II, p. 324, BROSSET, *Siounie*, p. 83, n. 2, MÜLLER, I, p. 415, GHAZARIAN, p. 45, MARQUART, *Streitz.*, p. 448. — La défaite des révoltés arméniens à Bagrévan en 772 coûta la vie à une grande partie des princes féodaux, voir p. 94; les exécutions qui suivirent furent nombreuses et prolongées; en 772, on massacra 700 nobles et 1.200 furent emprisonnés; en 785-786, il y eut de nombreuses victimes en Arménie et en Géorgie; peu avant 800, le gouverneur Khouzaïma fit « saisir les princes héréditaires et les fils de princes et leur fit couper la tête »; il y avait notamment des Ardzrounis parmi les victimes; voir les références p. 180. — En 852 sqq., l'émir Boga arrêta presque tous les princes arméniens; ceux qui ne furent pas exécutés furent emmenés à Samara, voir p. 119.

1. Voir p. 126.

2. Le gouverneur avait aidé les princes arméniens à poursuivre les féodaux rebelles et pillards ou les simples brigands, qui terrorisaient le pays. Ainsi Mervan, fils de Mohammed (gouverneur nº 22, appendice nº 4), rétablit en 731 sqq. la sécurité publique; les malfaiteurs avaient d'abord les pieds et les bras mutilés, puis on les pendait, GHÉVOND, p. 112. Kakig Ardzrouni, « qui avait formé une bande de nakharars et de leurs milices, pour piller le pays environnant, arabe ou arménien », fut pris et supplicié (deuxième moitié du huitième siècle), GHÉVOND, p. 129-130, ASOGHIK, II, c. 4, p. 98, voir p. 95. — Le gouverneur doit avant tout assurer la paix au pays, voir p. 182.

3. Vasak de Siounie a donné sa fille au révolté Babek en 821, voir p. 111; un Bagratouni, père d'Arousiak, l'a mariée à l'émir Sévada (JEAN, p. 101, ÉTIENNE, c. 37, p. 101); la fille de Moucheg Mamikonian se donna à l'émir Djahap (VARDAN, p. 105, dans BROSSET, *Collect.*, p. XIII); sur ces deux émirs, voir p. 101. Une sœur de Bagarat Bagratouni, prince de Taron, a épousé Mousè, émir d'Arzen, voir p. 104.

4. Nombreux sont les Arméniens désignés par un surnom composé avec Abou; ils s'appellent Aboul Abbas, Abou Morvan, Abou Beldj, Abou Mousè, Abou Djafr, Abou Mesdem, Abou Sahak, Abou Gamr, ou encore Abd el Gharib, Abd el Djahap,

leur faisait horreur [1]. Ils s'étaient mis à se disputer les bonnes grâces [2] d'un maître, dont l'autorité était absolue [3] et de qui dépendaient en grande partie l'existence et la répartition de leurs principautés [4]. Plusieurs étaient allés jusqu'à travailler avec lui contre leurs compatriotes [5].

Moyennant cette docilité et ces services, ceux des Arméniens, qui n'avaient pas cherché leur sécurité à l'étranger [6] ou dans des châteaux inaccessibles [7], avaient pu attendre en

ou encore Hassan ; on rencontre parmi eux des Guédridj, des Moaviah, des Sévada, tout comme parmi les Arabes. — Mais les porteurs de ces noms ne sont pas pour cela des musulmans : Sembat Bagratouni, dit Aboul-Abbas, est mort pour sa foi à Samara (voir p. 127) ; Abou Sahak Vahévouni a préféré la mort à l'abjuration en 852 (Thomas, III, c. 2, p. 111) ; le prince d'Albanie Abou Mousè promettait les gloires du martyre à ses soldats (Thomas, III, c. 10, p. 145) ; l'Ardzrouni Abou Morvan est resté en prison à Samara pour avoir refusé l'Islam (Thomas, III, c. 3, p. 119). — Il est probable cependant que les Arméniens devenus musulmans ont porté des noms arabes et que l'emploi d'un tel nom décèle l'Arménien qui a apostasié, au moins momentanément, ou celui dont un des fils s'est fait musulman par prudence et par habileté politique. — De toute façon, la fréquence des dénominations arabes chez les Arméniens au neuvième siècle prouve que la langue arabe était alors fort employée par eux.

1. Voir p. 126.

2. Les Arméniens prodiguaient au gouverneur arabe les honneurs et le respect ; à son arrivée dans le pays, ils le recevaient à la frontière, où ils lui offraient des cadeaux, puis ils l'escortaient jusqu'à Douin, sa résidence (Thomas, III, c. 19, p. 175), où ils lui ménageaient une entrée en grande pompe (Ghévond, p. 110, 165, Thomas, III, c. 20, p. 177).

3. « La cour, dit un jour Vahram Ardzrouni à l'émir Boga (Thomas, III, c. 2, p. 115) t'a confié l'administration suprême de notre pays d'Arménie. L'autorité de ton commandement impose la soumission aux princes et aux seigneurs, aux gouverneurs et chefs de contrées, aux commandants des villes et frontières de toute l'Arménie, avec pouvoir d'admonester les révoltés et opposants, suivant le degré de leur forfaiture, par le bâton, par la prison ou par divers supplices, afin de mettre un terme aux troubles contraires à la paix. »

4. Voir ch. IV les tribulations subies par les grandes familles féodales, notamment par les Rechtounis (voir p. 90), par les Mamikonians (au huitième siècle, voir p. 94), par les Bagratounis à la fin du huitième siècle (voir p. 97) ; Sembat Bagratouni dut s'enfuir deux fois chez les Grecs entre 696 et 705 (voir p. 205) ; Achot Bagratouni, qui avait été en Syrie assurer le trône à Mervan, fut destitué pour un Mamikonian au milieu du huitième siècle (voir p. 93) ; Sembat Bagratouni le généralissime, qui avait rendu les plus grands services aux Arabes (voir p. 121), fut emmené à Samara par l'émir Boga en 855 (voir p. 123).

5. Tous les princes arméniens avaient plus ou moins accepté ou recherché l'alliance du calife contre leurs rivaux en puissance (voir ch. IV). A ne retenir ici que les faits les plus récents, ceux qui se rapportent à l'expédition de l'émir Boga entre 852 et 855, la liste est longue des intrigues de ce genre : elle a été donnée plus haut, p. 121 ; elle comprend presque tous les chefs de l'Arménie, Ardzrounis et Bagratounis.

6. Voir p. 191.

7. Ghévond, p. 19, pour la révolte réprimée en 705, p. 129, pour celle de

paix [1], après chacune des opérations qui les avaient matés, la prochaine occasion de retrouver la liberté de leurs allures. Leur attente avait été en général assez courte, par suite des vices du gouvernement arabe. Le califat subissait à Samara de fréquentes et profondes révolutions, qui l'empêchaient de poursuivre en Arménie comme ailleurs une politique constante. Se sentant faible, il rappelait rapidement les gouverneurs qui mataient le mieux les Arméniens, parce qu'il redoutait les serviteurs trop forts; il les remplaçait par des émirs sans prestige [2]; et leur succession fut si rapide que, de 642 à 886, en deux cent quarante-quatre années, le gouvernement de l'Arménie eut au moins quatre-vingt-quinze titulaires [3]. Les Arméniens avaient donc eu beau jeu, lorsque le calife ne les avait pas rétablis de lui-même dans leur ancienne situation [4],

750. Lors de la répression menée par Boga de 852 à 855, les nobles arméniens se réfugièrent dans leurs châteaux, où ils ne furent pas forcés, notamment dans le Vaspouragan (Thomas, III, c. 5, p. 127), et en Géorgie (Id., III, c. 9, p. 141); il y avait parmi eux plusieurs princes Ardzrounis (Id., III, c. 12, p. 154).

1. Les Arméniens qui s'étaient soumis rapidement au calife avaient toujours empêché celui-ci d'anéantir ou de disperser tous les féodaux : ils avaient ainsi conservé leur situation et leurs troupes, c'est-à-dire sauvegardé l'avenir. Ils en avaient conscience et ils justifiaient leur égoïsme par cet intérêt politique supérieur, voir p. 122.

2. Tel cet Ali ibn el Housain el Kaïsi, que les Arméniens appelèrent l'Orphelin à cause de sa faiblesse, vers 837-840, gouverneur n° 78 à l'appendice n° 4.

3. En voir la liste à l'appendice n° 4. — Il y eut des gouverneurs de quelques jours, comme le n° 64, ou de quelques mois, comme le n° 39.

4. En 662, Moaviah, obligé de chercher par tout son empire des soutiens dans sa lutte contre Ali, avait renvoyé en Arménie les princes qu'il y avait pris en 654-655, à leur tête Grégoire Mamikonian, dont il avait fait leur chef, et Sembat Bagratouni (Ghévond, p. 14, Asoghik, II, c. 2, p. 71). — En 711, six ans après avoir voulu détruire les féodaux arméniens (voir p. 180), Valid, voyant l'Arménie ravagée par des rebelles irréductibles (Ghévond, p. 34, Asoghik, II, c. 4, p. 92), pillés par les Khazares (voir p. 172) et menacée par Byzance (victorieuse à Kherson et en Abasgie en 710-711, Théophane, a. 6203, 6209, Zonaras, XIV, c. 25, XV, c. 1, Nicéphore, 50, 51), ne trouva d'autre moyen de supprimer tous ces dangers que de tendre la main aux Arméniens : il invita les féodaux de la montagne à descendre de leurs nids d'aigles, les fugitifs à rentrer dans le pays, « leur donnant pleine sécurité par une charte confirmée par serment » (Ghévond, p. 34). Puis Omar II (717-720) restaura les petits princes, élevés à Damas depuis 705 (Ghévond, p. 32 et 40, Asoghik, II, c. 4, p. 91, Thomas, II, c. 4, p. 94); Achot Bagratouni reçut la principauté du pays (Ghévond, p. 110, Asoghik, II, c. 4, p. 96, Ghazarian, p. 46); on y releva les ruines, notamment celles de Douin (Ghévond, p. 34, Asoghik, II, c. 4, p. 92, Mkhitar, p. 79) et on y rétablit l'ordre. — Après la répression qui commença en 772, « l'armée arabe soumit les places fortes en leur remettant une charte scellée, avec serment de respecter les vies », Ghévond, p. 148. — Dans l'Arménie, vidée de ses princes par Boga entre 852 et 855, ceux-ci commencèrent à rentrer dès 857-858 et à recouvrer leurs héritages, Thomas, III, c. 14, p. 162; voir p. 124.

de reconstituer leurs forces [1] et de les regrouper, puis de ne pas tenir leurs engagements et de résister à qui prétendait les contraindre sans en être matériellement capable.

Ils avaient du reste trouvé sur place, parmi les sujets du calife, des auxiliaires fort utiles. Les révoltes d'émirs, qui avaient été multiples en Arménie ou dans les pays limitrophes, avaient fourni aux Arméniens l'occasion de vendre leurs services aux rebelles et au calife, et d'utiliser ces luttes civiles pour augmenter leur autonomie et leur puissance [2].

Quand, en outre, Byzance avait mis à profit la faiblesse de l'empire arabe pour diriger sur les confins de l'Arménie une action diplomatique et des expéditions militaires, où elle avait obtenu des succès [3], les garnisons et les gouverneurs arabes n'avaient pu l'empêcher d'accueillir les Arméniens fugitifs [4], de protéger ceux qui avoisinaient sa frontière [5], de

1. Sous couleur d'assurer le service du calife, les Arméniens considérés comme fidèles préparaient à loisir l'armée de leurs révoltes. Avant le soulèvement de 772, Artavazd Mamikonian « se procura munitions et armes; il feignit de ne s'armer que pour les Arabes; puis il se déclara contre eux », Ghévond, p. 133.

2. Voir p. 100 une rapide énumération des révoltes contre le calife intéressant la région arménienne, dans la première moitié du neuvième siècle. — Les Arméniens s'étaient fait payer leurs services successivement par les rebelles, tant qu'ils étaient forts, et par le calife lorsqu'il avait recherché leur concours pour abattre les révoltés (voir p. 100). De cette façon, ils avaient en partie gardé après la victoire les dépouilles des vaincus; ils avaient ainsi conservé ou rendu l'autonomie à leurs principautés (voir p. 103 sqq.), occupé la Géorgie (voir p. 107 sqq.), l'Albanie (p. 113 sqq.) et la Siounie (p. 110 sqq.), obtenu un prince pour diriger leur nation et un général pour commander leur armée (Voir p. 128); enfin, ils avaient gardé, dans cette armée, une ressource pour leurs révoltes éventuelles et, en attendant, un moyen efficace d'assurer d'ordinaire le respect de leurs libertés essentielles.

3. Byzance avait notamment arrêté les progrès de Boga vers la mer Noire, entre 852 et 855, voir p. 119.

4. L'empereur avait établi Sembat Bagratouni à Toukhark en Taykh, vers 700 (Ghévond, p. 25, Asoghik, II, c. 4. p. 90), puis à Poti en Colchide en 705 (Ghévond, p. 34, Asoghik, II, c. 4, p. 92). — Lorsque Constantin V prit Théodosiopolis en 751 (voir p. 208), il emmena « tous les chrétiens qui sollicitèrent la permission de le suivre pour échapper au joug des Arabes » (Ghévond, p. 126); de nombreux féodaux allèrent alors se mettre dans l'empire sous la protection grecque (Ghévond, p. 129). — Vers 791, Chapouh Amatouni passa en Grèce avec 12.000 des siens, en massacrant les Arabes qui voulaient l'arrêter (Asoghik, II, c. 4, p. 100, Ghévond, p. 162). — A partir de 852, quand Boga se mit à maltraiter l'Arménie, l'empire grec ou ses vassaux ont accueilli et protégé plus d'un Arménien (voir p. 192).

5. Les Mamikonians, lors de leur révolte en 749-750, mirent leurs familles en sûreté dans les places fortes de Taykh, à proximité de l'armée grecque du Pont, Ghévond, p. 119. — Lorsque Artavazd Mamikonian eut tué les émirs arabes qui lui réclamaient l'impôt (en 771), il s'en vint en Géorgie, à portée de l'action grecque, Ghévond, p. 133. — C'est dans la même région, sous la protection et

faciliter la reconstitution de leurs états[1] et d'intervenir à son gré dans la direction de leur politique[2].

En somme, les forces arabes établies en Arménie n'étaient point parvenues à la dompter. Elles n'avaient réussi qu'à gêner les Arméniens, à les exaspérer par l'alternance de leur faiblesse avec leurs exactions et leurs rigueurs; elles avaient réprimé les révoltes successives des féodaux sans avoir pu les empêcher d'en préparer de nouvelles. La féodalité arménienne avait survécu à tous les bouleversements parce que le calife n'avait jamais eu, pour l'abattre, ni la volonté assez persévérante, ni la force assez efficace.

Le dernier échec des rigueurs arabes était récent en 867[3]. Il avait laissé à l'Arménie entière, peuple, nobles et clergé, le souvenir amer de ses ruines et de ses deuils, le regret des confiscations subies; le mécontentement d'avoir à payer des impôts, à supporter la supériorité légale des musulmans, à respecter des émirs et des gouverneurs; l'ardent désir d'échapper à un retour possible de toutes les rigueurs, aux fantaisies d'un arbitraire toujours menaçant et à la nécessité de feindre pour l'Islam des sentiments qu'on n'avait pas. Les Arméniens avaient en outre retenu que les Arabes ne pouvaient pas arriver à les anéantir, mais que, pour obtenir une sécurité complète contre les coups de force des musulmans, leurs propres ressources étaient insuffisantes et qu'il leur fallait une alliance ou une aide.

Comment envisageaient-ils alors celle que l'empereur Basile le Macédonien pouvait leur offrir?

dans le voisinage immédiat de Byzance, que les Bagratounis fugitifs se fixèrent à la fin du huitième siècle (voir p. 98). — Byzance a sauvé des atteintes de l'émir Boga (entre 852 et 855) les princes de Sper et de Géorgie (voir p. 119).

1. Les Bagratounis de Bagaran et de Géorgie n'avaient grandi, au début du neuvième siècle, qu'avec l'appui des Grecs, voir p. 98 sqq.

2. Voir p. 213 sqq.

3. La répression datait de 852-855 (voir p. 118); la restauration des principautés arméniennes avait commencé dès 857-858 (voir p. 124).

CHAPITRE VII

L'ARMÉNIE ARABE ET BYZANCE JUSQU'EN 867.

Le passé n'avait pas préparé les Arméniens à donner à Basile le Macédonien une collaboration sans réserve. Il les avait amenés à prendre envers les Grecs une attitude complexe, dont la forme déférente, le sentiment des services échangés et une évidente solidarité devant le péril arabe n'avaient exclu ni la méfiance, ni l'hostilité, ni la haine, ce qui avait rendu toute collaboration entre eux difficile, précaire et inféconde.

Cependant, les rapports des Arméniens avec l'empereur avaient gardé la forme usitée entre un souverain et ses sujets. L'empereur n'avait pas cessé de parler en maître aux Arméniens; malgré la conquête arabe, il avait continué à leur conférer les titres portés autrefois par leurs pères, lorsqu'ils exerçaient dans le pays des fonctions officielles pour Byzance [1], à désigner parmi eux des comtes [2], des consuls [3] et des patrices [4] et à donner à leur chef la dignité de curopalate [5], qui

1. Avant la conquête arabe, dans la partie de l'Arménie voisine de l'Euphrate, Byzance avait réduit les féodaux arméniens à la condition de simples fonctionnaires, dont ils avaient porté les titres, « consuls, généraux, comtes », THOMAS, I, c. 10, p. 61; — sur cette action de Byzance, voir p. 68.

2. Ainsi Nersès Kamsarakan, à la fin du septième siècle, ASOGHIK, p. 72.

3. Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, fut fait consul, vers le milieu du neuvième siècle (THOMAS, III, c. 14, p. 163); — le prince de Sper, depuis 837, était proconsul, ASOGHIK, II, c. 6, p. 107.

4. Les princes, qui commandaient les armées de l'Arménie, étaient appelés patrices, comme les stratèges des thèmes byzantins; ex. GHÉVOND, p. 110, 125, SÉBÉOS, p. 101, et les chefs indigènes d'Arménie, nos 4, 8, 11, 14, 18 (appendice no 4); voir encore p. 72.

5. Le curopalate était un des plus hauts personnages de la cour impériale, SCHLUMBERGER, *Sigillogr.*, p. 489, DIEHL, *Justinien*, p. 98. — Le titre de curopa-

avait été celle du commandant indigène de l'Arménie byzantine après la suppression de la royauté nationale [1]. Les princes arméniens avaient gardé leur rang dans la hiérarchie de la cour [2], où un bureau spécial était toujours chargé des rapports avec eux [3]. En somme, le protocole de Constantinople avait systématiquement ignoré la conquête de l'Arménie par les Arabes [4].

Les Arméniens s'étaient prêtés à cette fiction politique; non seulement ils avaient accepté, recherché et constamment porté les dignités de la hiérarchie grecque [5], mais ils s'adressaient à l'empereur comme à un maître incontesté. Fort peu avant 867, leur chef, le prince d'Arménie Achot Bagratouni, avait encore envoyé à Constantinople une profession de loyale

late a été porté par les chefs indigènes de l'Arménie (appendice n° 4) nos 1, 2, 3, 6, 9, 10, tous au septième siècle; il n'y eut pas de curopalate arménien au huitième siècle, pendant l'éclipse la plus complète de l'influence byzantine en Arménie: ce titre fut porté à nouveau au neuvième siècle par les princes de Taron (Thomas, III, c. 19, p. 175), que Byzance traitait ainsi en chefs de l'Arménie. Dans l'intervalle, il avait été donné, au début du neuvième siècle, aux princes bagratides de Géorgie, qui n'en portèrent pas d'autre pendant longtemps (voir p. 30); ils étaient alors pour Byzance les principaux princes arméniens qu'elle pouvait atteindre. — L'habitude d'appeler curopalates les chefs de l'Arménie se prolongea fort tard dans le moyen-âge : au onzième siècle, dans le Taurus, Philarète fut curopalate (Attaliatès, p. 301, Laurent, *Byz. et les Seldj.*, p. 81 sqq.); le Bahlavouni Grégoire, mort vers 1100 dans la région d'Ani, était « curopalate d'Orient » (Matthieu, c. 159); Thoros, auquel les Croisés ont enlevé Édesse, était curopalate (Matthieu, c. 145, p. 209); au douzième siècle, le duc de Chypre Elpidios Vrakhamios, Arménien de par son nom, s'intitulait encore curopalate (Schlumberger, *Sigillogr.*, p. 305; *Nic.*, p. 474).

1. Saint-Martin, I, p. 335 sqq., Thopdschian, *Araberzeit*, p. 56. — Arsace IV, le dernier roi de l'Arménie grecque, était mort en 389, Tournebize, p. 69.

2. D'après le titre byzantin qu'ils portaient. — Au dixième siècle encore le prince de Taron et ses vassaux étaient officiellement classés dans le cérémonial du 1er janvier au palais de Constantinople, Const. Porphyr., *Cerim.*, I, c. 24, p. 82.

3. Il y avait à Constantinople un bureau spécial pour les rapports avec les pays de langue arménienne, Jean, p. 47.

4. Au dixième siècle, selon Constantin Porphyrogénète, *Cerim.*, II, c. 48, p. 688, le prince d'Arménie était pour l'empereur, un « fils spirituel », celui de Vaspouragan, un « archonte des archontes », celui de Géorgie, un « curopalate », celui d'Alanie, un « exousiocrator », celui d'Abasgie, « un exousiastès »; leurs vassaux et eux recevaient des « ordres ». — Remarquer que le même protocole traite de « frères » les rois et les princes d'Occident, sauf les princes des Italiens et des Slaves, qui reçoivent aussi des « ordres ».

5. Le prince de Géorgie ne porta pendant longtemps que le seul titre de curopalate, voir p. 30; celui des Tzanars s'appelait, de par Byzance, le « maître du trône », voir p. 15; d'autres s'intitulaient consuls, patrices, curopalates, voir p. 186.

obéissance ainsi conçue : « Nous restons envers votre royaume inébranlablement de fidèles serviteurs, ce que nous n'avons pas cessé d'être. Bien plus, nous nous sommes toujours appliqués à rester obéissants et fidèles, nous qui, dans l'attente perpétuelle d'un ordre de la toute puissante majesté impériale, sommes prêts à obéir sans hésitation et en complet empressement, avec raison et respect [1] ». En faisant un acte si complet de soumission verbale, le prince Achot s'était conformé à l'attitude traditionnelle des grands arméniens envers l'empereur, auquel ils témoignaient dans les termes la même déférence que s'il était encore leur souverain.

Ainsi, deux siècles après leur séparation politique, les Byzantins et les Arméniens conservaient, au moins dans la forme, les mêmes relations que si la conquête arabe n'avait pas eu lieu. Les uns et les autres persévéraient dans cette affirmation verbale d'un lien qui n'existait plus, parce qu'ils avaient à le faire un intérêt certain.

C'était, pour l'empereur, une manière de protester contre le fait brutal de la conquête arabe et de réserver ses droits pour l'avenir. Il se posait en protecteur né des Arméniens opprimés, de ceux que la destruction de l'état perse avait laissés sans appui, comme de ceux qui avaient autrefois été soumis à l'empire [2]. Il se ménageait ainsi la sympathie de beaucoup d'entre eux, le moyen d'intervenir dans leurs affaires intérieures, un prétexte pour les défendre, les employer ou les diriger dans la lutte contre les Arabes, une raison de les accueillir et de les attirer sur son territoire pour exploiter leur ambition, leur intelligence et leur valeur militaire.

De leur côté, les Arméniens avaient trouvé largement leur compte à traiter l'empereur en souverain. En se prêtant à un échange de formules, dont l'emploi, jugé indispensable à Constantinople, n'entraînait pour eux d'ordinaire aucune sujétion immédiate et réelle, ils avaient eu la bonne fortune

1. Finck, p. 16-17.

2. Le dernier partage de l'Arménie entre Byzance et les Perses, fait en 591, avait fixé la frontière sur une ligne menée de Tiflis à Dara, en passant par Douin, Makou, Ourmiah et Mokh, Gelzer, *Geo. Cyp.*, p. LI et 46, Sébéos, p. 15, 27, Jean, p. 57, Thomas, II, c. 3, p. 76 et 78, Ibn Khordadbeh, p. 94, Thopdschian, *Innere*, p. 134, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 228. — Depuis la ruine de l'empire perse, les Grecs avaient pénétré jusqu'à la Caspienne, en 686-687, voir p. 203.

de ne pas éveiller les susceptibilités des Arabes. Ceux-ci avaient si peu pris ombrage du maintien entre leurs sujets et l'empereur d'un vain et antique protocole qu'ils avaient à l'occasion désigné eux-mêmes leurs vassaux arméniens par les titres venus de Byzance [1]. Par contre, les relations amicales des Arméniens avec l'empire leur avaient donné un efficace moyen de pression sur les Arabes; elles avaient assuré, en Arménie même, aux princes qui obtenaient l'amitié, la protection et les dignités de Byzance, avec la sympathie des partisans de l'empereur, un notable avantage sur leurs rivaux dans leurs constantes querelles pour la possession de la terre et la suprématie politique; enfin, elles avaient valu aux Arméniens qui venaient dans l'empire d'y être accueillis et traités comme des nationaux. De tels résultats justifiaient amplement la déférence verbale de l'Arménie envers l'empereur; ils avaient prouvé que le ton officiel des relations entre les Byzantins et les Arméniens n'était pas uniquement une fiction de langage, vaine et sans portée pratique.

Ce ton dissimulait cependant une équivoque grave. Les Arméniens, en traitant l'empereur comme s'il était encore leur souverain, n'avaient en vue que les bénéfices à tirer de leur attitude. Ils n'entendaient point par là manifester pour leur sujétion passée un regret qu'ils n'éprouvaient pas, encore moins exprimer le vœu de retourner dans l'avenir sous le joug grec, dont ils ne voulaient plus [2]. Ils avaient cependant évité avec soin de laisser voir leur aversion pour la domination byzantine, afin de ne pas indisposer l'empereur. Mais celui-ci avait pris au sérieux ses prétentions de souverain; sur son territoire, il avait gouverné les Arméniens aussi despotiquement que ses autres sujets; en Arménie, il avait saisi toutes les occasions de poursuivre son ferme dessein de la reconquérir tout entière. Il avait ainsi poussé les Arméniens à montrer leur véritable sentiment; ils avaient parfois protesté, résisté et par conséquent, dévoilé la limite qu'ils assi-

1. Les Arabes ont employé le titre de patrice, comme s'il était un mot national arménien, pour désigner les chefs des principautés arméniennes; ils ont dit par exemple le patrice d'Arrân (Yakoubi, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 457); ils savaient pourtant que ce mot désignait « les commandants des troupes et gouverneurs de provinces » dans l'empire grec, Masoudi, *Avertiss.*, p. 221. — Les Arabes ont appelé le prince des Tzanars « le maître du trône », titre qu'il tenait de Byzance, voir p. 15.

2. Voir p 204.

gnaient à leur obéissance et à leur dévouement envers l'empereur. Sur quoi, des conflits avaient éclaté, qui avaient menacé leur entente, compromis ses résultats et opposé violemment les deux peuples l'un à l'autre.

Ils avaient donc échangé, depuis la conquête arabe, des coups aussi bien que des services dans tout le domaine de leur activité commune, c'est-à-dire dans l'empire, en Arménie et jusque dans la lutte contre les Arabes.

Il y avait beaucoup d'Arméniens dans l'empire. Les plus nombreux n'avaient pas cessé d'être ses sujets [1], ou l'étaient redevenus par les armes [2]; ils habitaient la Petite-Arménie, c'est-à-dire les provinces voisines de la mer Noire, à l'ouest et au nord de Mélitène [3].

Les autres étaient venus de l'Arménie soumise aux Arabes. Leur émigration avait commencé sous la domination perse dont elle fuyait l'oppression politique [4] ou la persécution religieuse [5]; elle avait continué depuis la conquête islamique, les amenant dans l'empire à la recherche de la fortune ou d'un refuge, poussés par leur humeur aventureuse, par l'ambition

1. C'étaient les habitants de cette partie de l'Arménie qui était aux Grecs après avoir appartenu aux Romains, et de celle qui leur était échue par les partages avec les Perses, depuis le quatrième siècle; celui de 387 avait reconnu aux Grecs le territoire arménien jusqu'à Erzeroum et Mouch (TOURNEBIZE, p. 69); celui de 591 les avait encore amenés plus à l'est, voir p. 188.

2. Byzance avait repris maints territoires aux Arabes, voir p. 199 sqq.

3. Sur la Petite-Arménie, voir l'appendice n° 1.

4. Pendant la captivité du roi d'Arménie Diran II en Perse (avant 347, TOURNEBIZE, p. 61), les grands arméniens se réfugièrent en Grèce avec leurs sujets et leurs familles (FAUSTUS, III, c. 21); ils revinrent dans leur pays à l'avènement d'Arsace II (347-367, TOURNEBIZE, p. 61-67). — Quand ce roi fut à son tour emprisonné par le roi de Perse Sapor, les grands « s'enfuirent en Grèce avec leurs femmes et leurs enfants » (MOS. KHOR., III, c. 35, p. 150, FAUSTUS, IV, c. 55, 57); ils rentrèrent en Arménie avec le roi Bab, en 371 (MOS. KHOR., III, c. 36, p. 151, c. 38, p. 153, FAUSTUS, V, c. 1, TOURNEBIZE, p. 67). — Lors du partage de l'Arménie entre l'empereur Théodose et le roi Sapor (en 387, TOURNEBIZE, p. 69), le roi d'Arménie s'étant fixé dans la partie grecque, « les satrapes du pays perse émigrèrent avec le roi en emmenant leurs femmes et leurs fils, et en faisant abandon de leurs biens, de leurs villages et de leurs établissements », MOS. KHOR., III, c. 42, p. 155. La plupart revinrent chez eux quand Sapor eut fait Khosroès III roi de l'Arménie Perse (ID., III, c. 43, p. 156), le reste après la mort d'Arsace IV (ID., III, c. 48, p. 158; en 389, TOURNEBIZE, p. 69).

5. Au cinquième siècle, notamment à partir de 451, les Perses adoptèrent contre les chrétiens d'Arménie une politique intolérante, qui détermina parmi eux une forte émigration en Grèce, LAZARE, c. 36, p. 299, THOMAS, II, c. 2, p. 73. — Vers 571 sqq., il y eut encore une importante émigration dans l'empire, déterminée par une persécution religieuse, THÉOPHANE, p. 485, SAMUEL, p. 395.

ou par la nécessité d'échapper aux querelles intérieures ou à la poursuite des Arabes. L'empereur, du reste, tenant à éloigner certains d'entre eux de leur pays pour le dominer plus sûrement [1], ou à les enrôler dans ses armées, avait attiré les hésitants par ses avances, ses promesses et ses générosités [2]. Il avait donc accueilli ou appelé tous les Arméniens qui, depuis deux siècles, avaient quitté leur patrie pour le territoire grec.

Leur émigration avait été continuelle; elle s'était faite plus intense quand les Arabes avaient particulièrement maltraité l'Arménie ou quand l'empereur avait réussi à y rentrer pour un moment, après une victoire sans lendemain. Ces allées et venues des Byzantins en Arménie avaient d'abord duré de 646 à 661 [3], entravé pendant quinze ans la conquête arabe, provoqué de terribles châtiments à chaque retour des bandes islamiques [4] et par conséquent augmenté l'émigration arménienne [5]. Puis, de 686 à 693, les Grecs avaient de nouveau tenu tout ou partie de l'Arménie [6], qui avait subi la vengeance

1. La politique de l'empire envers les Arméniens est nettement affirmée dans cette phrase que SÉBÉOS a prêtée (p. 37) à l'empereur Maurice : « S'ils restent dans leur pays, il n'y a plus de repos pour nous ». — Byzance s'appliquait à transformer sans éclat l'Arménie en une province grecque en amenant les féodaux arméniens à venir les uns après les autres s'installer dans l'empire, GFRÖRER, III, p. 361.

2. Ainsi, par deux fois, l'empereur a essayé d'attirer à lui Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Belj ; une première fois, pendant qu'il combattait contre Byzance, aux environs de Sper (vers 852), « le général d'Orient, admirant sa valeur, en avait fait rapport à l'empereur Michel, qui fit proposer à Gourguen, pour l'amener dans sa capitale, grâces, honneurs et haut rang », THOMAS, III, c. 13, p. 156; quelques années plus tard, Gourguen avait reçu de l'empereur le consulat et une bannière avec la croix, THOMAS, III, c. 14, p. 163.

3. Disputée entre les Arabes et les Byzantins de 640 à 646, arabe en 646, l'Arménie était redevenue grecque en 647 ; elle se soumit aux Arabes par un traité, sous Théodore Rechtouni dans l'été de 653 (voir p. 33); l'hiver suivant, elle retournait à Byzance; les Arabes, reparus en 655, furent chassés en 657-658 ; ils ne prirent définitivement pied dans tout le pays qu'en 661, voir les références, p. 90.

4. Voir p. 180.

5. SÉBÉOS, p. 148.

6. Dans la deuxième année de Justinien II (686-687, GHÉVOND, p. 16), le général Léontios reconquit l'Arménie, l'Ibérie, l'Albanie et la Médie (THÉOPHANE, a. 6178 = 686 ap. J.-C., GHÉVOND, p. 15) ; ce fut, pour les Arabes, une insurrection de l'Arménie (BELADHORI, p. 205, YAKOUBI, II, 324, IBN EL ATHIR, IV, p. 294). Il resta ensuite en Arménie une garnison grecque de 30.000 hommes (ASOGHIK, II, c. 2, p. 72); on se remit alors à y pourchasser et à y tuer les Arabes, MÜLLER, I, p. 376. Les Grecs ne furent expulsés qu'en 693, THÉOPHANE, a. 6185, MÜLLER, I, p. 383, 414, 415.

des Arabes [1]; les émigrés furent alors si nombreux [2] que le calife Valid commença par les rappeler lorsqu'il voulut en 711 rendre la paix à l'Arménie [3]. La révolte des Arméniens avait repris [4] en 749-750, avec les succès de Constantin V sur l'Euphrate [5]; elle avait été favorisée par la guerre civile, qui amena la victoire des Abbassides; les rigueurs des premiers princes de cette dynastie [6] la prolongèrent [7]; elle avait abouti en 772 à l'écrasement des Arméniens et à la fuite vers Byzance de beaucoup des survivants [8]. La dernière crise avait eu lieu de 852 à 855, quand Moutavakkil avait envoyé l'émir Boga en Arménie pour y arrêter les princes et les nobles [9]; une fois de plus, beaucoup s'étaient échappés à temps et avaient cherché un refuge sur le territoire byzantin [10].

L'importance de cette émigration est certaine, puisqu'elle a été signalée et déplorée par les historiens de l'Arménie [11]. Les princes eux-mêmes, arméniens ou géorgiens, considéraient le passage dans l'empire comme la conséquence habituelle de leur défaite et leur suprême recours en cas de désastre grave [12].

1. Elle fut terrible, voir p. 180.

2. C'est l'époque où le généralissime Sembat Bagratouni se réfugia deux fois dans l'empire grec avec ses « nakharars et ses clients », voir p. 84. Tous les satrapes qui purent s'échapper suivirent son exemple, ASOGHIK, II, c. 4, p. 92.

3. Voir p. 183.

4. Voir p. 176.

5. C'est alors que Constantin V emmena les gens de Mélitène, de Claudia, de l'Arménie IV et de Théodosiopolis, voir p. 198.

6. Voir p. 159 sqq.

7. Voir p. 94.

8. A partir de 750, « les nakharars abandonnèrent leurs possessions pour le sol grec et pour la protection de l'empereur Constantin », GHÉVOND, p. 124 sqq., 129. — L'empereur emmena notamment tous les chrétiens de Théodosiopolis, qui demandèrent la permission de le suivre, GHÉVOND, p. 126. — La plus forte émigration à la fin du huitième siècle fut celle de Chapouh Amatouni, qui passa en Grèce avec 12.000 personnes, GHÉVOND, p. 162, ASOGHIK, II, c. 4, p. 99.

9. Voir p. 118.

10. YAKOUBI, II, p. 598, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 413-414.

11. Le prince Achot Bagratouni, voulant détourner les Arméniens de la révolte, en 772, leur montra le sort qui les attendait, la mort ou la « fuite dans l'empire grec avec vos familles, pour y passer votre vie en étrangers », GHÉVOND, p. 138. — Le départ des grands pour l'empire était une calamité publique, qui laissait « le commun peuple exposé à la servitude sous les fils d'Ismaël », ASOGHIK, II, c. 4, p. 100.

12. Menacés par les Khazares au huitième siècle, les princes de Géorgie se réservaient, si leur situation devenait désespérée, de s'en aller en Grèce, CHRONIQUE, p. 256; voir la note précédente.

Mais les familles féodales ne tenaient pas à rappeler le séjour des leurs chez les Byzantins; leurs chroniques, rédigées ou payées par elles [1], ont évité de raconter que leurs chefs étaient allés dans l'empire. Bien qu'ils s'y soient réfugiés fréquemment et en nombre, on ne nous a transmis les noms que de quelques émigrants. C'étaient, il est vrai, des membres de la haute aristocratie arménienne, chefs de principautés, généraux ou princes d'Arménie, des Amatounis [2], un Antzévatsi [3], un Gnouni [4], des Mamikonians [5] et des Bagratounis [6]. De toutes les familles qui ont dirigé l'Arménie sous les Arabes, les Ardzrounis seuls n'ont pas fourni d'émigrants à l'empire, du moins d'après les témoignages qui nous sont parvenus [7]. Les autres, connus ou inconnus de nous, ont passé la frontière avec leurs vassaux, leurs hommes d'armes et parfois une bonne partie de leurs sujets. Leur exemple a été suivi par des seigneurs de moindre importance et par de nombreux isolés. De toute manière, l'empire a reçu un afflux constant d'émigrés arméniens, dont la plupart furent des princes, des nobles et des soldats [8].

Ils venaient y chercher un établissement définitif ou un refuge momentané. Dans les deux cas, ils y ont trouvé, à

1. Voir p. 84 sqq.

2. Chapouh et Aman Amatouni passèrent en Grèce en 791 avec une partie de leurs sujets, GHÉVOND, p. 162, ASOGHIK, II, c. 4, p. 99.

3. Tadjat Antzévatsi, qui fut prince d'Arménie (nº 17, appendice nº 4), émigra vers 750, GHÉVOND, p. 153.

4. Mjej Gnouni était dans l'empire en 669, année où il essaya de parvenir au trône impérial, MICHEL, II, p. 451, 455, THÉOPHANE, p. 352, CEDRENUS, I, p. 763, ZONARAS, XIV, c. 19.

5. Artavazd Mamikonian, passé en Grèce en 771 avec sa famille, après une halte en Colchide (GHÉVOND, p. 134), était stratège des Anatoliques en 778, THÉOPHANE, a. 6270, p. 451, GHÉVOND, p. 150.

6. Le plus connu est le généralissime Sembat Bagratouni, qui passa deux fois dans l'empire en 700 et en 705, voir p. 84. — Le Bagratouni qui fut établi à Sper en 837 (voir p. 109) était un véritable émigré.

7. Des Ardzrounis avaient passé dans l'empire vers 451; ils y avaient reçu « bon accueil et des rangs éminents »; mais ils avaient été sommés de se convertir au rite grec, THOMAS, II, c. 2, p. 73. — Depuis la conquête arabe, aucun Ardzrouni ne nous a été signalé comme émigré dans l'empire; seul, Gourguen, fils d'Abou Beldj, fut sollicité par deux fois de franchir la frontière, à partir de 852, voir, p. 191.

8. L'émigration arménienne ne porta pas, avant le dixième siècle, sur la masse de la population, qui reste dans le pays; ASOGHIK a déploré (II, c. 4, p. 100) le sort du peuple, après le départ des grands et de leurs vassaux; voir p. 192.

leur arrivée, un accueil empressé, et le réconfort nécessaire. L'empereur les a reçus comme des sujets qui lui revenaient. Il a donné à leurs chefs de l'argent, des domaines et des honneurs [1]; il les a mis en bon rang dans la hiérarchie de sa cour [2]; il leur a confié ses armées et ses provinces [3]. Il a installé sur sa frontière ceux qui paraissaient devoir y menacer ou y contenir utilement les Arabes, depuis la Cappadoce et la Petite-Arménie [4], jusqu'à Sper [5], Toukhark [6], et la côte de Colchide [7]. Il a recruté parmi leurs hommes d'armes d'excellents soldats [8] »; il a donné des terres à leurs gens du commun [9] pour renforcer l'élément arménien sur sa frontière arabe [10].

En retour, les Arméniens ont aidé de ce côté à la défense de l'empire contre l'Islam [11]. Ils ont en outre combattu contre tous les ennemis de Byzance; dès le temps de Justinien, ils ont

1. Voir l'accueil fait par deux fois en 700 et en 705 à Sembat Bagratouni, p. 184; Tadjat Antzévatsi fut reçu avec une grande distinction vers 750 (Ghévond, p. 153) et pourvu de hautes [charges (voir n. 3); Chapouh Amatouni fut accueilli « honorablement » en 791 avec ses cavaliers et tous les siens, voir p. 192.

2. On rencontre parmi eux des consuls ou proconsuls, des curopalates, des patrices, voir p. 186.

3. Sabour Aparasitgan était stratège des Arméniaques en 666, Michel, II, p. 451, Théophane, p. 344. — Varazbakour fut comte de l'Opsikion sous Justinien II, Théophane, p. 380, Schlumberger, *Sigillogr.*, p. 249. — Tadjat Antzévatsi commanda à 60.000 hommes (Ghévond, p. 153) et fut stratège des Buccellaires (Théophane, p. 451, Ghévond, p. 150). — Artavazd Mamikonian fut, à la fin du huitième siècle, stratège des Anatoliques et, comme tel, fit la guerre en Cilicie et dans le Taurus, Théophane, p. 451, Ghévond, p. 150.

4. Une partie de ce pays fut occupée par des émigrés arméniens au huitième et au neuvième siècle, voir p. 248.

5. Un Bagratouni y fut installé en 837, voir p. 109.

6. Sembat Bagratouni y fut établi vers 700, voir p. 184.

7. Vers 705, Sembat Bagratouni avait reçu de l'empereur, avec le titre de curopalate, un établissement à Poti; peu après, il s'échappa en pillant la ville, le trésor et les églises, et il alla rejoindre les Arabes (Ghévond, p. 34; Asoghik, II, c. 4, p. 92; Théophane, a. 6185). — En 771, Artavazd Mamikonian vint chercher dans le pays des Egres un refuge contre les Arabes. Bien que Ghévond affirme (p. 134) qu'il « s'empara de la principauté de ce pays », il est beaucoup plus probable qu'il s'y installa sous les auspices et comme vassal de l'empereur. D'autant plus qu'il commandait quelques années plus tard, en qualité de stratège des Anatoliques dans l'armée grecque qui, en 778, fit de grands ravages en Cilicie et dans le Taurus.

8. Gfrörer, III, p. 361.

9. Par exemple à la basse classe venue en 791 avec Chapouh Amatouni, Ghévond, p. 162, Asoghik, II, c. 4, p. 99.

10. Sur l'élément arménien de cette frontière, voir p. 248.

11. Ainsi les divers princes émigrés dont les noms et l'installation viennent d'être donnés.

tenu une grande place dans l'armée [1]; au huitième siècle, un de leurs princes, Tadjat Antzévatsi, a commandé contre les Bulgares et servi l'empire pendant vingt-deux ans [2]; il était, avec Artavazd Mamikonian, à la tête des troupes qui ont battu les Arabes en Cilicie et dans le Taurus en 778 [3]. Les Arméniens ont aussi défendu le souverain contre les dangers et les révoltes de l'intérieur [4].

Mais l'empereur exigea davantage. A ces émigrés, aux Arméniens des pays de la frontière qu'il réoccupait, il demanda d'agir comme les Arméniens qui n'avaient pas cessé d'être ses sujets; ils durent notamment lui témoigner la même soumission qu'eux et accepter comme eux sa foi religieuse, c'est-à-dire le concile de Chalcédoine et la suprématie du patriarche de Constantinople.

C'était singulièrement méconnaître la réalité qu'espérer une pareille assimilation entre les Arméniens venus de Grande-Arménie et ceux de l'empire. Parmi ceux-ci, les uns n'avaient pas fait partie depuis le quatrième siècle de l'Arménie autonome et n'avaient point par conséquent partagé son schisme religieux; les autres, arrachés aux Perses ou aux Arabes par Byzance, avaient dû céder à la longue aux avances et aux persécutions des Grecs, auxquelles ils ne pouvaient échapper, se rallier à la confession de Constantinople [5] et subir les formes

1. Le grand Narsès, Arménien de Perse (PROCOPE, *BP*, I, c. 15, p. 79; DIEHL, *Justinien*, p. 167) est le plus connu d'entre eux; mais il avait de nombreux compatriotes autour de lui, parmi les généraux de l'empire, les trois frères Isaac, Aratios et Narsès, qui étaient venus des environs de Théodosiopolis (PROCOPE, *BP*, I, c. 15, p. 79); Pierre, qui était originaire de l'Arzanène (PROCOPE, *BP*, II, c. 15, p. 216); les Arsacides Jean (PROCOPE, *BV*, II, c. 24, p. 530-532; THÉOPHANE, p. 210), Arsacès (PROCOPE, *BG*, III, c. 32, p. 433 sqq., *BP*, II, c. 5, p. 168) et Artaban, qui commanda en Sicile et en Afrique et qui finit par conspirer contre l'empereur (PROCOPE, *BV*, II, c. 24, p. 530, c. 27, p. 542, c. 28, p. 549-551, *BG*, III, c. 32-33, p. 433-441; THÉOPHANE, p. 210, 213; DIEHL, *Justinien*, p. 17, 64 et 118); le roi Péranios d'Ibérie (PROCOPE, *BG*, I, c. 5, p. 25, III, c. 28, p. 421, *BP*, II, c. 25, p. 268, c. 26, p. 274), avec son fils Pakourios (*BG*, III, c. 27, p. 417, IV, c. 26, p. 629, c. 34, p. 668) et ses neveux Marcellos (*BG*, III, c. 28, p. 421) et Phazos (*BG*, III, c. 2, p. 322).

2. GHÉVOND, p. 153, 160; THÉOPHANE, p. 451.

3. GHÉVOND, p. 150; THÉOPHANE, p. 451.

4. Ainsi Varazbakour aida Justinien II à remonter sur le trône, THÉOPHANE, p. 373.

5. Lorsque l'Arménie fut partagée entre les Grecs et les Perses au sixième siècle (voir p. 188), le catholicos se trouva du côté perse; Byzance établit pour ses Arméniens un catholicos spécial, MOS. KHOR., III, 57, qui relevait de Constantinople, THOMAS, I, c. 10, p. 65; SÉBÉOS, p. 36; ÉTIENNE, c. 22-23, p. 53 sqq.;

et les institutions administratives du reste de l'empire [1]. Il y eut donc, entre eux et leurs frères de l'Arménie perse puis arabe, une séparation plus sérieuse qu'une frontière politique. Les Arméniens de l'empire apparurent aux autres comme des apostats qui, avec leur foi, avaient renié leur nationalité et qui ne méritaient pas d'être traités par eux autrement que les Grecs. Il n'y eut pas entre eux les relations et les liens habituels entre gens de même race, soumis à des états différents; ils ne cessèrent de s'ignorer que pour s'opposer les uns aux autres [2]. En Arménie, les Arméno-Grecs étaient accueillis avec la même méfiance que les Grecs proprement dits [3]; dans l'empire, les Arméniens grécisés ne comprirent pas mieux que les Grecs les sentiments de leurs compatriotes de Grande-Arménie.

Il est vrai que les historiens ont pris la fâcheuse habitude de les confondre : les Grecs, imitant l'empereur, n'ont pas distingué dans leurs récits les Arméniens des deux origines [4]; les Arméniens, par contre, ont revendiqué, pour leur nationalité, la gloire d'avoir fourni à l'empire des généraux et

JEAN, p. 61-62. Les évêchés arméniens furent ensuite rattachés directement à Byzance. Les résistances qui se produisirent furent successivement brisées par des déportations en masse, voir p. 67. — Les Arméniens de l'empire ont fourni à l'église grecque un archevêque de Nicée, Jean, qui, vers le milieu du neuvième siècle, adressa un traité de controverse aux Arméniens (voir l'appendice nº 2; ce Jean était Arménien, TCHAMTCHIAN, cité par DAGHBASCHEAN, p. 67); un patriarche d'Antioche en 752, « Théodore, fils de Vicarios, de Petite-Arménie », THÉOPHANE, p. 427 et 430; un patriarche de Constantinople en la personne de Jean Grammaticos (834-843); il fut le conseiller de Léon l'Arménien (LEON GRAMM., p. 466, ANONYME après THÉOPHANE, p. 435-436); son père, Pancrace ou Bagrat et son frère Archavir portent des noms arméniens (THÉOPHANE CONTIN., IV, c. 6, p. 154, SYM. MAG., p. 469, 606, CEDRENUS, II, p. 144-146); l'Arménien Manuel a construit à Byzance le célèbre couvent qui porte son nom, GEORG. MON., *Théophile*, c. 18, 19, p. 803, LEON GRAMM., p. 454.

1. Voir p. 67.

2. Les Arméniens traitaient de Géorgiens leurs frères de race, de confession byzantine; les Grecs à leur tour tendaient à confondre avec les Géorgiens, qui acceptaient leur rite religieux, tous les Arméniens de l'ouest, sur lesquels ils mettaient la main, voir p. 29.

3. Parce qu'ils avaient « longtemps vécu chez les Grecs hérétiques », MKRTTSCHIAN, p. 93.

4. Les historiens grecs considéraient tous les Arméniens vivant dans leur pays comme des sujets de l'empire; ils ont parlé de beaucoup d'entre eux sans aucune précision relative à leur origine. Dans ces conditions, pour ne pas grossir indûment le nombre et l'importance des émigrés arméniens au détriment des Arméno-Byzantins, j'ai pris le parti de ne considérer comme tels que ceux dont l'émigration est nettement affirmée par les écrivains grecs ou arméniens.

des souverains, qui étaient nés cependant sur le territoire et dans la foi grecs [1]. On pourrait croire, à les lire, que les Arméniens des deux types ont vécu dans l'empire en une parfaite union et qu'il n'y a vraiment pas lieu de les distinguer, si les faits eux-mêmes ne prouvaient le contraire; beaucoup de généraux et les empereurs arméniens furent des Arméno-Grecs; ils étaient de religion grecque [2]; ils avaient sur l'omnipotence impériale la même opinion que les Grecs et ils appliquèrent la méthode grecque aux résistances des autres Arméniens. Sous eux, comme sous des Grecs n'ayant rien d'arménien [3], les Arméniens, restés fidèles à leur croyance et à leur nationalité, furent invités à se conformer à la foi et aux ordres de l'empereur, puis sommés d'obéir et enfin soumis à des persécutions sévères.

Les récalcitrants furent dispersés ou transportés en de lointains parages [4]. Les pays de l'Euphrate notamment furent vidés à maintes reprises des éléments jugés dangereux par l'empereur; Chypre, la Thrace, la Sicile et l'Italie reçurent des colonies d'Arméniens arrachés, lorsque l'empire en avait eu le pouvoir, à l'Arzanène, à toute la région de l'Euphrate, de Marach à Erzeroum en passant par Claudia et par Mélitène [5].

1. Des quatorze empereurs, revendiqués pour leur race par les Arméniens, le seul qui soit un émigré authentique est un prétendant à l'empire que les Grecs n'ont pas admis dans la série impériale, Mjej Gnouni (voir p. 193). — La liste des empereurs, que l'Arménien Chahnazarean réclame (p. 48) pour sa nationalité, comprend Maurice, Mjej, Philippicos, Artavasde, Léon V, Basile Ier, Léon VI, Alexandre, Constantin VII Porphyrogénète, Romain Lécapène, Romain II, Jean Tzimiscès, Basile II, Constantin VIII. Voir encore *Garabed Ter* Sahakian, *Les Empereurs arméniens de Byzance*, 2 vol., Venise, 1905 (en arménien).

2. L'empereur, avant son sacre, devait jurer devant le patriarche qu'il était orthodoxe et résolu à défendre la foi orthodoxe, exemple Théophane, p. 390, 493, 502; Leon Gramm., p. 445; Sym. Mag., p. 604. — Les empereurs arméniens ont prêté ce serment, Mkrttschian, p. 115-116.

3. L'Arménien Maurice (582-602) avait maltraité les Arméniens plus que personne et systématiquement, voir n. 5 et p. 67. L'Arménien Philippicos (711-713) a chassé les Arméniens de l'empire, voir n. 4; sous lui, les Grecs ont excommunié Sembat Bagratouni, qui s'est enfui de Poti en 711, voir p. 206. Léon V l'Arménien a persécuté les Pauliciens du thème arméniaque, voir p. 250. Théophile (829-842), marié à l'Arménienne Théodora, a enlevé en 837 les gens des contrées de Samosate et d'Erzeroum, voir p. 212. Son fils Michel III (842-867), bien que sa mère fût arménienne et qu'il fût entouré de multiples parents maternels, a poursuivi les Pauliciens du thème arméniaque (voir p. 251) et chassé de Taykh l'évêque arménien de rite grégorien (voir p. 218).

4. Philippicos chassa les Arméniens grégoriens de son territoire, Théophane, p. 382; Michel, II, p. 482; Aboulfar., *Syr.*, p. 121.

5. Maurice transporta en Chypre les Arméniens de l'Arzanène (Theoph. Simoc.,

Les Arméniens résistèrent, complotèrent ou passèrent à l'ennemi; ils revinrent aux Arabes isolément ou en masse [1]; ils s'entendirent avec eux, sur la frontière même qu'ils auraient dû défendre pour Byzance [2], et ils accusèrent les Grecs de folie [3].

Leur émigration dans l'empire ne cessa pas, malgré son impopularité croissante [4], parce qu'elle leur était imposée par les circonstances; mais elle n'aboutit ni à renforcer l'empire, dont les Arméniens ne voulaient que l'appui, ni à satisfaire les Arméniens, que les Grecs prétendaient gouverner à leur guise. Par suite, elle ne valut que mécomptes et déceptions aux deux parties, qui s'accusèrent réciproquement de fourberie, d'égoïsme et de trahison. Les rapports des Arméniens et des Grecs dans l'empire n'avaient pas établi entre eux de collaboration sincère.

Leurs relations en Arménie avaient eu le même résultat.

III, c. 15, p. 148; Jean d'Éphèse, VI, 15, p. 34); il enleva aussi beaucoup d'habitants à la région de Mélitène et de l'Euphrate, Sébéos, p. 30 sqq. Les habitants des pays de Théodosiopolis, de Claudia et de Mélitène, refusant de s'unir à l'église grecque, furent transportés en Europe par Constantin V Copronyme, Théophane, p. 422, 427; Nicéphore, p. 62 et 66; Cedrenus, II, p. 710; Ghévond, p. 126; Michel, II, p. 523; Lombard, p. 35 sqq.; c'étaient des Pauliciens, dit Théophane, p. 429, mais c'étaient aussi des Arméniens, chassés de l'empire en 711 par Philippicos (voir n. 4). Léon IV le Khazare a emmené en Thrace les gens de Germanicia, Théophane, p. 451; Rambaud, p. 218. De nombreux Arméniens furent transportés de force en Sicile par Constantin VI en 794, Théophane, p. 469; Gelzer, *Themenverf.*, p. 95, Gay, *Italie mérid.*, p. 182-183, 591. Théophile en 837 enleva beaucoup d'habitants à Samosate et à Erzeroum, voir p. 212.

1. Théodore Rechtouni a passé aux Arabes en 653 (voir p. 33) pour échapper aux menaces grecques contre sa liberté religieuse, Sébéos, p. 112 sqq. En 666, Sapour Aparasitgan, stratège des Arméniaques, passa à Moaviah, Michel, II, p. 451; Théophane, p. 344. Les Arméniens, chassés de l'empire par Philippicos (voir p. 197), se réfugièrent chez les Arabes, à Mélitène, dans ses environs et en Arménie IV; ils s'y multiplièrent beaucoup; ils se fortifièrent dans ces contrées, où ils devinrent les auxiliaires des Arabes et les adversaires des Romains, Michel, II, p. 482. En 711, le généralissime Sembat Bagratouni est retourné aux Arabes en pillant dans Poti la ville, le trésor et les églises, voir p. 194. — Vers 780, Tadjat Antzévatsi, stratège des Buccellaires, passa aux Arabes, en pleine lutte contre eux, après vingt-deux ans de services en Grèce, Ghévond, p. 153-154.

2. Les Arméniens de l'Euphrate ont soutenu les Pauliciens (voir p. 248). collaboré avec les Arabes pour repousser les Grecs (Michel, II, p. 482, voir note précédente); ils ont livré Kamakha aux Arabes vers 795 (Théophane, p. 465-469; Georg. Mon., p. 667; Cedrenus, II, p. 24-26; Zonaras, XV, c. 11-12); le prince de Sper a combattu l'empire, voir p. 214.

3. Michel, II, p. 482 : « Les Romains étaient remplis de démence à cause de leur haine pour tous les orthodoxes ».

4. Voir p. 192.

Byzance, qui voulait conquérir l'Arménie arabe, s'était heurtée à la résistance des Arméniens, résolus à éviter la domination grecque, dont ils redoutaient l'absolutisme politique et religieux. Pour les réduire plus facilement, Byzance s'était appliquée à les maintenir divisés; dans les luttes continuelles entre féodaux arméniens pour la possession des principautés et la prépondérance sur le pays, elle n'était intervenue que pour prolonger les querelles; elle avait soutenu ou combattu tour à tour le même prince, suivant qu'il était en mesure d'entraver ou de poursuivre la réalisation de l'unité nationale. Les Arméniens avaient riposté en variant au gré des circonstances leur conduite envers les Grecs; ils s'étaient partagés en alliés ou en adversaires de l'empire selon leur intérêt immédiat, la situation de leurs rivaux et les avances des Arabes. Entre les Byzantins et les Arméniens, il s'était produit une succession d'alliances et de véritables trahisons; chacun des deux partis, aveuglé par un incorrigible égoïsme et par une haine réciproque toujours croissante, avait méconnu, avec la solidarité qui les liait contre les Arabes, l'intérêt supérieur de l'Arménie.

En conséquence, les Arabes y étaient restés, tandis que Byzance y avait fait peu de progrès. Leur rivalité persistante avait, il est vrai, permis à l'Arménie d'échapper à l'asservissement complet et de sauver son autonomie; mais elle était demeurée divisée et impuissante, après de terribles misères. Car de nombreuses familles féodales avaient disparu les unes après les autres, vouées à la ruine, sans profit pour l'Arménie, par la jalousie et l'hostilité de leurs compatriotes et des Grecs, autant que par l'action réfléchie et continue des conquérants arabes [1].

Au début de leur domination, Byzance était encore assez forte pour intervenir efficacement en Arménie; les Arabes n'avaient pas touché tout d'abord à la partie de cette nation qui était aux Grecs; par contre, lorsque l'empire des Perses s'effondra, Byzance occupa les pays arméniens qui lui avaient appartenu [2]. Ces succès lui furent facilités par l'habitude des Arabes de se retirer après chacune de leurs premières expé-

1. Sur le sort des familles arméniennes depuis la conquête arabe, voir ch. IV.

2. C'est alors que Varaztirots Bagratouni, chef de l'Arménie pour les Perses (Sébéos, p. 87), devint « prince et curopalate d'Arménie » pour l'empereur, Sébéos, p. 108, Jean, p. 73; nº 2 de l'appendice nº 4.

ditions. Byzance put donc croire qu'elle les avait chassés d'Arménie en 640, en 643, en 645, en 646 [1]. Elle estima si bien être la maîtresse du pays, à partir de 647, qu'elle n'hésita pas à en poursuivre l'assimilation administrative et à lui imposer la soumission au siège patriarcal de Constantinople [2].

Les Arméniens, à peine libérés du joug perse, furent indignés de cette persécution, que leur infligeait un prince chrétien [3]. Ils se donnèrent aux Arabes plus tolérants. Ils désiraient du reste mettre fin à ces occupations successives de leur pays par l'un ou l'autre de leurs puissants voisins et éviter, en prenant parti pour l'un d'eux, le renouvellement des horreurs que subit Douin, en 646 [4]. La nécessité d'échapper à l'intolérance religieuse des Grecs les jeta du côté des Arabes. Ils leur promirent fidélité, moyennant un secours permanent contre les armées de Byzance [5]. Leur chef, Théodore Rechtouni, traita, en 653, avec Moaviah, pour toute l'Arménie, dont il était généralissime [6]. Il lui donna une preuve de sa sincérité, en même temps qu'il se vengea de l'empereur, en trahissant les Grecs, dont il provoqua la déroute et le massacre au passage de l'Euphrate [7]. En récompense de ces services, Théodore Rechtouni devint le premier prince de l'Arménie autonome sous les Arabes [8].

Mais le concours militaire promis par le calife ne vint pas ou fut insuffisant; il n'assura pas plus la sécurité des Arméniens contre Byzance que celle-ci ne l'avait fait contre les

1. Voir p. 191.

2. Sébéos, p. 112 sqq.

3. Asoghik, II, c. 2, p. 64 : « Le roi de Perse a ordonné aux chrétiens de son empire de s'en tenir à la croyance des seuls Arméniens; ce n'est pas un prince chrétien qui va leur arracher leur foi. »

4. Voir p. 180.

5. Moaviah dit aux Arméniens : « Si les Grecs marchent contre vous, je vous enverrai autant de renforts que vous le voudrez », voir p. 34.

6. Sur ce traité, voir p. 33.

7. Théodore Rechtouni, sommé par l'empereur Constant II de lui envoyer ses troupes, les plaça sous son fils Vardan, avec ordre d'abandonner les Grecs au bon moment, et de faire cause commune avec l'ennemi. En conséquence, quand l'armée grecque passa l'Euphrate, Vardan, qui avait obtenu de garder le pont de bateaux, coupa, dès que les Grecs furent vaincus, les cordes qui retenaient ce pont; et les fuyards périrent dans les flots, Ghévond, p. 12.

8. Théodore fut fait « prince des Arméniens », Asoghik, p. 63; — « chef sur l'Arménie, la Géorgie, l'Albanie, la Siounie et le pays jusqu'à Derbend », Sébéos, p. 139.

Arabes. D'autre part, les Arméniens occidentaux, les plus proches de l'empire, qui les régissait sans conteste depuis le dernier partage avec les Perses, ne s'associèrent pas contre elle à la révolte des Arméniens orientaux. Ils restèrent fidèles à Byzance, sous la conduite de chefs Bagratounis et Mamikonians, qu'inquiétait pour leur suprématie la puissance de Théodore Rechtouni, chef des Arméno-Perses et promoteur de leur entente avec les Arabes. Dans cette lutte entre Byzance et l'Islam, dont ils étaient en partie l'enjeu, les Arméniens marchèrent donc les uns contre les autres et se partagèrent entre les deux empires rivaux [1]. Si bien que la victoire dut nécessairement faire des victimes parmi eux; elle se prononça d'abord contre Théodore Rechtouni et ses Arméniens orientaux.

L'empereur Constant II rentra dans Douin dès 654. Il y obligea, sous les plus terribles menaces, le catholicos Nersès III et les grands arméniens à communier avec lui [2]. Mais, lorsqu'il fut parti, les Arabes revinrent en force (en 655) et réoccupèrent l'Arménie. Le catholicos de Douin dut s'en aller à la suite de l'empereur : il était discrédité auprès de ses compatriotes par son entente religieuse avec les Grecs [3]. Théodore Rechtouni, qui avait été impuissant à empêcher le retour des troupes byzantines, fut emmené à Damas [4]. Il était la première victime de la conduite équivoque et dangereuse que devaient tenir les féodaux de l'Arménie pour sauver leurs

1. Tinrent pour les Grecs, en 653 : les chefs et les soldats de l'Arménie IV, ceux qui ont quitté le territoire des Rechtounis, ceux de Sper, les chefs des Bagratounis, ceux de Mananagni et de Taranaghi, ceux du canton d'Ekéghéach, ceux de Karin, de Taykh et de Baséan, les ichkhans de Vanan, ceux de Chirag, les Khorkhorounis, les hommes de la maison des Dimakséans, Moucheg le Mamikonian avec quelques ichkhans et des troupes de la province d'Aïrarat, les Aravéghéans, les Aranéans, les Varajnounis, les Gnthounis, les Spandounis; Moucheg Mamikonian était à leur tête, Sébéos, p. 134.

2. En 654, Constant II reprit la Géorgie, l'Arménie presque entière et rentra dans Douin; il prétendit compléter sa conquête politique par le gain des âmes : « Le dimanche, dans l'église Saint-Grégoire, le concile de Chalcédoine fut prêché, la messe fut célébrée à la romaine par un prêtre romain; l'empereur, le catholicos (Nersès III) et les évêques, de gré ou de force, communièrent; par peur de la mort, les évêques terrorisés exécutèrent les ordres qu'il donnait », Sébéos, p. 136-137. — Les princes qui refusaient d'accepter la croyance grecque avaient été menacés de « dégradation, de confiscation et de mise en jugement devant l'empereur », Asoghik, II, c. 2, p. 65.

3. Voir p. 138; — « les chefs étaient irrités contre lui », Sébéos, p. 137; Jean, p. 75-76.

4. Voir p. 90.

libertés dans la lutte engagée entre leurs puissants voisins. Il succombait aussi à l'habitude nationale de rechercher l'appui du maître étranger pour occuper la première place en Arménie; il en avait donné l'exemple, en pactisant avec les Arabes. Un autre l'imita et réussit à le supplanter.

Ce nouveau chef de l'Arménie arabe fut un prince de l'ancienne Arménie grecque, où les Arabes allaient désormais s'efforcer de détruire le parti byzantin. C'était Hamazasp Mamikonian, qui trouva bon de prendre, à son tour, ses sûretés du côté de l'Islam, mais en conservant des liens avec Byzance; car il garda sa situation lorsque les Grecs revinrent en Arménie en 657-658; ils le laissèrent à la tête des Arméniens avec le titre de curopalate; mais il disparut lorsque les Arabes rentrèrent en Arménie en 661 et, cette fois, s'y installèrent solidement [1].

De 661 à 680 le calife Moaviah remporta en Asie Mineure une série de succès, qui firent trembler les Grecs et les tinrent éloignés de l'Arménie [2]. Ils y furent longtemps incapables de rien tenter contre le prince que les Arabes y avaient établi en 661. C'était un Mamikonian, nommé Grégoire, qui vivait en otage à Damas depuis 655 [3]. En plein accord avec ses maîtres, n'ayant rien à redouter de Byzance et de son parti, momentanément réduits à l'impuissance, il fortifia la prépondérance de sa famille sur l'Arménie [4], à laquelle il assura de longues années de paix et de prospérité [5]. L'Arménie dut alors vingt ans de bonheur à l'effacement de Byzance.

La reprise de l'activité grecque valut aux Arméniens de nouvelles misères. Tandis que les forces arabes étaient absorbées de 683 à 693 par une longue guerre civile pour le califat [6], Justinien II profita de leur éloignement pour reprendre

1. Hamazasp Mamikonian, commandant du pays des Arméniens (Sébéos, p. 146), puis lieutenant-gouverneur d'Arménie pour les Arabes en 654-655 (Asoghik, p. 70), passa en 657-658 à l'empereur, pour lequel il devint « curopalate et commandant du pays des Arméniens », Sébéos, p. 148.

2. Müller, I, p. 349-351, et Brooks, *The Arabs in Asia Minor*, 641-750, *JHS*, 18, 1898.

3. Ghévond, p. 14, Asoghik, II, c. 2, p. 71; — n° 7 à l'appendice n° 4.

4. Voir p. 92.

5. « Il rétablit en Arménie une parfaite sécurité et il la défendit contre toutes sortes d'agressions, de violences et d'empiétements », Ghévond, p. 14, Jean, p. 78-79.

6. Moaviah II, fils de Yézid, calife à Damas le 10 octobre 683, mourut dix

l'Arménie. Il y fut précédé par ses alliés les Khazares, qui décimèrent les garnisons musulmanes [1]. Derrière eux, parut le général byzantin Léontios; il reconquit en quelques mois l'Arménie, l'Ibérie, l'Albanie et la Médie [2]. Une armée grecque de 30.000 hommes défendit ensuite le pays [3], notamment en 690, contre les retours offensifs des Arabes [4]. Leur domination sur l'Arménie ne fut rétablie qu'après la victoire définitive du calife Abd el Mélik sur tous ses adversaires; quand il eut retrouvé la libre disposition de ses forces, l'Islam reparut en Arménie et en expulsa les Grecs en 693 [5]. Dans l'intervalle, les Arméniens avaient beaucoup souffert [6] : leur prince Grégoire Mamikonian avait été tué par les Khazares en 685 [7]; son successeur, Achot Bagratouni [8], avait été jugé trop puissant par les Grecs, qui lui avaient opposé Nersès Kamsarakan [9]; ce dernier était resté le chef de l'Arménie lorsque Achot, affaibli par cette guerre civile, avait été tué en repoussant une

jours après. On proclama Khalid, son frère, dans la province du Jourdain et Dahak ibn Kaïs à Damas, puis Mervan, le 22 juin 684. Ce dernier battit et prit Dahak; il mit en fuite une grande armée chiite en Syrie (janvier 685); il fut assassiné par sa femme, mère de Khalid, en avril-mai 685; néanmoins on le remplaça par son fils Abd el Mélik (685-705). La guerre civile fut alors générale par tout l'empire entre les sectes et les tribus; Bassorah dut se défendre contre les Kharidjites (685); le chiite Mokhtar s'installa à Koufah; il battit l'armée d'Abd el Mélik en août 686, non loin du Grand-Zab; il fut battu et tué le 3 avril 687. Le 22 novembre 690, Abd el Mélik vainquit près de Meskin, sur le Tigre, Mosab ibn Sobéir, qui était maître de l'Irak; il prit Médine, puis La Mecque, en octobre 692. Jusqu'en octobre 697, il eut encore à soumettre des Kharidjites dans l'Irak et dans l'Iran; mais, depuis la fin de 692, il était vraiment le maître de l'empire, cf. MÜLLER, I, p. 371-389.

1. Voir p. 172.

2. GHÉVOND, p. 16, THÉOPHANE, a. 6178; voir p. 176. — La conquête fut facile, car, dit GHÉVOND, p. 15, « après trente ans de soumission, profitant des troubles croissant dans l'islamisme, l'Arménie, la Géorgie et l'Albanie s'insurgèrent ».

3. ASOGHIK, II, c. 2, p. 72.

4. GHÉVOND, p. 17-18.

5. THÉOPHANE, a. 6185 : « Symbatios, patrice d'Arménie, à la nouvelle de la victoire des Arabes, leur livra cette province »; — MÜLLER, I, p. 383, 414-415.

6. En 690, « les Ismaélites envahissent l'Arménie, violent les femmes et extorquent de fortes sommes par des tourments », GHÉVOND, p. 17-18. Ils traitèrent durement l'Arménie, en révoltée, selon BELADHORI, p. 205, YAKOUBI, II, 324, IBN EL ATHIR, IV, p. 294, GHAZARIAN, p. 44, MÜLLER, I, p. 258 sqq. — Sur cette répression, voir p. 180.

7. Voir p. 172.

8. Prince d'Arménie pour les Arabes en 686, ASOGHIK, p. 71, GHÉVOND, p. 15.

9. Curopalate d'Arménie pour l'empereur, ASOGHIK, p. 72.

armée arabe [1]. Entre temps, les Byzantins, sous prétexte de détruire les Arabes restés dans le pays, avaient multiplié les pillages et les violences [2]; ils avaient exigé aussi que le catholicos Sahak III communiât avec eux [3]. Bien que les tentatives des Arabes pour rentrer en Arménie eussent encore augmenté la misère générale, lorsqu'ils y reparurent en force, ils furent accueillis en libérateurs par les Arméniens exaspérés contre l'empire [4].

Le généralissime Sembat Bagratouni leur livra l'Arménie [5] et massacra les soldats grecs en retraite [6]. Sa récompense fut le principat [7], dont il se servit aussitôt pour amoindrir ses adversaires nationaux du parti byzantin, à leur tête les Mamikonians et les Kamsarakans [8]. Mais il lui arriva la même aventure qu'à Théodore Rechtouni : les Arabes, n'ayant pas pleine confiance en lui, en vinrent à le trouver dangereux. Ni sa conduite en 693, où il avait trahi les Grecs [9], ni la résistance qu'il opposa en 698 à l'armée envoyée en Arménie par l'empereur Tibère III [10], ne convainquirent les Arabes de sa loyauté. Ils essayèrent d'enlever à l'Arménie toute force de résistance et, à l'empire grec, tout moyen d'y intriguer avec succès, en supprimant les chefs de la féodalité. Le catholicos et Sembat furent au nombre des notables arméniens emmenés à Damas [11].

1. Il fut tué dans l'expédition mentionnée note 6, p. 203.

2. On s'était mis à tuer les Arabes en Arménie (MÜLLER, I, p. 376), qu'on avait dévastée à cette occasion. GHÉVOND, p. 16 : « L'armée grecque dévasta le pays incendia beaucoup de superbes monuments et retourna chargée de butin. »

3. Voir p. 137-138.

4. Par horreur des Grecs, les Arabes furent accueillis avec soulagement, GHÉVOND, p. 16. — A Justinien II, réclamant leur soumission, les Arméniens avaient répondu : « Que de fois, soumis au gouvernement des Grecs, nous n'avons reçu qu'une aide insignifiante dans nos pires calamités. Souvent, au contraire, notre soumission n'a été récompensée que par des insultes. Vous prêter serment de fidélité, c'est nous exposer à la ruine et à la mort. Laissez-nous donc sous la domination de nos maîtres actuels, qui nous couvrent de leur protection », JEAN, p. 86-87, dans TOURNEBIZE, p. 98.

5. Voir p. 203. — Sembat était généralissime sous les princes antérieurs Achot Bagratouni et Nersès Kamsarakan, JEAN, p. 82, SAINT-MARTIN, I, p. 338-339.

6. Pour venger son père Varaztirots, que les Grecs avaient assassiné, Sembat mutila les soldats de cette nation, GHÉVOND, p. 18.

7. Sembat fut fait « prince des Arméniens » par les Arabes, ASOGHIK, p. 72.

8. Voir p. 93.

9. Voir ci-dessus.

10. Sembat a repoussé l'armée grecque, GHÉVOND, p. 18.

11. Voir p. 180.

Lorsqu'ils en revinrent tous les deux, le catholicos rentra dans Douin [1], mais Sembat passa chez les Grecs pour y préparer sa vengeance [2].

L'empereur le reçut amicalement et l'installa en Taykh, à Thoukhark [3], en bonne place pour surveiller l'Arménie arabe et pour guetter l'occasion d'y intervenir en temps utile. Cette occasion parut venue quand les Arabes eurent exaspéré l'Arménie par un massacre général de ses nobles à Khramm et à Nakhitchévan [4]. Sembat accourut avec une armée byzantine, mais il fut battu et contraint de rentrer dans l'empire [5]. Sa résidence antérieure était sans doute menacée par l'ennemi triomphant, car l'empereur l'établit cette fois à Poti [6], en Colchide, sur les bords de la mer Noire, par où il serait facile de lui faire tenir les secours nécessaires en temps opportun. Six ans plus tard, Sembat payait cette hospitalité d'une nouvelle trahison et retournait aux Arabes, en pillant le trésor, les églises et la ville que l'empereur lui avait confiés [7].

Ce fut en partie par la faute des Grecs. L'empereur Philippicos, un Arméno-Grec, voulut contraindre ses frères de race à renoncer à leur confession religieuse pour celle de Constantinople; ceux qui résistèrent furent chassés de l'empire et s'en vinrent sur l'Euphrate augmenter contre lui la force de la frontière arabe [8]. L'intolérance de Philippicos atteignit Sembat dans Poti, car l'empereur remporta des succès militaires en Abasgie et en Géorgie [9]; il essaya même de séparer l'Albanie de l'église arménienne [10]. Devant cette menace, les Arabes sentirent que l'Arménie avait besoin de

1. Il en sortit, après la fuite de Sembat, pour aller porter à l'émir la soumission des féodaux, GHÉVOND, p. 27-30, JEAN, p. 85.

2. Vers 700, Sembat passa en Grèce avec beaucoup d'Arméniens, après avoir bousculé et massacré à Vardanakert la garnison arabe de Nakhitchévan, GHÉVOND, p. 23-24, JEAN, p. 83, ASOGHIK, II, c. 2, p. 73, c. 4, p. 90, MOS. CAL., p. 257, TCHAMTCHIAN, II, p. 376, BROSSET, *Siounie*, p. 445, GHAZARIAN, p. 44-45, MARQUART, *Streifz.*, p. 449-450.

3. GHÉVOND, p. 25, ASOGHIK, II, c. 4, p. 90.

4. Voir p. 180.

5. GHÉVOND, p. 18, 31, IBN EL ATHIR, IV, p. 295 (GHAZARIAN, p. 45).

6. Vers 705, voir p. 184.

7. En 711, voir p. 194.

8. Voir p. 248.

9. Voir pour l'Abasgie, p. 20; — la Géorgie avait alors payé tribut aux Grecs, THÉOPHANE, a. 6178, MICHEL, II, p. 469.

10. Voir p. 26.

ses défenseurs, dispersés par eux; ils rendirent aux Arméniens leurs libertés et leur autonomie; ils rappelèrent ceux qui s'étaient enfuis [1]. Et Sembat, que les Grecs inquiétaient, revint aux Arabes plus tolérants. Tandis qu'à Constantinople on l'excommuniait pour son attachement au schisme grégorien et pour ses violences à Poti [2], il reprenait la direction de l'Arménie et il en interdisait l'accès aux Grecs [3], qu'il avait failli y introduire par la mer Noire. Une fois de plus, Arméniens et Byzantins, en se querellant, avaient fait le jeu des Arabes.

L'intolérance obstinée du gouvernement de Constantinople et ses tentatives pour imposer aux Arméniens une assimilation, qui leur faisait horreur, eurent aussi cette grave conséquence que les Arméniens cessèrent de compter sur Byzance pour les délivrer du joug arabe. Ses armées arrivaient trop tard ou en force insuffisante; ou bien elles tyrannisaient l'Arménie, pour l'abandonner ensuite à la vengeance du calife; elles étaient également redoutables pour elle, en cas de succès comme de revers. Le parti le plus sage parut donc être aux Arméniens d'éloigner les Grecs de leur pays [4]; ils ne rompirent pas formellement avec eux, car les grands voulaient que l'intervention de Byzance fût toujours possible contre les Arabes ou dans les affaires intérieures de l'Arménie. Mais ils ne demandèrent plus à l'empire qu'un asile dans les périls extrêmes et son concours pour la poursuite de leurs propres desseins; ils renoncèrent à favoriser dans leur pays toute action conçue et conduite par l'empereur. Du moins, les Byzantins n'eurent plus d'amis en Arménie qu'à la condition de n'y pas envoyer leurs armées.

Elles n'y parurent pas pendant tout le huitième siècle. Byzance subit alors en Arménie la volonté de ses adversaires et la loi des circonstances, sans essayer une réaction active et systématique. Elle laissa les Arabes occuper en 732 l'Abasgie [5],

1. Voir p. 183.

2. Contre Sembat Bagratouni, après sa trahison de 711, la peine portée fut une sentence d'excommunication, à « lire chaque année, le jour de Pâques, où le crime avait été commis; cela se fait encore de nos jours », GHÉVOND, p. 34.

3. Le concile de Manzikert en 719 expulsa d'Arménie tous les tenants de Chalcédoine, ASOGKIH, II, c. 2, p. 74, KIRAKOS, p. 35, MKHITAR, p. 79.

4. Voir p. 204.

5. Voir p. 20.

d'où ils pouvaient lui faire tant de mal par la mer Noire; elle s'en remit pour sa défense sur ce point aux incursions khazares, qui furent en effet nombreuses et efficaces [1]. En Arménie même, elle ne sut pas utiliser le mécontentement qui grandissait contre les Arabes; ils y avaient malmené le culte [2], obligé le catholicos à s'éloigner de Douin pour échapper à leur contact permanent [3]; leurs exigences financières augmentaient avec les années. Les Arméniens s'exaspéraient donc un peu plus tous les jours; leur opposition, sans cesse grandissante, se groupa autour des Mamikonians qui, dans la lutte contre les Arabes, voyaient aussi un moyen d'atteindre les Bagratounis, leurs rivaux, mis et maintenus par le calife à la tête de l'Arménie [4]. Byzance promit bien son appui aux Mamikonians [5], mais elle fut incapable de leur éviter un désastre.

Sans elle, Grégoire et Moucheg Mamikonian, envoyés en exil par les Arabes à la demande d'Achot Bagratouni [6], revinrent de l'Yémen [7], quand ce dernier fut occupé en Syrie à combattre pour le calife Mervan [8]. Sans elle, Grégoire obtint du gouverneur arabe le commandement de la milice arménienne [9], puis le perdit, au retour d'Achot, après la victoire de Mervan [10]. Sans elle, les Mamikonians, peu après, soulevèrent l'Arménie contre les Arabes [11], pendant la guerre civile qui remplaça les Ommiades par les Abbassides [12]. Sans elle, Achot fut vaincu et aveuglé par Grégoire Mamikonian [13]; mais sans elle aussi, et sans qu'elle pût rien pour arrêter les

1. Voir p. 172.
2. Voir p. 166-167.
3. Voir p. 150.
4. Furent alors princes d'Arménie les Bagratounis Sembat et Achot, nos 10 et 11 de la liste donnée à l'appendice no 4.
5. Ils avaient fait alliance avec les Grecs, Ghévond, p. 119; voir p. 92.
6. Ils furent arrêtés pour « rébellion contre Achot », Ghévond, p. 110.
7. Ils furent libérés par le calife Valid II, Ghévond, p. 116.
8. Ghévond, p. 116.
9. Id., p. 117.
10. Grégoire dut se réconcilier avec Achot; son frère David fut étranglé après avoir subi l'amputation des mains et des pieds, « juste châtiment d'une conduite coupable envers Dieu », Ghévond, p. 117.
11. Ghévond, p. 119.
12. Entre 747 et 750.
13. Ghévond, p. 121, Asoghik, II, c. 4, p. 97.

Arabes, ceux-ci maîtrisèrent l'Arménie, la rendirent aux Bagratounis Sahak [1], puis Sembat [2], et poursuivirent les Mamikonians, qui ne trouvèrent un refuge pour leur salut et une limite à leur désastre que dans le voisinage immédiat de la frontière grecque [3].

Protéger les Arméniens, qui s'étaient rapprochés de son territoire, accueillir ceux qui, comme Tadjat Antzévatsi, vinrent lui demander asile [4], voilà tout ce que put alors Byzance pour soutenir la révolte générale de l'Arménie. Elle essaya bien d'y pénétrer par l'Euphrate occidental; elle envahit en 751 les pays de Mélitène, de Claudia, de Théodosiopolis et l'Arménie IV; mais ce fut seulement une incursion que les troupes byzantines ne purent transformer en conquête; elles rentrèrent vite dans l'empire, emmenant avec elles les Arméniens que Byzance redoutait et ceux qui ne voulurent pas affronter plus longtemps la colère des Arabes [5]. En provoquant ces départs, l'action des Byzantins n'avait apporté à l'Arménie qu'un surcroît de misères; ils ne savaient plus y lutter contre l'Islam qu'en y faisant le vide et en y portant la ruine.

La faiblesse politique et militaire des Grecs permit aux premiers Abbassides, qui furent d'ailleurs de redoutables souverains [6], de malmener à leur guise la féodalité arménienne et d'en poursuivre la destruction. Ils eurent quelques ménagements pour les Bagratounis, car cette famille avait beaucoup souffert pendant la révolte des Mamikonians, qui lui avaient pris ses domaines du nord, tandis que dans le sud le Vaspouragan passait aux Ardzrounis [7]; elle avait combattu les Grecs sur l'Euphrate [8]; elle menait contre les incursions khazares,

1. Commandant des troupes arméniennes de par le gouverneur Yézid en 754 (n° 14, appendice n° 4).

2. N° 15 de la même liste.

3. Ils se rendirent « dans la province de Taykh, pleine de places fortes, pour y mettre en sécurité leurs familles et leurs biens, à proximité de l'armée grecque du Pont », GHÉVOND, p. 119.

4. Voir p. 193.

5. GHÉVOND, p. 125-129, ASOGHIK, II, c. 4, p. 98, THÉOPHANE, p. 422, 427, 429, NICÉPHORE, p. 62, 66, CEDRENUS, II, p. 7, 10, MÜLLER, I, p. 418, LOMBARD, p. 35 sqq., 92-93.

6. Voir p. 222.

7. Voir p. 92 sqq.

8. GHÉVOND, p. 126.

avec les contingents arméniens, une lutte continuelle [1]; elle méritait bien la reconnaissance des Arabes. Elle ne put cependant les empêcher de s'étendre peu à peu en Arménie [2], d'y multiplier les vexations religieuses [3], les exigences financières [4] et les coups de force arbitraires [5]. Quand les féodaux arméniens exaspérés se révoltèrent et massacrèrent les agents du calife, Sembat Bagratouni finit par faire cause commune avec eux, ce qui lui valut de périr avec beaucoup d'entre eux à la bataille de Bagrévan, en 772 [6].

Comme l'avait prévu [7] Achot, parent de Sembat, Byzance n'avait pas plus sauvé les Arméniens cette fois que précédemment. Mais elle recueillit sur son territoire ou sur sa frontière ceux qui échappèrent aux massacres exécutés par les Arabes en 777, en 785-786, en 792 [8]. Elle put même, en 778, dans une heureuse incursion sur l'Euphrate, enlever les habitants de Marach et de Samosate [9]. Encore ne cessa-t-elle pas d'importuner ces Arméniens pour leur faire accepter le concile de Chalcédoine [10]. Elle molesta si bien les Arméniens émigrés depuis 751 que l'un d'eux, Tadjat Antzévatsi, après plus de vingt-deux ans de services dans l'empire, après avoir été stratège des Buccellaires et général des armées grecques, passa aux Arabes et à l'Islam [11].

Il y gagna le principat d'Arménie [12], mais non le dévouement de ses compatriotes. Jusqu'au jour où il périt en repoussant

1. Voir p. 171.
2. Voir p. 154.
3. Voir p. 166.
4. Voir p. 158.
5. Voir p. 157.
6. Sur ces faits, voir p. 94 sqq.
7. Achot Bagratouni, pour empêcher ses compatriotes de se révolter en comptant sur l'appui de Byzance, leur avait dit, en invoquant le passé : « Vous ne pouvez opposer une résistance efficace à la force arabe. Constantin, fils de Léon, empereur grec, avec son courage, ses troupes nombreuses et ses munitions, n'a jamais songé à délivrer l'Arménie de leur domination (voir p. 192, 208). En qui mettez-vous donc votre espérance? » GHÉVOND, p. 138.
8. Sur ces massacres, voir p. 180.
9. Voir p. 198.
10. Notamment en 751 sqq., MICHEL, II, p. 523; — aussi, quand Sélim en 756 envahit la Cappadoce, des Arméniens « accoururent à lui », THÉOPHANE, a. 6248.
11. GHÉVOND, p. 153-154.
12. N° 17 de la liste donnée à l'appendice n° 4.

les Khazares [1], il fut combattu énergiquement par les féodaux et surtout par les Ardzrounis, dont la position avait grandi depuis la débâcle des Mamikonians et des Bagratounis, après le désastre de Bagrévan [2].

La ruine des Mamikonians fut définitive; celle des Bagratounis ne dura pas, grâce à Byzance [3]. Ils vinrent s'établir sous sa protection directe dans les montagnes d'où sortent l'Araxe et le Kour. Là, loin des routes habituelles des armées arabes, deux états bagratides se formèrent et échappèrent à toutes les causes de destruction; ce furent la principauté de Bagaran et celle de Géorgie. Appuyées par les Grecs, elles résistèrent à la pression des émirs arabes, lancés à la curée des vaincus de 772; elles survécurent aussi aux invasions khazares. Ensuite, quand les attaques répétées de ces pillards, la guerre civile pour le califat et les révoltes multiples et graves des musulmans d'Arménie ou de Perse obligèrent le calife à rechercher dans ce pays difficile tous les concours possibles, leurs chefs obtinrent de lui la reconnaissance de leurs principautés, puis leur extension et la suprématie officielle sur la Géorgie et sur l'Arménie. Vers 830, les Bagratounis avaient le principat de l'Arménie et le commandement de ses armées; ils possédaient une principauté en Taron, une autre à Bagaran, une autre dans la Haute-Géorgie; ils avaient mis la main sur la Siounie et sur une partie de l'Albanie. Ce retour de fortune, qui leur avait rendu dans l'Arménie arabe une situation officielle et solide, leur venait avant tout de Byzance, qui les avait sauvés lorsqu'ils étaient traqués et fugitifs.

Ils commencèrent à l'oublier lorsque la restauration de leurs forces et le rétablissement de relations cordiales avec les Arabes leur rendirent beaucoup moins nécessaire l'appui de Byzance. C'était précisément l'époque où l'empire redevenait capable d'agir avec efficacité sur sa frontière orientale; ses armées allaient reprendre le chemin de l'Arménie, ignoré d'elles depuis plus d'un siècle. Le temps était passé, où Byzance acceptait de sauver les Arméniens sans les astreindre à la servir. Elle avait dû subir leur présence dans l'armée

1. Voir p. 172.
2. Voir p. 98.
3. Sur les faits rapportés dans ce paragraphe, voir p. 98 sqq.

arabe qui envahit la Cappadoce en 756 [1] et dans celle du prétendant Thomas en 821 [2]; elle les avait vus en 795 livrer aux Arabes la ville de Kamakha [3], qu'elle dut reprendre plus tard [4]; vers 800, les Abasges avaient gagné sur elle une grande partie du littoral de la mer Noire [5]. Byzance avait tout supporté parce qu'elle était faible, divisée, occupée ailleurs ou mal gouvernée. Son attitude changea à partir de 829, après l'accession au trône de l'empereur Théophile.

Ce prince était l'allié des Khazares [6]; il était le souverain théorique, mais le protecteur réel des féodaux arméniens et des Abasges, qui avaient besoin de lui contre le puissant émir Ishak de Tiflis [7]; il était appelé par le Perse Babek, dont la révolte se trouvait menacée d'un désastre [8]. Cependant le calife, sans armée nationale, ne parvenait à réduire les révoltés, qui le poursuivaient jusque dans sa capitale, qu'en s'exposant à un autre danger par la multiplication de ses mercenaires turcs [9]. Théophile résolut de profiter de ces circonstances favorables pour arracher l'Arménie aux Arabes et pour la reprendre en main avant qu'un de ses princes ne l'eût rendue redoutable en l'unifiant. Il fit donc en 837 un gros effort [10] Deux armées opérèrent simultanément; l'une, sur l'Euphrate moyen, occupa Zapétra, Samosate et Mélitène, avec l'Arménie IV et le Taron pour objectifs; l'autre entra

1. Voir p. 209.

2. En 821 sqq., avec Thomas, révolté contre Byzance avec l'aide des Arabes et venu à Erzeroum (Samuel, p. 421), marchent des Arméniens et des Alains (Michel le Bègue à Louis le Débonnaire, dans Baronius, *Annales*, XIV, p. 63, Genesius, p. 33, Cedrenus, II, p. 78).

3. Voir p. 198.

4. En 816, Asoghik, II, c. 6, p. 107, Samuel, p. 421.

5. Voir p. 20.

6. Voir p. 171 sqq.

7. Voir p. 108 et l'appendice n° 3.

8. Voir l'appendice n° 3.

9. Voir p. 229 sqq.

10. Georg. Mon., p. 707, Sym. Mag., p. 694 (la septième année de Théophile, inc. octobre 836), Genesius, p. 64, Théoph. Contin., III, c. 29, p. 124, Cedrenus, II, p. 130, Zonaras, XV, c. 29, Michel, III, p. 89, Asoghik, p. 107-108, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 133-134 (en 223 hég., inc. 3 déc. 837), Ibn Khaldoun cité par Weil, II, p. 239, Beladhori, p. 192, Yakoubi, II, p. 580, Tabari, III, p. 1234, Ibn el Athir, VI, p. 339 (cités par Vasilief, I, p. 115), Weil, II, p. 239, Finlay, *Emp.*, I, p. 184, Hertzberg, *BuO*, p. 132, Müller, I, p. 538, Marquart, *Streifz.*, p. 421-422, Vasilief, I, p. 113 sqq.

en Haute-Arménie par Erzeroum et pénétra jusqu'aux environs de Kars. Une partie de la population des pays envahis fut emmenée dans l'empire; ceux qui restèrent durent payer tribut. Mais le succès grec fut de courte durée, parce que les Arméniens se tournèrent contre l'empereur.

Ils craignirent de retomber sous sa domination [1]; ils préférèrent demeurer sous celle des Arabes, dont la faiblesse et les divisions multiples permettaient alors tous les espoirs à l'Arménie féodale. Ils s'arrangèrent donc pour faire obstacle aux projets de Byzance. Rassurés du côté du nord par l'inaction des Khazares [2], ils trahirent Babek et le livrèrent aux Arabes [3]; ils aidèrent l'émir de Tiflis à repousser l'armée byzantine qui avait pénétré jusqu'à Kars [4]; enfin leurs deux plus puissants princes, ceux de Vaspouragan et de Taron, se joignirent à l'armée arabe qui rejeta les Byzantins des environs de Mélitène [5] et qui s'en fut, en 838, saccager Amorium [6]. Théophile revint en 841 ravager Hadath, Marach et encore une fois le pays de Mélitène [7]; l'année suivante, sa veuve, l'Arménienne Théodora, envoya deux expéditions dans la Haute-Géorgie; mais ces nouvelles tentatives échouèrent devant la même coalition arméno-arabe que les précédentes [8]. De cette vigoureuse action des Grecs au delà de l'Euphrate, il ne subsista en Arménie qu'un seul résultat tangible, la principauté de Sper, donnée par Théophile à un cadet Bagratouni, qui la conserva après la retraite de l'empereur [9].

1. Leur répugnance habituelle pour le régime grec avait augmenté, car les Arméniens avaient subi en 837, de la part de l'armée grecque, un traitement cruel et barbare, massacres, mutilations, pillages et incendies, TABARI, SYMÉON et ASOGHIK, cités plus haut.

2. Ils ne passèrent plus le Caucase depuis le début du neuvième siècle, voir p. 174.

3. Voir appendice n° 3.

4. MICHEL, III, p. 88; — l'armée grecque avait horriblement pillé les états de Sembat Bagratouni de Bagaran, ASOGHIK, II, c. 6, p. 107; — l'empereur avait donné Sper à un autre Bagratouni, voir p. 109.

5. Les Byzantins avaient fait de l'Arménie IV un désert, TABARI, SYMÉON, MICHEL et ASOGHIK, cités p. 211.

6. THÉOPH. CONTIN., III, c. 31, p. 127, GENESIUS, liv. III, p. 67: le chef arabe marcha « avec toute l'armée d'Arménie, celle du chef du Vaspouragan et celle du prince des princes ».

7. MICHEL, III, p. 102.

8. ASOGHIK, II, c. 6, p. 107, THÉOPH. CONTIN., III, c. 39, p. 137; — voir p. 20.

9. ASOGHIK, II, c. 6, p. 102 et 107; voir p. 109.

Mais les Grecs gardèrent de la « trahison » des Arméniens un souvenir vivace. Pour eux, l'Arménie féodale fut plus que jamais condamnée à périr quand ils pourraient la reprendre aux Arabes; en attendant, on y agirait par la diplomatie de façon à maintenir les Arméniens divisés et à les empêcher, s'ils échappaient aux Arabes, de se constituer en un grand état, dont la puissance ruinerait les ambitions persistantes de Byzance.

L'empire s'appliqua donc désormais à faire échec aux Bagratounis, qui semblaient en passe de dominer toute l'Arménie. Il ne put d'abord les atteindre utilement, car ils profitaient de la faiblesse et des embarras du califat pour renforcer leur situation et pour faire des progrès rapides vers une indépendance à peu près complète [1]. Les deux frères Bagratounis de Taron et de Bagaran, ainsi que les Ardzrounis du Vaspouragan, augmentaient leurs forces aux dépens des Arabes, avec l'assentiment du calife; le Bagratouni de Géorgie reprenait à l'émir de Tiflis une partie de la vallée du Kour en soutenant contre lui le gouverneur d'Arménie. Les féodaux arméniens avaient alors avec les Arabes des relations si faciles et si profitables que Byzance fut pendant plusieurs années sans action efficace sur aucun d'eux.

Ils cessèrent de faire la sourde oreille quand le calife Moutavakkil eût envoyé en Arménie l'émir Boga, en 852, avec la mission de soumettre ou de supprimer la féodalité arménienne [2]. Lorsque Boga revint à Samara, presque tous les princes arméniens étaient morts ou prisonniers; parmi ceux-ci, se trouvaient les princes régnants du Vaspouragan, de Taron et de Bagaran. Boga ne laissa derrière lui que le prince de Mokh, qui l'avait bien servi, et, à Bagaran, Achot, fils de Sembat le généralissime, auquel il avait donné l'héritage de son père parce qu'il avait aidé les Arabes contre ses compatriotes; en outre, le curopalate de Géorgie et les princes de sa famille avaient échappé à l'étreinte de Boga par un concours d'événements auxquels Byzance n'avait pas été étrangère.

Car elle n'assista pas sans réagir à la tentative des Arabes de supprimer l'autonomie des Arméniens. Ses griefs contre

1. Voir plus de détails, avec les références, p. 104 sqq.
2. Sur ces événements, voir p. 118 sqq.

ce peuple ne pouvaient pas lui faire oublier qu'elle avait un intérêt considérable à la conservation de son existence. Elle intervint donc en faveur des Arméniens avec les faibles moyens dont elle disposait alors. Elle envoya ses soldats jusqu'à Mouch aider à la défaite et à la mort de l'émir Yousouf, qui avait emmené à Samara le prince de Taron Bagarat Bagratouni [1]. Elle oublia les attaques du prince de Sper et elle le sauva des Arabes lorsqu'ils s'en prirent à lui [2]. Elle soutint les Abasges quand ils se portèrent dans la vallée du Kour pour arrêter la marche de Boga vers l'ouest, après sa victoire sur l'émir Ishak de Tiflis [3]. Mais là, Byzance se heurta de nouveau à la complexité des intrigues et à l'opposition des intérêts entre les peuples et les princes de l'Arménie arabe.

Ses alliés les Abasges trouvèrent Boga renforcé par les Bagratounis de Géorgie et par Sembat de Bagaran [4], qui ne voulaient point partager avec leurs voisins de l'ouest les dépouilles d'Ishak de Tiflis [5]. La défaite des Abasges fut un échec pour Byzance. Seulement la victoire des coalisés mit fin à leur entente; car les Bagratounis, en contribuant à chasser les Abasges, n'avaient pas entendu travailler pour Boga. Lorsqu'il revendiqua le territoire convoité par eux, ils se retournèrent contre lui et ils parvinrent à l'arrêter, avec l'aide des Alains et des Tzanars [6]. Byzance avait contribué à former cette alliance, qui sauva la Géorgie, dont le prince régnant Bagarat avait été soutenu et dirigé en cette affaire par son frère Gouaram [7], lequel était fort avant dans l'amitié et les bonnes grâces des Grecs [8]. Ceux-ci avaient donc obtenu ce qu'ils voulaient, à savoir l'arrêt des Arabes, qui n'atteignirent pas la mer Noire. Mais Byzance n'était arrivée

1. Aboulfar., *Syr.*, p. 164 : Contre Yousouf « des forces romaines et arméniennes furent rassemblées auprès de la ville de Taron ». — Sur ces événements voir p. 118.

2. Ce prince, nommé Grégoire Ichkhanik, avait enlevé aux Grecs la forteresse d'Aramaniak; il la leur rendit pour avoir leur aide contre Boga, Thomas, III, c. 13, p. 155-156.

3. *Chronique*, p. 266, Marquart, *Streifz.*, p. 422; — voir p. 21.

4. Il était le beau-père de Bagarat, curopalate de Géorgie, voir p. 109.

5. *Chronique*, p. 266, Marquart, *Streifz.*, p. 411.

6. *Chronique*, p. 267.

7. *Ibid.*, p. 267.

8. Il était l'ami des Grecs; il leur avait livré Gablouz, cousin-germain du prince Achot d'Arménie, qui avait soumis les Gardabaniens, *Chronique*, p. 268-269.

à ses fins qu'après des péripéties où les Abasges et les Géorgiens s'étaient affrontés, tandis que le prince de Géorgie avait été éclipsé par son cadet. Ces dissensions entre les alliés ne faisaient pas leur force; mais elles ne déplaisaient pas à Constantinople dont la diplomatie s'appliquait précisément à faire échec aux Bagratounis par la division et par la discorde; Byzance tenait au moins autant à les empêcher de constituer une souveraineté unique à leur profit qu'à éloigner d'eux la tutelle et la domination des Arabes.

Le prince Bagratouni de Géorgie était donc surveillé de près par les amis de Byzance. C'étaient les Abasges, malgré ses liens de parenté avec leur roi [1]. C'étaient aussi ses frères cadets, Gouaram, maître du pays à l'est du haut Kour et d'Artanoudj [2], et Adarnasè, seigneur de Kalmakh, en Taykh [3]. Plus à l'ouest, dans la haute vallée du Tchorokh, les Grecs avaient pour client le Bagratouni de Sper [4]. L'existence de ces principautés réduisait beaucoup la force du prince régnant de Géorgie, qui fut longtemps incapable de dominer les membres de sa famille et les princes de son voisinage.

En Arménie proprement dite, le prince Achot de Bagaran avait largement profité de sa complicité avec les Arabes dans la ruine des féodaux arméniens. Il avait conservé ses états patrimoniaux et augmenté son action dans le sud de l'Arménie. Mais il y rencontra des résistances que Byzance soutint de son mieux. Dès 855-856, elle fournit des secours à Grégoire Ardzrouni, qui revint d'Abasgie dans le Vaspouragan [5], d'où les Arabes avaient emmené son frère, le prince Achot; elle fit en même temps une attaque réussie sur l'Euphrate [6] pour appuyer l'action de Grégoire; lorsqu'il fut mort un an après [7], le Vaspouragan resta à son cousin Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, avec l'assentiment d'Achot de Bagaran et des émirs [8]. Mais Byzance traita en ami ce nouveau

1. Le roi Georges d'Abasgie (854-877) était son neveu, voir p. 107.
2. *Chronique*, p. 269.
3. *Ibid.*, p. 250.
4. Voir p. 109.
5. Thomas, III, c. 13, p. 159.
6. Weil, II, p. 363 sqq, Vasilief, I, p. 184.
7. Thomas, III, c. 13, p. 160.
8. Id., III, c. 13, p. 157-159.

prince de Vaspouragan, qui avait une étroite parenté avec son allié de Bagrévan [1]; elle était en relation avec lui depuis qu'il avait guerroyé contre elle avec le prince de Sper [2]; elle avait alors failli l'enrôler à son service [3]; elle avait gardé avec lui des rapports qui inquiétèrent ses rivaux arméniens et les Arabes. Le calife se décida à renvoyer en Vaspouragan, non pas le prince Achot, mais son fils Grégoire Dérénik, âgé de dix ans, en lui donnant son oncle Gourguen pour tuteur [4]. Gourguen, fils d'Abou Beldj, dut alors rendre la principauté à son héritier légitime [5] et s'en aller vers les Grecs, qui lui conférèrent des honneurs et un commandement [6]. Il n'en jouit pas; car il fut arrêté à Erzeroum, avant d'avoir pu passer la frontière, et livré au prince Achot de Bagaran, qui le remit aux Arabes [7]. C'était un échec pour Byzance, qui subit en outre une grave défaite près de Samosate, où le Paulicien Karbéas, aidé par les Arméniens, faillit prendre l'empereur Michel III [8]. La mort de Grégoire Mamikonian, seigneur de Bagrévan, tué au moment où il passait chez les Grecs, compléta la déconvenue de Byzance [9]. Elle échouait une fois de plus dans son dessein d'exercer une action efficace sur la vie intérieure de l'Arménie.

Mais celui qu'elle avait voulu atteindre, Achot Bagratouni de Bagaran, ne triomphait pas davantage. La Géorgie observait envers lui une méfiante réserve [10]; le Vaspouragan lui échappait, où la dynastie légitime venait d'être restaurée [11]; le Taron qui avait été enlevé à son oncle [12], était convoité par

1. Kourdic (ou Grégoire) Mamikonian, seigneur de Bagrévan, était l'oncle maternel de Gourguen, fils d'Abou Beldj, THOMAS, III, c. 13, p. 155.

2. THOMAS, III, c. 13, p. 155-156.

3. Voir p. 191.

4. THOMAS, III, c. 14, p. 162; en 857-858, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 149; Gourguen mourut un an après, THOMAS, III, c. 14, p. 164.

5. THOMAS, III, c. 14, p. 163.

6. L'empereur lui accorda le consulat et lui envoya une bannière avec la croix, THOMAS, III, c. 14, p. 163; voir p. 191.

7. THOMAS, III, c. 14, p. 163.

8. En 858, THÉOPH. CONTIN., IV, c. 23, p. 176, CEDRENUS, II, p. 161-162.

9. VARDAN, p. 81 (= THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 129, 135), GHAZARIAN, p. 72. DAGHBASCHEAN, p. 42.

10. Voir p. 215.

11. Voir n. 4.

12. Voir p. 118.

les émirs, notamment par celui d'Arzen [1], et en partie occupé par Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, qui, échappé de sa prison, s'établit sur l'Euphrate méridional par un mariage avec l'héritière d'Antzévatsik et s'y maintint avec l'appui de Byzance, toujours active en ces parages [2]; enfin, en Albanie, les indigènes, privés de leurs chefs toujours retenus à Samara, ne se prêtaient pas volontiers aux projets d'extension et de conquête d'Achot [3]. Le calife lui donna bien Bagrévan et la succession de Kourdic Mamikonian [4], dont il avait envoyé la tête à Samara; il lui conféra même en 862 le titre et l'autorité de prince des princes sur toute l'Arménie [5]; mais il libéra en même temps tous les dynastes jusque là retenus à sa cour [6]. Ceux-ci, en revenant dans leurs états, enlevèrent à Achot l'espoir de s'agrandir aisément à leurs frais [7]. Après avoir cru trouver dans la tourmente déchaînée par les Arabes sur l'Arménie l'occasion de dominer tous les siens, il en sortit avec un titre de plus et quelques anciens rivaux de moins [8], mais avec un maigre bénéfice matériel, limité par l'impossibilité de l'augmenter désormais.

Il voulut alors se rapprocher de Byzance, dont l'influence sur l'Arménie occidentale n'était pas négligeable; elle y soutenait ses rivaux [9]; elle y battait parfois les émirs arabes [10].

1. Voir p. 118. — L'émir d'Arzen Mousè avait épousé une sœur de Bagarat de Taron (voir p. 104); il avait essayé de s'emparer du Taron en 851, sous prétexte d'y lever l'impôt (THOMAS, II, c. 5, p. 97-98; voir p. 117); en 852, il avait contribué au meurtre de l'émir Yousouf, qui s'était installé en Taron, après avoir expédié à Samara le prince légitime, Bagarat Bagratouni, voir p. 118.

2. Gourguen possédait partie du Taron, de l'Arzanène et de l'Antzévatsik, il dominait le pays depuis Mouch jusque près de Van, par la rive sud du lac de ce nom, THOMAS, III, c. 15, p. 166-167, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 148.

3. Sur l'attitude des Albanais envers les princes arméniens, voir p. 25 sqq.

4. VARDAN, p. 81 (= THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 135).

5. Voir p. 128 et 267.

6. THOMAS, III, c. 15, p. 166, JEAN, p. 121.

7. THOMAS, III, c. 15, p. 166, constate que, « revenus dans leurs principautés, les princes arméniens vécurent en paix sous l'autorité supérieure du prince des princes ». Mais JEAN, p. 121, dit plus explicitement que les « ichkhans et les nakharars revinrent dans leurs principautés, leurs possessions et leurs palais; ... ils habitèrent chacun dans leur héritage ».

8. Voir p. 126.

9. Voir p. 214 sqq.

10. En 859, les Byzantins ont occupé Loulou dans le Taurus, VASILIEF, I, p. 186-187. En 863, ils ont tué le gouverneur d'Arménie Ali al Arméni et l'émir Omar de Mélitène, GEORG. MON., p. 733-734, LEON GRAMM., p. 462, SYM. MAG., p. 666,

Il espérait voir cesser ses menées contre lui s'il pouvait obtenir d'elle, comme des Arabes, moyennant une promesse de fidélité, le principat sur l'Arménie entière [1]. Cette démarche fut considérée à Constantinople comme un véritable succès. On s'y crut assez fort pour parler en maître et l'on mit aussitôt en avant l'éternelle question du concile de Chalcédoine. On l'avait récemment imposé à la vallée du Tchorokh, dont l'évêque arménien avait été chassé [2]; l'occasion parut bonne de l'installer dans toute l'Arménie. Aussi est-ce le patriarche Photius qui répondit par une double lettre au prince Achot et au catholicos Zacharie [3]; il soutenait que les Arméniens étaient de fort bons orthodoxes sans le savoir [4]; il reconnaissait l'apostolicité de leur église et sa suprématie sur tous les peuples du nord [5]; mais il demandait l'adhésion formelle des Arméniens à la foi religieuse de l'empereur [6]. Le concile de Chiragavan [7], convoqué par le prince Achot, opposa une fin de non recevoir à peine voilée à cette sommation intempestive [8]; une longue réponse d'un prélat arménien de l'em-

GENESIUS, p. 94, THÉOPH. CONTIN., IV, c. 25, p. 179 sqq., CEDRENUS, II, p. 163 sqq., ZONARAS, XVI, c. 3, TABARI, III, 3, 1509, IBN EL ATHIR, VII, p. 79, YAKOUBI, II, p. 606, MASOUDI, *Prairies*, VIII, p. 74, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 123, VASILIEF, I, p. 198 sqq.

1. A cet effet, Achot s'est reconnu le sujet de l'empereur dans le texte cité p. 188, mais en faisant la restriction significative suivante : « pourvu que, par l'action de la faveur impériale, nous puissions avoir une activité féconde »; il attendait de l'empereur un surcroît de force et d'autorité.

2. VARDAN, éd. Venise, p. 85 : Sahak Mrout, évêque de Taykh, résidant à Achounk, avait été chassé à cause de sa foi et s'était réfugié auprès d'Achot; — ASOGHIK, III, c. 2, p. 116, l'appelle Sahak Apikourech. — Achounk serait Oeckh, dans la vallée du Tortoun, rivière de la montagne entre le Tchorokh et Erzeroum, HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 400.

3. Documents n[os] 1 et 2, appendice n[o] 2.

4. HERGENRÖTHER, I, p. 503.

5. Zacharie est un « homme apostolique, titulaire du siège de l'apôtre Thaddée et de saint Grégoire; il a pour diocèse la région de l'Ararat; il est primat des peuples du nord, suprême pasteur de la race d'Ascénez » (début de la lettre de Photius à Zacharie, dans MIGNE, *PG*, CII, col. 701 sqq.).

6. Photius dit au prince Achot qu'il a souvent écrit au catholicos Zacharie sur la question de l'adhésion à Chalcédoine, MIGNE, *PG*, CII, col. 715-716.

7. Les canons de Chiragavan sont dans BALGY, *Append.* III, 217-219, GALANUS, pars 2, t. I, p. 124-137, MANSI, XV, p. 639-641.

8. Le concile répondit en évitant de rompre ouvertement avec Constantinople : sa décision laissa la liberté d'accepter ou de refuser le concile de Chalcédoine ; il exigea seulement qu'on prît parti pour ou contre lui et il porta l'anathème, non contre une des deux opinions, mais contre ceux qui déguiseraient la leur ou qui ne choisiraient pas. En même temps que les canons de Chiragavan, on envoya

pire [1] ne changea pas l'attitude d'Achot et de ses conseillers. On en resta donc là, et ce fut la dernière déception que s'infligèrent réciproquement les Arméniens et les Grecs avant l'accession au trône de l'empereur Basile le Macédonien.

Cette déception venait après beaucoup d'autres, car, depuis deux siècles, les essais de collaboration contre les Arabes entre l'empire et l'Arménie avaient échoué, de même que les émigrés arméniens n'avaient pas pu devenir, sur le territoire grec, de fidèles sujets de l'empereur. En Arménie comme dans l'empire, Arméniens et Grecs, en essayant de se rapprocher, avaient abouti à se combattre. L'intolérance religieuse, l'absolutisme administratif et l'ambition politique de Constantinople s'étaient constamment et partout heurtés à la volonté des Arméniens de ne sacrifier à l'empire ni leur foi ni leur autonomie. Ils s'étaient indignés que Byzance, impuissante à les protéger contre les sévices des Arabes, s'appliquât à en provoquer le retour en s'efforçant de les entraîner avec elle dans une lutte qu'elle ne menait pas à bonne fin; ils lui reprochaient de les affaiblir en les divisant, ou de les traiter avec despotisme lorsqu'elle les tenait en son pouvoir. Ils l'avaient donc peu ou mal servie; ils s'étaient rapprochés des Arabes; parfois même ils avaient, d'accord avec eux, ouvertement combattu l'empire pour échapper à sa domination menaçante. En retour, Byzance avait taxé les Arméniens de mauvaise foi et de trahison en invoquant la solidarité qui les liait devant le péril arabe.

Cette solidarité était en effet incontestable; mais les intéressés ne s'en souvenaient que pour s'en imputer réciproquement la méconnaissance. Comme si leurs échecs, leurs déceptions et leurs malheurs n'étaient pas la suite inévitable de

à Constantinople la réponse d'Achot à la lettre de Photius, où le prince arménien appliquant les récentes décisions, prenait position sur le concile de Chalcédoine et maintenait sa répugnance à en accepter les décrets, considérés par les Arméniens comme inutiles et dangereux, FINCK, p. 6 sqq. — Le patriarche de Constantinople a protesté dans sa réponse contre cette attitude (MIGNE, *PG*, CV, col. 589): « Tu as mal pris ma lettre..., tu as même essayé de me répondre par une réfutation. » — Les historiens catholiques modernes se sont montrés moins difficiles: ils considèrent que le concile de Chiragavan a accepté l'union des églises, TOURNEBIZE, p. 144, PETIT, *Arménie*, col. 1429. — De leur côté, les Arméniens s'étonnent (ex. DAGBASCHEAN, p. 68) qu'après ces concessions des leurs, il reste encore un « préjugé » contre ces canons dans HERGENRÖTHER, I, p. 484 sqq., et dans HARNACK, *Dogmengesch.*, 2e éd., II, p. 367-378.

1. Document no 4 de l'appendice no 2.

leur égoïsme politique, chacun des deux partis en rejetait sur l'autre la responsabilité entière. Aussi les Grecs et les Arméniens avaient-ils accumulé les uns contre les autres une série de griefs et d'accusations qui empêchaient la claire vision de l'intérêt commun [1], effaçaient le souvenir des services rendus et ne laissaient subsister entre eux que la méfiance, la rancune et la haine [2].

Entre Byzance, qui voulait annexer l'Arménie, et cette dernière, qui tendait obstinément vers l'indépendance, il n'y avait place ni pour une entente durable, ni pour une collaboration efficace; or les Arméniens redoutaient encore plus les Grecs que les Arabes.

1. MIKELIAN, p. 42 : « Ils étaient incapables de s'estimer, de se comprendre et de coopérer sincèrement à la lutte contre l'Islam »; — p. 44 : « la punition des Grecs fut que le chemin fut ouvert à l'Islam vers Byzance à travers l'Arménie ».

2. Les Grecs disaient couramment : pas de pire ennemi qu'un ami arménien, l'Arménien est faux, lâche et rusé (KRUMBACHER, *Kasia*, p. 336. VITA EUTHYMII, p. 2). — Pour les Arméniens, « le mot généreux manque à la langue grecque », ASOGHIK, p. 116 ; — « les Grecs ne sont que faiblesse et fourberie », LAZARE, c. 64, p. 344, c. 66, p. 362; MATTHIEU, c. 65, 84, 123; — ce sont « de mauvais maîtres, d'un esprit détestable, remplis de démence à cause de leur haine pour tous les orthodoxes », MICHEL, II, p. 482.

TROISIÈME PARTIE

L'ARMÉNIE ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM DE 867 A 886

CHAPITRE VIII

FAIBLESSE CROISSANTE DU CALIFAT DE BAGDAD

Par haine de Byzance, les Arméniens n'ont pas voulu travailler avec elle à la défaite des Arabes sous l'empereur Basile le Macédonien. Jamais cependant une attaque commune contre l'Islam n'avait eu plus de chances de réussir, car la décadence rapide du califat n'avait jamais eu jusqu'alors les conséquences irrémédiables, qui se manifestèrent au temps de Basile Ier.

L'installation à Bagdad du califat arabe lui avait été fatale. Amenée par le remplacement de la dynastie des Ommiades par celle des Abbassides, qui durent établir leur capitale sur les confins de l'Arabie et de la Perse, pour mieux s'y appuyer sur les éléments les plus dévoués des deux nations et pour mater plus facilement les autres [1], contemporaine du schisme religieux et politique de Cordoue [2], rendue nécessaire par les guerres civiles qui brouillèrent alors [3] les Arabes de Syrie

1. Koufah étant jugée trop arabe et Bassorah étant trop perse, Mansour voulut une création où les deux peuples seraient également chez eux; d'où la fondation de Bagdad, non loin des ruines de l'ancienne Ctésiphon (= Madain. Ce choix est une attention pour les Perses), en 762, MÜLLER, I, p. 471. — Sur la fondation de Bagdad, voir LE STRANGE, *Bagdad during the Abbassid caliphate*, Oxford, 1901, 8°.

2. C'est alors que l'ouest de l'empire fut perdu; d'abord l'Espagne (MÜLLER, I, p. 486; DOZY, *Hist. des Musulmans d'Espagne*, I, p. 298 sqq.); puis toute la Maurétanie Occidentale (MÜLLER, I, p. 488), puis Kairoan, avec les Aglabites, vers 800 (ID., p. 489).

3. Voir p. 223.

et du nord avec ceux du désert, de l'Irak et avec les peuples orientaux de l'empire, elle rompit à jamais l'unité du califat.

On ne le vit point d'abord, à cause de la terreur inspirée à tous, aussitôt après la défaite des Ommiades, par les terribles exécutions de Saffah [1]. Puis Mansour (754-775) et Haroun ar Rachid (786-809) maintinrent la cohésion de l'empire arabe en entraînant tous les musulmans contre les infidèles dans une suite de guerres victorieuses qui portèrent à ses extrêmes limites le domaine de l'Islam [2]. Leur habileté politique sut aussi conserver l'équilibre entre les Arabes et les Perses [3], entre les musulmans orthodoxes et les dissidents. En outre, étant vainqueurs, puissants et généreux, ils ne manquèrent ni de serviteurs fidèles ni de soldats dévoués. Néanmoins leur puissance et leur force tenaient plus à leurs succès et à leur valeur personnelle [4] qu'au dévouement des peuples à leur dynastie et à l'empire, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas durables.

En s'emparant du pouvoir, puis en abandonnant Damas, capitale de la dynastie déchue, les Abbassides avaient en effet amoindri la force [5] et mérité la haine [6] des Arabes de Syrie, qui avaient fait et maintenu contre l'Yémen, l'Irak et l'Iran l'unité de l'empire sous les Ommiades [7].

1. 750-754. — Müller, I, p. 457-460 : les exécutions et les massacres d'Aboul Abbas (Saffah = le sanguinaire) et d'Abou Djafar Mansour, son frère, ont imposé la paix à tous les partis au lendemain de la révolution. — Sur lui, outre les histoires des Arabes, voir Nöldeke, *Orient. Skizzen*, p. 113 sqq.

2. Malgré les pertes dans l'ouest signalées page 221, les Musulmans pénétrèrent alors jusqu'au Bosphore en 782, jusqu'à Éphèse en 798 (Müller, I, p. 487) et attaquèrent l'Inde en 776 (Id., p. 488).

3. Le calife Mansour et la famille perse des Barmécides (voir sur elle Weil, II, p. 134-138) avaient essayé d'amener la fusion entre les Arabes et les Perses; ils avaient échoué. Haroun ar Rachid dut renoncer à cette politique, Müller, I, p. 464 sqq., 483, 498. Pourtant (Id., p. 484), jusqu'à la mort d'Haroun, les Arabes et les Perses, contenus par un gouvernement ferme, ont travaillé en commun à la prospérité de l'empire.

4. Le portrait de Mansour dans Müller, I, p. 457; son règne, p. 460 sqq. — Cependant Müller juge sévèrement Haroun : ce fut un prince médiocre; l'éclat de son règne est dû aux Barmécides, p. 483; avec lui a commencé la décadence du califat par la rupture de l'équilibre entre les Arabes et les Perses, qui avait duré cinquante ans, sous l'action de Mansour et des Barmécides.

5. La force des Syriens avait été détruite dans les guerres civiles qui amenèrent la chute des Ommiades, Müller, I, p. 473.

6. Voir p. 223.

7. Les Arabes de Syrie ont été la force essentielle des Ommiades (Müller,

Depuis lors, les libres Arabes du désert et de Syrie, mécontents du faste et du cérémonial qui les tenaient à distance du commandeur des croyants [1], étaient irrités de son rapprochement avec les hommes et la foi de l'Iran [2]. « Mansour fut le premier souverain qui distribua des fonctions publiques à ses affranchis et à ses pages (les Perses et autres Iraniens); il les employa dans les fonctions importantes et leur donna le pas sur les Arabes. Cette coutume fut observée après lui par les califes ses héritiers, et c'est ainsi que les Arabes perdirent les grands commandements, la suprématie et les dignités qu'ils avaient possédées jusqu'alors [3]. » Les Arabes, délaissés par leurs chefs, étaient retournés à leurs vieilles querelles de tribu à tribu [4]. Ils se donnaient aux gouverneurs ou aux émirs qui leur faisaient faire le plus de butin [5]. Ils attaquaient les caravanes [6] et rançonnaient avec joie les

I, p. 450) dans leur lutte contre Ali (Id., p. 308 sqq.), puis contre l'Irak (p. 363. 382), contre l'Yémen (p. 368) et contre l'Iran (p. 382).

1. La transformation du califat en une monarchie orientale avec un souverain-dieu presque invisible est l'œuvre des Abbassides et de leurs partisans Iraniens, Kremer, II, p. 60 sqq.; Müller, I, p. 475; Lammens, *Un poète royal à la Cour des Ommiades*, *ROC*, 1903, p. 335. En 758, le calife Mansour dut faire massacrer des bandes de Perses qui prétendaient l'adorer malgré lui et malgré l'Islam, Müller, I, p. 494.

2. Les Arabes de Syrie sont devenus chiites par opposition aux Abbassides sunnites, qui avaient quitté Damas pour Bagdad, Bouvier, *ROC*, 1906, p. 46. — Sur ce mécontentement des Arabes contre l'influence perse à Bagdad, voir Kremer, I, p. 183, Nöldeke, *der Chalif Mansur*, dans *Orient. Skizzen*, 1892, Vasilief, I, p. 4 sqq. — Exemples : Michel, III, p. 30, « les Arabes rebelles pensèrent que, s'ils s'emparaient de Rafiqah, les Perses ne resteraient pas dans le Djézireh. » Ibn Khallikan, II, p. 53 « Nasr se révolta (vers 812-825) contre Mamoun, sous prétexte de protester au nom des Arabes contre l'introduction d'étrangers par les Abbassides au service de l'empire »; cf. n. 5. Révolte à la fois alide et antiperse à Koufah en 815, Müller, I, p. 503.

3. Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 291.

4. L'inimitié entre Kéisites et Kelbites, entre les Arabes du nord et ceux de l'Yémen (cf. Bouvier, *ROC*, 1906, p. 44-48), un moment interrompue par l'Islam (Müller, I, p. 434), avait recommencé au début du huitième siècle (Id., p. 437 sqq.), amené la chute des Ommiades (Id., p. 456) et n'avait pas cessé depuis lors (Id., p. 519). — Sur la tribu de Kaïs, voir Reckendorf, *Encycl. de l'Islam*, I, p. 47.

5. Par exemple à ce Nasr qui, de 812 à 825, mit à sac la région de l'Euphrate, d'Edesse à Samosate et à Marach, voir Weil, II, p. 201; Müller, I, p. 506, Michel, III, p. 22 sqq.; Ibn Khallikan, II, p. 53, cf. n. 2; — plus tard, à partir de 879, à cet Isa, fils de Chéikh, qui s'installa à Amida et dans les environs, cf. app. III, 5.

6. Ainsi quelques cavaliers de Kelb, en 863, tuent entre Alep et Bagdad le poète Aboul Hasan Ali, fils d'Al Djam as Sami, un Koréischite, Ibn-Khallikan, II, p. 295.

pèlerins perses [1] ou iraniens qui se rendaient à La Mecque sous la protection d'un délégué du calife [2] et de ses postes permanents. Ou bien encore ils s'entendaient un moment pour essayer de renverser la dynastie abbasside [3]. De toute manière, ils avaient cessé de fournir au calife les armées qu'il lui fallait

Or, les Arabes de l'Irak, au milieu desquels les Abbassides vinrent s'installer, ne valaient pas comme soldats ceux de Syrie et du désert. Amollis par la vie facile et plantureuse qu'ils menaient, à l'exemple des indigènes, dans les riches vallées de l'Euphrate et du Tigre, ils s'adonnaient beaucoup plus à la théologie, aux sciences ou au négoce qu'à la vie nomade et à la pratique des armes [4]. En politique, ils préféraient les descendants d'Ali à ceux d'Abbas. Les partisans des Alides avaient bien contribué au succès des Abbassides, mais dans l'espoir, qui fut trompé, de faire triompher les seuls descendants d'Ali [5]. Leur irritation fut grande après la proclamation d'Aboul Abbas à Koufah, malgré la reconnaissance que leur promit solennellement ce calife [6]. Dès le deuxième abbasside, Mansour (754-775), il y avait brouille « entre les enfants d'Abbas et la famille d'Abou Talib [7] ». A partir de 762, les révoltes alides furent nombreuses dans l'Irak [8] et fréquents les démêlés des indigènes avec les Perses

1. Depuis la chute des Ommiades et la fin de la suprématie de Damas, les caravanes de La Mecque avaient vu leurs ennemis les Bédouins du désert augmentés des tribus syriennes, cf. Müller, I, p. 466.

2. C'est ainsi qu'en 865 Abou Sadj était « gouverneur de la route de La Mecque », Tabari, III, 3, p. 1559, 1619, 1624, 1628, 1682; Ibn el Athir, VII, p. 29, 52; Ibn Khaldoun, III, p. 301 (dans Thopdschian, *Polit.*, p. 167); Masoudi, *Prairies*, VII, p. 395. — Son fils, Mohammed Afchin eut la même fonction en 879, Tabari, III, 4, p. 1942 (Thopdschian, *Polit.*, p. 168). — Sur ce personnage et sur sa famille, voir, outre Thopdschian, déjà cité, Defrémery, *Mém. sur la fam. des Sadjites*, *J. As.* 4e série, t. IX et X, 1848, Huart, art. *Abou'l Sadj*, dans *Encyclop. de l'Islam*, I, p. 105.

3. Voir p. 235 sqq.

4. Les sciences et les études arabes sont nées à Koufah, à Bassorah et à Bagdad sous les Abbassides, voir Kremer, II, p. 412 sqq.; Müller, I, p. 468 sqq., 509 sqq.; voir surtout les différents chapitres (philologie, histoire, etc.) de Brockelmann, *Lit.*

5. Müller, I, p. 444, 454.

6. Id., I, p. 457-459.

7. Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 290. Abou Talib est le père d'Ali.

8. Révolte alide à Bassorah en 762 (Müller, I, p. 491). — Un jour, pour regagner les sympathies des gens de Bagdad, le calife Mamoun alla jusqu'à arbo-

de l'entourage du calife [1]. Mais ils manquaient d'aptitudes militaires; ils ne soutinrent jamais énergiquement les chefs de leurs révoltes; ils ne savaient pas lutter avec l'acharnement et la fidélité qui assurent la victoire [2].

Le califat, ne pouvant recruter parmi eux des armées ni assez nombreuses ni assez dévouées [3], avait dû, pour la défense de l'empire, comme pour sa propre sécurité, chercher des soldats ailleurs. Il les avait d'abord trouvés parmi les hommes de l'Iran, chez ces Perses auxquels il devait en partie son trône [4]. Mais ceux-ci, en contribuant à installer les Abbassides à la place des Ommiades, n'avaient songé qu'à eux-mêmes. Renverser le califat de Damas, soutenir les princes qui transféraient la capitale de l'empire à Bagdad, à leur portée, c'était, pour les Perses, une revanche de la conquête et de la suppression de leur royaume par les Arabes [5]; c'était

rer la bannière verte d'Ali et à promettre son héritage à l'imam alide ar-Rida en 817 (MÜLLER, I, p. 504; MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 60, IBN KHALLIKAN, I, p. 17, II, p. 212). Mais les Abbassides de Bagdad se révoltèrent à leur tour et opposèrent au calife Mamoun son oncle Ibrahim al Mahdi (IBN KHALLIKAN, I, p. 17, II, p. 212). — Le calife Moutavakkil fit détruire en 850 la tombe d'Housein, fils d'Ali; « il ordonna de semer du grain sur son emplacement et il défendit de laisser personne la visiter », IBN KHALLIKAN, II, p. 303.

1. Soulèvement en 816 à Bagdad et à Ouasit « contre les adorateurs du feu », MÜLLER, I, p. 503. — Mamoun ne put rentrer à Bagdad qu'après avoir sacrifié son vizir perse et toute sa famille (ID., p. 505-506). — L'opposition était grande au neuvième siècle entre la population de Bagdad, traditionnaliste, et les éléments novateurs de l'aristocratie intellectuelle perse, MÜLLER, I, p. 516.

2. Les gens de Koufah et de l'Irak ont laissé écraser en 680 à Kerbélah Housein, fils d'Ali (MÜLLER, I, p. 363), en 687 Moukhtar, qui voulait venger Housein (MÜLLER, I, p. 382; ZETTERSTEIN, *Encyclop. de l'Islam*, I, p. 49), en 720, Yésid, fils de Mohallab (MÜLLER, I, p. 437), en 740 Séid, fils d'Ali, petit-fils de Housein (MÜLLER, I, p. 451). Ils abandonnèrent en 744 Abdallah, fils de Moaviah (ZETTERSTEIN, *Encyclop. de l'Islam*, I, p. 26), en 813, le calife Emin, menacé par son frère Mamoun (MÜLLER, I, p. 502), en 819, Ibrahim, oncle de Mamoun, qu'ils avaient proclamé contre ce dernier (MÜLLER, I, p. 506, IBN KHALLIKAN, I, p. 17), en 865-866, l'alide Housein, fils de Mohammed (MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 345).

3. Ajouter aux faits de la note précédente que les gens de l'Irak furent incapables d'assurer au calife la victoire sur Babek, révolté en 817-837 dans les pays de Médie et du Caucase, et allié aux Byzantins, voir appendice n° 3.

4. Les Ommiades ont été renversés par une coalition des provinces orientales (MÜLLER, I, p. 438). C'est à Merv qu'a commencé la révolte des Abbassides, le 9 juin 747 (MÜLLER, I, p. 454). Ce sont les gens du Khorasan et ceux de l'Irak qui ont assuré à Mansour la victoire de Nisibe (27 novembre 754) sur son oncle Abdallah, soutenu par la Syrie (MÜLLER, I, p. 461).

5. Voir MÜLLER, I, p. 493. Dès 686-687, les Perses ne songeaient qu'à leur existence nationale en soulevant la révolte de Moukhtar (MÜLLER, I, p. 382). Sous les premiers Abbassides, les Perses ont dirigé l'empire arabe par la famille des Barmécides (voir p. 222). Quand la victoire de Mamoun sur Emin (en 813) les amena

à leurs yeux le début d'une sorte de restauration nationale. S'ils conservèrent l'usage de la langue arabe dans leurs écrits [1], ce fut uniquement pour atteindre plus facilement les très nombreux lecteurs de cette langue. Mais ils ne se résignèrent pas à voir durer l'Islam [2]; le calife ne pouvait compter ni sur leur désintéressement ni sur leur dévouement [3]. Dès qu'ils furent assez forts, ils se déclarèrent autonomes : le Perse Tahir, gouverneur de Khorasan, cessa d'obéir au calife en 822; il mourut presque aussitôt; mais ses fils gardèrent son commandement [4]. Et dès lors la séparation politique entre les provinces perses de l'empire et les provinces arabes [5] fut définitive. Le lien officiel subsista, maintenu par la crainte des compétiteurs possibles et par la communauté des intérêts

en maîtres à Bagdad, les Perses y malmenèrent cruellement l'aristocratie arabe (Müller, I, p. 502-503). Mamoun osa faire mourir l'émir arabe Harthama, qui avait rendu les plus grands services à son père Haroun ar Rachid (Müller, I, p. 502-503); ce meurtre eut des conséquences en Arménie, voir p. 102.

1. La littérature arabe leur doit une grande partie de son éclat, Müller, I, p. 469; Brockelmann, *Lit.*, passim.

2. Müller, I, p. 493 : comme les Abbassides vainqueurs n'enlevèrent pas à l'Islam son caractère de religion officielle, comme la religion du feu continua à être méprisée et poursuivie par les Arabes (une sorte d'inquisition fut installée à partir de 784; Müller, I, p. 496), le mécontentement crut en Khorasan, en Médie et en Perse. L'Aderbéidjan, ami de Zoroastre, attendait impatiemment l'occasion de s'affranchir. L'opposition nationale contre les Arabes vainqueurs se doubla dès lors d'une opposition religieuse contre les Arabes propagateurs de l'Islam. Contre les Perses ralliés à Bagdad l'hostilité perse fut aussi forte que contre les Abbassides. — Le caractère religieux du soulèvement du Perse Babek, dans les montagnes de l'Aderbéidjan, est bien connu, cf. l'appendice n° 3.

3. Les révoltes des Perses commencèrent au lendemain de la victoire des Abbassides, dès que les Perses reconnurent que la dynastie nouvelle ne satisferait pas leurs revendications nationales. Les premières eurent lieu en 755, 779, 792; elles furent depuis lors très nombreuses, Müller, I, p. 494 sqq.

Lorsque Mamoun, soutenu par les Perses, commença la guerre pour enlever le califat à son frère Emin, les Perses casernés à Bagdad, se solidarisant avec leurs compatriotes, se soulevèrent contre Emin le 22 mars 812 (Müller, I, p. 504). Et les Perses assurèrent le trône au calife Mamoun contre son frère Emin (Müller, I, p. 500); mais ce fut pour proclamer presque aussitôt leur autonomie.

La révolte du perse Babek troubla de 817 à 837 l'Aderbéidjan, une partie de l'Arménie et le Khorasan, cf. l'appendice n° 3.

On peut se demander si le cruel traitement infligé par Haroun ar-Rachid aux Barmécides perses n'eut pas pour cause, au lieu de cette histoire de mariage blanc, digne des Mille et une Nuits, racontée par les Arabes (Weil, II, p. 138; Müller, I, p. 481; Horowitz, dans *Encyclop. de l'Islam*, I, p. 13 sqq., avec une longue bibliographie), la crainte d'une action nationale perse des Barmécides tout puissants dans l'empire arabe.

4. Müller, I, p. 516-517, voir p. 232.

5. Müller, I, p. 517.

économiques Mais la Perse resta aux mains de princes autonomes, Tahirites, Saffarides, Samanides; elle ne fut plus véritablement gouvernée par Bagdad, et elle ne lui fournit plus ses soldats qu'au gré de sa volonté et des circonstances.

A défaut des Arabes et des Persans, le calife se confia à des Turcs, tirés des hordes qui vivaient au delà de l'Oxus et de l'Yaxarte, et dont les sauvages guerriers cherchaient partout l'occasion de donner des coups et de faire du butin [1]. « Les Arabes eurent besoin d'amener les Turcs à leur aide. Ils marchaient avec les Arabes comme des sujets et non comme des maîtres. Mais, comme partout où ils allaient, ils se conduisaient en braves et remportaient la victoire, ils s'habituèrent peu à peu à triompher. Ils chargeaient et emportaient dans leur pays les richesses de la contrée et les montraient aux autres, en les excitant à partir et à venir habiter une contrée remplie de tels biens [2]. »

Le nombre des affranchis turcs n'avait donc cessé d'aller en augmentant dans la garde et dans l'armée depuis l'avènement des Abbassides en 750 [3]. Ils entrèrent d'abord au service arabe par l'intermédiaire du gouverneur de Khorasan, qui était leur voisin. Dès 754-755 un affranchi turc fut préfet de l'importante ville de Hamadan [4]. Vers 760, les soldats du gouverneur d'Arménie Hasan ibn Katabah, amis « d'exécrables débauches, insatiables et cruels », étaient recrutés

1. Ils étaient depuis longtemps au service des souverains de l'Asie occidentale. — Au sixième siècle, on les trouve dans l'armée du Perse Vram-Chapouh, révolté contre Khosroès (Théophylacte Simoc., V, c. 10, p. 225). A la même époque, Byzance essaya de s'assurer le concours des Turcs contre les Perses, voir S. Vailhé, *Projet d'alliance turco-byzantine au sixième siècle, Échos d'Ori.*, 1909, p. 206-214, Bury, *The Turks in the sixth century EHR*, XII, 1897, p. 417-426. — L'armée byzantine employa beaucoup de Turcs au neuvième siècle. Les Turcs Vardariotes furent installés à Thessalonique par l'empereur Théophile (829-842, Tafel, *Thessalon.*, p. 81). Un chef mercenaire turc, originaire du Ferghana, est mentionné dans la continuation de Georges le Moine, p. 722, sous le règne de Michel III (842-867). Constantin Porphyrogénète affirme l'existence permanente d'un corps de Ferghaniens dans la garde (*Cer.*, p. 576 et t. II, p. 674, pour le commentaire de Reiske). Vers 880, Haroun ben Yahya a vu à Constantinople, au palais, un corps de 10.000 Turcs et Khazares (dans Marquart, *Streifz.*, p. 216, 219), tout couverts d'or, vêtements et armes (Marquart, *Streifz.*, p. 219, 227).

2. Michel, III, p. 154.

3. Müller, I, p. 520.

4. Tabari, III, p. 118.

dans le Khorasan [1]; c'étaient des Turcs. En 772, les 30.000 hommes qu'Amrou amena de Syrie pour écraser la révolte de l'Arménie venaient du Khorasan [2]; c'étaient encore des Turcs. Puis Mamoun (813-833) se mit à recruter en masse les Turcs de Transoxiane, de l'Ochrouschana et du Ferghana [3]; il avait 4.000 Turcs avec lui quand il marcha, en janvier 832, contre les rebelles d'Égypte [4]. Mais c'est Moutasim qui, dès son avènement en 833, fit d'eux la principale force de son armée et les porta, dit-on, au nombre de 70.000 [5]. C'est eux qui allèrent saccager Amorium au nom du calife en 838 [6], eux qui apaisèrent les révoltes des Arabes mécontents de leur maître [7], eux qui formèrent sa garde préférée dans la ville de Samara, fondée par lui pour y vivre sous leur protection [8].

1. Ghévond, p. 132, Daghbaschéan, p. 58.

2. Ghévond, p. 140.

3. Müller, I, p. 519-520.

4. Weil, II, p. 224-246, Müller, I, p. 507, Vasilief, I, p. 96.

5. Weil, II, p. 396, Müller, I, p. 520, Vasilief, I, p. 5 sqq. — Masoudi, *Prairies*, VII, p. 118 : « Moutasim recherchait avec empressement les esclaves turcs et les faisait acheter par ses affranchis. Il réunit ainsi une troupe de 4.000 esclaves, qu'il habilla d'étoffes de brocard, de ceintures et d'ornements dorés, en les distinguant du reste de l'armée. Il équipa aussi des hommes venus du Khorasan et en particulier du Ferghana et de l'Ochrouschana. Les Turcs formèrent bientôt une armée nombreuse ». — Parmi eux, se trouvait Djouff du Ferghana, dont les descendants ont régné en Égypte, et qui mourut à Bagdad, le 10 décembre 861 (Ibn Khallikan, III, p. 218). — Sur les mercenaires turcs au service du calife, voir Hertzberg, *BuO.*, p. 132, Müller, I, p. 520 sqq.

6. Il y avait des Turcs dans l'armée arabe qui prit Amorium en 838; ils étaient 10.000 (Genesius, p. 67 et Theoph. Cont., III, c. 31, p. 127). Les principaux chefs de l'armée étaient des Turcs, voir Lebeau, XIII², p. 138; Weil, II, p. 313 sqq., Müller, I, p. 538; Daghbaschean, p. 10; Vasilief, I, p. 120, Bury, *Moutasim's march through Cappadocia in a. d. 838, JHS*, XXIX, 1909, p. 120-129. Ajouter à leurs références, Michel, III, p. 95 sqq. — Masoudi, *Prairies*, VII, p. 135 : « L'avant-garde fut donnée à Afchinas le Turc, l'aile droite à Itakh le Turc, l'arrière-garde à Boga l'aîné » (un Turc qui dompta l'Arménie en 852 sqq., cf. p. 118 sqq.). Un autre corps était sous les ordres d'Afchin Khaïdar, fils de Kaous, venu d'Ochrouschana avec ses partisans, Masoudi, *Avertiss.*, p. 230. C'est lui qui avait pris Babek (voir l'appendice n° 3), Masoudi, *Prair.*, VII, p. 123. — C'est un eunuque turc, Khakhan, qui présida à l'échange de prisonniers de septembre 845 entre les Grecs et les Arabes, Masoudi, *Avertiss.*, p. 257.

7. Notamment à Bagdad en 862, Weil, II, p. 368, 379; Vasilief, I, p. 198, cf. p. 229, 237; en Syrie, vers 813 sqq., dans le pays d'Édesse, à Marach et à Samosate, Michel, III, p. 22 sqq., Ibn Khallikan, II, p. 53; Weil, II, p. 200 sqq.; Müller, I, p. 506; cf. plus haut, p. 223; à Dara, Nisibe et Amida, vers 840 (Michel, III, p. 104), « où les Persans tuèrent les Tayayè et non les chrétiens, parce que les Persans étaient irrités contre les Tayayè. » Dans le pays de Nisibe-Sindjar, la tribu arabe des Rabiayè fut décimée en 843, Michel, III, p. 108.

8. Fondée par Moutasim, en 835-836, pour échapper aux troubles de Bagdad

Mais les Turcs ne voulaient servir le calife qu'à leur manière; il leur fallait des combats et du butin. Et le calife, qui ne pouvait se passer d'eux sous peine de n'avoir plus d'armée, était devenu leur esclave [1]. Il lui était désormais impossible de gouverner pour le bien de ses sujets [2] et de l'empire. Dès qu'il voulait empêcher ses mercenaires turcs, qui dédaignaient d'apprendre l'arabe [3], de mettre l'état au pillage [4] et de multiplier les guerres civiles, il devenait leur victime.

Vers le temps de l'avènement de Basile Ier, ils avaient déposé Moustaïn [5] et ils l'avaient remplacé par Moutazz, qui cependant ne les aimait guère. Car ils avaient tué son père Moutavakkil en 861 [6]. Ils lui avaient alors préféré pour le

et se trouver sous la protection exclusive de ses Turcs (Müller, I, p. 521), et pour éloigner ceux-ci de Bagdad (Masoudi, *Prairies*, VII, p. 119, Masoudi, *Avertiss.*, p. 457). Les travaux y ont commencé en 836, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 123. — Sur cette ville, voir P. Schwartz, *die Abbasiden-Residenz Samarra*, Leipzig, 1909 (*Quellen u. Forschungen zur Gesch. der Erdk.*, von R. Stübe, 13, 1), 42 p. in-8°. — Elle est sur la rive orientale du Tigre, en allant de Bagdad vers Takrit, Le Strange, *Lands*, p. 53 et 84.

1. Weil, II, p. 396, Müller, I, p. 521 sqq., Gren, p. 68; Vasilief, I, p. 6 sqq. « Dans toute la monarchie des Tayayè, nul n'osait contredire les volontés de Boga le Turc; le monarque lui-même subissait son ascendant », Thomas, III, c. 1, p. 109. Le calife n'osa pas se débarrasser de Boga « à découvert; car il craignait ses fortes légions », Thomas, III, c. 15, p. 168.

2. C'est depuis lors que se multiplièrent les confiscations arbitraires, les ventes d'offices et de commandements, que les extorsions se succédèrent, se commandant entre elles, depuis le vizir, pressuré par le calife, jusqu'au plus humble de ses sujets, Müller, I, p. 522. — Exemples : les extorsions d'un neveu du général turc Afchin dans l'Aderbéidjan, Michel, III, p. 101; Weil, II, p. 325; à partir de 840, les fonctionnaires sont multipliés dans les villes et leurs exactions augmentent, Michel, III, p. 104-105.

3. Le Turc Boga, mort à près de quatre-vingt-dix ans, sa vie passée tout entière au service du calife, se vantait de ne pas savoir l'arabe. « Je suis étranger, dit-il un jour à son maître; on parlait arabe et je ne comprenais pas ce qu'on disait », Masoudi, *Prairies*, VII, p. 363.

4. Ils absorbaient en un an, vers 869, le double des ressources régulières de l'empire; le premier devoir des ministres fut dès lors de se procurer de l'argent par tous les moyens, voir Müller, I, p. 522. Un vizir de Moutasim et de Wathik « avait fait faire une grande lanterne garnie de clous à l'intérieur, dans laquelle il enfermait ceux auxquels il voulait arracher de l'argent », Ibn Khallikan, III, p. 254. Le Savad (= plaine) de Bagdad, dit Masoudi, *Avertiss.*, p. 64, « fut dépeuplé et dévasté par l'injustice et l'oppression des Turcs, qui s'en rendirent maîtres ».

5. Moustaïn dut s'enfuir de Samara pour Bagdad le 4 février 865, à la suite du meurtre du turc Baghir par deux Turcs de son gouvernement, Ouasif et Boga. Après une défense d'un an, il abdiqua, le 23 janvier 866; il fut tué le 17 octobre suivant, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 323-324, Masoudi, *Avertiss.*, p. 466; Weil, II, p. 383 sqq.

6. Le 10 décembre. Masoudi, *Avertiss.*, p. 463-464 : « Il se montra défavorable

califat [1] son frère Mountasir. Et si maintenant ils l'avaient élevé au trône, c'était non point par sympathie pour lui, mais par haine commune contre les émirs turcs Boga et Ouasif [2]. Moutazz réussit à faire décapiter Boga [3], mais il dut subir dans Bagdad même le Tâhirite Mohammed, fils d'Abdallah, qui s'y conduisait à sa guise contre le peuple sans cesse révolté [4]. Il vit son palais subitement envahi par les Turcs mutinés [5] contre lui, et il finit par être déposé et tué par eux en juillet 869. Mouhtadi, son successeur, pour avoir voulu régner véritablement, ne gouverna pas un an, il fut mis à mort par les Turcs en juin 870 [6]. Après quoi ils laissèrent Moutamid sur le trône pendant de longues années [7]. C'est qu'il avait eu la prudence de quitter Samara, la ville militaire où était le camp des Turcs, pour Bagdad, où il était moins directement exposé à leurs brusques violences [8]. Ils eurent du reste sous son règne les occasions les plus belles

aux affranchis turcs; il les écarta d'auprès de lui, il amoindrit leur situation et il tenta de les remplacer par des hommes d'une autre origine, ou de les tenir dans une plus grande dépendance ». C'est alors qu'ils le tuèrent, MASOUDI, *Prairies*, VII, 271-272; MÜLLER, I, p. 527.

1. MASOUDI, *Avertiss.*, p. 465. Les intrigues des fils de Moutavakkil auprès des Turcs sont dans MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 274; MÜLLER, I, p. 527; WEIL, II, p. 375. Mountasir mourut le 8 juin 862, empoisonné, dit-on, par les Turcs qu'il voulait « disperser et tuer, en expiation du crime qu'ils avaient commis sur Moutavakkil », MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 300; WEIL, II, p. 397; MÜLLER, I, p. 529.

2. Voir p. 229.

3. Vers le 20 novembre 868, MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 396, MASOUDI, *Avertiss.*, p. 467, WEIL, II, p. 400, MÜLLER, I, p. 529.

4. Sur le gouvernement de Mohammed à Bagdad, voir p. 228, 229, 233.

5. Déposé le 11 et tué le 17 juillet, MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 397, MASOUDI, *Avertiss.*, p. 468, WEIL, II, p. 400, MÜLLER, I, p. 529.

6. MASOUDI, *Avertiss.*, p. 469 : il se servit de Mousa, fils de Boga, pour faire tuer Salih, fils de Ouasif, le 29 janvier 870; puis il voulut faire arrêter Mousa et il fit exécuter son frère Abou Nasr. Alors les Turcs se révoltèrent et Mouhtadi, pris dans la lutte, fut tué le 20 juin 870. Plus de détails sur ces faits dans MASOUDI, *Prairies*, VIII, p. 5 sqq.; — MASOUDI, *Avertiss.*, p. 470 : « Pur, vertueux, droit et religieux, son caractère offensa des hommes à qui les habitudes de la dévotion déplaisent et qui ne recherchent que les biens temporels; ils versèrent son sang et leur situation devint pire après lui. » Voir WEIL, II, p. 420, MÜLLER, I, p. 530; MASOUDI, *Prairies*, VIII, p. 3 : « Fatigués de l'ascendant qu'il exerçait sur eux en cherchant à les ramener dans le chemin de la sagesse, ses sujets, grands et petits, supportèrent impatiemment sa domination, ils se lassèrent de son autorité et ourdirent des ruses qui finirent par lui coûter la vie. »

7. Il est mort le 15 octobre 892, MASOUDI, *Avertiss.*, p. 472.

8. Il quitta Samara en 876 pour aller combattre le Saffaride (MASOUDI, *Avertiss.*, p. 471), mais il n'y rentra plus guère, et c'est à Bagdad qu'il est mort en 892 (MASOUDI, *Avertiss.*, p. 472) : voir WEIL, II, p. 478, MÜLLER, I, p. 531.

et les plus continues de mettre l'empire au pillage [1]. Surtout leur général préféré, Talha, surnommé Mouvaffak, en restant obstinément fidèle à son frère le calife, assura à ce dernier la protection constante et efficace de l'armée qu'il commandait [2].

C'est que, pour ces soldats mercenaires, la souveraineté et la personne du calife comptaient peu. Ils ne connaissaient guère que leur chef direct, quand c'était un général heureux, leur procurant vite et bien les occasions de piller. Sur le recrutement de l'armée par chacun des grands émirs et sur le dévouement des soldats à leur personne, ce que dit Masoudi, à propos du Saffaride Yakoub, est très caractéristique [3] : « Rien ne saurait se comparer à l'obéissance des soldats de Yakoub et à leur fidélité inébranlable, due à la fois à la générosité et à la bonté qu'il leur témoignait, et au respect qu'il avait su faire pénétrer dans leurs cœurs. Lorsqu'un homme se présentait pour prendre du service et manifestait le désir de se donner à lui, Saffar étudiait sa physionomie; si l'extérieur de cet étranger lui plaisait, il l'interrogeait, il mettait à l'épreuve ses connaissances dans le maniement de l'arc et de la lance et dans les autres exercices militaires. Une fois satisfait de ce premier examen, il lui demandait ce qu'il était, ce qu'il avait fait, d'où il venait et au service de qui il s'était trouvé. Si la réponse à ces questions lui paraissait satisfaisante, il exigeait du postulant l'état exact de ses dépenses, de son avoir, de son armement. Bien renseigné sur ce qu'il possédait, il faisait vendre tous ses biens par des agents spéciaux; le produit de la vente, converti en espèces d'or et d'argent, était remis au prince et inscrit au rôle de l'armée. Saffar pourvoyait dès ce moment aux dépenses de vêtements et d'armes du nouveau venu, à sa nourriture, lui fournissait des chevaux, mulets et ânes de ses propres écuries, en un mot il ne le laissait manquer de rien, selon les exigences de sa

1. Guerres contre les gouverneurs révoltés, contre les Zendj, contre les Alides, contre les Kharijites, voir ce qui suit.

2. « L'autorité fut exercée par son frère Abou Ahmed el Mouvaffak Talha Nasir li Din Allah, qui le mit peu à peu en tutelle...; malgré les nombreuses difficultés provenant de l'opposition faite par les mawlas (= les mercenaires turcs) et de leurs habitudes de troubles et de révolte, il continua de gouverner avec le même bonheur jusqu'à sa mort en mai 891 », Masoudi, *Avertiss.*, p. 471, Müller, I, p. 531. Moutamid eut du reste soin de ne pas se mettre en opposition avec les Turcs, Masoudi, *Avertiss.*, p. 472.

3. *Prairies*, VIII, p. 46, sqq.

situation et de son grade. Si plus tard il était mécontent de sa conduite et s'il revenait sur sa détermination, il privait cet homme du traitement qu'il lui avait accordé, et celui-ci sortait du service tel qu'il y était entré, emportant avec lui le produit de ses effets en or et en argent. Si au contraire cet homme était estimé par le prince, il lui était octroyé un supplément de solde, sans préjudice de ce qu'il possédait précédemment. » Dans ces conditions, on comprend que la puissance militaire du calife et de l'empire ait diminué à mesure que croissait celle des gouverneurs de provinces.

Beaucoup de ces émirs fortunés cessaient d'obéir au calife dès qu'ils se sentaient les maîtres de l'armée ou de la province qu'il leur avait données [1]. D'autres s'emparèrent d'un commandement et forcèrent ensuite le calife à leur en donner l'investiture [2]. De toute manière, faute d'une armée nationale dévouée à l'état et à son chef, l'autorité politique du calife n'existait plus que dans la limite où l'on avait besoin d'elle, soit pour recevoir l'investiture, soit pour la disputer à un rival.

Tout l'orient de l'empire entre la Caspienne et le golfe Persique, entre Bagdad et les frontières du Turkestan et de l'Inde, échappait à l'autorité directe du calife. La partie septentrionale de ce vaste pays, groupée autour du Khorasan, obéissait à la famille du Perse Tahir [3]. Plus au sud, dans le

1. Ex., en 841-842, dans le Khorasan oriental, révolte d'Afchin, qui avait vaincu Babek et pris Amorium, Michel, III, p. 102-103.

2. Ainsi Ishak, fils de Koundadjik, à Mossoul (voir p. 237), les Saffarides dans l'Iran (voir p. 233), les Toulounides en Syrie (voir p. 233). — Le Saffaride Yakoub « tenait le Fars par droit de conquête, et le calife ne lui en aurait pas confirmé la possession s'il avait eu parmi ses partisans un homme capable de prendre sa place », Ibn Khallikan, IV, p. 310.

3. Sur les Tahirites, voir Rothstein, *Bericht über die Tahiriden*, *Oriental. Studien* Nöldeke, p. 155-170. — C'est une famille perse (Weil, II, p. 182), rattachée par affranchissement à la tribu arabe de Khouzaa (Ibn Khallikan, II, p. 52). Tahir, fils de Houséïn, qui lui a donné son nom, était préfet de Hérat (Weil, II, p. 148) en 795. En 820, il reçut le gouvernement du Khorasan, pendant que son fils Abdallah était nommé gouverneur de Syrie, de Mésopotamie et d'Égypte (Weil, II, p. 228; sa vie par Zetterstein, dans *Encyclop. de l'Islam*, I, p. 32). Quand il mourut en 822, il venait de se révolter contre le calife et de supprimer son nom dans la prière publique (Weil, II, p. 229, Müller, I, p. 516-517, voir Ibn Khallikan, I, p. 653). Néanmoins la puissance de la famille était telle que le calife laissa à Talha l'héritage de son père. Ce prince dut lâcher prise en Occident (en Égypte et en Syrie), mais dans l'Asie centrale il domina sur tout le pays compris entre Bagdad et l'Yaxarte, entre la Caspienne et Kandahar et le golfe Persique (Ibn Khordadbeh, p. 25 sqq., a. 826-827). Quarante ans plus tard, à

Sédjestan, le Kerman et le Fars, celle des Saffarides [1] avait imposé au calife ses services et son indépendance. Dans l'ouest, les fils de l'esclave turc Touloun [2] agissaient en maîtres en Égypte, occupaient la Syrie et se faisaient donner le commandement sur la frontière byzantine. Dans Bagdad même, le commandant Tahirite de l'Irak combattait plus souvent le calife qu'il ne lui obéissait [3].

Tous ces princes pourtant reconnaissaient à l'ordinaire la souveraineté du calife; ils faisaient dire la prière pour lui dans leurs états; ils ne lui refusaient complètement ni le service militaire ni le tribut en argent. Sans doute, ils ne s'acquittaient pas de ces obligations en fidèles sujets, mais en vassaux indisciplinés [4]; leur obéissance et leur concours étaient

l'avènement de Basile le Macédonien, les descendants de Tahir étaient encore très puissants. L'un Mohammed, fils de Tahir, fils d'Abdallah, possédait les mêmes provinces de l'Iran; son oncle Mohammed, fils d'Abdallah, avait le gouvernement de l'Irak et de Bagdad (Weil, II, p. 377-399). Il agit en cette qualité en 862 (Masoudi, *Prairies*, VII, p. 331), en 865 (Id., p. 345); en 865-866 il trahit Moustaïn et passa à Moutazz (Id., p. 366).

1. Sur les Saffarides, voir Barthold *Zur Gesch. der Saffariden, Oriental. Studien* Nöldeke, p. 171-191). — Yabouk, fils de Léith, fondateur de la puissance des Saffarides, occupa le Sédjestan comme général du calife contre les Tahirites (Weil, II, p. 357) et contre les Kharidjites (Weil, II, p. 395). Il s'y fit reconnaître autonome par Moutazz en 866-869 (Weil, II, p. 403). Puis, il enleva Hérat et Bouchendj à Mohammed fils de Tahir (Weil, II, p. 404), prit de force le Kerman au calife en 869 (Weil, II, p. 404), Balkh et Kaboul aux Tahirites (Weil, II, p. 438). Il arrêta Mohammed fils de Tahir et se fit confirmer le Khorasan par le calife (Weil, II, p. 439). Il prit encore le Fars au calife en 874 (Weil, II, p. 440) et il menaça Bagdad en 876 (Masoudi, *Avertiss.*, p. 471); il en fut repoussé par le calife le 6 août (Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 42 sqq.). Sur sa vie jusqu'à cette époque, voir Tabari, III, p. 1841 sqq., Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 41-42, Weil, II, p. 357, 395-440, Marquart, *Eranchahr*, p. 292 sqq.; sa biographie dans Ibn Khallikan, IV, p. 301 sqq. Il fut chassé du Khorasan par une révolte en faveur des Tahirites et du calife (Weil, II, p. 443-444). Son frère Amrou, fils de Léith, fut réduit à la possession du Fars en 887 (Weil, II, p. 446).

2. Sur les Toulounides, voir de Roorda, *Aboul Abbasi Amedis, Tulonidarum primi, vita et res gestae*, Lugduni Batavorum 1825, Weil, II, p. 405 sqq., 428 sqq., Lane-Poole, *Dynasties*, p. 68, Lane-Poole, *Egypt.*, p. 59-77, Vasilief, II, p. 62-63. — Ahmed, fils du Turc Touloun, qui avait été l'esclave puis le soldat du calife, vint en Égypte comme lieutenant du gouverneur Babkial en 868; il y resta comme tel sous le gouverneur Yarkouh; il finit par n'y plus connaître de maître. Il gouverna l'Égypte à partir de 868, Ibn Khallikan, I, p. 154, de 868 à 884, Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 64. Il fit proclamer nulle par le grand cadi du Caire la nomination de Mouvaffak, créé gouverneur d'Égypte par le calife (Ibn Khallikan, I, p. 262). En 877-878, il chassa les généraux du calife de Damas, d'Émèse et d'Antioche; il vint lutter jusque sous les murs de Tarse contre l'eunuque Yazaman, Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 67 sqq.

3. Voir ci-dessus.

4. Le préfet de Ramlah Isa intercepta un jour au passage (Weil, II, p. 408)

toujours subordonnés à leur intérêt personnel immédiat et aux exigences des soldats qui faisaient leur force; au besoin, ils se passaient de l'assentiment du maître pour la transmission de leurs provinces à leurs héritiers [1]. Cependant ils ne mettaient sérieusement en question ni la souveraineté ni la légitimité du calife.

Les partisans d'Ali [2] au contraire prétendaient enlever le

le tribut de l'Égypte au calife. Et l'Égypte, qui était toute proche, ne l'en punit pas. N'aurait-elle pas été complice du voleur? C'eût été là un moyen très simple de reprendre subrepticement le tribut qu'on s'était résigné à envoyer ouvertement, pour donner au calife une satisfaction apparente. Le voleur, grâce à la protection du Toulounide d'Égypte, devint quelques années plus tard gouverneur d'Arménie et seigneur du pays d'Amida (Weil, II, p. 408); voir app. 3.

1. Avant de mourir, le 10 mai 884, Ahmed fils de Touloun, seigneur d'Égypte, investit de son commandement son fils Aboul Djeich Khoumarouïah, et lui fit prêter serment par l'armée. Le calife, qui n'avait pas été consulté, envoya son neveu Aboul Abbas, fils de Mouvaffak, avec une armée, qui s'en revint battue en avril 885, laissant l'Égypte au Toulounide, Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 64.

2. « Après la bataille de Siffin (657), où deux familles Koréischites, les Ommiades et les Hachimites, deux hommes, Moaviah et Ali, deux principes, le principe électif et le principe légitimiste, s'étaient trouvés en présence, la communauté musulmane fut scindée en trois mondes irréconciliables. D'un côté, les partisans de Moaviah, les Sonnites, qui reconnurent les Ommiades, dont l'orthodoxie était pourtant suspecte, pour les représentants attitrés et les défenseurs de la Sonna, de la règle de la foi. De l'autre, les Alides, les vaincus, les mécontents, ceux qu'on devait appeler plus tard les chia ou chiites, les schismatiques de l'Islam, sans doute parce qu'ils étaient trop fidèles à son fondateur et ne voulaient reconnaître pour leur imam ou leur chef qu'un descendant de sa race. Enfin, les Kharidjites ou séparatistes qui, même avant la fin de la lutte, avaient fait scission et voulaient choisir librement leur maître » (voir p. 236), Bouvier, *ROC*, XI, 1906, p. 36.

Sur les Alides, voir Müller, I, p. 442; Macdonald, *Muslim Theology*, London, 1903, p. 4-34; Carra de Vaux, *Le Mahométisme*, Paris, 1897, p. 111-140, Wellhausen, *Die religiös-politischen Oppositionsparteien im alten Islam*, *Abh. Göttingen*, n. F, t. V, nº 2, 1901, 99 p. 4º; Chantepie de la Saussaye, *Manuel d'Histoire des religions*, trad. française sur l'édition allemande, par Hubert, 1904, p. 286-287.

Masoudi, *Prairies*, I, p. 70 : « Les imamites ou sectateurs (chiites) d'Ali, fils d'Abou Talib, et de sa sainte postérité, prétendent qu'à aucune époque, Dieu n'a privé le genre humain ou d'un prophète ou d'un légat (= imam), expressément et nominativement désigné par Dieu et son prophète, et chargé de la garde de la vraie religion. Au contraire, les partisans de l'élection, qui se recrutent parmi les jurisconsultes des capitales, les Moutazélites, quelques fractions des Kharidjites ou hétérodoxes, les Mourdjites (qui proclament la foi sans les œuvres), plusieurs traditionnalistes, le peuple en général et une partie des Zéidistes (disciples de Zéid, quatrième imam) soutiennent que Dieu et son prophète ont prescrit à la nation le devoir d'élire de son sein un homme qui aura qualité d'imam; mais ils ajoutent que certaines époques peuvent être privées de la preuve de Dieu, c'est-à-dire d'un imam exempt de toute tache ». — Masoudi, *Prairies*, VI, p. 24 sqq. : « Les Moutazélites et d'autres écoles soutiennent que la qualité d'imam s'obtient par le libre suffrage de la nation, que l'imam peut appartenir à toute famille

califat aux Abbassides pour le rendre à ses légitimes possesseurs, aux descendants du gendre de Mahomet. Au nom de la religion outragée, ils fanatisaient les masses et ils les jetaient à l'assaut du califat, en une guerre à la fois religieuse et politique, qui trouvait des recrues nombreuses dans tous les coins de l'empire parmi les esprits exaltés et les amis du désordre. Un peu partout, les Alides massacraient et pillaient au nom de la légitimité; ils avaient dans le Tabaristan et dans le Déilem comme une forteresse où ils furent longtemps inexpugnables [1]; ils soulevaient périodiquement l'Arabie et les villes saintes [2]; ils dominaient à Koufah [3]; ils inquiétèrent pendant vingt ans les Toulounides en Égypte [4]; ils contribuèrent à détacher la Syrie du califat [5]; à Bag-

aussi bien qu'à celle de Koréich. Toutes les sectes chiites affirment que l'imamat ne peut appartenir à toute famille autre que celle de Koréich. Les imamistes professent en outre que l'imamat émane d'une désignation textuelle de Dieu et de son apôtre sur la personne même de l'imam et sur son nom; qu'ainsi désigné, il est connu dans la suite des siècles; que la preuve de Dieu à cet égard ne fait jamais défaut aux hommes, soit ostensiblement, soit en secret, si l'imam est réduit à employer le taqyet (restriction mentale), quand sa vie est en danger ».

1. Soulèvements alides en Tabaristan et en Déilem en 865-866, Weil, II, p. 389 sqq., en 870, Id., p. 418, en 883-887, Id., p. 449 sqq. Le soulèvement alide de Koufah en 866 fut en rapport avec un prince alide du Tabaristan, voir Defrémery, *Sadjites*, IX, p. 411. L'alide Hasan, fils de Zéid, se révolta dans le Tabaristan et le Djordjan en 864 (Masoudi, *Prairies*, VII, p. 342); il en chassa le Tahirite Soliman, en 865 (Id., p. 394). A sa mort, en 883, son frère Mohammed lui succéda; il conquit le Déilem en 890 (Id., p. 342). En 869, Hasan avait pris Kasouin et en avait massacré la population (Id., VIII, p. 3).

2. En 865-866, Weil, II, p. 394; en 870, Id., p. 418; en 883, Id., p. 451. Or, selon Ibn Khordadbeh, p. 65, le titre de calife n'appartient qu'au souverain des deux villes saintes. En 865, Abou Sadj chassa de La Mecque le rebelle Mohammed, fils de Yousouf, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 395, 403. Peu après, à Médine, révolte d'un Alide, fils de Mousa, Id., p. 403. Le calife ne laissa pas vivre en paix en Arabie les chefs alides influents : Moutavakkil fit venir de Médine à Samara l'imam alide Aboul Hasan al Askari, petit-fils d'ar-Rida, qui mourut le 20 juin 868, Ibn Khallikan, II, p. 216.

3. Révoltes en 865-866 (Weil, II, p. 394; Defrémery, *Sadjites*, IX, p. 410); en 870 et sqq., Weil, II, p. 418 et 451). En 865, révolte de l'alide Houséin, vaincue par Mohammed, fils d'Abdallah, fils de Tahir, gouverneur de Bagdad (Masoudi, *Prairies*, VII, p. 345). Peu après, sous Moutazz (866-869), révolte des alides Ali, fils de Zéid, et Isa, fils de Djafar Alioui, vaincue par Salid, fils de Salih (Id., p. 402). Les chiites de Koufah attendaient encore en 944 la réapparition de l'alide Mohammed, fils de Kacem, fils d'Ali, emprisonné à Samara par Moutasim (833-842), et à la mort duquel ils ne croyaient pas, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 116-117. C'est à Garéi, dans le territoire de Koufah, que se trouvait la tombe d'Ali (Id., p. 302).

4. En 870 (Weil, II, p. 418); pendant tout le règne de Moutamid, 870-892, Weil, II, p. 426 sqq., Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 278.

5. Voir p. 223. La Syrie est devenue à demi-chiite, Bouvier, *ROC*, 1906, p. 47;

dad, ils ne manquaient pas de sympathies [1]; mais c'est à Bassorah surtout, et dans ses environs, qu'ils furent le plus directement redoutables pour le calife; de 868 à 883, le chef alide des Zendj ruina toute la basse Mésopotamie et menaça impunément Bagdad [2].

Pendant ce temps, d'autres dissidents religieux, les Kharidjites, installaient la guerre civile en permanence dans la région de Mossoul [3].

elle s'est donnée pour cette raison au persan Abdallah, fils de Maïmoun, mort en 874, Id., p. 37, Müller, 1, p. 589 sqq., Houtsma, *Encyclop. de l'Islam,* I, p. 26.

1. Il ne fut pas toujours possible d'y attacher au gibet. comme on le faisait pour les rebelles vaincus, les corps des Alides exécutés par ordre du calife. En 862, le calife Moustaïn avait ordonné d'exposer à Bagdad la tête de l'alide Yahya, mis à mort à Koufah pour rébellion. Le gouverneur, « un petit-fils de Tahir, en présence des dispositions hostiles qu'il remarqua dans le peuple, donna l'ordre de détacher cette tête du gibet », Masoudi, *Prairies,* VII, p. 331; — autre exemple plus haut, p. 225.

2. La révolte du chef des Zendj fut la conséquence d'une querelle qui éclata en 866 à Basrah entre Bellalites et Saadites, Masoudi, *Prairies,* VII, p. 405. — Ali, fils de Mohammed, fils d'Abderrahman, dit le Réprouvé (= al Khabit), forma, à partir de 868, en se donnant pour un descendant d'Ali, une bande de pillards, où les esclaves africains, nommés Zendj, furent nombreux et donnèrent ce nom à toute la troupe. Sa puissance s'accrut rapidement. Les Arabes Abdites du Bahréin se joignirent à lui, Reckendorf, *Encyclop. de l'Islam,* I, p. 47. Il infligea autour de Bassorah des défaites répétées aux troupes du calife : en septembre 871, pillage et massacre à Bassorah, Ibn Khallikan, II, p. 11; en 872, Ali repoussa l'armée du calife Moutamid, sous Mouvaffak et Mouflih, Masoudi, *Prairies,* VIII, p. 39-40; en 874-875, défaite d'Abou Sadj, gouverneur de Ahwaz, et pillage de cette ville, Defrémery, *Sadjites,* IX, p. 261, Thopdschian, *Polit.,* p. 167. Ali ruina tout le pays des bouches du Tigre et de l'Euphrate, une partie du Khouzistan, l'Irak jusqu'à Ouasit. Quand il fut décapité, le 11 juillet 883, sa révolte et ses dévastations duraient depuis quatorze ans et quatre mois. « Il fit périr un nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qu'on porte au moins à un million », Masoudi, *Prairies,* VIII, p. 61, Id., *Avertis.,* p. 471-472, Weil, II, p. 452-464. — « Il avait massacré sans pitié enfants et vieillards, hommes et femmes; partout il avait semé l'incendie et le pillage. Il vendait à l'encan, aux nègres de son armée, les femmes de la famille de Hasan, de Houséin et d'Abbas, les descendantes de Hachem, de Koréich et des plus nobles familles arabes », Masoudi, *Prairies,* VIII, p. 58 et 60. Cependant, la loi canonique de l'Islam défendait de réduire les musulmans en esclavage, Juynboll, art. *Abd* dans *Encyclop. de l'Islam,* I, p. 16 sqq.

3. Sont kharidjits ou révoltés tous ceux qui se soulèvent contre l'imam régulier reconnu par la communauté. Ils formèrent six sectes, toutes unies par la condamnation portée par elles contre les califes Othman et Ali, par l'obligation de ne se marier qu'avec des personnes de même croyance, par le respect des grands criminels et des infidèles, par l'obligation de la révolte contre l'imam qui s'écarte de la loi, Weil, I, p. 231; Wellhausen, *Oppositionsparteien.* — Guerres contre les Kharidjites dans le Sedjestan en 865-866, Weil, II, p. 395; il faut les chasser de Mossoul, en 865-866 (Id., p. 394) et en 870 (Id., p. 417); ils mènent en somme une guerre constante à Mossoul et pour Mossoul, de 869 à 892 (Id., p. 465 sqq.); cf. p. 237.

Pour lutter contre tous ces éléments de désordre, le calife n'eut bientôt plus que la ressource de les opposer les uns aux autres. Il en usa sans ménagement. A Samara, il mit aux prises les chefs turcs entre eux [1]. Dans Bagdad, il fomenta des révoltes populaires contre son propre gouverneur ou contre les soldats turcs de sa garde [2]. Dans l'est, il opposa les Saffarides aux Tahirites [3]; à Mossoul, divers aventuriers aux Kharidjites fanatiques [4]; en Syrie, les Bédouins aux Arabes dissidents [5]; en Arménie, les chrétiens aux émirs ambi-

1. Voir dans Müller, I, p. 526-527, la liste des meurtres commis sur les califes et sur des chefs turcs, par leurs adversaires turcs en trente ans; — p. 528, la lutte entre émirs turcs lors du remplacement de Moustaïn par Moutazz en 865-866; — puis, p. 529, sous Moutazz, les meurtres de Ouasif, de Boga le jeune; — Mouhtadi essaya de régner véritablement en se servant des Turcs les uns contre les autres, Id., p. 530. Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 8 : il lui est arrivé, en envoyant les émirs turcs Mousa et Baikial à la tête d'une expédition, de remettre en même temps à Baikial l'ordre de tuer Mousa et à Mousa un ordre semblable contre Baikial.

2. Nombreuses scènes de violence soldatesque à Bagdad, à partir de 861, Weil, II, p. 424. Beaucoup sont le fait des Arabes, exaspérés contre les Turcs, Weil, II, p. 378. La population de Bagdad est, pour cette raison, hostile au calife dès le temps de Moutasim (833-842). Les mœurs et la rudesse des Turcs déplurent au peuple, qui, plus d'une fois, se jeta sur eux et les massacra quand, bousculant les gens, ils allaient au galop dans la ville, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 118-119, Id., *Avertiss.*, p. 457. Pourtant, quand le calife Moustaïn fut chassé de Samara par les Turcs, c'est à Bagdad qu'il vint chercher un refuge et des défenseurs; il y résista à ses ennemis pendant un an (voir p. 229). Il dut pour cela soulever le peuple de Bagdad contre le gouverneur Mohammed, fils d'Abdallah, fils de Tahir (Masoudi, *Prairies*, VII, p. 366). Et cependant, ce gouverneur avait été nommé par Moutavakkil en 851 dans l'espoir qu'il saurait grouper contre les Turcs la population de Bagdad et s'y faire le défenseur du calife, Müller, I, p. 527. A la mort de Mohammed, Moutazz parvint à faire chasser de Bagdad par une émeute son fils et son frère en 867, Müller, I, p. 529. Mais Mouhtadi ne put obtenir du peuple de Bagdad de quoi vaincre les Turcs et échapper à la mort, juin 870, Masoudi, *Avertiss.*, p. 470.

3. Contre les Tahirites, le calife a fait la puissance des Saffarides. Mais, en 874, les Saffarides sont devenus trop forts; le calife a peine à arrêter Yakoub, fils de Léith, aux portes de Bagdad, et il rend l'Irak à Mohammed, fils de Tahir, Weil, II, p. 442. En 875, il aide les Tahirites à reprendre le Khorasan à Yakoub, fils de Léith (Id., p. 443-444), et il le leur rend officiellement en 887 (Id., p. 446).

4. Contre les Kharidjites, installés à Mossoul dès 865-866 (cf. plus haut, p. 236), le calife envoya en 870 une armée qui tua Mousavir, fils d'Abd el Hamit le Chari, et dispersa ses partisans (Masoudi, *Avertiss.*, p. 469). Il excita contre eux les convoitises des gouverneurs d'Arménie et du Diar-Bekr. Cependant un chef de bande heureux, Ishak, fils de Koundadjik, s'empara de la ville en 879, obtint du calife la confirmation du pouvoir qu'il y exerçait et la garda jusqu'en 886. Après quoi, Mossoul passa au Toulounide d'Égypte, revint à Ishak au nom de ce dernier en 889, puis se souleva contre son fils Mohammed en 892 et, pour éviter sa vengeance, retourna volontairement au calife, Weil, II, p. 465 sqq.

5. Sur l'action des Karmates en Syrie en 880 sqq., voir de Goeje, *Mém. sur*

tieux[1]; un peu partout, les ennemis du lendemain aux amis de la veille [2].

Mais il fut la première victime de ce déplorable moyen de gouvernement; à Samara, dans son propre palais, il y eut des mutineries et des révolutions constantes [3]; à Bagdad, l'émeute régnait en permanence [4]; les tributs des provinces n'y parvenaient plus [5], tandis que les révoltés arrivaient jusque sous ses murs [6]. Dans tout l'empire, les gouverneurs ne cessaient de se combattre que pour s'entendre contre le calife [7]. La situation justifiait dès lors la plainte que proférait Kodama au début du dixième siècle : « Nos provinces sont encore aujourd'hui ce qu'elles étaient autrefois. Leur territoire n'a pas été envahi et les races qui les habitaient n'ont pas péri. Puissent seulement leurs princes et leurs gouverneurs avoir la crainte de Dieu tout d'abord, puis l'habileté, le courage, la justice, la tempérance, l'autorité, afin que les affaires soient en règle et que l'administration soit bien ordonnée. Ils auront alors les richesses qui scellent les fondements du pouvoir, qui font

les Karmathes, 1886. — Le calife a volontairement exaspéré l'opposition entre Kaïsites et Yéménites, Bouvier, *ROC*, 1906, p. 45.

1. Voir p. 100 sqq.

2. Aux faits visés dans les notes précédentes, ajouter ceux-ci : Haroun ar-Rachid alla un jour demander secours aux Arabes de Rakkah contre les révoltés de Bagdad (Müller, I, p. 519), en 803. Moutavakkil eut un instant l'idée de rechercher l'appui des Arabes contre les Turcs et les Alides, et de réinstaller le califat à Damas, Weil, II, p. 364. Il revint à la doctrine orthodoxe sunnite contre les Moutazélites, ce qui l'éloignait des Perses, mais le réconciliait avec le populations arabes; pour la même raison, il persécuta les Chiites (Müller, I, p. 524). Moutamid, en ramenant à Bagdad, au sortir de Samara, la résidence du calife, fit en somme appel aux indigènes contre les Turcs, voir Müller, I, p. 531.

3. Voir p. 237.

4. Voir p. 237, et Weil, II, p. 399, 402.

5. Müller, I, p. 529; voir p. 233.

6. Ce fut notamment le cas pour Mousa sous Mouhtadi, voir p. 230; pour le Saffaride Yakoub, fils de Léith, voir p. 233; et pour le chef des Zendj, voir p. 236.

7. Asoghik, II, chap. 5, p. 101 : « Depuis le temps de l'empereur Léon, fils de Basile, et même avant lui, les Arabes se sont attaqués, divisés et opposés les uns aux autres. Non seulement les personnages en vue devinrent alors des souverains autonomes, mais il arriva même aux princes des petites villes et des forteresses de se rendre indépendants et de se haïr entre eux avec rage. »

Kirakos, p. 43 : « Suivant la parole du Seigneur, tout royaume divisé en lui-même tombe, comme l'a fait la race des Ismaélites, Sophar (c'est le Saffaride, voir p. 233) était maître du Khorasan, Avalic Abouphorob de la ville de Basra (voir p. 236), Isé, fils de Chéikh, de la Palestine (voir app. 3), le fils d'Abeltouph du pays de Dilem (voir p. 235), d'autres avaient suscité des soulèvements en différents lieux, dont ils tâchaient de se rendre maîtres. »

prospérer les provinces, qui garnissent les frontières et renversent les ennemis. Car ils marcheront dans la voie de la justice, qui conduit aux règnes longs et paisibles. C'est sur la justice qu'est monté l'univers. Quiconque blesse le droit tranche son propre bonheur et met fin à la paix de ses jours. Outrager ses sujets, c'est évoquer le malheur [1]. » Ce malheur, c'étaient les divisions intestines et l'anarchie politique, qui rongeaient alors l'empire arabe.

Pendant ce temps, sur la frontière chrétienne, les Arméniens, au nord, reconstituaient leurs principautés et retournaient à l'indépendance, tandis que vers le sud l'empire montrait une audace et obtenait des succès qu'il n'avait pas connus depuis de longues années.

1. Masoudi, *Avertiss.*, p. 63; Kodama, p. 192.

CHAPITRE IX

GUERRES ET SUCCÈS DE L'EMPEREUR BASILE LE MACÉDONIEN CONTRE LES ARABES

L'empire byzantin était passé en 867 sous la forte direction de Basile le Macédonien, prince « merveilleusement souple, intelligent et énergique, ayant l'esprit d'autorité, de gouvernement et de conquête [1] ».

Ayant maté la noblesse des grands propriétaires [2], rétabli l'ordre dans les finances [3], mis plus d'équité dans l'administration de la justice [4], réduit le patriarche de Constantinople à subir sa volonté [5], et le clergé à accepter le patriarche de son choix [6], Basile put consacrer son effort personnel et les ressources de l'état pacifié à rendre à l'armée, avec une administration plus scrupuleuse et un recrutement plus sévère, des soldats plus nombreux et plus disciplinés [7].

Il les employa presque exclusivement contre les Arabes, car il eut le bonheur d'être en paix avec la plupart de ses voisins [8]. Il entendit dès lors « accomplir le plus urgent devoir de sa charge, lutter à outrance contre les musulmans [9] ».

A ceux de l'ouest, s'il dut abandonner la Sicile, il arracha définitivement l'Italie méridionale, si bien que les revers

1. Vogt, p. 51-52.
2. Id., p. 89 sqq.
3. Id., p. 91 sqq.
4. Id., p. 129 sqq.
5. Id., p. 246.
6. Id., p. 259. sqq.
7. Id., p. 338.
8. Id., p. 316.
9. Id., p. 315.

éprouvés dans l'île furent compensés par les succès obtenus sur le continent [1].

Mais contre les Arabes de l'est, il ne connut pas cette fortune diverse; il réussit à faire de grands progrès sur toute la partie de la frontière, où l'empire était en contact direct avec l'Islam, depuis la mer de Cilicie jusqu'au voisinage de l'Arménie autonome, entre Keltzénè et Erzeroum [2]. Il y a beaucoup diminué la formidable position occupée par les Arabes, réduit le danger qu'ils y faisaient courir à l'empire, et augmenté d'autant la facilité de l'offensive byzantine contre leur territoire.

Cette frontière était constituée depuis longtemps [3] par le rebord occidental du massif montagneux qui termine vers l'est l'Asie Mineure proprement dite, en la coupant en biais, du sud-ouest au nord-est, suivant une direction indiquée à peu près par une ligne tirée de Séleucie ou de Tarse, sur la Méditerranée, à Trébizonde sur la mer Noire.

Les limites de ce massif sont marquées, au nord-ouest, par le cours de l'Halys, au sud-est par celui de l'Euphrate, au sud-ouest par la chute des pentes rocheuses du Taurus dans la Méditerranée, non loin de Séleucie, au nord-est par le vaste et haut plateau, qui, arrêté au nord par les montagnes de la rive gauche du Lycos, s'étend des sources de l'Halys jusqu'à l'Euphrate septentrional, vers Erzindjan.

C'est un pays de 300 km. d'épaisseur, sur plus de 600 de longueur, parcouru par une chaîne de hautes montagnes, qui, d'abord unique vers l'ouest, se divise bientôt en deux rameaux principaux. L'un, l'Antitaurus, continue vers le nord la direction primitive de la montagne, en suivant à distance le cours de l'Halys; l'autre, gardant le nom de Taurus, se dirige vers l'est et borde longtemps l'Euphrate avant d'être traversé par lui dans toute sa largeur.

1. Vogt, p. 337, Gay, p. 135 sqq., Vasilief, II, p. 5, 20 sqq., 58 sqq., 73 sqq., 84 sqq.

2. Sur la frontière arabe, considérée dans son ensemble, « du Caucase à la mer de Syrie, sous Basile Ier, les succès avaient été considérables », Schlumberger, *Nic.*, p. 116.

3. Sous la dynastie d'Amorium (820-867), malgré des vicissitudes diverses, la frontière byzantine vers les Arabes n'a en fait pas varié, Vasilief, I, p. 20, Vogt, p. 317. — Elle nous est connue assez exactement par Ibn Khordadbeh, qui nous a donné l'énumération des places arabes vers 850 (p. 70), et par le récit des guerres de Basile.

Le massif tout entier, malgré son épaisseur et cette double chaîne, dont les ramifications le hérissent en tous sens, a une pente générale vers le sud ou vers l'est. Tous les fleuves qui le parcourent naissent vers sa lisière occidentale et vont, les uns vers la Cilicie et la Méditerranée [1], les autres vers l'Euphrate [2]. En le traversant de part en part, leurs vallées y sont parfois sauvages et d'un accès difficile, mais elles constituent néanmoins, à travers ces montagnes, autant de chemins directs entre les plaines de la Cilicie ou de la Mésopotamie et le plateau byzantin de l'Asie Mineure [3], où les routes débouchent aisément. Les difficultés sont plus bas, sur le cours même des rivières, dans l'épaisseur du massif, au passage des chaînes ou des défilés de l'Antitaurus ou du Taurus [4].

1. Les principaux sont, en allant de l'ouest à l'est, le Gök-Sou (Calicadnus), qui arrose Séleucie, et son affluent venu du nord, le Bousakhty Tchaï; le Cydnus ou Tarsous Tchaï (rivière de Tarse); le Chakia Sou (passe de Podandos), le Korkoun, le Karmalas (Tzamanti Sou), tous trois affluents du Séihoun (Saros), tous trois menant de Cilicie vers le plateau qui s'étend d'Iconium à Césarée; le Séihoun; le Djihoun (Pyrame), le fleuve de Marach et ses affluents.

2. Ce sont : un autre Gök-Sou, qui vient tomber dans l'Euphrate un peu à l'ouest de Samosate; le Tokma Sou (et ses affluents), qui passe non loin de Mélitène; le Tchalta Tchai, qui se jette dans l'Euphrate un peu au sud d'Eghin, après avoir passé par Téphrikè.

3. Les passages possibles pour les Arabes à travers le Taurus et l'Antitaurus sont indiqués par Nicéphore, *de velit. belli.*, p. 250 . « Quand les ennemis se retirent et veulent rentrer chez eux, il faut que nos fantassins soient envoyés occuper les défilés et les routes par où ils doivent se retirer; ils peuvent passer soit par le défilé de Séleucie en venant du thème des Anatoliques (c'est la route vers la côte); soit par le Taurus, à l'endroit où il forme limite entre la Cilicie, la Cappadoce et Lycandos (passes par Podandos, Fraktin, le Kourou Tchaï, Ariarathe); soit par les environs de Germanicia, d'Adata, de Kaisoun et de Dautha (passes dans le massif par Kaïsos, Hadjin, par Koukousos-Ghében, par Arabissos); soit par Mélitène et Kaloudia; soit au delà de l'Euphrate, par les montagnes limitant le pays de Hanzit et le territoire ennemi jusqu'à Romanopolis. »

La route de Séleucie à Karaman (Laranda) est décrite par Wilson, *Handbook*, p. 181; — celle de Podandos par Langlois, *Arch. Miss.*, 1856, p. 74 sqq., Schlumberger, *Nic.*, p. 164 sqq., avec une bibliographie, Reclus, *Géogr.*, IX, p 472 sqq., Dulaurier, *Rec. Arm.*, I, p. xx sqq., Ramsay, *Cilicia, Tarsus and the great Taurus-Pass*, *GJ.*, XXII, oct, 1903, p. 357-413, Wilson, *Handbook*, p. 158, 165, 167, avec une bonne carte, p. 168. — Les autres chemins depuis la Cilicie jusqu'à Mélitène sont décrits par Anderson, *Campaign*, p. 136-140, et *Road-System*, p. 22-44. — Sur la vallée du Tchalta Tchaï et sur la route de Téphriké, voir Le Strange, *On the medieval castle and sanctuary of Abrik*, *JRAS.*, 1895, p. 740 sqq., Le Strange, *Tephrikė, capital of the Paulicians*, *JRAS*, 1896, p. 733 sqq., Wilson, *Handbook*, p. 255. — Sur les routes descendant de Sébaste ou de Césarée vers Marach et Adana, voir Wilson, *Handb.*, p. 272, avec une bonne carte en face de cette page.

4. Pour la passe de Tarse en Cappadoce, Ibn Khordadbeh signale p. 82, comme la fin de la route vers Loulou est facile à franchir, alors que les difficultés sont

La puissance politique qui possédait ces vallées dans toute leur longueur était donc la maîtresse de la montagne et de ses passages; elle pouvait envahir à son gré le pays étranger et il lui était facile d'interdire à l'ennemi de semblables incursions sur son territoire.

Telle était la position privilégiée qu'au début du règne de Basile les Arabes occupaient dans ce pays : ils en étaient les maîtres jusqu'au seuil du plateau central de l'Asie Mineure. A quelques kilomètres à l'est de Sébaste, de Césarée, de Tyane ou d'Héraclée, les Byzantins se heurtaient aux premiers forts arabes, qui les surveillaient et les menaçaient, sans réciprocité possible.

L'organisation militaire des Arabes était excellente dans cette région [1] : ils y avaient des forteresses nombreuses et solidement groupées. Depuis Haroun ar Rachid [2] il existait, pour le pays d'Antioche à Alep, un commandement des forteresses (al Awasim), dont la capitale fut successivement Manbidj, puis Antioche [3]. Plus près de la frontière, une ligne de forteresses dites at-Tougour, c'est-à-dire forteresses de la fron-

plus bas, dans le ravin et la gorge dite « des deux-fentes ». Dans la partie étroite et sauvage, Michel Attaliatès a failli (p. 120-121), en décembre 1068, être tué par son cheval contre le rocher, sans secours possible de ceux qui le précédaient ou le suivaient, car il obstruait le passage.

Sur les routes de l'Antitaurus, menant de Césarée à Marach, les difficultés se trouvent assez bas, sur le cours des rivières venant du pays très proche de Césarée, dans la région comprise entre Albistan, Hadjin et Marach, voir Schäffer, *Cilicia*, p. 94, Ramsay, *Asia*, p. 55, Dulaurier, *Rec. Arm.*, I, p. xxiv-xxv, Wilson, *Handb.*, p. 270 sqq., Reclus, *Géogr.*, IX, carte p. 658. Basile le Macédonien a eu le plus grand mal à tirer son armée de ces vallées et de leurs cours d'eau (Leonis *Tactica*, IV, c. 13). Entre Koukousos et Marach, il a dû établir sa route pour avancer (*Vita Basilii*, c. 48, p. 280). Michel Attaliatès qualifie ces défilés de « presque impraticables », p. 107. Les Croisés ont trouvé (Tudebode, IV, c. 6, dans *Rec. Occ.*, III, p. 33 et *Gesta*, éd. Hagenmeyer, p. 235) cette montagne « diabolique ».

1. Sur l'organisation de la frontière, voir Weil, II, p. 155, 362 sqq., 380 sqq., Gfrörer, III, p. 350, Kremer, I, p. 239, 242 sqq., 349 sqq., Müller, I, p. 488, Le Strange, *Palestine*, p. 25, 36 sqq., Le Strange, *Lands*, p. 128 sqq., Vasilief, I, p. 79-80. — Masoudi, *Avertiss.*, p. 254 : « La frontière de Mésopotamie avait été constituée sous la domination des Ommiades, tandis que celle de Syrie date des Abbassides. » Chacun des commandements de la frontière avait sa troupe permanente (djound), Ibn Khallikan, I, p. 500.

2. Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 295, Ibn Khallikan, II, p. 303.

3. Yakout, III, p. 742, et Marasid, II, p. 287, cités par Le Strange, *Palestine*, p. 36-37, Masoudi, *Avertiss.*, p. 74 : « Antioche, de la province de Kinnesrin et de la région d'Al-Awasim, dans la terre de Syrie. » Masoudi, *Prairies*, VII, p. 28 : « la frontière militaire (djound) de Kinnesrin et d'el-Awasim ». Ibn Khallikan, II, p. 303 : « Maarra ten Noman est dans el-Awasim. »

tière, formaient deux autres commandements, l'un dit de Syrie [1], chef-lieu Tarse, de Tarse à Marach exclus; l'autre dit de Mésopotamie, de Marach inclus à Mélitène et à Chimchat, au delà de l'Euphrate [2]. En arrière de ce dernier, le gouvernement de Diar Bekr [3] couvrait de ses forteresses, dont Amida et Hany, le pays des sources du Tigre.

On avait transporté dans cette région de nombreux colons musulmans [4], qui devaient le service militaire, moyennant un lot de terres et une solde [5].

D'autre part, des réfugiés chrétiens, dont Byzance s'était fait des ennemis irréconciliables par sa politique tracassière ou par ses persécutions religieuses, constituaient des alliés précieux pour les Arabes, qui les avaient installés dans les places de l'extrême frontière [6].

L'établissement de ces colonies de musulmans ou de chrétiens rebelles à l'empire avait été facilité par les événements qui avaient fait le désert dans le pays. Les habitants de la région de Mélitène, de Claudia, de IVe Arménie et de Théodosiopolis avaient été emmenés en masse entre 745 et 751 par les Byzantins [7]; beaucoup d'autres furent encore transportés en Grèce en 837 [8]. Ceux de Marach et de Samosate

1. Ibn Khordadbeh, p. 72 : Aïn Zarba, al Harounyya, Kanysat as Sawda, Tell Djobaïr, Tarse. — Tell Djobaïr est à moins de dix milles de Tarse, Le Strange, *Palest.*, p. 543.

2. Ibn Khordadbeh, p. 70 : Salaghous, Kaïsoun, Chimchat, Malatya, Zibatra, Al-Hadath, Hisn Mansour, Kouros, Marach, Dolouk, Raban, Kamakh; voir Dimaski, 214, Yakout, I, 927, Marasid, 228, cités par Le Strange, *Palest.*, p. 37-38 et 528; — Chimchat est Arsanosate, Hübschmann, *Crtsn.*, p. 406 et Gelzer, *Geo. Cyp.*, p. 172, s'appuyant sur Matthieu, c. 107. Ne pas la confondre avec Samosate, que les Arabes appellent Somaïsat; elle se trouve entre Palou et Kharpout, Yakout, III, p. 151, Ibn Haukal, p. 127, Ibn Khordadbeh, p. 174, Le Strange, *Lands*, p. 116, Ghazarian, p. 72.

3. Il comprenait notamment Somaisat, Hany, Malkyn, Djomah, Hauran, Alkals, Kodama, p. 195.

4. Une de ces colonies fut celle des Tziganes de Mésopotamie, établis à Anazarbe en 835 après une révolte, voir Vasiliev, I, p. 104, citant Tabari, III, p. 1168-1169, Ibn el Athir, VI, p. 135; Vasiliev donne I, p. 177, une grande note sur les Zatt et leur installation en Syrie par émigrations successives depuis 670; un quartier de Zatt à Antioche. Le tout, d'après de Goeje dans Mac Ritchie, *Accounts of the Gypsies of India*, Londres, 1886, p. 17 sqq., avec une bibliographie importante. — Sur ces Zoutt ou Zatt, voir encore Masoudi, *Avertiss.*, p. 455.

5. Kremer, I, p. 243.

6. Voir p. 248.

7. Théophane, p. 427, Michel, II, p. 506, 518, Lombard, p. 33-36; voir p. 197.

8. Michel, III, p. 89; voir p. 212.

furent enlevés par les Arabes vers 769 [1], puis par les Byzantins vers 778 [2], et encore une fois par les émirs arabes révoltés contre les Abassides de 812 à 825 [3].

Les vides produits par ces transplantations en masse et par les massacres qui les précédaient généralement étaient augmentés et renouvelés sans cesse par les expéditions et les razzias qui se faisaient tous les ans et qui maintenaient le pays inculte et désert. Les chefs arabes de la frontière allaient chaque année effectuer sur le sol byzantin des courses redoutées [4]. Kodama les décrit ainsi au dixième siècle [5] : « L'expédition qui exige la plus grande énergie est, d'après tous les gens d'expérience parmi les habitants de la frontière, l'invasion dite printanière. Elle commence le 11 mai et dure trente jours. A leur retour, les gens passent vingt-cinq jours à soigner leurs bêtes et à les engraisser. Après quoi, on se réunit pour l'expédition d'été, qui commence le 11 juillet et dure soixante jours. Quant aux invasions hivernales, tous les gens d'expérience s'accordent à dire qu'il faut avoir soin de se borner à une expédition de vingt jours, aller et retour compris. Il faut les faire fin février ou début de mars. » Aux « campagnes d'été », plus de 100.000 hommes ont parfois participé [6].

Pour en limiter autant que possible les effets, on avait organisé, sous l'empereur Théophile (829-842), un système de signaux à feu, qui, au départ de Loulou, dans la montagne au-dessus de Tarse, se transmettaient par sept sommets intermédiaires jusqu'à Constantinople [7]. Au signal, les populations averties se réfugiaient dans les places fortes pendant que les archers du pays et les forces militaires du gouvernement accouraient pour intervenir. Mais ce remède fut insuffisant

1. Michel, II, p. 526.

2. Id., III, p. 2; voir p. 198.

3. Id., III, p. 22-55.

4. Voyez des exemples du milieu du neuvième siècle dans Lebeau, XIII[2] *passim*, notamment p. 223, Gfrörer, III, p. 350, Weil, II, p. 362 sqq., pour 855 sqq., et p. 380 pour 863, Kremer, I, p. 243-244, Vasiliev, I, *passim*.

5. P. 199.

6. Kremer, I, p. 243-244.

7. Sym. Mag., p. 631-632, Const. Porphyr., *Cer.*, I, p. 492, Cont. Theophan., p. 197, Synopsis Sathas, p. 144, Cedren., II, p. 174, Manassès, v. 5275 sqq., Gfrörer, III, p. 391 sqq., Schlumberger, *Nic.*, p. 418, Pargoire, *le Mont Saint-Auxence*, *ROC*, VIII, 1903, p. 443 sqq., Vogt, p. 45, Neumann, *Emp.*, p. 68.

quand les Arabes furent fortement installés dans les postes occidentaux du massif du Taurus, comme à Loulou. Les Byzantins ont accusé l'empereur Michel III d'avoir fait éteindre le feu signalant l'invasion d'une troupe arabe : il serait plus vrai de dire que les Arabes avaient occupé et détruit le signal [1] et que leurs bandes pénétraient à leur gré sur le territoire byzantin.

Une mesure plus efficace contre les courses des pillards arabes avait été l'armement de la population des pays de la frontière. Elle était composée en grande partie de soldats installés sur des fiefs [2], qui leur étaient concédés à la condition absolue de fournir le service armé à toute réquisition. Ces soldats faisaient d'ordinaire le service de garde, surveillaient les allées et venues de l'ennemi. A la moindre alerte, ils donnaient l'alarme et tous leurs camarades se groupaient suivant un plan et une organisation soigneusement étudiés et arrêtés dès longtemps. On avait ainsi constitué sur la frontière une force permanente et d'une efficacité certaine contre toutes les bandes de moyenne importance.

On compléta ces mesures de sécurité en exigeant que chaque maison eût un arc et quarante flèches et un homme capable de s'en servir [3]. Dès qu'une bande était signalée, ces archers pouvaient s'embusquer dans les rochers ou dans les forêts de la montagne, combattre l'ennemi à la manière des guérillas, lui faire le plus grand mal et coopérer ainsi très utilement à l'action plus lente à intervenir des généraux commandant les corps d'armée voisins ou les places de la frontière (thèmes et clisures).

Aussi, plus d'une fois, les bandes arabes ont été anéanties au passage du Taurus, lorsqu'elles revenaient chargées de butin [4].

1. Loulou fut aux Arabes depuis 832; les Byzantins ne la reprirent qu'un moment en 859, voir p. 217.

2. RAMBAUD, p. 287 sqq., SCHUMBERGER, *Nic.*, p. 177, 355, 394, VOGT, p. 339, LAURENT, *Byz. et les Turcs*, p. 50 sqq., Aldo CHECCHINI, *I fondi militari romano-bizantini*, considerati in relazione con l'arimannia, *Archiv. giuridico Filippo Serafini*, sér. III, vol. 7, 1907, p. 407-475.

3. LEONIS *Tactica*, XX, c. 81, XVIII, c. 131, 134, CONST. PORPHYR., *Tactica*, p. 14 : « Il faut contraindre tous les Romains, qui n'ont pas plus de quarante ans, à porter l'arc et le carquois, qu'ils soient ou non de bons archers; car c'est en négligeant le tir de l'arc que les Romains se sont exposés aux nombreux malheurs présents. »

4. La frontière byzantine était gardée; par ex. en 867 Mohammed ibn Maad

Il est même arrivé aux Byzantins de les poursuivre, de répondre aux razzias des Arabes par des pilleries sur le sol du califat. Les Arabes eurent particulièrement à déplorer les expéditions byzantines de 855 [1] et de 863 [2]. Le traité militaire attribué à Nicéphore Phocas [3], se termine par la constatation qu'il n'y a point été parlé de la manière de mener les courses en pays arabe, parce que c'est une chose bien connue de la plupart des généraux, qui en ont une grande habitude.

Il y avait donc, entre les Byzantins et les Arabes, dans le pillage, la destruction et le meurtre, une espèce d'émulation, où les Arabes l'emportaient d'ordinaire; car ils avaient dans leur empire de nombreuses populations particulièrement aptes à cette sorte de guerre, par amour du butin ou par fanatisme religieux. De tous les points du monde musulman convergeaient vers la frontière byzantine, soit les envois de numéraire [4], soit les croyants qui venaient, isolément ou en masse, gagner le ciel ou la richesse en combattant ou pillant les infidèles [5].

qui avait fait, au départ de Mélitène, une incursion contre les Byzantins, fut battu et pris à son retour, Weil, II, p. 407; autres ex. p. 259.

1. Weil, II, p. 363 sqq., Vasiliev, I, p. 184.

2. Weil, II, p. 380, Vasiliev, I, p. 198 sqq., Thopdschian, *Polit.*, p. 123; voir p. 217.

3. *Castramétation*, p. 59.

4. Leonis *Tactica*, XVIII, c. 128 : « Les Arabes accourent tous d'eux-mêmes par familles entières, les riches afin de mourir pour leur peuple et à son service, les pauvres, pour s'enrichir par le butin. Les armes leur sont fournies par leurs compatriotes, surtout par les femmes et par les enfants, qui considèrent que c'est pour eux prendre part à l'expédition et rendre service à la cause commune que d'armer des soldats quand on ne peut pas soi-même prendre les armes à cause de la faiblesse physique. Voilà ce que font les Sarrasins, peuple de barbares et d'infidèles. » Id., c. 132 : « Ce peuple, habitué à convoiter le butin et à ne pas redouter la guerre, accourt facilement en foule de la Syrie intérieure et de toute la Palestine. Ceux même qui ne sont pas courageux, séduits par de telles espérances, viennent se joindre volontairement aux soldats. » — Selon Ibn Haukal (dans Le Strange, *Lands*, p. 132), l'armée de volontaires musulmans qu'il vit à Tarse en 978 recevait des fonds de toutes les parties de l'Islam pour la guerre sainte.

5. On appelait Motawéli, dit Aboulfaradj (*Syr.*, p. 122), à propos de l'attaque de Constantinople par Maslama en 715, les volontaires « qui faisaient la guerre à leurs frais et qui étaient tout prêts à lutter pour la religion ». Ils étaient 30.000 dans cette campagne, Michel, II, p. 484. Sur l'empressement des volontaires accourant vers la frontière pour la guerre sainte et se mettant sous la bannière d'un émir hardi, voir Lane-Poole, *Egypt.*, p. 163, Schlumberger, *Nic.*, p. 210, 434, Id., *Ep.*, I, p. 219, Bouvier, *ROC.*, 1906, p. 45, Kremer, I, p. 350. — Les garnisons de la frontière de Syrie étaient formées de volontaires accourus à la

Leur action faisait le plus grand mal à l'empire, où du reste elle rencontrait d'actifs auxiliaires dans les chrétiens réfugiés sous la protection musulmane et installés dans le pays. Ils occupaient, tout le long du Taurus, les postes avancés du pays arabe. On trouve alors des Slaves à Loulou [1], à l'entrée du défilé qui, du pays de Tyane et d'Héraclée, mène à Tarse et en Cilicie; des Arméniens, dans les hautes vallées de l'Anti-taurus [2]; des Pauliciens, dans tout le pays de Dérendeh à Eghin.

garde du pays, Yakout, I, p. 927, dans Le Strange, *Palestine*, p. 37. Ibn Haukal (dans Le Strange, *Lands*, p. 132) dit que la garnison musulmane de 100.000 hommes qu'il vit à Tarse en 978 était surtout composée de volontaires venus de toutes les provinces de l'Islam (Perse, Mésopotamie, Arabie, Syrie, Égypte, Maroc) pour chasser les Byzantins d'Asie. — Les villes de l'empire avaient toutes un logis à Tarse pour ceux des leurs qui s'y rendaient afin de combattre les chrétiens, Kremer, I, p. 350. — Le long de la frontière arabe, il y avait des postes fortifiés appelés ribat, qui étaient entretenus surtout par des dons de particuliers et par des fondations faites par de pieux musulmans, et dans lesquelles le service militaire était un acte de religion, de Slane, dans Ibn Khallikan, I, p. 159, n. 3. — « Ce n'est point par obéissance, ni comme soldats de profession que les Sarrasins font campagne, c'est par amour du gain, c'est par goût de la vie libre et du brigandage, c'est aussi par fanatisme religieux », Leonis *Tactica*, XVIII, c. 24; voir la note précédente. — « Les hommes du Khorasan », dit un couplet de la réponse du calife à Nicéphore Phocas en 964 dans Schlumberger, *Nic.*, p. 433, « n'ont rien à craindre de la mêlée. Ils ont vendu leur âme à Dieu en échange du Paradis, et Dieu est le plus généreux des acheteurs. » — Des prédications étaient faites à l'armée pour lui rappeler le devoir de la guerre sainte; les sermons d'un de ces prédicateurs, Ibn Noubata, sont célèbres, Ibn Khallikan, II, p. 110.

1. Loulou est aux Arabes depuis 832 (Vasilief, I, p. 99) : les Byzantins l'ont reprise un instant en 859, sans pouvoir la garder, Id., p. 186-187.

Sur les Slaves en Asie Mineure, voir Lamanski, *Les Slaves en Asie Mineure, en Afrique et en Espagne*, p. 3 (en russe, dans les *Mémoires* de la deuxième section de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, V, 1859). Les Byzantins ont fréquemment transporté des Slaves en Asie Mineure; Contin. Théophan., II, c. 10, p. 50 : « Thomas (révolté contre Michel II le Bègue en 820-829) était né de parents humbles, de race slave, de ceux qui ont été souvent transportés en Anatolie ». En la seule année 687 l'opération aurait porté sur 80.000 Slaves au dire de Vasilief, I, p. 23; mais Théophane n'est pas si précis (I, p. 364); il dit seulement : « de grandes foules de Slaves ». — Sur les Slaves en Asie Mineure, voir encore Masoudi, *Avertiss.*, p. 194; de ce texte peu clair, il ressort seulement que les Grecs avaient peuplé leurs places de Syrie soit de Slaves, soit de Petchenègues, soit de Bulgares, soit d'Arméniens; la vérité est sans doute qu'il y avait des hommes de tous ces peuples parmi les mercenaires à la solde de Byzance en Syrie. — Ces Slaves du reste passèrent peu après aux Arabes (Théophane, p. 366), qui les établirent « à Antioche et à Cyrrhus » (Michel, II, p. 470, voir Lebeau, XII², p. 22). Les Arabes avaient déjà installé des Slaves à Apamée de Syrie (Théophane, p. 348). Ceux de la frontière même y ont été amenés par Mervan, fils de Mohammed, 744-750 (Beladhori, p. 150, 166, cité par Vasilief, I, p. 97, et par Marquart, *Streifz.*, p. 199). — Sur Loulou, forteresse des Slaves, voir Ramsay, *Asia*, p. 351 sqq., Brooks, *JHS*, 1898, p. 194, 1899, p. 32; Ibn Khordadbeh, p. 82, l'appelle as-Sakalibah.

2. Dès 711-712, le pays de Mélitène et de IVe Arménie s'est peuplé de

Les Pauliciens[1] étaient les ennemis irréconciliables de Byzance, dont les séparait une hérésie sur la nature de laquelle nous sommes mal renseignés[2], dans laquelle on a voulu voir un retour offensif du vieil hellénisme païen[3], ou un reste des querelles iconoclastes[4], que les Byzantins ont généralement

réfugiés arméniens, devenus amis des Arabes par haine de la persécution des Grecs, voir MICHEL, II, p. 482 : « les Romains étaient remplis de démence à cause de leur haine pour tous les orthodoxes »; THÉOPHANE, a. 6204. — La présence des Arméniens dans l'Antitaurus, vers les sources du Tokma Sou, est prouvée par la soumission à Basile du prince arménien Kourtikios de Locana, en 873, voir p. 257.

1. Résumé de l'histoire des Pauliciens dans HERGENRÖTHER, II, p. 10 sqq., MKRTTSCHIAN, *Paulik.*, qui donne p. VII et 14, la bibliographie antérieure, CONYBEARE, *Key*, p. LVII sqq. — Leur historique est clairement résumé par SATHAS, *Digénis*, p. LXXVI sqq.; cf. VOGT, p. 10-11, pour le temps de Théodora (842-856) et de Michel III (842-867), p. 297 pour la persécution contre eux sous Basile.

Les Pauliciens tiennent leur nom, suivant les Grecs, des frères Paul et Jean, fils de la manichéenne Kalliniké, de Samosate, voir p. 250. MKRTTSCHIAN reconnaît p. 64, 104, 118, qu'on attribue à Paul de Samosate l'origine des Pauliciens et de leur nom, mais il considère que c'est à tort, car en réalité « les Pauliciens ont été empoisonnés par Paul de Samosate », GRÉGOIRE MAG., cité par MKRTTSCHIAN, p. 148.

Les Pauliciens se réclamaient eux-mêmes de l'apôtre saint Paul (HERGENRÖTHER, II, p. 101). Ils donnaient à leurs communautés les noms des églises fondées par saint Paul (PIERRE DE SICILE, c. 38). Leur chef Sergius s'appela Tychicos, du nom d'un disciple de saint Paul (ID., c. 32). — Les Pauliciens sont appelés par les Arabes al-Baylakani, LE STRANGE, *Lands*, p. 119.

2. Tous les écrits des Pauliciens ont été détruits; nous n'avons sur eux que les témoignages de leurs adversaires. Voici leur doctrine telle que la résume MKRTTSCHIAN, p. 5-6 : « Ils admettent deux principes, le Père Céleste, qui régit le Ciel, et le Créateur, qui régit le monde terrestre. La Trinité existe pour eux, mais dans le Père Céleste. Ils ne croient pas à la Mère de Dieu dans le sens humain du mot. Ils n'admettent ni la cène ni le baptême. Ils n'honorent pas les croix matérielles; le Christ est la seule croix. Ils n'entourent leurs églises d'aucun respect; ils les appellent seulement des προσευχή. Pas de hiérarchie ecclésiastique. Leurs chefs sont des συνεκδήμους, des νοταρίους, sans signe distinctif. Ils admettent les rapports contre nature (c'est une exception et la voilà transformée en règle!), même entre les plus proches parents. » — A côté de ce réquisitoire, dressé par les Grecs, il nous faudrait des documents pauliciens pour juger équitablement de la doctrine paulicienne. — Le résumé de cette doctrine publié par CONYBEARE, *Key*, p. 1 sqq., nous étant parvenu par une copie arménienne de la fin du dix-huitième siècle, par l'intermédiaire des adversaires des Pauliciens et en l'état où l'ont mis les Pauliciens d'Arménie, ne représente pas avec certitude les croyances des Pauliciens du neuvième siècle dans l'empire grec, cf. L. ARPEE, *Armenian Paulicianism a. the Key of truth*, *A.JoT.*, X, 1906, p. 267 sqq.

3. SATHAS, *Digénis*, p. LXXVIII : Les Pauliciens appellent les Byzantins des Romains, eux sont des chrétiens. Leurs chefs ont des noms grecs, Karbéas, Chrysocheir, même des noms helléniques anciens, Aoratos, Tychichos, Epaphrodite. C'est une recrudescence d'hellénisme (et pourtant ils sont iconoclastes!).

4. THÉOPHANE, p. 496, déclare que les « Pauliciens manichéens » sont des « iconoclastes amis de Constantin ».

tenue pour une transformation du manichéisme [1], mais dont l'importance politique n'est pas douteuse, puisqu'elle a fait de ses adeptes, pendant près d'un siècle [2], une troupe de partisans redoutables pour les pays situés vers la frontière de l'Euphrate.

Les persécutions exercées contre les Pauliciens [3] du thème arméniaque [4], sous Michel Ier [5] et par l'impératrice Théo-

1. Selon les Grecs, le Paulicianisme était l'ancien manichéisme transformé par des novateurs au septième siècle, Pierre de Sic., c. 21, 23, Photius, *Contra Man.*, I, 2 sqq., Const. Porphyr., *Them.*, p. 31, Cedren., II, p. 153, Zonaras, XVI, c. 2, p. 389. Cette opinion est acceptée par Sathas, *Digénis*, p. lxxvii et par Hertzberg, *BuO.*, p. 111. — Masoudi, *Avertiss.*, p. 208 : « Les Pauliciens suivent l'hérésie de Paul de Samosate, l'un des premiers patriarches d'Antioche; il professa des doctrines qui tiennent le milieu entre celles des chrétiens et celles des mages et des dualistes, car elles comportaient la vénération et le culte de toutes les lumières selon leur ordre ». Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 80 : « Nous avons parlé ailleurs de la doctrine et des dogmes de Béilaki, secte qui tient à la fois du christianisme et du magisme. »

2. Pendant presque tout le neuvième siècle.

3. Les Pauliciens ont été poursuivis, non seulement par des persécutions, mais aussi par des traités destinés à combattre leurs erreurs, voir Kr², p. 78, n° 3; Mkrttschian, p. 1 sqq. énumère : l'higoumène Pierre, qui n'est pas postérieur au milieu du neuvième siècle; il a fait sur les Pauliciens un écrit reproduit textuellement par Georges le Moine (p. 718 sqq.), par Théophane, par le Continuateur de Théophane (liv. IV), par Genesius, et qui a servi de prototype à Photius (*PG.*, t. 102; l'écrit attribué à Photius est du temps d'Alexis Comnène, Mkrttschian, p. 124-126; Ehrhard, p. 76-77 combat cette opinion) et à Pierre de Sicile (*Hist. des Manichéens*, dans Migne, *P. G.*, CIV, col. 1240 sqq.), ce dernier ayant copié Photius; — un ms. de Florence (med. Laur. pl. 9, 23, saec. IX), dédié à l'empereur Basile Ier, ne contient que des écrits contre les Manichéens, voir Kr², p. 78. — Du côté arménien, nous avons contre les Pauliciens un écrit de Jean Odznetsi (catholicos de 717 à 729, édité en traduction latine par Aucher, Venise, 1834), voir Tournebize, p. 141, Mkrttschian, p. VI; un autre, de Grégoire Magistros, dans Mkrttschian, p. 104, 136 sqq. Mais il ne s'agit pas dans cet écrit des Pauliciens proprement dits de l'état de Téphrikè, de ceux qui précisément nous intéressent ici.

Mkrttschian a (p. 118-119), contre toute vraisemblance, nié les persécutions grecques contre les Pauliciens. En réalité, les Manichéens (= Pauliciens) furent brûlés vifs sous Justinien II, en 690 (Pierre Sic., c. 27, Hergenröther, II, p. 10). Les habitants des pays de Claudia et de Mélitène, transportés en Europe par Constantin V Copronyme (Lombard, p. 35 sqq.), furent poursuivis par lui et sommés de s'unir à l'église grecque; refus, Michel, II, p. 523; à cette occasion, Théophane, p. 429, les traite de Pauliciens.

4. Pierre Sic., c. 41.

5. Sous l'empereur Michel Ier Rhangabé (811-813), les Pauliciens, les Athingans iconoclastes et les Tétradites s'attaquèrent aux images et aux moines dans Constantinople même (Théophane, p. 496); ils furent exilés (Id., p. 497). — Michel Ier et Léon l'Arménien (813-820) ont poursuivi les Pauliciens dans tout l'empire (Pierre Sic., c. 41). Leur ordre fut exécuté, dans le thème arméniaque, par Thomas, évêque de Néocésarée, et par Parakondakis, exarque (Id., c. 41), qui mirent à mort les chefs de la secte (Id.).

dora [1], tutrice de son fils, Michel III, de 842 à 856, les ont amenés à se réfugier sous la protection de l'émir de Mélitène [2]. Il les installa d'abord à Argaoun [3], puis à Téphrikè [4], tout près des frontières de Byzance, dans une position [5] particulièrement propre à couvrir les confins arabes, à menacer le pays grec, à recueillir les transfuges qui venaient de toutes parts et à faciliter les courses de pillage dans toutes les directions.

Amis et protégés des Arabes, peut-être bien convertis à l'Islam [6], les Pauliciens prospérèrent dans leurs fortes posi-

1. CONT. THÉOPHANE, IV, c. 16, p. 165 et CEDREN, II, p. 153 : Léon Argyrer Andronic Ducas et Soudalis, envoyés par l'impératrice Théodora pour extirper l'hérésie des Pauliciens, exécutèrent cruellement cet ordre; ils firent périr 100.000 personnes, dont ils confisquèrent les biens. HERTZBERG (*BuO.*, p. 137) et VOGT (p. 10-11) réduisent le nombre des victimes à 10.000; les auteurs grecs ont bien écrit dix myriades.

2. Sous Michel Ier (811-813) et Léon l'Arménien (813-820), les Pauliciens, persécutés dans le thème arméniaque, ont assassiné, les Ἄστατοι, l'exarque de la province, les Κυνοχωρῖται, Thomas métropolitain de Césarée (PIERRE SIC., c. 41); sur quoi, les Ἄστατοι se sont enfuis auprès de l'émir de Mélitène, qui les a installés à Argaoun (ID.). — CONT. THÉOPHANE, IV, c. 16, CEDREN, II, p. 154 : la persécution de l'impératrice Théodora décida les Pauliciens à lui échapper en passant à l'ennemi. Carbéas alla avec 5.000 réfugiés chez l'émir de Mélitène, fut envoyé à l'ἀμερουμνῆ (= émir al mouménim ou commandeur des croyants, le calife), fut reçu par lui avec un grand honneur, obtint sécurité, donna sa parole, puis fonda Argaoun, Amara et Téphrikè. — MKRTTSCHIAN, qui a nié les persécutions grecques contre les Pauliciens, explique (p. 118) l'apparition de l'état paulicien par l'existence dans le pays de Téphrikè de nombreux iconoclastes, qui préférèrent vivre sous les Arabes que sous l'amie des images Théodora; le jour où ils trouvèrent un chef, leur état fut fondé.

3. PIERRE SIC., c. 41.

4. PIERRE SIC., c. 42, PHOTIUS, *Contra Mani.*, I, c. 26, CONT. THÉOPHAN. IV, c. 16, ZONARAS, XVI, c. 2. — Sur Téphrikè, voir LE STRANGE, *Al-Abrik*, p. 733 sqq., VASILIEF, I, p. 182, TOMASCHEK, *Ober-Euphrat.*, p. 139, TAYLOR, *A tour*, p. 310, CONYBEARE, *Key*, p. LXXIV, LE STRANGE, *Lands*, p. 119, WILSON, *Handb.*, p. 254-255. — La ville est sur le Tchalta-Tchaï ou Kumer Sou, appelé par les Syriens au moyen-âge, Nahr Abrik.

5. « Ils étaient surtout nombreux dans le territoire qui s'étend de Phanaroë, par-dessus le Lycos, jusqu'à Colonée et, de là, dans le pays de l'Euphrate, jusqu'à Samosate, puis à Mopsueste et jusqu'aux environs d'Antioche », MKRTTSCHIAN, p. 105.

La position des Pauliciens à Téphrikè et à Tarantah, dans le massif d'où part l'Halys et au pied duquel coule l'Euphrate, commandait, par l'Halys, la route vers Koniah, Ancyre et Byzance, ou vers Sinope et la mer Noire, par l'Euphrate du Nord, celle qui mène à Trébizonde et à l'Arménie du Kour; par l'Euphrate du Sud, la voie d'accès vers Mouch, Van, Tauriz et l'Arménie de l'Araxe; par l'Euphrate syrien, les routes vers la Mésopotamie, vers le Tigre ou vers la Syrie et l'Occident. On pouvait de là se porter facilement dans toutes les directions, ou tout au moins les surveiller, et, par conséquent, gêner ou aider à son gré et à son aise qui les suivait.

6. PHOTIUS, *Cont. Manic.*, I, c. 26 : « Il n'avait en réalité aucune foi; il a feint

tions, sous des chefs comme Sergius [1] et comme Karbéas [2]. Recrutés parmi tous les révoltés, les renégats et les aventuriers qui accouraient vers eux des pays voisins [3], ils s'étaient fait redouter de l'empire, dont ils ravageaient au loin le territoire [4], et de l'empereur même, qu'ils avaient failli prendre

de partager celle des Arabes »; ceci s'applique à Karbéas, qui dès lors a probablement embrassé l'islamisme. — Si le Chrysocheir des Pauliciens est le même que le grand-père de Digénis Akritas (voir p. 253), il a été musulman (v. 187 sqq.); il a eu deux femmes, la fille de Karbéas, puis celle de l'émir de Mélitène; ces deux femmes ont peut-être été simultanément ses épouses, si lui et ses vingt-six frères étaient musulmans. — TCHAMTCHIAN, cité par MKRTTSCHIAN, p. 117 : « Kurscher était musulman ».

1. Sergius, chef des Pauliciens d'Argaoun, fut tué en 6303, selon PIERRE SIC., c. 41. Cette date correspond à 795 de J.-C. Elle ne concorde pas avec le récit de Pierre dans ce c. 41, où il nous montre Sergius réfugié avec ses coreligionnaires à Argaoun sous Léon l'Arménien (813-820). La date de 6303 doit être corrigée.

2. Karbéas était protomandator au service du général d'Orient Théodore Mélissène (CONTIN. THÉOPHAN., IV, c. 16 et CEDREN., II, p. 153), quand la persécution de Théodora (voir p. 251), amena les Pauliciens à passer à l'émir de Mélitène; d'où la fondation de Téphrikè. — Sur lui, voir VASILIEF, I, p. 183; LE STRANGE, *Al Abrik*, p. 734-735; MASOUDI, *Prairies*, VIII, p. 75 : Karbéas a été tué par les Byzantins en 863; ID., p. 74 : il paraît que les Grecs avaient placé dans une de leurs églises, parmi les images des chefs arabes qu'ils redoutaient le plus, celle de « Karbéas Béilakani, patriarche de la ville d'Ibrik ». MKRTTSCHIAN, p. 116 : il est impossible de distinguer le vrai de la légende dans l'histoire de Karbéas, tout comme dans celle de Chysocheir.

3. Dès qu'Argaoun fut fondée, les Pauliciens y accoururent de tous côtés (PIERRE SIC., c. 41), dont Sergius. Leur nombre croissant obligea à fonder Téphrikè (ID., c. 42). La position de Téphrikè a été choisie en partie (PIERRE SIC., c. 42, et PHOTIUS, *Cont. Manic.*, I, c. 27) parce qu'elle permettait aux chefs Pauliciens de recruter facilement des partisans et dans l'empire et en Arménie. Les Pauliciens accueillaient tous ces gens tarés (PIERRE SIC., c. 42).

4. Dès le temps de Léon Ier l'Arménien (813-820), les Pauliciens, installés à Argaoun, se sont mis à ravager l'empire (PIERRE SIC., c. 41). Pour cette raison, ils ont été de précieux auxiliaires pour les Arabes (KODAMA, p. 194, voir VASILIEF, I, p. 183). On trouve des Pauliciens sous le nom de Manichéens parmi les partisans de Thomas, prétendant à l'empire en 821 sqq., voir CONT. THÉOPH., II, c. 12, p. 55. — Karbéas pille le pays des Romains vers le Pont, PIERRE SIC., c. 42; — il pille le pays des Romains de concert avec l'émir de Mélitène Ambron et avec Ali de Tarse, CONTIN. THÉOPHAN., IV, c. 16; CEDREN., II, p. 154; — Karbéas s'est établi à Téphrikè parce que la position de cette ville était plus favorable aux incursions dans l'empire et à la venue des fugitifs, à cause de la proximité des frontières (PHOTIUS, *Cont. Manic.*, I, c. 27); — il a fait dans l'empire, non pas seulement des courses, mais de vraies guerres, avec ou sans les Sarrasins; et il a fait un mal indicible au pays (ID.). C'est une véritable guerre en effet que fit Karbéas quand, en 858, allié à Ambron de Mélitène, il mit en déroute devant Samosate, Bardas et Michel III et prit 100 officiers de haut rang, dont il tira une rançon considérable, CONT. THÉOPHAN., IV, c. 23. Puis il alla avec son allié piller le pays jusqu'à Sinope (ID., c. 25); il fit de nombreux prisonniers byzantins dans l'été de 860, TABARI, III, p. 1449, dans VASILIEF, I, p. 195.

devant Samosate [1]. Au début du règne de Basile, ils étaient venus, sous leur chef Chrysocheir [2], porter le pillage, à travers l'Aise Mineure, jusqu'à Nicomédie, en face de Constantinople et jusqu'à Éphèse, où ils installèrent leurs chevaux dans l'église de l'apôtre saint Jean [3].

Heureusement pour les Grecs, cette abondance d'aventuriers de toutes sortes n'avait point pour seul effet de renforcer la défense de la frontière et d'en augmenter la garnison ou d'accroître les moyens offensifs des Arabes; elle y multipliait aussi les troupes prêtes à tout pour le chef qui savait les mener au pillage. Au retour d'une razzia heureuse sur les terres de l'empire, ces défenseurs de l'Islam soutenaient leur général contre le calife ou contre ses lieutenants. Et les guerres

1. L'empereur Michel III avait failli être pris devant cette ville par les Arabes et par les Pauliciens, CONTIN. THÉOPHAN., p. 176; CEDREN, II, p. 161-162; voir la note précédente.

2. Chrysocheir est traité par CONST. PORPHYRO., *Them.*, p. 31, de célèbre chef des Manichéens. Il était ἀνεψιός καὶ γαμβρός de Karbéas, chef des Pauliciens avant lui, au dire de PIERRE SIC., I, c. 43. PHOTIUS précise que Chrysocheir, neveu de Karbéas par sa naissance, était devenu son gendre en épousant sa fille (*Cont. Manich.*, I, c. 27). Néanmoins, VASILIEF (II, p. 25) traite Chrysocheir, sans dire pourquoi, de neveu et de beau-frère de Karbéas. — Comme Karbéas, Chrysocheir avait dû d'abord être au service des Grecs. Il y a une famille grecque de ce nom. A la fin du huitième siècle, un Chrysocheir, stratège des Buccellaires, est envoyé par l'empereur Constantin V contre les Arméniaques révoltés en compagnie de Constantin Artaser; il fut pris et aveuglé par les Arméniaques, THÉOPHANE, p. 468. On rencontre dans les lettres de PHOTIUS (III, lettre 9, col. 933 de MIGNE, *P. G.*, CII) un certain Jean Chrysichérès, spathaire, que le patriarche veut raffermir dans ses hésitations au sujet de la foi; une lettre à Jean spathaire (Lettre 19, col. 941), qui doit se laver au plus vite de tout soupçon pour ne pas être condamné; une autre encore à Jean spathaire (III, lettre 26, col. 945), qui regrette, non d'avoir trompé, mais qu'on ait découvert sa malice; il a rendu le mal à son bienfaiteur; il est un serpent sous une forme humaine. — Ces trois lettres s'adressent sans doute à notre Chrysocheir, au moment où, suivant l'exemple de son oncle Karbéas, et pour échapper aux persécutions religieuses du patriarche, il passait à la révolte et quittait le service de Byzance pour l'alliance arabe et la dure vie du banni, coureur de grandes routes. — Sur ce rapprochement entre le Chrysocheir des Pauliciens et celui des lettres de Photius, voir SATHAS, *Digénis*, p. LXXXIV-V. Seulement, Sathas a tort d'appliquer à Chrysocheir les douze lettres de Photius qui s'adressent à un Jean; celles que nous avons mentionnées peuvent seules avoir été écrites au Chrysocheir des Pauliciens; les autres ne lui conviennent en aucune manière. — Le poème de Digénis Akritas connaît un Chrysocherpès, que Sathas rapproche (p. XXII) de celui des Pauliciens; dans ce poème, ce Grec fugitif a épousé l'Arabe Spathia, fille de l'émir de Mélitène Ambron (v. 78); son fils a été élevé par des oncles arabes dans l'amour de l'Islam (v. 80-81); il a laissé ce fils orphelin encore tout jeune (v. 79), mais après des exploits sans nombre contre l'empire (v. 187 sqq.); voir RAMBAUD, *Une épopée byzantine au dixième siècle, Rev. des Deux Mondes*, 1875, 4, p. 940.

3. GENESIUS, p. 121; VASILIEF, II, p. 25; VOGT, p. 323.

entre les émirs ne furent alors nulle part plus nombreuses que sur la frontière de Syrie [1].

En fait de discipline et de fidélité, les habitants chrétiens du territoire arabe n'étaient pas plus scrupuleux que leurs voisins musulmans; ils n'obéissaient qu'à leur gré; ils pillaient au besoin leurs amis aussi bien que leurs ennemis; avant tout, ils travaillaient pour eux-mêmes. Aussi les Arabes les jalousaient-ils, redoutant leur fortune considérable et leur puissance grandissante [2].

Quand donc Basile se présenta sur cette frontière, il n'y trouva pas entre ses ennemis l'union qui aurait fait leur force; il put les détruire en détail, grâce à leurs divisions et à leurs haines. Il n'eut surtout pas à redouter une intervention voulue et méthodique du calife et de toutes les forces de l'Islam; elles s'employaient alors à se déchirer entre elles et

1. Sous Michel III (842-867), « l'émir Omar de Mélitène fut en guerre civile contre son collègue Skléros et ne combattit que lui. L'armée y perdit 40.000 hommes. Mais Omar ne revint à Karbéas et à la guerre contre les Romains qu'après la défaite de son compétiteur », CONTIN. THÉOPHANE, IV, c. 16, p. 166-167; SATHAS, *Digénis*, p. LXXXII traite ce Skléros de Grec sans en donner la preuve), WEIL, II, p. 359-361, 363, VASILIEF, I, p. 183. — Avant 877, il y avait eu une longue guerre entre Sima, gouverneur d'Antioche, et Ahmed el-Moueyyed, dans la province de Kinnesrin et d'el-Awasim, MASOUDI, *Prairies*, VIII, p. 68. — Les commandants arabes de la frontière de Syrie sous Basile lui ont facilité par leurs querelles son action contre eux, WEIL, II, p. 472 : Mohammed ibn Haroun, qui fut battu par les Kharidjites de Mossoul; Mohammed ibn Ali al Arméni périt dans une sédition à Tarse; Oudjour ibn Oulough ibn Tarkhan, Turc qui commandait à Tarse, amena par son avarice la prise de Loulou en 877, voir p. 258; enfin Ahmed ibn Touloun se mit depuis 876 à conquérir la Syrie. — Vers 885, tandis que le calife était attaqué par les Zendjs, la Syrie du Nord et la Mésopotamie lui furent disputées par le Toulounide d'Égypte, Khoumarouiah. Les émirs qui dominaient dans le pays contesté, Mohammed ibn Sadj en Syrie et à Amida, et Ishak ibn Koundadjik en Mésopotamie orientale, à Mossoul, en passant d'un parti à l'autre suivant leur intérêt du moment, firent durer la guerre pendant longtemps et ne travaillèrent que pour eux; ils devinrent de plus en plus indépendants, au grand détriment de la force de l'Islam en ces régions (IBN EL ATHIR, cité par l'éditeur d'IBN KHALLIKAN, III, p. 218; voir WEIL, II, p. 432 sqq.; DEFREMERY, *JAs.*, 1848, IX, p. 416 sqq.; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 125; voir 280 et 331).

2. Les Pauliciens et les Arabes ne furent pas toujours d'accord. Karbéas s'installa à Téphrikè parce qu'il était trop à l'étroit dans une petite ville, mais aussi pour échapper à l'émir de Mélitène. Les Arabes, en effet, avaient d'abord reçu les Pauliciens très amicalement; mais quand ils les virent riches, plus qu'ils ne l'espéraient, par leurs heureux pillages, ils se mirent à les attaquer et à les tuer pour les voler. D'où pour les Pauliciens le désir de s'établir loin de leur premier asile (PHOTIUS, *Cont. Manic.*, I, c. 26; PIERRE SIC., c. 42). — VASILIEF, II, p. 30 : quand Basile attaqua les Pauliciens, les Arabes ne surent ou ne voulurent pas les défendre. — KODAMA, p. 194 parle « des mauvais traitements » que leur infligèrent « les habitants de la frontière et de la négligence des autorités à leur égard ».

à se détruire mutuellement. En 870 notamment, et dans les années suivantes, le califat fut plus divisé et plus affaibli que jamais par ces querelles [1].

Basile, ayant les mains libres, employa plus de dix ans, de 871 à 882, à occuper méthodiquement, suivant un plan bien ordonné, tous les passages qui, à travers le massif du Taurus et de l'Antitaurus, servaient de chemin aux invasions musulmanes dans l'empire.

Il s'assura d'abord en occupant Chypre [2], que les flottes arabes ne s'y concentreraient pas, des ports de Cilicie, de Syrie, d'Égypte ou de l'Occident, pour venir de là ravager les côtes de l'empire, pendant qu'il opérait au loin, dans le pays du Taurus et de l'Euphrate.

Puis il s'attaqua à la partie nord-est de la frontière syrienne, au pays situé entre Sébaste et Mélitène, avec cette dernière ville pour objectif. C'est là qu'il se heurta aux Pauliciens. Il essaya d'abord de réconcilier [3] avec l'empire ces

1. Juin 870, les Turcs tuent le calife Mouhtadi; 870-874, guerre entre les Saffarides et les Tahirites; 870, révoltes alides dans le Tabaristan et en Arabie, à Koufah; guerre contre les Zendjs à Bassorah, contre les Kharidjites à Mossoul; 875, le calife aide les Tahirites contre les Saffarides.

2. L'accès de la côte fut gardé contre les corsaires par l'occupation de Chypre vers 871-873; Basile la garda sept ans; il l'avait confiée à l'Arménien Alexis (Const. Porphyro., *Them.*, p. 40; Vasilief, II, p. 53; Vogt, p. 328). — Entre 880 et 890, les corsaires byzantins d'Attalia s'emparèrent en vue d'Ascalon du bateau qui portait Haroun ben Yahya, lequel nous a laissé le récit de son voyage et de sa captivité (éd. dans Marquart, *Streifz.*, p. 208). Il est probable que cet exploit n'eût pas été possible si Chypre n'avait pas été pourvue d'une flotte byzantine. Les Arabes en tout cas n'avaient pas alors la maîtrise de la mer. — Grégoire, *Saint Démétrius, évêque de Chypre, BZ,* 1907, p. 210 : Chypre, réoccupée par Basile en 867, est aux Byzantins en 902 (Const. Porphyr., *Cer.*, p. 657), mais aux Arabes en 904 (Jean Caméniate, p. 579). Y a-t-il eu partage? Y a-t-il eu occupation et réoccupation successives? Il s'agit sans doute plus probablement chaque fois d'un retour offensif dans un but déterminé, suivi d'une retraite; p. 211, les Arabes ne s'étaient jamais solidement établis à Chypre, comme ils l'avaient fait en Crète. — En fait, les Arabes prétendaient « que les habitants de Chypre avaient conclu, à l'origine de l'Islam, un traité en vertu duquel ils devaient rester neutres entre les Grecs et les musulmans et payer un tribut, moitié aux musulmans, moitié aux Grecs », Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 282.

3. Pierre Sic. dit seulement (c. 42) qu'il était chargé de négocier l'échange de prisonniers de marque; — Id., c. 42 : j'ai été envoyé à Téphrikè dans la deuxième année du règne de Basile, Constantin et Léon. Or, la deuxième année de Basile a commencé le 24 septembre 868. — Pour défendre l'existence de cette mission de Pierre de Sicile contre les négations de Mkrttschian (p. 2, 3, 12, 13, 17 sqq.), contre celles de Friedrich (*der ursprüngliche bei Georgios Monachos nur theilweise erhaltene Bericht über Paulikianer, München. Sitzungsber.*, 1896, p. 101-102) et contre les doutes de Hirsch (*Byz. Stud.*, 1876, p. 171), Vasilief s'appuie (p. 27-28) sur Pierre Sic. (Migne CIV, col. 1301 sqq.) et sur Genesius (p. 121);

dangereux adversaires et il leur dépêcha en 869 Pierre de Sicile, avec de riches présents. Mais le négociateur revint en 870, après une absence de neuf mois [1], sans avoir réussi dans sa mission. Basile dut se décider à détruire l'état de Chrysocheir avant d'atteindre les Arabes eux-mêmes.

En trois campagnes, l'empereur Basile, de 871 à 873, obtint un triple résultat. D'abord il détruisit la puissance des Pauliciens, dont le chef fut tué, les villes prises et le plus grand nombre dispersé [2]. En second lieu, il occupa la route de Sébaste à Téphrikè par la vallée du Balikly-Sou, affluent de

il s'autorise aussi de CONYBEARE, *Key*, p. CXXXVII; voir encore SATHAS, *Digénis*, p. LXXXV sqq.

1. PIERRE SIC., c. 42.

2. Contre les Pauliciens, campagnes, en 871, par l'empereur en personne (CONT. GEORG., p. 755-756; LEON GRAMM., p. 255; SYM. MAG., p. 690; *Vita Basilii*, p. 266 sqq.; GENESIUS, p. 120-121; CEDREN., II, p. 206, VASILIEF, II, p. 30; VOGT, p. 324), avec son fils aîné, Constantin (VASILIEF, II, p. 36, n. 2); en 872, par Christophore, gendre de l'empereur (VASILIEF, II, p. 31; VOGT, p. 324), qui détruit Téphrikè (CONTIN. GEORG., p. 755-756; GENESIUS, p. 120-126, *Vita Basilii*, p. 272 sqq.; CONST. PORPHYR., *Them.*, p. 31; ID., *Cer.*, p. 498-503; CEDRENUS, II, p. 209-212; NICOLAS MYST., lettre 76, col. 277; HIRSCH, *Byz. Stud.*, p. 171; VASILIEF, II, p. 31 sqq.; VOGT, p. 324), en 873, selon THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 163, en 874, selon GELZER, dans KR², p. 975-976; voir ANDERSON, *Campaign.*, p. 138. — Les campagnes de Basile ont abouti à la dispersion des Pauliciens et à leur remplacement dans le pays de Téphrikè par les Arméniens de Mleh (LAURENT, *Byz. et les Turcs*, p. 68). KODAMA, p. 194 : « Par suite de mauvais traitements qu'ils subirent des habitants de la frontière et de la négligence des autorités à leur égard, ils émigrèrent d'un seul coup et se dispersèrent en divers pays. » — VASILIEF, II, p. 38 : « L'occupation des pays Pauliciens sous Basile fit passer ceux-ci en territoire musulman. Les Arabes n'ont cessé dès lors de les traiter en amis; ce fut un nouvel ennemi en Orient pour Byzance. » En fait, l'amitié des Pauliciens et des musulmans est antérieure à Basile et la ruine des Pauliciens n'a pas renforcé les musulmans. — Au reste, par les victoires de Basile, les Pauliciens ne furent pas détruits. L'empire utilisa parfois leur ardeur belliqueuse et leur amour des aventures et du butin. En 885, notamment, Nicéphore Phocas amena en Italie une troupe de « Manichéens » sous Diaconitzès, ancien lieutenant de Chrysocheir, (CONT. THÉOPH., V, c. 71; GAY, p. 133; VOGT, p. 336. — Si leur puissance politique disparut, leur existence religieuse continua. L'empereur Jean Tzimiscès (969-976) fit plus tard transporter à Philippopolis, en Thrace (CEDREN., II, p. 382; ANNE COMNÈNE, XIV, c. 8) beaucoup de Pauliciens des pays de l'Euphrate; ils y étaient déjà nombreux au temps de Basile I^er (LAPÔTRE, *L'Europe et le Saint-Siège*, 1905, p. 104; HERTZBERG, *BuO.*, p. 141, 154; VOGT, p. 298); ils auraient dès lors fait beaucoup de prosélytes parmi les Bulgares; ils auraient même recherché leur alliance lorsque Basile attaqua Téphriké; VASILIEF accepte cette idée (II, p. 27), que MKRTTSCHIAN réfute et dont il se moque (p. 13). Et pourtant, les Pauliciens peuvent fort bien avoir fait de la propagande en Thrace par les transportés et Syriens et Arméniens de Théodosiopolis et de Mélitène de 747 (THÉOPHANE, p. 427, voir p. 197); E. TACHELLA, *Les anciens Pauliciens et les modernes Bulgares catholiques de la Philippopolitaine*, *Muséon*, 16, 1897, p. 68-90, 113-129, 209-223.

gauche du Tokma-Sou, en s'emparant d'Abara [1]; celle de Sébaste à l'Euphrate septentrional, par la vallée du Tchalta-Tchai, en détruisant Téphrike [2]; celle qui menait de Sébaste à Césarée ou à Mélitène par la haute vallée du Tokma-Sou, en prenant Taranta et en soumettant le prince arménien Kourtikios de Locana [3]. Enfin, il compléta l'isolement de Mélitène en lui fermant les communications avec l'ouest et avec le sud par la conquête de Zapétra, dans la haute vallée du Sultan-Sou, et de Samosate sur l'Euphrate [4]; avec l'est, en s'installant en face de Mélitène sur la rive gauche de l'Euphrate [5], et avec le nord, en détruisant les forteresses du pays actuel d'Argovan et d'Arabkir [6].

Mais il ne put s'emparer de la ville même de Mélitène [7]. Il eut du moins la sagesse de ne pas s'obstiner contre elle. Satisfait de l'avoir beaucoup affaiblie et isolée et d'avoir occupé les vallées par où elle avait tant de fois menacé les Byzantins, au lieu d'user ses forces dans l'attaque à fond de cette ville, il continua l'exécution de son plan : il poursuivit l'occupation des défilés qui commandaient les chemins par où l'on pouvait envahir facilement l'empire.

La route qui, de Laranda dans la Cappadoce méridionale, mène à la côte par le Gök-Sou et par ses affluents, fut occupée en 877. Les Byzantins s'installèrent dans le défilé qui la commande, à Mélouos, à 20 milles au sud de Laranda [8]. La

1. Abara ou Amara, une des principales cités pauliciennes (Cedrenus, II, p. 154), fut prise par Basile, en marche de Téphrikè sur Mélitène par Taranta (Cont., p. 267; Cedren., p. 207). Elle forma une turme du thème de Sébaste, puis une clisure sous Romain Lécapène (Const. Porphyr., *Adm.*, p. 228). Elle fut donnée par Basile II au roi de Vaspouragan Sénakhérim en 1021 (Cedren., II, p. 464; Anderson, *Road-System*, p. 32). — Abara est située dans la partie supérieure de la vallée du Balikly-Sou (Vasiliev, II, p. 30).

2. Voir p. 256.

3. Voir Vasiliev, II, p. 31, *Vita Basilii*, p. 268; Cedren., II, p. 207. Sans doute le même que l'Arménien Kourtikios, tué en 889 au service byzantin contre les Bulgares, voir Marquart, *Streifz.*, p. 521; Contin. Georg., p. 772; Leon Gramm., p. 266; Cont. Theoph., p. 358.

4. *Vita Basilii*, p. 268; Cedren., p. 207-208; Genesius, p. 115; Hirsch, *Byz. Stud.*, p. 169; Vasiliev, II, p. 39, n. 2 (Tabari, III, p. 1880; Aboul Mahasin, II, p. 32; Ibn Khaldoun, III, 337; El Aïni, II, f° 707); Vogt, p. 326.

5. Vasiliev, II, p. 38, *Vita Basilii*, p. 269; Cedren., II, p. 208.

6. Vasiliev, II, p. 41, *Vita Basilii*, p. 270; Cedren., II, p. 209.

7. Il manque à la frontière de Basile le poste important de Mélitène, « en terrain uni et contigu avec le territoire grec », Kodama, p. 194.

8. *Vita Basilii*, p. 278; Cedrenus, II, p. 213; Ramsay, *Asia*, p. 355-367; Vasiliev, II, p. 63; Vogt, p. 331.

même année, la grande route de Constantinople à Tarse et en Syrie, qui constitue à travers le Taurus le passage principal entre le plateau central de l'Asie Mineure et la Cilicie, fut mise sous le contrôle direct des Byzantins par l'occupation de Loulou [1]. Cette forteresse commande l'entrée des défilés par où l'on descend des hauteurs de la Cappadoce vers Tarse ou vers Adana.

Après quoi, Basile porta ses efforts contre le pays montagneux qui sépare Césarée de Marach. Une série de routes le traversent; elles conduisent du bassin de l'Halys jusqu'à la Haute-Cilicie, en utilisant les vallées du Saros, du Carmalas et de leurs affluents. Il les occupa toutes de 877 à 882 en une série d'expéditions conduites par lui et par ses lieutenants. Il s'installa à Fraktin, sur le haut Karmalas; à Kaïsos, entre le Karmalas et le Saros, sur la route de Hadjin à Césarée par Sébagène [2]; il reçut la soumission de l'émir Abdélomel, qui occupait le pays de Kokousos [3]. Mais là s'arrêtèrent ses succès [4] dans l'exécution du plan qu'il avait conçu en s'attaquant aux Arabes sur cette frontière.

Il ne parvint à s'emparer ni de Tarse [5], qui fermait aux Byzantins l'accès de la Cilicie, ni de Marach, ni de Mélitène [6], ni de la partie du Taurus qui les sépare, qui domine la rive droite de l'Euphrate et d'où il aurait pu, s'il en avait été le maître, arrêter à l'avenir, au passage même du fleuve, toute force arabe de quelque importance.

Ce fut une grande déception pour l'empereur Basile; mais

1. *Vita Basilii*, p. 278; CEDRENUS, II, p. 213; ABOULFAR., *Syr.*, I, p. 174, VASILIEF, II, p. 62 (TABARI, III, p. 1886, 1915; EL AÏNI, II, f° 707; ABOUL MAHASIN, II, 33; IBN KHALDOUN, III, p. 337-338; MIRAT AZ-ZAMAN, I, f° 213; AS-SOUYOUTI, p. 146) : « D'après les chroniqueurs arabes, Loulou était un os dans la gorge de l'ennemi, qui ne pouvait s'en aller ni par terre ni par mer sans être remarqué par les musulmans »; VOGT, p. 331.

2. *Vita Basilii*, p. 279; CEDRENUS, II, p. 213; ANDERSON, *Road-System*, p. 35.

3. *Vita Basilii*, p. 283, CEDRENUS, II, p. 215; VASILIEF, II, p. 79, en 882.

4. Voir l'histoire de ces faits dans VASILIEF, II, p. 71 sqq.; VOGT, p. 332.

5. En 883, les Byzantins subirent un désastre sur le territoire arabe, envahi par eux, non loin de Tarse, CONT. GEORG., p. 764; *Vita Basilii*, p. 286; CEDRENUS, II, p. 219; VASILIEF, II, p. 80-82 (TABARI, III, p. 2103; AS-SOUYOUTI, p. 147; MIRAT, f° 231-232; AL-AÏNI, II, f° 718).

6. Échecs de Basile devant Métilène, Germanicia et Hadath en 882, *Vita Basilii*, p. 280-282 (cf. HIRSCH, *Byz. Stud.*, p. 252); CEDRENUS, p. 214-215; CONT. GEORG., p. 761; VASILIEF, II, p. 78 (TABARI, III, p. 2026, Al AÏNI, II, f° 716 v°); VOGT, p. 333-334.

les résultats acquis par lui sur cette frontière n'en étaient pas moins très importants : il tenait les clefs du massif et des passes du Taurus; désormais les Byzantins pouvaient librement pénétrer en Cilicie et en Mésopotamie, et ils ne s'en firent pas faute [1].

En revanche, les Arabes n'avaient plus la même facilité qu'autrefois de passer sur le territoire byzantin. Quand ils avaient réussi à y pénétrer, il leur était à peu près impossible de rentrer chez eux en sécurité : les Byzantins leur fermaient la route. C'est ce qui arriva en 877 [2] et en 878 [3]. Il fallut les événements d'Occident [4], la nécessité où fut Basile de dégarnir un peu les places d'Orient et de grossir son armée d'Italie [5] pour rendre aux Arabes et à leurs incursions dans l'empire l'audace et le bonheur [6].

Mais cela ne devait pas durer, car Basile n'avait pas lutté en vain sur cette frontière pendant plus de dix années. Il y avait détruit, dispersé ou soumis la population paulicienne, installée entre Sébaste, Mélitène et Marach. Il avait occupé le débouché occidental des passages qui, à travers le Taurus,

1. Dans l'hiver 879-880, une incursion grecque pénètre jusque tout près de Mardin et décide à la fuite les habitants de cette ville et ceux de Nisibe, VASILIEF, II, p. 72 (TABARI III, p. 1937, 1942; IBN KHALDOUN, III, p. 338).

2. A l'émir d'Antioche Sima, *Vita Basilii*, p. 279; CEDRENUS, II, p. 219; WEIL, II, p. 473; ANDERSON, *Road-System*, p. 34; VASILIEF, II, p. 72-73 (qui place à tort cet événement en 879-880, puisque Sima est mort en 264 hég. = inc. 13 sept. 877; TABARI, III, p. 1492).

3. Le chef arabe Abdallah ibn Rachid ibn Kaous fut pris avec 4.000 hommes à son retour de Cappadoce, *Vita Basilii*, p. 284; CEDRENUS, II, p. 216; VASILIEF, II, p. 69 (en 878, TABARI, III, p. 1916-1917; IBN KHALDOUN, III, p. 338); il fut libéré en 879; VASILIEF, II, p. 70 (TABARI, III, p. 1931; ABOUL MAHASIN, II, p. 41).

4. La prise de Syracuse par les Arabes en 878 nécessita un nouvel effort sérieux en Occident. Les Byzantins s'emparèrent de Tarente en 880. Nicéphore Phocas étendit beaucoup leur domaine en Apulie 885, *Vita Basilii*, p. 313-314; CEDREN., II, p. 236, 354; GAY, p. 132-133; VOGT, p. 336-337; VASILIEF, II, p. 87.

5. En 885, une armée byzantine, recrutée en partie parmi les Pauliciens (voir p. 256), fut menée en Italie par Nicéphore Phocas. La présence de Pauliciens dans cette armée donne à penser que, pour la former, on avait fait appel aux corps d'Orient et réduit d'autant la force de la frontière du Taurus. Le fait est que, depuis 880, les Byzantins ne progressent plus sur cette frontière de Syrie. Basile revint pourtant en 882 attaquer Mélitène et Marach; mais il ne put les prendre. Et dès lors, les Byzantins durent à leur tour subir les incursions répétées des troupes arabes de la frontière. Leur offensive momentanée en 883 leur valut un désastre devant Tarse (voir p. précédente).

6. Dans l'été 885, invasion arabe dans l'Empire, VASILIEF, II, p. 82 (TABARI, III, p. 2111; ABOUL MAHASIN, II, p. 74), VOGT, p. 335.

menaient les Arabes jusque dans l'empire. Il avait mis la main sur la plus grande partie des défilés et des vallées qui constituaient ces passages eux-mêmes et, s'il n'avait pas réussi à les tenir dans toute leur longueur, il était cependant parvenu à en rendre l'usage plus dangereux aux Arabes et plus facile aux Byzantins.

En 886, grâce aux efforts de Basile le Macédonien, sur la partie de la frontière qui va de Tarse à Kamakha et à Keltzénè, l'Islam était en recul devant les Grecs.

La victoire de Basile Ier eût sans doute été plus complète si les Arméniens étaient venus tomber sur le flanc droit des Arabes, ou s'ils avaient aidé l'empereur à porter la guerre plus à l'est; si au contraire, ils l'avaient combattu, sa tâche eût été particulièrement rude sur toute la frontière commune aux deux empires, dans le voisinage de l'Arménie autonome.

Le contact entre eux ne cessait pas en effet aux environs de Kamakha et de Keltzénè; leur frontière traversait ensuite la vallée de l'Euphrate à l'est de Keltzénè, entre cette ville et Erzeroum [1]; elle suivait les montagnes qui dominent au nord, puis à l'est le cours du Tchorokh [2]; elle atteignait la mer Noire avec cette rivière [3]; puis, par les postes mari-

1. La vallée de l'Euphrate, dans la partie comprise entre un point proche et à l'ouest d'Erzeroum et les environs de Mélitène, était à Byzance : « L'Euphrate, dit KODAMA (p. 177), pénètre du pays des Romains dans le territoire de l'Islam entre Malatya et Chimchat ». — « L'Euphrate, né dans le canton de Kalykala, sur les frontières de l'Arménie, traverse le pays de Roum et il passe dans le voisinage de Malatya, de Samosate », MASOUDI, *Avertiss.*, p. 78. — « L'Euphrate prend sa source dans le territoire de Kalikala, ville frontière de l'Arménie; il traverse le pays de Roum avant d'arriver à Malatya », MASOUDI, *Prairies*, I, p. 214. — Kamakha, à l'ouest d'Erzeroum, est aux Byzantins, KODAMA, p. 165, ASOGHIK, II, c. 6, p. 107 (depuis 816), SAMUEL, p. 421. — On lit dans un itinéraire arménien : il y a 120 milles « de Garin (= Erzeroum) au rempart fortifié qui sépare le pays des Arméniens de celui des Grecs » ; cet itinéraire, partant de Douin, est donné par SAINT-MARTIN, II, p. 395, qui le déclare (p. 317) tiré de l'édition de Marseille de Mos. KHOR. (p. 61-71), et qui le croit du neuvième ou du dixième siècle. — Les villes les plus occidentales que revendique IBN KHORDADBEH (p. 93-94) pour le califat, sont échelonnées suivant une ligne allant de Mélitène à Tiflis par Hisn-Ziad, Chimchat et Kalykala; la même indication est fournie par la liste des lignes de postes en Arménie, telle que la donne KODAMA, p. 171-172.

2. La vallée du Tchorokh comprend la principauté de Sper, celles de Kalmakh et d'Artanoudj, qui ne font pas directement partie de l'empire, voir p. 215.

3. La vallée inférieure du Tchorokh était à Byzance, depuis son embouchure jusqu'à son coude brusque vers le sud-ouest à la hauteur d'Artanoudj; à la fin du huitième siècle, les émigrants arméniens, dirigés par Chapouh Amatouni, sont en Grèce dès qu'ils ont franchi « l'Akampsis (= le Tchorokh), qui, né en

times que Byzance possédait le long de la côte, elle arrivait aux pentes du Caucase, sur la rive septentrionale de cette mer [1].

Si les Grecs et les Arabes ne se combattirent pas sur cette frontière sous Basile I[er], c'est qu'il ne leur était pas facile d'y mener une guerre active ni des opérations décisives. Le stratège de Colonée, qui commandait à Kamakha [2], ne pouvait s'aventurer seul vers le sud, ni vers l'est, entre la double menace de Mélitène et d'Erzeroum. Celui de Chaldée, installé à Trébizonde [3], y était mal placé, soit pour attaquer la vallée de l'Euphrate, dont le séparaient des montagnes presque infranchissables, bien qu'il eût Keltzénè dans sa circonscription [4], soit pour envoyer en Transcaucasie des soldats, qui auraient été vite coupés de toute communication avec leur base, l'eût-on même établie à Poti ou dans un autre port de la mer Noire.

Les Arabes n'étaient pas en meilleure posture pour se jeter sur les Grecs dans cette région. Ils avaient bien des forteresses de premier ordre dans les principales vallées, Erzeroum sur l'Euphrate, Douin et Nakhitchévan dans le bassin de l'Araxe et Tiflis sur le Kour [5]. Mais ces places de guerre, excellentes pour la défense [6], ne comptaient guère pour une offen-

Taykh, tourne vers le nord-ouest et se jette enfin dans le Pont, » Asoghik, II, c. 4, p. 99.

1. Elle y possédait les petits ports du Lazistan (Schlumberger, *Sigill.*, p. 289); Poti, qu'elle avait un jour confié à un prince arménien (voir p. 205), Sébastopol et Pitsounda (Diehl, *Justinien*, p. 382).

2. Le thème de Colonée (Const. Porphyro., *Them.*, p. 31) commence en Petite Arménie, à Néocésarée; il comprend Arabrakenoi (= Arauraca, Ramsay, *Asia*, p. 275 et 286) et va jusqu'à Nicopolis et Téphriké; il comprend encore Kamakha, qui plus tard fera partie du thème de Mésopotamie (Const. Porphyro., *Adm.*, p. 226). — Sous Basile I[er], Kamakha d'Arménie était la métropole des cinq évêchés de Keltzénè, Arasrakon (= Arauraca?), Barsanissa et des deux Mélos, *Nea Tactica*, dans Gelzer, *Geo. Cyp.*, p. 82.

3. Le thème de Chaldée (Const. Porphyro., *Them.*, p. 30) a pour métropole Trébizonde; « ses parties hautes et intérieures sont le commencement de la Petite Arménie ».

4. La Chaldée comprenait Keltzénè, qui devait plus tard faire partie du thème de Mésopotamie, Const. Porphyro., *Adm.*, p. 226.

5. Voir p. 176.

6. Erzeroum a fréquemment arrêté les expéditions byzantines, notamment en 751, voir p. 208; elle a emprisonné Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, lorsqu'il allait passer chez les Grecs, voir p. 216. — Tiflis a fait échouer les attaques grecques en 837 et en 842, voir p. 212. — C'étaient des places dites de la frontière, voir p. 178.

sive[1]; car elles étaient très éloignées des centres de recrutement des armées arabes; elles occupaient une position excentrique dans l'Islam, hors des chemins habituels de ses expéditions; elles fermaient l'accès de la partie septentrionale de l'empire arabe sans lui ouvrir un chemin commode et utilisable vers les parties vitales de l'empire grec. Elles étaient du reste très distantes les unes des autres [2] et séparées par des massifs de hautes et difficiles montagnes. Enfin et surtout, elles étaient isolées au milieu des Arméniens et des peuples de leur voisinage [3].

Ces principautés autonomes entouraient Erzeroum [4]; elles occupaient la vallée du Tchorokh [5], le rivage de la mer Noire [6] et l'ensemble du massif arménien jusqu'à la plaine de Moughan, au lac d'Ourmiah, au grand Zab et au pays de Taron [7]. Elles reconnaissaient la suzeraineté des Arabes, mais plus d'une acceptait aussi l'hégémonie de Byzance [8]. Fortes de leur situation entre les deux empires qui se disputaient leur aide, appuyées sur leurs armées, que personne jusqu'alors n'avait pu anéantir, elles empêchaient le contact direct entre les Byzantins et les Arabes. Ils ne pouvaient s'atteindre utilement par les armes à travers leurs domaines qu'avec leur assentiment et leur concours.

Si donc, au temps de Basile Ier, il n'y eut pas de lutte entre les Grecs et les Arabes au delà d'Erzeroum, c'est peut-être parce que les deux adversaires ne le voulurent pas, mais c'est surtout parce que les Arméniens et leurs voisins se refusèrent à prendre parti pour l'un des deux empires et leur imposèrent ainsi le respect de leur territoire.

1. Ishak de Tiflis a bien soumis les Abasges et atteint la mer Noire, au milieu du neuvième siècle; mais il n'a pas réussi à y établir pour longtemps la domination arabe, voir p. 320.

2. Voir p. 179. — Erzeroum, dit KODAMA, p. 195, « est proprement une annexe des frontières de Bakrya, mais on peut la considérer comme un quartier distinct des frontières, à cause de la grande distance qui la sépare des autres ».

3. Voir p. 179.

4. « Isolée au milieu des chrétiens », voir p. 179.

5. Principautés de Sper (voir p. 109), de Kalmakh (voir p. 215), d'Artanoudj (voir p. 215).

6. Les Abasges, voir p. 18.

7. Voir l'étendue de l'Arménie autonome, p. 21, et l'énumération de ses principautés, p. 127.

8. Voir p. 98 sqq.

CHAPITRE X

MISÈRES ET PROGRÈS DE L'AUTONOMIE ARMÉNIENNE DE 867 A 886

Pendant que Basile I[er] refoulait les Arabes dans le Taurus et sur l'Euphrate occidental, les Arméniens se tinrent à l'écart de la lutte. Ils ne combattirent ni pour le calife, qui était leur souverain, ni pour l'empereur, qui prétendait n'avoir jamais cessé de l'être. Ils n'osèrent pas, en s'alliant à l'empire, braver la colère du calife, avant d'être certains que la faiblesse de ce dernier était irrémédiable; ils craignirent que Byzance ne les soutînt pas efficacement ou que son nouvel empereur, malgré son origine arménienne[1] et son entourage d'Arméniens[2], ne fût aussi dangereux que les précédents

1. L'empereur Basile le Macédonien portait ce surnom parce que ses parents habitaient la Macédoine; mais sa famille était originaire d'Arménie; on l'a même rattachée aux Arsacides; on trouvera les textes cités, comparés et commentés dans Vasilief, *Origine de Basile le Macédonien*, *BChr.*, XII, 1906, p. 148-165. Je veux rappeler ici les seules références qui affirment l'origine macédonienne de Basile, Leon Gramm., p. 231, Sym. Mag., p. 655, Georg. Contin., p. 724, Const. Porphyro., *Vita Basilii*, p. 212, Cedrenus, II, p. 183, Zonaras, XVI, c. 6, t. III, p. 407, Glycas, p. 546, Manassès, v. 5192-5193, *Vie de sainte Irène* dans *Acta SS.*, juillet, VI, p. 616, Luitprand, *Antap.*, I, c. 8, III, c. 32; Zonaras, Manassès et Luitprand certifient en outre l'humilité de sa famille, « contrairement à ce qu'on dit ailleurs » (= Zonaras); — celles qui le rattachent à l'Arménie, *Vita Euthymii*, p. 2, Asoghik, p. 108, Samuel, p. 427, Kirakos, p. 42, Matthieu, c. 24, p. 34; — et celles qui font de lui un Arsacide, Genesius, p. 107, Const. Porphyro., Cedrenus, Zonaras, Manassès et Luitprand, cités plus haut; c'est Photius qui aurait inventé de toute pièce la généalogie arsacide de Basile I[er], au dire de Nicétas le Paphlagonien, *Vita Ignatii* (dans Migne, *PG.*, CV, col. 565-568), répété par Sym. Mag., p. 689, Glycas, p. 552 et Manassès, v. 5311 sqq.

2. A noter parmi ces Arméniens ceux qui ont aidé Basile I[er] dans le meurtre de l'empereur Michel III, Jean de Chaldée, Jacobitzès et Euloge, Sym. Mag., p. 685-687; — le patrice Sembat, gendre de César Bardas, qui se révolta contre Basile, Leon Gramm., p. 467, *Vita Basilii*, c. 17, 18, 34, Sym. Mag., p. 680, Georg. Mon., p. 745, Vogt., p. 39-40, 152-153; — Jean Gourguen, domestique des

pour leurs libertés [1]. Et de fait, le seul prince arménien qui fut pris dans la lutte et qui combattit contre Basile pour les Arabes, le prince Kourtikios de Locana, fut emmené chez les Grecs et ne reparut plus en Arménie [2]. En somme, redoutant pour leur autonomie la victoire d'un des deux empires, les Arméniens s'abstinrent d'aider l'un ou l'autre à devenir assez fort pour les subjuguer ensuite.

D'autre part, ni les Grecs ni les Arabes ne furent alors en état d'imposer à l'Arménie une coopération qui lui déplaisait; ils savaient du reste par expérience qu'ils n'obtiendraient pas d'elle dans ce conflit un concours efficace et loyal : avoir l'Arménie pour auxiliaire eût été un avantage douteux pour les Arabes comme pour les Grecs. Ils tirèrent un profit plus certain de son inertie intéressée, qui assura, sans effort militaire de leur part, la sécurité de leur frontière en Haute Arménie.

Ce fut, pour les Arméniens, une heureuse époque, où, ménagés par le calife, qui nommait les gouverneurs de leur choix [3], sollicités par l'empereur, qui instituait à Constantinople le culte de leurs saints nationaux [4], ils purent vivre

Hicanates, qui conspira contre Basile en 878-879, *Vita Basilii*, c. 45, p. 277, SYM. MAG., p. 699, LEON GRAMM., p. 474, GEORG. MON., p. 764, CEDRENUS, II, p. 213, ZONARAS, XVI, c. 8; — Procope Krinitès, tué en 889 par les Bulgares, GEORG. CONTIN., p. 772, LEON GRAMM., p. 266, THEOPH. CONTIN., p. 358; les Krinitès étaient Arméniens, GEORG. MON., p. 703, THEOPH. CONTIN., III, c. 18, SYM. MAG., p. 630, LEON GRAMM., p. 450 sqq., CEDRENUS, II, p. 118-119, ZONARAS, XV, c. 27; ils étaient peut-être apparentés aux Mamikonians, MARQUART, *Streifz.*, p. 521; — Nicéphore Phocas, qui remporta de grands succès dans l'Italie méridionale, *Vita Basilii*, c. 71, p. 312-313, CEDRENUS, II, p. 236, 353, LEONIS *Tactica PG*, CVII, col. 896, GAY, p. 132 sqq; — Théophylacte Abistactos, père de l'empereur Romain Lécapène, qui a sauvé Basile I[er] dans la guerre contre les Pauliciens de Téphrikè, GEORG. CONTIN., p. 755, LEON GRAMM., p. 255, SYM. MAG., p. 690; — l'Arménien Stylien Zaoutsès, qui devint le beau-père de Léon VI, *Vita Euthymii*, p. 2, VOGT, p. 421.

1. Les Arméniens n'avaient pas eu à se louer de ceux des empereurs précédents qui se rattachaient à leur nationalité, voir p. 197.

2. Il fut tué au service de Byzance contre les Bulgares en 889, voir p. 257.

3. Ainsi Mohammed ibn Khalid (nº 93 de l'appendice nº 4) leur a été envoyé sur leur demande.

4. On crut agir habilement à Byzance, pour gagner l'Arménie, en se mettant à révérer saint Grégoire, le fondateur de l'église arménienne, et les saintes martyres Rhiphsimè et Gaïanè, que toute l'Arménie vénérait profondément. On prétendit avoir découvert à Constantinople même des reliques de ces trois saintes personnes; elles y avaient été apportées par l'empereur Zénon (cher aux Arméniens, parce qu'il avait condamné le concile de Chalcédoine, voir p. 138) dans un coffre, dont on ne savait plus au neuvième siècle identifier le contenu. Mais

à peu près à leur guise, augmenter leurs forces et accroître leurs libertés.

L'unité et l'indépendance de l'Arménie auraient pu sortir de cette situation, qui se prolongea pendant près de vingt ans, si les Grecs et les Arabes, attentifs les uns et les autres à maintenir le pays divisé, n'avaient pas trouvé d'actifs auxiliaires dans l'aveugle particularisme et le manque d'esprit politique des féodaux arméniens. Leur indocilité invétérée et leur égoïsme à courte vue favorisèrent les intrigues nouées par les Byzantins et par les Arabes pour empêcher le prince Achot Bagratouni d'unir l'Arménie et de la rendre redoutable; de mesquines querelles locales absorbèrent toutes ses forces et toute son activité. Pendant que se jouait, non loin de lui et sans lui, entre les Grecs et le calife, une partie d'où dépendaient l'avenir et l'existence des principautés arméniennes, Achot dut combattre en Arménie les résistances de ses compatriotes, soutenus et dirigés par l'action dissolvante des deux empires voisins. Ce fut, malgré son appel à l'esprit politique de Byzance [1], une lutte stérile, qui se termina par son triomphe apparent, mais qui en réalité l'empêcha de fonder solidement l'unité nationale.

Achot tenait cependant une grande place en Arménie lorsque commença la guerre de Basile I[er] contre les Arabes.

un enfant, tombé sur ce reliquaire, révéla le nom des saints qu'il renfermait en leur criant de ne pas le tourmenter. Sur quoi l'empereur mit ces précieuses reliques dans un coffret d'or et envoya un eunuque avertir de sa « découverte le roi Achot »; on institua à ce propos une fête spéciale de saint Grégoire (Kirakos, p. 7, 8). Et l'on ne réussit par là qu'à irriter les Arméniens; car on n'avait pas su garder la mesure. Sur les reliques des mêmes saints, retrouvées au temps du catholicos Papguen (490-515, Kirakos, p. 19), les Arméniens avaient bâti de magnifiques églises (Vardan, éd. Venise, p. 67) à Vagharchapat-Etchmiadzine (voir p. 47); ils disaient posséder les corps tout entiers; tout au plus reconnaissaient-ils avoir cédé aux Aghouans un genou de saint Grégoire (Vardan, p. 68). Quand les Byzantins annoncèrent qu'ils avaient découvert à Constantinople des fragments de ces corps vénérés, au lieu d'en être satisfait, au lieu de remercier le clergé grec d'avoir institué à cette occasion une fête spéciale de saint Grégoire, on cria à l'imposture, on s'éleva contre cette nouvelle tentative faite pour absorber le rite arménien en la personne de son fondateur et on refusa d'admettre que Constantinople pût posséder authentiquement une parcelle quelconque des corps qui se trouvaient très au complet dans la métropole religieuse de l'Arménie (Kirakos, p. 8).

1. Il avait demandé des ordres à Constantinople; il s'était déclaré prêt à l'obéissance, « pourvu que, par l'action de la faveur impériale, nous puissions avoir une activité féconde », Finck, p. 167; c'était bien un appel à l'aide de l'empereur pour faciliter le gouvernement et la défense de l'Arménie.

Il la devait aux mérites de sa personnalité [1] au moins autant qu'à la faveur des circonstances. Il avait alors quarante-huit ans [2]. C'était « un bel homme, fort grand, large d'épaules, de visage agréable, avec une belle barbe noire et une tache rouge dans les yeux, qui étaient très vifs. Il était studieux, de conduite irréprochable, prudent en affaires, ami sûr et désintéressé, libéral notamment envers le clergé et les églises, maître de lui, éloquent, capable de séduire autant que de commander » [3]. En résumé, ce fut un prince remarquablement doué, sinon un génie et le plus grand homme de l'Arménie, comme le proclame l'enthousiasme patriotique de certains Arméniens modernes [4]. Il serait juste d'ajouter à ce portrait, aux allures de panégyrique, que l'habileté d'Achot ne s'embarrassait pas de scrupules exagérés; car en bon féodal arménien, il a fait sa fortune propre en servant les Arabes contre ses compatriotes.

Dès l'époque où l'émir Boga poursuivait la ruine des féodaux arméniens, Achot avait donné la mesure de son savoir-faire. En 852, il était allé porter à l'émir, qui combattait alors contre les Ardzrounis, la soumission de son père, le généralissime Sembat; puis il avait servi de guide à Boga, « le renseignant sur les produits et les ressources locales, sur la puissance de chaque contrée, sur les lieux forts et les moyens militaires de chaque clan [5] ». Il avait expédié au calife la tête de Grégoire Mamikonian [6], mort inopinément, dit-on, mais non sans profit pour Achot. Il avait encore remis au gouverneur de Tiflis Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, pris par les émirs d'Erzeroum au moment où il allait passer chez les Grecs [7]. Achot combattait les intrigues de ces derniers

1. Sur Achot Medz ou le Grand, mort en 890, voir l'article de TOURNEBIZE dans le *DHE*, I, col. 319 sqq., DAGHBASCHEAN, *passim*, avec une bibliographie, p. XIII, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 126 sqq.

2. Achot a dû naître en 819; lors de son élévation à la royauté, il était « d'un âge moyen », JEAN, p. 124; à propos de son décès, survenu quatre ans plus tard, JEAN constate qu'il mourut « après une belle vieillesse », p. 129. — Achot avait soixante et onze ans à sa mort, en 890, VARDAN, p. 86 (= THOPDSCHIAN, *Innerc*, p. 126).

3. JEAN, p. 119, 124, 129, ASOGHIK, p. 15, SAMUEL, p. 427.

4. Ainsi DAGHBASCHEAN, p. 41, 73-74, 104.

5. THOMAS, III, c. 9, p. 141; DAGHBASCHEAN, p. 75, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 126.

6. Voir p. 217.

7. La conduite d'Achot avait des circonstances atténuantes, ainsi présentées

en Géorgie, en Taron, à Sper, en Aïrarat et dans toute l'Arménie [1]. Il avait récemment refusé d'adhérer à la confession religieuse de Constantinople [2], tandis qu'il avait autrefois donné aux Arabes la satisfaction d'une apparente conversion à l'Islam [3].

De ces multiples témoignages de fidélité et de dévouement, le calife l'avait largement récompensé [4]. Lorsqu'on emmena son père Sembat le généralissime à Samara, Achot garda ses domaines patrimoniaux et reçut le commandement de la milice féodale [5]. La mort de Moucheg Mamikonian lui rapporta la possession de Bagrévan et 50.000 dirhems [6]. Enfin, en 862 [7], le calife l'avait fait « prince des princes d'Arménie,

par Thomas, III, c. 14, p. 163 : « Bien que contrarié de l'événement, Achot ne put se résoudre à laisser Gourguen en liberté, tant il se méfiait des méchantes intentions des fils d'Ismaël, gouvernant encore par la violence. D'ailleurs les captifs et son père le généralissime étaient encore à la cour. »

1. Sur la lutte entre Achot et Byzance, voir p. 215.

2. Voir p. 218.

3. Voir p. 125.

4. Le calife, dit Samuel, p. 427, apprécia les « qualités » d'Achot; Weil, II, p. 362, Rambaud, p. 499.

5. Jean, p. 117 et 119 : « il remplit sans interruption, en la place de son père Sembat, les fonctions de sbarabied des Arméniens ».

6. Voir p. 127.

7. La date est à placer entre novembre 862 et avril 863, de par les indications suivantes : Achot a été fait prince des princes par le gouverneur Ali, Jean, p. 120, Asoghik, II, c. 2, p. 80, c. 5, p. 101; Ali a été nommé gouverneur d'Arménie en ramadan 248 (incip. 29 oct. 862), Tabari, III, 3, 1508 (dans Thopdschian, *Innere*, p. 132), par le calife Mostaïn (qui régnait depuis le 8 juin 862), Asoghik, II, c. 2, p. 79, c. 5, p. 101; Achot a été fait prince des princes en 311 arm. (inc. 25 avril 862), Asoghik, II, c. 2, p. 79-80. Ali resta en charge un an; il fut tué en 863 dans une bataille contre les Byzantins, Tabari, III, 3, 1509, Yakoubi, 606, dans Thopdschian, *Innere*, p. 123. — Thopdschian place (*Innere*, p. 123, *Polit.*, p. 131-132) la nomination d'Achot comme prince des princes entre le 25 avril et août 861; il s'appuie sur les arguments suivants : 1° la nomination date, selon Thomas, du règne de Moutavakkil, mort le 9-10 décembre 861; 2° elle a eu lieu vingt-cinq ans avant son élévation à la dignité royale (Thomas, III, c. 21, p. 183; Asoghik, II, c. 2, p. 80), élévation qui a été confirmée, au dire de Jean (lequel ne s'exprime pas en ces termes à ce sujet, voir p. 283), par l'empereur Basile, mort en août 886; 3° ces arguments nous reportent à l'année arménienne 310, qui a commencé le 25 avril 861. — Mais le raisonnement de Thopdschian n'est pas probant, car : 1° Thomas n'a pas attribué la nomination d'Achot au titre de prince des princes à Moutavakkil; au contraire, il donne pour la première fois ce titre à Achot p. 165, après avoir raconté, p. 164, la mort de Moutavakkil et de ses deux successeurs immédiats; 2° le gouverneur Ali n'a pas pu donner l'investiture à Achot avant sa nomination au gouvernement de l'Arménie, c'est-à-dire avant le 29 octobre 862; 3° Asoghik a formellement donné la date de 311 armén.; 4° vingt-cinq ans avant 885-886, étant donnée l'habitude ancienne de compter en pareil cas les deux années extrêmes, nous reportent bien à 862.

de Géorgie et des pays du Caucase », lui conférant ainsi, par une investiture solennelle [1] avec la « levée des impôts d'état » [2], l'autorité supérieure sur toutes les principautés de l'Arménie arabe [3].

Pour faire accepter par les Arméniens ce pouvoir, qu'il tenait de leur maître commun, Achot multiplia parmi eux ses alliances de famille. Il donna une de ses filles à Dérénik de Vaspouragan [4], une autre au prince de Siounie occidentale [5]; sa sœur était la femme de Bagarat, curopalate de Géorgie [6]; de ses petites-filles, nées de son fils Chapouh, il maria l'une au prince Achot de Taron [7], l'autre au prince Kakig Abou Morvan [8], un Ardzrouni considérable en Vaspou-

1. L'investiture fut solennellement donnée à Achot par le gouverneur arabe Ali Arméni (Jean, p. 120, Asoghik, II, c. 2, p. 80, c. 5, p. 101). « Il revêtit Achot d'un grand nombre de robes et le traita avec une pompe remarquable. Les Arméniens en furent très satisfaits, parce que ces distinctions étaient semblables à celles qui s'accordent à la dignité royale. C'est ainsi qu'Achot fut élevé en honneur et que sa souveraineté se trouva placée au-dessus de toutes celles de l'Arménie », Jean, » p. 120.

2. Jean, dans Thopdschian, *Polit.*, p. 132; c'était une des fonctions habituelles du prince des princes, voir p. 80.

3. Achot était « prince des princes des Ibères et des Arméniens et vainqueur de toutes les tribus voisines », Asoghik, III, c. 2, p. 115. — Thomas, III, c. 14, p. 165 : « Achot, en qualité de prince des princes, exerçait le commandement supérieur en Arménie; il s'occupa donc de réduire à la soumission les princes Arméniens, Ibères et Aghouans ». — Jean, p. 126 : « Achot soumit toutes les nations qui habitent dans les gorges du Caucase, les pays de Gougark et d'Oudie, auxquels il donna des chefs et des ichkhans; le roi de Colchide se lia d'amitié avec lui et resta fidèlement attaché à son service ». — Vardan, p. 85, dans Marquart, *Streifz.*, p. 425 : Achot soumit l'Ibérie, l'Albanie et les tribus du Caucase. — En somme, le pays soumis à Achot Bagratouni comprenait l'Arménie, la Géorgie, l'Abasgie, l'Albanie, y compris le Gougark et l'Outi; on le montre s'étendant d'Amida et de Théodosiopolis à l'Aderbéidjan, des sources du Tigre aux pentes du Caucase, Daghbaschean, p. 43, 78-79, Thopdschian, *Polit.*, p. 136, 139, Saint-Martin, I, p. 349.

4. Le mariage fut célébré en 863 à Bagaran, la capitale d'Achot Bagratouni, Thomas, III, c. 14, p. 166, Jean, p. 123.

5. Vasak-Gabour, prince de Siounie occidentale, a épousé Marie, fille d'Achot Bagratouni, Jean, p. 122, Étienne, c. 37, p. 102, Daghbaschean, p. 44.

6. Voir p. 109.

7. Achot, fils de David de Taron, a épousé la fille de Chapouh, frère du roi Sembat, Jean, p. 161.

8. Thomas, III, c. 22, p. 190, Marquart, *Streifz.*, p. 438-439. — Il est vrai que, III, c. 29, p. 212, le continuateur de Thomas dit que Kakig Abou Morvan a épousé la sœur de Hasan Ardzrouni; mais c'est ici une faute de copiste, qui ne doit prévaloir ni contre l'affirmation très nette du c. 22, p. 190 (= « Chapouh, frère du roi, établit Gagic Abou Mrovan prince de la seigneurie de Vaspouracan, par la raison majeure qu'il lui avait donné sa fille en mariage »), ni contre l'inter-

ragan. L'ensemble de ces alliances facilita ses relations avec les féodaux les plus puissants, lui donna le droit d'intervenir dans leurs affaires de famille et fit de lui le grand arbitre des princes arméniens.

Le clergé fut aussi l'allié d'Achot, que ses rapports officiels avec l'Islam n'empêchèrent pas d'être un fervent chrétien. Achot avait sur ses domaines la résidence patriarcale [1]; il avait fait élire catholicos son ami Georges de Garhni [2]; il dotait largement les monastères; il vénérait leurs chefs les plus saints [3]; il avait repoussé l'hérésie de Chalcédoine au concile de Chiragavan [4]; il poursuivait, comme l'église, la réalisation de l'unité nationale; il fut si cher aux ecclésiastiques d'Arménie qu'ils l'ont aidé de leur mieux pendant sa vie et qu'ils nous ont légué son histoire sous la forme d'un panégyrique.

Ils ont vanté la prospérité matérielle de l'Arménie sous son gouvernement; et, de fait, l'effacement des Arabes, la diminution des guerres féodales, l'autorité relativement efficace du prince des princes, la construction de routes et de nombreux édifices publics assurèrent alors à l'agriculture et au commerce une sécurité et un développement qu'ils n'avaient pas connus depuis longtemps. Les clercs arméniens ont eu raison de célébrer la richesse de l'Arménie au temps d'Achot [5].

Ils se sont beaucoup plus écartés de la vérité en nous vantant ses compromissions avec les Arabes comme des actes

vention d'Iséta, princesse de Vaspouragan, dans la vie de sa mère, veuve d'Abou Morvan et « fille de Chapouh le Bagratide », lorsque le Turc Afchin l'eut exigée pour épouse (THOMAS, III, c. 25, p. 195). Du reste, le continuateur de Thomas, dont le récit commence III, c. 29, p. 211, est beaucoup plus verbeux et beaucoup moins sûr que le texte même de Thomas, avec lequel il n'est pas toujours d'accord.

1. Voir p. 149.

2. JEAN, p. 124.

3. Achot donna au monastère de Sévan et à son abbé saint Machtots « une croix rédemptrice ayant porté Dieu », des villages, la chasse des oiseaux de proie, des vignes, le tout garanti sous peine d'excommunication, ÉTIENNE, c. 37, p. 106. — Dons d'Achot mourant à l'église et au patriarche, JEAN, p. 128. — Il a «honoré le clergé et embelli les églises », ASOGHIK, III, c. 2, p. 115.

4. Voir p. 218.

5. Achot prince des princes « fit beaucoup de constructions et de réparations; il acheva la réédification des palais des familles, des villes, des bâtiments et des bourgs; il améliora et orna les prairies, les vignes et les jardins », JEAN, p. 125. La population augmenta avec le bien-être; tout le monde fut riche, nous a-t-on dit, voir p. 45.

de sagesse [1], ses convoitises territoriales comme un devoir de sa charge [2] et la contrainte qu'il imposa aux féodaux, par habileté ou par force, comme une adhésion spontanée à son autorité bienfaisante [3].

En réalité, Achot eut à vaincre des résistances; il en triompha en partie, parce qu'il eut le bonheur d'avoir en son frère Apas un généralissime habile et fidèle [4]. Ce n'était pas une habitude chez les Bagratounis que ce dévouement des cadets au chef de la famille; ni Achot [5] ni son père Sembat [6] n'avaient donné l'exemple d'un parfait loyalisme; Apas lui-même devait contribuer, après la mort d'Achot, à la ruine rapide de l'unité arménienne encore mal assurée [7]. Mais il fut pour son frère un serviteur dévoué; il lui assura toute l'obéissance dont étaient susceptibles les féodaux arméniens.

Ce ne fut pas une soumission continue et raisonnée qu'obtint Achot. Les barons [8] avaient des domaines, des hommes d'armes et des châteaux forts, qui valaient ceux du prince des princes [9]. Lorsqu'il voulait atteindre l'un d'eux, au mé-

1. Lorsque Achot livra aux Arabes Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, ce fut un acte de prudence, selon THOMAS, cité p. 266. Aussi le calife apprécia-t-il ses « qualités », SAMUEL, p. 427; Achot s'acquitta si bien de ses « fonctions de général en chef que sa bonne renommée parvint jusqu'à la cour royale », JEAN, p. 120.

2. Voir le ton des textes cités p. 268, n. 3.

3. Voir p. 271 sqq.

4. « Apas était un homme vaillant, fort, aux larges épaules, à l'esprit agréable, d'une belle taille, robuste, très propre aux combats; il aida puissamment son frère », JEAN, p. 122.

5. Voir l'énumération de ses trahisons, p. 266.

6. Sembat, généralissime, avait bel et bien trahi son frère Bagarat, prince des princes avant Achot, voir p. 122.

7. Par les guerres qu'il mena contre son neveu Sembat, il contribua fortement à la ruine rapide et à la faiblesse du royaume Bagratide, cf. TOURNEBIZE, p. 107.

8. Sur les principautés arméniennes et sur leur force dans la seconde moitié du neuvième siècle, voir p. 127.

9. Le domaine d'Achot s'étendait des sources de l'Euphrate méridional jusqu'aux abords du lac de Sévan. Il comprenait, sauf le Taron, la principauté formée par son grand-père Achot le Carnivore, savoir : Bagaran, qui avait été le refuge de la famille et le berceau de sa puissance après le désastre de 772 (voir p. 98); le Chirag et partie de l'Archarounik, achetés aux Kamsarakans (voir p. 97); le reste de l'Archarounik, arraché à l'émir Djahap (voir p. 104); l'Achotz, enlevé au même émir (voir p. 104) et peut-être repris depuis à Achot prince des princes par le Bagratouni géorgien Gouaram, comme le dit la *Chronique*, p. 269; le Taykh oriental, repris à Djahap (voir p. 104); le Vanan, capitale Kars, d'où Sembat le généralissime tirait le surnom d'al-Karisi, que lui avaient donné les

pris de la vieille tradition arménienne [1] sur l'inviolabilité des propriétés féodales, ils avaient vite fait de se coaliser contre lui ou de s'entendre avec l'étranger, toujours prêt à profiter contre eux de leurs interminables querelles. Achot dut compter un peu partout avec des princes qui, par eux-mêmes, par le secours de leurs voisins ou par l'effet des intrigues arabes ou byzantines, n'étaient pas disposés à lui concéder beaucoup plus que la simple déférence due à son âge, à son habileté et à son titre officiel [2].

L'impuissance d'Achot à dominer l'enchevêtrement des intérêts, l'opposition des convoitises et l'intervention des étrangers fut particulièrement sensible dans l'Arménie méridionale. Là, durant la période troublée qui avait suivi la répression de Boga et l'exil des princes à Samara, Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, s'était taillé, avec l'appui de Byzance, une principauté aux dépens du Vaspouragan, de l'émir d'Arzen et du prince de Taron; il devint en peu de temps le maître d'un vaste territoire allant de Mouch jusqu'auprès de Van, par la rive sud du lac de ce nom [3]. Pour combattre cet ami des Grecs, les Arabes furent amenés à relâcher leurs prisonniers; ils rendirent donc au Vaspouragan le jeune Grégoire Dérénik [4], puis son père le prince Achot [5],

Arabes (cités par THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 126); le Djahag (aujourd'hui Sourmali) et l'Aragadzotn, jusque près d'Érivan (*Ibid.*, p. 136). — Achot y avait ajouté Bagrévan, depuis la mort de son dernier prince Kourdic Mamikonian (voir p. 267). — « Les Bagratides, dit ÉTIENNE, c. 55, p. 172, n'étaient maîtres que du Chirag et de l'Aïrarat, jusqu'à Ghégham et Oukhtik, à Carin et à la limite du Vaspouragan, à Tsoroget et au Gardman ». — La capitale d'Achot ne fut pas Douin, qui resta la ville des Arabes, la résidence du gouverneur chargé de surveiller les princes arméniens et de recevoir d'eux le tribut dû au calife; Achot n'y parut que pour des actes extraordinaires; c'est là qu'il arrêta le gouverneur Ahmed, fils de Khalid, rebelle au calife en 878-879 (voir p. 282), là qu'il contraignit le catholicos d'Albanie à venir se faire consacrer par celui d'Arménie en 877 (voir p. 276). Sa capitale ne fut pas non plus Dariounk, l'ancienne résidence de sa famille, perdue à la fin du huitième siècle (voir p. 95); le centre de son activité politique fut sur l'Akhouréan, non loi de l'Araxe, au cœur même de ses états, à Bagaran, refuge et lieu de sépulture de sa famille (voir p. 98), qui était « sa résidence », THOMAS, III, c. 14, p. 166.

1. Tradition exposée, p. 68 sqq.

2. L'historien JEAN dit cependant (p. 125) qu'Achot « fit régner l'ordre dans le pays ».

3. Voir p. 217.

4. Voir p. 216.

5. Voir p. 125. — Achot mourut six ans après son retour, le 27 mai 874, sans avoir subi la pénitence canonique pour son abjuration à Samara; il fut enterré

à Arzen l'émir Mousè [1], au Taron Achot et David Bagratouni, les fils du prince Bagarat, la victime de l'émir Yousouf en 851 [2]. Le résultat de ces retours ne fut pas précisément celui qu'en attendaient les Arabes; la coalition des intéressés n'abattit pas d'abord Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj [3]; il trouva au contraire le moyen de se réconcilier avec le Vaspouragan; il s'entendit avec Grégoire Dérénik, menacé par le prince des princes [4]; puis il s'accorda même avec Achot Ardzrouni [5] sur le dos des Arabes, en l'aidant à les chasser de quelques postes fortifiés à l'est du lac de Van [6]. Gourguen pourtant finit par disparaître et son état s'évanouit avec lui [7]; mais la famille légitime du Taron y reprit alors une partie de son extension d'autrefois [8], avec ses vieilles sympathies pour Byzance, victorieuse sur l'Euphrate [9]; Achot de Taron, curopalate pour les Grecs [10], ne fut pas moins

au couvent de Sourb-Khatch, dans la sépulture de sa famille, THOMAS, III, c. 18, p. 173-174.

1. Mousè était libéré en 868, car il soutint alors l'attaque d'Achot, prince de Vaspouragan, contre Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, THOMAS, III, c. 17, p. 170.

2. Ces princes furent libérés par les Arabes vers 877 (voir ci-dessous), alors que Basile Ier avait fait de grands progrès dans le Taurus (voir p. 257).

3. Gourguen a été attaqué par Achot de Vaspouragan, avec l'aide de Sahak Bagratouni, fils du prince des princes Achot, et avec celle de l'émir Mousè d'Arzen, THOMAS, III, c. 17, p. 169 sqq., GREN, p. 71, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 148-149.

4. Voir ci-dessous, p. 273.

5. Gourguen fit avec lui, sur l'invitation du prince des princes et de l'émir d'Arzen, une amitié, « qui dure jusqu'à ce jour », THOMAS, c. 17, p. 170.

6. Gourguen aida Achot contre les Outhmaniks d'Amiouk, THOMAS, III, c. 18, p. 172, voir ci-dessous, p. 281.

7. THOMAS raconte sa mort, III, c. 22, p. 188-189, en l'appelant Gourguen Antzévatsik; il avait en effet occupé ce pays, voir p. 217; il laissait un fils Atom, qui agit d'accord avec Kakig Abou Morvan, régent de Vaspouragan (THOMAS, III, c. 22, p. 189-190), mais dont il n'est plus parlé depuis lors.

8. L'ancien domaine de Bagarat de Taron ne fut pas entièrement reconstitué; le pays de Mokh était allé à un Bagratide, fils de Sembat le généralissime, après la captivité de Bagarat de Taron, et resta à ses fils, voir p. 114; la partie orientale des anciens états de Bagarat, de Bitlis à Van, notamment l'Antzévatsik, qui avait été occupé par Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, passa après lui au prince de Vaspouragan (THOMAS, III, c. 22, p. 187-189, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 149) et au seigneur de Mokh, appelé prince de Mokh et d'Antzévatsik, par THOMAS, III, c. 28, p. 199.

9. Voir p. 257.

10. Le prince de Taron Achot, mentionné vers 877 par THOMAS, III, c. 19, p. 175, avec le titre de curopalate, est désigné par ce titre seul comme vassal et protégé de Byzance. En outre, comme il est dit « prince d'Arménie » (*Ibid.*) et comme

désagréable aux Arabes et au Vaspouragan que ne l'avait été Gourguen. Ils essayèrent de se débarrasser de lui [1]; Dérénik de Vaspouragan réussit à remplacer Achot par son frère David, qui avait épousé la sœur de Dérénik et qui demanda l'investiture aux Arabes [2]; mais il ne parvint pas à mener le Taron à sa guise, pas plus que les émirs à s'en emparer. David fut sauvé par la rivalité des convoitises entre ses adversaires; les émirs arabes [3] et le Vaspouragan ne surent pas s'entendre pour le dépouiller en commun, il garda donc sa principauté; et, par lui, les Grecs continuèrent à tenir en échec sur ce point les Arabes, le Vaspouragan et le prince des princes Achot Bagratouni.

Ce dernier ne s'était pas désintéressé de ce qui se passait dans ces parages, car il aurait bien voulu recueillir la succession en Taron de son oncle Bagarat [4]. Mais il s'était heurté à la résistance du Vaspouragan, à celle de Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, puis à celle des fils de Bagarat, le tout soutenu ou traversé par l'action des Arabes et par celle de Byzance. Il avait donc manœuvré entre ces intérêts contradictoires, favorisé l'un ou l'autre suivant les circonstances et attendu, pour s'imposer, une occasion qui ne vint pas. Après avoir obligé Dérénik de Vaspouragan à rendre la liberté et son patrimoine à Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj [5], dont la disparition aurait alors rendu Dérénik trop redoutable, le prince Achot fut contraint par Gourguen à respecter Dérénik et à lui donner sa fille en mariage [6]. Puis, quand Achot de Vaspouragan, revenu de Samara, s'attaqua aux Arabes du lac de Van et à Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, le prince des princes, sous prétexte de concours mili-

le prince d'Arménie pour les Arabes était alors son cousin Achot de Bagaran, il faut bien que ce titre lui ait été conféré par les Grecs. Du reste, quand on le remplaça par son frère David, une des nouveautés qu'on imposa à ce dernier fut précisément de demander l'investiture aux Arabes, Thomas, III, c. 20, p. 176.

1. Achot curopalate fut en butte vers 878 aux convoitises du Kaïsik Abelbar de Manzikert, lequel excita contre lui le gouverneur d'Arménie Ahmed, fils de Khalid, et le prince Dérénik de Vaspouragan, Thomas, III, c. 20, p. 176, Daghbaschean, p. 65.

2. Thomas, III, c. 20, p. 176.

3. Abelbar de Manzikert a échoué dans ses tentatives contre le Taron vers 878, voir ci-dessus; vers le même temps, Isa, fils de Chéikh, établit un moment ses propres agents dans le Taron, Thomas, III, c. 20, p. 177.

4. Emmené à Ṣamara avec ses fils en 851, voir p. 118.

5. Thomas, III, c. 14, p. 165.

6. Thomas, III, c. 14, p. 166.

taire, lui envoya une troupe, qui le surveilla de près et qui limita ses succès [1]. Peu après, Dérénik de Vaspouragan rendit à Achot Bagratouni ce mauvais procédé en s'alliant avec les Arabes Kaïsiks et avec le gouverneur Chabanide d'Arménie pour remplacer à la tête du Taron Achot, lié au prince des princes et curopalate pour les Grecs, par David, qui était son beau-frère et qui se fit l'homme lige des Arabes [2]. C'était un échec pour Byzance, malgré ses succès sur l'Euphrate, et pour Achot Bagratouni qui, déçu dans son espoir de mettre la main sur le Taron, impuissant à obtenir la libération du curopalate Achot [3], laissa son gendre Dérénik [4] se débattre contre la rébellion de ses parents Hasan [5] et Kakig Abou Morvan [6], et enfin se compromettre avec les Arabes de Her et de Zarévan dans une lutte où il périt [7]. Achot Bagratouni, accouru pour liquider sa succession [8], n'osa ni

1. Le prince des princes Achot envoya en 868 à Achot Ardzrouni, contre Gourguen, fils d'Abou Beldj, son fils Sahak, voir p. 272. Mais ce prince, au lieu d'aider à l'écrasement de Gourguen, amena Achot Ardzrouni à faire la paix avec lui (Thomas, III, c. 17, p. 170), ce qui convenait on ne peut mieux aux Bagratounis, cette paix laissant divisée la puissance des Ardzrounis.

2. Voir p. 273.

3. Thomas, III, c. 20, p. 178-179.

4. Voici comment l'historien Jean a caractérisé, p. 123, la soumission du prince de Vaspouragan : Grégoire Dérénik, « gendre d'Achot, désirait sa protection paternelle, ses conseils, son amitié. Il reconnaissait sa grande expérience et lui témoignait toujours de la déférence. Dans le commencement, il lui montra une entière soumission; il combattit ses ennemis; il fut constamment avec lui en harmonie et en paix; il resta tranquille dans la principauté héritée de ses pères. Puis il voulut agrandir sa domination; il n'écouta plus les avis de son beau-père et la fortune lui fut défavorable ».

5. Le curopalate Achot fut relâché quand Hasan Ardzrouni, âgé de quinze ans, trouva moyen d'enfermer son oncle Dérénik; pour décider Hasan à libérer Dérénik, il fallut l'intervention du prince Achot Bagratouni et celle du catholicos, Thomas, III, c. 20, p. 178-179, Thopdschian, *Polit.*, p. 150 (= en 883), Daghbaschean, p. 50 sqq. (= en 884). — Dérénik à son tour prit Hasan, l'enferma dans Nkan et le relâcha, moyennant que Hasan lui amena son cousin Kakig Abou Morvan, qui était allié contre lui avec Achot, curopalate de Taron, Thomas, III, c. 20, p. 179. Vers 900, Hasan fut pris et aveuglé par Achot, fils de Dérénik, Thomas, III, c. 31, p. 222.

6. Kakig était en prison (voir la note précédente) lorsque la mort de Dérénik le libéra et fit de lui le régent du Vaspouragan (voir ci-dessous); aussi fut-il soupçonné d'avoir amené cette mort; il fut tué par vengeance par Kakig, fils de Dérénik, Thomas, III, c. 24, p. 193, c. 31, p. 219.

7. Il fut assassiné dans un guet-apens, Thomas, III, c. 20, p. 180-182, ch. 29, p. 213 sqq. — Il avait quarante ans, Thomas, III, c. 20, p. 181.

8. Il envoya d'abord son fils Chapouh, puis il vint lui-même, Thomas, III, c. 20, p. 182-183.

s'en emparer, ni prendre pour lui la régence des fils de Dérénik, ni la donner à sa fille, veuve de ce prince [1]. Il dut remettre la tutelle à l'Ardzrouni Kakig Abou Morvan [2], qui avait épousé sa petite-fille [3], mais qui n'était pas très malléable [4]. Achot se contenta de l'affaiblir par le partage du Vaspouragan entre les trois héritiers de Dérénik [5]. Il se trouva ainsi déçu en Vaspouragan, comme il l'avait été dans le Taron. Son intervention en Arménie méridionale n'y avait pas diminué la force des Arabes ou des Grecs; elle avait en revanche contribué à l'affaiblissement des principautés arméniennes sans avoir augmenté son autorité de prince des princes, ou la puissance territoriale de sa maison.

Achot Bagratouni ne fut pas plus heureux dans l'Arménie du nord, où la Siounie seule lui donna une obéissance continue. Le prince de Siounie occidentale était son gendre [6]; il lui devait son titre féodal [7] et sa force; il se garda donc bien de le braver [8]. Cette attitude obligea son cousin de Siounie orientale à se tenir tranquille, pour ne pas être écrasé par la coalition de son voisin avec Achot Bagratouni [9]. Les deux

1. Elle mourut vingt mois après son mari, THOMAS, III, c. 20, p. 183.

2. Il fut créé « ostican de la contrée pour exercer l'autorité, parce que les fils de Dérénik étaient extrêmement jeunes »; ils avaient en effet, neuf, sept et cinq ans, THOMAS, III, c. 20, p. 182.

3. Voir p. 268.

4. Dérénik avait été amené à l'emprisonner (voir note 5, p. 274); lorsque Kakig fut régent, il chercha à supplanter ses pupilles (THOMAS, III, c. 22, p. 187 sqq.), qu'il sépara et enferma (p. 190); il maria sa fille Iséta à l'aîné (JEAN, p. 161, THOMAS, III, c. 25, p. 195, c. 30, p. 218); il se fit reconnaître prince de Vaspouragan par son beau-père Chapouh, frère du roi Sembat (THOMAS, p. 190); après quoi, il fut assassiné par les nobles du pays, d'accord avec les fils de Dérénik (ID., III, c. 24, p. 193; voir p. 274).

5. « Ils partagèrent le pays en trois parties, dont ils donnèrent la première à Achot, avec le titre de prince et la plus grande partie des terres, jusqu'au fort de Nakhitchévan. Kakig eut le côté de Rechtounik et les contrées voisines, ainsi que tout ce qu'il réussirait à s'approprier de la province de Mokh. Pour Gourguen, ce fut la région à l'orient de l'Aghbag et toute la province de Persarménie, qui l'environne, jusqu'à l'ouest du canton de Cordouk, avec tout ce dont il pourrait se rendre maître », THOMAS, III, c. 22, p. 186.

6. Voir p. 268.

7. Achot avait obtenu du calife, pour son gendre Vasak Gabour, l'investiture de la Siounie occidentale, JEAN, p. 122; DAGHBASCHEAN, p. 44; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 156.

8. Sa docilité a été constatée par JEAN, p. 123-124; ÉTIENNE, c. 37, p. 102.

9. JEAN, p. 123 : le grand ichkhan de Sisakan, Vasak Ichkhanik, obéissait à Achot par sagesse, par esprit de paix, d'amitié et de tranquillité; il écoutait ses

principautés de Siounie étaient du reste affaiblies par leur dualité même, par de multiples apanages [1], par le manque de loyalisme d'une partie de la population [2] et ne pouvaient se mesurer avec le prince des princes.

Mais l'autorité d'Achot Bagratouni ne fut pas grande au delà de la Siounie, entre ce pays et le Kour. Les Albanais lui gardaient rancune de l'alliance que son père Sembat avait faite contre eux avec l'émir Boga [3]; ils profitèrent d'une brouille entre l'émir de Bardaa et Achot Bagratouni [4] pour se détacher de l'Arménie et proclamer l'indépendance de leur catholicos. Achot parvint à leur imposer la consécration épiscopale à Douin [5], mais il dut garder les plus grands ménage-

conseils; il s'était mis sous sa protection; — p. 128 : son frère et successeur Achot fut doux, ami de la paix, craignant Dieu.

1. Princes apanagés de Siounie orientale au début du dixième siècle : Étienne, c. 38, p. 120 : à Sembat, l'aîné, était échue la partie la plus considérable de la Siounie, l'ouest et tout le Vaïo-Tzor; à Sahak, l'orient jusqu'à la rivière Hacar; le petit Papguen avait un mince apanage. — Sahak, frère de Grégoire II Souphan, prince de Siounie occidentale, a Gégham comme domaine héréditaire, Étienne, c. 38, p. 118. — Vasak, autre frère de Grégoire Souphan, a « ses domaines dans la maison de Géghakouni; car c'était là sa part d'héritage dans le pays de Sisakan », Étienne, c. 38, p. 119. — En 844, le grand prince Hrahat, fils de Sahak, avec Grigor, frère d'Arouman, de la race d'Haïk et de la même famille Sisakane, ayant pour apanage les cantons de Kovsacan et de Khachounik, fait confirmer une donation de sa part, par le sceau de Ter Grigor (Souphan Ier), seigneur de Siounie, Étienne, c. 39, p. 126. Ce Hrahat, fils de Sahak, est très probablement un frère de Grégoire Souphan Ier de Siounie occidentale, s'il faut en croire Étienne, c. 55, p. 170 sqq. et le tableau généalogique dressé d'après ses indications en cet endroit. — En 877, Dchévancher, fils de Sahak, seigneur de Siounie, frère d'Arouman, père de Tigran, échange Aronks, canton de Baghkh, « mon domaine héréditaire », contre Bekh, canton de Kovsacan, propriété de l'église, « village mitoyen entre nous » en présence de Vasak, seigneur de Siounie, Étienne, c. 40, p. 130. — En 895, le grand prince Tzagic, de race sisakane, avait pour apanage le canton de Baghkh et la ville de Capan (entre Tathev et Baghaberd), Étienne, c. 38, p. 121.

2. En 906, le couvent de Tathev, métropole religieuse de la Siounie, reçut entre autres dons du roi Sembat, « Tsour, avec sa forteresse et ses territoires », et des Siouniens, le village de Tamalec. Or, « malgré toutes ces donations, on ne put tirer de leurs demeures les habitants de la forteresse de Tsour, qui la possédaient depuis les temps anciens, gens barbares et dégoûtants. Il en fut de même de ceux de Tamalec, au voisinage et vis-à-vis du couvent, dont on ne put prendre possession, parce que c'étaient des gens de même espèce. Il y avait encore un autre repaire de voleurs, nommé Berd, vis-à-vis du couvent, de l'autre côté d'une grande rivière, au bord du rocher dit Arhavéla-Dacht, dans l'Ousakin intérieur; on ne put les chasser, et c'était pour le couvent un danger perpétuel ». Pour assurer la paix au couvent, Sembat, prince de Siounie, dut s'emparer de Tsour, la démanteler et la remettre au couvent, Étienne, c. 48, p. 145 sqq.

3. Voir p. 122.

4. Rappelée p. 281 ci-après.

5. Achot a convoqué les princes albanais pour les sommer de contraindre leur

ments avec leurs princes. Impuissant sur l'Albanie d'au delà du Kour, notamment sur le Chakè [1], il se contenta des formules déférentes que lui adressaient les princes de Katchen [2] et ceux des Sévordiks [3]. Il ne pouvait exiger d'eux davantage alors qu'il était incapable d'empêcher le chorévêque de Kakheth d'enlever aux Géorgiens le Gardaban, qu'il revendiquait [4], et qu'il ne pouvait imposer aux gens du Gougark une soumission constante [5]. C'est que, dans tout le pays du Kour, les sujets peu fidèles trouvaient facilement un appui, pour ruiner l'autorité du prince des princes, soit dans les peuples

catholicos à venir se faire consacrer à Douin par le catholicos arménien (ÉTIENNE, c. 52, p. 162; MOS. CAL., III, c. 24, p. 268-277, dans DAGHBASCHEAN, p. 69). — Achot affirma aux grands Albanais que leur catholicos avait demandé à celui d'Arménie sacre et confirmation depuis Grégoire l'Illuminateur, DAGHBASCHEAN, p. 69.

1. Sahl, fils de Sembat, seigneur de Chakè, emmené à Samara avec son fils Moaviah (voir p. 123; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 129; Moaviah est nommé par TABARI, III, p. 1416), eut ce dernier pour successeur. Vers 893, le prince de Chakè s'appelait Haman, ASOGHIK, III, c. 3, p. 118; JEAN, c. 26, p. 158; ÉTIENNE, p. 162, 172; BROSSET, dans ÉTIENNE, note à la page 173; MASOUDI, *Prairies*, II, p. 68 : « Le roi des Chékins, à l'époque où nous composons cet ouvrage, s'appelle Adernerseh, fils de Hamam. »

2. En Katchen, le prince Aternerseh, qui avait été emmené à Samara (JEAN, p. 114; THOMAS, III, c. 11, p. 153), était mort dès son retour (TABARI, III, p. 1416; BROSSET, dans ÉTIENNE, II, p. 24; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 128). — Il avait eu pour successeur son fils, appelé Abou Mousè ou Esaï Abou Mousè (dans le tableau généalogique des Mihracans, donné par BROSSET, dans ÉTIENNE, I, p. 183, d'après MOS. CAL.) — Abou Mousè avait aussi été emmené à Samara, mais après s'être défendu pendant un an contre Boga. Il jouissait cependant de la faveur des Arabes pour leur avoir livré Abdallah, frère de Babek (voir l'appendice n° 3). — Il était grand ichkhan des Albanais, maître du Katchen et du Phaitacaran JEAN, THOMAS, TABARI, IBN EL ATHIR et IBN MASKAWAI, cités p. 113.

3. Le chef des Sévordiks, Étienne Kon, était mort martyr à Samara, ASOGHIK, p. 78; JEAN, p. 114 et 117; DAGHBASCHEAN, p. 32, 38; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 128 (= TABARI, III, p. 1146). — Achot donna des princes aux Sévordiks, JEAN, p. 126.

4. Le Gardman ou Gardaban avait perdu son prince Ktridj, qui, après avoir livré à l'émir Boga le prince Vasak de Siounie, avait été pris par Zirak et envoyé à Samara, ÉTIENNE, c. 37, p. 104; JEAN, p. 114. Depuis lors, le Gardman avait été soumis par Achot (JEAN, p. 126; THOMAS, III, c. 14, p. 165; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 139); il avait ensuite été conquis par Gouaram de Géorgie, qui l'avait enlevé à Gablouz, cousin germain d'Achot, et qui avait livré ce Gablouz aux Grecs (*Chronique*, p. 268-269). — Le chorévêque de Kakheth, Phadla Arewmanel (881-893; son prédécesseur, de 861 à 881, s'appelait Gabriel Donaour, *Chronique*, p. 271) enleva le Gardman aux Géorgiens après 881, *Chronique*, p. 274.

5. Le Gougark, capitale Tsourtav (OUKHTANÈS, p. 296; MARQUART, *Streifz.*, p. 398), était au nord-ouest du lac de Sévan. Ses habitants, professionnels « du vol et du brigandage », auraient été soumis par Achot, qui leur a donné des chefs; ils auraient renoncé à leur genre de vie, JEAN, p. 126; et cependant, lorsque Achot mourut, son fils Sembat était occupé à les réduire, JEAN, p. 129.

du Caucase [1], soit dans l'action de Byzance, toujours attentive à entraver la formation d'une grande et forte Arménie [2].

Les Grecs exerçaient une influence particulièrement efficace sur les Abasges et sur les Géorgiens, qui séparaient les domaines d'Achot Bagratouni de la mer Noire et de la frontière byzantine. L'empereur s'appliquait à maintenir la division entre le prince des princes et ses voisins de l'ouest, entre les Abasges et la Géorgie, enfin entre les Géorgiens eux-mêmes. Il s'agissait pour lui d'éviter qu'un de ces états fît l'union de tous ou qu'un d'eux disparût au bénéfice des autres, car il voulait les trouver divisés et sans force le jour où il pourrait enfin les soumettre, puis les supprimer en les annexant.

La Géorgie offrait une proie facile à ses machinations; elle était voisine de son vassal de Sper [3] et de ses amis [4] les Abasges. Elle possédait, à côté du prince régnant Bagarat, deux cadets apanagés et indociles. L'un, établi à Kalmakh en Taykh, ne passa que beaucoup plus tard à la révolte ouverte [5]; mais l'autre, Gouaram, installé sur la rive droite du Kour, accapara tout le pays entre le fleuve et les domaines du prince des princes [6] et devint beaucoup plus puissant que le souverain son frère. Celui-ci dut accepter la direction en même temps que les services de son cadet [7]. Gouaram en profita pour faire échec au Bagratouni de Bagaran et lui enlever le Gardaban, qu'il avait confié à l'un de ses cousins [8]. Achot Bagratouni s'entendit alors avec Bagarat de Géorgie contre ce dangereux voisin; ils réussirent à le battre, à l'enfermer dans un couvent et à partager ses domaines [9], vers 875.

1. Il n'est pas prouvé que les Tzanars, installés dans les lointaines vallées du Caucase, aient été les vassaux déférents d'Achot, comme le dit THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 139.

2. C'est à elle que Gouaram de Géorgie livra le parent d'Achot Bagratouni, auquel il enleva le Gardaban, voir note ci-dessus.

3. Au temps de Basile I^er^, il n'est plus question de Sper dans l'histoire des Bagratides ni dans celle d'Arménie, tant le prince de ce pays était tenu par Byzance dans une étroite vassalité.

4. Voir p. 19.

5. En 891, *Chronique*, p. 274.

6. Gouaram possédait, au dire de la *Chronique*, p. 269, le Djavakheth, le Trialeth, le Tachir, l'Achotz et Artahan, c'est-à-dire le pays à l'est du haut Kour et d'Artanoudj.

7. Voir p. 214.

8. Voir p. 277.

9. Les princes géorgiens avaient entamé les domaines de la maison de Bagaran;

Byzance perdit en lui un auxiliaire précieux, mais elle l'eut bientôt remplacé, contre le prince des princes, par la famille des Orbélians, installée vers 876 dans le Trialeth, où, fidèle au curopalate de Géorgie, elle arrêtait les empiétements d'Achot Bagratouni vers l'ouest [1]. Contre le curopalate lui-même, Byzance remplaça Gouaram en accueillant son fils Nasr; elle intéressa au sort de ce prince son beau-frère Adarnasè, roi des Abasges, et elle les décida, contre la Géorgie, à une action armée pour laquelle elle leur donna des vaisseaux, des subsides, des troupes et des alliés, les Alains. Le curopalate David de Géorgie fut tué dans le combat; mais son fils Adarnasè fut sauvé par l'intervention d'Achot Bagratouni, prince des princes. Nasr, battu, reprit le chemin de Constantinople [2].

Il y trouva un Abasge, Bagarat, qui avait subi un sort analogue au sien. A la mort de son oncle, le roi Georges Ier, sa tante avait voulu le tuer pour mieux assurer le trône à son fils. Il s'était réfugié à Constantinople [3]. Basile Ier prépara pour ces deux princes une expédition, qui devait donner à l'un le trône des Abasges, à l'autre celui de Géorgie. Elle fut exécutée un peu après sa mort [4]; mais il l'avait voulue

Gouaram lui avait enlevé le Gardaban (voir p. 277); son frère était installé à Kalmakh (voir n. 5), ville qui a été construite par Achot le Carnivore, le grand-père du Bagratouni Achot de Bagaran, lorsque ce pays avait été enlevé par lui à l'émir Djahap (voir p. 104). — Achot, prince des princes, a essayé de recouvrer ce que lui avaient pris ses cousins; on le soupçonne du moins, à lire dans la *Chronique* (p. 269) que l'Achotz a été cédé à Achot par Gouaram, alors qu'Achot le Carnivore s'en était emparé (voir p. 104) bien des années auparavant; la *Chronique* dit aussi, page 269, que Gouaram, se retirant dans un monastère, partagea ses domaines entre le curopalate de Géorgie et le prince des princes (voir MARQUART, *Streifz.*, p. 426). La ruine de Gouaram et de sa maison a donc paru à Achot, prince des princes, une simple restitution, au curopalate, une délivrance contre les dangers que lui faisait courir ce frère et feudataire trop puissant; Byzance a perdu en lui un allié utile contre ces deux princes.

1. Vers 876, apparaît le premier Orbélian Liparit, qui s'empara du Trialeth et qui fut le fidèle vassal du roi curopalate; il marcha avec le roi curopalate David (876-881) contre les Abasges unis à son cousin germain Nasr; puis il contribua avec Achot, frère de David, à repousser de Géorgie Nasr, meurtrier de David, *Chronique*, p. 270-272. — Sur ces Orbélians, qui seraient d'origine chinoise, voir BROSSET, *add.*, p. 213 sqq.; BROSSET, *Voyage*, t. III, 11e rapport, p. 31-32.

2. *Chronique*, p. 270 sqq. — David avait succédé à son père Bagarat en 876; sa mort est de 881.

3. *Chronique*, p. 270; la mort du roi Georges est de 877, *ibid.*

4. Peu de temps avant de mourir, Basile Ier donna une armée et une flotte à Bagarat d'Abasgie, qui tua le roi Adarnasè, fils de Jean, fils de Georges Ier (en 887) et s'empara du pays; puis il épousa la veuve d'Adarnasè, fille de Gouaram Mamphal; après quoi, il poussa Nasr, frère de sa femme, qu'il fit revenir de Grèce,

et préparée, s'appliquant ainsi, jusqu'à sa fin, à diviser et à affaiblir les dynasties et les états de cette partie de l'Arménie. Jusqu'à sa mort, il avait réussi à y maintenir les querelles et à empêcher Achot Bagratouni d'y faire aucun progrès sérieux, en territoire ou en autorité.

En somme, sur le haut Kour comme dans l'Arménie méridionale, Basile I^er^ était parvenu à limiter la puissance du prince des princes.

Achot n'eut de véritables succès que contre les Arabes d'Arménie. Ils étaient divisés [1], abandonnés à eux-mêmes par le calife, impuissant à les soutenir [2] ou mécontent de leur indocilité. Leurs méfaits valurent à Achot des alliés contre eux parmi les Arméniens. Il remporta donc sur eux une série d'avantages. Dans le sud de l'Arménie, d'accord avec le Vaspouragan, il sauva le Taron des convoitises des émirs d'Arzen et de Manzikert [3]; il rogna une partie des domaines de ce

à attaquer Adarnasè, roi de Géorgie; Nasr fut battu et tué en 888, *Chronique*, p. 273-274, MARQUART, *Streifz.*, p. 426.

1. Les divisions entre les Arabes avaient permis aux Arméniens d'échapper, dans la première moitié du neuvième siècle, aux convoitises des émirs de Manzikert, de Tiflis et d'Arzen (voir p. 155). Boga avait détruit l'émir de Tiflis (voir p. 119) et emmené celui d'Arzen (voir p. 119) à Samara avec les princes chrétiens d'Arménie; une partie des états de ce dernier avait alors été occupée par Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj (voir p. 217). Depuis le retour des princes arméniens dans leurs principautés, les efforts des émirs de Manzikert et d'Arzen avaient été impuissants contre Douin (voir p. 281) et contre le Taron (voir p. 273), tandis que les Chabanides du Diar Rabiah, longtemps la terreur de l'Arménie (voir p. 155 et l'appendice n° 3), ne pouvaient plus rien contre elle. C'était le résultat des attaques que menaient contre eux en Syrie les Toulounides d'Égypte, dans le Diar Bekr et à Amida Abou-Sadj et ses fils, à Mossoul et dans le Diar-Rabiah Ishak, fils de Koundadjik et sa famille (voir l'appendice n° 3). — Cependant, les émirs des places de la frontière de Syrie se querellaient constamment; le gouverneur de Tarse périssait dans une sédition et Loulou passait aux Grecs, dont les succès se poursuivaient sans arrêt dans le Taurus (voir p. 257). — De tous ces faits, il résulta pour les Arméniens une plus grande liberté d'action; leur autonomie, leur force et leur audace croissaient chaque jour.

2. Sur l'impuissance du califat, voir p. 229 sqq. — Voici le rappel de certains faits, du type de ceux qu'il devait alors supporter. En août 876, le Saffaride Yakoub, fils de Léith, menace Bagdad (voir p. 233); en 877, les Byzantins prennent Loulou, Méiouos (p. 258), détruisent la troupe de l'émir d'Antioche Sima (voir p. 259); de 877 à 882, Basile I^er^ occupe tous les défilés du Taurus situés entre Césarée et Marach (voir p. 258); en 877-878, Ahmed, Toulounide d'Égypte, chasse les émirs du calife de Damas, d'Émèse et d'Antioche; il vient jusque sous les murs de Tarse (voir p. 233); en 878, l'incursion d'Abdallah ibn Rachid ibn Kaous dans l'empire se termine par un désastre dans le Taurus (voir p. 259); en 879-880, incursion grecque à Mardin et à Nisibe, contre l'émir Isa, fils de Chéikh (voir p. 259); en 880 sqq., révoltes karmathes en Syrie (voir p. 237).

3. Voir p. 273 sqq.

dernier et s'adjugea sur le reste, en invoquant son autorité de prince des princes, tous les droits d'un véritable suzerain [1]. Cependant le Vaspouragan payait mal le tribut aux Arabes [2]; il leur reprenait des monastères [3], Varag et il menaçait Amiouk [4]; mais son prince Dérénik ne réussit qu'à se faire tuer par les émirs de Her et de Zarévan, lorsqu'il cessa de s'entendre avec Achot Bagratouni [5]. Ce dernier cependant avait chassé de Douin l'émir de Manzikert [6] et réduit celui de Bardaa à respecter ses droits et son autorité [7]. Les gouverneurs arabes devaient compter avec lui, fussent-ils de ces Chabanides du Diar Rabiah [8], qui avaient fait autrefois la

1. En 863 Djahap, fils de Sévada, émir de Manzikert ou d'Apahounik, fut battu par Achot et chassé par lui de Douin et de l'Archarounik (Asoghik, II, c. 2, p. 80; Mos. Cal., p. 267; Vardan, p. 76-79, 81; Samuel, p. 429; Rambaud, p. 500; Daghbaschean, p. 45, 51; Thopdschian, *Polit.*, p. 133; Id., *Innere*, p. 121). — Après 880, Achot Bagratouni attaqua Apelbar dans Manzikert même, Thomas, III, c. 20, p. 179. « Perkri, Khaliat et Artzès, avant Achot, étaient aux Perses. Ces villes passèrent à Achot, qui les donna à Apelbart de Manzikert, moyennant tribut », Const. Porphyro., *Adm.*, c. 44, p. 192-193. — Thomas a placé, dans l'énumération des princes arméniens « le dynaste de l'Apahounik », III, c. 19, p. 175; il l'a traité de « sujet » d'Achot, III, c. 20, p. 179; il l'a montré devant au prince d'Arménie « l'impôt et le service militaire », III, c. 28, p. 199, c. 31, p. 222.

2. En 870-871, le « chef de Manavaz et des Outhmaniks » agit de concert avec le gouverneur d'Arménie Isè, d'Amida, contre Achot Ardzrouni, qui refusait le tribut. « Dérénik et Kakig Abou Mrovan portèrent à l'émir des paroles de paix, donnèrent des otages en garantie des impôts royaux; sur quoi Isè retourna à Bardaa et ne remit plus les pieds dans les domaines d'Achot », Thomas, III, c. 18, p. 170-173.

3. Vers 870, Achot de Vaspouragan reprit aux Arabes le monastère de Sourb Khatch, où était la sépulture de sa famille, voir p. 88.

4. Achot de Vaspouragan, avec l'aide de Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj a enlevé Varag et a attaqué Amiouk, en 870-871, en même temps qu'il refusait le tribut au calife, Thomas, III, c. 18, p. 170-173. — Varag avait été occupé par les Arabes pendant la répression menée par l'émir Boga en 852, après l'arrestation du prince Achot, Ghazarian, p. 64.

5. Voir p. 274. On soupçonna Kakig Abou Morvan d'avoir préparé le guet-apens contre Dérénik, voir p. 274.

6. Voir n. 1.

7. Vers 877, Achot Bagratouni a empêché Mahmed, fils d'Ablvad, dit Yamanik (= originaire de l'Yémen), émir de Bardaa, révolté contre le gouverneur Isè, fils de Chéikh, de nuire aux Arméniens; avec « tous les magnats », il a aidé Isè à réprimer cette révolte, Mos. Cal., III, c. 22, p. 267 sqq. (= Daghbaschean, p. 46), Thomas, III, c. 19, p. 174-175.

8. Ils fournirent alors à l'Arménie les gouverneurs, nos 91, 93 et 95, appendice no 4; — ils lui avaient donné, depuis les dernières années du huitième siècle, de nombreux gouverneurs, les nos 37, 47, 54, 60, 72 (que les Arméniens appelèrent « Père de la Terreur »), 77, 79, 81, 82, 88, appendice no 4; plusieurs d'entre

terreur de l'Arménie et couvert son territoire de leurs soldats et de leurs colons. Achot Bagratouni arrêta l'un d'eux aux portes de Bardaa et le renvoya sur un âne jusqu'à Bagdad; ce gouverneur avait eu la sagesse de voir l'émancipation rapide des Arméniens et d'essayer d'y mettre fin en réunissant contre eux tous les émirs d'Arménie [1]. Sa défaite renforça l'autonomie des Arméniens et l'indépendance de leur prince en chef.

Sur quoi le calife, incapable pour l'instant de mater l'Arménie [2], crut habile de la flatter; il considéra comme des rebelles les victimes arabes d'Achot Bagratouni, sa victoire personnelle comme un service rendu à l'Islam et, pour l'en récompenser, mit le comble à ses vœux en lui conférant [3] une couronne et le titre de roi [4].

Byzance, qui tenait à la fiction de sa suzeraineté sur l'Arménie, ne voulut pas qu'Achot portât un titre qui ne lui

eux ont laissé aux Arméniens un souvenir terrible. — Sur les colonies qu'ils ont installées en Arménie, voir p. 155.

1. En 878-879, le gouverneur Ahmed, fils de Khalid, avait essayé de s'entendre avec les Arabes d'Arménie contre les princes arméniens; il avait groupé autour de lui Mohammed de Bardaa et Apelbar de Manzikert, THOMAS, III, c. 29, p. 175 sqq. Achot fit cerner par le généralissime Abas, son frère, la tente d'Ahmed; on l'arrêta; il fut hissé sur un mulet (âne?) et conduit à travers le Vaspouragan, jusqu'à ce qu'il eût atteint la route « d'Assyrie », THOMAS, III, c. 20, p. 177-178.

2. GREN, p. 68, 72; THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 164 : si le calife n'avait pas confié l'Arménie à Achot, elle aurait passé ou aux Byzantins, ou à un seigneur arabe ou arménien, sans sa permission et contre lui.

3. L'historien le plus proche des faits, JEAN Catholicos, n'a pas fourni de date; l'année 334 arm. (inc. 19 avril 885) est indiquée par THOMAS, III, c, 21, p. 183 (Achot mourut en 339 arm., après quatre ans de règne), par ASOGHIK, II, c. 2, p. 80 (qui donne 336 arm., III, c. 2, p. 115, mais qui, dans les deux endroits, remarque que le couronnement royal d'Achot est de la douzième année du patriarche Georges, laquelle correspond bien à 334 arm.), par VARDAN, p. 86 (qui répète Asoghik), par ÉTIENNE, c. 37, p. 107; par KIRAKOS, p. 42; — SAMUEL donne l'année arménienne 333 (inc. 19 avril 884). — Le couronnement a eu lieu entre avril 885 et avril 886. — Achot a été sacré roi selon la tradition chrétienne, JEAN, p. 125 : « Le patriarche Georges lui donna l'onction sainte et le couronna roi de la race d'Ascénez »; ÉTIENNE, c. 37, p. 107 : le catholicos Georges était « assisté de Jean, évêque de Siounie, et des autres évêques ». — On ne sait où eut lieu cette cérémonie religieuse, sans doute à Bagaran, la résidence d'Achot, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 134; BROSSET l'a placée à Ani (*Ruines*, p. 97), citant TCHAMTCHIAN, II, p. 703, et SAINT-MARTIN, II, p. 350.

4. JEAN, p. 125; ÉTIENNE, c. 37, p. 107; VARDAN, p. 86; SAMUEL, p. 427; KIRAKOS, p. 41. — La couronne n'a pas été remise à Achot par Isa, fils de Chéikh, qui était mort en 882 (voir p. 329), mais par Ahmed, fils d'Isa, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 134; l'erreur attribuant cet acte à Isa vient de JEAN, p. 125; cf. THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 125, et TOURNEBIZE, p. 106.

vînt pas d'elle; elle lui envoya donc, comme le calife, une couronne royale [1]; elle lui promit en outre, par un traité en règle, sa confiance et son amitié [2].

Ainsi, après avoir combattu les Arabes et les Grecs en Arménie au lieu de prendre part à leur longue lutte sur l'Euphrate, Achot Bagratouni obtint d'eux l'achat de son amitié par un surcroît de prestige et d'honneur. Le succès eût été d'importance si le nouveau titre conféré à son chef avait marqué pour l'Arménie un réel progrès vers son indépendance et vers son unité.

1. Asoghik, III, c. 2, p. 115 : « Troisième rétablissement de la royauté des Arméniens par Achot Bagratouni, au temps de Basile, empereur des Grecs, et avec son assentiment. » — L'empereur Basile, comme le calife, envoya une couronne royale à Achot, Vardan, p. 116 (éd. Emin). — Il est à noter que le catholicos Jean ne parle pas (p. 125) d'une intervention byzantine dans l'élévation royale d'Achot. — Kirakos, p. 42 : l'empereur Basile le Macédonien, enchérissant sur les Ismaélites, conféra de nouveau la couronne à Achot, auquel Photius, patriarche de Constantinople, écrivit une lettre accompagnée d'un morceau de la vraie croix; Samuel, p. 427. — Basile, dans son désir de prouver son affection au nouveau roi, lui aurait même « restitué toutes les citadelles arméniennes occupées par les Grecs », Minas, dans Brosset, *Ruines*, p. 97.

2. Jean, p. 126 : « L'empereur des Grecs, Basile, conclut un traité de paix, de sujétion et d'amitié avec le roi Achot, en l'appelant son fils bien-aimé et en réglant que, dans tout l'empire, le royaume d'Arménie serait son allié particulier. »

CHAPITRE XI

LA MONARCHIE ARMÉNIENNE DE 885-886

L'élévation d'Achot Bagratouni à la dignité royale en 885-886 n'apporta pas de modification sensible à ses rapports avec les Arabes, avec Byzance et avec ses compatriotes. Le titre de roi lui avait bien été donné par les Arabes [1] et confirmé par les Grecs [2], le tout à la demande des grands arméniens [3]; mais aucun des intéressés, en agissant ainsi, n'avait eu l'intention de provoquer en sa faveur un changement pratique et durable dans leurs relations avec lui.

En donnant un roi aux Arméniens, le calife n'avait pas entendu augmenter par là leurs franchises et leur autonomie; il avait seulement accordé à leur chef un témoignage de satisfaction et de bienveillance, qui lui était personnel, qui ne devait passer obligatoirement ni à ses enfants ni à son successeur au principat [4], qui n'était pas exclusivement réservé aux siens et à lui [5], et dont l'octroi ne semblait pas

1. Voir p. 282.

2. Voir p. 283.

3. Jean, p. 125 : « Les ichkhans et les nakharars résolurent unanimement d'élever Achot à la dignité royale, au-dessus d'eux. Ils le firent savoir à l'amirabied par l'osdigan Isa, fils de Chéikh, ami de cœur d'Achot. Une couronne royale fut envoyée à Achot. L'osdigan Isa la lui porta ». Étienne, c. 37, p. 107 : « Les seigneurs de Siounie Grigor-Souphan et Vasak ichkhanik s'entendirent avec Grigor Dérénik, chef de la maison d'Ardzrouni, et avec d'autres princes arméniens pour établir le roi d'Arménie Achot Bagratide, après en avoir fait la demande au calife émir Ahmed en 334 arm. »

4. Aucune dignité n'était héréditaire de plein droit dans l'empire arabe; Achot devenu roi, fit conférer à son fils son titre de prince des princes (Jean, p. 129), de même qu'il avait déjà obtenu pour son frère Apas les fonctions de généralissime.

5. Les rois furent bientôt nombreux en Arménie, voir p. 291.

être une faveur particulièrement inouïe. Car il y avait longtemps que les gouverneurs de province en Asie étaient appelés rois; ce titre avait été porté par les sujets des anciens rois de Perse et d'Arménie [1], et celui même de roi des rois n'avait pas toujours été réservé au souverain [2]; les émirs arabes étaient souvent appelés rois [3] et portaient des cou-

1. Il y eut, dès le temps des Arsacides, des rois d'Arménie qui n'étaient que des gouverneurs de province, on rencontre le titre de roi dans ce sens restreint dans le monument d'Ancyre (les satrapes y sont appelés *principes* et *reges*, col. VI, 1, 9 et 10), dans PLINE (*HN*, VI, c. 29 : *Regna Parthorum duodeviginti sunt omnia, ita enim dividunt provincias*), et dans PLUTARQUE (Tigrane, attaqué par Lucullus, réunit ses vassaux et, parmi eux, les rois de Médie, d'Adiabène et d'autres provinces, PLUTARQUE, *Luc.*, c. 26, 27; c. 21 : Quatre de ces rois-sujets sont sans cesse autour de Tigrane, courant à pied en tunique devant son cheval; dans ses audiences, ils se tiennent debout autour de son trône, les mains entrelacées l'une dans l'autre). Au quatrième siècle, un prince géorgien au service de Théodose est traité de roi par RUFIN, X, c. 10. Sous les Perses, « les princes du pays syrien étaient appelés rois et devaient au roi des rois Sabor tribut, impôts et obéissance », HOFFMANN, *Auszüge*, p. 9.

2. Le titre de roi des rois était celui des souverains perses, mais il fut aussi porté par des personnages bien moins considérables : Odainath de Palmyre, au milieu du troisième siècle ap. J.-C., se disait roi des rois (DURUY, *Hist. rom.*, VI, p. 67, éd. in-8°, 1883); Tigrane, roi d'Arménie, fut irrité (voir ECKHARDT, *Klio*, X, 1910, p. 76) de ce que Lucullus, dans le message où il demandait qu'on lui livrât Mithridate, ne l'avait traité que de roi et non de roi des rois. Ce titre de roi des rois n'était pas seulement, comme le veut REINACH (*Mithridate*, p. 340), un simple titre vague : un prince seul qui commandait à de nombreux vassaux pouvait porter ce titre; Tigrane y avait tous les droits; en le lui refusant, Lucullus lui déniait la suzeraineté sur ses vassaux et le traitait en petit prince d'un canton. — De simples gouverneurs furent appelés rois des rois : quand le prince Hormizd, plus tard successeur de son père Chapour I^er, et alors gouverneur général du Khorasan, eut obligé à se soumettre les petits rois du Tokharistan, il prit le titre de roi des rois de Kouchan, sous la suzeraineté du roi des rois de l'Iran et du non-Iran (MARQUART, *Eranchahr*, p. 48); — le roi Hormizd II (302-309), avant son avènement, a été gouverneur du Khorasan, avec le titre de grand roi des rois de Kouchan (*Ibid.*, p. 50); — Tahir, gouverneur du Khorasan, était le supérieur, le roi de nombreux rois, IBN-KHORDADBEH, p. 28; — c'est en vertu de la même habitude de langage que le titre arabe d'émir des émirs est donné au chef indigène de l'Arménie; les Byzantins traduisent par archonte des archontes (CONST. PORPHYR., *Adm.*, c. 43, 44, *Cer.*, II, c. 48); — de même, le titre d'émir des émirs, appliqué dans le royaume normand de Sicile au président du conseil royal, à commencer par l'amiral Georges d'Antioche, est traduit par les Grecs du pays par le même mot d'archonte des archontes, voir SCHLUMBERGER, *Sig.*, p. 344, 442, CHALANDON, *Normands*, I, p. 375; II, p. 633-637. — Le Géorgien Pakourianos, qui fonda le couvent de Batchkovo en Bulgarie, avait un père parfaitement inconnu de l'histoire et qui pourtant portait le titre d'archonte des archontes (PETIT, *Typicon*, p. VI).

3. IBN KHORDADBEH a énuméré (*BGA*, VI, p. 13 et 28) trente-deux provinces dont les chefs reçurent d'Ardachir le Sassanide le titre de roi; pour lui, les gouverneurs de Nichapour, de Merv, de Caboul, de Bokhara et de bien d'autres villes sont des rois. — Les partisans de Babek, révolté en Perse et en Arménie au début du neuvième siècle, lui ont donné le titre de roi, MASOUDI, *Prairies*, XVI, p. 125.

ronnes [1]. Ils employèrent même la couronne pour l'investiture des princes arméniens [2]. L'envoi de cette couronne indiquait leur prétention à la suzeraineté sur celui qui la recevait. A ce titre, lorsque le calife voulut s'assurer contre Yousouf, fils d'Abou Sadj, le concours de Kakig de Vaspouragan (au début du dixième siècle), déjà fait roi et couronné par Yousouf, il lui envoya une seconde couronne et il lui fit donner une seconde investiture. De cette sorte, malgré la révolte du gouverneur qui l'avait investi, Kakig restait ou redevenait bien et dûment l'homme lige et le vassal du calife. Et quand Yousouf, rentré en grâce auprès de son maître, reçut de nouveau un commandement, dont l'Arménie faisait partie, pour marquer son autorité sur le roi Kakig, il lui envoya une nouvelle investiture avec les insignes voulus et une couronne [3]; c'était la troisième que recevait Kakig des chefs arabes, parce que c'était la troisième fois qu'ils lui déléguaient l'autorité en Arménie. Du reste, les Arméniens eux-mêmes donnaient couramment l'épithète royale à la maison, à la famille et à la personne des princes [4]. En conséquence, qu'Achot fût

Afchin, son vainqueur, ne voulut pas, en 838, s'emparer de l'empereur Théophile, qu'il venait de battre; « c'est un roi, dit-il, et les rois se doivent sauvegarder mutuellement », MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 136. — Un poète, dans une pièce de vers adressée au Tahirite Mohammed, fils d'Abdallah, gouverneur de l'Irak et de Bagdad (en 862 sqq.), le traita de roi, *ibid.*, p. 392.

1. La couronne était depuis longtemps en Asie l'apanage des hauts fonctionnaires administratifs, chez les Perses d'abord; à la fin du sixième siècle, le roi de Perse Khosrov a donné une tiare à Sembat Bagratouni (SÉBÉOS, p. 48; les grands Arméniens avaient, sinon des couronnes, au moins des diadèmes; celui des Bagratounis était formé de petites perles, sans or ni pierreries, ASOGHIK, I, c. 5, p. 23. — Les Arabes ont adopté l'usage de la couronne. Ahmed, fils de Touloun, émir d'Égypte, avait quarante vizirs, porteurs de « tiares enrubannées, enrichies de pierres précieuses », *Mille et Une Nuits*, 788e nuit. Afchin, qui avait pris Babek en 837, reçut en récompense « une couronne d'or enrichie de pierres précieuses et un diadème dont les joyaux étaient des rubis enchâssés dans l'or; il fut aussi décoré de deux colliers de perles et de pierreries », MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 132. Mouvaffak, après avoir obtenu l'abdication du calife Moustaïn, en 866, reçut du calife Moutaz « une couronne et deux colliers », *ibid.*, p. 369. Le calife Moutadid, lorsqu'il épousa la fille de Khoumarouiah d'Égypte, fit porter à son beau-père, entre autres cadeaux, « une tiare et un diadème », *Ibid.*, p. 119.

2. Voir p. 74.

3. THOMAS, III, c. 32, p. 229-231.

4. Les Arméniens ont traité de rois leurs princes et leurs gouverneurs : THOMAS Ardzrouni donne (III, c. 32, p. 227-228) le titre de « roi de Perse » à Yousouf, fils d'Abou-Sadj, gouverneur d'Aderbéidjan et d'Arménie; Aternerseh de Géorgie, « grand ichkhan » d'Ibérie pour JEAN (p. 130) et pour ÉTIENNE (p. 108, 172), fut pour les siens un roi (*Chronique*, p. 273 sqq.); THOMAS a traité de roi le prince

appelé roi au lieu de prince, cela ne changeait rien à ses devoirs envers le calife [1], dont il restait le vassal, le tributaire [2] et le sujet [3].

On avait fait un raisonnement analogue à Byzance, où l'on avait l'habitude de traiter les rois de très haut. On y eut pour Achot devenu roi la même considération et la même attitude qu'on avait eues pour lui lorsqu'il était prince [4]. Son couronnement y parut de si mince importance que les historiens grecs ne l'ont même pas signalé.

Quant aux féodaux arméniens, ils rendirent sans difficulté les honneurs royaux à un prince qu'ils traitaient depuis longtemps avec la déférence due à son âge, à ses alliances de famille, à son habileté, à son rang dans la nation et aux services qu'il avait rendus.

Dès l'élévation d'Achot au rang de prince des princes, ils en avaient été satisfaits [5], parce que « ces distinctions étaient semblables à celles qui s'accordent à la dignité royale. Tous les princes réglèrent avec lui que sa race serait considérée par tout le monde comme une famille royale, reconnaissant qu'elle était digne d'être élevée à cette dignité et de rester séparée de toutes les autres familles de princes ». Lorsque

de Taron (III, c. 20, p. 176); la maison d'Achot le Carnivore, prince de Bagaran, était une « résidence royale », ASOGHIK, II, c. 2, p. 77; Mariam, fille du prince des princes, Achot, épouse du prince Vasak de Siounie occidentale, est une « reine » pour ÉTIENNE, c. 37, p. 106. En racontant l'élévation d'Achot Bagratouni à la dignité de prince des princes, l'historien JEAN s'est servi, p. 120, du mot royal pour qualifier et cette dignité et la famille d'Achot.

1. Les Arabes ont conféré le titre royal aux Arméniens en la même forme qu'ils leur donnaient le gouvernement d'une province ou celui de toute l'Arménie; les soi-disant rois d'Arménie ont été pour eux des gouverneurs comme les autres. Ainsi l'investiture royale de Kakig Ardzrouni au début du dixième siècle, qui nous a été décrite avec plus de précision que celle d'Achot Bagratouni, comporte (THOMAS, III, c. 32, p. 229-230) les mêmes emblèmes et les mêmes cérémonies que l'investiture des princes chefs des provinces (sur elle, voir p. 74), une couronne, des robes, une épée, un cheval, un défilé de troupes et une proclamation devant elles.

2. Le nouveau roi d'Arménie paya le tribut comme l'avait fait le prince des princes, JEAN, p. 175 et 200.

3. Le gouverneur arabe de la région continua à s'intituler « osdigan des Perses, des Arméniens, des Ibériens et des Albanais », JEAN, p. 332.

4. Byzance traitait toujours Achot Bagratouni en sujet; l'empereur l'appelait « mon fils bien-aimé », JEAN, p. 126; on lui donnait le titre ancien « d'archonte des archontes » et non de roi; CONST. PORPHYRO. dira même le roi d'Arménie « serviteur » de l'empire, *Adm.*, c. 44, p. 193.

5. Au dire de JEAN, p. 120.

Achot fut devenu roi, à la demande de ses sujets [1], le sacre par le catholicos [2] lui donna un incontestable surcroît de prestige; il fit de lui l'oint du Seigneur, une sorte de personnage marqué par Dieu pour le commandement, supérieur désormais, de par cette intervention divine, à tous les autres princes arméniens. Mais il ne décida pas ceux-ci à lui sacrifier en quoi que ce fût leurs libertés où leur autonomie. Ils ne souffrirent pas qu'il agrandît ses domaines à leurs dépens [3], ni qu'il organisât autour de lui et pour lui une véritable monarchie, c'est-à-dire un pouvoir central pourvu des moyens permanents de commander efficacement à tous les féodaux et de les contraindre à l'obéissance. Ils lui résistèrent, après l'avoir fait roi, tout comme ils lui avaient résisté lorsqu'il n'était que prince. Des seigneurs de Vaspouragan, de Taron, de Siounie, d'Antzévatsik, de Mokh, de Sper, de Gourgark et de Gardman, ainsi que des chefs de l'Albanie, de la Géorgie et de l'Abasgie, tous habitués à se gouverner librement chez eux pour les finances, la justice et l'armée, le roi Achot obtint des formules de déférence et les formes du respect. Mais ils lui refusèrent tout accroissement réel de puissance [4]. Si bien que le pouvoir d'Achot, qui lui était personnel, disparut avec lui [5] ; il ne transmit à son successeur qu'un titre sans autorité [6] et une couronne sans royaume. Après quoi, des contemporains oublièrent vite qu'il avait été roi [7]. De toute manière la restauration royale de 885-886 laissa intacte l'anarchie féodale, traditionnelle en Arménie.

L'influence de cet événement n'a donc pas été plus considérable sur la vie intérieure de l'Arménie que sur ses relations avec les Arabes ou avec les Grecs. Et cependant, il a pris dans

1. Ne pas oublier que les promoteurs de l'élévation royale d'Achot étaient ses gendres ou ses proches parents, voir p. 284.

2. Voir p. 282.

3. Voir p. 270.

4. Voir p. 271.

5. Il mourut, en 890, d'une chute faite en voyage; il fut solennellement enterré dans le bourg royal de Bagaran, JEAN, p. 129; TOURNEBIZE, p. 107.

6. Dès qu'Achot fut mort, les princes s'émancipèrent complètement, voir TOURNEBIZE, p. 107 sqq.

7. THOMAS Ardzrouni n'a pas signalé l'avènement royal d'Achot; en revanche, il a célébré la royauté de Kakig Ardzrouni, au début du dixième siècle, comme si aucun prince avant lui n'avait été roi en Arménie depuis la conquête arabe, voir p. 291.

l'histoire écrite de l'Arménie une place prépondérante; il y apparaît comme un fait de toute première importance, qui a modifié grandement les destinées de la nation.

Les historiens de l'Arménie ont célébré en termes enthousiastes la royauté d'Achot Bagratouni. « C'est ainsi, s'écrie le catholicos Jean [1], contemporain des faits, qu'Achot rétablit le trône d'Arménie et qu'il rendit grande la race de Thorgom. » Cent ans plus tard, Asoghik constatait [2] que « les Bagratides reprirent enfin la place qu'avaient occupée avant eux les fils d'Haïk, puis les Arsacides ». Au treizième siècle, Étienne Orbélian vantait [3] cette époque où, « au sein d'une paix profonde, eut lieu la restauration de la gloire et de la prospérité de notre patrie ». Les Arméniens en vinrent à prétendre que l'empereur Basile, Arménien d'origine, avait demandé sa couronne à leur roi [4].

Il est même resté quelque chose de ces exagérations jusque dans les historiens modernes, qui insistent volontiers sur

1. P. 125.

2. III, c. 2, p. 114.

3. C. 37, p. 107.

4. Basile le Macédonien, étant Arsacide, aurait demandé à Achot Bagratouni de venir le couronner à Constantinople, conformément à la coutume de sa famille de se faire couronner par un Bagratide. L'affirmation est de VARDAN (éd. Émin., p. 108) : « En 325 arm. (inc. 21 avril 876) l'eunuque Nicétas vint avec de grands présents de la part de l'empereur Basile demander à Achot la couronne, en se basant sur ce fait que l'évêque de Taron, Vahan, avait affirmé à Basile qu'il descendait des Arsacides, car sa mère était Arménienne. » Elle a été répétée par TCHAMTCHIAN-AVDALL, II, p. 9, qui l'aggrave en y ajoutant, comme se rapportant à elle, un passage de JEAN, p. 126, qui porte en réalité sur le traité d'amitié conclu entre Basile et Achot devenu roi; il a ainsi donné à cette histoire la forme définitive suivante : « Basile, un Arménien, Arsacide, ayant été élevé au trône impérial de Constantinople, se conforma à la coutume de sa famille de se faire couronner par un Bagratide et envoya demander au roi Achot de venir pour cela à Constantinople. Achot n'ayant pu faire ce voyage, envoya à Constantinople une magnifique couronne, que Basile reçut en témoignant son affection à Achot, l'appelant son fils chéri et traitant avec lui de la continuation de leur amitié. » — Le tout a été répété par BROSSET, dans LEBEAU [2], XIII, p. 479, en citant SAINT-MARTIN, II, p. 180, n. 4, et TCHAMTCHIAN, II, 697, sans un mot de protestation. Redit encore par le même, dans *Ruines d'Ani*, p. 97. — Il n'est pas besoin sans doute de disserter longuement pour reléguer parmi les fables ce récit extraordinaire. Un empereur byzantin demandant sa couronne à un principicule d'Arménie, il faut avoir l'orgueil et l'aveuglement national d'un Vardan pour inventer au treizième siècle une pareille histoire et le manque de critique d'un Tchamtchian pour le redire au dix-huitième, en l'aggravant d'une déformation imposée pour la circonstance au sens et à la chronologie d'un passage de Jean, contemporain des faits. — THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 164, reconnaît que l'histoire du couronnement de Basile par Achot est fausse, mais elle prouve, dit-il, l'amitié d'Achot et de Basile, telle du moins que la connaissaient les historiens contemporains.

l'avènement royal d'Achot Bagratouni, sur la force du royaume qu'il constitua et sur l'ère de prospérité qu'il ouvrit pour l'Arménie. On a vanté l'étendue de son autorité, le tribut qu'il obtint des rois de Géorgie et de Colchide et des princes musulmans d'Arménie [1], les « trente ans de paix et de bien-être » que lui dut le pays [2], l'autonomie qu'il posséda dès lors [3] et la suppression du gouverneur arabe [4]. « Ce fut, dit Daghbaschean [5], une nouveauté importante dans l'histoire de l'Asie antérieure que la consolidation par Achot de tous les pays arméniens en un empire chrétien, qui fut d'une haute importance pour la civilisation et le commerce et qui a rendu service aux Grecs et aux Arabes. » Dans l'est, « le peuple arménien, assure Marquart [6], prit un grand essor par suite de la fondation d'un royaume national par Achot le Grand; quoique vassal du calife, il eut une situation que ses successeurs ne purent pas garder. Cette courte et brillante période a puissamment accru le sentiment national et la force de résistance chrétienne, qui, malgré tous les malheurs de ce peuple souvent éprouvé, ont assuré le maintien de son originalité nationale ».

C'est pourtant une grave erreur que d'attribuer à la soi-disant restauration monarchique de 885-886 l'éclat et la prospérité des principautés arméniennes du dixième siècle. Que le clergé arménien, grand ami d'Achot, ait vanté outre mesure son règne et sa puissance, qu'il ait transformé dans les termes son élévation personnelle à la royauté en une véritable restauration de l'antique monarchie arménienne, qu'il désirait [7] et qui ne devait jamais venir, rien de plus

1. Thopdschian, *Polit.*, p. 136; Id., *Innere*, p. 134; Daghbaschean, p. 78.

2. Thopdschian, *Polit.*, p. 134, Daghbaschean, p. 70. Il est vrai que, selon Jean, p. 128, Achot mourut « dans la paix la plus profonde : n'empêche que son fils Sembat était alors en guerre tout près de la capitale même des Bagratounis, contre les gens du Gougark, Jean, p. 129.

3. Vasilief, p. 5; Zimmerer, dans Helmolt, V, p. 199 : les Bagratides ont gouverné un puissant état tampon, presque indépendants entre les califes et les empereurs...

4. Rambaud, p. 500.

5. P. 72.

6. *Streifz.*, p. VIII.

7. Voir p. 143. — Dès la destruction de l'ancien royaume arménien son rétablissement avait été annoncé miraculeusement à saint Sahak (catholicos de 382 à 439); celui-ci savait, de par une révélation nocturne qu'il avait eue avant

naturel, mais aussi rien de plus faux. L'Arménie royale d'Achot ne différa que par le titre de son chef de l'Arménie des années antérieures. Le tribut, que lui auraient payé les rois de Géorgie [1] et de Colchide [2] et des princes musulmans [3], ne fut que l'acquittement par eux entre les mains d'Achot, de leur quote-part, pour leurs états personnels, de l'impôt dû au calife pour toute l'Arménie et perçu pour lui par le chef national des Arméniens [4].

Le royaume d'Achot ne fut pas un état digne de ce nom et ne lui survécut pas [5], car l'Arménie eut rapidement autant de rois qu'elle avait eu de princes [6]. Sa prospérité ne lui vint

d'être catholicos, que sa famille allait perdre le patriarcat et les Asacides, la royauté; que d'autres races s'empareraient de l'un et de l'autre, mais qu'à « la fin des temps, la royauté et le patriarcat seraient rendus aux familles qui les avaient possédées autrefois », ASOGHIK, II, c. I, p. 53. — C'est en promettant un roi à l'Arménie qu'un moine avait puissamment contribué à la soulever en 771-772 contre les Arabes, MKHITAR, p. 67; MOS. CAL, I, c. 3; SÉBÉOS (PATKANIAN), p. 178; DAGHBASCHEAN, p. 60.

1. Le roi de Géorgie était sous l'influence directe d'Achot; il était son proche parent (voir p. 109); il lui devait son trône, ayant été sauvé deux fois des Abasges et de compétiteurs de sa propre famille par Achot, accouru au premier rang de ses alliés (voir p. 278); mais de tribut payé par lui, il n'y a trace dans aucun texte.

2. Le roi de Colchide était « l'ami » d'Achot (JEAN, p. 126), ami peu sûr, car il fallut l'intervention d'Achot pour l'obliger à renoncer aux domaines du Bagratouni Géorgien, menacés par lui (voir p. 278); mais il n'est question nulle part du tribut qu'il aurait payé à Achot.

3. Voir plus haut, p. 281.

4. C'était un des devoirs essentiels de sa charge, voir p. 80.

5. Achot était à peine mort que l'ensemble des grands arméniens s'entendit pour refuser à son fils et successeur Sembat la continuation d'une obéissance qu'on trouvait abusive et trop prolongée, voir TOURNEBIZE, p. 109.

6. Les Siouniens pensaient que « si les Bagratides avaient été honorés du titre royal, à combien plus forte raison méritaient une telle distinction des princes de naissance, appartenant à la noble parenté d'Haïk, arrivés jusqu'à ce temps de père en fils », ÉTIENNE, c. 55, p. 172. — Les Ardzrounis oublièrent vite que les Bagratounis étaient rois depuis 885-886; leur historien célébra en ces termes l'octroi de la royauté à ses princes, au début du dixième siècle : « Chose surprenante à dire, étonnante à entendre, nouvelle que personne n'a jamais ouïe, que nul ne peut raconter comme témoin oculaire, le titre de roi conféré par un calife, et ce à un chrétien, à un orthodoxe! » THOMAS, III, c. 32, p. 230. — Cet octroi de la couronne à un Ardzrouni fit le malheur de l'Arménie; car, lorsque « les Ardzrounis eurent donné le signal en prenant la couronne à l'encontre de Sembat, roi d'Arménie, Aternerseh d'Ibérie le prit également ainsi qu'Haman d'Aghouaine », ÉTIENNE, c. 55, p. 172. Peu après, il y avait huit rois en Arménie (BROSSET, *Siounie*, I, p. 173) : 1° le roi Bagratouni de Bagaran (bientôt d'Ani), depuis Achot, en 885-886; 2° le prince d'Ibérie, fait roi par le roi Sembat en 899; 3° Haman, qui prit le titre royal en Albanie en 893; 4° Kakig Ardzrouni, roi de

alors ni de sa dynastie, car elle en eut plusieurs à la fois, ni de sa force et de son unité, car elle demeura divisée et impuissante, mais bien au contraire de la faiblesse de son chef national en un temps où les Arabes en décadence ne la maîtrisaient plus et où Byzance n'était pas encore en mesure de la dominer.

C'est cette diminution de l'intervention étrangère en Arménie qui est le fait capital de l'histoire arménienne dans la deuxième moitié du neuvième siècle. Sortie de l'affaiblissement continu du califat et des victoires grecques sous Basile I^{er}, elle avait amené en 885-886 l'élévation d'Achot Bagratouni à la royauté. En se prolongeant, elle favorisa la féodalité arménienne. En effet, quand les dynasties locales, respectées de leur roi commun impuissant à les asservir, ne furent plus si constamment en butte aux expéditions et aux coups de force des Arabes et des Grecs, elles jouirent d'une sécurité et d'une stabilité inconnues d'elles jusqu'alors. Ayant une paix moins précaire et plus de prospérité matérielle, elles donnèrent à leurs résidences l'éclat du luxe et de belles constructions. Cette splendeur matérielle fut le partage, tout comme la royauté, des féodaux les plus puissants [1]; elle a prodigué ses monuments dans toutes les capitales et dans toutes les principautés, à Aghthamar, en Siounie, en Géorgie ou en Abasgie aussi bien qu'à Etchmiadzin et à Ani [2]. Elle ne fut donc pas le privilège du chef de l'Arménie, ni le résultat de sa seule activité personnelle, et c'est une erreur d'en attribuer exclusivement le mérite à Achot Bagratouni et à la monarchie qu'il a fondée. L'éclat de la civilisation arménienne au dixième siècle est dû à la féodalité; il est l'œuvre commune de tous les féodaux du pays.

Rien ne marque mieux à la fois leur triomphe et leur aveu-

Vaspouragan de par l'émir Yousouf en 908; 5° Achot, frère du roi Achot II, ro à Douin en 921, de par le même émir; 6° Moucheg, frère du même souverain, roi de Kars en 961; 7° Sembat de Siounie, roi vers la même époque, avec l'aide des émirs de l'Aderbéidjan; 8° Gourguen, frère de Kakig I^{er}, roi de Tachir, canton de Gougark, avec Lori pour chef-lieu, en 982.

1. Le prince de Vaspouragan « bâtissait, entretenait des édifices, soignait les intérêts publics; de son temps, l'Arménie respira de la part des envahisseurs et des ravageurs; les fils de la sainte Église du Christ jouissaient d'un entier épanouissement; de nulle part ni crainte ni inquiétude », Thomas, III, c. 19, p. 174.

2. Voir Diehl, *Manuel*, p. 441 sqq.

glement. Dans la joie d'une sécurité inconnue d'eux jusqu'alors et dans la jouissance d'une incontestable prospérité, ils ne s'aperçurent pas qu'ils laissaient passer, sans réaliser l'unité de l'Arménie, les quelques années de répit, où il leur fut possible de se constituer en un état solide et puissant; entre la période passée, où les Arabes l'avaient tyrannisée, et l'époque prochaine, où les Grecs devaient la détruire, l'Arménie perdit alors l'occasion d'acquérir en se groupant une force suffisante pour imposer à ses voisins le respect de son territoire.

L'autonomie arménienne avait été sauvée jusqu'alors du péril arabe beaucoup moins par l'incontestable courage et la constance obstinée des princes arméniens que par l'intervention opportune de l'empire grec. Celui-ci avait atténué par sa seule existence les duretés du régime arabe. L'Arménie avait subi les fréquents accès de colère de ses maîtres, qui avaient menacé de supprimer son autonomie et ses principautés; elle avait supporté des exactions financières, des avanies religieuses, des violences et des massacres; elle avait à plusieurs reprises perdu beaucoup de ses féodaux : des familles de premier rang avaient disparu; la prison, la torture, l'abjuration et la mort avaient été trop souvent le lot de ses princes, tandis que le pillage et l'incendie ravageaient son territoire. Et cependant elle avait gardé ses institutions et son autonomie, sauvées de la ruine définitive par l'acharnement des Arméniens à se défendre ou à se relever, par les embarras intérieurs de l'empire arabe, mais aussi et surtout par la possibilité d'une action commune entre les Arméniens et les Grecs [1].

Il est vrai que Byzance avait été incapable jusqu'alors d'exercer pour son compte, en Arménie même, une action efficace et durable. Elle avait pu néanmoins recueillir ses émigrés [2], soutenir ses princes au voisinage de la frontière grecque [3] et les utiliser comme une menace constante contre les Arabes. Le désir d'enlever aux Grecs l'appui de la féodalité arménienne avait empêché le calife de la poursuivre à

1. Voir p. 184.

2. Voir p. 191 sqq.

3. Notamment les Mamikonians au huitième siècle, voir p. 92, et les Bagratounis, depuis 772 et pendant tout le neuvième siècle, voir p. 98 sqq.

fond et l'avait amené à lui accorder des ménagements et des faveurs [1]. Byzance avait en somme préservé l'Arménie d'une complète sujétion aux Arabes. Récemment encore, c'est à l'empire grec, à sa lutte victorieuse contre les Arabes pendant les dernières années qu'Achot Bagratouni devait la liberté relative dont il avait joui en Arménie, les succès qu'il y avait remportés sur les émirs et finalement son élévation à la royauté en 885-886 [2]. Ce sont encore les victoires de Byzance qui, en accentuant l'impuissance du califat, assurèrent à l'Arménie la liberté intérieure et la prospérité dont elle jouit pendant quelques années.

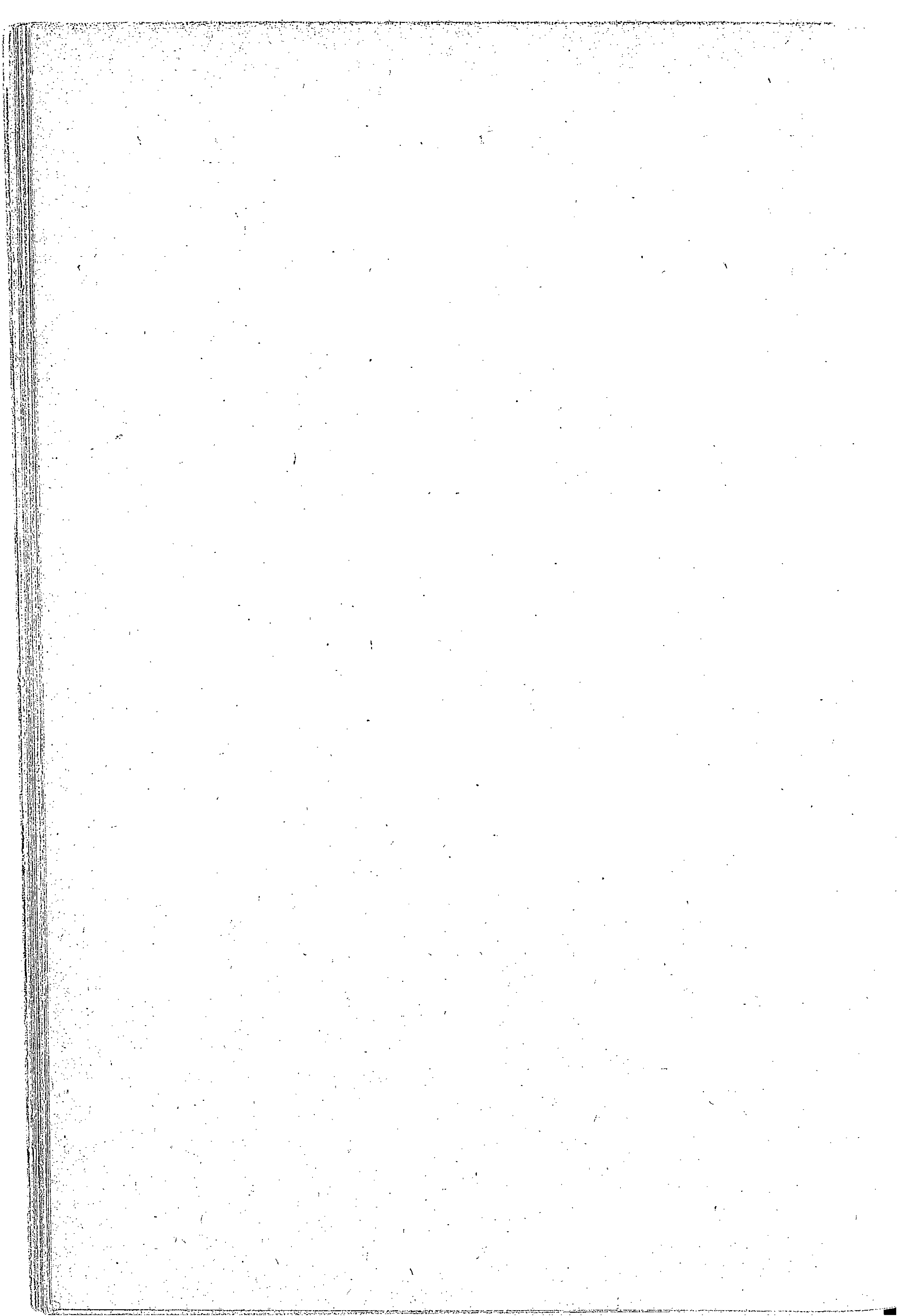
En glorifiant la restauration monarchique qui leur fut alors accordée, les Arméniens ont donc justement célébré le moment où ils ont définitivement échappé à la menace arabe et l'époque où ils ont pu jouir d'une paix relative et de ses bienfaits. Mais ils ont eu l'aveuglement de ne pas voir quelle terrible menace pesait désormais sur eux de par la victoire de Byzance. Tant que la supériorité militaire des Grecs sur l'Euphrate ne fut pas assez étendue pour leur permettre d'attaquer directement l'Arménie, celle-ci se crut en sécurité dans ses montagnes. Moins menacés par les Arabes, insouciants du péril byzantin encore éloigné, les Arméniens se laissèrent aller à la joie de vivre enfin à leur guise; ils firent du commerce, ils se construisirent de beaux édifices et ils prolongèrent l'existence brillante, mais tout égoïste, de leurs petits états féodaux.

Ils étaient donc riches, mais divisés et sans force, lorsque Byzance, poursuivant sous les successeurs de Basile I[er] le cours de ses progrès sur les Arabes, se mit à attaquer l'Arménie et à l'annexer par lambeaux. Les Arméniens connurent alors que le calife ne pouvait plus rien pour leur protection, qu'ils avaient laissé passer le temps où ils auraient pu s'organiser en un état capable de se défendre et qu'ils étaient à la merci des Grecs.

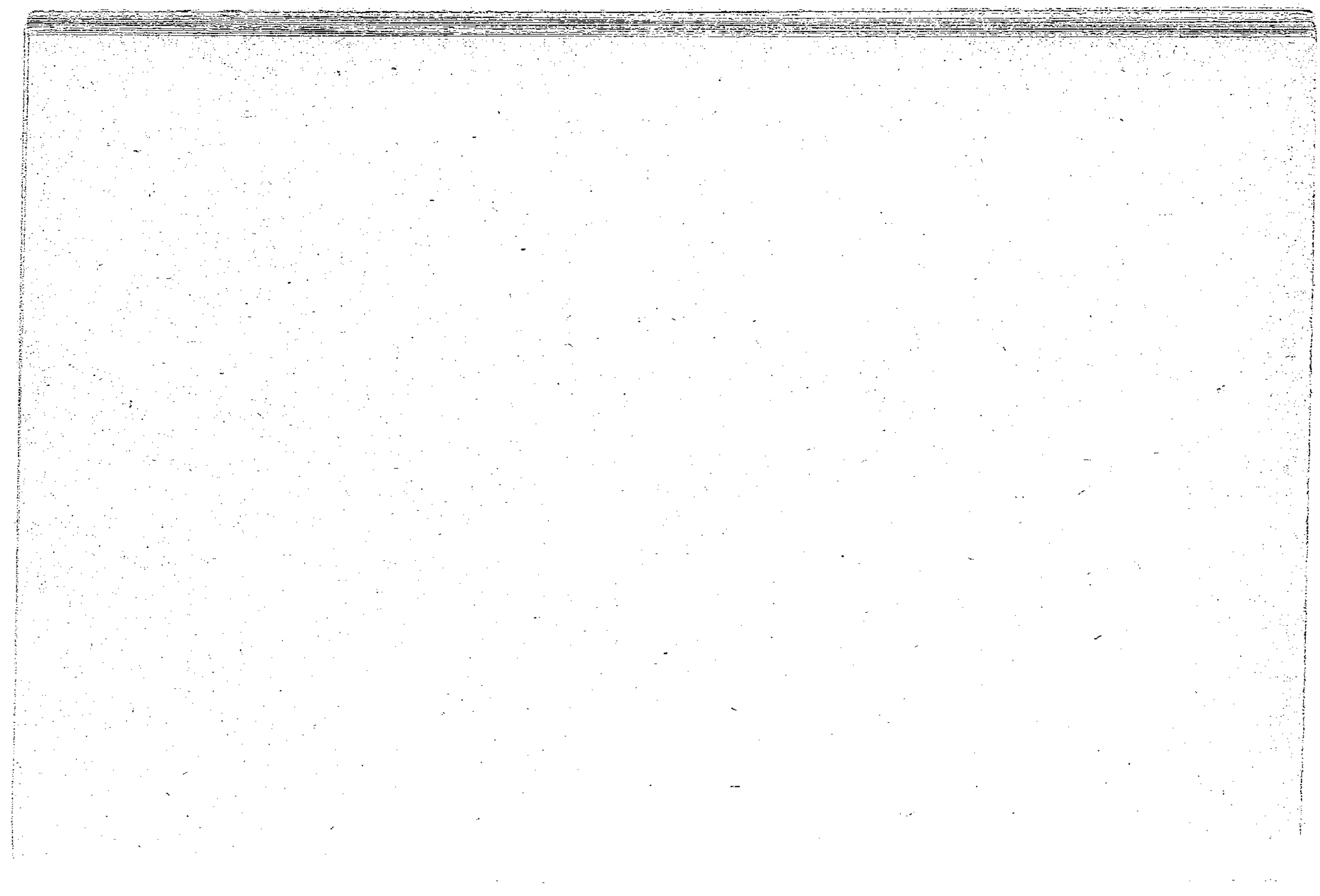
Et l'Arménie périt sous les coups des Byzantins pour n'avoir vu dans la restauration monarchique de 885-886 qu'un événement favorable, une occasion de développer ses principautés et ses richesses, et pour n'avoir pas su se donner, en

1. Voir p. 184.
2. Voir p. 282.

se faisant une et forte, le moyen de faire respecter son indépendance. Elle n'eut plus le temps de s'unir lorsqu'elle comprit enfin que, si les victoires de Basile Ier et de sa dynastie l'avaient délivrée de la tyrannie arabe, dont elle n'était pas morte, la défaite et la décadence du califat la laissaient isolée, divisée et sans secours possible en face des ambitions grecques, qui devaient la tuer.



APPENDICE



APPENDICE I

LES DÉNOMINATIONS DE L'ARMÉNIE

1. LA GRANDE-ARMÉNIE

On appelle Grande-Arménie le pays qui s'étend, de l'ouest à l'est, depuis la rive gauche de l'Euphrate, en face de Mélitène, jusqu'au confluent du Kour et de l'Araxe, non loin de la mer Caspienne et, du sud au nord, depuis le Tigre vers Djézireh ibn Omar, jusqu'au Kour vers Tiflis.

Entre ces limites extrêmes, la frontière de la Grande-Arménie était marquée, à l'ouest, par la vallée de l'Euphrate, depuis Erzindjan jusqu'au défilé par où ce fleuve traverse le Taurus, en amont de Samosate, avant d'atteindre la plaine de Mésopotamie, et où il est très rapproché de la source du Tigre; — au sud, par la vallée du Tigre [1] jusqu'aux environs de Djézireh ibn Omar; puis par les monts du Kurdistan et par le Grand-Zab, qui menait l'Arménie jusque vers Ourmiah, sur le lac de ce nom; — à l'est, par une ligne allant, par Marand, du lac d'Ourmiah à l'Araxe, puis par l'Araxe jusqu'à son confluent avec le Kour; — au nord, par le Kour, sauf aux environs de Tiflis, où la Géorgie pénétrait à une certaine distance sur la rive droite du fleuve [2], puis par la vallée du Tchorokh et par celle de l'Euphrate à partir d'Erzindjan.

1. De ce côté, Strabon estimait que l'Arménie s'arrêtait aux montagnes qui dominent la rive gauche du Tigre, p. 521, 527. Mais on a mis en Arménie Nisibe, qui est au sud du Masis et du Tigre, dans le bassin mésopotamien de l'Euphrate, Mos. Khor., I, c. 8; Mar-Abas dans Sébéos-Patkanian, p. 9 (= Marquart *Eranchahr*, p. 23); Agathange, c. 153, p. 180; Edrisi-Jaubert, II, p. 326.

2. Voir p. 12.

Cette définition générale de la Grande-Arménie est restée la même depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. C'est à peu près celle d'Hérodote [1]; c'est exactement celle de Pline [2], de Ptolémée [3], de Strabon [4], de Procope [5]; celle des auteurs du moyen-âge [6]; celle des historiens et des géographes modernes, qu'ils soient orientaux ou occidentaux, Arméniens ou d'autres nationalités [7].

Les Arabes seuls ont donné de la Grande-Arménie une définition beaucoup plus étendue [8], tout en sachant fort bien que leur Arménie excédait les limites de l'Arménie proprement dite [9].

---

2. LA PETITE-ARMÉNIE

Le nom de Petite-Arménie a été donné aux pays arméniens situés à l'ouest de l'Euphrate : la géographie, l'histoire et la religion en ont fait un groupe distinct de ceux qui sont à l'est de ce fleuve. Mais ce nom a désigné, suivant les époques, des pays différents; il importe, lorsqu'on l'emploie ou qu'on le rencontre, de ne pas oublier, sous peine d'erreur ou de confusion, la succession dans le temps de ses diverses

1. V, 52.
2. *H N*, VI, c. 9.
3. V, c. 12.
4. P. 527.
5. *BP*, I, c. 17; *Aedif.*, III, c. 1, 1.
6. Mos. Khor., I, c. 8 (dans Hübschmann, *Ortsn.*, p. 217); Agathange, c. 153, p. 180; Mar-Abas dans Sébéos-Patkanian, p. 9 (cité dans Marquart, *Eranchahr*, p. 23); Edrisi-Jaubert, II, p. 326.
7. Gfrörer, III, p. 288 sqq.; Hübschmann, *Ortsn.*, p. 216 sqq.; Aslan, p. 153 154; Thopdschian, *Polit.*, p. 137; Tournebize, p. 6; de Morgan, *Histoire*, p. 27 sqq.
8. Ils y comprennent toute la Transcaucasie, Ibn Khordadbeh, p. 93 (voir p. 9), Ibn Fakih, p. 236 (dans Thopdschian, *Polit.*, p. 137); Beladhori, p. 194; Yakout, I, p. 220.
9. Ibn Khaldoun, éd. de Slane, *Prolégom.*, p. 155 (dans Thopdschian, *Polit.*, p. 137) : l'Arménie proprement dite est entre Arzen (= l'Arzanène), Arzen ar Roum (= Erzeroum), Maraga et Bardaa.

acceptions topographiques. Restreint d'abord aux hautes vallées du Lycos et de l'Halys et à celle de l'Euphrate [1] en leur voisinage, il a gagné vers le sud, à partir du septième siècle ap. J.-C., toute la région montagneuse comprise entre Mélitène et Césarée de Cappadoce [2], puis il s'est appliqué aux pentes méridionales du Taurus, à la plaine de Cilicie et au royaume arménien qui s'est fondé en ces parages au onzième siècle [3].

1. Déjà Hérodote, I, c. 72, sait que l'Halys prend sa source dans les monts d'Arménie; comme il naît au nord-ouest de l'Euphrate, à mi-chemin entre Sébaste et Erzindjan, et que l'Arménie proprement dite commence à l'est du fleuve (V, c. 52), il en résulte que, pour Hérodote, ce pays appartient à une Arménie autre que la Grande, c'est-à-dire à la Petite. — Même localisation de la Petite-Arménie au temps de Mithridate, Reinach, p. 79 : « On appelait alors Petite-Arménie le quadrilatère profondément raviné qui se dresse entre les vallées du Lycos, du haut Euphrate et du haut Halys. » La Petite-Arménie fut la première conquête de la race arménienne; elle fut aussi la première province de langue arménienne qui, après la chute de la monarchie perse, ressaisit son indépendance nationale. — Strabon (p. 534, 527, 528, 548, 555) et Pline (VI, c. 3) parlent d'une Petite-Arménie dans la partie de l'Asie Mineure qui est au nord-ouest de l'Euphrate et dont la limite méridionale est la vallée du Lycos. — Beaucoup plus tard, au dixième siècle, Constantin Porphyrogénète dira que le pays de Colonée (haute vallée du Lycos) était peuplé d'Arméniens (*Them.*, p. 19). — Il est donc certain que, de très bonne heure, le pays situé au nord-ouest de l'Euphrate, dans la région des hautes vallées du Lycos et de l'Halys, était peuplé d'Arméniens. Il formait dès lors une Petite-Arménie distincte de la Grande et séparée d'elle par l'Euphrate. — Hübschmann, *Ortsn.*, p. 216 : La Petite-Arménie, quand Pompée régla les affaires d'Asie, fut un état vassal de Rome; sous Vespasien, fut annexée à la Cappadoce; sous Dioclétien, fut érigée en province particulière, capitale Mélitène; sous Théodose, entre 378 et 386, fut partagée en Arménie I = Sébaste, Satala, et Arménie II = Mélitène. — On voit que, sous les Romains, la Petite-Arménie s'est étendue. Au quatrième siècle, ce n'est plus seulement à Sébaste et à Satala, mais aussi à Mélitène et dans ses environs immédiats qu'on est en Arménie. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'au sixième siècle Procope (I, c. 17, 22; *Aed.*, I, 7, 3; III, 5, 16) ait considéré Mélitène comme une ville nettement arménienne.

2. Au septième siècle, l'Arménie de ce côté de l'Euphrate grandit par l'organisation du thème arméniaque; cf. p. 302. Et dès lors, le pays dit arménien à l'occident de l'Euphrate n'a cessé de s'étendre en Asie Mineure vers le nord, vers l'ouest et vers le sud; si bien qu'il a un jour couvert toute la largeur de la péninsule des bords de la mer Noire à ceux de la Méditerranée. Ce fut le résultat de l'émigration et de la colonisation arméniennes en ces régions pendant plus d'un millier d'années.

3. Les Arméniens ont fini par donner à la Petite-Arménie tout le territoire compris entre Sébaste et Tarse, Césarée et l'Euphrate. Ils la répartissaient ainsi (Saint-Martin, I, p. 185-197) : Arménie I, avec Césarée, Bizou, Cybistra; Arménie II, avec Sébaste, Larissa, Toutak, Divréky, Akin, Arabkir, Dérendeh; Arménie III, avec Malatiah, Hisn-Mansour, Albistan; Euphratèse, avec Gargar, Gouris, Késoun; Cilicie.

3. LES ARMÉNIAQUES

On appelait Arméniaques à Byzance un grand commandement militaire, formé au septième siècle, qui comprenait tout ce qui restait à l'empire, après la conquête arabe, au nord de l'Euphrate jusqu'à la mer, à l'ouest de l'Euphrate jusqu'au delà de Césarée, jusqu'à une ligne allant à peu près de Tyane à Sinope. Ce commandement renfermait, outre les pays arméniens de l'Euphrate supérieur et moyen, outre l'Arménie située à l'occident de l'Euphrate, les provinces non arméniennes dont les chefs-lieux étaient Trébizonde, Amasée et Césarée de Cappadoce [1].

1. Le commandement militaire datait de Justinien, qui avait, en 528, créé un stratège pour l'Arménie I et II (= Petite-Arménie), le Pont Polémoniaque, la Grande-Arménie dite intérieure, et les *gentes* (= la future Arménie IV), avec un corps d'armée, dont le quartier général était à Théodosiopolis, et des subdivisions (= *duces*) à Artalison en Chordzéan, à Martyropolis en Sophanène, à Kitharidzon en Asthianène. En même temps il mit un *praeses* dans la province de Grande-Arménie; Hübschmann, *Ortsn.*, p. 224 et Gelzer, *Themenverf.*, p. 23. — Cette organisation a reçu au septième siècle une forme définitive et le nom d'Arméniaque, cf. Gelzer, *ibid.*, p. 24. Ce nom lui venait de son voisinage avec l'Arménie, Const. Porphyr., *Them.*, p. 18, 20. — Le préjugé antiarménien a fait écrire à ce sujet au grec Sathas, *Digénis*, p. LXIX : vers 800, les Arméniens, « enfants gâtés de l'empire grec, avaient envahi la Cappadoce, y avaient fondé des colonies militaires et pour humilier l'élément national avaient imposé leur nom à toute la province. » — Pourtant, lorsqu'on a démembré le grand commandement militaire des Arméniaques en plusieurs commandements plus petits, on n'a donné le nom d'Arménie à aucune de ces divisions. L'opération, commencée dès le huitième siècle, a duré jusqu'au dixième. Il n'existe plus alors de commandement dit des Arméniaques. Son ancien territoire est réparti entre les thèmes de Charsian, chef-lieu Césarée de Cappadoce (Gelzer, *Themenverf.*, p. 96), de Chaldée (Pont Polémoniaque et partie du Phase, *ibid.*), de Sébaste (*ibid.*, p. 112), de Mésopotamie et de Lycandos (*ibid.*, p. 129). Mais le nom d'Arménie ne reparaît plus. Et pourtant les Arméniens sont de plus en plus nombreux dans cette région. — Lycandos, dans la montagne de l'Antitaurus, entre Césarée et Mélitène, était, pour Const. Porphyr., *Them.*, p. 33, une ville dès longtemps arménienne et dont le nom même attestait la nationalité.

4. LES NOMS ÉTRANGERS DES PROVINCES ARMÉNIENNES

Les Romains, puis les Byzantins, ont partagé l'Arménie en provinces, qu'ils ont désignées par le mot Arménie suivi d'un chiffre ou d'un qualificatif. Après eux, les Arabes ont employé le même système de dénomination. Et les Arméniens ont aussi fait usage des termes appliqués par leurs maîtres aux différentes parties de leur pays. On rencontre donc les termes d'Arménie 1, 2, 3 ou 4, indifféremment dans les textes latins, grecs, arabes et arméniens.

Mais ils n'y ont pas la même signification. Les provinces arméniennes des Romains puis des Grecs, d'abord limitées à la Petite-Arménie, finirent par comprendre presque tous les pays arméniens; avec le temps, le même numéro fut appliqué à des territoires différents; à la même époque du reste, il ne désigne pas toujours le même pays dans les actes civils et dans les listes religieuses [1]. Les Arabes ont augmenté la confusion en faisant entrer toute la Transcaucasie dans la liste des provinces portant le nom d'Arménie suivi d'un numéro, et en n'y comptant pas la Petite-Arménie, qu'ils ne possédaient point. Les Arméniens à leur tour ont appliqué les dénominations romano-byzantines ou arabes de l'Arménie à tous les territoires qu'ils réclamaient pour leur race. Il en est résulté une grande confusion dans le sens qu'il faut attribuer à ces dénominations. On peut, par exemple, en cherchant à situer l'Arménie I, la promener, suivant les textes, les temps et les peuples, de Sébaste à Trébizonde, à Mélitène et jusqu'à la Caspienne.

Pour éviter les erreurs, il faut tenir compte des significations diverses de chacun des termes par lesquels on a désigné les provinces d'Arménie, conformément au résumé qui suit.

La province romaine d'Arménie, créée par Dioclétien, avec

1. Les listes épiscopales ont continué par exemple à placer Sébaste en Arménie I, quand les documents civils la mettaient en Arménie II, cf. Ramsay, *Asia*, p. 325; Gelzer, *Themenverf.*, p. 66 sqq.; Gelzer, *Geo. Cyp.*, p. LVIII sqq.

Mélitène pour chef-lieu, fut partagée sous Théodose en Arménie I, avec Sébaste et Satala, et en Arménie II avec Mélitène [1].

En 536, Justinien réorganisa l'ensemble de ses provinces arméniennes de grande et de petite Arménie, conformément à la répartition suivante [2]: l'Arménie I comprit Erzeroum, Satala, Nicopolis, Colonée, Trébizonde et Cérasonte, avec Justinopolis pour chef-lieu; — l'Arménie II fut le pays de Sébaste, Comana, Zéla et Bérissa, avec Sébaste pour chef-lieu; — l'Arménie III fut formée par Justinien de Mélitène, Arca, Arabissos, Ariarathe, Comana II et Cucusos, chef-lieu Mélitène; — l'Arménie IV fut le pays en face de Mélitène, jusqu'au Tigre et jusqu'à Martyropolis, au delà de ce fleuve.

Après le partage de l'Arménie en 591 avec les Perses, Maurice donna au pays une nouvelle répartition administrative [3]: l'Arménie I fut le pays de Mélitène; — l'Arménie II, celui de Sébaste; — l'Arménie III disparut; à sa place paraît dans la liste une province de Grande-Arménie qui comprit la vallée du haut Euphrate; — l'Arménie IV de Justinien fut maintenue, et appelée aussi Mésopotamie; — mais on y ajouta une deuxième Arménie IV, ou Justiniana IV, avec Dadima, Arsamosate et Kitharizon; c'est cette dernière Arménie IV qui resta longtemps sous ce nom chez les Byzantins et chez les Arméniens; — l'Arménie intérieure fut formée du pays entre Erzeroum et Kars, depuis la vallée du Tchorokh jusqu'à celle de l'Araxe; — l'Arménie inférieure s'étendit entre Kars et le lac de Sévan et, dans ces limites, de l'Araxe au Kour.

Les Arabes [4] appelèrent Arménie I les pays d'Arran, de Sisakan, de Chirvan, de Baïlakan et de Bardaa, c'est-à-dire la Siounie, l'Albanie et la Transcaucasie orientale jusqu'à la Caspienne; — Arménie II, la Géorgie et la Transcaucasie occidentale; — Arménie III, le Vaspouragan, Douin, le Chirag, Bagrévan et Nakhitchévan, c'est-à-dire le noyau de la Grande-Arménie, entre le Kour, l'Araxe et le lac de Van; — Arménie IV, Chimchat, Kalikala, Klath, Ardjech, Badjounais, c'est-à-dire l'Arménie occidentale.

1. Hübschmann, *Ortsn.*, p. 216.

2. Saint-Martin, I, p. 17 sqq.; Hübschmann, *Ortsn.*, p. 224 sqq.; Ramsay *Asia*, p. 325.

3. Gelzer, *Geo. Cyp.*, p. lviii; Id., *Themenverf.*, p. 66 sqq.; Id., *MAbh.*, t. 21, p. 536; Hübschmann, *Ortsn.*, p. 232 sqq.

4. Ibn Khordadbeh, p. 93; voir p. 300.

Les Arméniens ont appliqué le nom d'Arménie I, successivement à Sébaste [1], à Mélitène [2] et à Césarée de Cappadoce [3]; — celui d'Arménie II à Césarée [4], à Sébaste [5], à Erzindjan et Kamakha [6]; — celui d'Arménie III à Mélitène, avec Mouch et Van [7], et à Césarée [8]; — celui d'Arménie IV à Martyropolis [9], puis au pays de Mokh [10]; — ceux d'Arménie intérieure [11] et d'Arménie inférieure [12] aux mêmes contrées que les Byzantins; — ils ont aussi compté en Arménie l'Euphratèse [13] et la Cilicie [14].

---

5. LES DIVISIONS DE L'ARMÉNIE D'APRÈS LA GÉOGRAPHIE ARMÉNIENNE

Elles ont été étudiées avec soin par HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 244 sqq.; on en trouvera aussi l'énumération dans DE MORGAN, *Histoire*, p. 29 et 30.

1. HAUTE-ARMÉNIE (dénomination d'origine byzantine) comprenant Karin, Derdjan, Ekékéats, l'Antitaurus.

2. ARMÉNIE IV (dénomination d'origine byzantine), entre Mélitène, la Mésopotamie et le Taron.

3. AGHDZNIKH, ou l'Arzanène, sur la rive gauche du Tigre, et la Sophanène.

4. TOUROUPÉRAN, ou Douroupéran : le haut Euphrate méridional, l'ouest et le nord du lac de Van.

1. JEAN, p. 58.
2. *Ibid.*, depuis Maurice.
3. MOS. KHOR., I, c. 14; VARDAN, dans SAINT-MARTIN, I, p. 24, 30 et 185.
4. JEAN, p. 58.
5. *Ibid.*, depuis Maurice; SAINT-MARTIN, I, p. 187.
6. VARDAN, dans SAINT-MARTIN, I, p. 30.
7. JEAN, p. 58; VARDAN, dans SAINT-MARTIN, I, p. 31, 70 et 190.
8. JEAN, p. 58, depuis Maurice.
9. SAINT-MARTIN, I, p. 197.
10. VARDAN, dans SAINT-MARTIN, I, p. 30.
11. JEAN, p. 58.
12. *Ibid.*
13. Ville principale Samosate, SAINT-MARTIN, I, p. 193.
14. SAINT-MARTIN, I, p. 197.

5. Mokh, la montagne au sud du lac de Van.

6. Gordjaïk, la Gordyène, au sud de la province précédente.

7. Persarménie, le pays situé à l'est de la province précédente, près du lac d'Ourmiah : elle comprend Her et Zarévan.

8. Vaspouragan, s'étend du lac de Van à celui d'Ourmiah, entre le Grand-Zab et l'Araxe.

9. Siounie, entre le lac de Sévan, l'Araxe et la rivière Akéra.

10. Artsakh, à l'est de la précédente, sur les pentes descendant vers le Kour.

11. Phaïtacaran, la plaine au confluent du Kour et de l'Araxe.

12. Outi, la rive droite du Kour au nord de l'Artsakh, c'est-à-dire la vallée et la montagne, jusqu'au lac de Sévan avec Bardaa et Gandzak.

13. Gougark, la vallée de l'Akstafa, le Tachir ou pays de Lori, le Trialeth ou vallée de la haute Ktzia, Artahan sur le haut Kour, le Djavaketh avec Akhal-Tzikhè, le Klardjeth avec Artanoudj; en somme, toute la boucle du Kour vers le nord; c'est la Géorgie.

14. Taykh, les sources du Kour avec Olti, le Tchorokh avec Sper, c'est-à-dire le pays au nord d'Erzeroum et de Kars.

15. Aïrarat. Cette grande province s'étend sur le Baséan aux sources de l'Araxe; sur l'Araxe, jusqu'à l'Arpa-Tchaï; au sud de l'Araxe jusqu'au Douroupéran, avec le mont Ararat; au nord de l'Araxe, sur la vallée de l'Akouréan avec Kars, sur l'Achotz au nord-est, et sur le pays entre Akouréan et Abaran, qui est celui d'Érivan et de Douin.

APPENDICE II

QUESTIONS RELATIVES A L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

1. SUR L'AUTONOMIE DU PATRIARCAT ARMÉNIEN

Le catholicos arménien reçut ses pouvoirs de l'exarque de Césarée, à la fin du troisième siècle, AGATHANGE, c. 116, 147; FAUSTUS, IV, c. 4, V, c. 29; GELZER, *Anfänge*, p. 110 sqq., TOURNEBIZE, p. 53, 426 sqq.

Mais il demanda sa consécration aux évêques mêmes de l'Arménie à partir de la fin du quatrième siècle; le dernier catholicos sacré à Césarée fut Nersès le Grand, mort vers 373; BASILE de Césarée, *Lettres*, 58, 97, 99, 187, 195, 230, 313; FAUSTUS, IV, c. 5; MOS. KHOR., III, c. 39; GELZER, *Anfänge*, p. 155 sqq., TOURNEBIZE, p. 67, 481 sqq.

Depuis lors, l'église arménienne fut indépendante et autonome. Les Arméniens ont d'abord essayé de justifier ce schisme en invoquant un ordre de Dieu, apparu tout exprès à leur apôtre saint Grégoire l'Illuminateur, pour lui ordonner de fonder l'église arménienne; c'est une invention du cinquième siècle, qui nous a été transmise par AGATHANGE, c. 117; GELZER, *Anfänge*, p. 126-127.

Plus tard, lorsque les Arméniens furent en rapport avec les Latins de Terre Sainte, ils invoquèrent pour leur église une institution plus conforme aux traditions de l'église universelle. Selon la hiérarchie de l'église rapportée en appendice à SEMBAT le connétable (treizième siècle) dans les *Hist. arm. des Crois.*, I, p. 676, c'est par décision du pontife de Rome, Sylvestre, du patriarche de Constantinople, Métrophane, avec consentement des trois autres patriarches que saint Grégoire l'Illuminateur fut institué catholicos d'Arménie, siège de saint Thaddée, apôtre. Il fut reconnu patriarche de tous les Arméniens. Entre temps, les Syriens avaient revendiqué pour Antioche la création des églises du Caucase, y compris l'église arménienne, voir p. 31.

Mais la tradition arménienne la plus répandue ne s'est pas embarrassée de tous ces scrupules. Pour elle, l'église arménienne devint autonome de par sa propre volonté, en vertu d'un droit historique qu'elle revendiqua elle-même, sans avoir recherché ni obtenu l'assentiment du reste de la chrétienté. Les Arméniens pensaient avoir eu au moins autant de droit que Constantinople à ériger leur église en patriarcat indépendant. JEAN, p. 39-40 : « Constance, fils du grand Constantin, avait fait transporter d'Éphèse à Constantinople les reliques de saint Jean l'Évangéliste; après cette action audacieuse, il créa à Constantinople un patriarcat. Il fit alors un décret dans lequel on lisait : il n'y a que quatre patriarcats sur la terre à cause des quatre évangélistes : Mathieu à Antioche, Marc à Alexandrie, Luc à Rome et Jean à Éphèse. Mais par la suite ils furent réellement six en tout. Plus tard, notre roi Arsace et les nakharars d'Arménie prirent la liberté de se pro-

curer le même honneur et érigèrent en patriarcat la maison de Thorgom. Le grand Nersès y consentit; il trouva cela selon la justice, parce que nous avions eu parmi nous les saints apôtres Barthélemy et Thaddée. Leurs glorieuses reliques sont chez nous et leur trône fut occupé par le vivant martyr Grégoire. Ainsi le nombre total des patriarches s'étendit successivement jusqu'à sept. » — JEAN, p. 43 : « Nersès le grand se fit ordonner par les chefs des conciles, comme les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, de Constantinople, d'Éphèse et de Jésusalem, pour que le patriarcat ne tombât pas en d'autres mains. » — ÉTIENNE, p. 16 : « Le roi Archac voulut que Nersès fût consacré, non seulement chef des évêques, mais patriarche indépendant. Il n'est pas convenable, disait-il, que les Arméniens soient inférieurs au chef des évêques de Césarée; car si Thaddée notre apôtre n'a construit que cette seule église et y a placé un de ses disciples, ce qui fait que nous recevons de là la consécration, à combien plus forte raison cet apôtre étant venu chez nous avec trois autres, dont nous possédons les tombes, les sièges et les églises, et tous ceux d'ici ayant été consacrés par eux, comment aurions-nous besoin d'être consacrés par un tiers, qui nous est inférieur? » (ces apôtres sont Barthélemy, Thomas, Judas, Thaddée, Éghiché, l'apôtre de l'Aghouanie). — ÉTIENNE, c. 26, p. 65 (il s'agit du concile arménien sous Maurice, fin du sixième siècle) : « Justinien avait transféré d'Éphèse à Constantinople le siège de saint Jean l'Évangéliste et d'Antioche à Jérusalem celui de l'évangéliste Matthieu. Enhardis par là, tous les seigneurs arméniens s'élevèrent jusqu'à déclarer et reconnaître siège indépendant tout lieu où est mort un apôtre. Suivant cette indication, les nôtres établirent patriarche en Arménie Abraham catholicos. » — MOS. CAL., II, c. 48, p. 217, éd. Moscou, dans BROSSET, *Siounie*, p. 56 : Translation des reliques de saint Jean l'Évangéliste d'Éphèse à Constantinople, et de celles de saint Matthieu d'Antioche à Jérusalem, au temps de Justinien. « On établit alors la règle de regarder comme églises patriarcales celles établies dans le lieu où était mort un apôtre. Alors aussi on commença à s'occuper de nous, au sujet de ce nouveau règlement. » — VARDAN, p. 59 de la traduction russe (cité dans BROSSET, *Siounie*, p. 65) expose la question des patriarches dans les mêmes termes.

La thèse arménienne sur la création du patriarcat autonome arménien a été nettement résumée par ORMANIAN, *Église*, p. 96-97 : « Les groupements des églises en patriarcats résultèrent uniquement de la situation politique des divers pays. Les trois sièges patriarcaux du monde gréco-romain furent répartis d'après la division administrative en vigueur : Rome était la capitale de l'empire et le centre de tout l'occident. Alexandrie était la capitale de la préfecture issue de l'ancien royaume des Ptolémées, Antioche, celle de la préfecture formée avec l'état des Séleucides. Ces trois patriarcats furent distincts et indépendants l'un de l'autre. En outre, il y avait des préfectures mineures à Césarée, pour le Pont, à Éphèse, pour l'Asie, à Héraclée pour la Thrace. Des exarchats ecclésiastiques furent créés dans ces trois villes. Ils ne perdirent leur autonomie qu'après le transport de la capitale à Constantinople et la création d'un quatrième patriarcat. Celui de Jérusalem fut créé pour faire honneur à la ville sainte, par le concile de Nicée, qui détacha d'Antioche les deux provinces de Palestine. Les raisons politiques qui avaient déterminé la répartition des patriarcats dans le monde gréco-romain, motivèrent la création (par qui? quand? c'est là toute la question; Ormanian n'y touche pas) d'autres patriarcats autonomes dans les pays hors de l'empire, qui avaient reçu la prédication apostolique, comme l'Arménie, la Perse et l'Éthiopie. Les limites du siège d'Arménie furent celles du royaume indépendant de ce nom, avec la Géorgie et l'Albanie caspienne, qui, à l'avènement du christianisme, étaient soumises à la domination arménienne. »

Pour les Arméniens, leur église devint indépendante en vertu du droit qu'a toute nation chrétienne de posséder une église autonome.

2. SUR LES NÉGOCIATIONS RELIGIEUSES ENTRE PHOTIUS ET LES ARMÉNIENS

Peu avant le règne de Basile Ier, des négociations religieuses ont eu lieu entre Byzance et Achot Bagratouni, prince d'Arménie [1].

Ces pourparlers ont été complètement passés sous silence par les historiens arméniens du temps, Jean Catholicos et Thomas Ardzrouni. Mais Nicolas Mystikos, le patriarche qui a succédé à Photius et qui, comme son prédécesseur, a été patriarche deux fois, de 901 à 907 puis de 911 à 925, connaissait les négociations qui avaient eu lieu entre Photius et le prince des princes pour l'union religieuse de l'Arménie avec Byzance. Il savait qu'on avait tenu des conférences et qu'il y avait eu envoi de délégués [2]. Plus de cent ans après l'événement, Asoghik savait que la réponse du vardapet Sahak Apikourech au patriarche des Grecs Photius avait été « pleine de sagesse et de savoir [3] ». Au milieu du douzième siècle, Samuel d'Ani [4] disait qu'en 325 arm. (= inc. 21 avril 876) « Photius, patriarche de Constantinople, avait entamé une correspondance avec notre pontife Zacharie ». Vardan, au treizième siècle, était encore bien mieux renseigné [5] : il connaissait l'envoyé de Photius, qui était Jean, métropolite de Nicée; il savait qu'il était venu en Arménie en 318 arm. (inc. 23 avril 869); que Photius, en l'adressant à Achot, lui avait remis pour le catholicos Zacharie une lettre qui répondait à cette question posée par le catholicos : « Pourquoi le IVe concile a-t-il eu lieu? » On réunit alors à Chiragavan un concile, où assista le diacre syrien Nana et où fut lue la lettre de Photius. La réponse fut rédigée par Sahak Mrout

1. Voir Thopdschian, *Polit.*, p. 161-162, Tournebize, p. 142-144; Hergenröther, *Photius*, I, p. 482 sqq.; Vogt, p. 310; Daghbaschean, p. 67-69.

2. Migne, *PG*, CXI, col. 365.

3. Asoghik, III, c. 2, p. 116.

4. P. 429.

5. Ed. Venise, p. 82-85, dans Thopdschian, *Polit.*, p. 161.

(= Apikourech), qui était évêque de Taykh, résidant à Achounk, qui en avait été chassé à cause de sa foi et qui s'était réfugié auprès d'Achot [1].

Ces données de Vardan sont précieuses pour nous malgré leur date tardive; car il les a prises, avec tant d'autres, dans l'histoire perdue pour nous du contemporain Chapouh Bagratouni. A la fin du treizième siècle, Mkhibar d'Aïrivank fait intervenir, dans les négociations entre le patriarche Photius et les Arméniens, l'empereur Basile, que personne n'y avait encore mêlé : « L'empereur Basile envoya au prince Achot une parcelle du bois de la Croix et une lettre du patriarche Photius [2]. »

Outre ces témoignages des historiens, il nous est parvenu, sur ces négociations, les documents contemporains suivants : 1° une lettre du patriarche Photius à Achot [3]; — 2° une lettre du patriarche Photius au catholicos arménien Zacharie; elle fut lue dans le concile arménien de Chiragavan, réuni pour en prendre connaissance [4]; — 3° la réponse à cette lettre [5], faite sur l'ordre du concile [6] et du prince Achot [7] par le docteur-évêque arménien Sahak Apikourech [8]; — 4° un traité

1. Vardan, p. 85.

2. P. 86.

3. Éditée en arménien, d'après deux manuscrits différents, dans le *Sbornik* de la Société russe de Palestine, XI, 1892 et dans le *Livre des Lettres*, Tiflis, 1901, p. 279-294; — traduction russe, dans le *Sbornik;* — traduction allemande par Finck et Gjandchizian dans la *ZAPh*, II, p. 1 sqq.; — traduction latine abrégée d'après un manuscrit arménien de Venise dans Mai, *Spicil. Rom.*, X, p. 460-462, reproduite dans Migne, *PG*, CII, col. 713-716.

4. Éditée en traduction latine abrégée, d'après le manuscrit arménien de Venise dans Mai, *Spicil. Rom.*, X, p. 449-459 (= Migne, *PG*, CII, col. 701 sqq.); — en arménien, avec traduction russe par Marr et Pappadopoulos-Kerameus, d'après un manuscrit de Jérusalem, dans les *Mémoires* de la Société russe de Palestine, XXXI, 1892, texte n° 9 (compte rendu de Krumbacher, *BZ*, II, 1893, p. 350); — analysée dans les *Mémoires* de l'Académie de Pétersbourg, IV, n° 9, p. 22 (cf. Brosset, *Mkhitar*, p. 86); — reproduite dans l'histoire de Vardan (treizième siècle), éd. Venise, p. 82-85 (Thopdschian, *Polit.*, p. 161).

5. Éditée en arménien avec la lettre n° 1; — en traduction russe et allemande, comme 1; — analysée dans la réponse de Nicétas de Byzance et citée textuellement par lui. — L'attribution de ce document à Sahak Apikourech est dans Asoghik, III, c. 2, p. 116 et dans Vardan, Venise, p. 85 (= Sahak Mrout).

6. Vardan, p. 85.

7. Finck, p. 4.

8. Sahak Apikourech Vardapet, Asoghik, III, c. 2, p. 116; — Vardan, p. 85 : Sahak Mrout, évêque de Taykh, résidant à Achounk, en avait été chassé à cause de sa foi et s'était réfugié auprès d'Achot; — Tournebize, art. *Achot :* Sahak Mrout, surnommé Abikourech, évêque de Daïq.

dogmatique, réfutant la lettre précédente, écrit par le « philosophe et professeur » Nicétas de Byzance, sur l'ordre de l'empereur, au nom du patriarche et adressé au prince d'Arménie [1]; — 5° un traité sur la célébration distincte des fêtes de Noël et de l'Épiphanie, écrit par l'archevêque Jean de Nicée [2], à la demande du catholicos Zacharie, auquel il avait apporté le document n° 2 de la part du patriarche Photius [3].

Il ne faut pas mettre en doute l'authenticité de ces documents. Hergenröther a reproché, il est vrai, aux n°s 1 et 2 de nombreuses interpolations [4]; encore ne les a-t-il pas nettement distinguées du texte, en sorte qu'il ne nous a pas fixés sur leur nombre et sur leur importance. Mais il a reconnu que le ton des lettres de Photius convenait aux idées et à la politique de ce patriarche et que la valeur historique de ces documents, pris dans leur ensemble, était incontestable.

Depuis lors, la publication d'un texte arménien de la lettre n° 1, pris à deux autres manuscrits que celui d'où l'on a tiré la traduction latine publiée dans Maï et dans Migne, et l'identité de ces deux leçons [5] ont prouvé l'unanimité de la tradition arménienne sur cette lettre. La lettre n° 2, dont Hergenröther se méfiait beaucoup, a été retrouvée telle quelle dans l'histoire de Vardan [6]. La lettre n° 3, connue d'Asoghik vers l'an 1000 [7] et citée par Vardan [8] au treizième siècle, a été réfutée du vivant de Photius par Nicétas de Byzance et rapportée textuellement par lui dans les termes mêmes qu'elle comporte dans l'édition arménienne récente [9]. Et voilà du

1. Édité par ALLATIUS, *Græcia Orthod.*, I, p. 663 sqq., reproduit par MIGNE, *PG*, col. 588-665. — Sur Nicétas, cf. KR², p. 79.

2. MIGNE, *PG*, XCVI, col. 1437; Jean était au dire de TCHAMTCHIAN (cité par DAGHBASCHEAN, p. 67), un Arménien de naissance, passé à l'église grecque; il parlait les deux langues.

3. VARDAN, p. 82 sqq. — C'est bien un traité et non une lettre; car il ne comporte ni au début ni à la fin les formules épistolaires habituelles. — Il a été édité par COMBEFIS, *Auctar, PP. gr.* III, p. 298 sqq.; reproduit dans MIGNE, *PG*, XCVI, col. 1436 sqq.

4. Le document 2 est conservé « dans une traduction infidèle », p. 485; il est fortement interpolé, p. 493; le document 1 est en général plus fidèle que le précédent, p. 494.

5. Voir n. 9.

6. P. 82-85.

7. III, c. 2, p. 116.

8. P. 85.

9. Voir par exemple sur le concile de Chalcédoine la réfutation de Nicétas dans MIGNE, col. 597, et la lettre arménienne dans FINCK, p. 5 et 6; — sur la lettre

même coup établie l'authenticité des documents 3 et 4, puisqu'on ne peut plus mettre en doute [1] ni la lettre nº 3, rapportée dans les mêmes termes par la tradition arménienne et par un Grec contemporain de Photius, ni le traité nº 4, qui est la réponse même de ce Grec. Quant au traité nº 5, malgré les doutes d'Hergenröther [2] sur son intégrité, malgré l'aggravation de ces doutes par Ehrhard, qui les transforme [3] en inquiétudes sur l'authenticité même du texte et de son auteur, nous n'avons pas de raison de le croire faux ni interpolé trop gravement. En effet, il est cité [4] dès le onzième siècle par Nicon de Rhaitou [5] et par Anastase de Césarée [6]. Hergenröther s'est même donné la peine de lui chercher une date et le croit antérieur à 880 [7]. C'est son auteur, l'archevêque Jean de Nicée, qui a apporté en Arménie la lettre de Photius qui fut lue au concile de Chiragavan [8]. Enfin Jean a cité dans son texte les termes mêmes dont s'est servi le catholicos Zacharie pour parler des fêtes de Noël et de l'Épiphanie, et rien n'est plus parfaitement arménien que le langage prêté par lui au catholicos. Ainsi donc, les documents qui nous sont parvenus sur les relations du patriarche Photius avec les Arméniens, et qui nous ont été transmis par plusieurs manuscrits et par deux traductions différentes, se citent et se contrôlent mutuellement; ils nous donnent le même texte. On ne peut dès lors suspecter équitablement ni leur authenticité générale, ni leur valeur documentaire.

de Léon, Migne, col. 612 et Finck, p. 6; — sur les relations de Pulchérie avec Photius, Migne, col. 624 et Finck, p. 5; — les Arméniens sont partisans d'Eutychès quoiqu'ils s'en défendent, Migne, col. 625 et Finck, p. 7; — l'ordre suivi dans la défense de la foi arménienne par la lettre d'Achot est le même dans la citation qu'en fait Nicétas, col. 629 et dans l'édition de Finck, p. 8 sqq.

1. Les mékhitaristes, éditeurs de Vardan, p. 82, et Tchamtchian, II, p. 677 (cités par Thopdschian, *Polit.*, p. 161 et 162, note), ont vu dans cette lettre des interpolations partout où elle ne s'exprime pas en termes orthodoxes sur le concile de Chalcédoine. Les passages incriminés allaient en effet à l'encontre de leur pieuse préoccupation de prouver que les Arméniens, au temps d'Achot, avaient accepté l'union avec les Grecs.

2. P. 499.

3. Dans Kr², p. 78.

4. Dans Migne, *PG*, XCVI, col. 1433 sqq. et Hergenröther, I, p. 497.

5. Sur lui, cf. Kr², p. 155.

6. Cf. Kr², p. 156.

7. I, p. 498.

8. Vardan, Venise, p. 82 sqq. (Thopdschian, *Polit.*, p. 161).

Mais nous ne savons pas de quelle époque exacte ils sont. On les a attribués à des dates qui varient entre 862 et 880 sans arriver à imposer l'une d'entre elles par des arguments irréfutables, car ils ne sont pas datés. Et même la seule indication chronologique un peu précise, qu'on y rencontre, n'est pas admissible. Photius dit, en effet, dans sa lettre à Zacharie [1], qu'il s'est écoulé 424 ans depuis le concile de Chalcédoine. Si cette date nous était parvenue sans altération dans les manuscrits ou dans les traductions [2], elle placerait la lettre de Photius à Zacharie en 875, le concile de Chalcédoine étant de 451. Comme Zacharie est mort en 875 [3], la lettre de Photius pourrait fort bien lui avoir été envoyée cette année-là; mais alors Photius ne l'aurait pas écrite comme patriarche de Constantinople occupant effectivement ce siège, car il en a été chassé en 867 et il ne l'a retrouvé qu'en 878. Rien d'impossible du reste à ce qu'il ait, pendant son éloignement de son siège, entretenu avec les Arméniens une correspondance commencée dès longtemps. Mais la réponse que lui fit Achot débute par les formules officielles [4], qui convenaient au seul occupant effectif du siège de Constantinople; elle ne peut pas dater du temps où Photius était déposé; elle ne répond donc pas à une lettre écrite en 424 après Chalcédoine, c'est-à-dire en 875.

Les historiens arméniens postérieurs ont placé la correspondance de Photius et des Arméniens, Vardan en 869 [5], Samuel d'Ani en 876 [6]. Mais ces deux dates ne sont pas acceptables; car en 869 Photius était déposé et en 876 ou en 878 Zacharie était mort [7]. En outre, la croix envoyée par

1. Migne, *PG*, CII, col. 707-708.

2. Ce n'est pas le cas, puisque le manuscrit porte 484, ce qui nous conduirait en 935, et qu'il a été corrigé en 434 ou 424, ce qui donne 885 ou 875, cf. Hergenröther, I, p. 482.

3. Cf. note 7.

4. Finck, p. 4, « sage et vertueux prêtre en chef Photius, joie de la capitale impériale et patriarche de la nouvelle Rome ».

5. Ed. Venise, p. 82 sqq. (Thopdschian, *Polit.*, p. 161).

6. En 325 arm. (inc. 21 avril 876; Brosset donne à tort 878), dit Samuel, p. 429, « Photius, patriarche de Constantinople, avait entamé récemment une correspondance avec notre pontife Zacharie ».

7. Zacharie a été catholicos de 853 à 875, Thopdschian, *Polit.*, p. 160; Petit, *Arménie*, col. 1923, fait mourir Zacharie en 877.

Photius à Achot [1] fut donnée par ce dernier, prince des princes, au monastère de Sévan en 874 [2].

Dans ces conditions, les historiens modernes n'ont pas pu faire entre ces dates un choix unanime. Vogt [3] admet sans autre précision que les négociations ont eu lieu sous le règne de Basile Ier. Brosset [4], suivant Vardan, a accepté la date impossible de 869. Thopdschian a vu [5] dans la lettre de Photius à Achot une allusion au désir de ce dernier d'acquérir le titre royal; il pense qu'on n'a pas pu s'occuper à Byzance de ces prétentions d'Achot avant l'avènement à l'Empire de la dynastie macédonienne avec Basile Ier en 867; et il en conclut que la lettre de Photius à Achot est de la deuxième partie de son pontificat, entre 878 et 886. Mais l'allusion ne se trouve pas dans la lettre de Photius dans les termes mêmes que donne Thopdschian. La traduction latine (Migne, col. 715-716) promet à Achot que, s'il accepte le concile de Chalcédoine, « par la grâce de Dieu, à l'exemple des autres rois, il obtiendra une double prospérité en cette vie et en l'autre ». Finck et Gjandchizian donnent le même sens. Tandis que Thopdschian prétend qu'il est question dans cette lettre « de l'héritage d'un royaume terrestre avec l'aide des empereurs orthodoxes ». Si cette traduction est exacte, ce qui n'est pas démontré, il n'apparaît du reste pas obligatoirement que par ces mots Photius ait entendu promettre à Achot, par le secours de Byzance, autre chose que l'acquisition ou la transformation de son héritage, qui en fait, avant même d'avoir reçu officiellement le titre royal, était bien un état, une puissance, partant un royaume terrestre. En outre la phrase en question a pu être employée par Photius avant Basile Ier aussi bien que sous lui et, par conséquent, pendant son premier pontificat, c'est-à-dire avant septembre 867, aussi bien que pendant le second, c'est-à-dire après octobre 878. Enfin la réponse d'Achot à Photius étant aussi celle du concile arménien et du patriarche Zacharie, ne peut pas avoir été écrite plusieurs années après la mort de ce dernier. Pourtant

1. Voir p. 283.
2. Étienne, c. 37, p. 106; cf. p. 269.
3. P. 310.
4. Note à Mkhitar d'Airivank, p. 86
5. *Polit.*, p. 162, note.

le nom de l'empereur Basile a été mêlé aux négociations de Photius et des Arméniens par Mkhitar d'Aïrivank[1], à la fin du treizième siècle. « L'empereur Basile, dit-il, envoya au prince Achot une parcelle du bois de la Croix et une lettre du patriarche Photius. » Seulement la parcelle de la Croix fut en fait envoyée par le patriarche[2]; dès lors, puisque Mkhitar d'Aïrivank a commis cette erreur, son seul témoignage ne suffit pas pour établir l'intervention directe en cette affaire de l'empereur Basile, qui ne paraît pas dans les documents originaux arrivés jusqu'à nous.

Hergenröther, après une étude minutieuse des éléments chronologiques que nous possédons, a placé[3] le début tout au moins des négociations avec les Arméniens dans la première moitié du patriarcat de Photius (858-867). Il a admis que les négociations ont duré longtemps; car Photius a affirmé au prince Achot[4] avoir écrit souvent au catholicos Zacharie; et Nicolas, son successeur, a parlé de fréquentes ambassades et de nombreuses lettres échangées entre Photius et les Arméniens. Mais Hergenröther n'a donné une date précise ni au début de la correspondance, ni au concile de Chiragavan, ni à la fin des négociations. Il se contente de mettre le tout entre 859 et 865. C'est cependant en s'inspirant de ses raisons et de ses conclusions qu'on a admis après lui[5] la date de 862 comme celle qui convient le mieux au concile et aux documents qui nous sont parvenus sur cette affaire.

Au vrai, ces documents sont de 862 au plus tôt. Car Achot est traité de prince d'Arménie dans la lettre que lui a écrite Photius avant le concile de Chiragavan[6]; de prince des princes d'Arménie dans celle qu'il a répondue à Photius après la tenue de ce concile[7]; et à nouveau de prince d'Arménie dans la réponse que rédigea Nicétas de Byzance à la lettre

1. P. 86.

2. Voir p. 283.

3. Photius, I, p. 482 sqq.

4. Migne, *PG*, CII, col. 715-716.

5. Daghbaschean, p. 67; Tournebize, p. 143 : la correspondance a commencé vers 860, le concile est de 862; Id., art. *Achot* : la date des lettres est difficile à préciser.

6. Migne, *PG*, CII, col. 713-714; Finck, p. 1.

7. Finck, p. 4.

précédente [1]. Comme ces trois documents se succèdent dans le temps suivant l'ordre de l'énumération précédente, comme dans le document arménien Achot se donne le titre de prince des princes, que lui refuse la réponse grecque, tout comme la lettre de Photius, il s'ensuit que ces documents sont postérieurs à l'élévation d'Achot au titre de prince des princes par le calife, en l'année 862, mais antérieurs à l'époque, inconnue de nous, où ce titre lui fut reconnu par Byzance. D'autre part, ils ne peuvent pas être postérieurs à la déposition de Photius en 867 parce qu'ils sont échangés sous le patriarcat de Photius et le catholicat de Zacharie, et qu'après cette date, quand Photius redevint patriarche, le catholicos Zacharie avait cessé de vivre. En conséquence, les documents qui nous sont parvenus sur les négociations entre Photius et les Arméniens ont été rédigés entre 862 et 867; ils sont antérieurs au règne de Basile I[er].

1. Migne, *PG*, CV, col. 588.

APPENDICE III

LES PRINCIPAUTÉS ARABES D'ARMÉNIE

1. LA RÉVOLTE DE BABEK

De 817 à 837, l'Arménie, l'Aderbéidjan et la Médie furent bouleversés par la révolte de Babek. Sur elle, voir WEIL, II, p. 235-240; A. MÜLLER, I, p. 504, 508; FLÜGEL, *Babek, seine Abstammung und erstes Auftreten, ZDMG*, 23, p. 534 sqq., DAGHBASCHEAN, p. 2 sqq.; VASILIEF, I, p. 104, 114; MARQUART, *Streifz.* p. 94.

Babek était un bouvier (MICHEL, III, p. 50), d'origine perse (MÜLLER, I, p. 504), qui commença sa fortune comme chef des Khourramites (MASOUDI, *Prairies*, II, p. 75; IBN-KHALLIKAN, II, p. 49; ELMACIN, p. 179; WEIL, II, p. 235; A. MÜLLER, p. 508).

Les Khourramites sont des communistes, dont le nom vient de Khourram, près d'Ardebil, qui a été un centre de la doctrine mazdéenne (YAKOUT, II, p. 427, éd. Barbier de Meynard, p. 206; A. MÜLLER, I, p. 505); l'étymologie donnée par FLÜGEL est fausse; faire venir Khourramite du mot perse Khourram « gai » est « une plaisanterie d'écolier » (A. MÜLLER, I, p. 505). WEIL admet cependant cette explication, qui repose sur Ibn el-Athir, sur Ibn Khaldoun et sur Yakout, et qui s'applique aux mœurs faciles de ces sectaires. Ce sont des mazdéens au dire de MICHEL, III, p. 50, voir WEIL, II, p. 236 (mélange de chiitisme et de mazdéisme qui avait assuré le succès des Abbassides en Perse) et MARQUART, *Streifz.*, p. 94. Ils ont été nombreux en Arménie, en Perse et en Khorasan, MASOUDI, *Avertiss.*, p. 453. Les Arabes Khourdanayè (= des Khourramites), brigands, païens, sont la terreur de l'Arménie, du Béit-Zabdaï et du Djézireh, MICHEL, III, p. 50.

« Les Qourdanayè », dit MICHEL, III, p. 50, étendant ainsi à l'ensemble des Khourramites le nom d'une partie d'entre eux, « étaient des brigands païens de religion. Ils avaient la tradition qu'un roi nommé Mahdi devait sortir d'eux, qui conduirait les peuples à la foi en lui et ils le proclamaient dieu. Il devait transmettre son empire à un autre et ainsi de suite à perpétuité. » Quand ceux qui croient en lui meurent, « ils ressuscitent après quarante jours et viennent vers leur famille, ensuite ils s'en vont vers un endroit secret ». Or, à cette époque apparut le Mahdi, qui était attendu. « Chaque jour la foule et la richesse croissaient autour de lui. De nombreuses troupes s'assemblaient près de lui, de toutes les tribus, pour piller et faire des captifs. Il fixa son domicile dans les montagnes abruptes du pays des Qourdanayè. Pour ces gens tous les peuples étaient également bons à massacrer. Ils étaient mages dans leur culte, mais ils regardaient comme étranger quiconque ne considérait pas Mahdi comme dieu. Après la mort du Mahdi, ils eurent pour chef Haroun, puis Babek. »

MASOUDI a défini les Khourramites ou Khorrémites, *Avertiss.*, p. 453 : « Dans notre livre des *Discours sur les principes des religions* et dans un autre de nos ouvrages intitulé *le secret de la vie,* nous avons expliqué les croyances des Khorré-

mites, en distinguant parmi eux les sectes des Koudaiah, les Koudachahiah et d'autres; nous avons dit qu'ils sont répandus dans plusieurs régions : Ispahan, El-Bordj, Keredj Abi Dolaf, les deux Zezz, Zezz Maakal et Zezz Abi Dolaf, le Rostak du Versindjan, Kism, Koudacht dépendance de Saimarrah dans le Mihridjan Kadak, le pays d'es-Sirawan, Arboudjan dans le pays de Maçadaban, Hamadan, le Mah de Koufah, le Mah de Basrah, l'Aderbéidjan, l'Arménie, Koumm, Kachan, Rey, le Khoraçan et autres parties du territoire des peuples non arabes. Nous avons indiqué ce qui distingue leurs sectes entre elles, et ce qui les distingue toutes ensemble des Mohammirah, des Mazdakites, des Mahanites et d'autres sectaires. — Nous avons eu avec plusieurs Khorrémites que nous avons vus, en visitant ces contrées, des conférences dont le récit se trouve dans ces ouvrages; on y lit aussi les prophéties qui leur font espérer pour l'avenir que le pouvoir passera entre leurs mains et l'histoire de ceux d'entre eux qui entreprirent des guerres contre l'Islam, en commençant par Hormuzan, qui fut mis à mort par Obéidallah, fils d'Omar, fils de Khattab, lors du meurtre de ce calife, et en allant jusqu'à nos jours, ainsi que d'autres choses analogues. — Nous avons parlé de ces sectaires et des autres dualistes, en général de tous ceux qui, de différentes manières, ont professé l'éternité du monde, nié l'unité de Dieu et contredit l'enseignement de l'Islam. »

Babek prétendait être l'incarnation de la puissance suprême, qui avait déjà animé ses prédécesseurs (Weil, II, p. 237; A. Müller, I, p. 604), le Mahdi, puis Haroun (Michel, III, p. 50 : le Mahdi a été tué par Ishak, fils d'Achot). Il prêchait, dit-on, le communisme des biens et des femmes; en réalité, « Babek a su utiliser la religion pour son but politique ; il voulait restaurer la puissance de sa patrie, et il sut faire partager sa haine contre les Arabes à ses compatriotes » (A. Müller, I, p. 504). Aussi, quand il fut vaincu, pour convaincre ses partisans de sa mort et les amener à la résignation, « sa tête fut-elle envoyée dans le Khorasan et promenée dans les villes et les districts » de cette contrée, aux yeux des populations encore impressionnées par ses succès rapides, par sa puissance et par le nombre de ses armées; elles le croyaient prêt à détruire la royauté, à renverser et à révolutionner la société entière (Masoudi, *Prairies*, VII, p. 130-131).

La révolte de Babek a commencé en 817 (en 204 hég. = inc. 28 juin 819, Masoudi, *Prairies*, VII, p. 62; Weil, II, p. 237; en 202 = 20 juill. 817, A. Müller, I, p. 508), en Aderbéidjan, dont la population avait été récemment soulevée contre le califat par son gouverneur Hatim, fils d'Harthama, en rébellion après le meurtre de son père (Ibn Kouteiba, p. 683, dans Weil, II, p. 237). Après la mort de Hatim, Babek utilisa ce mouvement pour ses desseins, en montrant Mamoun comme un traître à la Perse.

Babek a pu étendre sa domination sans obstacle pendant plusieurs années parce que Mamoun était occupé à pacifier l'Irak, la Mésopotamie et l'Égypte et à repousser les attaques de Byzance (Weil, II, p. 237, 239, 242). Les Grecs détruisirent alors Zapétra (entre 821 et 837), Michel, III, p. 74, 89; Vasilief, I, p. 37; l'empereur Théophile (829-842) a pu faire lever le tribut en Grande Arménie, Michel, III, p. 88; il a donné le titre de curopalate au Bagratide Achot, récemment installé en Géorgie (voir p. 99); il a donné la dignité de consul (le patriciat-apohioupat) à Achot, fils de Chapouh, et le laissa dans le district de Sper, Asoghik, p. 107.

Le quartier général de Babek, le centre de sa puissance, a été al-Badh ou Beddéin, montagne non loin de l'Araxe, sur les confins de l'Aderbéidjan, de l'Arran et du Béilakan (Masoudi, *Prairies*, VII, p. 62, 75, 123; Elmacin, p. 179 = Badwa, Weil, II, p. 299 : au nord-est de Tauris, A. Müller, I, p. 508); on l'appelait encore au dixième siècle le pays de Babek (Masoudi, *Prairies*, VII, p. 123). La domination de Babek s'est étendue depuis 204 hég. (inc. 28 juin 819) sur la Médie occidentale et l'Arménie orientale (A. Müller, I, p. 508). Babek et ses Khorriméens s'étaient emparés de Hamadan et du Djebel (Elmacin, p. 179). Il a vite gagné des partisans parmi les montagnards communistes, toujours prêts à la

révolte contre le calife (A. Müller, I, p. 505), et dans la Perse orientale (*Ibid.*). Babek a troublé pendant plus de vingt ans l'Arménie, l'Aderbéidjan et une partie du Khorasan par le meurtre, l'incendie et le pillage; il a tué plus de 255.000 musulmans, dont 6 généraux (Weil, II, p. 235, 301; Daghbaschean, p. 2).

Les troupes de Babek mirent en fuite l'armée régulière du calife, Masoudi, *Prair.*, VII, p. 123. Presque toutes les troupes que Mamoun envoya contre lui furent battues, Müller, I, p. 508. Il vainquit les gouverneurs d'Arménie, Yahya ibn Mouad en 819-820 (nº 65 de la liste, appendice 4), Isa ibn Mohammed en 820-821 (nº 66), Zouraik ibn Ali ibn Sadaka en 824-825 (nº 67), et, en 829, Mohammed ibn Houmaid, qui resta sur le terrain (nº 69).

Babek fut enfin chassé du Khorasan par Abdallah, fils de Tahir, qui entra dans Nichapour le 24 août 830, Ibn Khallikan, II, p. 49; Weil, II, p. 238. Il fut vaincu et son armée anéantie près de Hamadan en 833-834, par Ishak, fils d'Ibrahim, fils de Mousab, cousin de Tahir; il avait alors avec lui un général grec du nom de Manuel (un Mamikonian, disent les Arméniens qui font de lui le véritable commandant de l'armée du calife, voir Daghbaschean, p. 5, et Théoph. Contin., *Théophile*, c. 25-26, p. 118-119; Georg. Mon., c. 11, p. 797; Sym. Magi., *Théophile*, c. 10, p. 633; Weil, II, p. 297 sqq.); l'envoi d'Ishak et sa campagne contre les Khourramites sont de novembre-décembre 833, sa victoire est de 834. Vasilief, I, p. 104, citant Tabari, III, p. 1165; Ibn el-Athir, VI, p. 311-312, voir aussi Weil, II. p. 240 et 298. — Babek de nouveau battu par Afchin (Elmacin, p. 179, en 220 = inc. 5 janv. 835 à Arsawa; même date dans Michel, III, p. 84) fut arrêté par Sahl, fils de Sembat, l'Arménien (en août-sept. 837, Thomas, III, c. 11, p. 153; Masoudi, *Prairies*, VII, p. 124 sqq.; Masoudi, *Avertiss.* p. 452; Michel, III, p. 90; Elmacin, p. 179; Yakoubi, II, p. 579; Tabari, III, 1219, 1223-1227, 1232, Dinaw, p. 400, cités par Ghazarian, p. 54 et par Marquart, *Streifz.*, p. 460), livré à Afchin (Elmacin, p. 179, en 222 = 14 déc. 836, Afchin prit Badwa, capitale de Babek et le fit périr), qui arriva à Bagdad avec son prisonnier en 233 (= inc. 3 déc. 837), par conséquent en 838. Babek fut supplicié en janvier 838 (Masoudi, *Avertiss.*, p. 452). Abd Allah, frère de Babek, fut aussi livré aux Arabes par le prince de Béilakan Iça ibn Yousouf ibn Stéphanous, que les Arméniens appellent Abou Mousè Isaï, Tabari, III, p. 1223, 1224, 1228 et 1232; Weil, II, p. 301; Marquart, *Streifz.*, p. 413.

L'intervention des Arméniens dans la lutte contre Babek a été provoquée par l'émir Afchin, après sa victoire de 835. Masoudi, *Prairies*, VII, p. 124 sqq. : Afchin « craignant que Babek (déjà vaincu par lui) ne reconquît son ancienne puissance, noua des intelligences avec les patrices qui gouvernaient les places fortes et les principales localités de l'Arménie, de l'Aderbéidjan, de l'Erran et du Béilakan, et se les attacha par des promesses »; voir Daghbaschean, p. 3.

Il semble que, de son côté, Babek s'est entendu avec Byzance contre le calife (Lebeau[2], XIII, p. 94 sqq.; Weil, II, p. 239-240, A. Müller, I, p. 508, Vasilief, I, p. 114). On nous dit en effet que les partisans de Babek, sous un Perse que les Grecs nomment Théophobe, combattirent du côté grec (Cedrenus, II, p. 119 sqq., et les auteurs cités plus loin); que les compagnons de Babek, sous Nasr, passèrent aux Grecs et se firent chrétiens (Michel, III, p. 88, en 836, voir Elmacin, p. 179), et que Babek alla chercher secours auprès de l'empereur des Romains Théophile (Théophane Cont., III, c. 21, p. 112; Sym. Mag., p. 626; Genesius, p. 54; Michel, III, p. 52, Aboulfar, p. 158; Tabari-Zotenberg, IV, p. 532, passage qui ne se trouve pas dans l'original de Tabari. Weil, II, p. 240, ne croit pas, à cause du silence des Arabes, que Babek soit personnellement venu dans l'empire, A. Müller, I, p. 508; Vasilief, I, p. 114).

La révolte de Babek a provoqué en Arménie de profonds et durables changements. Elle a amené l'installation en Siounie d'une nouvelle dynastie, avec laquelle Babek avait contracté alliance par mariage (voir p. 111). Puis elle a permis aux Siouniens de supprimer les princes Mihracans de Katchen en Albanie; ceux-ci, ayant aidé Babek dans le sac de la Siounie, furent poursuivis par les nouveaux

princes de ce pays; dans la lutte, les Mihracans perdirent la vie et leurs États (voir p. 113). Ces derniers passèrent à Aternerseh, seigneur de Tohak, en Siounie, et de Géghakouni, dont le fils Abou Mousè Isaï avait livré aux Arabes Abdallah, frère de Babek, et à Sahl, fils de Sembat, seigneur de Chaké, en Albanie, qui avait arrêté Babek lui-même et l'avait remis aux émirs. C'est aussi pendant la lutte contre Babek que les Bagratounis ont pu développer leurs principautés de Bagaran, de Géorgie et de Taron.

Cette révolte a fait leurs affaires et celles de tous les Arméniens; elle leur a permis de se relever de la terrible situation où les avaient mis leur rébellion de 772 et la répression qui avait suivi.

---

2. ISHAK DE TIFLIS

A Tiflis, il y eut, de 833 à 853 [1], un puissant émir, Ishak, fils d'Ismaël [2], sous lequel cette ville fut très florissante [3].

Ishak était un Ommiade et un Koréischite, ou tout au moins un affranchi de cette famille [4]. Tiflis était pour les siens une sorte d'héritage, depuis que son père Ismaël s'en était emparé; malgré la révolte d'Ismaël [5], on avait rendu Tiflis en 830 à son frère Ali [6], après lequel la ville passa à Ishak, fils d'Ismaël.

Ishak fut un émir énergique et redoutable. Il a soumis les Abasges, les Géorgiens et les Khazares [7]; il a repoussé aux

1. De 833 à 853, MARQUART, *Streifz.*, p. XXXI; serait même un peu antérieur à 833 selon YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 566 dans MARQUART, *Streifz.*, p. 410.

2. Ishak ibn Ismail ibn Chouaïb at Tiflisi, YAKOUBI dans MARQUART, *Streifz.*, p. 460. Ishak commandait à Tiflis quand IBN KHORDADBEH (p. 124) y passa.

3. La prospérité de Tiflis sous Ishak, fils d'Ismail, est vantée par THOMAS, III, c. 9, p. 141. Mais l'importance politique de Tiflis dans la Transcaucasie arabe n'a pas survécu à Ishak, MARQUART, *Streifz.*, p. 508.

4. MASOUDI, *Prairies*, II, p. 65; TABARI, III, 1414.

5. Ismail ibn Chouaib, client de Mervan, s'était emparé, d'accord avec Yahya ibn Saïd, à l'avènement du calife Émin, de « l'étoile du matin » d'Arménie (Tiflis), YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 568, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 410. — Sur la révolte d'Ismaël, voir p. 102.

6. Ali, fils de Chouaib et frère d'Ismail, avait été établi à Tiflis, vers 830, par le gouverneur Khalid, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 568, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 410. *Chronique*, p. 264.

7. MASOUDI, *Prairies*, II, p. 65; *Chronique*, p. 264-265; MARQUART, *Streifz.*, p. 174, 422.

environs de Kars une armée byzantine en 837 [1] et deux autres en 842 [2].

Mais il s'est affaibli en renouvelant contre le calife la révolte dont son père lui avait donné l'exemple. Il semble bien avoir pris le pouvoir par la force, car Mamoun avait dû, avant sa mort (833), envoyer une armée contre lui parce qu'il refusait de payer l'impôt [3]. Ishak obligea encore en 840 le gouverneur Mohammed ibn Khalid Boukhara Khoda à marcher sur Tiflis [4]; il a ensuite résisté à Khalid père de Mohammed, qui est mort au cours de son expédition contre lui en 844-845 [5]; mais Mohammed vengea la mort de Khalid en infligeant à Ishak en 845 une défaite sérieuse [6]. Ishak ne fut réduit qu'en octobre 853 par Boga, qui le prit, le mit en croix, le décapita et brûla Tiflis [7]. Depuis lors cette ville resta « isolée en pays ennemi », car les peuples voisins étaient retournés à l'indépendance [8].

Arméniens et Géorgiens avaient en effet largement profité de l'activité d'Ishak. Après avoir utilisé ses forces pour échapper à la conquête byzantine [9], ils s'étaient entendus avec le calife pour le ruiner : Bagarat de Géorgie avait gagné Ouphlis Tzikhè à soutenir contre Ishak le gouverneur Mohammed, fils de Khalid [10]; il s'était assuré depuis lors une partie de la succession d'Ishak en contribuant avec le généralissime Sembat à la défaite et à la mort de leur redoutable voisin en 853 [11].

1. Voir p. 19.
2. Voir p. 20.
3. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 566, dans Marquart, *Streifz.*, p. 410, 460.
4. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 579, dans Marquart, *Streifz.*, p. 461.
5. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 587, dans Marquart, *Streifz.*, p. 411, Asoghik, II, c. 2, p. 77.
6. Yakoubi, *Hist.*, II, p. 588, dans Marquart, *Streifz.*, p. 411, 462.
7. Thomas, III, c. 9, p. 141-142; Asoghik, II, c. 2, p. 79, *Chronique*, p. 266; Mos. Cal., p. 272, dans Brosset, *Collect.*, I, p. 613; Masoudi, *Prairies*, II, p. 66; Beladhori, p. 211; Aboulfaradj, *Syr.*, p. 166; Weil, II, p. 361-362; Ghazarian, p. 53; Daghbaschean, p. 30-31; Thopdschian, *Polit.*, p. 127.
8. Masoudi, *Prairies*, II, p. 65.
9. Voir p. 19 et 20.
10. *Chronique*, p. 265, Marquart, *Streifz.*, p. 411, voir p. 109.
11. *Chronique*, p. 266, Thomas, III, c. 9, p. 141.

3. LES ÉMIRS DE MANZIKERT

Des émirs, appelés Kaïsiks [1], étaient installés à Manzikert, sur la rive nord du lac de Van, on ne sait pas depuis quand; peut-être depuis la fin du huitième siècle [2]; peut-être depuis

1. Sur eux, cf. BROSSET dans THOMAS, I, p. XIII sqq., GFRÖRER, III, p. 352, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 120-121, MARQUART, *Streifz.*, p. 463. Ce dernier (p. 453) croit que cette famille n'est pas Kaïsite; car cette dénomination repose sur une lecture non justifiée faite par BROSSET d'un mot du texte d'ÉTIENNE, I, p. 101; il faudrait lire « le Tadjik » au lieu de « le Kaïsic ». Mais la même appellation se retrouve dans JEAN, p. 101 : « Sévada, de la famille Kaïsik ».

Voici le résumé de ce que nous savons sur les princes les plus connus de cette famille : Djahap, fin du huitième, début du neuvième siècle, sur lequel on trouvera des détails p. 101; Abd el Mélik, fils de Djahap, appelé Liparon Abdla par VARDAN (dans MARQUART, *Streifz.*, p. 404), a occupé Douin avec son père au temps de l'empereur Léon (813-820, VARDAN, *l. l.*). Selon YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq. (dans MARQUART, *Streifz.*, p. 458), il s'est révolté pendant que les gens de Baïlakan se soulevaient, au temps de la lutte en Arménie entre le gouverneur nommé par Emin et celui de Mamoun en 813; Abd el Mélik vaincu, obtint l'impunité et l'ordre fut rétabli. Il s'était emparé du pouvoir en Arménie (YAKOUBI, II, 540, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 405). Il a été tué par les habitants de Douin, après une défaite que lui a infligée Chapouh, frère d'Achot Msaker (VARDAN, *l. l.*, p. 405). Pour VARDAN, *l. l.*, p. 404, c'est Achot Msaker qui pourfendit en deux Liparon Abdla. Sa mort est postérieure à 820, MARQUART, *Streifz.*, p. 406. — Sévada ibn Abd el Hamid al Djahapi (YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 458), « fut un pillard surnommé Aravanchan » ou le messager de la destruction, Mos. CAL., III, c. 19, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 453. Il se révolta en 820; il fut battu par Isa ibn Mohammed, gouverneur d'Arménie, YAKOUBI, *Hist.*, *l. l.*; il fit une incursion en Arménie en 821 (Mos. CAL., *l. l.*), pilla toutes les provinces et se fortifia dans le fort de Khagat, au canton de Czoukh (sur le cours supérieur du Bergouchet, HÜBSCHMANN, *Ortsn.*, p. 348, canton 115); il fut mis en fuite par le seigneur Vasak de Siounie, qui fit venir Babek de Perse. En 829 ou 830, Sévada ibn Abd el Hamid al Djahapi se soumit dans Khélath au gouverneur d'Arménie Khalid ibn Maziad, YAKOUBI, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 459. On trouvera nommés, dans les pages qui suivent les Kaïsiks Ala, Djahap II, Abelbar et Abou Sévada.

2. Des musulmans étaient installés sinon dans Khélath, du moins dans Ardjich, dès 771-772; en effet, c'est à Khélath que se concentra le corps arabe d'Omar, qui écrasa la révolte des Arméniens à Bagrévan, en avril 772; mais Achot Bagratouni, fils de Sahak, était alors dans cette ville où il les accueillit, GHÉVOND, p. 140; en 772 encore, l'armée d'Omar détruisit le corps arménien qui attaquait Ardjich, GHÉVOND, p. 141, DACHBASCHEAN, p. 62; Ardjich était donc alors aux musulmans. — En 829-830, c'est dans Khélath que Sévada se soumit au gouverneur d'Arménie Khalid ibn Maziad, YAKOUBI dans MARQUART, *Streifz.*, p. 459. — THOMAS affirme (III, c. 18, p. 170) qu'en 870 les Outhmaniks étaient à Amiouc depuis cent ans. Mais il ne faut pas, avec BROSSET (*Coll.*, I, p. XIV sqq.), tirer

le milieu du septième, si leur présence dans le pays date du gouvernement de l'Arménie par un des leurs, al Asat fils de Kais, sous le calife Othman (644-656) [1]; peut-être au début du neuvième siècle, s'il faut rattacher à leur arrivée l'exode des Gnounis. Achot le Carnivore (mort en 825-826) est en effet venu avec 1.000 hommes dans le canton d'Aghiovit, entre Manzikert et le lac de Van, pour défendre les Gnounis contre les Ismaélites; il réunit autour de lui toute la famille avec ses biens, les emmena et les établit en Taykh [2].

Ces Kaisiks appartenaient à un groupe d'Arabes de ce nom venus dès le temps d'Omar (634-644) en Syrie et dans l'Irak, où ils vivaient à la solde du calife [3]. A l'Arménie, ils ont fourni deux gouverneurs, Asat sous Othman [4], et Ali surnommé l'orphelin, à cause de sa faiblesse [5]. Ils ont pris ou attaqué l'Archarounik [6], le Taron [7], la Siounie en 821 et en 844 [8], Douin en 813 [9] et même le Vaspouragan en 849-

argument de CONSTANTIN PORPH., *Adm.*, c. 44, pour installer les Kaïsiks avant 780 à Berkri, Khliat et Ardjich. CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, en effet, a été victime de la similitude de noms des Bagratides de deux en deux générations; il a attribué à Achot le Carnivore et à son fils Sembat le généralissime des actions qui appartiennent aux rois Achot Ier et Sembat Ier; cf. GFRÖRER, III, p. 352, MARQUART, *Streifz.*, p. 463.

1. Voir le gouverneur nº 5.

2. VARDAN-MARQUART, *Streifz.*, p. 404, DAGHBASCHEAN, p. 65.

3. Ils descendent de Kais, fils de Moudar, fils de Maad, fils d'Adnan, WÜSTENFELD, *Geneal. Tabell.*, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 120. Les Kaïsites et les Yéménites, deux grandes tribus ennemies, habitaient déjà sous Omar (634-644) en Syrie et dans l'Irak; ils reçurent du calife une solde annuelle de 2.000 à 3.000 dinars.

4. Gouverneur nº 5.

5. Ali ibn al Houséin ibn Siba al Kaisi, gouverneur nº 78.

6. Une fille de Moucheg Mamikonian, quand elle vit ses deux frères mis à mort par Mérouian Ardzrouni, après le désastre des Arméniens à Bagrévan en 772, « se donna elle-même pour femme à un certain Ismaélite, nommé Djahap, chez lequel elle se réfugia;... et comme Djahap avait volé une partie de l'Archarounik et pensait pouvoir s'approprier toute la province du chef de sa femme... », VARDAN-MARQUART, p. 403-404. — Achot le Carnivore s'opposa à Djahap, qui voulait conquérir l'Archarounik et qui dut lui céder la plus grande partie de ce district, DAGHBASCHEAN, p. 64.

7. Achot le Carnivore a repoussé Djahap du Taron, VARDAN-MARQUART, *Streifz.*, p. 405. En 878, Abelbar le Kaisik n'avait pas renoncé au Taron; il excita contre Achot curopalate, prince de ce pays, le gouverneur d'Arménie Ahmed, fils de Khalid, THOMAS, III, c. 20, p. 176; cf. DAGHBASCHEAN, p. 65.

8. MOS. CAL., p. 267 et VARDAN, p. 108-109, cités par BROSSET, *Coll.*, I, p. XIII, DAGHBASCHEAN, p. 3.

9. VARDAN-BROSSET, *Coll.*, I, p. XIII et VARDAN-MARQUART, *Streifz.*, p. 404.

850[1]. Pour aider à leur agrandissement, ils ont épousé des Arméniennes, Djahap une Mamikonian[2]; Sévada, la Bagratide Arousiak, lors de la paix qu'il conclut avec le généralissime Sembat[3]. Ils se sont même révoltés contre le calife : Djahap vers 813 a occupé de force Douin[4]; Abd el Mélik a attaqué Bardaa en 813[5]; Sévada dut être maîtrisé en 820-821 par le gouverneur Isa, fils de Mohammed[6]; il se soumit dans Khélath en 829 ou 830 au gouverneur Khalid, fils de Maziad[7]; peu après il attaquait encore Khalid avec l'alliance des Arméniens et des Tzanars et il était battu de nouveau[8]. Les Kaisiks ont ainsi occupé une grande partie de l'Arménie[9].

Mais, pour avoir travaillé avec les Arméniens à l'expulsion des agents du calife, ils ont subi la défaite et la décadence. Car la révolte de Djahap dans Douin permit à Achot le Carnivore d'avoir l'assentiment du calife pour le repousser du Taron; Chapouh, frère d'Achot, put aussi faciliter l'expulsion de Douin d'Abd el Mélik, fils de Djahap[10]. La puissance de Djahap avait été cependant assez grande et reconnue un moment par le calife, puisque, au début du règne de Sembat, fils d'Achot, il a pu lui conférer officiellement la « dignité paternelle d'asparapet »[11]. En 850, le Kaisik Ala, pour avoir voulu s'emparer du Vaspouragan, fut battu par Achot Ardzrouni, non loin d'Ardjich, et dut se réfugier dans Pergri[12]. La famille

1. Ala Dzovaphi (= Djahapi) voulut lever des impôts sur Achot de Vaspouragan en 849-850; il fut battu et se retira à Perkri, THOMAS, II, c. 6, p. 99-100.

2. VARDAN, p. 105, dans BROSSET, *Coll.*, I, p. XIII; voir p. 323.

3. ÉTIENNE, c. 37, p. 101, JEAN, p. 100, SAMUEL, p. 421, voir p. 181, BROSSET, *Coll.*, I, p. XIII, MARQUART, *Streifz.*, p. 453.

4. Voir p. 323.

5. YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 458.

6. YAKOUBI, *l. l.*

7. YAKOUBI, *l. l.*

8. Il a lutté contre Khalid avec le concours du généralissime Sembat, de Sahak de Siounie et d'autres grands arméniens, JEAN, p. 99, ÉTIENNE, c. 37, p. 101, SAMUEL, p. 421, VARDAN, p. 101, dans DAGHBASCHEAN, p. 7-8, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 460; cf. le gouverneur n° 72.

9. JEAN, p. 101.

10. VARDAN-MARQUART, *Streifz.*, p. 405. — Djahap n'aurait eu que 4.000 hommes contre Achot et Chapouh, VARDAN-MARQUART, *Streifz.*, p. 452.

11. VARDAN-MARQUART, *Streifz.*, p. 453.

12. THOMAS, II, c. 6, p. 99-100 : il avait été envoyé en Vaspouragan comme collecteur d'impôts par le gouverneur Abou Saïd.

perdit alors une partie de sa puissance. En 863, un second Djahap, fils de Sévada, ne mit en ligne que 8.000 hommes contre Achot Bagratouni, agissant comme prince des princes au nom du calife, et perdit la plus grande partie de ses états [1].

La famille Kaisik, en partie ruinée par ses révoltes contre le calife, essaya à plusieurs reprises de refaire sa puissance en combattant pour le calife, aux côtés de son gouverneur et des autres musulmans d'Arménie, contre les princes chrétiens du pays. En 852 et en 853, les musulmans de Pergri ont aidé l'émir de Nakhitchévan, puis l'émir Boutel contre les Ardzrounis du Vaspouragan [2]. En 870-871, le « chef de Manavaz et des Outhmaniks » agit de concert avec le gouverneur d'Arménie Isè, d'Amida, contre Achot Ardzrouni [3]. En 877-878, le Kaisik Abelbar entra dans la ligue musulmane formée par le gouverneur Ahmed pour supprimer les grands arméniens [4]; il eut des visées non dissimulées sur la principauté de Taron [5]. En 884-885, le même Abelbar de Manzikert, comprenant le danger que faisait courir à la domination musulmane en Arménie la politique astucieuse d'Achot Bagratide, s'entendit contre lui avec d'autres émirs [6]. Mais ils furent battus et lui-même dut prêter hommage au vainqueur [7].

Si bien que, vers 886, les Kaisiks ne possédaient plus que Manzikert et les villes de Pergri, Khélath et Ardjich [8]; encore

1. Asoghik, II, c. 2, p. 80; voir p. 281.

2. Thomas, III, c. 13, p. 157-158.

3. *Ibid.*, III, c. 18, p. 172.

4. *Ibid.*, III, c. 19, p. 175 sqq.

5. *Ibid.*, III, c. 20, p. 176.

6. Il s'entendit notamment avec Yamanik de Bardaa, Thomas, III, c. 20, p. 179-180.

7. Constantin Porph., *Adm.*, c. 44, p. 192-1913 : Perkri, Khaliat et Artzès, avant Achot, étaient aux Perses; ces villes passèrent à Achot, qui les donna à Apelbart de Manzikert moyennant tribut. — En fait, peu avant 850, Akhlat était à Achot, fils de Bagarat de Taron, Beladhori, p. 185, dans Marquart, *Streifz.*, p. 463. — Vers 884-885, Achot Bagratouni attaqua le Kaïsik Aplbar à Manazkert, Thomas, III, c. 20, p. 179. — Achot n'a-t-il pas obtenu la soumission des Kaïsiks en tant que représentant du calife et au nom du calife? Cette manière d'envisager la soumission des Kaïsiks en transformerait singulièrement le sens et lui ôterait beaucoup de l'importance que lui attribuent et les Arméniens et les Grecs, cf. Daghbaschean, p. 47 sqq., Thopdschian, *Innere*, p. 121. — Plus tard le Kaïsik Abou Sévada, petit-fils d'Aplbar, se soumit à l'empereur pour Manazkert, Khliat, Berkri et Ardjech, en 913, Const. Porph., *Adm.*, c. 44, p. 193 sqq., Rambaud, p. 422, Marquart, *Streifz.*, p. 463.

8. A propos d'événements de 870-871, Thomas Ardzrouni parle (III, c. 18,

ne tenaient-ils ces dernières que de la bonne volonté d'Achot Bagratide.

4. LES ÉMIRS D'ARZEN

Sur la rive gauche du Tigre, en face de la contrée d'Amida-Nisibe, soumise aux Chabanides, le pays d'Arzen, qui confinait directement au Taron et au Vaspouragan, n'avait plus de maître arménien. C'est un musulman qui était seigneur d'Arzen « et de la partie inférieure de l'Arzanène jusqu'à la frontière de Taron [1] ». Vers le milieu du neuvième siècle, le prince d'Arzen s'appelait Mousè, fils de Zorara. Il a essayé de mettre la main sur le Taron en 849-850, sous prétexte d'y lever le tribut dû au calife; il fut repoussé par la coalition de Bagarat de Taron et d'Achot Ardzrouni de Vaspouragan [2]. Et depuis lors, il a soutenu les Arméniens contre les Arabes : il a défendu Bagarat de Taron contre l'émir Yousouf; il a fait partie des agresseurs de ce dernier, si bien que Boga le punit comme les autres princes d'Arménie en l'emmenant à Samara [3]. Pendant sa captivité, Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou

p. 172) « du chef de Manavaz (qui est Manzikert et l'Apahounik, Hübschmann, *Ortsn.*, p. 450) et des Outhmaniks », agissant de concert avec le gouverneur d'Arménie Isè, d'Amida, contre Achot Ardzrouni. — Ces Outhmaniks sont des Arabes de la tribu d'Outhman (cf. Wüstenfeld, *Tabellen*, I, 1, Thopdschian, *Innere*, p. 122), qui se sont installés à Amiouk en Vaspouragan vers 770 (Thomas, III, c. 18, p. 170), que nous trouvons encore à Perkri vers 852 (Thomas, III, c. 13, p. 158) et aux environs de Manzikert vers 870 (Thomas, III, c. 18, p. 172). Ils ont tué Rostom Varajnouni, un des magnats du Vaspouragan (Thomas, III, c. 18, p. 171); ils ont alors été refoulés vers l'est par les Ardzrounis, qui les ont assiégés dans Amiouk (Thomas, III, c. 18, p. 170) et leur ont pris Varag (*Ibid.*); dans l'ouest, nous les voyons soumis aux Kaïsiks de l'Apahounik (Thomas, p. 172). En 877-878 le Kaïsik Aplbar de Manazkert est encore, pour Thomas (III, c. 19, p. 175), le « dynaste de l'Apahounik. »

1. Thomas, II, c. 5, p. 97. J'ai adopté le sens de ce passage tel que le donne Thopdschian, *Innere*, p. 118.

2. Thomas, II, c. 6, p. 97, Ghazarian, p. 51, Daghbaschean, p. 13, en 850. Aussi, quand Vasak Ardzrouni, le traître, excita le calife contre Achot Ardzrouni, « les gens d'Aghdznik, indisposés par leurs souffrances passées, ne se faisaient pas faute de réclamations. Les femmes des morts musulmans affirmèrent au calife : « C'est Achot qui est l'auteur de la révolte des Arméniens contre ta royauté », Thomas, II, c. 6, p. 100-101.

3. Voir p. 119.

Beldj, se tailla une principauté, à partir de 862, dans la vallée de l'Euphrate méridional et en grande partie aux dépens de la seigneurie d'Arzen [1]. C'est sans doute alors que Mousè obtint sa libération du calife; du moins le voyons-nous soutenir de ses armes le prince Achot de Vaspouragan lorsque celui-ci essaya en 868 ou 869 de se débarrasser de Gourguen [2].

En 886, la principauté d'Arzen, augmentée du pays des Khoyts ou mont Sim [3], était entre les mains d'Aboul Makra, fils de Mousè [4], qui continuait, comme son père, à s'entendre avec les Arméniens. Aussi quand Ahmed, gouverneur de Mésopotamie, voulut empêcher le roi d'Arménie Sembat de mettre la main sur le Taron, s'empressa-t-il de diminuer les chances de succès de ce roi en arrêtant son allié Aboul Makra [5].

Les émirs d'Arzen avaient donc adopté une attitude politique assez favorable aux Arméniens. Au lieu de les combattre constamment par les armes pour s'emparer de leurs possessions, ils avaient souvent préféré employer des moyens pacifiques et contracter avec eux des alliances de famille. Mousè avait épousé une fille de Bagarat de Taron [6], son fils Aboul Makra était peut-être directement apparenté aux Ardzrounis [7]; on dit même qu'il était chrétien en secret [8].

1. Voir p. 217.

2. Thomas, III, c. 17, p. 170.

3. Jean, p. 161; Thomas, III, c. 17, p. 170.

4. Jean, p. 161, Tabari, III, 4, p. 1992 sqq., dans Thopdschian, *Innere*, p. 119.

5. Abelmakra fut arrêté par ordre d'Ahmed, de Mésopotamie; il était allié avec les Ardzrounis; il était chrétien en secret; il gouvernait le pays d'Aghdznik; il avait acquis la principauté de ses pères et il commandait aux habitants du mont Sim (Jean, p. 161), ceci vers 895.

6. L'émir d'Arzen, Mousa, fils de Zorara, est présenté comme le gendre de Bagarat de Taron par Tabari, III, 3, 1409, Ibn Khaldoum, III, 275, Ibn el Athir, VII, p. 20, Weil, II, p. 360, Thopdschian, *Polit.*, p. 120. — Thopdschian (*Pol.*, p. 120, et *Innere*, p. 118) croit plus vrai de dire que Bagarat est le beau-frère de Mousa. Selon lui Bagarat aurait marié ses deux sœurs l'une au prince Ardzrouni, père d'Achot (Thomas, II, c. 6, p. 104), l'autre au prince d'Arzanène Mousa, fils de Zorara (Thomas, p. 98). Mais en cet endroit Thomas n'avance rien de semblable; il dit simplement que la maîtresse de Bitlis, qui sauva l'armée de Mousa vaincue, était sœur de Bagarat. On comprend dès lors la réserve de Daghbaschean, disant, p. 19 : « Les Arméniens ne savent rien de ce neveu et de ce gendre. »

7. Jean, dans la traduction Saint-Martin, p. 161, le dit « apparenté aux Ardzrounis ». Mais on ne trouve nulle part la preuve de ce lien de famille. La traduction française de Jean étant fort sujette à caution, il est possible que le texte porte tout simplement sa qualité d'émir d'Arzen.

8. C'est une affirmation de Jean, p. 161; mais les noms de ses six oncles n'in-

De toute manière la conduite de ces deux princes fut plutôt amicale envers les Arméniens : en 886, l'émir d'Arzen n'était pas au nombre des musulmans qui menaçaient le plus les Arméniens d'étendre leur usurpation en continuant à se substituer violemment à eux sur leurs terres.

---

5. LES CHABANIDES

La famille des Chabanides, installée d'abord dans la région de Nisibe [1], s'étendit au cours du neuvième siècle, sur le Diar-Bekr avec Amida [2], sur Mossoul [3], sur la Syrie [4] et sur la Palestine [5].

Six d'entre eux furent gouverneurs [6] de l'Arménie, qu'ils ont défendue contre les Khazares, les Tzanars et contre divers révoltés [7]. Mais ils l'ont aussi exploitée et terrorisée. Si l'un d'eux, Ahmed, fils d'Isa, remit à Achot Bagratouni sa couronne royale [8], il était cependant au nombre des Arabes qui convoitaient une partie du pays. Sa famille avait dès longtemps travaillé à islamiser l'Arménie. Le Chabanide Yézid, fils de Maziad, l'avait maîtrisée par la rigueur et y avait installé beaucoup de gens du Rabia, qui y étaient « encore en majorité » dans la deuxième moitié du neuvième siècle, au

diquent vraiment pas une famille chrétienne : Ismaël, Soliman, Ahmed, Isa, Mohammed, Haroun, TABARI, III, 3, p. 1409, dans THOPDSCHIAN, *Pol.*, p. 121.

1. Le Chabanide Khalid, envoyé en 842 contre l'Arménie rebelle, a reçu du calife quelques cantons du Rabiah, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 587, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 461 ; c'est à Nisibe et aux environs que résident ses « clients » (*Ibid.*).

2. Vers 879, THOMAS, III, c. 18, p. 171, IBN KHALLIKAN, I, p. 500 ; THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 119.

3. TABARI, IV, 1992, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 125.

4. DEFREMERY, *JAs.*, 1848, t. 9, p. 411 : Ahmed, fils d'Isa, fils de Chéikh, s'empara de la Syrie sous le règne de Mouhtadi (869-870), FREYTAG, *Selecta ex historia Halebi*, p. 27 du texte. Paris, 1819, in-8°.

5. En 867-868, MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 395-396.

6. Conformément au tableau généalogique donné p. 351.

7. Voir les gouverneurs nos 54, 60, 72, 77, 82, à l'appendice n° 4.

8. Voir p. 282.

temps où écrivait Yakoubi [1]. Nous ne savons rien du gouvernement de l'Arménie par Asad, fils de Yézid [2], mais un autre des fils de Yézid, nommé Khalid, avait infligé aux princes arméniens Sembat Bagratouni et Sahak de Siounie, révoltés avec l'appui du Kaisik Sévada, la terrible défaite attribuée par les auteurs arméniens au gouverneur qu'ils appellent Hol [3]. Si ce nom est une déformation arménienne d'Abou'l-Hol, qui signifie « père de la terreur », on voit que la réputation de cet émir n'était point établie sur l'affection et la reconnaissance des Arméniens [4]. Aussi se soulevèrent-ils quand le calife lui donna pour la deuxième fois le gouvernement de l'Arménie; ils obtinrent rapidement son rappel [5]. On le leur renvoya cependant sous Vathik (842-847) et il les contraignit à l'obéissance jusqu'au jour où il mourut en marchant contre Ishak, fils d'Ismaël, rebelle dans Tiflis [6]. Mohammed, fils de Khalid, parut à son tour en Arménie pour y promener le meurtre et le feu et pour y implanter des Arabes du Rabia à Gandzak, dans le canton d'Archakachen [7].

Plus récemment le père du gouverneur Ahmed, le Chabanide Isa, fils de Cheikh [8], installé dans le Diar Bekr, avait soutenu les Outhmaniks du lac de Van contre Achot de Vaspouragan [9]; il avait même essayé de mettre la main sur le Taron, où il établit ses propres agents entre 878 et 882 [10]. Le

1. Voir p. 156.
2. Gouverneur n° 60.
3. Gouverneur n° 72.
4. *Ibid.*
5. Gouverneur n° 79.
6. Gouverneur n° 81.
7. Gouverneur n° 82.
8. Isa avait commencé sa fortune politique, étant émir de Ramlah en Palestine, vers 867-868, en mettant la main sur Damas et sur les sommes envoyées d'Égypte au calife. « En 867 (253 hég. = inc. 11 janv. 867), Yca, fils du Chéikh, le Chébanite, se rend de l'Égypte à Samara, apportant des sommes considérables et ayant avec lui 76 descendants de la famille d'Abou Talib (Alides)... Il fut nommé gouverneur de Palestine », MASOUDI, *Prairies*, VII, p. 395-396. Quand le calife eut envoyé à Damas Aboumdjour qui en chassa Isa, celui-ci se réfugia en Arménie; il était installé dans le Diar Bekr (THOMAS, III, c. 18, p. 171, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 119); il a gouverné l'Arménie de 870 à 879. Isa est mort en 882, THOPDSCHIAN, *ibid.*, citant TABARI, III, 4, p. 2048, ABOUL MEHASIN, II, 47; IBN EL ATHIR, VII, p. 143.
9. THOMAS, III, c. 18, p. 172, vers 870.
10. THOMAS, III, c. 20, p. 177, postérieurement à 878.

cadeau d'une bannière, surmontée d'une croix, au catholicos Zacharie [1] n'était pas suffisant pour faire oublier ses tentatives et celles de sa famille contre les propriétés féodales et les seigneuries arméniennes.

Heureusement pour les Arméniens, les Chabanides avaient à lutter contre de nombreux ennemis : le calife essaya en 879-880 de leur enlever le gouvernement de l'Arménie au profit de Mohammed, fils d'Ishak, fils de Koundadjik [2], qui leur avait arraché Mossoul et Damas; d'autre part, le même émir et sa famille, d'accord avec Abou Sadj et les siens [3], disputaient aux Chabanides Alep, la Syrie et le Diar-Bekr, tandis que les Grecs pénétraient victorieusement jusqu'à Mardin et Nisibe [4]. L'intervention des Toulounides d'Égypte et du calife dans la lutte que menaient les Chabanides pour la possession de la Syrie et de la haute Mésopotamie [5] compléta leurs embarras et valut de leur part à l'Arménie une sécurité relative.

1. Mkhitar, p. 86.

2. N° 94, appendice 4.

3. C'est à la famille d'Abou Sadj que les Chabanides ont enlevé d'abord Alep et Kinnesrin (*Selecta*, p. 27; Defremery, p. 412), puis le Diar-Bekr (Ibn Khallikan, I, p. 500).

4. Voir p. 259.

5. En 879, Ishak, fils de Koundadjik, reçut le gouvernement de Mossoul, Diar Rabiah et Arménie, mais dut le conquérir sur Isa, fils de Chéikh, allié avec Aboul Makra, fils de Mousa d'Arzen; Ishak réussit au prix de luttes constantes à s'y maintenir et à transmettre la ville à son fils Ahmed en 892; Tabari, IV, p. 1992 sqq., dans Weil, II, p. 467 sqq., et Thopdschian, *Innere*, p. 125. — En mai 884, la mort d'Ahmed, fils de Touloun, gouverneur d'Égypte, amena en Syrie l'intervention d'un personnage entreprenant, Mohammed, fils d'Abou Sadj, auquel Ahmed, fils d'Isa, avait enlevé Alep et Kinnesrin en 869-870; ce Mohammed devait vite entrer en lutte contre Ishak, fils de Koundadjik, pour la domination en Syrie et en Mésopotamie; d'où un grand affaiblissement des Arabes sur cette frontière. Ces deux adversaires avaient d'abord agi en commun en 884, lorsque le calife avait essayé de reprendre la Syrie. Il lança contre Khoumarouiah, fils d'Ahmed le Toulounide, le gouverneur de Mossoul et du Djézireh, Ishak fils de Koundadjik, et celui d'Anbar et de Rahbah, Mohammed, fils d'Abou Sadj. Ces deux émirs, aidés par Mouvaffak, qui leur envoya du renfort sous son fils Aboul Abbas Ahmed, chassèrent Khoumarouiah de Syrie en janvier-février 885. Mais ils s'installèrent, Ishak à Damas et Mohammed à Alep, ayant reçu du calife l'investiture de ces places. Lorsqu'ils y furent les maîtres, ils passèrent à Khoumarouiah, qui se trouva de nouveau le chef théorique de la Syrie. Seulement Ishak et Mohammed cessèrent de s'entendre dès qu'ils n'eurent plus d'ennemi commun; ils essayèrent de se supplanter l'un l'autre. Mohammed fut soutenu par Khoumarouiah, ce qui décida Ishak à rentrer en grâce auprès du calife. Bientôt Mohammed eut chassé Ishak de ses possessions principales et occupé le Djézireh et Mossoul, où il fit dire la prière au nom de Khoumarouiah (deuxième moitié de 886). Un an ne s'était pas écoulé (mai 887) qu'Ishak trouva le moyen de s'en-

Achot Bagratouni n'en avait pas moins le droit de redouter pour lui ou pour ses compatriotes les convoitises d'un gouverneur, qui lui remettait la couronne il est vrai, mais dont la famille avait plus qu'aucune autre essayé de s'implanter en Arménie aux dépens des indigènes. Ahmed devait du reste peu après occuper le Taron [1], s'attaquer au Vaspouragan [2] et « se dire le chef de toute l'Arménie, car le Taron était l'ancienne maison d'Arménie » [3]. Vers 886, les Chabanides de Mésopotamie étaient pour les Arméniens des voisins dangereux, parce qu'ils étaient forts, entreprenants et avides.

tendre avec Khoumarouiah, de recevoir de lui l'investiture du Djézireh et de Mossoul, et d'entamer contre Mohammed une lutte où celui-ci, malgré l'appui du calife, fut définitivement vaincu et chassé d'Alep et de Mossoul (en juillet 889). C'est alors qu'il fut nommé gouverneur d'Aderbéidjan. Voir DEFREMERY, *Sadjites*, IX, p. 416 sqq., WEIL, II, p. 432 sqq., 467, THOPDSCHIAN, *Pol.*, p. 168, et *Innere*, p. 119. Voir p. 254.

1. A la mort d'Arkai, prince de Taron (en 895, d'après THOMAS), Ahmed, fils d'Isa, entreprit la conquête de la contrée; il tua par surprise le prince Gourguen, fils du curopalate, THOMAS, III, c. 22, p. 186.

2. THOMAS, III, c. 23, p. 191 sqq.

3. Ahmed, ayant soumis le Taron, « prétendait à l'émirat en chef de toute l'Arménie, car le Taron était, sous un nom nouveau, l'ancienne maison d'Arménie », THOMAS, III, c. 22, p. 190.

APPENDICE IV

CHRONOLOGIE ET GÉNÉALOGIE

1. LES CHEFS INDIGÈNES DE L'ARMÉNIE DU VII[e] AU IX[e] SIÈCLE

La liste complète des chefs indigènes de l'Arménie depuis la conquête arabe devrait donner, en une double série chronologique : 1° les princes et les généraux nommés par Byzance; 2° ceux nommés par le califat [1].

Mais plus d'un prince a commandé en Arménie, successivement ou simultanément, pour les Byzantins et pour les Arabes. Il a donc porté, suivant l'empire pour lequel il agissait, les titres des chefs indigènes de l'Arménie byzantine, ou ceux des chefs de l'Arménie arabe. Les auteurs arméniens, ne s'embarrassant pas d'une telle distinction, ont adopté pour chacun de leurs princes une épithète qui varie suivant leurs préférences et qu'ils lui appliquent dans toutes les circonstances de sa vie. Il en résulte qu'ils nous parlent de « curopalates » au service des Arabes, bien que ce titre soit byzantin et qu'ils donnent aux Arméniens vassaux de Byzance les noms constamment employés pour ceux du calife [2]. Après quoi il est impossible dans plus d'un cas de ranger un prince arménien parmi les vassaux de Byzance ou parmi ceux du calife, ou de savoir à quelle époque exacte il a été ou dans l'une ou l'autre de ces situations.

D'autre part, les chefs de l'Arménie ont exercé à la fois les pouvoirs de prince et ceux de généralissime, en ne prenant

1. Sur cette double série de chefs arméniens, voir p. 77.
2. Ex. n° 6, 9, 10, 19 de la liste qui suit.

que l'un ou l'autre de ces deux titres [1]. Aussi n'est-il pas toujours facile de savoir, de par ce titre seul, dans quelle catégorie (prince ou général, ou les deux à la fois) doit être rangé tel des chefs indigènes de l'Arménie sous les Arabes [2].

Enfin il existe de nombreuses et graves lacunes dans la documentation qui nous est parvenue. Pour toutes ces raisons, au lieu de donner et la succession des princes et des généraux de l'Arménie musulmane, et celle des curopalates et des généraux de l'Arménie grecque, il faut nous contenter, dans l'état actuel des études arméniennes, d'une liste unique, pleine de trous, dressée au onzième siècle par ÉTIENNE ASOGHIK (II, c. 2, p. 63-81), revue et complétée en partie par SAINT-MARTIN (I, p. 415 sqq.) au début du dix-neuvième siècle. Elle ne distingue pas suffisamment les princes des généraux et des curopalates, les Arméno-Arabes des Arméno-Grecs. Aussi TOURNEBIZE, dans son histoire récente de l'Arménie, n'a-t-il pas cru devoir la reproduire en la complétant; BASMADJIAN (*ROC.*, 19, 1914) reproduit par DE MORGAN, *Histoire*, p. 360, ne l'a pas amendée.

La voici cependant, telle qu'il est possible de l'établir pour l'instant; si défectueuse qu'elle soit, elle peut être utile, ne serait-ce qu'en provoquant des corrections et des compléments.

1. DAVID SAHAROUNI, sous Héraclius, à la demande de ses soldats, fut fait « ichkhan sur tous ces pays-là et curopalate », SÉBÉOS, p. 94.

2. VARAZTIROTS BAGRATOUNI, marzpan [3] d'Arménie, « prince et curopalate d'Arménie » pour l'empereur, SÉBÉOS, p. 108; JEAN, p. 73; — en 643, SAINT-MARTIN, I, p. 335-336; TOURNEBIZE, p. 95-96, 351; GHAZARIAN, p. 12, 30.

3. SEMBAT BAGRATOUNI, fils de Varaztirots, « prince du pays et curopalate » pour l'empereur JEAN, p. 73; — « mis en

1. Voir p. 77.

2. Par exemple, Achot Bagratouni (732 sqq.), qui est traité de « prince des Arméniens » par ASOGHIK, p. 75, et de « commandant des troupes arméniennes », par GHÉVOND, p. 110.

3. Marzaban ou marzban, marzpan, titre donné par les rois perses aux commandants des frontières de leur empire (de marz = frontière et ban = chef). MASOUDI, *Avert.*, p. 147, IBN KHALLIKAN, II, p. 224, IBN KHORDADBEH, p. 14, SAINT-MARTIN, I, p. 244, 320. — Le titre s'est conservé chez les Arméniens. Il se rencontre encore au onzième siècle dans des inscriptions d'Ani, BROSSET, *Ruines*, p. 20, 29, 37.

la place de Théodore Rechtouni » par l'empereur, Ghévond, p. 11; — de 644 à 654, Saint-Martin, I, p. 337.

4. Théodore Rechtouni, « général en chef et patrice » par l'empereur Sébéos, p. 101, 106, Jean, p. 73; — reconnaît Varaztirots Bagratouni comme « prince du pays », Sébéos, p. 107; — destitué, Ghévond, p. 11; — passe aux Arabes; établi par Moaviah chef sur l'Arménie, la Géorgie, l'Albanie, la Siounie et le pays jusqu'à Derbend, Sébéos, p. 139; — « prince des Arméniens », Asoghik, p. 63; — vers 653, Ghazarian, p. 32.

5. Moucheg Mamikonian, « chef de la cavalerie arménienne » pour l'empereur, Sébéos, p. 134; — en 653, Ghazarian, p. 31.

6. Hamazasp Mamikonian, « commandant du pays des Arméniens » par les Arabes, Sébéos, p. 146; — « lieutenant gouverneur d'Arménie en 653 », Asoghik, p. 70; — passe à l'empereur, Sébéos, p. 148, pour lequel il devient « curopalate et commandant du pays des Arméniens », Sébéos, p. 148; — « curopalate et gouverneur d'Arménie », Jean, p. 77.

7. Grégoire Mamikonian, frère d'Hamazasp, « gouverneur général d'Arménie en 662 », Ghévond, p. 14; — « prince des Arméniens », Asoghik, II, c. 2, p. 71; — prince des Arméniens et des Ibères, Asoghik, II, c. 4, p. 89; — prince d'Arménie de 662 à 685, Marquart, *Streifz.*, p. 514; — tué par les Khazares, Ghévond, p. 15; — Jean, p. 81.

8. Achot Bagratouni, « prince des Arméniens en 686 », Asoghik, p. 71; — « chef de l'Arménie », Ghévond, p. 15; — « illustre patrice, le premier entre les nakharars du pays », Ghévond, p. 16 [1]; — a chassé les Khazares d'Arménie, voir p. 172; tué par les Arabes en 690, voir p. 204.

9. Nersès Kamsarakan, opposé par l'empereur à Achot Bagratouni; — « prince des Arméniens; il est seigneur de Chirak et comte de Kapoyterk », Asoghik, p. 72; — « curopalate et gouverneur d'Arménie », Saint-Martin, I, p. 339; — de 689 à 691, Marquart, *Streifz.*, p. 514.

10. Sembat Bagratouni. Achot (nº 8) a donné le pouvoir de généralissime à son frère Sembat, Saint-Martin, I, p. 338;

1. La filiation d'Achot apparaît pour la première fois dans Samuel d'Ani, qui le dit (p. 409) fils de Biourat. — Saint-Martin a rapporté cette filiation (dans Lebeau, XII², p. 5, n. 1) à Jean, qui ne parle pas d'Achot, et à Asoghik, qui ne nomme pas son père. — Marquart, sans dire pourquoi, fait d'Achot le fils de Sembat, seigneur de Dariounk, *Streifz.*, p. 439 et 443.

c'est une interprétation plausible de JEAN, p. 82. Sembat ne fut pas frère d'Achot, MARQUART, *Streifz.*, p. 443, 449, puisqu'il était fils de Varaztirots (GHÉVOND, p. 18) et qu'Achot était fils d'un Biourat ou d'un Sembat; — généralissime au temps de Nersès Kamsarakan, SAINT-MARTIN, I, p. 339; — en 691, Sembat est fait « prince des Arméniens » par les Arabes, ASOGHIK, p. 72, puis il passe aux Grecs et il est nommé « curopalate » par l'empereur, GHÉVOND, p. 25; battu dans le Vanan par les Arabes au cours d'une expédition où il guida les Grecs, il reçut de l'empereur un établissement à Poti, voir p. 184; — il revient aux Arabes en 710-711 en pillant Poti et ses environs, GHÉVOND, p. 34, MARQUART, *Streifz.*, p. 449.

11. ACHOT BAGRATOUNI, fils de Vasak, ASOGHIK, II, c. 4, p. 96; — « prince des Arméniens », ASOGHIK, II, c. 2, p. 75; — nommé par Mervan « patrice des Arméniens », ASOGHIK, II, c. 4, p. 96; — et patrice d'Arménie « commandant des troupes arméniennes », GHÉVOND, p. 110; — à partir de 732, GHAZARIAN, p. 46; — aveuglé par Grégoire Mamikonian vers 750, GHÉVOND, p. 121, ASOGHIK, II, c. 4, p. 97; — gouverna quinze ans, mourut quatorze ans après son aveuglement, ASOGHIK, II, c. 4, p. 97; — les nombres d'années sont de 17 et 13 dans GHÉVOND, p. 12.

12. GRÉGOIRE MAMIKONIAN, « commandant des troupes arméniennes » en 744, à la place d'Achot Bagratouni, alors occupé en Syrie à défendre les Ommiades, GHÉVOND, p. 117; — destitué au retour d'Achot; reprend le pouvoir après avoir fait aveugler Achot vers 750, GHÉVOND, p. 121.

13. MOUCHEG MAMIKONIAN succède comme chef des Arméniens à son frère Grégoire par la volonté des Arméniens révoltés, GHÉVOND, p. 121.

14. SAHAK BAGRATOUNI, fils de Bagarat, prince de Taron, GHÉVOND, p. 125; — fils de l'oncle du patrice Achot aveuglé, GHÉVOND, p. 125, DAGHBASCHEAN, p. 57; cf. MARQUART, *Streifz.*, p. 450; — fut généralissime et patrice d'Arménie six ans, SAINT-MARTIN, I, p. 342; — peu après l'avènement de Mansour en 754, GHÉVOND, p. 125.

15. SEMBAT BAGRATOUNI, fils du patrice Achot aveuglé et généralissime, GHÉVOND, p. 133; — règne pendant vingt-deux ans après son père, ASOGHIK, p. 75; — tué en 772, GHÉVOND, p. 146, cf. DAGHBASCHEAN, p. 59.

16. ACHOT le CARNIVORE (MSAKER), de 806 à 827, MAR-

QUART, *Streifz.*, p. 451 ; — meurt en 826, VARDAN, p. 79, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 452; — fils de Sembat, ASOGHIK, p. 76; — prince vingt ans, *ibid.*

17. TADJAT ANTZÉVATSI, commandant d'Arménie pour le calife vers 782, GHÉVOND, p. 154; — il y a alors en Arménie un généralissime nommé Bagarat, GHÉVOND, p. 155; — Tadjat fut tué contre des Khazares, voir p. 172.

18. BAGARAT BAGRATOUNI de Taron, « le plus haut placé des princes arméniens », THOMAS, II, c. 5, p. 96; — « gouverneur et ichkhan des ichkhans d'Arménie », JEAN, p. 103; BÉLADHORI, I, p. 211; TABARI, III, 3, p. 1408 (ces deux derniers d'après THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 118, qui cite encore IBN KHALDOUN et IBN EL ATHIR); — « prince des princes », marchant contre les Grecs en 838, THÉOPHANE CONT., III, c. 31, p. 127; GÉNÉSIUS, III, p. 67; MARQUART, *Streifz.*, p. 463; — « patrice d'Arménie », ÉTIENNE, c. 37, p. 102, ABOULFARADJ, *Syr.*, p. 163; — pris par Yousouf en 852, voir p. 118.

19. ACHOT, curopalate et prince d'Arménie de 877 à 884 environ, est fils de Bagarat de Taron, THOMAS, III, c. 19, p. 175; JEAN, p. 107; BROSSET, note à THOMAS, p. 175; MARQUART, *Streifz.*, p. 465; — est dit « prince d'Arménie » dès son arrestation par Boga en 853, ÉTIENNE, c. 37, p. 103.

20. SEMBAT APLABAS, fils d'Achot le Carnivore, trente ans généralissime, ASOGHIK, p. 77, 79, DAGHBASCHEAN, p. 65;— de 826 à 855, voir p. 105. Sembat n'est jamais appelé que grand sparapet (ou général) et pas du tout prince d'Arménie, THOPDSCHIAN, *Polit.*, p. 125, 126; cependant il est qualifié de prince par ASOGHIK, p. 77, lig. 3; — sur lui, voir p. 105.

21. ACHOT, fils de Sembat, généralissime ASOGHIK, p. 79; — puis prince des princes, puis roi, ASOGHIK, p. 80.

---

2. LES GOUVERNEURS ARABES D'ARMÉNIE JUSQU'EN 886

Les Arméniens prétendent que la succession des gouverneurs arabes[1] n'a pas été continue, qu'il est arrivé à leurs

1. Sur les gouverneurs arabes, voir p. 178 sqq.

princes d'obtenir du calife une autonomie complète et que notamment, soit dans les années qui suivirent la conquête [1], soit dans celles qui précédèrent immédiatement 886 [2], le gouvernement de Bagdad n'institua pas d'intermédiaire obligatoire entre les Arméniens et lui [3].

Si les Arméniens veulent dire par là que Baárda fut parfois sans un gouverneur spécial à l'Arménie propre, ils constatent un fait, mais ils jouent sur les mots, car l'absence d'un émir à Bardaa même n'a jamais dispensé l'Arménie et les grands arméniens d'avoir à obéir à un gouverneur, dont la résidence pouvait être éloignée, parce qu'il commandait à un groupe de provinces, mais qui avait l'Arménie dans ses attributions. Pour les périodes mêmes où l'on prétend que l'Arménie n'aurait pas eu de gouverneur arabe, nous connaissons leurs noms; il y eut des gouverneurs aussitôt après la conquête arabe; il y en eut encore dans les années immédiatement antérieures à 886. Loin de laisser l'Arménie sans gouverneur musulman, on remplaçait sans délai les titulaires destitués, déplacés ou décédés. Nous avons une liste de 95 noms, entre 642 et 886, ce qui ne laisse guère place pour des interrègnes entre eux.

Voici la liste des gouverneurs connus [4] :

1° Houdheifa ibn Alyémen el Abbassi, gouverneur d'Arménie sous Othman (644-656), selon Béladhori (Ghazarian, p. 38), a servi Abou-Bekr en Arabie (Weil, I, p. 28). Omar en Perse (*Ibid.*, p. 93) et en Aderbéidjan (*Ibid.*, III, app. p. viii); — en 642, Houdheifa marcha sur les montagnes de l'Albanie, Boukair

1. Saint-Martin donne (I, p. 417) Abdallah comme premier gouverneur musulman d'Arménie en 693; c'est notre n° 10.

2. Depuis la défaite d'Ahmed, fils de Khalid, en 878, jusqu'à la mort du roi Achot en 890, l'Arménie n'aurait pas eu de gouverneur arabe, Ghazarian, p. 38; Daghbaschean, p. 81.

3. Cet avis n'est point partagé par Petermann, *Osti.*, p. 4, à cause des précisions données par les Arabes.

4. Saint-Martin a dressé (I, p. 415 sqq.) la liste des gouverneurs arabes d'Arménie qu'il connaissait; elle est insuffisante. Celle de Petermann (*Ost.*), n'est pas plus complète; elle est faite d'après les extraits des sources arméniennes citées par Tchamtchian et Indjidjian, voir Nève, *JAs*, 1847, p. 431, et Thopdschian, *Innere*, p. 128, n. 4. Ce sont les historiens arabes Béladhori, Tabari et Yakoubi, qui, d'accord avec les monnaies des émirs, doivent servir à dresser une liste plus précise des gouverneurs arabes d'Arménie; ils ont été utilisés à cet effet par Ghazarian, p. 38, par Thopdschian, *Innere*, p. 127, par Marquart, *Streifz.*, p. 419 sqq., p. 456 sqq., p. 514, et par Basmadjian, *ROC*, 19, 1914, reproduit par de Morgan, *Histoire*, p. 360 sqq. C'est aussi d'après l'ensemble de ces documents qu'a été formée la présente liste.

sur le Moughan, Habib ibn Maslama sur Tiflis et Salman ibn Rabia sur la Siounie, Tabari, I, 2666, Ibn el-Athir, III, p. 20 (Ghazarian, p. 17).

2° Moughira ibn Chouba, gouverneur d'Arménie sous Othman, selon Béladhori (Ghazarian, p. 38). Connu dès le temps d'Omar (Weil, I, p. 66 sqq.), il est mort sous Moaviah en 50 hég. = inc. 29 janvier 670.

3° El Kasem ibn Rabia et Tsakafi, gouverneur d'Arménie sous Othman, selon Béladhori-Ghazarian, p. 38.

4° Habid ibn Maslama, envoyé en Arménie, y fut victorieux, Élie, de Nisibe, a. 25 hég. (inc. 28 oct. 645); il conquit la IV[e] Arménie (Élie, a. 31 = inc. 24 août 651); il y mourut (Élie, a. 42 = inc. 26 avril 662); — voir sur lui Weil, I, p. 160, 183, 223, 250; — n'est pas dans la liste de Béladhori. — Habib ibn Maslama, chargé de la conquête de l'Arménie en 25 hég., prit Chimchat en IV[e] Arménie (Béladhori, p. 184); il battit Mavrianos, gouverneur des Arméniaques. Avec l'aide de Salman ibn Rabia, il obtint la capitulation de Kalikala, de Kléhath et du pays du lac de Van, de Moks, de Douin, de Chirag et Bagrévan, du Vaspouragan, de la Siounie, de la Géorgie et de Tiflis, des Alains et des Tzanars. Cependant Salman ibn Rabia soumettait Bailakan, Bardaa, l'Albanie, et pénétrait par Derbend jusque chez les Khazares, qui le tuèrent. Cf. les textes cités p. 90, et Ghazarian, p. 19-26. — C'est Habib qui amena à Moaviah en 657 les troupes arabes d'Arménie pour lutter contre Ali, Müller, I, p. 318, 321.

5° El Asat ibn Kais, gouverneur d'Arménie sous Othman, selon Thopdschian, *Innere*, p. 120, citant Béladhori, p. 205, et Ibn Fakih, p. 294; Ghazarian, p. 38, tout en s'appuyant aussi sur Béladhori, place le gouvernement de l'Arménie par El-Asat sous le calife Ali (656-661); — en 657, Asat ibn Kais, gouverneur d'Aderbéidjan, a pris part sous Ali à la lutte contre Moaviah (Müller, I, p. 319); il a trahi Ali pour Moaviah (*Ibid.*, p. 324).

6° Jean Catholicos mentionne, p. 81, sous le catholicos Israel (667-677) Parhapa, général des troupes musulmanes d'Arménie »; — sans doute faut-il rapprocher ce Parhapa de Fadala ibn Obéid, qui en 668 « avait récemment dévasté l'Arménie occidentale », Müller, I, p. 350.

7° En 67 hég. (inc., 28 juill. 686), Mouhallab ibn Abou Soufra fut gouverneur de Mossoul, Djézireh, Aderbéidjan et Arménie, Tabari, II, p. 750 (Marquart, *Streifz.*, p. 514); cf. Mordtmann., ZDMG, 33, 1879, p. 109.

8° Mohammed, fils de Mervan, fut envoyé en Arménie comme « osdigan ». Jean, p. 82, Béladhori-Ghazarian, p. 39. Il contraignit l'Arménie à se soumettre en 695, Théophane, a. 6187, Ibn el-Athir, IV, p. 294 (en 73 hég. = inc. 23 mai 692). En 697-698 (146 ère arm.), il a pénétré jusqu'à Derbend, Mos. Cal., III, c. 16, t. II, p. 43-44, éd. Chahnazaréan (Marquart, *Streifz.*, p. 444). Il a pris l'île de Sévan, dont il a fait sa résidence et le centre de ses opérations, Jean, p. 82. Il ravagea l'Arménie de 700 à 703, Ghévond, p. 19 et 30; Asoghik, II, c. 4, p. 90; Ghazarian, p. 44; Müller, I, p. 414; il accepta sa soumission, que le catholicos Ishak lui apportait, quand il mourut en route, Ghévond, p. 27-30; en 705, il repoussa du Vanan les Grecs amenés par Sembat Bagratouni, Ibn el-Athir, IV, p. 295 (Ghazarian, p. 45), Ghévond, p. 31 et il fit brûler les grands arméniens, par son lieutenant Kasim, dans les églises de Nakhitchévan et de Khramm (voir p. 180). Il a remporté la victoire en Arménie, dit Élie de Nisibe, a. 88 hég. (inc. 12 déc. 706). Mohammed a donc commandé en Arménie de 695 à 705-706; mais il n'a pas résidé constamment dans cette province; il y a eu des lieutenants indiqués ci-après.

9° Othman ibn Vélid ibn Okba ibn Abi Mouaid, gouverneur d'Arménie sous Abd el Mélik (685-705) selon Béladhori-Ghazarian, p. 39. Sur lui, voir Weil, I, p. 468-469. Il fut sans doute un des lieutenants de Mohammed, fils de Mervan. Il aurait été battu vers 700 dans le Vanan par les Kamsarakans, selon la traduction de Jean, p. 83, qui l'appelle Oneghpa, alors que Ghazarian, p. 45, a bien et correctement lu Okba dans le texte. Asoghik, II, c. 2, p. 73, connaît le « général en chef des Arabes Okbay », qui a été battu par Kamsarakan, mais auquel il

attribue l'histoire de Mohammed, fils de Mervan, avec le catholicos Isaac; puis il restitue ce fait à Mohammed, c. 4, p. 91.

10° Abd Allah ibn Hatim el Bahili, gouverneur d'Arménie sous Moaviah (661-680), selon Béladhori-Ghazarian, p. 38, fut en réalité un lieutenant de Mohammed, fils de Mervan, Ghévond, p. 22, Jean, p. 82. Il est appelé l'osdigan Aptla par Jean, p. 82, Abdlah par Vardan-Marquart, *Streifz.*, p. 445, et Abdlay, par Asoghik, II, c. 2, p. 72. Il a été battu par les Arméniens à Vardanakert, entre 697 et 700, Ghévond, p. 23-24, Jean, p. 83, Asoghik, II, c. 2, p. 73, c. 4, p. 90, Tchamtchian, II, p. 376, Brosset, dans Étienne, p. 21, Ghazarian, p. 44.

11° Abd el Aziz, ibn Hatim el Bahili, gouverneur d'Arménie sous Moaviah, selon Béladhori-Ghazarian, p. 38 et 46, fut sous Valid (705-715) le successeur de Mohammed. Il était sourd, mais rusé et versé dans les sciences humaines, Ghévond, p. 34, Asoghik, II, c. 4, p. 92. « Il rétablit la tranquillité, dompta l'odieuse insolence des enfants de l'Arabie et s'occupa de reconstruire Douin, Nakhitchévan et Bardaa », Ghévond, p. 34, Asoghik, II, c. 4, p. 92, Ghazarian, p. 46.

12° « Sélame, fils d'Abd el-Mélik, entra en Arménie », Élie de Nisibe, a. 95 hég. (= inc. 26 sept. 713). Soliman fut ensuite calife de 715 à 717.

13° Le général Moslim marcha contre les Khazares en la deuxième année du règne de Soliman (716-717), Ghévond, p. 38, en la troisième année, dit Asoghik, II, c. 4, p. 93-94. Un général de ce nom a en effet servi Soliman, Weil, I, p. 566, n. 1.

14° Adi ibn Adi el Kindi gouverna l'Arménie sous Soliman et sous Omar (717-720), selon Béladhori-Ghazarian, p. 39.

15° « L'ostikan Wlith » (= Valid) est contemporain du catholicos Jean IV Odnetzi (718-729), Asoghik, II, c. 2, p. 74. Il ne se trouve pas dans la liste de Béladhori-Ghazarian, p. 39. Saint-Martin, I, p. 416 et Petermann, *Ostic.*, p. 5, le disent envoyé par le calife Omar; ils affirment en outre qu'il traita durement les Arméniens.

16° Milak ibn Safar el Bihirani, gouverneur d'Arménie sous Yézid II (720-724), selon Béladhori-Ghazarian, p. 39.

17° Harith ibn Amrou et Tai, gouverneur d'Arménie sous Yézid II, selon Béladhori-Ghazarian, p. 39. « Herth, venu en Arménie en 170 arm. (= 721) par ordre d'Hicham », Mkhitar, p. 79 (Hicham n'a régné que depuis 724).

18° Djarrah ibn Abdallah el Hakami (voir p. 172), gouverneur de Ouasit en 97 hég. (= 5 sept. 715), Weil, I, p. 562; gouverneur de Khorasan au début du règne d'Omar II (717), Weil, I, p. 581, et bientôt destitué, *Ibid.*, p. 582. Il commanda en Arménie sous Yézid II, selon Béladhori-Ghazarian, p. 39. Il détruisit Balandjar, capitale des Khazares en 722, voir p. 172; il fut tué par eux en 730, voir p. 172. Il établit en Arménie des poids et des mesures qui portent son nom et sur lesquelles nous ne savons rien de plus, Béladhori-Ghazarian, p. 206, p. 58.

19° Maslama, fils d'Abd el-Mélik, gouverneur d'Arménie sous Hicham (724-743), selon Béladhori-Ghazarian, p. 39. Il « entra en Aderbéidjan et en Arménie » en 109 hég. (= inc. 28 avril 727), Élie de Nisibe, *sub. a.*; — il lutta contre les Khazares, voir p. 172.

20° Said ibn Amrou el Harachi, gouverneur d'Arménie sous Hicham, selon Béladhori-Ghazarian, p. 39. Il repoussa les Khazares, vainqueurs de Djarrah; puis « le calife Hicham remplaça dans le commandement supérieur de l'Arménie Seth Harach par Mervan, fils de Mohammed », Ghévond, p. 110.

21° Abd el Mélik, fils de Mouslim el Okaili, gouverneur d'Arménie sous Hicham, selon Béladhori-Ghazarian, p. 39, fut battu en Aderbéidjan par les Kharidjites, un certain temps après, en 747. Tabari-Weil, I, p. 690.

22° Mervan, fils de Mohammed, gouverneur d'Arménie sous Hicham, selon Béladhori-Ghazarian, p. 39; gouverneur d'Arménie et d'Aderbéidjan, Élie

de Nisibe, a. 113 hég. (= inc. 15 mars 731); fut nommé en 732, TABARI, p. 1562 (GHAZARIAN, p. 46), comme successeur de Said (GHÉVOND, p. 110). Il obligea le roi des Khazares à passer à l'islam, GHÉVOND, p. 111, cf. p. 172. Son action en Géorgie contre les Khazares est signalée par la *Chronique géorgienne*, p. 238, qui l'appelle « Mourvan-Qrou, fils de la sœur de Mahomet, envoyé par l'émir al mouménin Echin, de Bagdad, fils d'Abd el Mélik, descendant d'Amath » (= Ommiah). Il nomma Achot Bagratouni prince en chef, GHÉVOND, p. 110. Il fut aidé par les Arméniens dans sa lutte pour le califat, GHÉVOND, p. 117, cf. p. 170. Mervan construisit dans le Nord la ville de Kisal, à 40 farsanges de Bardaa et à 20 de Tiflis, BÉLADHORI, p. 207 (GHAZARIAN, p. 58).

23° ISHAK ibn Mouslim el Okaili, gouverneur d'Arménie sous Mervan (744-750), selon BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40. Il a frappé en Arménie des monnaies de cuivre dont deux exemplaires sont au British Museum, *Cat. of. or. C.*, I, p. 219. Il a été laissé en Arménie par Mervan lorsque celui-ci est parti pour conquérir le trône, GHÉVOND, p. 113-114, GHAZARIAN, p. 46, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 131. Il a enlevé le principat en chef à Achot Bagratouni et il l'a donné à Grégoire Mamikonian, GHÉVOND, p. 117.

24° Abou Djafar al MANSOUR, gouverneur d'Arménie sous Saffah (750-754), selon BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40. Gouverneur d'Al-Djézireh, d'Al-Mauçil, de la frontière militaire d'Arménie et d'Aderbéidjan, selon YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 430, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 450. « Le roi Aboul Abbas établit Abou Djafr son frère sur la Mésopotamie, Mossoul, Aderbéidjan et l'Arménie », ÉLIE de Nisibe, a. 133 hég. (= inc. 9 août 750). « Au début de son règne Abdoullah (= Saffah) envoya son frère Abdoullah (= Mansour) inspecter l'Arménie », GHÉVOND, p. 123. Abou Djafar Almansour, d'abord comme gouverneur en 750, puis comme calife à partir de 754, malmena l'Arménie; il fit porter un plomb sur la nuque à tous les astreints à la capitation; il s'en suivit une forte émigration dans le territoire grec, GHÉVOND, p. 124 sqq., GHAZARIAN, p. 47, DAGHBASCHEAN, p. 56 sqq., cf. p. 192. Mansour, pendant son gouvernement, qui était très étendu, eut des lieutenants en Arménie.

25° ABDALLAH, fils de Mohammed, lieutenant gouverneur d'Arménie pour Mansour (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40) en 750-751, TABARI, III, p. 132, dans GHAZARIAN, p. 47.

26° SALIH ibn Soubai el Kindi, lieutenant gouverneur d'Arménie pour Mansour, selon BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40, TABARI, III, p. 132, dans GHAZARIAN, p. 47. Il maltraita fort les Arméniens, GHÉVOND, p. 129, qui l'appelle Dzaleh.

27° YÉZID ibn Ouséid es Soulami, gouverneur d'Arménie sous Mansour (754-775), selon BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40. Fils d'Oussac, dit GHÉVOND, p. 125. Il fut nommé par Mansour lors de son accession au trône, GHÉVOND, p. 125, MARQUART, *Streifz.*, p. 37, 450. Il combattit vigoureusement les Khazares, GHÉVOND, p. 128; il épousa la fille de leur prince, *Id.*, BÉLADHORI, p. 209, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 37, 450. Il reconstruisit et repeupla Erzeroum, GHÉVOND, p. 126, cf. p. 176. Il se rendit insupportable aux Arméniens qui obtinrent son rappel, GHÉVOND, p. 131.

28° BAGAR ibn Mouslim el Okaili fut successeur de Yézid au gouvernement de l'Arménie, BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40, TABARI, III, 381 (dans MARQUART, *Streifz.*, p. 451) en 153 hég. (= inc. 4 janvier 770), GHÉVOND, p. 131-132 (il maltraita les Arméniens), DAGHBASCHEAN, p. 58. Une monnaie au nom de Békir en 770 dans PETERMANN, *Ostic.*, p. 14.

29° L'osdigan SOLIMAN régissait l'Arménie quand le patriarche Tiridate II mourut. JEAN, p. 94; ce patriarche est mort en 770, PETIT, *Arménie*, col. 1923.

30° HASAN ibn Kahtaba et Tai, gouverna l'Arménie après Bagar selon BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40; GHÉVOND, p. 131-132, ÉLIE de Nisibe a. 155 hég. (= inc. 13 déc. 771) : « Hasan ibn Qahtaba entra en Arménie. » Il maltraita les Arméniens, GHAZARIAN, p. 48; il les vainquit à Bagrévan en 772 (GHÉVOND,

p. 146, cf. p. 94), après avoir vu venir Amrou prendre le commandement avec 30.000 hommes, DAGHBASCHEAN, p. 58, MARQUART, *Streifz.*, p. 37.

31° YÉZID ibn Ouséid, gouverneur d'Arménie pour la deuxième fois après Hasan et avant la mort de Mansour (775), GHÉVOND, p. 148; il aurait gardé ce gouvernement pendant une partie du règne de Mahdi (775-785), GHÉVOND, p. 152 sqq.

32° « Le Barmécide YAHYA ibn Khalid a gouverné, en qualité de secrétaire de l'héritier présomptif Haroun ar Rachid, et depuis 780, l'Aderbéidjan, l'Arménie, la Syrie et l'Afrique », MÜLLER, I, p. 478.

33° OTHMAN ibn Oumara ibn Khouzaima, gouverneur d'Arménie sous Mahdi (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40), à la fin du règne (785) GHÉVOND, p. 154, lutta contre les Khazares, GHÉVOND, p. 155, MARQUART, *Streifz.*, p. 451, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 122.

34° RAOUH ibn Hatim ibn Mouhallabi, successeur d'Othman, BÉLADHORI, p. 120, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 453, et GHAZARIAN, p. 40. Il a été nommé par Mahdi, peu avant sa mort, GHÉVOND, p. 155.

35° KHOUZAIMA ibn Khazim et Tamimi gouverna l'Arménie un an et deux mois; il y maintint l'ordre, le pays fut florissant et les habitants l'appelèrent loyal, YAKOUBI, II, 515 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 453. Il succéda à Roh sous Hadi (785-786), GHÉVOND, p. 156; BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 40. GHÉVOND raconte (p. 156-160) combien il fit de victimes en Arménie. Il remit en état les routes militaires de Douin et de Nakhitchévan, GHAZARIAN, p. 58.

36° YOUSOUF ibn Rachid as Soulami, successeur de Khouzaima sous Haroun ar Rachid (786-809), BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 41. Il transplanta dans le pays une foule de Nizarites (= ce sont des Arabes, voir n° 54), si bien que les Nizarites dominaient en Arménie sous le gouvernement de Yousouf, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 454.

37° YÉZID ibn Maziad ibn Zaida es Chaibani, successeur de Yousouf, transplanta en Arménie beaucoup de Rabias « qui y sont encore aujourd'hui en majorité »; il tint le pays en ordre et personne ne bougea, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 454, qui renvoie aussi à BÉLADHORI, 210 (GHAZARIAN, p. 41) et à TABARI, III, 607. Il eut l'Arménie comme lieutenant d'Obéid Allah, GHÉVOND, p. 160. Yézid fut révoqué en 172 hég. (= inc. 11 juin 788), TABARI, III, 607, IBN HHALLIKAN, IV, p. 218.

38° OBÉID ALLAH ibn Mahdi, gouverneur d'Arménie, BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 41. « Pour apaiser la guerre avec son frère Ovbédla, Haroun lui donna le gouvernement de l'Aderbéidjan, de l'Arménie avec la Géorgie et l'Albanie. Ovbédla nous envoya de méchants émirs », GHÉVOND, p. 160. Il remplaça Yézid, TABARI, III, p. 607; liste de BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 41.

39° ABD EL KÉBIR ibn Abd el Hamid el Addaoui (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 41, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 454) succéda à Yézid, GHÉVOND, p. 160. Il amena beaucoup de gens du Diar Moudar; mais il ne resta que trois mois jusqu'à sa destitution, YAKOUBI, *ibid.*

40° SOLIMAN ibn Yézid ibn el Açamm el Amiri, fut établi par Obéid Allah après Abd el Kébir, GHÉVOND, p. 160. Ce gouvernement de Soliman n'est pas dans la liste de BÉLADHORI. Il envoya à Douin Ibn Dokè, son gendre, qui y commit des exactions contre les nobles et contre le catholicos, GHÉVOND, p. 161-162, ASOGHIK, II, c. 4, p. 99 : «Avbethla envoya pour lever les impôts en Arménie Ipn-Dolk, d'origine romaine; il surchargea les habitants d'impôts. Tous les satrapes et le catholicos Esai (778-791) se réunirent et lui demandèrent de les diminuer. Il répondit en envoyant réclamer le double; il fit porter à tous une marque de plomb au cou. Il arracha à chacun nombre de zouzè, ce qui fit tomber les gens dans une pauvreté et une misère insupportables. » — Il mit la main sur les biens du patriarcat à la mort d'Esai (791), GHÉVOND, p. 163, cf. p. 158; 12.000 Arméniens s'enfuirent alors en pays grec, GHÉVOND, p. 162.

41° Le Barmécide FADHL ibn Yahya ibn Khalid, gouverneur d'Arménie (selon

Béladhori-Ghazarian, p. 41), a reçu de Haroun, en 792, le gouvernement d'Arménie, Aderbéidjan, Médie et provinces caspiennes, en 794 celui du Khorasan Müller, I, p. 480. Il fut battu à Chamrin, dans le pays de Derbend, et il se retira dans l'Irak, Yakoubi, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 454, Béladhori, p. 210 et Tabari, III, 612, an. 176 hég. (= inc. 28 avril 792).

42° Omar ibn Ayoub el Kinani fut laissé dans la contrée par Fadhl, battu dans le pays de Derbend et se retirant dans l'Irak, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 454. N'est pas dans la liste de Béladhori.

43° et 44° Abou Sabbah, pour les impôts, et Said ibn Mohammed el Harrani el Lakbi, pour l'armée, furent envoyés en Arménie par Fadhl, rentré dans l'Irak, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.* p. 454. Alors Bardaa se révolta contre Abou Sabbah et le tua; l'Arménie devint infidèle et passa à Abou Mouslim le schismatique, *Id.* — Abou Mouslim est le nom de l'homme qui commença à Merv en 747 la révolte des Abbassides contre les Ommiades et la fit triompher en Khorasan, Weil, I, p. 697, Müller, I, p. 454. — En réalité, il s'agit ici du Perse Ata el Mokanna, qui avait été secrétaire d'Abou Mouslim et qui souleva le pays des Perses en se faisant passer pour une incarnation de Dieu, Müller, I, p. 454. — Müller place la chute d'Ata en 780; ce qui ne s'accorde pas avec ce fait que Said, vaincu par Ata, fut envoyé en Arménie par Fadhl, lequel n'a reçu le gouvernement de ce pays qu'en 792, cf. n° 41.

45° Fadhl, après la mort d'Abou Sabbah, confia l'Arménie à Khalid ibn Yézid ibn Ousaid es Soulami et lui envoya Abd el Mélik ibn Khalifa el Harachi avec 5.000 hommes. Ils furent battus près de Varthan par Abou Mouslim le schismatique, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 454.

46° Après Khalid, Haroun envoya en Arménie Abbas ibn Djarir ibn Yézid ibn Abdallah de Badjila (Béladhori-Ghazarian, p. 41). Les Bailakaniens se révoltèrent contre lui et Abou Mouslim le schismatique s'installa chez eux « et il augmenta la force de l'Arménie », Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 454.

47° L'ordre fut rétabli en Arménie et le mouvement d'Abou Mousslim vaincu par Yézid ibn Maziad es Chaibani, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 455. Ce fut son second gouvernement d'Arménie, cf. n° 37. — « Vers ce temps (avènement du catholicos Jowab; 790 selon Marquart, *l. l.*; 793 selon Petit, *Arménie*, col. 1923), un certain Ezit fut envoyé comme ostican en Arménie par l'amirapet. Quand il fut arrivé à Nakhitchévan, il envoya des lieutenants et des inspecteurs dans les divers cantons », Jean, p. 61, d'après Marquart, *Streifz.*, p. 454; Saint-Martin (p. 96) donne une traduction bien différente.

48° Mousa ibn Isa el Hachimi (dans Béladhori-Ghazarian, p. 41), envoyé après l'apaisement de l'Arménie par Yézid, y resta un an; puis la révolte recommença, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 455.

49° Yahya el Harachi (Béladhori-Ghazarian, p. 41) rétablit l'ordre avec des Khorasaniens, Yakoubi, *l. l.*

50° Ahmed ibn Yézid ibn Ouséid es Soulami (Béladhori-Ghazarian, p. 41) réprima le soulèvement des Khorasaniens amenés par el-Harachi, Yakoubi, *l. l.* — Nous avons une monnaie de Bardaa au nom de Mohammed, fils de Yézid, en 803, Petermann, *Ostic.*, p. 15, Thopdschian, *Innere*, p. 130.

51° Said ibn Salm ibn Qoutaiba el Bahili, nommé par Haroun après Ahmed, s'attira une guerre désastreuse avec les Khazares, Yakoubi, *l. l.* — Béladhori, p. 210 (Ghazarian, p. 41) le place derrière Fadhl; Tabari (III, 645) en fait autant, avec la date de 796; il le mentionne encore comme gouverneur d'Arménie en 798-799 (III, 647). — Abou Omar Said ibn Mouslim ibn Qoutaiba fut un chef puissant, chanté par les poètes; il gouverna l'Arménie, Mossoul, le Sind, le Tabaristan, le Sidjistan et la Mésopotamie; il mourut en 217 hég. (= inc. 7 févr. 832), Ibn Khallikan, II, p. 517.

52° Nasr ibn Habib el Mouhallabi (Béladhori-Ghazarian, p. 41) fut envoyé pour chasser Said, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 456.

53° Ali ibn Isa ibn Mahan (Béladhori-Ghazarian, p. 41) remplaça Nasr; il se révolta dans le Chirvan, Yakoubi, *l. l.*

54° Alors Haroun renvoya en Arménie (ce fut son troisième gouvernement de cette province) Yézid ibn Maziad es Chaibani, Marquart, *Streifz.*, p. 456, citant Yakoubi, *Hist.*, p. 515 sqq., Béladhori, p. 210 (Ghazarian, p. 41), Tabari, III, 648. — Il est mort en 185 hég. = inc. 20 janv. 801, Ibn Khallikan, III, 668, IV, 218, Tabari, III, 650. — Yézid eut l'Arménie et l'Aderbéidjan (Tabari, III, 648) onze ans après son premier gouvernement d'Arménie, Ibn Khallikan, IV, p. 218. — Après son arrivée, les gens se soumirent; il remit l'ordre dans le pays; il réconcilia entre eux les Nizârites et les Yéménites; il écrivit aux fils des princes et aux princes héréditaires pour réjouir leurs espérances; et le pays retrouva l'équilibre, Yakoubi, *l. l.* — Il a battu et tué en novembre 795 le Kharidjite Valid qui attaqua entre autres places Khélath en Arménie, Ibn Khallikan, III, 668, IV, 218. — Yézid repoussa d'Arménie la grande invasion khazare de 799, Tabari, III, p. 647-648 (dans Marquart, *Streifz.*, p. 5), cf. p. 172.

55° Après Yézid, Haroun donna pour la deuxième fois l'Arménie à Khouzaima ibn Khazim at Tamimi, qui saisit les princes héréditaires et les fils des princes; il leur fit couper la tête et agit au plus mal envers eux; il resta moins d'une année (Yakoubi, *l. l.*; Béladhori, p. 210; Jean, p. 99 sous le catholicos Joseph II (797-807). Nous avons une monnaie de Bardaa à son nom en 804, Petermann, *Ostic.*, p. 15; Thopdschian, *Innere*, p. 130. — Il prit Tiflis, Marquart, *Streifz.*, p. 418. Il doit être le même homme que l'émir Khosro de la *Chronique géorgienne*, p. 259. Il avait déjà terrorisé l'Arménie sous Mousa el Hadi, Marquart, *Streifz.*, p. 418. Cf. le n° 35.

56° Soliman ibn Yézid ibn el Açamm el Amiri (Béladhori-Ghazarian, p. 41), successeur de Khouzaima en Arménie, était vieux, faible; le pays faillit lui échapper, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 515 sqq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 456 et p. 419. — Monnaie de Bardaa à son nom en 807, Petermann, *Ostic.*, p. 15. — C'est un second gouvernement d'Arménie, cf. le n° 40.

57° El Abbas ibn Zoufar el Hilali (Béladhori-Ghazarian, p. 41), successeur de Soliman, fut battu par les Tzanars, Yakoubi, *l. l.*, dans Marquart, p. 419 et 456.

58° On lit le nom de Yahya sur une monnaie frappée en Arménie en 193 hég. (= inc. 25 oct. 808), Thopdschian, *Innere*, p. 130; cf. le n° 60.

59° Mohammed ibn Zouhair ibn el Mousayeb ed Dabbi (Béladhori-Ghazarian, p. 41), successeur d'Abbas, fut le dernier des gouverneurs d'Arménie sous Haroun. Yakoubi, II, p. 519, dans Marquart, *Streifz.*, p. 419, 456.

60° Asad ibn Yézid ibn Maziad, gouverneur d'Arménie sous Amin (809-813), lors de la révolte de Yahya ibn Said et d'Ismail ibn Chouaib en Djourzan, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 528, dans Marquart, *Streifz.*, p. 456, Béladhori-Ghazarian, p. 42. Monnaie de Bardaa à son nom en 800, une autre en 807, Petermann, *Ostic.*, p. 14-15, Thopdschian, *Innere*, p. 130.

61° Ishak ibn Soliman el Hachimi, successeur d'Asad, envoya en Arménie son fils al Fadl (Tabari, III, 650, a. 185 hég. = inc. 20 janv. 801), qui y resta jusqu'à la mort d'Amin Yakoubi, *Hist.*, II, p. 528, dans Marquart, *Streifz.*, p. 457; Béladhori-Ghazarian, p. 42.

62° Tahir ibn Mohammed es Savani, gouverneur d'Arménie au début du règne de Mamoun (813) (Yakoubi, II, 540, 562, dans Marquart, *Streifz.*, p. 405, 457), fut enfermé dans Bardaa par un soulèvement arabe (*Ibid.*, p. 406). Il eut à lutter contre Ishak ibn Soliman, gouverneur du pays pour Amin, soutenu par Abd er Rahman, patrice d'Arran; il fut assiégé dans Bardaa par Abd el Mélik ibn Djahafi es Soulami révolté et il fut délivré par son successeur Soliman, Yakoubi, II, p. 562 sqq. Monnaie de Bardaa à son nom en 811, Petermann, *Ostic.*, p. 15.

63° Son successeur fut Soliman ibn Ahmed ibn Soliman el Hachimi, Yakoubi, II, p. 563, dans Marquart, *Streifz.*, p. 406 et 458; Béladhori-Ghazarian, p. 43.

64° Hatim ibn Harthama ibn Ayan (Béladhori-Ghazarian, p. 42) apprit,

quelques jours après son arrivée en Arménie, la mort de son père (816-817) et ses circonstances (cf. p. 226); il se retira à Kisal dans un fort d'où il s'entendit avec les princes héréditaires et les chefs du peuple arménien, avec Babek et avec les Khourramites; c'est alors que Babek s'empara de l'Aderbéidjan, IBN KOUTÉÏBA, p. 683, dans WEIL, II, p. 237; YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 458.

65° YAHYA ibn Mouad (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 42) était gouverneur d'Arménie en 819-820; il fut alors battu par Babek, TABARI, III, 1039, 1233; YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 458.

66° ISA ibn Mohammed ibn Abou Khalid (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 42), successeur de Yahya, fut battu par Babek en 820-821, TABARI, III, 1044, 1045, 1253. Il battit le révolté Sévada ibn Abd el Hamid el Djahafi, YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 458. Cf. WEIL, II, p. 237; et plus haut p. 101-102.

67° ZOURAIK ibn Ali ibn Sadaka el Azdi (n'est pas dans la liste de BÉLADHORI), gouverneur en 824-825 (TABARI, III, 1072), défait par Babek, voir p. 319, se révolta quand il fut destitué; il fut battu et envoyé à Mamoun, YAKOUBI, *l. l.*, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 459.

68° ABDOUL ALA, fils d'Asad, se trouve sur une monnaie de Bardaa datée de 825, PETERMANN, *Ostic.*, p. 15.

69° MOHAMMED ibn Houmaid et Touchi (n'est pas dans la liste de BÉLADHORI), gouverneur d'Arménie en 827-828, TABARI, III, 1099, fut constamment battu par Babek, YAKOUBI, *Hist.*, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 459. Cf. WEIL, II, p. 238. Il resta sur le terrain dans un combat contre Babek en 214 hég. (= inc. 11 mars 829), YAKOUBI, *l. l.*; TABARI, III, 1101; MOS. CAL., III, c. 19, t. II, p. 55 (le nomme Tavousi), dans MARQUART, *Streifz.*, p. 408 et 459; — cf. p. 319.

70° ABDALLAH, fils de Tahir (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 42) fut gouverneur d'al Djibal, Arménie et Aderbéidjan depuis la mort de Mohammed en 829 jusqu'à celle de son père Talha, selon YAKOUBI, *Hist.*, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 409 et 459. — Noter que Talha est mort en 213 hég. = inc. 22 mars 828, TABARI, III, 1099 (dans LE STRANGE, *Dyn.*, p. 128). WEIL dit à ce propos, II, p. 238 : « On nous donne Abdallah ibn Tahir comme successeur de Mohammed ibn Houmaid; il faut comprendre seulement qu'Abdallah, comme gouverneur du Khorasan, a sans doute reçu l'ordre de poursuivre, depuis sa résidence de Nichapour, la guerre contre Babek. » IBN KHALLIKAN, II, p. 49 confirme l'interprétation de WEIL.

71° ABD EL ALA ibn Ahmed ibn Yézid ibn Ousaid es Soulami, gouverneur d'Arménie (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 42; YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq., dans MARQUART, *Streifz.*, p. 409 et 459) à l'époque où Mohammed ibn Hattab s'était emparé de la Géorgie; allié aux Tzanars, il battit Abd el Ala, cf. p. 102.

72° En 829 ou 830, KHALID ibn Yézid ibn Maziad es Chaibani (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 42) bat les Tzanars et leur impose tribut, YAKOUBI, *Hist.*, II, 565-566, dans MARQUART, *Streifz.*, p. 410. Le même auteur, p. 460, traduit ainsi sa biographie par YAKOUBI, *Hist.*, II, p. 562 sqq. : Khalid, nommé gouverneur d'Arménie par Mamoun, réunit une grande foule en Rabiah, pardonna dans Khélath à Sévada el Djahafi, chassa de Nakhitchévan le révolté Yézid ibn Isa, soumit Mohammed ibn Hattab, les Tzanars, les Kaisiks et Ali ibn Yahya en Arménie. — L'osdigan Hol des Arméniens (JEAN, p. 101-102; ÉTIENNE, c. 37, p. 101; SAMUEL, p. 421) serait ce Khalid, MARQUART, *Streifz.*, p. 460; cf. p. 111. — Le nom d'Aboul Hawl (signifiant père de la terreur) a été donné par les Arabes au sphinx de Gizeh, *Encyc. de l'Islam*, I, p. 95;

73° ABD ALLAH ibn Mousaid el Asadi (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 42) succéda à Khalid; il mourut peu après; son fils Ali le remplaça un moment, YAKOUBI dans MARQUART, *Streifz.*, p. 460.

74° HASAN ibn Ali el Bagdisi el Mamouni (BÉLADHORI-GHAZARIAN, p. 42),

deuxième successeur de Kalid ibn Yézid, encore sous le règne de Mamoun, c'est-à-dire au plus tard en 833; il contraignit Ishak de Tiflis à payer tribut, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 566, dans Marquart, *Streifz.*, p. 410, 460.

75° Afchin Khaidar ibn Kaous, gouverneur d'Arménie sous Moutasim (834-842), selon Tabari, III, 1301, et Ibn Khallikan, III, p. 276; Aboulfaradj, *Arab.*, p. 165 : en 220 hég. (= inc. 5 janv. 835) Motacim envoya en Arménie Afchin Haidar ibn Kaous, « préfet du pays de la montagne »; il était d'Osrouchanah, Masoudi, *Avertiss.*, p. 230; il battit Babek en 835, cf. p. 319; il le reçut des mains de Sahl, fils de Sembat, en 837, cf. p. 319.

76° Il confia l'Arménie à Mohammed ibn Soliman el Azdi es Samarkandi (Béladhori-Ghazarian, p. 42), qui fut battu par le révolté Sahl, fils de Sembat, en Arran, mais soumit Mohammed ibn Oubaid Allah révolté dans Vardanakert, Tabari, III, 1301, en 838-9; Yakoubi, dans Marquart, *Streifz.*, p. 460-461. Il serait venu en Arménie en 836 selon Mos. Cal., II, p. 58, éd. Chahnazaréan, interprété par Marquart, *Streifz.*, p. 462. Moïse l'appelle « amiral Badoli ».

77° Mohammed ibn Khalid Bouchara Khodah (Béladhori-Ghazarian, p. 42) fut chargé de l'administration de l'Arménie après Afchin sous Moutasim en 840-841, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 579, dans Marquart, *Streifz.*, p. 410, 461; il combattit les Tzanars et il força Ishak de Tiflis à payer ses redevances annuelles, cf. p. 321.

78° Ali ibn el Housain ibn Siba el Kaisi (Béladhori-Ghazarian, p. 42), successeur de Mohammed, fut si faible que les habitants l'appelèrent l'orphelin, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 579, dans Marquart, *Streifz.*, p. 410, 461; Ghazarian, p. 50. Il fut remplacé par Khalid, fils de Yézid, mais il fut vite renvoyé en Arménie pour apaiser les Arméniens (mêmes références). Ce fut vers 837, Thopdschian, *Innere*, p. 119; en 840-841, Marquart, *Streifz.*, p. 461.

79° Khalid ibn Yézid fut renvoyé pour la deuxième fois en Arménie (Béladhori-Ghazarian, p. 42, cf. n° 72). Sa venue souleva les Arméniens; il fut remplacé par Ali comme il est dit ci-dessus, Yakoubi, *l. l.*

80° Hamdoi ibn Ali ibn al Fadl fut envoyé en Arménie à la place d'Ali el Kaisi par Moutasim à la fin de son règne (842), Yakoubi, *Hist.*, II, p. 579 qq., dans Marquart, *Streifz.*, p. 461. N'est pas dans la liste de Béladhori.

81° Khalid ibn Yézid ibn Maziad, pour la troisième fois (nos 72 et 79) gouverneur d'Arménie, sous Vathik (842-847, Béladhori-Ghazarian, p. 42), força tous les princes à se soumettre. Il mourut en marchant contre Ishak ibn Ismail de Tiflis, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 587, dans Ghazarian, p. 50, et Marquart, *Streifz.*, p. 408, 410-411 et 461; Asoghik, II, c. 2, p. 77. — Sous Vathik, les affaires d'Arménie tombèrent en grand désordre et Khalid ibn Yézid fut envoyé dans cette province avec une grande armée. Il devint malade en route et mourut à Dabil, ville d'Arménie en 230 hég. (= inc. 16 sept. 844), Ibn Khallikan, IV, p. 230-231. En 844 ou 845, Marquart, *Streifz.*, p. 462, selon Mos. Cal., II, p. 58, qui appelle Khalid Khazr Patgos « homme furieux et sans pitié, qui fut tué »; cf. aussi Brosset, dans Étienne, p. 105.

82° Mohammed ibn Kalid ibn Yézid ibn Maziad es Chaibani, pour la deuxième fois gouverneur d'Arménie (cf. n° 77), remplaça son père Khalid (Béladhori-Ghazarian, p. 42). Avec ses troupes du Rabiah, il força les Tzanars et Ishak de Tiflis à fuir, Yakoubi, *Hist.*, II, p. 587-588, dans Marquart, *Streifz.*, p. 411 et 462. Khalid « vint, tua et fit des prisonniers, mit le feu à de nombreuses églises et s'en alla vers Bagdad; il en revint avec un ordre royal et un trésor et il fonda Gandzak, dans le canton d'Archakachen », Mos. Cal., II, p. 58, dans Marquart, p. 462.

83° Abou Said Mohammed ibn Yousouf el Marvazi, gouverneur d'Arménie (Béladhori-Ghazarian, p. 43), en 849, Marquart, *Streifz.*, p. 414; — Brosset, affirme sans preuve, dans Thomas, II, c. 5, p. 96, n. 2 : « Ce personnage appartenait à la tribu turque des Kaisiks, établie dans le canton d'Apahounik, au nord-ouest du lac de Van. » — Cf. p. 117, pour ses rapports avec les princes

Bagarat de Taron et Achot de Vaspouragan. — Renvoyé en Arménie par le calife après la défaite de ses lieutenants Mousè et Ala, il mourut en route, Thomas, II, c. 6, p. 102; Jean, p. 105; Asoghik, II, c. 2, p. 77; Étienne, c. 37, p. 103; Const. Porphyr., *Adm.*, c. 44, p. 199; Tabari, III, 3, p. 1407; Ibn Khallikan, III, p. 278 sqq.; Ibn el-Athir, VII, p. 20, dans Thopdschian, *Polit.*, p. 119.

84° Mousè, fils de Zorara, a été chargé de lever le tribut du Taron par « Abouseth » retournant à la cour; mais il a été chassé du Taron par le prince Bagarat Bagratouni, Thomas, II, c. 5, p. 97, ch. 6, p. 99-100; cf. p. 117.

85° Ala Dzovaphi, lieutenant d'Abou Saad pour le Vaspouragan, où il fut battu, Thomas, II, c. 6, p. 99-100; cf. p. 117.

86° Yousouf, fils d'Abou Said, en 851, Béladhori-Ghazarian, p. 43. Envoyé en Arménie par le calife pour arrêter et pour lui expédier les grands arméniens; il envahit l'Aghbak en Vaspouragan; il obtint d'Achot des otages. De là, il passa à Khélath où il convoqua Bagarat de Taron pour lui remettre la lieutenance d'Arménie; mais il le prit et l'envoya à Samara avec tous les siens; il passa l'hiver à Mouch, d'où la population avait fui. Il envoya ses lieutenants dans diverses directions; l'un d'eux, Ala ibn Ahmed, qui devait être plus tard gouverneur d'Arménie, pilla en Sisakan un couvent et en mit les clercs à la torture, Béladhori, p. 211, dans Thopdschian, *Innere*, p. 158; il en résulta un soulèvement général qui décima les lieutenants de Yousouf. En mars 852, il fut surpris et tué dans Mouch par les paysans de Sassoun, sous Jean de Khoyt, Achot Ardzrouni de Vaspouragan et Mousè ibn Zorara d'Arzen. Les références sont au chapitre IV p. 118.

87° Boga el Kabir (Béladhori-Ghazarian, p. 43 et 52) fut gouverneur d'Arménie, Aderbéidjan et Chimchat, Béladhori, p. 203, dans Marquart, *Streifz.*, p. 24. Sur le traitement que Boga fit subir à l'Arménie de 852 à 855, voir p. 118 sqq. Parmi les lieutenants de Boga en Arménie, nous connaissons Zirak, qui prit le prince de Gardman, et Abraham, auquel il confia la levée des impôts dans les pays régis par les princes qu'il avait envoyés prisonniers à Samara, Thomas, III, c. 11, p. 154, Thopdschian, *Innere*, p. 123, *Polit.*, p. 130, Daghbaschean, p. 81.

88° Après le départ de Boga pour Samara en 855, Moutavakkil nomma gouverneur d'Arménie Mohammed ibn Khalid, Yakoubi, II, p. 598; Béladhori-Ghazarian, p. 43 et 54. C'était son troisième gouvernement d'Arménie (voir nos 77 et 82). « Quand Boga eut été vaincu par les Tzanars, il poursuivit les princes auxquels il avait garanti l'amnistie. Beaucoup d'entre eux s'enfuirent et s'entendirent avec les souverains des Romains, des Khazares et des Slaves. Ils se rassemblèrent en grandes masses. Boga en avisa Moutavakkil, qui envoya dans le pays Mohammed ibn Khalid. Celui-ci apaisa tout le monde en renouvelant l'amnistie », Yakoubi, *l. l.*, dans Marquart, *Streifz.*, p. 413-414.

89° Moustain, en ramadan 248 (ce mois commence le 29 oct. 862), a nommé Ali ibn Yahya al Arméni gouverneur d'Arménie, Béladhori-Ghazarian, p. 43; Tabari, III, 3, 1508; Ibn el-Athir, VII, p. 41; Asoghik, II, c. 2, p. 101 : « Ahmet, qui envoya en Arménie Ali, fils de Yahya, comme émir et nomma Achot prince des princes en 311 arm. (= inc. 25 avril 862); Yakoubi, p. 606, place le gouvernement d'Ali en 249 hég. (= inc. 24 févr. 863); Ali resta en charge un an; il fut tué en 863 dans une escarmouche contre les Byzantins, Tabari, *l. l.* 1509; Yakoubi, *l. l.*, dans Thopdschian, *Innere*, p. 123. — Masoudi, *Prairies*, VIII, p. 74 : « Ali fut tué la même année qu'Omar el Akta qui périt le 3 septembre 863. En quittant la frontière syrienne, il fut nommé gouverneur d'Arménie; il se rendait d'Arménie à Miafarikin et il s'était détourné de sa route pour visiter un de ses domaines, lorsqu'un corps de Grecs le surprit et le tua avec 400 des siens, sans l'avoir reconnu. » — Ali a présidé en 855 au quatrième rachat des captifs comme commandant des frontières de Syrie, Masoudi, *Avertiss.*, p. 258, en 860, au huitième rachat, en la même qualité, *Ibid.*, p. 258.

90° Ala ibn Ahmed a été d'abord lieutenant de Yousouf ibn Said en 850. Comme tel, il a pillé un couvent célèbre en Sisakan et mis ses moines à la torture,

Ghazarian, p. 51 (voir n° 86). Il fut gouverneur d'Arménie sous Mountasir (861-862), selon Béladhori-Ghazarian, p. 43.

91° Isa ibn Cheikh ibn Khalid es Chaibani fut gouverneur d'Arménie en djoumada second 257 hég. (ce mois commença le 26 avril 871) selon Yakoubi, p. 621, à la fin de 256 (*des.* le 28 nov. 870) selon Tabari, III, 3, p. 1841, et Ibn el-Athir, VII, p. 85, dans Thopdschian. *Polit.*, p. 134, et *Innere*, p. 124. Après deux campagnes malheureuses contre Moh. ibn Ablvad dit Yamanik, son lieutenant en Albanie qui se révolta à Bardaa en 877 et en 880 (cf. p. 281), il se retira à Amida et il perdit toute autorité en Arménie dès avant 879, Thopdschian, *Innere*, p. 124. Selon Ibn el Athir, VII, p. 143 (dans Thopdschian, *Ibid.*, p. 125), Isa a gardé le gouvernement de l'Arménie jusqu'à sa mort en 269 hég. (= inc. 21 juill. 882).

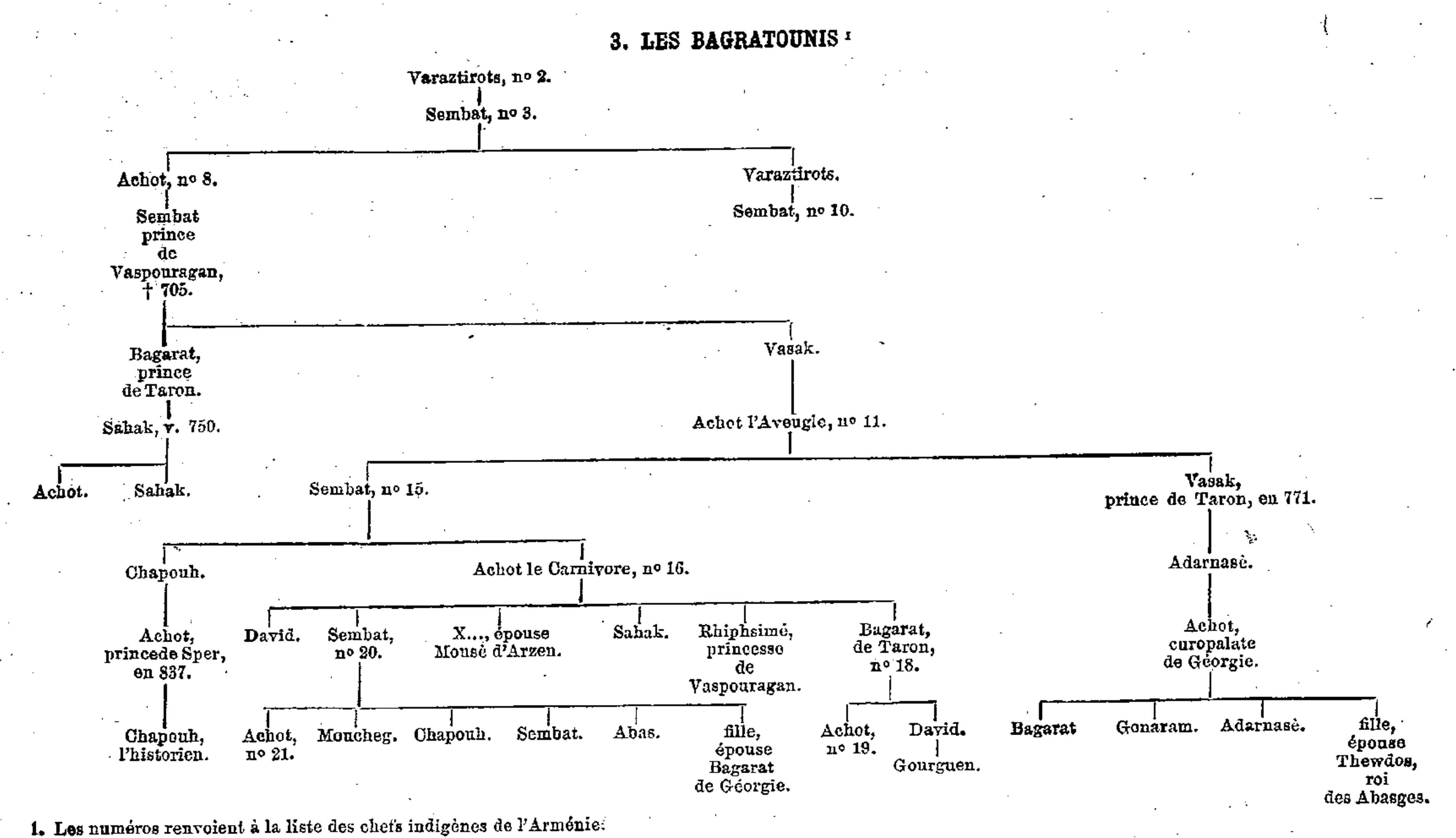
92° En 875, le calife Moutamid donna à son fils Djafar al Mouvaffad ila Allah, avec Mousa ibn Boga pour second, l'Égypte, l'Afrique, la Syrie, la Mésopotamie et l'Arménie, Weil, II, p. 458.

93° Mohammed ibn Khalid fut envoyé pour la quatrième fois (cf. n°s 77, 82, 88) en Arménie, sur la demande des Arméniens, pour lutter contre Yamanik, laissé à Bardaa par Isa ibn Cheikh; mais il se tourna contre eux et il fut renvoyé en Syrie, le tout vers 877-878, après le retour d'Isa en Syrie et avant la nomination d'Ibn Koundadjik au gouvernement d'Arménie, Thopdschian, *Innere*, p. 124; cf. p. 282.

94° Moutamid nomma gouverneur d'Arménie, de Mossoul et de Diar Rabiah Mohammed ibn Ishak ibn Koundadjik en 266 hég. (= inc. 30 août 879), Tabari, 1942, dans Thopdschian, *Innere*, p. 125. Il fit place au Chabanide Ahmed ibn Isa.

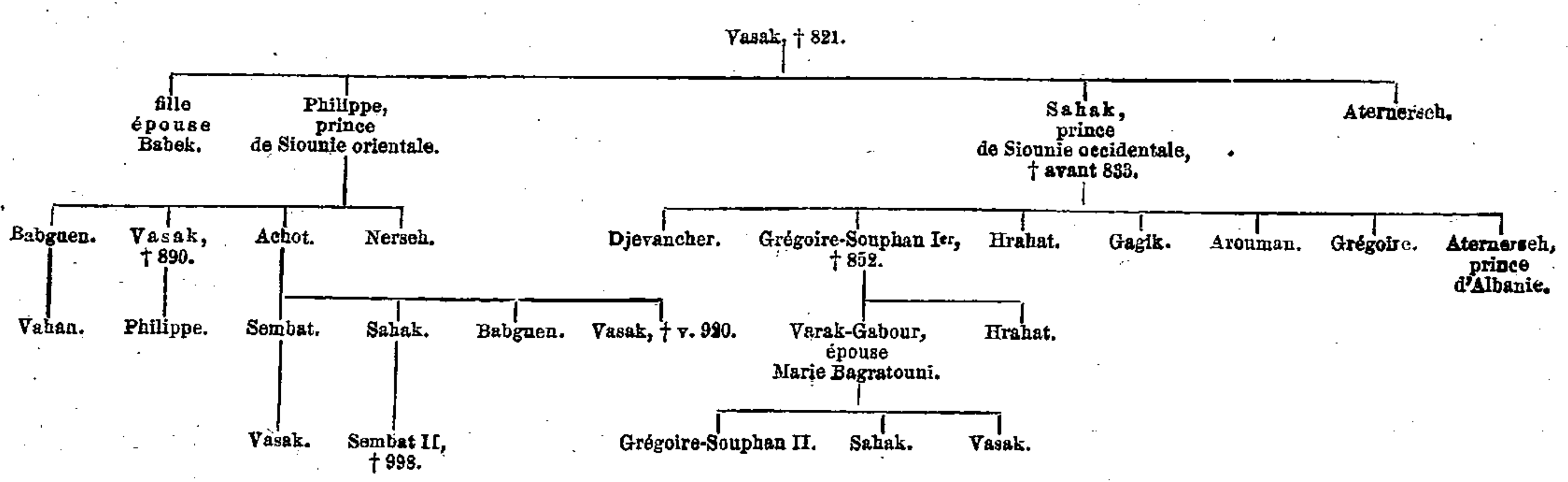
95° Ahmed ibn Isa ibn Chéikh a été nommé gouverneur d'Arménie l'année même où il couronna Achot, Jean, p. 175; Ibn Khaldoun, III, 337, dans ZDMG, 41, 242; Thopdschian, *Innere*, p. 125.

3. LES BAGRATOUNIS [1]



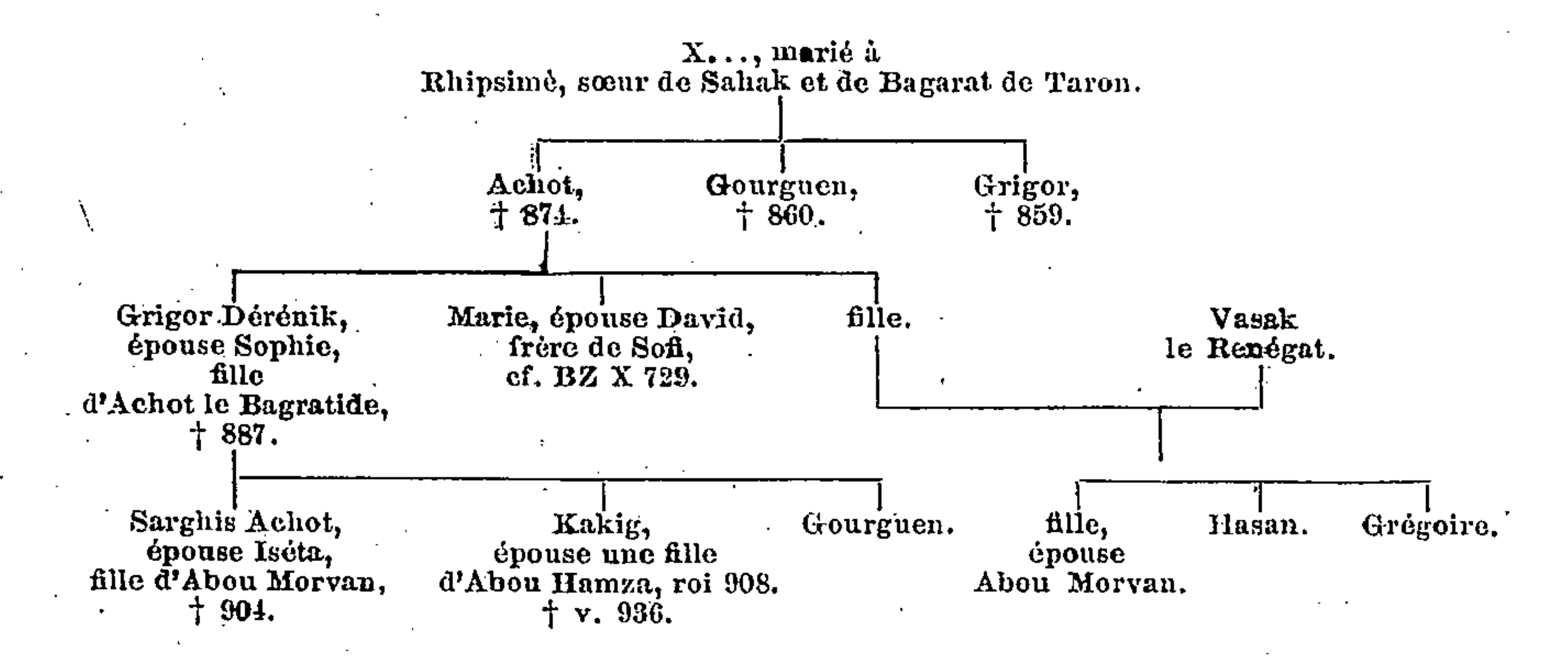
1. Les numéros renvoient à la liste des chefs indigènes de l'Arménie.

4. LES SIOUNIS



5. LES ARDZROUNIS

Au neuvième siècle, nous connaissons les noms de beaucoup de princes Ardzrounis; mais nous ignorons la plupart du temps quel lien de parenté les unit. Le tableau suivant résume ce que nous savons d'eux, BROSSET, *Coll.*, I, p. 263 :



6. LES ÉMIRS CHABANIDES

Maziad.

Yézid,
gouverneur d'Arménie,
nos 37, 47, 54,
entre 789 et 801.

Asad,
gouverneur d'Arménie,
no 60,
entre 809 et 813.

Khalid,
gouverneur d'Arménie,
nos 72, 79, 81,
entre 829 et 843.

Mohammed,
gouverneur d'Arménie,
nos 77, 82, 88, 93,
entre 840 et 878.

Cheikh.

Isa,
gouverneur d'Arménie,
no 91,
entre 871 et 877.

Ahmed,
gouverneur d'Arménie,
no 95,
en 885-886.

APPENDICE V

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LA GÉORGIE

Description de la Géorgie : Brosset, *Description* 1842; — Brosset, *Voyage* 1849-1851; — K. Koch, *Die Kaukas. Länder u. Arm. nach Reiseschilderungen*, Leipzig, 1855; — Villeneuve, *La Géorgie*, Paris, 1870; — J. Mourier, *La Mingrélie*, Odessa, 1884; — A. Leist, *Georgien. Natur, Sitten u. Bewohner*, Leipzig, 1885; — V. Erckert, *Kaukasus*, 1888; — J. Mourier, *Batoum et le bassin du Tchorokh*, Paris, 1887; — J. Mourier, *Guide au Caucase*, Paris, 1894; — G. Merzbacher, *Hochregionen*, 1901; — Baye, *En Géorgie : voyage et missions*, 1903; — Nilles, *Aus Iberien oder Georgien*, Innsbrück, 1903; — A. Leist, *Das Georgische Volk*, Dresde, 1903; — J. Mourier, *L'Art au Caucase*, 2e éd. Bruxelles, 1907; — Lynch, *Armenia*, 1901; — Wilson, *Handbook*, 1907.

Histoire : Sources : Wakhoucht, *Description* et *Chronique*, éditées par Brosset; — les divers historiens et chroniqueurs arméniens, notamment Oukhtanès; — les Arabes réunis par N. A. Karaoulof, *Renseignements des auteurs arabes sur le Caucase, l'Arménie et l'Aderbéidjan*, traduction russe avec notes dans le *Recueil de matériaux pour la description des localités et des races du Caucase*, t. 29, 31 et 32; ce sont Istakhri, Ibn Fakih, ibn Khordadbeh, Kodama, Ibn Roustah, Yakoubi; — et, parmi les Grecs, surtout Constantin Porphyrogénète, *Adm.*, c. 45-46, p. 121 sqq.

Travaux : Marsov, *Petite histoire de la Géorgie*, Moscou, 1840 (en russe); — J. Mourier, *Histoire de la Géorgie*, Tiflis, 1888,8°; — Bagradzé, *Histoire de la Géorgie*, Tiflis, 1889 (en russe); — Pokrovsky, *Essai abrégé de la vie ecclésiastique et historique de la Géorgie orthodoxe*, Tiflis, 1905 (en russe); — N. Djavakof, *Les Rois de Géorgie et leur empire*, 1905 (en géorgien); — Marquart, *der Ursprung der iberischen Bagratiden*, dans *Streifz.*, p. 391-436; — Ph. Jordania, *Matériaux pour l'histoire de la Géorgie aux onzième et douzième siècles* (Mémoires de la Société impériale pour les antiquités russes médiévales 1895, p. 1-18, en russe); — E. Takaichwili, *Acte du roi géorgien Bagrat IV* (1027-1072), *Zapiski* de la section orientale de la Société archéologique russe, IX, 1896, p. 59-68; — J. K..., *Saint David III le Réparateur, roi de Géorgie*, 1084-1125, *Messager de l'exarcat géorgien*, 1898, n° 5, p. 16-22; — D. Karitchawili, *La Géorgie au douzième siècle*, Tiflis, 1902, 155 pages in-8 (en géorgien); — M. J. Djanachwili, *la reine Tamar*, Tiflis, 1900, 127 pages in-8 (en géorgien); — F. Holldack, *Grundsteine;* — G. Sadzagelof-Iveriel, *La lutte douze fois séculaire de la Géorgie orthodoxe contre l'Islam*, *Messager* ecclésiastique de l'exarcat géorgien, 1883, nos 10 à 23; — évêque Kirion, même titre, Tiflis, 1899, 113 pages in-8 (en géorgien); — El. Peradzé, *Matériaux relatifs à l'histoire de la ville de Tiflis*, *Messager* ecclésiastique de l'exarcat géorgien, 1896, n° 10.

Littérature (presque tout entière postérieure au neuvième siècle) : Tzagarelli, *Notice sur les monuments de la littérature géorgienne*, Petrograd, 1886 (en russe); Khakhanof, *Essai d'une histoire de la littérature géorgienne*, Moscou, 1895 et 1898 (en russe); Djanachwili, *Littérature géorgienne* (I, jusqu'au dixième

siècle), Tiflis, 1900 (en géorgien); FINCK, *Littérature géorgienne,* dans HINNEBERG, *die Kultur der Gegenwart, Die orientalischen Litteraturen,* 1906.

HISTOIRE RELIGIEUSE. — 1° *Généralités :* JOSSELIAN, *Hist. de l'église géorgienne* (en russe), Tiflis, 1848; TZAGARELLI, *L'église géorgienne, témoin de l'orthodoxie de l'église russe,* Pétersbourg, 1848 (en russe); DJANACHWILI, *Histoire de l'église géorgienne,* I, Tiflis, 1898 (en géorgien); POKROWSKI, dans son *Histoire;* SABININ, *Éden de Géorgie,* Pétersbourg, 1882 (en russe); SABININ, *Description complète des saints géorgiens,* Pétersbourg, 1872 (en russe); PROTOPOPOF, *Courtes biographies des principaux personnages de l'histoire ecclésiastique géorgienne,* Moscou, 1902 (en russe); KARBELACHWILI, *Hiérarchie de l'église géorgienne,* Tiflis, 1900, 212 pages in-8° (en géorgien).

2° *Origines chrétiennes :* SABININ, *Hist. de l'église géorg. jusqu'à la fin du sixième siècle* (en russe), Pétersbourg, 1877; KHAKHANOF, *Sources sur l'introd. du christian. en Géorgie, Travaux* de la Commission orientale de la Soc. archéol. de Moscou, I, 1893, p. 299-345 (en russe); PALMIERI, *La Chiesa georgiana e le sue origini,* Bessarione, IX, 1901, série II, t. 1 à III, 1901 à 1904; PALMIERI, *La conversione ufficiale degl'Iberi al cristianesimo, Saggios torico, Orien. Christ.,* II, et III, 1902-1903; DJAVAKOF, *L'Apostolat de saint André et de sainte Nina en Géorgie, Journ. du Min.,* janv. 1901, p. 77-113 (en russe); KHAKHANOF, *Le fonti della storia del cristianesimo in Georgia, Bessarione,* sér. II, t. IX, 1905, p. 84 sqq., 171 sqq.; OLGA DE LEBEDEF, *Codex 689 du Vatican, histoire de la conversion des Géorgiens au christian. par le patriarche Macaire d'Antioche,* traduite de l'arabe, Rome, 1905 (XIVe congrès des orientalistes), 57 et 54 pages; X... : *Progrès de la prédication chrétienne en Géorgie* (en russe), *Revue orthodoxe,* 1862, n. 1, 1870, n. 2; MARR, *Vie de Pierre l'Ibère, tzarévitch et évêque de Maiouma au cinquième siècle,* texte géorgien avec trad. russe et préface (*Rev. orthod. de Palestine,* livr. 47, 1896, XXXIX et 125 pages); v. LEMM, *Zur Gesch. der Bekehrung der Iberer zum Christentum* (*Bulletin* de l'Académie de Pétersbourg, X, 1899, p. 416 sqq.); V. LEMM, *Iberica, Mémoires* de l'Acad. de Pétersbourg, sér. 8, t. VII, n° 6, 1906, 39 pages in 4°; JANIN. *Les Origines chrétiennes de la Géorgie, Échos d'Orient,* XV, p. 289.

3° *Rapports avec l'Arménie :* MOURAVIEW, *La Géorgie et l'Arménie,* 1848 (en russe) : AKINÉAN, *Les relations arméno-géorgiennes du quatrième au septième siècle, Handès,* t. 21-23, 1907-1909 (en arménien); AKINÉAN, *La situation politique de la Géorgie aux sixième et septième siècles, Handès,* t. 21, p. 347 (en arménien); DJAVAKOF, *Hist. du schisme religieux entre l'Ibérie et l'Arménie au commencement du septième siècle, Bulletin* de l'Acad. de Pétersbourg, sér. VII, t. II, 1908, p. 433 sqq., 511 sqq. (en russe).

TABLES

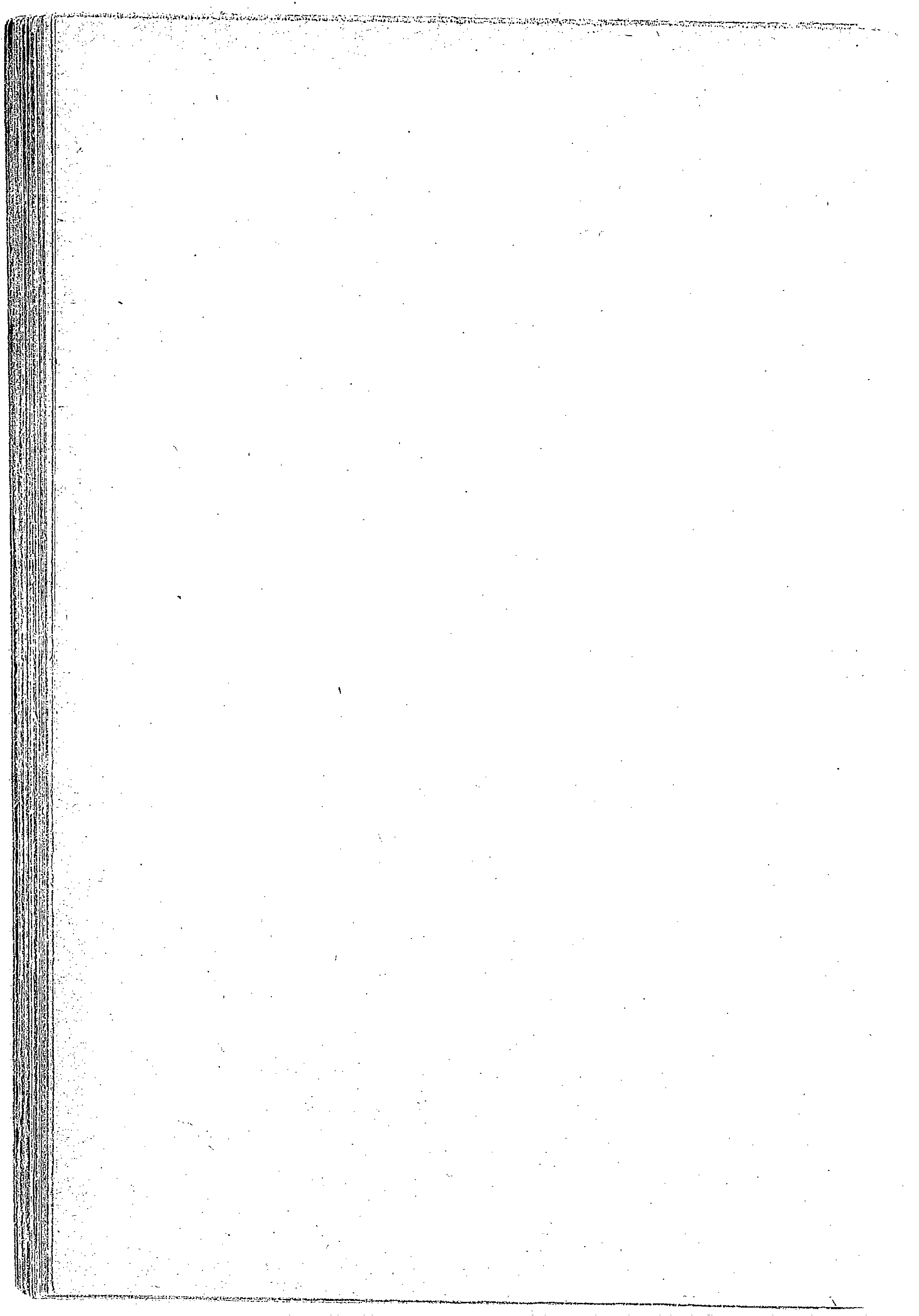


TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

I — ÉNUMÉRATION DES SOURCES

Sources grecques. — VII^{e} siècle : Narratio de rebus Armeniorum; Théophylacte Simocatta. — VIII^{e} siècle : Leonis Tactica. — IX^{e} siècle : Théophane; Georges le Moine; Nicéphore; Photius; Pierre de Sicile. — X^{e} siècle : Constantin Porphyrogénète; Genesius; Continuations de Georges le Moine et de Théophane; Leon Grammaticos; Nicéphore Phocas; Nicolas Mysticos; Syméon Magistros. — XI^{e} siècle : Attaliatès; Skylitzès. — XII^{e} siècle : Cedrenus; Manassès; Zonaras.

Sources arméniennes. — IV^{e} siècle : Agathange (conservé en traduction grecque); Faustus; Zénob. — VII^{e} siècle : Jean Mamikonian; Sébéos. — VIII^{e} siècle : Ghévond; Moïse de Khoren. — IX^{e} siècle : Chapouh Bagratouni. — X^{e} siècle : Asoghik; le catholicos Jean; Moïse Calankatouatsi; Oukhtanès; Thomas Ardzrouni. — XI^{e} siècle : Arisdaguès; Grégoire Magistros. — XII^{e} siècle : Matthieu d'Edesse; Mkhitar d'Ani; Nersès IV le Gracieux; Samuel d'Ani. — XIII^{e} siècle : Étienne Orbélian; Kirakos; Mkhitar d'Aïrivank; Vardan.

Sources syriennes. — V^{e} siècle : Zacharie. — VI^{e} siècle : Jean d'Éphèse; Marabas. — IX^{e} siècle : Denys de Tell Mahré. — X^{e} siècle : Eutychius. — XI^{e} siècle : Élie de Nisibe. — XII^{e} siècle, Michel le Syrien. — XIII^{e} siècle : Aboulfaradj.

Sources arabes et persanes. — IX^{e} siècle : Béladhori; Dinavari; ibn Khordadbeh; Tabari; Yakoubi. — X^{e} siècle : ibn Fakih; ibn Haukal; Istakhri; Kodama; Masoudi; Moukadassi; Moustaufi. — XI^{e} siècle : ibn Maskawaï. — XIII^{e} siècle : Elmacin; ibn el-Athir; ibn Khallikan; Qazouini; Yakout. — XIV^{e} siècle : Dimasqi; ibn Khaldoun; Marasid. — XV^{e} siècle : Aboul Méhacin.

Sur chacune de ces sources l'essentiel est rappelé dans la liste alphabétique qui suit. Pour de plus amples détails, voir les histoires de chaque littérature : pour les auteurs grecs, Krumbacher-Erhard; pour les syriens, Duval; pour les arabes, Brockelmann; pour les arméniens, Nève et Krumbacher [2], p. 406 sqq.

II — LISTE ALPHABÉTIQUE DES SOURCES ET DES OUVRAGES LE PLUS SOUVENT CITÉS

ABOULFARADJ : *Chronicum syriacum,* texte syriaque et traduction latine, BRUNS et KIRSCH, in-4°, Leipzig, 1789. — *Chronicum ecclesiasticum, syriace et latine,* edd. J. B. ABBELOOS et L. LAMY, 3 vol. in-4°, 1872-1877. — Né à Mélitène en 1226, évêque de Qoubbos, de Lakabin et d'Alep, maphrien d'Orient, mort à Maraga, en 1286.

ABOUL MEHACIN : *Histoire d'Égypte,* intitulée : « Les Astres brillants »; éd. JUYNBOLL et MATHES, Leyde, 1852-1861, in-8°, continuée par W. POPPOR, Univ. of Californ. 1909. Extraits dans *Rec. ori.,* III (1884), p. 475-509. — Mort en 1469-1470; a occupé une place éminente dans l'armée et dans la magistrature.

AGATHANGE : *Histoire du règne de Tiridate et de la prédication de saint Grégoire l'Illuminateur;* trad. grecq. et française dans LANGLOIS, *Coll.,* I, p. 99-200. — Cet historien arménien vivait vers 320 ap. J.-C.

AKINEAN (N.) : *L'Historien-évêque Oukhtanès, Handès,* 22, 1908, p. 17-20, 70-74, 112-115.

ALISCHAN, *Sisakan,* Venise, 1893.

ANDERSON (J.), *The Campaigns of Basil I against the Paulicians in 872, Cl. Rev.* X, 1896.

ANDERSON (J.) : *The Road-System of eastern Asia Minor with the evidence of Byz. campaigns, JHS,* 17, 1897, p. 22-44.

ARISDAGUES DE LAZDIVERD : *Histoire d'Arménie,* trad. Evariste PRUD'-HOMME, Paris, 1864, 148 p. in-8° (va de 989 à 1071). — Est contemporain des événements qu'il raconte; il est mort après 1071; il a fait partie du clergé régulier comme vardapet; il gémit beaucoup trop, mais il est véridique.

ASLAN (Kévork) : *Études historiques sur le peuple arménien.* Paris, Dujarric, 339 p. in-12, 1909.

ASOGHIK ou Étienne de Taron : *Histoire d'Arménie* des origines à 1004. Trad. allemande par H. GELZER et Aug. BURCKHARDT, Teubner, 1907, *SS. sacri et profani,* fasc. IV. — Était du clergé régulier avec le titre de vardapet; est mort au début du XI^e^ siècle; renferme beaucoup de détails intéressants et originaux.

ATTALIATES (Michel) : *Histoire,* de 1034 à 1079, éd. Bonn, 1853. — Grand propriétaire byzantin, sénateur et juge; vécut au moins jusqu'en 1080.

BALGY : *Historia doctrinæ catholicæ inter Armenos unionisque eorum cum ecclesia romana in concilio Tridentino,* Vienne, 1878.

BELADHORI : *Le Livre de la conquête des pays,* éd. DE GOEJE, 1866. — Perse d'origine; vécut à la cour des califes de 847 à 892; il eut à élever Abdoullah, fils du calife Moutazz.

BORÉ (E.) : *L'Arménie,* dans l'*Univers pittoresque,* édité par Didot, *Europe,* t. VIII, 1839, in-8°.

BORÉ (E.) : *Correspondance et Mémoires d'un voyageur en Orient.* 1840, deux in-8°.

BOUVIER : *La Syrie à la veille de l'usurpation Tulunide, ROC,* 1906, p. 34-49.

BROCKELMANN : *Geschichte der arabischen Literatur,* Weimar, deux in-8°, 1898 et 1902.

BROSSET : *Add.,* voir BROSSET, *Histoire de la Géorgie.*

BROSSET : *Chronique,* voir BROSSET, *Histoire de la Géorgie.*

BROSSET : *Collection d'historiens arméniens,* trad. française, Pétersbourg, 1874-1876, deux in-8°.

BROSSET : *Description géographique de la Géorgie,* par le tsarévitch WAKHOUCHT, trad. du géorgien, Pétersbourg, 1842, in-4° ; — éd. géorgienne par DJANACHWILI, Tiflis, 1904.

BROSSET : *Deux historiens arméniens,* Kiracos de Cantzac et Oukhtanès d'Ourha, Pétersbourg, 1870-1871, grand in-4°.

BROSSET : *Histoire de la Géorgie* depuis l'antiquité jusqu'au xixe siècle, traduite du géorgien, Pétersbourg, 1849-1858, 2 parties en 5 vol. in-4°. — La première partie est citée *chronique* géorgienne ou *Géorgie ;* la deuxième est citée *Add.* (= additions). — Cette chronique est, dans son état actuel, l'œuvre du tsarévitch WAKHOUCHT, en 1745 ; mais elle remonte à des sources du ixe siècle (*Chronique,* p. 256) ; elle a été citée au xiiie par ÉTIENNE ORBÉLIAN (dans SAINT-MARTIN, II, p. 64) ; elle a copié une *Conversion de la Géorgie* qui remonte à la fin du ixe siècle, la *chronique* de SEMBAT BAGRATOUNI du xie siècle, celle de DJOUANCHER et d'autres documents (KHAKHANOF, dans *Bessarione,* sér. II, t. IX, 1905, p. 85) ; elle doit être estimée à une haute valeur, PALMIERI, *id.,* p. 87.

BROSSET : *Rapports sur un voyage archéologique dans la Géorgie et l'Arménie,* exécuté en 1847-1848, 3 vol. Pétersbourg, 1859 sqq., atlas in-4°.

BROSSET : *Les Ruines d'Ani,* Pétersbourg, 1860, grand in-4°.

BROSSET : *Siounie ;* voir ÉTIENNE ORBÉLIAN.

BURY (J.-B.) : *A history of the later Roman empire from Arcadius to Irene,* (395-800), 2 vol., Londres, 1899.

BURY (J.-B.) : *The embassy of John the Grammarian, EHR,* 1909, p. 296 sqq.

BURY (J.-B.) : *Mutasim's march through Cappadocia in a. d. 838, JHS,* 29, 1909, p. 120 sqq.

CABROL (dom Fernand) : *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* Letouzey et Ané, 1903 sqq. (= *DAC*).

CAPPELLETI, éditeur de saint NERSÈS IV.

CEDRENUS : *Chronique,* de la création à 1057, éd. Bonn, 1838. — Inconnu, de la fin du xie siècle et du début du xiie.

CHAHNAZARÉAN, éditeur de GHÉVOND.

CHALANDON (F.) : *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile,* 1907, 2 vol. in-8°.

CHAPOUH Bagratouni. Avait écrit l'histoire de sa famille de 790 à 890 ; son livre est perdu ; il a été utilisé par Asoghik et par le catholicos Jean, voir p. 84.

Chronique géorgienne, voir BROSSET.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE : *De thematibus ; de administrando imperio ; de cerimoniis,* éd. Bonn ; — *vita Basilii,* composée entre 945 et 959 ;

forme le livre V de la *Continuation* de Théophane, éd. Bonn ; — *Tactica*, éd. Meursius, Lyon, 1697. — Empereur de 912 à 959.

Conybeare (Fr.-C.) : *The key of thruth*, a manual of the Paulician church of Armenia. The armenian text ed. and translated with illustrative documents and introduction, Oxford, 1898, in-8°.

Corioun, voir Gorioun.

Daghbaschean (H.) : *Gründung des Bagratidenreiches durch Aschot Bagratouni*, Berlin, Mayer u. Müller, 1893, 106 p. in-8°.

Defremery : *Mémoire sur la famille des Sadjites*, *JAs*. 1848, sér. 4, t. IX et X.

Denys de Tell-Mahré : *Chronique*, aujourd'hui perdue, mais conservée en de larges extraits dans celle de Michel le Syrien. — La chronique attribuée à Denys et publiée par Chabot (Paris, 1895) est en réalité antérieure à Denys et faite vers 775 (Duval, *Litt.*, p. 196). — Denys a été patriarche des Jacobites; il est mort en 845.

Dictionnaire *d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, publié sous la direction d'Alfred Baudrillart, Albert Vogt et Urbain Rouziès, Paris, 1909 sqq., in-4°.

Diehl (Ch) : *Justinien et la civilisation byzantine au VI*e *siècle*, Paris, 1901, grand in-8°.

Diehl (Ch.) : *Manuel d'art byzantin*, Paris, Picard, 1910.

Dimasqui : *Cosmographie*, éd. Fraehn, Pétersbourg, 1866. — Il est mort en 1327.

Dinavari (Abou Hanifa Ahmed i. Daoud ad D.) : *Histoire*, éd. par Guirgass, Leyde, 1888. — Est mort en 895.

Dubois de montpéreux : *Voyage autour du Caucase*, chez les Tcherkesses et les Abkhases, en Colchide, en Géorgie, en Arménie et en Crimée, Paris, Gide, 1839-1841, 6 in-8°.

Duchesne (L.) : *Autonomies ecclésiastiques ; Églises séparées*, 1896; 2e éd., 1904.

Duchesne (L.) : *Origine du culte chrétien*, 1889. 3e éd., 1902.

Duchesne (L.) : *Histoire ancienne de l'Église* (nouv. éd. des origines chrétiennes), 3 vol. in-8°, 1906-1908.

Dulaurier (Ed.) : *Histoires, dogmes, traditions et liturgie de l'église arménienne orientale*, Paris, 2e éd., 1857.

Dulaurier (Ed.) : *Recherches sur la chronologie arménienne technique et historique* (*Bibliothèque historique arménienne*, t. I), Paris, 1859, in-4°.

Duruy (V.) : *Histoire des Romains*, 7 vol. in-8°, Paris, Hachette, 1877.

Duval (Rubens) : *La Littérature syriaque*, 3e éd., Paris, 1907.

Edrisi : *Géographie*, trad. franç. Amédée Jaubert, 2 vol. in-4°, 1836, 1840, dans *Recueil de voy. et de mém.*, publié par la *Société de Géographie*, t. V et VI ; — a écrit en 1153, à la demande du roi Roger II.

Ehrhard (A.) : chapitre *Théologie* dans Kr², p. 37-218.

Élie de Nisibe : *Chronique*, 1re partie jusqu'à la conquête arabe, éd. Lamy, avec trad. française, Bruxelles, 1888 ; 2e partie, depuis la conquête arabe, éd. Baethgen, avec trad. allemande, Leipzig, 1884. — Texte et trad. française par E. W. Brooks et J.-B. Chabot dans le *Corpus SS. christian. orientalium*, *SS. syri*, sér. 3, t. VII et VIII, 1909 et 1910. — Élie fut métropolitain de Nisibe de 1008 à 1049.

Élisée : *Histoire de Vardan et de la guerre des Arméniens,* trad. française dans Langlois, *Coll.,* II, p. 183-251. — Vartabied de la deuxième moitié du v[e] siècle.

Elmacin : *Historia saracenica* (des origines à 1118), texte arabe et traduction latine par Erpenius, Leyde, 1625. — Arabe chrétien, né en 1223, mort à Damas en 1273.

Encyclopédie de l'Islam, voir Houtsma.

Erckert (v.) : *Der Kaukasus und seine Völker,* Wien, 1888.

Étienne (Orbélian) : *Histoire de la Siounie,* trad. française, par Brosset, Pétersbourg, in-4°, t. I, traduction, 1864; t. II, introduction, cité : Étienne ou Brosset, *Siounie.* — Étienne fut métropolitain de Siounie en 1287; son histoire a été achevée en 1297.

Eutychius, ou Saïd ibn al Batriq, patriarche melkite d'Alexandrie, sous le nom d'Eutychius, de 933 à 940, médecin et historien. Sa *chronique,* éditée en trad. latine par Pocock, Oxford, 1658-1659, reproduite dans Migne, *PG,* CXI, col. 849 sqq., éditée dans le texte dans le *Corpus SS. christ. orient., SS. arab.,* t. VI, 1906, a été continuée par Jean d'Antioche.

Faustus de Buzanta en Cilicie, et non de Byzance (cf. Lehmann-haupt, *Klio,* 1908, p. 514) : *Histoire,* de 344 à 392; a écrit vers 395-416; trad. franç., par Emin dans Langlois, *Coll.,* I, p. 203-310; allemande par Lauler, Cologne 1879.

Finck et Esnik Gjandschezian, *Der Brief des Photios an Achot u. dessen Antwort, Z. f. arm. Phil.* II, 1904, p. 1-17.

Finlay : *History of the Byz. and Greek empires from 716 to 1453,* 2 vol., Londres, 1854.

Finlay-Tozer : *A history of Greece from its conquest by the Romans to the present time,* 7 vol., Oxford, 1877.

Fragmente histor. arab., éd. de Goeje, Leyde, 1871.

Galanus (Cl.) : *Conciliatio ecclesiae Armenae cum Romana,* Rome, in-f°, 1650.

Galanus (Cl.) : *Historia armena, ecclesiastica et politica,* Coloniæ, 1686.

Gay (J.) : *L'Italie méridionale et l'empire byzantin de 867 à 1071,* 1904, fasc. 90 de la Bibl. des Écoles d'Ath. et de Rome.

Gelzer (H.) : *Abriss der byz. Kaisergeschichte,* dans Kr[2]., p. 911-1067.

Gelzer (H.) : *Die Anfänge der Armen. Kirche, Ber. über d. Verh. d. Sächs. Ges. d. Wiss., Phil.-hist. Classe,* 1895, p. 109-174.

Gelzer (H.) : *Armenien,* art. de l'*Encyclopédie* de Herzog, éd. Hauck, t. II, 1896, p. 63-92.

Gelzer (H.) : *Georgii Cyprii descriptio orbis romani,* Bibliothèque Teubner, 1890.

Gelzer (H.) : *Ungedrückte u. wenig bekannte Bistümerverz. d. oriental. Kirche, BZ,* I, 1892, p. 245-281, II, 1893, p. 22-72.

Gelzer (H.) : *Der Genesis der byz. Themenverfassung,* extrait des *Abhandlungen* de Leipzig, *philol. Kl.,* 18, 1899, in-4°.

Gelzer (H.) : *Zur Zeitbestimmung der gr. Notitiae episcopatuum, Jahrbb. für prot. Theologie,* 1886, p. 337-372, 528-575.

Genesius : *Histoire impériale* de 813 à 886, éd. Bonn. — Vécut à la cour de Constantin Porphyrogénète; a utilisé entre autres sources Georges le Moine; manque de critique et de véracité; partial envers Basile I[er].

GEORGES LE MOINE : *Chronique* d'Adam à 842, éd. DE BOOR, Leipzig (Collection Teubner), 2 vol., 1904. — A écrit sous Michel III; était moine; surnommé Hamartolos (= le pécheur).

GEORGES LE MOINE CONTINUÉ : *Chronique universelle* continuée de 842 à 948, éd. DE MURALT, Pétersbourg, 1859; reproduit dans MIGNE, *PG*, CX, avec renvoi à la pagination de Muralt et CIX, p. 823-983, avec la pagination des continuateurs de Théophane, éd. Bonn. — Est l'œuvre d'un inconnu de la deuxième moitié du xe siècle.

GERLAND : *Die pers. Feldzüge des Kaisers Heraklicos, BZ*, 3, 1894, p. 330-373.

GFRÖRER (Aug. Fr.) : *Byzantinische Geschichten*, Graz, 1872, 3 vol. in-8o.

GHAZARIAN (M.) : *Armenien unter der arabischen Herrschaft bis zur Enstehung des Bagratidenreiches*, thèse de Strasbourg, 1903, et *ZAPh.*, II, 87 p. in-8o.

GHÉVOND : *Histoire des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie*, trad. de l'arménien par V. CHAHNAZAREAN, Paris, 1856, 164 p. in-8o. — Cette histoire va jusqu'au 788. Ghévond a vécu dans la deuxième moitié du VIIIe siècle. Sa chronologie est bien ordonnée, DAGHBASCHEAN, p. 63; il est sans critique et sans jugement, CHAHNAZAREAN, éd. p. XIII.

GLYKAS : *Chronique*, éd. Bonn. — Professeur du XIIe siècle.

GORIOUN ou CORIOUN : *Hist. de Saint Mesrob*. Tr. fr. d'EMIN, dans LANGLOIS, *Coll.*, II, p. 3-16. — Évêque de Géorgie, première moitié du ve siècle.

GRÉGOIRE MAGISTROS, Arménien de la famille Bahlavouni, d'origine arsacide; a été gouverneur de Mésopotamie pour Byzance; est mort en 1058; sur ses œuvres, en grande partie non traduites, voir LANGLOIS, *JAs*, 1869, I, p. 8 sqq. Quelques lettres de lui et un écrit contre les Pauliciens ont été publiés en trad. allemande par MKRTTSCHIAN.

GREN (A.) : *La Dynastie des Bagratides en Arménie, Journ. du Minist.*, 1893, nov. p. 52-139, t. 190 (en russe).

GUILLAUME DE TYR (Abrégé en GT) : *Historia belli sacri*, dans *Rec. occid.*, I et II; archevêque de Tyr en 1174.

HERBELOT (D') : *Bibliothèque orientale*, éd. de La Haye, 1777-1783, 6 vol. in-4o.

HERGENRÖTHER : *Handbuch der Kirchengeschichte*, 3e éd. par J.-C. KIRSCH, 3 in-8o, 1902-1909.

HERTZBZEG (G. F.) : *Geschichte des Byzantiner und des Osmanischen Reiches* (= *BuO*), Berlin, 1882 (collect. Oncken).

HEYD (W.) : *Geschichte des Levantehandels im Mittelalter*, 2 vol., Stuttgart, 1879; — trad. fr., avec addit. et corrections, par RAYNAUD, 2 vol., Leipzig, 1885-1886.

HIRSCH (F.) : *Byzantinische Studien*, Leipzig, 1876, in-8o.

HOFFMANN : *Auszüge aus syr. Akten persischer Martyrer, Abhandlungen f. die Kunde des Morgenlandes*, 7, no 3, Leipzig, 1880.

HOLLDACK : *Zwei Grundsteine zu einer grusinischen Staats- und Rechtsgeschichte*, Leipzig, 1907, 256 p. in-8o.

HOUTSMA (Th.) : *Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans*, Leyde et Paris, gr. in-8o, 1908 sqq.

HÜBSCHMANN (H.) : *Armenische Grammatik*, 2 vol., 1897.

Hübschmann (H.) : *Zur Geschichte Armeniens und der ersten Kriege der Araber*, Leipzig, 1875 (Habilitationschrift).

Hübschmann (H.) : *Die altarmenischen Ortsnamen ;* mit Beiträgen zur historischen Topographie Armeniens und einer Karte, Strasbourg, 1904 (*Indogermanische Forschungen*, XVI, p. 197-490).

Ibn el Athir : *Chronique* (=*Kamel et-Towarikh*), éd. Tornberg, Leyde, 14 vol., 1851-1876. Extraits et trad. française dans *Rec. Ori.*, I, p. 487-744 ; II, p. 1-180. — Arabe de grande famille ; vécut en Mésopotamie et en Palestine ; né en 1160, mort en 1233.

Ibn Fakih : *Livre des pays*, éd. de Goeje, 1885. A écrit au début du xe siècle.

Ibn Haukal. A complété en 977 la géographie d'Istakhri par des notes personnelles, sous le titre de *Le Livre des routes et des royaumes*, éd. de Goeje, *BGA*, II, 1873. Était marchand et comme tel a beaucoup voyagé.

Ibn Khaldoun : *Livre des événements*, éd. de Boulaq, 1867, 7 vol. — La partie relative au ixe siècle n'étant pas traduite, je l'ai citée en indiquant l'origine de mes références. — Né en 1332 à Tunis, mort en Égypte en 1406.

Ibn Khallikan : *Dictionnaire biographique*, trad. anglaise par de Slane, Paris et Londres (*Oriental translation fund*), 4 in-4°, 1842-1871. — Né à Arbèles le 22 sept. 1211, résida et mourut à Damas, où il était cadi en chef ; mort le 29 oct. 1282.

Ibn Khordadbeh : *Le Livre des routes*, éd. et trad. française de Goeje, *BGA*, VI. — Chef des postes en Médie, vizir du calife Moutamid, il eut accès aux archives ; il a écrit entre 844 et 848, année de sa mort.

Ibn Maskawaï : *Histoire*, éd. de Goeje, *Fragm. hist. arab.*, II, Leyde, 1871. — Texte d'un manuscrit de Constantinople édité par Caetani, Leyde, 1909, (*GIBB memorial*). A vécu à la cour du Bouide Adoud ad Daulah ; est mort en 1030.

Indjidjian : *Archéologie arménienne*, 3 vol. in-4°, Venise, 1835 (en armén.).

Indjidjian : *Géographie de l'Arménie ancienne*, Venise, 1822, 2 vol. (en arménien).

Isaac, cf. *Narratio*.

Istakhri (El-) : *Livre des routes et des royaumes*, composé vers 951, éd. de Goeje, *BGA*, I.

Jean, catholicos d'Arménie, de 897 à 925 : *Histoire d'Arménie*, des origines à 925. Trad. française par Saint-Martin, 1841, in-8° ; publiée après la mort de Saint-Martin par Layard, qui ne savait pas l'arménien ; cette traduction est mauvaise ; les nombreuses rectifications de détail qui ont été faites par les arménisants ont été utilisées ici. Éditions arméniennes à Jérusalem en 1843 et en 1868 ; à Moscou, en 1853, par Émin.

Jean d'Éphèse, historien ecclésiastique du vie siècle ; cf. Duval, p. 181 sqq.

Jean Mamikonian, continuation de l'*Histoire de Taron* de Zénob. Trad. française, par Émin, dans Langlois, *Coll.*, p. 359-382. Éditions arméniennes à Constantinople 1719, à Venise 1832, avec Zénob. Fut le 36e abbé de Sourb-Garabed, au milieu du viie siècle ; sans critique ;

chronologie fantaisiste; a subi des altérations; contient des faits postérieurs à l'auteur.

JOSUÉ STYLITE : *Chronique* (en syrien), texte et trad. angl. par WRIGHT, Cambridge, 1882; a écrit vers 507.

KAZWINI : *Livre des merveilles de la création et des monuments des pays*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1848-1849. — Né en 1203 à Kazwin, a vécu à Damas et Ouasil; mort en 1283. — Important pour la géographie.

KIRAKOS : *Histoire d'Arménie*, du IVe siècle à 1269. Trad. française par BROSSET, *Deux historiens*. Arménien de Gandzag; né vers 1201, est mort en 1272.

KODAMA : *Livre de l'impôt et de l'art du secrétaire*, écrit peu après 928; est mort en 948. Éd. DE GOEJE, *BAG*, VI.

KREMER (v.) : *Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen*, 2 in-8°, Vienne, 1875-1877.

KR². = KRUMBACHER : *Geschichte der byzant. Literatur*, 2 éd., Munich, 1897.

KRUMBACHER : *Kasia*, *Sitzgsber.* de Munich, 1897, p. 305-370.

LABOURT (J.) : *Le Christianisme dans l'empire perse*, Paris, 1904 (thèse).

LANE-POOLE (St) : *A history of Egypt in the middle ages*, Londres, 1901, 382 p.

LANE-POOLE (St) : *The Mohammedan dynasties*, Londres, 1894, in-8°.

LANGLOIS (Victor) : *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, Paris, 2 in-4°, 1867-1869 (collection Didot).

LAZARE DE PHARB : histoire jusqu'à 485. Vécut à la fin du Ve et au commencement du VIe siècle; habita notamment le couvent de Pharb. Trad. française dans LANGLOIS, *Coll.*, II, p. 259-368.

LEBEAU : *Histoire du Bas-Empire*, 2 éd. par SAINT-MARTIN et BROSSET, Paris, 1824 sqq., 21 vol. in-8°.

LEHMANN-HAUPT (C. F.) : *Armenien, einst und jetzt*, I, Berlin, 1910, in-8°.

LEHMANN-HAUPT (C. F.) : *Materialien zur älteren Gesch. Armenien u. Mesopotamiens*, *Abhandl. de Göttingen*, *N. F.*, t. IX, n° 3, 1907, 184 p.

LEMM (v.) : *Iberica*, *Mém.* de l'Acad. de Pétersbourg, sér. 8, VII, n° 6, 1906, 39 p.

LÉON : *Tactica*, éd. MIGNE, *PG*, CVII, col. 669-1120. Ce traité militaire est attribué à Léon III l'Isaurien (717-741) ou à Léon VI le Sage (886-911), KOULAKOVSKY, *BChr.*, V, 1898, p. 398-403, MITARD, *BZ*, XII, 585 sqq.

LÉON DIACRE : *Histoire* de 959 à 975, éd. BONN. Né en Asie Mineure en 950; fit partie du clergé de l'empereur; a écrit après 992.

LEON GRAMMATIKOS : sous ce nom nous avons une *chronique universelle* jusqu'en 948, signée Léon, en 1013, et qui est une dérivation de Syméon Magistros et du Logothète; éd. Bonn.

LE STRANGE (G.) : *The lands of the eastern Caliphate*, Cambridge, 1905, in-8°.

LE STRANGE (G.) : *Palestine under the Moslems*, Londres, *Pal. explor. Fund*, 1890, in-8°.

LE STRANGE (G.) : *On the medieval castle a. Sanctuary of Abrik, the modern Arabkir*, *JRAS*, 1895, p. 740 sqq.

LE STRANGE (G.) : *El Abrik, Tephrikè, the capital of the Paulician, JRAS*, 1896, p. 733 sqq.

LOMBARD (A.) : *Constantin V, empereur des Romains* (740-775), Paris, 1902 (Bibl. de la Fac. des Lettres de Paris, nº 16).

LYNCH (H. F. B.) : *Armenia. Travels and studies*, Londres, 1901, 2 in-8º.

MACLER, éditeur de SÉBÉOS.

MANANDIAN (Agop) : *Beiträge zur albanischen Geschichte*, Diss. Iéna, 1897, 48 p. in-8º.

MANASSÈS : *Chronique*, en vers, jusqu'en 1081, éd. Bonn. Vécut jusque vers 1150.

MARABAS, patriarche nestorien du milieu du VIe siècle; cité par MOISE DE KHOREN.

MARASID AL ITTILA : *La Tour de garde des informations*, abrégé du grand Dictionnaire de YAKOUT, fait vers 1300 par un inconnu du nom de SAFI AD-DIN. Éd. JUYNBOLL, Leyde, 1859, et WÜSTENFELD, dans le t. V de YAKOUT, p. 11-32.

MARQUART (J.) : *Eranchahr*, nach der Geogr. des pseudo-Moses Khorenaci; mit histor.-kriti. Kommentar u. histor. u. topogr. Excursen, Berlin, 1901 (*Götting. Abhandlungen, N. F.*, III, 2, 358 p. in-4º).

MARQUART (J.) : *Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge.* Etnologische und historische-topographische Studien zur Geschichte des IX. und X. Iahrhund. (ca 840-940). Leipzig, 1903, in-8º.

MASOUDI : *Le Livre de l'avertissement*, trad. française CARRA DE VAUX, Paris, 1897, in-8º.

MASOUDI : *Les Prairies d'or*, texte et trad. française, par C. BARBIER DE MEYNARD et PAVEL DE COURTEVILLE, Paris, 9 in-8º, 1861-1877; la valeur de cette édition est contestée par MARQUART, *Streifz.*, p. XXXVI. — Masoudi, mort en 956-957; nous lui devons beaucoup; il est très supérieur aux chroniqueurs et aux géographes arabes; il a visité la Perse, le Kirman, l'Inde, Ceylan, Madagascar, Oman, la Caspienne, la Palestine, Antioche, Bassorah, Damas et l'Égypte.

MATHIEU d'Édesse : *Chronique* de 952 à 1136. Trad. française par DULAURIER, *Bibliothèque histor. armén.*, 1858. Est mort après 1136.

MÉLANGES ASIATIQUES, tirés du *Bulletin* de l'Académie impériale des sciences de Pétersbourg, 1849-1888.

MERZBACHER (G.) : *Aus den Hochregionen des Kaukasus*, Leipzig, 1901.

MICHEL le Syrien : *Chronique*, texte syriaque et trad. française, par J.-B. CHABOT, Paris, 1899 sqq. Trad. française du texte arménien, par V. LANGLOIS, Venise, 1868. — Michel le Grand, de Mélitène, patriarche jacobite d'Antioche de 1166 à 1199. Sa chronique va des origines à son temps.

MIKELIAN : *Die armen. Kirche in ihren Beziehungen zur byzant. vom IV bis zum XIII Jahrh.* Leipzig, 1891, 2 in-8º.

MINASSIANTZ (Erwand Ter.-M.) : *Die armenische Kirche in ihren Beziehungen zu den syrischen Kirchen bis zum Ende des XIII Jahrh.* Leipzig, 1904 (*Texte u. Untersuch.*, t. XXVI, fasc. 4), 212 p. in-8º.

MINAZ TCHÉRAZ : *L'Église arménienne, son histoire, ses croyances, Museon*, XVI, 1897, p. 222-242.

Mirat az Zaman de Sibt ibn el DJEUZI, en extrait dans le *Rec. Ori.*, III,

p. 511 sqq. — Né à Bagdad en 1186-1187, mort en 1256. — Cette chronique s'étend de 1097 à 1138.

MKHITAR d'Aïrivank : *Histoire chronologique,* traduite de l'arménien par BROSSET, *Mémoires* de l'Académie de Pétersbourg, sér. 7, t. XIII, 1869, n° 5, XXIII-110 p. in-4°. — De la fin du XIII^e siècle; pas d'autre renseignement sur l'auteur; pas de critique; mais a utilisé des sources inconnues par ailleurs.

MKHITAR d'Ani a fait une *chronique* qui a été utilisée par VARDAN et par ÉTIENNE Orbélian; éd. arménienne (après SÉBÉOS), par PATKANIAN, Pétersbourg, 1879.

MKRTTSCHIAN (Karapet Ter.-M.) : *Die Paulikianer im byzantin. Kaiserreiche und verwandte ketzerische Erscheinungen in Armenien,* Leipzig, 1893, 163 p. in-8°.

MORGAN (J. DE) : *Histoire du peuple arménien,* Paris-Nancy, 1919, in-8°.

MOSÈS ou MOÏSE Caghankatouatsi ou Calankatouatsi : *Histoire des Aghouans* (des origines à 989), éd. CHAHNAZAREAN, Paris, 1860, ÉMIN, Moscou, 1860; trad. russe PATKANEAN, Pétersbourg, 1861; trad. française en extraits, par E. BORÉ, dans l'*Institut, Sci. historiq.,* n° 136, avr. 1847 et dans *Nouvelles Annales des voyages,* par VIVIEN DE SAINT-MARTIN, II, 1848, p. 53-93; reproduite par K.-F. NEUMANN dans ses *Beiträge zur armenischen Literatur,* Munich, 1849, p. 1-16; extraits dans BROSSET, *Add.,* 1851, p. 468-494. — C'est une compilation terminée à la fin du X^e siècle; la meilleure partie est antérieure au IX^e siècle; pour les IX^e et X^e siècles l'ouvrage a peu de valeur; il est sur ce point extraordinairement sec et maigre; cette œuvre nous est parvenue très mutilée. — Sur Moïse, voir MANANDIAN.

MOSÈS ou MOÏSE DE KHOREN : *Histoire d'Arménie,* trad. française dans LANGLOIS, *Coll.,* II, p. 53-175.

MOSÈS KHOREN : *Géographie,* attribuée à M. de K. Éd. avec trad. française par Arsène SOUKRY, Venise, 1882; trad. allemande de la partie relative à l'Iran et à l'Arménie dans MARQUART, *Eranchahr,* p. 6 sqq. — La tradition dit Moïse neveu de saint Mesrob, évêque; il serait né à la fin du IV^e siècle. En fait, la *Géographie* est au plus tôt du VIII^e siècle, HÜBSCHMANN, *Ortsn.,* p. 233, MARQUART, *Eranchahr,* p. 6. L'histoire est aussi du VIII^e siècle, *Kr*², p. 406.

MOUKADASSI (dit Chemsed din) : *Description des États musulmans,* éd. de GOEJE, *BGA,* 1906. A écrit vers 985.

MOUSTAUFI, Persan du X^e siècle; sa *Géographie* a été éditée à Bombay en 1894.

MÜLLER (A.) : *Der Islam im Morgen- und Abendland,* 2 in-8°, Berlin, 1885.

NARRATIO *de rebus Armeniorum,* éd. COMBEFIS, *historiæ haeres. Monothelit.,* p. 280 et MIGNE, *PG,* CXXVII, col. 880 sqq., sous le nom de Philippe Solitarius; éditée encore par MIGNE, *PG,* t. CXXXII., col. 1153 sqq., sous le nom du catholicos ISAAC (III, 677-705). C'est une œuvre du VII^e siècle selon GELZER, *BZ,* I, 1892, p. 276. Elle serait de Démétrius de Cyzique selon EHRHARD dans KR², p. 81; ou d'un prêtre arménien du XII^e siècle qui s'appelait Isaac et n'avait rien d'un catholicos, TOURNEBIZE, p. 247 et SAHAGHIAN : *Un fragment grec de l'histoire ecclésiastique d'Arménie* dans *BZ,* 1900, p. 43-45.

NASIR IBN KHOSRAN. — *Séfer Nameh,* relation d'un voyage en Syrie, Palestine, Égypte, Arabie, Perse, 437-444 hég.; éd., trad. et not. de Ch. SCHEFER, in-8°, 1881 (Biblioth. de l'École des Lang. orient.). — A vécu à Merv; conseiller du Seldjoucide Tchakar-Beg Daoud ibn Mikaïl; mort en 481 hég.-inc. 27 mars 1088.

NERSÈS (Saint N. IV Schnorhali ou le Gracieux ou Claietsi). *Œuvres diverses,* voir DULAURIER, *Rec. Arm.,* I, p. 773 et CAPELLETTI, trad. latine, Venise, 1833, 2 vol. in-8°. Fut catholicos de 1166 à 1173.

NEUMANN (C.) : La situation mondiale de l'empire byzantin avant les croisades, trad. française par RENAULD et KOSLOWSKI, Paris, 1905, in-8°.

NÈVE (Félix) : *L'Arménie chrétienne et sa littérature,* in-8°, 1886, Louvain, Peeters, et Paris, Leroux.

NICÉPHORE (patriarche de Constantinople de 806 à 815) : *Histoire abrégée* de 602 à 769, éd. de BOOR, biblioth. Teubner, 1880.

NICÉPHORE PHOCAS : *De velitatione bellica.* Ce traité, attribué à l'empereur de ce nom, n'est pas de lui, mais d'un de ses officiers. Édité avec Léon DIACRE dans le *Corpus* de Paris, dans celui de BONN et dans MIGNE, *PG,* CXVII, col. 926 à 1006.

NICÉPHORE PHOCAS : Traité de *castramétation,* éd. Ch. GRAUX et Albert MARTIN, *Noti. et extr. des mss.,* t. 36, 1898.

NICÉTAS DE BYZANCE : *Traités contre les Arméniens* (trois), éd. MIGNE, *PG.* 105, 588 sqq.; — a vécu au IX^e siècle; — voir l'appendice 2.

NICOLAS MYSTIKOS : 163 *lettres,* dans MIGNE, *PG,* CXI, col. 1-406. A été patriarche de Constantinople de 901 à 907, puis de 912 à 925; parent de Photius; favori de l'empereur Léon VI.

NÖLDEKE (Th.) : *Orientalische Studien,* Theodor Nöldeke zum Geburtstage (2 mars 1906) gewidmet von Freuden und Schülern, herausgg. v. Carl BEZOLD, 2 vol. Giessen, 1906, 1187 p.

ORMANIAN (N.) : L'église arménienne, son histoire, sa doctrine, son régime, sa discipline, sa liturgie, sa littérature, son présent. Paris, 1910.

OUKHTANÈS d'Ourha : *Histoire d'Arménie,* trad. BROSSET dans *Deux hist.;* — évêque d'Édesse; a écrit entre 972 et 992.

PATKANIAN, éditeur de SÉBÉOS.

PAULY : *Real-Encyclopädie der class. Altertumswiss.,* éd. Georg WISSOWA, 1894 sqq.

PETERMANN (J. H.) : *Beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge aus arm. Quellen, Berliner Abhandlungen,* 1860, p. 81, 186.

PETERMANN (J.-H.) : *De ostikanis arabicis Armeniae gubernatoribus,* Berlin, 1840.

PETIT : *Arménie,* art. dans le *Dictionnaire de Théologie catholique,* 1, col. 1888 sqq.

PETIT : *Typikon de Grégoire Pakourianos* pour le monastère de Pétritzos (Batchkovo), Pétersbourg, 1904, 63 p., in-8° (suppl. aux *BChr.,* t. XI).

PHOTIUS, *contre les Manichéens,* éd. MIGNE, *PG,* CII, col. 9-264. — Patriarche de Constantinople de 858 à 867, puis de 878 à 886.

PIERRE de Sicile, contemporain de Photius; a écrit 4 livres contre les Pauliciens, éd. MIGNE, *PG,* CIV, col. 1240 sqq.

QAZWINI : *Livre des miracles de la création et des monuments du monde,* éd. WÜSTENFELD, Göttingen, 1848-1849. A écrit dans la première moitié du XIII^e siècle.

Rambaud : *L'empire grec au Xe siècle, Constantin Porphyrogénète,* Paris, 1870, in-8°.

Ramsay (W. M.) : *The historical geography of Asia Minor* (*Royal geograph. Society; Supplem. papers,* IV), Londres, 1890, in-8°.

Reclus (Élisée) : *Nouvelle Géographie universelle,* Paris, 1876 sqq., t. VI, p. 59 sqq. (la Caucasie, Kour, Ararat, Araxe), t. IX, p. 321 sqq. (l'Arménie proprement dite).

Recueil des Historiens des Croisades : *Rec. arm.* = historiens arméniens, *Rec. gr.* = historiens grecs; *Rec. occ.* = historiens occidentaux; *Rec. ori.* = historiens orientaux.

Ritter : *Die Erdkunde, Asien,* 1832 sqq.

Saint-Martin : *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie,* 2 in-8°, Paris, 1818-1819.

Samuel d'Ani : *Chronique,* traduction Brosset, dans *Coll.,* II, p. 339-484. — La chronique arménienne de Samuel d'Ani va de la création à 1179; elle a été continuée jusqu'en 1358. Samuel a écrit dans la deuxième moitié du xiie siècle.

Sathas (C.) et Legrand (E.) : *Les exploits de Digénis Akritas,* Paris, 1875, in-8°.

Schæffer (Franz X) : *Cilicia,* Gotha, 1903, 110 p. in-4° (*Mitth. de Petermann. Ergänzungsheft,* n° 141).

Schlumberger : *L'Épopée byzantine à la fin du Xe siècle,* 3 in-4°, Paris, 1896 sqq.

Schlumberger : *Sigillographie de l'empire byzantin,* Paris, 1884, in-4°.

Schlumberger (G.) : *Nicéphore Phocas,* Paris, 1890, in-4°.

Schuchardt : *Zur Topographie und Statistik der kaukasischen Sprachen, Peterm.-Mitth.,* 43, 1897, p. 80-86, 119-127.

Sébéos, *Histoire d'Héraclius,* trad. française par Fr. Macler, Paris, 1904. Trad. russe par Patkanian, Pétersbourg, 1862. Édition arménienne à Constantinople, 1851. Va de la fin du ve siècle à 661. Sébéos fut évêque, contemporain des événements qu'il raconte; il a écrit dans le troisième quart du viie siècle.

Skylitzès (Jean) : *Chronique,* presque entièrement reproduite dans Cedrenus, avec lequel on l'a publié, éd. Bonn; nous n'avons l'original de Skylitzès dans cette édition que de 1057 à 1079. — Haut dignitaire byzantin; vécut dans la deuxième moitié du xie siècle.

Souyouti (As) : *Histoire des Califes,* trad. angl. H. Jarrett, Calcutta, 1881, in-8°.

Symeon Magister et Logothète : *Chronique,* de la création à 948. On en a édité la fin avec une continuation jusqu'en 963 dans le *corpus* de Bonn avec le Continuateur de Théophane. — L'auteur auquel on attribue cette chronique est sans doute Syméon Métaphraste, le célèbre hagiographe (deuxième moitié du xe siècle; Ehrhard, p. 200 sqq.); cet auteur a terminé son œuvre sous Nicéphore Phocas.

Synopsis Sathas, *chronique universelle jusqu'en 1261,* éd. par Sathas, *Bibl. med. aevi,* t. VII.

Tabari : *Chronique universelle.* Édité en de nombreux volumes sous la direction de de Goeje, Leyde, 1879 à 1901. Trad. latine par Kosegarten, 1831, Greifswald, 2 vol. in-4°. Trad. française par H. Zotenberg, 1867-1874, Paris, 4 in-8°. Trad. partielle allemande par Th.

NÖLDEKE, *Geschichte der Perser u. Araber zur Zeit der Sassaniden*, Leyde, 1879, in-8°. — Historien, théologien et jurisconsulte, né à Amoul dans le Tabaristan en 838, mort à Bagdad en 923.

TAFEL : *De Thessalonica ejusque agro*. Berlin, 1839, in-8°.

TAYLOR (J.-G.) : *Journal of a tour in Armenia, Kurdistan and upper Mesopotamia*, *JRGS*, 38, 1868.

TCHAMTCHIAN : *Histoire d'Arménie*, Venise, 3 vol. in-4°, 1784-1786 (en arménien) — trad. anglaise abrégée, par Johann AVDALL, Calcutta, 1827, 2 vol. in-8°.

THÉOPHANE le Confesseur : *Chronique*, de 284 à 813; éd. de BOOR, 2 vol., Leipzig, 1883-1885. Né sous Constantin Copronyme, de parents distingués et riches; fondateur et abbé de couvent; poursuivi (d'où son surnom) lors de la querelle iconoclaste par Léon V; mourut exilé à Samothrace vers 817; a écrit entre 811 et 815 pour continuer la chronique de Synkellos.

THÉOPHANE CONTINUÉ, de 813 à 961, éd. Bonn. Les quatre premiers livres, qui vont de 813 à 867, sont une compilation faite surtout avec Genesios. Le livre V est la *vita Basilii* de Constantin Porphyrogénète. Le 6e livre, de 886 à 961, est tiré en partie de la chronique du Logothète ou continuation de Georges le Moine, écrite sous Nicéphore Phocas, 963-969.

THÉOPHYLACTE SIMOCATTA : *Histoire*. Raconte le règne de l'empereur Maurice, éd. de BOOR, dans la Bibliothèque Teubner, 1887. Haut fonctionnaire impérial sous Héraclius.

THOMAS ARDZROUNI : *Histoire des Ardzrounis* (continuée depuis 907 jusqu'en 1226); trad. française par BROSSET, *Coll.*, I, p. 1-266. — Thomas a écrit l'histoire de sa famille au début du xe siècle. Il est partial pour les siens; mais sa valeur, pour l'époque de la fondation du royaume bagratide d'Arménie, est grande comme témoin oculaire et bien renseigné; il a vu (II, c. 6, p. 104, c. 7, p. 105) l'homme qui tua le gouverneur Yousouf, en mars 852, dans l'église du Saint-Sauveur, à Mouch. — La seconde partie de son histoire est très postérieure à la première; elle n'est pas de lui, BROSSET, dans THOMAS, p. 239, 296; — sur lui, voir BROSSET, *Coll.*, I, p. 11 sqq., DAGHBASCHEAN, p. 94 sqq., GREN, p. 53, THOPDSCHIAN, *Innere*, p. 106-108.

THOPDSCHIAN (H.) : *Armenien vor und während der Araberzeit*, *ZAPh.*, II, 1903, p. 50-72.

THOPDSCHIAN : *Die inneren Zustande von Armenien unter Achot I*, *Mitth.* des Seminars für orient. Sprachen an der Univers. zu Berlin, Iahrg. VII, II. Abtheilung : *Westasiat. Studien*, 1904, p. 104-153.

THOPDSCHIAN : *Politische und Kirchengeschichte Armeniens unter Achot I und Sembat I. Westasiat. Studien*, VIII, 1905, p. 98-215.

TOMASCHEK : *Historisch-topographisches vom oberen Euphrat und aus östlichen Kappadokien*, *Kiepert-Festschrift*, Berlin, 1898.

TOURNEBIZE : *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, Paris, 1910, 872 p. in-8°.

VARDAN : *Histoire universelle* jusqu'en 1268. Édition arménienne à Moscou, 1861, Venise, 1862-1863. Extraits dans le *Rec. Arm.* I, p. 434-443. Trad. russe par EMIN, Moscou, 1861. — Trad. allemande de nom-

breux extraits dans MARQUART, *Streifz.* — Né à la fin du XIIe siècle; mort en 1271; a voyagé en Cilicie et en Palestine.

VASILIEF (A. A.) : *Byzance et les Arabes.* I, *Relations politiques de Byzance et des Arabes au temps de la dynastie d'Amorium* (820-867), Pétersbourg, 1900, 210 et 183 p. in-8°. — II, *Relations... au temps de la dynastie macédonienne* (867-959), Pétersbourg, 1902, 320 et 220 p. in-8°.

Vita Euthymii, éd. de BOOR, Berlin, Reimer, 1888, 232 p. in-8°.

Vita Basilii, voir CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE.

Vie de saint Nersès, catholicos d'Arménie, de 340 à 374; anonyme; trad. française dans LANGLOIS, *Coll.*, I, p. 21 sqq.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN : *Études de géographie ancienne et d'ethnographie asiatique*, Paris, 2 vol. in-8°, 1850-1854.

VOGT (A.), *Basile*, I, 867-886, Paris, 1908, in-8°.

WAKHOUCHT, voir BROSSET.

WEIL : *Geschichte der Chalifen*, Mannheim, 5 vol., 1846-1862.

WELLHAUSEN : *Die religiös.-politischen Oppositionsparteien im alten Islam, Abhandlungen Götting., N. F.*, t. V, n° 2.

WILL (A.) : *Acta et scripta quae de controversiis ecclesiae graecae et latinae saeculo XI° composita extant*, Leipzig, 1861, in-4°.

WILSON (Ch.) : *Handbook for travellers in Asia Minor, Transcaucasia, Persia*, etc., Londres, Murray, 1907, in-8°.

YAKOUBI : *Livre des Pays*, écrit en 891-892. La partie concernant l'Arménie et les pays du nord est perdue; elle a passé en partie dans MASOUDI. Édité dans la *BGA*, VII, 1892. — Son *histoire* va jusqu'en 872, éd. HOUTSMA, Leyde, 1883, 2 vol. — A vécu longtemps en Arménie. Sur lui, voir de GOEJE, *Ueber die Gesch. der Abbassiden von al-Jaqoubi*, dans les *Travaux* de la 3e session du Congrès des oriental. Pétersbourg, 1879, II.

YAKOUT : *Dictionnaire géographique*, éd. WÜSTENFELD, 6 vol., Leipzig, 1866-1873; trad. française en extraits par BARBIER de MEYNARD, Paris, 1861 (est citée sans indication de tome). — Né en 1179, de parents grecs; fut enlevé par les Arabes dans son enfance; mourut en août 1229.

ZACHARIE le Rhéteur : *Chronique ecclésiastique*, éd. syriaque dans LAND, *Anecdota syriaca*, III; trad. allemande AHRENS et KRÜGER dans les *SS. sacri et profani* de Teubner, 1899, t. III (avec des notes de GELZER); trad. anglaise par HAMILTON et BROOKS, Londres, 1899. Zacharie est du Ve siècle; la compilation donnée sous son nom va jusqu'en 569 ap. J.-C.

ZENOB de Klag : *Histoire de Taron*; trad. française par Évariste PRUD'-HOMME, *JAs.*, 1863, par ÉMIN, dans BROSSET, *Coll.*, I, p. 335-355. Zénob est un ecclésiastique syrien qui vécut en Arménie au IVe siècle; l'écrit qu'on lui attribue serait du VIIIe ou du IXe siècle, voir MINASSIANTZ, p. 9, et une étude de CHALATIANZ, *Zénob de Klag*, Vienne, 1893 (en arménien).

ZIMMERER (H.) : *Die europäische Türkei und Armenien*, dans HELMOLT, *Weltgesch.*, V, 1905.

ZONARAS : *Chronique*, des origines à 1118, éd. Bonn. Haut fonctionnaire byzantin; vécut jusque vers le milieu du XIIe siècle.

TABLE CHRONOLOGIQUE

373 : Mort de Nersès le Grand, catholicos d'Arménie.

382 : Saint Sahak, catholicos d'Arménie, 382-439.

387 : Partage de l'Arménie entre les Grecs et les Perses.

389 : Mort d'Arsace IV, roi de l'Arménie grecque; fin de la royauté arménienne.

451 : Concile de Chalcédoine. — Persécution des Arméniens par les Perses.

488 : Concile albanais. — Byzance amoindrit les nakharars.

490 : Papguen, catholicos d'Arménie, 490-515.

505 : Le concile de Vagharchapat condamne celui de Chalcédoine.

528 : Byzance supprime les privilèges des nakharars et crée un stratège pour ses pays arméniens.

536 : Byzance supprime les privilèges des nakharars et fait une répartition en provinces de ses pays arméniens.

552, 11 juillet : Début de l'ère arménienne.

571 sqq. : Forte émigration arménienne, déterminée par une persécution perse.

591 : Partage de l'Arménie entre Byzance et les Perses.

601, 22 juin : Lettre du pape Grégoire 1er au catholicos d'Ibérie.

616-617 : Mort de Sembat Bagratouni.

625 : Mort du catholicos d'Arménie Comitas; élection de Christaphor.

627 : L'empereur Héraclius combat devant Tiflis avec l'aide des Khazares.

640 : Invasion arabe en Arménie; mesures antichrétiennes.

642 : Les Arabes en Arménie; ils brûlent les églises de Douin.

643 : Les Arabes en Arménie; — Varaztirots Bagratouni curopalate d'Arménie no 2.

644 : Sembat Bagratouni curopalate d'Arménie no 3; — avènement du calife Othman, 644-656.

644-646 : Les Arabes en Arménie.

646 : Mort de Varaztirots Bagratouni, prince d'Arménie; — prise et destruction de Douin par les Arabes.

647 : Les Grecs sont maîtres de l'Arménie.

651 : Les Arabes en Arménie.

653 : Traité entre les Arméniens (y compris les Géorgiens) et les Arabes.

654 : L'empereur Constant II reprend l'Arménie et rentre dans Douin.

654-655 : Les Arabes reprennent l'Arménie, emmènent des otages et font Hamazasp Mamikonian prince d'Arménie n° 6.

656 : Ali calife, de 656 à 661.

657 : Lutte entre Ali et Moaviah.

657-658 : Les Grecs maîtres de l'Arménie; le prince Hamazasp Mamikonian se donne à eux.

661 : Retour des Arabes en Arménie; — Moaviah calife, 661-680; — Grégoire Mamikonian prince d'Arménie n° 7.

662 : Le calife renvoie ses prisonniers arméniens.

666 : Sapour Aparasitgan, stratège des Arméniaques, passe aux Arabes.

667 : Israël catholicos d'Arménie, 667-677; — les Arabes dévastent l'Arménie occidentale.

669 : L'Arménien Mjij Gnouni prétend à l'empire.

683 sqq. : Invasions khazares en Arménie.

685 : Le prince d'Arménie Grégoire Mamikonian est tué par les Khazares; — avril-mai, mort du calife Mervan, avènement d'Abd el Mélik 685-705.

686 : Achot Bagratouni prince d'Arménie n° 8; — août, le chiite Moukhtar, soutenu par les Perses, bat le calife Abd el Mélik.

686-687 : Les Grecs rentrent en Arménie.

689 : Nersès Kamsarakan curopalate d'Arménie n° 9.

690 : Persécution grecque contre les Manichéens-Pauliciens; — les Arabes maltraitent l'Arménie et blessent mortellement le prince Achot Bagratouni.

691 : Sembat Bagratouni, généralissime, devient prince d'Arménie n° 10.

692-693 : Les Arabes enlèvent l'Arménie aux Grecs, que trahit Sembat Bagratouni.

693 : Invasion khazare en Arménie.

695 : Confiscations et massacres en Arménie par les Arabes.

698 : Une armée grecque en Arménie.

Vers 700 : Sembat Bagratouni passe aux Grecs, qui l'établissent à Toukhark, après avoir bousculé les Arabes à Vardanakert; — Nersès Kamsarakan bat les Arabes en Varan; — révolte générale de l'Arménie et répression arabe.

703 : Le catholicos Sahak meurt en allant implorer les Arabes pour les révoltés; — pillage et massacre au couvent de Saint-Grégoire par les Arabes.

705 : Massacre des nobles arméniens à Khramm et à Nakhitchévan; — confiscations générales en Arménie; — Sembat Bagratouni, battu avec une armée byzantine, est établi à Poti par l'empereur.

710-711 : Activité militaire de Byzance à Kherson, en Abasgie et en Géorgie.

711 : L'empereur Philippicos essaie de détacher l'Albanie du rite arménien; — il chasse les Arméniens, qui s'installent vers Mélitène et en Arménie IV; — Valid rappelle les émigrés arméniens; — retour de Sembat Bagratouni, après avoir pillé Poti.

715 : Maslamah attaque Constantinople.

717 : L'émir Mouslim en Khazarie.

718 : Jean IV Odnetzi, catholicos, de 718 à 729.

719 : Le concile de Manzikert expulse les Chalcédoniens d'Arménie.

722-723 : L'émir Djarrah détruit Balandjar en Khazarie.

730-731 : Invasions khazares en Arménie.

731 : Mervan rétablit l'ordre en Arménie.

732 : il occupe l'Abasgie; — Achot Bagratouni l'Aveugle prince d'Arménie nº 11.

737 : Mervan bat les Khazares; — il établit des Slaves en Kakheth.

744 : Achot Bagratouni combat pour Mervan en Syrie; — Grégoire Mamikonian un moment général d'Arménie; — Mervan calife, 744-750; — révolte des Mamikonians contre les Arabes.

747, 9 juin : Début de la révolte des Abbassides, à Merv.

750 : Avènement des Abbassides avec Saffah, 750-754; — Grégoire Mamikonian chef des Arméniens nº 12; — mesures contre l'Arménie; — elle se révolte.

751 : Constantin V envahit les pays de Mélitène, Claudia, Théodosiopolis et Arménie IV; — forte émigration dans l'empire, dont Tadjat Antzévatsi.

754 : Mesures arabes contre les Arméniens, qui émigrent en masse; — Sahak Bagratouni prince d'Arménie nº 14.

756 : Erzeroum reçoit des colons arabes; — Sélim envahit la Cappadoce avec des Arméniens.

757 : Mesures arabes contre les Arméniens.

758 sqq. : Invasions khazares en Arménie.

760 : Des Khorasaniens en Arménie; — Kakig Ardzrouni s'établit en Vaspouragan.

762 : Fondation de Bagdad.

763-764 : Invasions khazares en Arménie.

769 : Les habitants de Marach et de Samosate emmenés par les Arabes.

771 : Révolte des Arméniens contre les Arabes; — émigration d'Artavazd Mamikonian.

772, 25 avril : Les Arméniens, sous Sembat Bagratouni (nº 15), sont écrasés à Bagrévan par les Arabes et des Khorasaniens; — massacres et confiscations en Arménie; — Khélath à des musulmans.

778 : Artavazd Mamikonian et Tadjat Antzévatsi commandent une armée grecque en Cilicie et dans le Taurus; — les gens de Marach et de Samosate sont emmenés dans l'empire.

Vers 780 : Tadjat Antzévatsi passe aux Arabes.

Vers 782 : Il devient prince d'Arménie nº 17; — les Arabes au Bosphore.

785-786 : Les Arabes massacrent en Arménie et en Géorgie.

788 : Des Musulmans sont installés en Arménie.

791 : Chapouh Amatouni émigre; — confiscation des biens du patriarcat.

792 : Révolte du Perse Ata el Mokanna.

794 : Byzance transporte des Arméniens en Sicile.

795 : Les Arméniens livrent Kamakha aux Arabes.

798 : Les Arabes devant Éphèse.

799 : Invasion khazare en Géorgie et en Arménie.

800 : Les Tzanars repoussent les Arabes; — les Abasges occupent le littoral byzantin de la mer Noire.

806 : Achot Bagratouni de Bagaran prince d'Arménie nº 16.

809 : Ismaël, fils de Chouaib, se révolte à Tiflis (809-819).

Vers 810 : Achot Bagratouni de Géorgie est fait prince par les Arabes.

812 : Révolte de l'émir Nasr, qui saccage Edesse, Samosate et Marach (812-825).

813 : Révolte des Kaïsiks à Douin et Bardaa, avec l'aide des Arméniens.

Vers 813 : Défaite khazare.

816 : Kamakha aux Grecs.

816 : Révolte d'Hatim, fils d'Harthama, gouverneur d'Arménie nº 64.

817 : Révolte du Perse Babek, de 817 à 837.

Vers 819 : Naissance d'Achot Bagratouni, nº 21.

819-820 : Victoire de Babek en Arménie.

820 : Révolte des Kaïsiks à Bardaa.

821 : Victoire de Babek en Arménie et en Siounie; — Thomas prétend à l'empire, avec l'aide des Alains et des Arméniens; — le Kaïsik Sévada pille la Siounie.

Après 821 : Les Bagratounis dépossèdent les princes albanais de Siounie; — les Grecs détruisent Zapétra.

824 : Victoire de Babek en Arménie; — révolte du gouverneur Zouraïk (nº 67).

826 : Mort d'Achot Bagratouni le Carnivore, prince d'Arménie nº 16; — son fils Sembat est généralissime (nº 20); — révolte de la Siounie contre Babek; — mort de Vasak, prince de Siounie.

827 : Babek massacre en Siounie et bat le gouverneur d'Arménie nº 69.

Vers 828 : Les princes arméniens de Siounie s'emparent de l'Albanie.

829 : Révolte de Mohammed, fils d'Hattab, émir de Tiflis, avec l'appui des Tzanars, des Albanais, des émirs Sévada de Khélath et Yézid de Nakhitchévan, vaincue par le gouverneur aidé des Géorgiens; — victoire de Babek en Arménie; — les Tzanars sont soumis par les Arabes; — octobre, la flotte grecque est battue à Thasos.

830 : Révolte des Kaïsiks; — Bagarat de Taron est fait prince d'Arménie; — des Musulmans sont établis en Arménie; — Ali, fils de Chouaïb, émir de Tiflis; — 24 août, Babek est chassé de Nichapour avec la collaboration de l'Arménien Manuel.

832 : Loulou est prise par les Arabes.

833 : Byzance construit Sarkel aux Khazares; — les murs d'Erzeroum restaurés par M atasim; — Babek est vaincu près de Hamadan; Manuel est présent; — début du commandement à Tiflis d'Ishak, fils d'Ismaël, de 833 à 853; — avènement de Bagarat en Géorgie, 833-876.

835 : Des Tziganes à Anazarbe; — Babek est battu par Afchin.

836 : Fondation de Samara; — révolte de l'émir de Vardanakert.

837 : Expéditions grecques en Abasgie et sur l'Euphrate; les habitants de Samosate et d'Erzeroum sont enlevés; l'Arménie est cruellement dévastée; — un

Bagratouni installé à Sper; — août-septembre, Babek est livré aux Arabes par Sahl de Chaké.

838, janvier : Supplice de Babek; — Bagarat de Taron et le prince de Vaspouragan vont avec les Arabes et les Turcs saccager Amorium.

840 : Les Tzanars repoussent les Arabes; — révolte d'Ishak à Tiflis; — les Arméniens font révoquer leur gouverneur.

841 : L'empereur Théophile ravage Hadath, Marach et Mélitène; — Bagarat de Taron ne peut déposer le catholicos Jean V.

842 : Expéditions et échecs des Byzantins en Abasgie; — les Tzanars repoussent les Arabes; — les Arméniens sont en révolte permanente.

843 : Révolte d'Ishak de Tiflis.

844 : Les Kaïsiks attaquent la Siounie; — révolte d'Ishak de Tiflis; — cruelle répression des Arméniens par Mohammed fils de Khalid; — il établit des Musulmans notamment à Gandzak.

845 : Mort de Thewdos, roi des Abasges; — échange de prisonniers sur la frontière gréco-arabe.

849 : Le Taron et le Vaspouragan paient mal le tribut; — mesures de Moutavakkil contre les chrétiens d'Arménie.

850 : Les émirs sont chassés du Taron et du Vaspouragan.

851 : Bagarat de Taron est pris par l'émir Yousouf.

852, mars : Meurtre de Yousouf par les Arméniens et l'émir d'Arzen; — envoi de Boga pour punir l'Arménie, qui est cruellement traitée; — Sembat et Achot Bagratouni se soumettent; — guerre entre les Siouniens.

853, octobre : Fin d'Ishak de Tiflis; — les Tzanars repoussent Boga; — Zacharie catholicos d'Arménie.

854 : Des Musulmans sont établis à Chamkor; — Georges devient roi des Abasges (854-877).

855 : Retour de Boga à Samara; — incursion byzantine sur l'Euphrate; — rachat de prisonniers sur la frontière gréco-arabe; — Grégoire Ardzrouni revient d'Abasgie en Vaspouragan.

857 : Dérénik Ardzrouni est renvoyé de Samara en Vaspouragan.

858 : L'empereur Michel III battu par les Pauliciens, les Arméniens et l'émir de Mélitène.

859 : Loulou aux Grecs.

860 : Mort de Vasak Gabour de Siounie; — succès du Paulicien Karbéas dans l'empire; — rachat de prisonniers sur la frontière gréco-arabe.

861, 10 décembre : Moutavakkil est tué par ses Turcs; — Gabriel Donaour, chorévêque du Kakheth (861-881).

862 : Avènement de Moustaïn; — octobre-novembre, Ali, gouverneur d'Arménie; — novembre, Achot Bagratouni est fait prince des princes d'Arménie; — les prisonniers de Samara sont libérés; — guerres intestines entre Arméniens.

862 sqq. : Négociations entre Photius et les Arméniens; — concile de Chiragavan.

863 : Achot Bagratouni bat le Kaïsik Djahap; — marie sa fille à Dérénik de Vaspouragan; — les Grecs tuent le gouverneur d'Arménie Ali, l'émir de Mélitène et le Paulicien Karbéas.

864 : Tremblement de terre à Douin.

865 : Abou Sadj gouverneur de la route de La Mecque.

867 : Régence en Antzévatsik; — Achot de Vaspouragan revient de Samara; — les Arabes sont battus au retour d'une razzia dans l'empire; — le chabanide Isa en Palestine.

868 : Révolte des Zendjs à Bassorah; — l'émir d'Arzen est revenu de Samara; — querelles entre Arméniens.

869 : Ambassade de Pierre de Sicile chez les Pauliciens; — le chabanide Isa en Syrie et à Mossoul.

Vers 870 : Combats et succès d'Achot de Vaspouragan contre les Arabes; — guerre entre Arabes pour Mossoul; — le chabanide Isa gouverneur d'Arménie, nº 91.

871 : Campagne de Basile Ier contre les Pauliciens; — il occupe Chypre.

872 : Basile Ier détruit Téphrikè.

873 : Il disperse les Pauliciens.

874, 27 mai : Mort d'Achot, prince de Vaspouragan.

875 : Le prince Gouaram de Géorgie renonce à ses états; — mort du catholicos Zacharie.

876 : Les Orbélians apparaissent dans le Trialeth; — David roi curopalate de Géorgie (876-881).

877 : Les Grecs prennent Loulou et Mélonos, battent l'émir d'Antioche Sima; — les Albanais sont contraints de conserver le rite arménien; — les princes de Taron sont revenus de Samara; — mort du roi Georges d'Abasgie; — révolte de l'émir de Bardaa.

877-878 : Les Arméniens arrêtent et renvoient leur gouverneur.

878 : Les Grecs battent les Arabes retour de Cappadoce; — ils perdent Syracuse; — le Taron attaqué par les émirs et par le Vaspouragan.

879 : Le chabanide Isa s'établit à Amida; — lutte entre émirs pour Mossoul; — Mohammed, fils d'Ishak, fils de Koundadjik, gouverneur d'Arménie nº 93.

879-880, hiver : Les grecs attaquent Mardin et Nisibe.

879 : Adarnasè, roi des Abasges (879-887).

880 : Les Grecs prennent Tarente.

881 : Phadla Arewmavel, chorévêque de Kakheth (881-893); — il conquiert le Gardman.

882 : Mort du chabanide Isa; — échec de Basile Ier à Mélitène, Germanicia et Hadath.

883 : Échec grec à Tarse; — 11 juillet, Âli, chef des Zendjs, est décapité; — querelles entre Arméniens.

884-885 : Le prince Achot bat les émirs de Bardaa et de Manzikert.

885 : Incursion arabe dans l'empire; — campagne de Nicéphore Phocas en Italie.

Avril 885-avril 886 : Achot Bagratouni est fait roi d'Arménie.

Vers 886 : Partage du Vaspouragan entre les fils de Dérénik.

887 : Bagarat devient roi des Abasges par une action militaire partie de Constantinople.

888 : Nasr, prince géorgien, soutenu par Byzance, est battu et tué.

890 : Mort du roi d'Arménie Achot Bagratouni.

893 : Tremblement de terre à Douin.

TABLE ALPHABÉTIQUE [1]

(1) Les lettres et les chiffres qui suivent les noms géographiques renvoient aux rectangles de la *carte*.

Les nombres en caractères gras indiquent les principaux renvois.

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — AVRIL 1919